This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 408846

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE
E. CARTAILHAC
LA FRANCE
PRÉHISTORIQUE

SE TAIRE ET PAIRE

BIBLIOTHÈQUE

SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉM. ALGLAVE

LXVIII

BIBLIOTHÈQUE
SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉM. ALGLAVE

Volumes in-8, reliés en toile anglaise. . . . . Prix : 6 fr.

DERNIERS VOLUMES PARUS :

Stanislas Meunier. La géologie comparée, avec figures . . . . . 6 fr.
Jaccard. Le pétrole, l'asphalte et le bitume au point de vue géologique, avec figures. . . . . 6 fr.
A. Angot. Les aurores polaires, avec figures. . . . . 6 fr.
P. Brunache. Le centre de l'Afrique (Autour du Tchad), avec 41 figures et 1 carte. . . . . 6 fr.
De Quatrefages. Les émules de Darwin, avec préfaces de MM. E. Périer et Hamy. 2 vol. . . . . 12 fr.
— Darwin et ses précurseurs français. 2e édition, augmentée. 6 fr.
A. Lefèvre. Les races et les langues. . . . . 6 fr.
A. Binet. Les altérations de la personnalité, avec figures. . . . . 6 fr.
Topinard. L'homme dans la nature, avec 101 figures. . . . . 6 fr.
S. Arloing. Les virus, avec 47 figures. . . . . 6 fr.
Starcke. La famille primitive . . . . . 6 fr.
Sir J. Lubbock. Les sens et l'instinct chez les animaux, et principalement chez les Insectes, avec 117 figures. . . . . 6 fr.
Berthelot. La révolution chimique, Lavoisier, avec figures. . . . . 6 fr.
Cartailhac. La France préhistorique, avec 162 figures. 2e édit. . . 6 fr.
Beaunis. Les sensations internes. . . . . 6 fr.
A. Falsan. La période glaciaire, principalement en France et en Suisse, avec 105 figures. . . . . 6 fr.
Richet (Ch.). La chaleur animale, avec figures. . . . . 6 fr.
Sir John Lubbock. L'homme préhistorique étudié d'après les monuments et les costumes retrouvés dans les différents pays de l'Europe, suivi d'une étude sur les mœurs et les coutumes des sauvages modernes, avec 228 gravures, 3e édition. 2 vol. . . . . 12 fr.
Daubrée. Les régions invisibles du globe et des espaces célestes, avec 78 fig. 2e édition, revue et augmentée. . . . . 6 fr.
F. Lagrange. Physiologie des exercices du corps, 6e édit. . . . . 6 fr.
Dreyfus (C.). L'évolution des mondes et des sociétés. 3e édit. . . . 6 fr.
Romanes. L'intelligence des animaux. 2e édit. 2 vol. . . . . 12 fr.
Binet et Féré. Le magnétisme animal, avec fig. 4e édit. . . . . 6 fr.
Schmidt (O.). Les mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, avec 51 figures . . . . . 6 fr.
Stallo. La matière et la physique moderne, 2e édit., précédée d'une Introduction par Friedel. . . . . 6 fr.
Perrier (Edm.). La philosophie zoologique avant Darwin. 2e édition. 6 fr.
Sir John Lubbock. Fourmis, abeilles et guêpes. Etudes expérimentales sur l'organisation et les mœurs des sociétés d'insectes hyménoptères. 2 vol. avec 65 figures dans le texte et 13 planches hors texte, dont 5 coloriées. . . . . 12 fr.

AUTRES OUVRAGES DE M. E. CARTAILHAC

Matériaux pour l'Histoire primitive et naturelle de l'Homme. Revue mensuelle illustrée. (Direction G. de Mortillet, 1865-68. 4 vol.) — Direction E. Cartailhac, 18 volumes in-8° de 6 à 700 pages, avec figures et planches.
L'Âge de la Pierre dans les Souvenirs et les Superstitions populaires, avec 68 fig. dans le texte et 2 planches. Paris, 1878.
Les Âges préhistoriques de l'Espagne et du Portugal, préface de M. A. de Quatrefages, de l'Institut, professeur au Muséum. Grand in-8° avec 450 figures dans le texte et 4 planches. Paris, 1886.
La Grotte de Reilhac, Causse du Lot. (En collaboration avec M. Boule.) In-4° avec 70 figures dans le texte. 1889.
Les Monuments primitifs et cyclopéens des îles Baléares. In-4° avec 150 figures dans le texte et 60 planches en phototypie. 1889.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD. — 492-95.

LA FRANCE
PRÉHISTORIQUE

D'APRÈS

LES SÉPULTURES ET LES MONUMENTS

PAR

ÉMILE CARTAILHAC

Directeur de la Revue : *Matériaux pour l'histoire primitive de l'Homme*

DEUXIÈME ÉDITION

Avec 162 gravures dans le texte

PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1896

Tous droits réservés.

Vignaud Library
2-17-1925

PRÉFACE

J'avais promis ce livre au directeur de la « Bibliothèque scientifique internationale » il y a plusieurs années. Je me félicite de ne l'avoir pas publié alors en songeant à certaines erreurs qu'il eût contenues et que les découvertes récentes ont fait reconnaître. Sans doute j'aurais corrigé ces erreurs si mon ouvrage avait eu l'honneur d'une seconde édition. Mais cela m'aurait-il consolé?

On dira que la « Bibliothèque scientifique internationale » n'aurait pas vu le jour si les auteurs avaient montré les mêmes sentiments de crainte et la même hésitation. On ajoutera que c'est aujourd'hui le sort de la plupart des publications scientifiques de vieillir vite et l'on me demandera pourquoi je me décide enfin à passer outre et à livrer mon ouvrage aux lecteurs.

La vérité est qu'il faut encore faire une place à part à l'anthropologie préhistorique. Elle est jeune; elle a eu des fièvres de croissance comme en ont les adolescents; à peine avait-on pris sa mesure que de nouveau elle avait grandi. On la voit semblable à ces arbres qui brillent au printemps de l'éclat de leurs fleurs, mais dont le feuillage à peine éclos ne donne pas une ombre suffisante à ceux qui viennent se reposer à leurs pieds.

Il serait aisé d'énumérer ou d'indiquer les qualités qui lui manquent encore. D'autre part, et ce sera mon excuse, nous constatons je ne dis pas un arrêt de développement, mais un ralentissement dans ses progrès en France. Le moment paraît venu d'inventorier nos connaissances, de noter les questions à discuter, de fixer les points qui sollicitent une plus grande lumière avec quelque chance de l'obtenir un jour.

A l'approche de l'Exposition universelle et de la Xe session du Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques cet inventaire ne sera pas inutile sans doute.

Il y a plusieurs façons de parler au public suivant le public lui-même. S'il s'agit de la foule, il convient de l'instruire simplement des faits acquis, comme on fait pour les enfants. S'il s'agit du petit nombre qui constitue l'élite des lecteurs, il faut dévoiler respectueusement nos incertitudes et conquérir ainsi son estime et sa sympathie. Je devais adopter ce second système. Je n'ai pas dissimulé nos embarras et nos doutes. En revanche, j'obtiendrai, je l'espère, une plus grande confiance pour mes affirmations exprimées d'ailleurs le plus souvent au nom des savants autorisés dont je me suis fait l'écho.

Après avoir donné un résumé de ce que nous enseignent la géologie et la paléontologie sur les origines de nos premiers parents, j'ai essayé d'esquisser les premières pages d'une histoire de France. J'ai touché ainsi aux plus grandes difficultés de l'anthropologie. J'ai eu beaucoup moins de peine à indiquer la marche de l'industrie, l'évolution des mœurs et des coutumes de nos ancêtres, depuis les plus anciens dont nous avons retrouvé les traces jusqu'à l'arrivée des métaux, aux époques celtique et gauloise.

La France est vraiment privilégiée. Ces études sur l'histoire primitive de l'homme, qui débutent à peu près en même temps en Angleterre, devaient trouver chez nous des conditions exceptionnelles pour assurer leur succès. Notre territoire, — avec son climat varié de tous temps et surtout tempéré, avec ses vastes bassins au pied de grandes chaînes montagneuses largement alimentés d'eaux vives et constantes, — a été le séjour de toutes les faunes d'autrefois et leur a permis de prospérer. Les traces de ces animaux s'y sont merveilleusement conservées. Les volcans du Plateau central n'ont pas peu contribué à protéger, par leurs coulées puissantes, les terrains où reposent les ossements fossiles contre les érosions qui ont détruit ailleurs ces derniers étages géologiques et mis à nu l'ossature stérile de la terre. Ces couches successives racontent aux naturalistes, à Cuvier, à Lartet, à Gaudry, à leurs émules et à leurs disciples, une histoire du monde dans laquelle l'épisode de l'espèce humaine se place simplement à son rang.

Les vestiges de l'industrie des hommes jouent d'abord un rôle effacé; très tard seulement ils seront assez multipliés et

assez clairs pour que la paléontologie puisse céder alors la parole à l'archéologie.

Les débris de squelettes humains de ces âges reculés sont encore si rares que l'anthropologie, malgré les efforts des Quatrefages, de Broca, de Virchow, éclaire peu cet horizon.

Cet ouvrage rappelle les principaux faits de cet avancement des sciences naturelles en ce qui touche l'homme et son temps, mais il est surtout archéologique.

J'ai demandé mes renseignements aux sépultures. Elles sont nombreuses et les documents qu'elles ont fournis s'éclairent et se contrôlent à merveille. Elles ont gardé intacts jusqu'à nous des trésors matériels inappréciables. Elles nous ont révélé, pour certaines époques du moins, presque tout ce que nous savons des vieux Celtes, des peuples antérieurs à eux et des temps dont l'histoire a perdu le souvenir.

Ce travail offre ainsi une description assez complète, bien que très rapide, des tombeaux et des rites funéraires de la Gaule la plus antique, celle de l'âge de la pierre. Un second volume sera consacré aux premiers âges des métaux.

J'espère avoir suffisamment restreint le rôle de l'imagination en décrivant ces monuments et ces reliques et avoir évité ainsi un défaut dont on accuse volontiers les préhistoriens. Mais que l'on ne se méprenne pas sur ma pensée. Je reconnais évidemment que, sans les généralisations prématurées, on n'arriverait pas à la généralisation vraie. La science ne marcherait pas sans hypothèses et chacun a présent à l'esprit un certain nombre de théories aujourd'hui abandonnées qui brillèrent en leur temps d'un vif éclat et provoquèrent de féconds travaux.

Quelle que soit la valeur d'une théorie, il ne convient pas de dissimuler son caractère provisoire. Voilà ce que je n'ai pas voulu oublier, bien convaincu d'ailleurs qu'il y a tout bénéfice à avouer la situation vraie, à déclarer hautement que l'inconnu nous environne lorsque nous abordons l'océan des âges préhistoriques.

Préciser notre ignorance me paraît le meilleur moyen de provoquer les recherches. Les travailleurs qui voudront venir dans nos champs sont assurés d'une bonne moisson.

Nous avons, en somme, découvert quelques documents du domaine de la paléontologie ou de la géologie. Ils ont une valeur de premier ordre, souvent une importance qui dépasse de beaucoup les horizons de notre pays. D'autre part nous avons exhumé quelques vestiges de campements, quelques restes d'habitations, quelques tombes; nous avons reconstitué le ma-

tériel de la guerre et de la paix avec une abondance inattendue, nous avons retrouvé quelques-unes des idées des hommes d'autrefois en étudiant les mœurs et la vie des sauvages de nos jours. C'est beaucoup : car nous ne savions rien naguère de ce lointain et mystérieux passé. Et cependant, c'est peu à côté de l'histoire à jamais perdue, de l'histoire vivante qui met un nom au front de chaque race, qui dit ses luttes et ses héros, ses gloires, son génie, sa destinée.

Mais il me semble qu'une telle histoire n'a de prix que s'il s'agit des peuples véritablement fondateurs de notre état social et intellectuel. La mémoire de nos anciens ne s'est pas surchargée des noms des personnages, des faits et des dates de l'âge de la pierre ou de l'âge du bronze. Devons-nous le regretter ? L'individu à ces distances et dans de tels milieux disparaît dans la foule, les nations elles-mêmes rentrent dans le rang. Ni un Homère, ni un Phidias, ni un Aristote, ni une Grèce n'étaient encore possibles.

La science en continuant son œuvre si bien commencée restituera, de ces temps primitifs et de ces barbares, — selon l'expression latine, — tout ce qu'il est essentiel de connaître. Elle suppléera au silence de la tradition dans une mesure qui peut dépasser nos espérances.

ÉMILE CARTAILHAC.

L'ouvrage qu'on va lire n'est pas un mémoire, c'est simplement un livre destiné au public instruit et curieux. En conséquence, nous n'avons pas cru nécessaire de l'alourdir par d'innombrables notes bibliographiques indiquant l'endroit exact où chaque fait cité a été produit pour la première fois. Mais nous avons toujours nommé les auteurs des découvertes les plus importantes, et cela seul suffira la plupart du temps pour retrouver dans les recueils spéciaux les mémoires originaux.

E. C.

LA FRANCE

PRÉHISTORIQUE

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE DES PROGRÈS DE LA SCIENCE SUR LES CIVILISATIONS PRIMITIVES ET L'ANCIENNETÉ DE L'HOMME.

Nous possédons les éléments d'une histoire des premiers habitants de notre pays et même d'un essai d'histoire humaine.

Cette connaissance est le résultat de recherches patientes et de découvertes nombreuses.

La lumière se fit d'abord sur la marche suivie par le développement industriel : on constata qu'un âge de la pierre a précédé l'âge des métaux. Les philosophes de la Grèce et de l'Italie l'avaient deviné. Leurs contemporains savaient que des peuples à la limite du monde alors civilisé étaient attardés à cette phase sociale. Plus tard, les voyageurs qui explorent l'ancien continent et découvrent le nouveau retrouvent une foule de populations également arriérées.

De leur côté, les archéologues, dans les pays même où se sont allumés, de bonne heure, les foyers de la civilisation, exhument du sol les vestiges et les monuments de cette primitive étape. Les ethnographes peuvent comparer ces antiques aux objets usuels des sauvages modernes et affirmer leur identité.

Partout enfin les traces de l'âge de la pierre se montrent dans les superstitions et certaines traditions populaires.

De ce faisceau de preuves s'est dégagée une première conclusion : l'Homme a débuté par l'état sauvage.

Dès lors la préoccupation des naturalistes fut l'ancienneté de cet homme préhistorique. La paléontologie n'a que faire des mythes et des légendes ; elle veut voir avant l'aube des siècles historiques ; elle profite des merveilleux progrès de la géologie et, grâce à elle, peut déchirer les voiles qui arrêtaient le regard. Les restes de l'homme ou, ce qui revient au même, les ouvrages de ses mains et de son génie se rencontrent dans des terrains formés avant les temps actuels. Ils y sont associés à des animaux disparus, espèces éteintes qui caractérisent une ère spéciale dans l'histoire de la Terre elle-même. L'homme est fossile au même titre qu'eux.

Brusquement l'horizon s'était élargi. On eût dit un nouveau monde livré à nos investigations. L'âge de la pierre prend un développement inattendu. Il ne s'agit plus seulement d'une race, d'un pays, mais du globe entier, de l'humanité dans son ensemble.

Il n'est plus possible de supputer en années ou même en siècles une telle ancienneté. Selon un mot de Littré, nous nous penchons sur le gouffre des âges passés et nous sentons passer sur nous le frisson de l'immensité.

Ces faits, ignorés des traditions jusqu'alors fidèlement acceptées, conduisent les recherches dans une voie nouvelle et difficile. Qu'est donc cette humanité dont le passé grandit sans cesse et recule chaque jour davantage? D'où vient-elle ?

On ne peut plus se borner à dire que

« L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux. »

La solution du problème sort du domaine de la poésie et des légendes. La zoologie et l'anatomie comparée, la paléontologie peuvent seules nous renseigner exactement ; c'est la science qui doit nous révéler nos origines. On l'interroge avec une nouvelle ardeur et grâce à de vigoureux efforts la nuit paraît se dissiper, les sommets s'illuminent déjà. Sachons attendre.

Le détail de cette évolution et des progrès de l'anthropologie en ce qui concerne les civilisations primitives et l'ancienneté de l'homme offre le plus vif intérêt.

De tous temps le sol du vieux monde a livré au laboureur ou au curieux les objets caractéristiques de la civilisation primitive de ses habitants préhistoriques. Les Grecs et les Romains avaient surtout remarqué la hache de pierre qu'on appelait *ceraunia,* de κεραυνός, tonnerre, *pierre du tonnerre* ou *pierre de foudre.* Cette appellation se maintiendra jusqu'à nous dans

notre pays et dans tous les autres, de sorte qu'il ne peut y avoir aucun doute sur l'objet qu'elle désigne. Aujourd'hui comme autrefois, ici et partout, le populaire à court d'explications, ignorant des origines, attribue à ces pierres des vertus extraordinaires et les regarde comme de précieux talismans (1).

Pline rapporte en ces termes l'opinion d'un ancien auteur. « Sotacus admet deux espèces de céraunies, une noire et une rouge; toutes deux ressemblent à des haches — *similes securibus*. — La noire, quand elle est ronde, sert à prendre des villes, des flottes entières ; on la nomme bætyle ; elle garde le nom de céraunie quand elle est longue. On en admet une troisième espèce, très rare et très recherchée des magiciens parthes, parce qu'elle ne se trouve que dans des lieux frappés de la foudre. »

On s'explique dès lors que Galba, ayant vu la foudre tomber dans un lac des Cantabres, le fit fouiller; il y trouva douze haches, signe manifeste de la souveraine puissance qui devait lui permettre de devenir empereur. Il préludait ainsi aux recherches qui devaient révéler les cités lacustres si riches en vestiges de l'âge de la pierre.

Les gisements de nos cavernes avaient également attiré l'attention. Lorsque Claudien, dans son *Éloge de Sérène*, énumère les dons offerts à cette impératrice, il raconte que les nymphes vont chercher pour elle des céraunies dans les grottes des Pyrénées :

> ..... *Pyreneisque sub antris*
> *Ignea fluminea legere ceraunia nymphæ.*

Rome divinisée, et recevant sur son trône les tributs des peuples de l'univers, voit l'Espagne lui apporter une pierre de foudre. En Espagne encore, une céraunie ornait le diadème d'une statue d'Isis; ailleurs, le diadème de Junon.

Plus tard les guerriers germains ne manqueront pas de parer leur casque d'or de ces pierres « radieuses ». Au XIIe siècle, l'évêque de Rennes, Marbode, nous certifiera qu'avec elles on peut gagner sa cause et triompher dans les combats, affronter les flots sans crainte d'un naufrage, protéger contre la foudre soi-

(1) M. S. DE ROSSI : *Rapporto sugli studi et sulle scoperte paleoetnologiche.* Rome, 1867. — E. T. HAMY : *Précis de paléontologie humaine.* Paris, 1870, p. 10. — JOHN EVANS : *Les âges de la pierre.* Paris, 1878, p. 57. — E. B. TYLOR : *Early history of mankind.* 2e édit., p. 226. — EM. CARTAILHAC : *L'âge de la pierre dans les souvenirs et superstitions populaires.* Paris, Reinwald, 1878.

même, sa maison, sa ville, avoir de doux songes et un agréable sommeil... ; une page entière énumère les vertus surnaturelles des céraunies. L'antiquité nous a laissé quelques-uns de ces objets si précieux en les marquant d'un signe certain. L'un d'eux

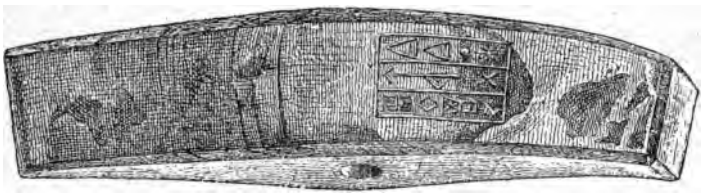

FIG. 1. — Hache-marteau de pierre à douille centrale avec inscription du XXXe siècle au moins av. J.-C., Chaldée.

nous vient de la Chaldée et porte une inscription en langue primitive, antérieure à la langue sémitique (fig. 1), d'après M. Oppert. D'autres sont au nombre des amulettes que les sectes mithriaques et basilidiennes fabriquaient en foule aux IIIe et IVe siècles : nous rencontrons en Égypte, en Asie Mineure, en Grèce ces haches de pierre portant gravées sur leurs faces des inscriptions caractéristiques (fig. 2).

FIG. 2. — Hache de pierre avec inscription gnostique (IVe s.), Alexandrie, Égypte.

En 1081, l'empereur de Byzance, Alexis Comnènes, envoie quelques présents à l'empereur d'Allemagne, Henri IV : une croix d'or avec grandes perles, une coupe de cristal, un coffret avec des parcelles des corps saints, enfin une *astropélékia* montée en or. Cette expression (haches du ciel) est encore en usage chez le peuple grec pour désigner les haches de pierre.

Vers 1670, un pareil trésor est apporté « à Monseigneur le prince François de Lorraine, Evesque de Verdun, par M. de Marcheville, Ambassadeur pour le Roi de France à Constantinople auprès du Grand Seigneur — laquelle pierre nephréticque portée au bras, ou sur les reins, a une vertu merveilleuse pour jeter et préserver de la gravelle, comme l'expérience le faict voire journellement ». Cette hache de pierre existe encore, conservée au musée Lorrain, à Nancy.

Au XVIIe siècle, de nombreux auteurs font mention des pierres de foudre; ils les décrivent et les figurent, ils énumèrent les croyances qui les concernent, ils cherchent à expliquer leur formation. L'un d'eux conclut en ces termes : « C'est une renommée si constante, et approuvée de l'approbation de tant de personnes, que c'est la flesche du foudre, que si quelqu'un vouloit combatre cette opinion communement tenuë, et y desnier son consentement, il paroistroit fol. » Cet auteur, Boèce de Boot, se demande pourtant si ce ne sont pas des marteaux, des coins, des haches ou des socs de charrue, instruments de fer transformés en pierre par le temps.

Helwing, naturaliste et ministre luthérien, ne croit plus guère aux pierres de foudre et donne d'elles des explications archéologiques bizarres. Il suppose que ce sont des projectiles incendiaires et que la cavité — il s'agit des marteaux à douille communs dans le nord et le centre de l'Europe — servait à retenir les substances inflammables, ou bien que ce sont des pierres confectionnées pour le culte particulier que chacun rendait aux dieux du tonnerre; peut-être cependant, ajoute-t-il, celles qui ont un trou permettaient-elles le passage du pouce, la main devait mieux les saisir et l'on pouvait ainsi frapper des coups meurtriers (1).

Un minéralogiste éminent avait pourtant découvert l'origine vraie des céraunies. Mais son ouvrage, écrit au XVIe siècle, était resté manuscrit et inconnu jusqu'en 1717. C'est Michel Mercati, mort en 1593, intendant du jardin des plantes du Vatican, où il avait formé un beau cabinet de métaux et de fossiles. La description qu'il en avait faite fut publiée par ordre du pape Clément XI avec les notes et les illustrations de Lancisi.

Mercati n'hésite pas à reconnaître que ces pierres de foudre sont celles que l'homme utilisait au delà des âges connus, à une époque caractérisée par l'absence complète des métaux. Chez ces très anciens hommes, on se servait de couteaux de silex et l'on faisait des armes, des traits de corne, d'os et de silex. Mercati ne s'occupe pas seulement des haches, il signale aussi les pointes de flèches de silex.

En effet, les pointes de flèches étaient de son temps et autour de lui l'objet des mêmes superstitions que les céraunies dont elles partageaient souvent le nom. Nous les trouvons suspendues

(1) HELWING, ministre luthérien, n'hésite pas à demander au bras séculier de châtier les gens superstitieux qui font usage des pierres de foudre.

aux colliers d'or de l'Étrurie (fig. 3), ce qui montre en quelle estime on les tenait déjà ; on en connaît de nombreux exemplaires montés en argent ou en cuivre, qui sont encore de précieux talismans en Italie (fig. 4) et en Irlande. Un d'eux est attaché à un chapelet du XVIIe siècle provenant d'une tombe de moine bourguignon.

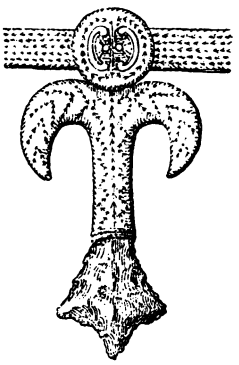

FIG. 3. — Pointe de flèche de silex, pendeloque d'un collier d'or (amulette étrusque).

Mercati fait mieux : il indique divers textes établissant l'emploi de couteaux de pierre dans des temps historiques. L'érudition moderne n'a fait que le suivre dans cette voie lorsque son compatriote M. de Rossi et plusieurs archéologues ont énuméré les nombreux cas de survivance de l'âge de la pierre dans les usages religieux ou superstitieux des peuples civilisés.

Les embaumeurs de l'ancienne Égypte ouvraient le cadavre par une incision pratiquée avec une pierre éthiopienne et les tombeaux nous ont livré des couteaux de silex taillé qui ont peut-être servi à cet usage (fig. 5). Sur l'ordre de Jéhovah, Josué fit des couteaux de pierre pour circoncire les Israélites et cette opération fut longtemps accomplie, chez les Juifs, avec de pareils instruments.

C'est avec une pierre tranchante que les prêtres de Baal se faisaient des incisions pour se rendre le dieu favorable, que les prêtres de Cybèle se mutilaient affreusement.

FIG. 4. — Pointe de flèche de silex montée en argent (amulette moderne italienne.)

Les poignards de pierre faisaient partie du mobilier sacré des temples ; dans toutes les circonstances solennelles, on avait recours à eux pour frapper la victime offerte en sacrifice ; ainsi, lorsque l'alliance fut conclue entre Albe et Rome, entre Rome et les Samnites, lors du troisième traité de la guerre Punique. Les mêmes coutumes auraient régné chez les Carthaginois. C'est avec un couteau de silex qu'Annibal frappa l'agneau sur l'autel après son fameux serment à Asdrubal, et avant de livrer la bataille du Tessin : *Agnum læva manu, dextera silicem retinens... Jovem ceterosque precatus Deos caput pecudis saxo elisit.*

Enfin tout semble indiquer que parmi les pierres sacrées ou divines, bon nombre étaient des pierres du tonnerre ; c'était le cas sans doute dans le temple de Jupiter Férétrius où une pierre de silex, le dieu en personne, *Jupiter lapis*, forme de *Jupiter fulgur*, sanctionnait les serments par sa présence.

C'est ainsi que la religion conservatrice des vieux usages utilisait, en plein âge du fer, les reliques méconnues d'un passé lointain et oublié, et gardait la tradition inconsciente des ancêtres de l'âge de la pierre. C'étaient bien, dans toute la force du terme, des *superstitions*.

Déjà dans l'antiquité classique on soupçonnait que les ancêtres avaient vécu à une époque plus ou moins reculée dans un état de civilisation inférieure. Lucrèce résumait cette opinion dans ses chants sublimes :

Necdum res igni scibant tractare, nec uti
Pellibus, et spoliis corpus vestire ferarum :
Sed nemora atque cavas montes sylvasque colebant
Et frutices inter condebant squalida membra...

Pline, Hérodote, Platon, Agatharchide, Diodore, Strabon et d'autres auteurs encore ont donné de pareilles indications.

Prométhée, dans *Eschyle*, se plaint de l'injustice des hommes. « Les hommes ne connaissaient ni maisons de brique ouvertes au soleil, ni constructions en bois, mais habitaient sous terre, comme les fourmis agiles dans les réduits ténébreux des cavernes. Je leur ai appris à construire des demeures commodes. Ils me doivent la charrue, le cheval attelé au char, la marine. »

Fig. 5. — Silex taillé ayant probablement servi de couteau aux embaumeurs égyptiens.

Diodore de Sicile, qui vivait sous Jules César et Auguste, résume bien les idées de son époque et des écrivains ses prédécesseurs, lorsqu'il raconte qu'il y a deux opinions différentes sur l'origine des hommes. Les uns, croyant le monde éternel et incorruptible, prétendent que le genre humain a toujours été et qu'il est impossible de remonter au premier homme. Les autres, donnant un commencement et une fin à toutes choses, soumettent les hommes à la même loi. « Ils sont nés, comme tous les êtres vivants, de la fermentation de la terre lorsque, noble et

fangeuse, naguère séparée des eaux, elle fut exposée à la chaleur du soleil. Les hommes, nés de cette manière, menaient d'abord une vie sauvage. Ils allaient chacun de leur côté, mangeant sans apprêt dans les champs les fruits qui y naissent sans culture. Ils n'avaient qu'une voix confuse et inarticulée. Ils demeuraient sans habitation, sans feu, sans provision... »

Dans le monde connu des anciens, il y avait encore d'assez nombreuses populations à ce degré de barbarie ou peut s'en faut. En Asie, malgré le rayonnement des grands empires, de tels primitifs ne manquaient pas. On en citait sur les rivages au nord-ouest de l'Inde et autour du golfe Arabique; ils vivaient soit dans les cavernes, soit dans des huttes construites avec les ossements des baleines que la mer jette à la côte. « Les côtes font les poutres et les piliers, les mâchoires font les ouvertures. On utilise jusqu'aux vertèbres qui servent de mortiers, où l'on broie la chair des poissons séchés au soleil et mêlée à quelque peu de farine. Ces gens-là ont des meules qu'ils aiguisent en les piquant avec des pierres, parce qu'ils manquent de fer; c'est encore avec des pierres qu'ils affilent leurs traits durcis au feu. N'ayant point d'armes faites de main d'homme, ils percent les animaux avec des cornes de boucs ou les coupent avec des cailloux tranchants. »

De semblables sauvages vivaient sur les bords de la mer Rouge et au sud de l'Éthiopie. Mais les Éthiopiens eux-mêmes, au temps de la splendeur de la vallée du Nil, plus tard même, alors qu'ils constituaient un des contingents de l'armée de Xerxès, vêtus de peaux de léopard et de lion, avaient de grands arcs en bois de palmier et de longues flèches en roseau, au bout desquelles était, au lieu de fer, une pierre aiguë. Ils portaient en outre des javelots armés de cornes de chevreuil pointues et travaillées comme un fer de lance, des massues robustes et noueuses; quand ils allaient au combat, ils se peignaient la moitié du corps avec du plâtre et l'autre moitié avec du vermillon.

Au nord et à l'ouest de l'Europe, les peuples de l'Esthonie et de la Russie n'étaient pas plus avancés. « Les Fenni, dit Tacite avec cette énergique concision qu'aucune traduction ne saurait reproduire, sont livrés à une extrême barbarie, à une hideuse pauvreté; ils n'ont point d'armes, point de chevaux, point de maisons; leur nourriture, c'est l'herbe; leur habillement, des peaux de bêtes; leur lit, c'est la terre. Toute leur ressource est dans les flèches auxquelles, faute de fer, ils ajoutent des os pointus; la chasse nourrit également et le mari et la

femme ; elle l'accompagne dans ses courses et partage avec lui le produit de la chasse. Leurs enfants n'ont pour refuge, contre les bêtes féroces et contre les intempéries, que l'entrelacement de quelques branches d'arbres ; c'est l'asile qui reçoit les jeunes gens à leur retour, c'est la retraite des vieillards. »

A cette même époque et non loin du pays des Finnois, dans

FIG. 6. — Hache montée en erminette (Amérique du Nord). Gr. 1/4.

FIG. 7. — Harpon armé d'un trait de silex (Amérique du Sud).

la Gaule romanisée, les écoles de la ville d'Autun étaient fréquentées par quarante mille étudiants !

Aux yeux des anciens, ces sauvages ne comptaient guère. Ils constituaient quelques peuplades isolées, sans importance, à côté des races privilégiées soit de l'Asie, soit du bassin méditerranéen, si nombreuses et si justement fières de leur culture intellectuelle et sociale.

Les choses dureront ainsi pendant toute la décadence de

l'empire romain et durant le moyen âge. Mais ensuite quels changements, quelles surprises!

Lorsque l'Asie orientale est révélée par Marco Polo et ses successeurs, le cap de Bonne-Espérance découvert, l'Amérique reconnue, le détroit de Magellan franchi, l'Océanie parcourue, le monde civilisé paraît bien petit à côté de celui où l'on ne voit que des barbares ou des sauvages. L'attention se passionne pour ces races en retard, les unes charmantes et belles, les autres douées de mœurs horribles et d'aspect repoussant. Toutes les bibliothèques du XVIIIe siècle renfermaient les nombreuses relations des voyages de circumnavigation qui sont l'honneur de ce siècle et du précédent. Espagnols, anglais, français, tous les explorateurs nous décrivent des populations ignorantes des métaux. Ils signalent leur industrie originale dont la pierre, l'os, le bois, les coquilles sont les matières premières; ils ne manquent pas de figurer et de rapporter des échantillons de cet art rudimentaire (fig. 6 et 7).

Ainsi éclairée par ces découvertes, la question des pierres du tonnerre va faire un pas décisif. En 1723, Jussieu entretient l'Académie des sciences de l'*Origine et des usages de la pierre de foudre*. Il rappelle en quelques mots les traditions et les croyances de l'antiquité encore acceptées de son temps. « Mais aujourd'hui, dit-il, un peu d'attention à deux ou trois espèces de pierres qui nous viennent les unes des îles d'Amérique, et les autres du Canada, est capable de nous détromper de ce préjugé, du moment que nous apprenons, à n'en pas douter, que les sauvages de ces pays-là se servent à différents usages de pierres à peu près semblables qu'ils ont taillées avec une patience infinie par le frottement contre d'autres pierres, faute d'aucun instrument de fer ni d'acier. » De Jussieu développe sa pensée et décrit ses termes de comparaison. Il déclare que les peuples de France et d'Allemagne, avant la découverte du fer, étaient assez semblables à tous les sauvages d'aujourd'hui et que leurs instruments, n'étant pas sujets à s'altérer, se retrouvent dans la terre en leur entier et presque avec leur premier poli. « Et voilà, dit-il, les pierres tombées avec la foudre. »

L'ethnographie comparée était fondée. Un jésuite, Lafitau, consacrera, l'année suivante, deux gros volumes à la science nouvelle : *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*.

En 1730, l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à son tour, s'occupe des *prétendues pierres de foudre*. Le mémoire de Mahudel n'a pas la concision de celui de Jussieu. On n'en publia

qu'une analyse. On y lit que l'Académie semble regretter que

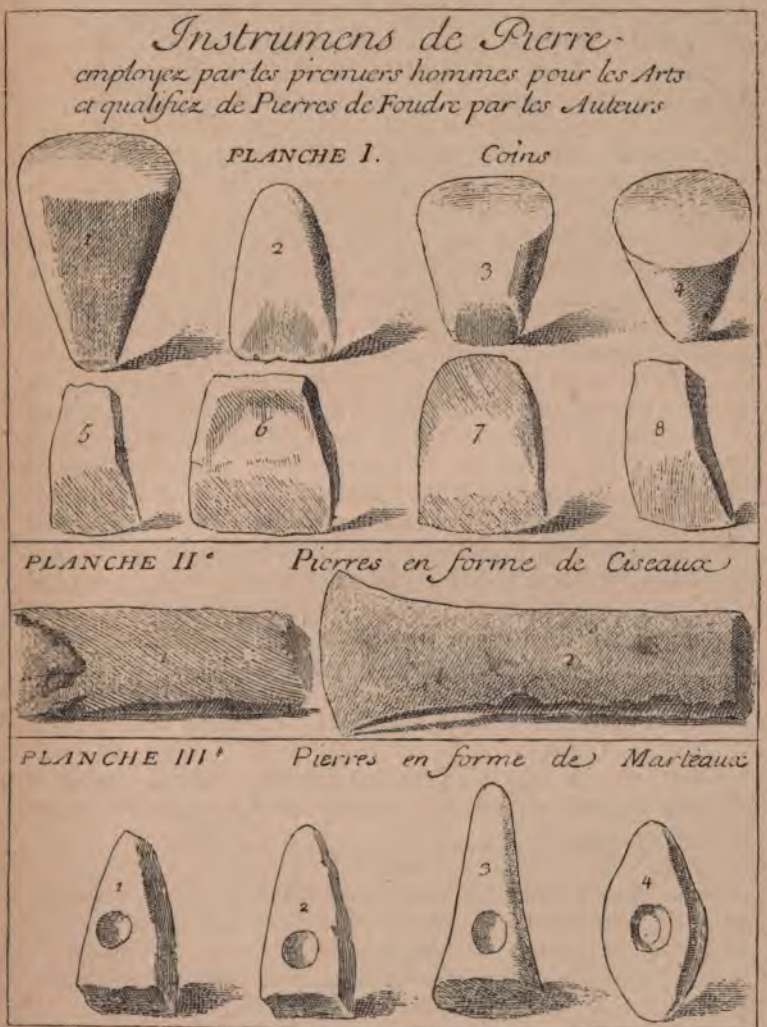

FIG. 8. — Réduction de la planche donnée par Mahudel à la suite de son mémoire *Sur les prétendues pierres de foudre.*

l'auteur « n'expose point les raisons qui prouvent l'impossibilité que ces pierres se forment dans les nues ». Mais Mahudel avait

groupé en deux planches qu'on imprima, les figures des prétendues pierres de foudre que l'on trouve dans les publications antérieures (fig. 8) et celles des mêmes objets provenant des sauvages. La démonstration était définitive. Ainsi l'âge de la pierre fut dévoilé et prit place dans l'histoire. Les historiens et les antiquaires durent en tenir compte. Mais ils étaient embarrassés par leur foi chrétienne, peut-être davantage par la crainte des condamnations ecclésiastiques que le bras séculier se chargeait ordinairement de sanctionner. Ils devaient respecter absolument le texte de la Bible. Où donc placer cette période de sauvagerie ? Aux premiers jours de l'humanité ? Mais les métaux étaient connus avant le déluge ; le chapitre IV, v. 22, de la *Genèse* le dit ; de telle sorte qu'on « doit mettre cette connaissance au nombre de celles que le terrible fléau a fait perdre, au moins à la plus grande partie du genre humain ». Ainsi parle Goguet, un magistrat d'une érudition immense et qui nous a laissé un ouvrage des plus remarquables : *De l'origine des lois, des arts et des sciences et de leurs progrès chez les anciens peuples depuis le déluge.* 1758. Il connaît toute la littérature ancienne et récente, tous les faits signalés par les voyageurs. Il accumule les citations à l'appui de ses dires et le premier il met en évidence la réalité d'un âge du cuivre. « Il n'y a qu'une voix dans l'antiquité sur l'emploi que tous les peuples connus ont fait du cuivre à la place du fer, usage qu'on sait avoir subsisté, pendant bien des siècles, chez des nations fort éclairées, et dans des pays très policés. » Ce cuivre, « durci par la trempe et surtout par l'alliage », a précédé le fer, et dès lors nous avons trois âges successifs : les âges de la pierre, du bronze et du fer.

La science du XVIIIe siècle arrive donc à confirmer une thèse déjà nettement indiquée par Hésiode, plus tard par Lucréce :

Sed prior æris erat quam ferri cognitus usus.

Cette théorie, bien que fortement motivée, ne fit pas dans les esprits l'impression qu'on pourrait croire. Il fallut encore des années et de nombreux efforts pour la répandre. Nul ne s'y est mieux employé que le célèbre antiquaire danois Thomsen. Laissant de côté les textes et la littérature, — dans son pays d'ailleurs l'histoire ne remonte pas bien haut, — il interrogea les vieux tombeaux. Les fouilles multipliées et méthodiques firent voir des objets tantôt de pierre et d'os, tantôt de bronze, tantôt de fer. Il fut aisé de reconnaître qu'ils appartenaient à des époques différentes, et de noter l'ordre de succession des trois

groupes. Des séries intermédiaires établissaient des liens de l'âge de la pierre à l'âge du bronze, de ce dernier à l'âge du fer, pendant lequel apparaissaient les premiers documents historiques. Thomsen s'appliqua dans sa classification du Musée Royal à respecter ces divisions. Il les signala à l'attention des archéologues de son temps, dès 1836. Son exemple fut suivi; la théorie des trois âges fut généralement admise en dépit de certaines exagérations que nous indiquerons chemin faisant. On eut tort, en effet, de l'appliquer *à priori* à des contrées pour lesquelles il faut savoir attendre les résultats des fouilles, et à d'autres où nous savons déjà qu'elle est inadmissible.

Dans les premières années de notre siècle, on avait trouvé, ou plutôt on ne cherchait plus, le moyen de concilier l'archéologie et la Bible. L'âge de la pierre était remis à sa vraie place : c'était l'enfance de l'humanité.

Les auteurs ne s'écartaient pas des limites imposées par la chronologie judaïque. Depuis longtemps des luttes passionnées avaient lieu entre les théologiens. Mais les opinions les plus extrêmes sur la date de la création de l'homme ne différaient pas de quinze cents ans (1).

On connaît la grande querelle au sujet des préadamites admis et défendus par La Peyrère, attaqués avec une ardeur incroyable par d'illustres inconnus du temps. La Peyrère le premier porta atteinte à l'antique croyance d'un couple unique primitif et il le fit au nom même de la Bible. S'appuyant sur les textes, il essaya de démontrer qu'Adam et Ève avaient été les ancêtres de la nation juive seulement; qu'ils avaient été précédés par d'autres hommes, etc.

Tout cela était bien vague, bien peu sérieux.

Il fallait acquérir une science plus complète de la nature avant de faire faire à la science de l'homme un sensible progrès. Il fallait connaître, sommairement au moins, l'histoire de la Terre, avoir quelque idée du développement de la vie à sa surface de l'origine jusqu'à nos jours.

Et 1715, on avait recueilli une grande pointe en silex noir au contact des ossements d'éléphant dans une gravière voisine de Gray's Inn Lane, près Conyers (Angleterre).

Plus tard, en 1800, John Frere avait présenté à la Société des Antiquaires de Londres des silex ouvrés qui provenaient d'une carrière de terre à brique au sud-ouest du village de Hoxne,

(1) On lit un très bon chapitre sur cette évolution des idées dans Hamy : *Paléontologie humaine*, 1870.

Suffolk, vallée du Waveney (fig. 9). Cet archéologue avait compris toute l'importance de sa trouvaille ; il avait noté la situa-

FIG. 9. — Silex taillé, Hoxne (Angleterre). Réduction de la gravure publiée en 1800 dans *Archæologia*.
1. Face. — 2. Profil.

tion de ces objets d'une antiquité très reculée, dit-il, au delà même des limites du monde actuel. C'est à John Frere que

revient l'honneur d'avoir pressenti, au moyen de la géologie, l'ancienneté de l'homme.

Il n'insista pas sur sa découverte ; elle passa inaperçue et fut oubliée. L'opinion publique, parmi les savants, n'était pas préparée à considérer qu'une conclusion identique pouvait être tirée de la présence soit d'un ouvrage de l'homme, soit du squelette humain lui-même.

Lorsque Cuvier, « antiquaire d'une espèce nouvelle », comme il dit, eut projeté la lumière sur les âges passés, étudié avec méthode les ossements fossiles, montré la succession des formes animales et végétales, prouvé ce qu'il appelait les révolutions du globe, alors seulement la question de l'ancienneté de l'homme pouvait être posée.

Cuvier se préoccupa vivement de tous les faits allégués. De prétendus ossements humains, restes de géants et des hommes antédiluviens, n'étaient autre chose que les os d'un éléphant (en Belgique), d'un cétacé (à l'île de Cerigo), d'une tortue (à Aix). L'*Homo diluvii testis* de Scheuchzer (1) n'était qu'une gigantesque salamandre. « Partout les morceaux donnés pour humains se sont trouvés, à l'examen, de quelque animal, soit qu'on les ait examinés en nature ou simplement en figures. »

Le créateur de la paléontologie reconnut aussi que les véritables os d'homme qu'on lui présenta comme fossiles, c'est-à-dire suivant ses idées, antérieurs à la dernière révolution de la Terre, appartenaient à des formations récentes.

Enfin, dans certains cas, il n'y avait pas de preuves suffisantes de la contemporanéité de ces os humains avec les animaux disparus. Le terrain pouvait avoir été remanié ou bien il n'avait pas été suffisamment examiné. Cuvier, dans les éditions successives de ses ouvrages, signale tous ces faits et les juge en termes modérés et excellents. Tout indique qu'il n'avait aucun parti pris, mais il voulait des preuves avant de sortir d'une sage réserve.

En attendant, il croyait que « l'espèce humaine n'existait point dans les pays où se découvrent les os fossiles, à l'époque des révolutions qui ont enfoui ces os ; car il n'y aurait eu aucune

(1) Scheuchzer, de Zurich (1672-1733), avait une grande réputation de son temps. Buffon avait jugé ses ouvrages à leur juste valeur. Ce qui n'empêcha pas un écrivain ecclésiastique, aujourd'hui oublié, de déclarer que « ses descriptions, véritables copies de la nature, dureraient autant que la nature elle-même ! » Son *Homo diluvii testis*, 1726, in-4°, eut un immense retentissement ; la *Biographie universelle* de Feller, édit. Perennes, 1833, déclare qu' « on trouve dans cet ouvrage des monumens incontestables du déluge, et diverses observations qui détruisent le roman physique intitulé : *les Époques de la nature.* »

raison pour qu'elle échappât tout entière à des catastrophes aussi générales, et pour que ses restes ne se retrouvassent pas aujourd'hui comme ceux des autres animaux; mais je n'en veux pas conclure que l'homme n'existait point du tout avant cette époque. Il pouvait habiter quelques contrées peu étendues, d'où il a repeuplé la Terre après ces événements terribles; peut-être aussi les lieux où il se tenait ont-ils été entièrement abîmés et ses os ensevelis au fond des mers actuelles, à l'exception du petit nombre d'individus qui ont continué son espèce.»

Cuvier ne voyait donc aucun argument en faveur de l'ancienneté de l'espèce humaine. Il en trouvait beaucoup en faveur de l'opinion contraire. La nouveauté des plus anciens événements dont l'homme a été le témoin, était démontrée par l'histoire, par la géographie, par la géologie. Les preuves de la haute antiquité de certaines traditions historiques, de plusieurs monuments orientaux paraissaient fort discutables.

La dernière révolution du globe, dont la date ne pouvait, croyait-on, remonter beaucoup au delà de cinq ou six mille ans, avait laissé des traces évidentes. On trouve partout ces alluvions, ce *Diluvium* selon l'expression de Buckland, où l'on voyait un témoignage éloquent de l'importance et de la rapidité de cette catastrophe.

En réalité, il ressort de tous les écrits de Cuvier qu'il n'admet l'existence de l'homme antédiluvien que par fidélité à la tradition biblique. Chose vraiment curieuse! lorsque d'autres auteurs apporteront à cette thèse l'appui de nombreux documents, c'est au nom de la religion qu'on les attaquera: par respect pour les livres sacrés on condamnera, on raillera ceux qui auront la prétention justifiée d'avoir trouvé les vestiges de l'homme fossile!

Dès 1821, Buckland publiait le résultat des fouilles de la grotte de Kirkdale, Yorkshire. Les recherches entreprises dans le Derbyshire, South Wales, dans le Somerset, en Allemagne, donnèrent lieu au grand ouvrage de cet auteur, *Reliquiæ diluvianæ*, 1822, où sont réunis les fondements d'une science spéciale aux cavernes.

En 1827, les observateurs du midi de la France étaient intervenus dans le débat. Un jeune pharmacien de Narbonne avait découvert et fouillé la grotte de Bise (Aude). Il la fit connaître par diverses notes où l'on remarque des idées tout à fait neuves. Parmi d'assez nombreuses erreurs, la vérité se fait jour d'une façon très originale. Tournal se laisse égarer par l'examen physique et chimique des ossements, méthode qui ne pouvait donner aucun bon résultat; il ne comprend pas qu'il se trouve en

présence d'une station humaine ; il méconnaît les silex taillés et ainsi les véritables preuves à l'appui de sa thèse sur l'ancienneté de l'homme. De Christol, Émilien Dumas, ses amis, se basant également sur l'observation des dépôts ossifères des grottes de l'Hérault et du Gard, viennent à son aide. De Christol insiste sur ce fait que des ouvrages de l'homme sont de véritables équivalents géognostiques des ossements humains.

Plus tard, en 1834, Tournal fera faire à la question un grand pas. Son troisième mémoire, dans les Annales des sciences naturelles, donne d'excellentes conclusions.

Il fait observer l'importance des traces d'instruments tranchants sur les os d'espèces éteintes. Il nie qu'on ait besoin d'avoir recours à des catastrophes ou à des phénomèmes surnaturels pour expliquer la destruction des espèces que l'on trouve ensevelies dans les cavernes, car, de nos jours, des espèces disparaissent par suite du voisinage des sociétés humaines, de la multiplication toujours croissante des hommes et du développement de l'industrie.

Il se demande ce qu'on doit entendre par le mot *fossile :* il étudie tous ses sens, énumère et critique les opinions des auteurs avec beaucoup d'érudition et de sagacité. Il passe ensuite à l'étude des cavernes dont il explique moins bien le remplissage. Il termine enfin par une affirmation audacieuse : « La géologie donnant un supplément à nos courtes annales viendra réveiller l'orgueil humain, en lui montrant l'antiquité de sa race. Car la géologie seule peut désormais nous donner quelques notions sur l'époque de la première apparition de l'homme sur le globe terrestre. »

Quelques années après, Tournal, dans ses *Considérations générales sur le phénomène des cavernes à ossements*, présente le premier un essai de classification de la « période géologique moderne ou anthropœienne caractérisée par la présence de l'homme ». Il la subdivise en deux périodes, anté-historique et historique. Celle-ci ne remonte guère au delà de sept mille ans, elle pourra reculer davantage par suite des nouvelles observations historiques.

A ce moment, Schmerling terminait ses fouilles mémorables dans les cavernes de Liège. Il notait la vraie nature et l'origine des silex taillés. Ces outils ou ces armes, joints à quelques rares ossements ouvragés, prouvaient la coexistence de l'homme et des espèces perdues (1).

(1) *Recherches sur les ossements fossiles des cavernes de la province de Liège,* 1833.

Le Rév. J.-Mc Enery avait déjà entrepris depuis 1825 les fouilles qu'il devait poursuivre jusqu'en 1841 dans la fameuse caverne de Kents Hole, près Torquay. Lui aussi découvrait des outils de silex parmi les os d'animaux éteints et en tirait la conclusion naturelle que le monde scientifique, en Angleterre pas plus qu'ailleurs, n'était disposé à accepter.

Cuvier n'a point connu ces découvertes : il est mort en 1832, avant leur publication. Son opposition fut jusqu'à la fin raisonnée et presque légitime. Il a donné un exemple à suivre en se méfiant des entraînements de l'imagination et en exigeant des preuves surabondantes.

Ces preuves allaient s'accumuler, moins nombreuses cependant qu'on ne le disait. Aujourd'hui, avec plus d'instruction et d'expérience, nous n'avons pas de peine à voir que les faits invoqués à l'appui de la contemporanéité de l'homme et des espèces éteintes furent souvent exagérés, inexacts ou mal compris.

Aussi les meilleurs naturalistes qui se tenaient en quelque sorte sur la défensive se trouvent justifiés. M. Desnoyers dans ses *Recherches géologiques et historiques sur les cavernes*, admirable notice écrite en 1845 pour le Dictionnaire d'Histoire naturelle, a parfaitement représenté cette disposition générale des esprits. Mais insister sur ce point, cela nous entraînerait trop loin.

Dès 1838, Boucher de Perthes recueillait des pierres taillées dans les alluvions des environs d'Abbeville et communiquait ses découvertes à la Société d'Émulation de cette localité. Mais quelles étaient ses idées à ce sujet? L'avant-propos de son ouvrage sur les *Antiquités celtiques et antédiluviennes* 1849 va nous le dire. Il admettait la tradition d'une race d'hommes détruits par le déluge et les preuves géologiques de ce déluge. A cette époque existaient les mammifères les plus voisins de l'homme et ne pouvant vivre que dans les mêmes conditions atmosphériques : la certitude était ainsi acquise que la Terre était habitable pour l'homme. Les hommes, à l'époque du déluge, étaient déjà assez nombreux pour y laisser des signes de leur passage. « Ces débris humains avaient pu échapper aux investigations des géologues et des naturalistes eux-mêmes, parce que la différence de conformation qu'on remarque entre les individus fossiles et leurs analogues actuellement vivants pouvaient exister entre les hommes antédiluviens et ceux d'aujourd'hui... » Dans cette conviction, Boucher de Perthes chercha et découvrit « des armes, des ustensiles, des figures, des signes,

des symboles, le tout en pierre, non pas sur un seul point, mais sur beaucoup », et son éditeur écrivait en 1849 : « Non seulement les traces d'une race d'hommes antédiluviens ont été retrouvées, mais ces traces prouvent que ces hommes avaient leurs arts, leur religion, leurs signes symboliques, leur langue hiéroglyphique. Parmi ces signes, l'auteur crut reconnaître les types primitifs des dolmens et des pierres posées dites pierres druidiques, et cette assimilation n'est pas la moins curieuse, ni la moins vraisemblable. »

Et plus loin : « L'étude de ces signes de pierre jusqu'alors dédaignés ou inaperçus donnera peut-être la clef d'une langue hiéroglyphique qui fut celle d'un peuple séparé de nous par un déluge et par une série de siècles dont l'imagination humaine ne peut pas apprécier le nombre. »

Quel singulier mélange de divagations et de vérités ! En donnant ses collections à l'État, Boucher de Perthes fut un des fondateurs du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain. Il y a deux parts dans ces collections : l'une qui renferme des preuves sérieuses et décisives de l'ancienneté de l'homme, l'autre qui pour la gloire de Boucher de Perthes doit demeurer cachée au fond des tiroirs. C'est merveille que les égarements de sa raison n'aient pas discrédité ses idées justes et ses observations fécondes.

Le bon sens public n'hésita pas un instant : les erreurs n'eurent aucun crédit et restèrent dans l'obscurité. Les vérités furent accueillies, applaudies et défendues. Encouragé par les Blainville, les Cordier, les Brongniart, Boucher de Perthes continua ses patientes investigations. Il était assez près de Paris, dans une région fréquentée, sur la route de Londres ; un certain nombre d'hommes instruits, venus chez lui presque par hasard ou pour le combattre, s'en retournaient frappés de ce qu'ils avaient vu. Quelques-uns se mirent à l'œuvre, trouvèrent à leur tour et proclamèrent ce qui devenait à leurs yeux la vérité. Parmi les premiers disciples de Boucher de Perthes, il est juste de mentionner le docteur Rigollot, d'Amiens, dont un mémoire commença à appeler une attention sérieuse sur les carrières de Saint-Acheul. Cette adhésion se produisait au moment où l'on allait jusqu'à nier que les haches de ce gisement fussent travaillées. L'éveil une fois sérieusement donné, les explorations commencèrent partout. En Angleterre, Falconer, Prestwich, etc., trouvaient à leur tour des silex taillés associés à des animaux d'espèce perdue. Ils venaient alors explorer aussi le bassin de la Somme, les environs d'Abbeville et d'Amiens. M. Prestwich

faisait à la Société royale de Londres une déclaration solennelle : « La non-existence de l'homme sur la terre jusqu'après les derniers changements géologiques et l'extinction des mammouth et autres mammifères gigantesques était presque considérée comme une chose manifeste et un fait établi. Mais maintenant cet article de foi de la science doit être revisé, et voici les instruments travaillés de main d'homme, découverts dans les profondeurs du globe. » Parmi les prosélytes du modeste et savant Abbevillois, il faut placer au premier rang l'illustre géologue Lyell dont l'adhésion eut un grand retentissement (1859).

L'heure est enfin venue. A la Société géologique de France, à l'Académie des sciences, les communications jusque-là rares et accueillies avec défiance vont se multiplier et gagner à la cause de l'ancienneté de l'homme les plus réservés et les plus éminents.

C'est d'abord M. Albert Gaudry, mandataire du Muséum d'histoire naturelle, déclarant qu'il a trouvé personnellement neuf haches parfaitement en place dans le diluvium. Au milieu du banc où il a rencontré ces haches, et presque en contact avec elles, il a recueilli quelques ossements d'animaux fossiles. C'est M. Desnoyers, répudiant ses doutes d'autrefois et disant qu'il a constaté que le dépôt paraît fluviatile et non dû à un phénomène violent. C'est M. Hébert affirmant que les assises dans lesquelles MM. Prestwich, Gaudry, Desnoyers, etc., viennent de trouver des silex taillés, sont très certainement quaternaires et non remaniées.

Il faut lire dans un discours de Boucher de Perthes l'historique de ce mouvement de l'opinion. Naturalistes et littérateurs, archéologues et artistes, philosophes et historiens, les hommes les plus éminents de l'Europe font le pèlerinage d'Abbeville ; chaque jour de ces années les graviers de la Somme sont interrogés. Leur réponse ne laisse aucun doute ; les conversions se multiplient et dans les Académies, dans la Presse entière, malheureusement aussi dans les Églises, la question est à l'ordre du jour. On se ferait difficilement une idée de l'émotion qui régnait partout.

Le marquis de Vibraye prend place parmi les défenseurs d'une cause juste. Après avoir déclaré, prouvé que le diluvium renferme des débris humains, il signale des faits nouveaux et notamment la présence des propres dépouilles de l'homme parmi les ossements fossiles de la caverne d'Arcy-sur-Yonne.

Édouard Lartet, bien connu par ses recherches dans le gisement de Sansan (Gers) et autres localités, par sa découverte ou ses descriptions de singes anthropoïdes tertiaires de Sansan

et de Saint-Gaudens, était mieux qu'un autre préparé à s'occuper de ce sujet. Il appela d'abord l'attention *sur des os fossiles portant des empreintes ou entailles anciennes et attribuées à la main de l'homme* (1).

Il terminait sa note par ce remarquable passage :

« En procédant ainsi par l'observation attentive de la marche

1 2

FIG. 10. — Silex taillé de Saint-Acheul (Somme).
1. Face. — 2. Profil.

de l'organisation dans sa coordination avec la lenteur toujours agissante des grandes révolutions du globe, on parvient aisément à ressaisir la trace des progressions réelles de la nature. De même, lorsqu'on cherche à se rendre compte de certains contrastes que nos premières impressions rapporteraient à

(1) Société géologique, 6 mai 1860, p. 492.

des changements soudains et violents, on arrive presque toujours à les expliquer par des gradations analogues et sans qu'il soit besoin de recourir à ces hypothèses trop souvent invoquées de perturbations excessives, de crises générales entraînant l'anéantissement des êtres animés, et par suite, nécessitant des rénovations organiques aussi peu compréhensibles. »

Nous touchons au moment où les mots *diluvium, antédiluvien* seront rayés de la terminologie géologique rigoureuse et où ce qu'on appelait le *déluge* apparaîtra comme une longue période de l'histoire de la Terre, caractérisée par des événements climatériques et géographiques spéciaux, entraînant une lente évolution de la faune et de la flore.

Lartet, en octobre 1860, explore une station humaine près du bourg d'Aurignac (Haute-Garonne) ; l'année suivante, il publie ses conclusions. Il décrit un foyer dont les cendres contenaient encore des rejets de cuisine et des débris d'industrie ; les animaux qui avaient servi de nourriture à l'homme sont nombreux ; les ossements et les silex travaillés, variés et curieux. A la lumière que donne cette étude, Lartet passe en revue tous les gisements analogues, depuis ceux de Tournal et de ses émules, jusqu'à ceux du Dr Fontan à Massat (Ariège) et autres. Puis, établissant que « la disparition des espèces animales considérées comme caractéristiques de la dernière période géologique a été successive et non simultanée », il signale « un moyen d'établir à la fois et la chronologie relative des dépôts fossilifères non stratifiés, et leurs rapports de synchronisme avec les bancs diluviens dont les relations géognostiques sont nettement définies ». Il propose une chronologie paléontologique. « Nous aurions ainsi, dit-il, pour la période de l'humanité primitive, l'âge du grand ours des cavernes, l'âge de l'éléphant et du rhinocéros, l'âge du renne et l'âge de l'aurochs (1)... »

La suite des recherches dans ces dernières années a jeté quelques doutes sur la succession telle quelle de ces espèces éteintes ou émigrées ; cependant la méthode indiquée par ce paléontologiste était sûre, le principe excellent. Les mémoires de Lartet eurent la plus grande et la plus heureuse influence. Ils donnaient aussi des leçons de prudence : « Mais ces divisions systématiques, en tant qu'elles seraient applicables à une région donnée, perdraient souvent toute valeur en dehors de ces limites... Il en serait de même de la méthode archéolo-

(1) *L'Homme fossile dans la Haute-Garonne* (Soc. polymathique de Paris).

gique (1). » Sages conseils qu'on a souvent perdus de vue.

A partir de ces publications, le mouvement se généralise. Dans toute la France, les cavernes, les abris sous roches, les alluvions des vallées, les plateaux sont ardemment explorés. Les fouilles sont partout fécondes, les faits s'accumulent, la paléontologie humaine prend place au rang des sciences et met à contribution un grand nombre de branches du savoir humain.

A l'imitation de la France et de l'Angleterre, les autres nations se laissent entraîner dans la voie nouvelle. L'histoire primitive de l'humanité elle-même est entrevue riche de détails et d'un intérêt palpitant.

La coexistence de l'homme avec les espèces éteintes et par suite l'ancienneté de cet homme quaternaire : tels étaient les faits acquis. Mais il semblait qu'on eût toujours le droit de formuler quelques réserves, tant que l'on ne découvrait pas dans le soi-disant diluvium l'homme fossile lui-même, son squelette ou les débris de ses ossements.

Cette lacune paraissait de plus en plus sensible à mesure qu les autres trouvailles se multipliaient; le 23 mars 1863, Boucher de Perthes retirait des graviers d'Abbeville une demi-mâchoire inférieure humaine. La nouvelle fit grand bruit, d'autant plus que MM. Falconer et de Quatrefages, accourus à Abbeville pour contrôler sur place toutes les circonstances de la découverte, publièrent, au retour, des conclusions opposées : le savant français accepte les faits comme véritables et bien interprétés. « C'est aux convictions ardentes, à la persévérance infatigable de M. de Perthes qu'on aura dû cette double découverte (de fossiles humains et de haches taillées), une des plus importantes à coup sûr que pussent faire les sciences naturelles. » D'autre part, M. Falconer explique dans le *Times* qu'il y a eu fraude, supercherie habilement préparée, et que cette affaire servira au moins à donner une leçon de prudence aux naturalistes qui s'étaient laissé tromper par des imposteurs.

Partagés ainsi d'opinion, mais également désireux de connaître la vérité, MM. Falconer et de Quatrefages résolurent d'ouvrir en commun une enquête à laquelle prendraient part quelques-uns de leurs confrères. En définitive, un véritable congrès se tenait peu de jours après à Paris d'abord, puis à Abbeville, et réunissait, sous la présidence de M. Milne-Edwards, quelques-uns des savants les plus considérables de la Société royale de Londres, de l'Institut, de la Société géologique.

(1) *L'Ancienneté de l'homme*, appendice de sir Ch. Lyell, 1864, p. 246.

M. Prestwich vit ses doutes disparaître ; l'assemblée reconnut l'authenticité de la découverte de la mâchoire et accorda sa haute sanction aux déclarations de Boucher de Perthes.

Je ne puis pas insister ici sur les suites de ce débat solennel. Les savants anglais, de retour à Londres, revinrent l'un après l'autre sur leur déclaration signée. On lira, si l'on veut, cette singulière histoire dans le troisième volume des *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, 1864.

Que la mâchoire soit ou non authentique, c'est-à-dire ancienne ou récente, qu'un certain nombre de haches aient été fabriquées par les ouvriers, cela importait peu. Il y avait dès cette époque assez de haches vraies recueillies bien en place dans les dépôts intacts. La question de l'homme fossile était définitivement tranchée.

Cependant un homme dont le nom figure parmi ceux des meilleurs géologues refusa constamment son adhésion.

Élie de Beaumont, se croyant à cet égard l'interprète de Cuvier, prononçait, au nom du génie de son maître, des oppositions exagérées : L'homme n'existait pas dans les terrains diluviens et les dépôts de la Somme étaient, selon lui, meubles et remaniés... Il n'en fournit jamais les preuves positives ; la science marcha quand même et surtout malgré les attaques brutales ou spirituelles qu'on n'épargnait pas aux novateurs dans certains milieux. Mais, je le répète, tout débat était devenu superflu : l'homme quaternaire s'imposait.

Selon l'expression de M. de Quatrefages, « cette démonstration, préparée sans doute par des faits antérieurs, n'en est pas moins toute moderne. C'est un des remarquables progrès qu'ait à enregistrer l'histoire scientifique de la seconde moitié de ce siècle (1). »

Qu'importent maintenant les chiffres précisant l'antiquité de notre espèce. Les limites dans lesquelles on prétendait la maintenir sont brisées. Cela suffit.

Les graviers de la vallée de la Somme n'étaient pas seuls à occuper l'attention des savants. La fièvre des recherches préhistoriques régnait en France et dans la plupart des pays voisins. Comme on l'avait vu trente ans auparavant, les naturalistes du Midi en tête desquels il convient de citer MM. Paul Gervais, Noulet, Félix Garrigou, P. Cazalis de Fondouce, favorisés par les richesses naturelles de leur région, signalaient à l'envi de nombreuses découvertes.

(1) *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, 1867, p. 189.

Le directeur de l'École de médecine de Toulouse, Ed. Filhol, créait le premier musée de paléontologie humaine.

En septembre 1864, M. Gabriel de Mortillet fondait la première revue spéciale : *Matériaux pour l'histoire de l'homme,* et devenait ainsi le conseiller le plus dévoué et le plus précieux de tous ceux qui s'attachaient à la paléoethnologie. Sur ses instances, les naturalistes italiens, réunis à la Spezzia, jetaient les bases d'un *Congrès international* pour les études préhistoriques. Ce congrès débutait brillamment en Suisse et prenait toute sa valeur à Paris, en 1867, pendant l'Exposition universelle où, pour la première fois, étaient groupées les premières œuvres de nos lointains ancêtres.

C'est à ce moment et surtout à ce congrès que l'on entendit parler sérieusement de l'*homme tertiaire.* Dans un rapport déjà cité, M. de Quatrefages s'exprimait en ces termes : « La science semble prête à faire un pas de plus et à reculer l'existence de l'homme au delà de la période quaternaire. Les faits sont sans doute jusqu'ici peu nombreux; ils prêtent aux incertitudes, aux interprétations, et moins que personne nous sommes pressés de conclure. Mais il est déjà permis de pressentir de nouveaux pas en avant dans la voie si récemment ouverte, et de penser que les terrains tertiaires nous réservent des découvertes analogues à celles que je viens de rappeler. »

Ces paroles sont encore exactes. Vingt ans après nous ne pouvons y ajouter un mot. La paléontologie est depuis lors restée stationnaire en ce qui concerne l'homme; seulement, avec le concours de la stratigraphie, elle a éclairé plus largement les temps quaternaires et elle a donné le niveau des plus anciennes œuvres de l'homme non contestées. De son côté, l'anthropologie a fait mieux connaître les races humaines actuelles et anciennes. L'archéologie a reconquis dans le domaine des vieilles civilisations orientales tout un passé prodigieux.

En même temps les naturalistes ont mis en évidence une question plus grave que celle de l'ancienneté de l'homme. Ils ont abordé, avec les nombreux moyens d'investigation dont disposent la zoologie et les sciences auxiliaires, le problème de l'origine de l'homme.

Nous n'insisterons pas à présent sur les hypothèses et les théories qui se disputent l'opinion. Plusieurs auteurs n'ont pas toujours voulu se maintenir sur le terrain scientifique. Les incursions sur le domaine des religions ont provoqué de vaines controverses. Toutefois ces fautes ne suffisent pas à justifier les appréhensions de certains naturalistes et surtout

des lettrés. Leur méfiance des investigations scientifiques destinées à résoudre un problème inéluctable ne sera pas une des moindres surprises de leurs successeurs.

Au commencement de ce chapitre, nous rappelions que les anciens ont eu le pressentiment, si l'on peut ainsi parler, de l'histoire primitive de l'humanité et de sa civilisation préhistorique. En le terminant, nous reviendrons vers eux et nous les citerons encore.

Virgile, dans un de ses plus beaux passages, a une vision vague et confuse de la réalité des choses. Il chante le printemps éternel qui jadis régnait sur la terre. C'est à un pareil moment que nous plaçons aujourd'hui l'existence des premiers hommes, ou plus justement de nos ancêtres tertiaires :

Ver illud erat, ver magnus agebat orbis...

Et cependant à nulle autre époque le mot du grand poète ne fut plus vrai :

Labor improbus et duris urgens in rebus egestas.

« Sans doute on ne saura jamais rien sur les événements alors que les hommes combattaient contre le mastodonte, ou que les peuplades guerroyaient contre les peuplades, ou que les races supérieures commençaient à envahir le sol et à exterminer ou à disperser devant soi les races inférieures : ils sont effacés à jamais de la mémoire. » Littré, dans la suite de ses *Études d'histoire primitive* (1), expose comment on peut suppléer à ce silence par l'étude comparative des sociétés sauvages qui ont existé ou qui existent sur le globe, et par l'étude des monuments de l'antique industrie.

Puis il recommande ces recherches aux méditations des historiens. « Une lumière s'est projetée sur le passé ; une lumière plus indécise, mais réelle pourtant, s'est projetée sur l'avenir. Quand les races humaines ont débuté sur la terre, il était incertain si l'empire devait leur en appartenir ; quand elles ont combattu entre elles pour le sol, pour les eaux, pour la conquête, il était incertain qu'il dût jamais sortir de là que des sociétés partielles, cantonnées et ennemies. Aujourd'hui la terre est conquise, et l'humanité absorbe peu à peu les sociétés partielles et les entraîne vers un but commun. »

Littré ne saurait être plus modéré dans ses prévisions. Mais elle est bien faible encore la lumière projetée sur l'avenir ! D'au-

(1) Revue des Deux-Mondes, mars 1858.

tres se sont laissé séduire par une trompeuse apparence, et parce que nous constatons une complication et un perfectionnement immense dans l'industrie depuis les plus grossiers et les plus simples outils de pierre jusqu'aux merveilles de la vapeur et de l'électricité, ils ont admis que ce développement sera illimité. Le progrès serait une loi de la nature. La civilisation, à l'abri de tous les désastres, grandirait jusqu'au dernier jour de l'humanité. Que dis-je? Envisageant l'évolution de la vie sur la terre comme devant aboutir toujours à des êtres de plus en plus supérieurs, on suppose que l'homme n'est pas le dernier mot de la création.

Chacun a pu rêver ainsi. Mais peut-être une observation plus attentive des faits aurait calmé cet enthousiasme et réduit ces espérances. Les facultés de l'esprit humain ne semblent point participer au progrès. Il est impossible de prouver qu'un enfant des tailleurs de silex serait incapable de s'instruire et de se développer aussi bien que nos enfants. Qui voudrait affirmer que l'art sera un jour plus grand que du temps de Phidias et de Praxitèle? Qui pourrait admettre que l'intelligence d'un Newton ou d'un Descartes, capable de saisir les lois et l'harmonie du monde, peut être perfectionnée?

Paléontologie, archéologie préhistorique, ethnographie comparée, toutes les sciences en vain laborieuses et obstinées laissent intact le mystère de l'humanité, de son intelligence et de sa destinée.

CHAPITRE II

ÈRE TERTIAIRE

INCERTITUDE DES ORIGINES DE L'HUMANITÉ

L'histoire de la Terre est, comme celle de l'humanité, marquée par des événements qui ont la valeur de dates. Elle est ainsi susceptible de coupures. On a pu l'encadrer dans une série de grandes divisions suffisamment reconnaissables sur tout le globe.

On distingue ainsi quatre groupes comprenant l'ensemble des formations sédimentaires (1).

Le groupe *primaire* qui voit les origines mystérieuses de la vie, amène ses manifestations intenses et variées à un niveau relativement très élevé; cependant une grande distance sépare ses types organiques de ceux du temps présent.

Le groupe *secondaire* voit apparaître les précurseurs du monde organique actuel.

Le groupe *tertiaire* n'offre pour ainsi dire plus que des types modernes dans sa faune et sa flore.

Le temps où nous sommes et qui n'aurait pas mérité de former une grande division sans la présence de l'homme, c'est l'ère *quaternaire* ou moderne.

Les terrains primaires ont gardé les vestiges des premiers êtres tels qu'ils pouvaient exister dans des océans immenses et sur des terres basses et rares, jouissant d'une température très chaude sous une atmosphère surchargée de vapeurs, sombre et lourde. Les poissons nombreux et variés accompagnent les êtres plus inférieurs. Les premiers reptiles se montrent, mais ils ne se développeront qu'à la période suivante. Des mammifères petits et rares se rencontrent déjà à la base du

(1) *Traité de géologie*, par A. DE LAPPARENT. Paris, 2e édition. Nous avons fait à ce bel ouvrage des emprunts presque textuels.

secondaire, leur règne viendra beaucoup plus tard dans le tertiaire. On constate pour les plantes une évolution parallèle. Elles sont aussi forcément en rapport avec le degré de lumière et de chaleur, et avec la nature du sol.

Ces groupes n'ont pas la même importance et le primaire représente quant à la durée quelque chose d'équivalent à l'ensemble des autres.

On ne peut pas fixer un chiffre pour indiquer la quantité de siècles qui correspond à chacun d'eux, mais tout prouve que ces nombres, s'ils étaient connus, seraient l'équivalent de ceux qui nous sont révélés par l'astronomie et qui écrasent par leur grandeur les minuscules divisions chronologiques en rapport avec l'étendue de notre vie et de nos périodes historiques.

L'ère tertiaire doit être l'objet de notre plus grande attention. Elle est elle-même subdivisée en trois parties : éocène, miocène, pliocène, formées chacune d'un certain nombre d'étages ou terrains, dont il est inutile de donner ici les noms.

La terre continue à se séparer des eaux. Le mouvement d'émersion de l'Europe, à peine commencé à la fin de l'ère secondaire, va désormais s'accentuer et les diverses phases en seront marquées par le soulèvement de hautes chaînes de montagnes. Les Pyrénées surgissent à la fin de l'éocène, les Alpes à la fin du miocène.

L'activité interne, endormie depuis si longtemps, se réveille en donnant lieu à des manifestations grandioses dont les phénomènes volcaniques actuels ne sont plus qu'un écho très affaibli. Des splendides volcans du Plateau central, il ne reste que les cratères démantelés et quelques sources d'eau thermale.

L'accroissement des masses continentales et la variété des conditions qu'elles offrent désormais, l'abaissement continuel du climat de la Terre et les différences de plus en plus sensibles soit entre les latitudes, soit d'une saison à l'autre, se traduisent par un changement continuel dans la flore et la faune.

Les mammifères qui se montrent dans l'éocène sont encore très inférieurs. Ce sont les aplacentaires ou marsupiaux dont les petits ne se développent pas complètement dans le sein de la mère et doivent faire un séjour dans une poche spéciale. A côté d'eux commencent quelques mammifères d'un degré plus élevé, ou placentaires, dont les petits naissent dans un état parfait. Les oiseaux véritables sont communs. Le règne des insectes est arrivé, les papillons se montrent avec les premières fleurs aux nuances éclatantes.

Le miocène supérieur voit véritablement l'apogée du monde organique. L'Europe était encore profondément pénétrée par des bras de mer découpant de longues presqu'îles. De grands lacs d'eau douce alternaient avec les bassins maritimes; son climat était celui de Madère et du Japon méridional. La végétation ainsi favorisée offrait le plus merveilleux spectacle : « La vie ne disparaissait pas de ces forêts primitives... Elle réalisait en Europe le tableau de ces zones bénies où de nos jours la végétation ne perd jamais son activité (1). »

Les mammifères sont alors dans toute leur splendeur (2). Les ruminants, les solipèdes, les proboscidiens étaient prodigieusement variés. Quelques-uns atteignent des tailles colossales. Ils formaient d'immenses troupeaux semblables à ceux qui arrêtent pendant des heures la marche des voyageurs au centre de l'Afrique.

Le pliocène voit le déclin de cet épanouissement de la nature. Les modifications du climat s'accentuent : il varie selon les saisons. Les plantes vivaces, un grand nombre de celles à feuilles caduques prennent l'une après l'autre le chemin de l'exil. Les grands quadrupèdes terrestres sont en voie de diminution; les bêtes si variées qui leur faisaient cortège vont choisir à leur tour le pays qui leur permettra de survivre.

Toutes ces plantes, tous ces animaux ne sont pas encore les nôtres, ce ne sont pas les espèces actuelles; mais presque tous les genres que nous avons aujourd'hui sont déjà représentés.

L'ère quaternaire vient ensuite continuer l'œuvre de décadence qui persiste sous nos yeux et que nous avons le fatal pouvoir d'activer.

Une loi générale régit la succession des êtres vivants. Les espèces, les genres, les familles elles-mêmes ont une vie distincte à peu près comme les individus; on les voit apparaître, se développer, décliner et mourir. Leur longévité est en proportion inverse de leur perfection. Il y a des mollusques de nos mers qu'on trouve déjà dans les dernières assises secondaires, certaines de nos plantes existaient plus anciennement encore.

Les animaux dont les fonctions sont les plus élevées ont nécessairement un organisme plus compliqué; et puisqu'ils sont composés de pièces plus variées, ils ont plus de parties susceptibles de changements.

« Ce ne sont pas les rois des temps géologiques, dit M. Gau-

(1) G. de Saporta : *Le Monde des plantes avant l'Homme.* Paris.
(2) A. Gaudry : *Les Enchaînements du monde animal.* Paris, 1878.

dry, qui ont duré le plus longtemps : ce sont des êtres mixtes, à caractères peu saillants, petits, chétifs. »

Cependant il n'est pas permis d'isoler un pays et ses fossiles, pour en tirer des conclusions absolues. Quand une forme vivante apparaît brusquement, on peut parfois vérifier qu'elle vient d'une autre région. Quand elle disparaît, on ne peut affirmer qu'elle est éteinte, elle peut avoir émigré. Elle reparaît quelquefois après un certain intervalle, soit identique, soit modifiée, et dans ce dernier cas, elle porte ordinairement l'empreinte des climats, des milieux différents qu'elle a traversés et subis. De sorte que la séparation des étages ou des sous-étages a été surtout le résultat des déplacements de faune et de flore, et enfin l'histoire de tous les êtres se complique pour chaque moment d'une question de géographie.

Les observations des géologues ont fait disparaître la théorie des révolutions du globe et des créations successives qui constituait il y a cinquante ans un sérieux avancement de la science. En revanche, on a vu s'accentuer la croyance à la parenté de certaines espèces, à leur filiation, aux enchaînements du monde organique. La doctrine de l'Évolution entrevue par Linné et par Buffon fut mise en évidence par Lamarck autant que le permettait la science de son temps; elle a pris de nos jours un développement immense. Toutefois, parmi les naturalistes les plus autorisés, beaucoup réservent encore leur adhésion et se bornent à constater les affinités et les analogies des êtres et les faits nombreux à l'appui de l'invariabilité de l'espèce.

Les procédés par lesquels ont pu se produire les transmutations d'espèces sont loin d'être déterminés. Les transformistes ne sont pas d'accord sur les points les plus importants.

Pour Darwin, l'évolution s'explique par l'influence qu'exerce la sélection naturelle, conséquence nécessaire de la lutte pour la vie qui donne la victoire au plus fort, au mieux doué. Le perfectionnement lent mais continu des organismes résulte de ces batailles incessantes. C'est donc la doctrine du progrès indéfini et fatal.

M. Carl Vogt a combattu la théorie darwiniste. Pour lui, tout progrès dans une direction donnée est accompagné sinon de recul, tout au moins d'arrêts plus ou moins marqués dans d'autres directions.

M. de Quatrefages a fait une très heureuse comparaison à propos d'un désaccord plus grave. « Pour Darwin, dit-il (1), le

(1) Comptes rendus de l'Académie des Sciences, 1883.

développement de la vie sur la terre peut être représenté par un arbre qui a grandi peu à peu, multipliant ses bourgeons, acquérant d'âge en âge de nouvelles branches. De ces bourgeons, beaucoup ont avorté; de ces branches, beaucoup sont mortes et sont tombées. Ces dernières se retrouvent dans les couches géologiques où elles constituent les fossiles, tandis que l'*arbre de la vie,* continuant à pousser, a couvert le globe entier de ses ramifications sans cesse renouvelées et de plus en plus robustes et brillantes.

« Eh bien! à cet arbre unique représentant tout le passé, tout le présent et même l'avenir de la création organique, les travaux de MM. Gaudry et Carl Vogt substituent un bosquet composé d'arbres différents dont il reste à déterminer le nombre et les essences.

« Enfin, tandis que le principe de la divergence domine dans la théorie de Darwin, qui admet que l'espèce à mesure qu'elle se caractérise s'éloigne de plus en plus de ses congénères, le principe de la convergence paraît aussi vrai à M. Vogt qui pense que des souches distinctes peuvent donner naissance à des séries qui se rapprochent au point que nous plaçons aujourd'hui dans la même classe, dans le même ordre et peut-être dans le même genre, des espèces dont les ancêtres remontent à des souches originelles différentes. »

Ces notions générales vont nous permettre de comprendre la question des origines de l'humanité.

Et d'abord il faut savoir ce qu'est l'homme. « Nous savons, à n'en pas douter, qu'envisagé au point de vue anatomique et physiologique, l'homme n'est autre chose qu'un mammifère, rien de plus, rien de moins. » Ainsi s'exprime M. de Quatrefages, qui d'ailleurs fait à l'espèce humaine l'insigne honneur de constituer avec elle seule un des règnes de la nature, le règne humain au-dessus du règne animal et du règne végétal. Presque tous les autres zoologistes ne croient pas que les phénomènes de moralité et de religiosité, qui sont les seules bases de cette classification, soient suffisants à la justifier.

Pour un autre naturaliste, M. Carl Vogt, l'homme constitue seulement un ordre distinct. Pour Broca, il fait partie de l'ordre des Primates et forme la première famille de ce groupe. Il est le premier des premiers. « Cela peut bien suffire à son ambition et à sa gloire (1). »

(1) *L'ordre des Primates, parallèle anatomique de l'homme et des singes* (Bull. de la Soc. d'anth. de Paris, 2e sér., t. IV, pp. 228-401).

Quoi qu'il en soit, les animaux que toute classification met dans son voisinage immédiat, ce sont les primates, les singes, subdivisés en anthropoïdes, pithéciens et cébiens.

Si l'on ne considère que l'ensemble de la structure organique, l'homme, les anthropoïdes, les pithéciens, et les cébiens ne sont pas également espacés. La distance est d'autant plus grande que l'on s'éloigne de l'homme. Mais c'est le contraire, si aux considérations de l'anatomie on joint celles de la physiologie. Alors le plus grand intervalle est en haut et non pas en bas de la série : il est entre l'homme et l'anthropoïde.

Dans les familles de primates prises isolément, on ne constate aucune série de filiation ou de dérivation. Ainsi, dans les anthropoïdes, il n'est pas possible d'établir une hiérarchie entre l'orang, le chimpanzé, le gorille, tous supérieurs aux gibbons. Chacun d'eux a des caractères particuliers qui le rapprochent de l'homme ; mais cette tendance accuse des voies différentes et si l'on prend auprès des embryologistes des renseignements positifs, on acquiert la preuve que l'homme ne peut être dérivé d'aucun singe. Mais comme le jeune singe se rapproche beaucoup plus de l'enfant humain que le singe adulte ne se rapproche de l'homme adulte, il paraît possible que les deux types aient surgi d'une souche commune et lointaine.

Quels éclaircissements va nous donner la paléontologie ! Cuvier ne connaissait aucune découverte de singe fossile. Aujourd'hui on en a signalé une quinzaine. Cela prouve que l'on doit, en un pareil sujet, savoir attendre et du moins conclure avec beaucoup de réserves.

La plupart des singes fossiles nous sont connus par de petits fragments, mais ce que nous en possédons suffit pour faire la lumière sur quelques points très essentiels.

Les types principaux se montrent constitués dès le milieu de l'époque miocène. Ainsi, en fait d'anthropoïdes, Lartet a décrit le *Pliopithecus antiquus* de Sansan (Gers), très probablement voisin des gibbons, et le *Dryopithecus Fontani* de Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Ce dernier est, d'après M. Gaudry, un « singe d'un caractère très élevé, se rapprochant de l'homme par plusieurs particularités et qui s'en éloignait en même temps par des différences essentielles ».

Plus récemment, on a trouvé, mais dans le pliocène des monts Siwalick de l'Inde, une autre espèce de forte taille, le *Palæopithecus sivalensis*, qui se rapprocherait à la fois du chimpanzé et de l'orang actuel.

Le seul singe dont on ait le squelette entier, le *Mesopithecus*

pentelici (G.), découvert par M. A. Gaudry à Pikermi près d'Athènes, appartient pour le crâne aux semnopithèques, pour les membres aux macaques, c'est-à-dire qu'il augmente d'un type intermédiaire la série des pithéciens.

Lorsque nous aurons ainsi constaté que l'époque miocène a amené le type simien au niveau qu'il occupe actuellement, et même à un niveau supérieur, ce qui est très grave, nous n'aurons pas élucidé la question des origines. La situation qu'il faut expliquer aujourd'hui existait tout entière dès cette époque : non seulement les divisions actuelles des primates étaient établies ; mais la répartition des familles et des genres était déterminée comme à présent. Ainsi les singes de l'Amérique, avec 36 dents, étaient tout à fait distincts déjà de ceux de l'ancien monde avec leurs 32 dents. Les deux hémisphères terrestres étaient déjà séparés.

Si nous trouvons de grands anthropoïdes au pied des Pyrénées ou des monts de l'Inde, c'est qu'il y avait là un climat pareil à celui des contrées chaudes et plantureuses qu'affectionnent aujourd'hui l'orang, le chimpanzé, le gorille.

On a rencontré quelques rares ossements de chacune de ces espèces éteintes une ou deux fois seulement au milieu des nombreux débris des animaux contemporains. Elles étaient sans doute reléguées dans un habitat restreint, elles y vivaient clairsemées, selon l'usage de nos anthropoïdes modernes.

Quant à l'homme, aucun document ne vient établir sa généalogie. Si d'un côté les primates supérieurs du miocène et du pliocène ont une physionomie plus humaine que ceux de nos jours, si d'autre part des ossements humains quaternaires ont quelques caractères simiens, cela n'est pas suffisant pour autoriser des conclusions.

Qui peut dire, en effet, s'il ne s'agit pas de deux rameaux venus de souches distinctes qui se rapprochent accidentellement !

L'homme, dans le monde organique, occupe une situation tout à fait exceptionnelle. M. de Quatrefages a eu grandement raison d'insister sur ce point d'une importance capitale et trop méconnue : l'homme est partout ; il était déjà sur les plus lointains rivages de nos deux mondes presque au début des temps quaternaires. Aucune autre espèce vivante, animal ou végétal, n'habite et n'habitait comme lui le globe à peu près tout entier.

Aucun autre mammifère n'avait à un tel degré le pouvoir d'employer la ruse, la force, l'intelligence la plus étonnante, de triompher de tous les obstacles, de vaincre les bêtes féroces, de franchir les montagnes et les déserts, de traverser les fleuves

et les mers, de se défendre contre le froid et la chaleur, d'appeler à son aide l'industrie, de s'organiser en société.

Il avait fait la conquête de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique et de l'Amérique durant le pliocène, sinon avant. A l'époque miocène, dans un paradis terrestre presque sans limite, il avait pu passer d'un continent à l'autre sans changer de climat, sans rencontrer ces conditions d'existence diverses que le Nord ou le Midi devaient lui imposer plus tard, et qui rendent aujourd'hui l'acclimatation si meurtrière.

Il ne faut point perdre de vue que le type humain, si tant est qu'il eut de l'unité à une époque plus reculée, se montre diversifié dès que nous le rencontrons, c'est-à-dire après le début de l'ère quaternaire. Certaines races étaient déjà fixées et portaient le sceau indélébile des milieux longtemps subis, de l'hérédité, du métissage, en un mot des agents connus et inconnus qui ont pu déterminer des variations plus ou moins profondes.

Si l'ère tertiaire ne s'ajoute pas au quaternaire, le naturaliste ne peut essayer de comprendre l'histoire de l'humanité sans tomber dans les inconséquences et les erreurs d'un polygénisme excessif.

Les Nègres en Afrique, les Négritos dans la Malaisie affirment par leur répartition à la surface du sol, leur origine tertiaire.

M. de Quatrefages l'a nettement affirmé. « Quand tout changeait autour de lui, l'homme ne pouvait rester immuable (1). » Mais nous ignorons l'historique des races, et aussi bien l'étendue de leur variabilité que leur degré d'ancienneté. Nous ne savons pas ce qu'était l'homme en plein tertiaire « lorsqu'il se trouvait en face de la création, armé seulement des aptitudes qui devaient prendre un si merveilleux développement (2) ».

Dans ces dernières années, surtout depuis 1867, on annonça souvent la découverte dans les couches tertiaires de France, d'Italie et des États-Unis d'ossements humains, d'ossements d'animaux, de pierres portant des traces du travail humain. Dans le Nicaragua et dans le Nevada, on a signalé des empreintes de pas moulés dans l'argile qui révéleraient la présence de l'homme pliocène; c'est ainsi que Robinson dans son île découvrit l'arrivée de Vendredi.

Toutes les découvertes observées dans l'ancien monde et, pour être plus vrai, en Europe, ont provoqué l'examen et la plupart n'ont pas résisté à la critique. Aucune d'elles n'a obtenu

(1) *L'Espèce humaine*, Paris, 1877, p. 179.
(2) *Idem*, p. 182.

l'adhésion de l'unanimité des géologues, ni même de la majorité d'entre eux.

Le tableau suivant donne l'indication des principales :

Pliocène.	Saint-Prest (Loir-et-Cher), M. Desnoyers.	Os incisés, silex taillés.
	Castenedolo près Brescia, M. Sergi. . .	Ossements humains.
	Monte-Aperto près Sienne, M. Capellini.	Os incisés.
Miocène.	Otta près Lisbonne, M. C. Ribeiro. . .	Silex taillés.
	Puy Courny près Aurillac, M. Rames (1).	Silex taillés.
	Thenay près Pontlevoy, M. l'abbé Bourgeois.	Silex craquelés, brûlés et taillés.

Saint-Prest abandonné par tous les auteurs, M. de Quatrefages excepté, aura eu le seul mérite de permettre à un savant regretté de poser la question de l'homme tertiaire dès 1863.

Castenedolo, sans doute parce que le gisement n'inspire guère confiance, n'a pas encore provoqué une discussion complète.

Monte-Aperto a la bonne fortune d'être vivement défendu par M. de Quatrefages. Mais M. de Mortillet a présenté contre ce gisement des objections très sérieuses.

Otta, Puy-Courny et Thenay fourniraient, d'après ce dernier, les seules traces certaines de nos ancêtres tertiaires.

M. de Mortillet les a mises en lumière avec une très grande habileté. Il est allé jusqu'à nommer le genre et l'espèce des précurseurs de l'homme, des *Anthropopithèques,* auxquels il les attribue (2).

M. de Quatrefages est à peu près de son avis en ce qui concerne Thenay, mais bien loin d'accepter les anthropopithèques, il croit que c'est à l'homme proprement dit qu'il faut attribuer la « retouche » des silex. Pour les autres localités, on ne risque rien, dit-il, en se renvoyant soi-même à plus ample informé (3).

Ajoutons que presque personne en Angleterre ni en Allemagne ne partage l'opinion des savants français, italiens et portugais dont nous avons cité les noms. Quelques belges ont récemment présenté comme tertiaires des silex taillés trouvés dans leur pays, mais leurs preuves géologiques paraissent insuffisantes.

La rareté de ces adhésions, ces contradictions, ces incertitudes sont graves. Quoi qu'on en ait dit, il n'y a pas à comparer l'historique de la question de l'homme tertiaire avec celui de la question de l'homme quaternaire. En ce qui concerne nos an-

(1) M. Rames a étudié et fait connaître le gisement, mais sans s'engager au sujet de la taille des silex.

(2) G. DE MORTILLET : *Le Préhistorique*, 1883, p. 25 et suiv.

(3) DE QUATREFAGES : *Hommes fossiles et hommes sauvages*, 1884, p. 14.

cêtres tertiaires, on ne constate aucune opposition systématique. Les esprits sont parfaitement préparés à recevoir la vérité, d'où qu'elle vienne, quelle qu'elle soit. Mais on veut des preuves positives, capables d'entraîner l'assentiment général.

S'il m'est permis de donner à mon tour mon opinion, je dirai que je n'ai jamais adopté les vues de mes maîtres et amis sur les os de Monte-Aperto, sur les silex de Puy-Courny. L'étude comparée des gisements, les recherches sur place, les discussions qu'ils ont provoquées, tous les documents apportés de divers côtés, ont fait peu à peu disparaître la bonne impression que j'avais d'abord ressentie à la vue des pierres de Thenay et d'Otta.

Les découvertes observées dans le Nouveau Monde ont commencé par se produire dans de mauvaises conditions. On les annonçait avec éclat, sans détails ; on ne voyait jamais venir les preuves géologiques. En outre, il s'agissait quelquefois d'objets fort bien travaillés, très variés et n'ayant aucune ressemblance avec les objets primitifs recueillis en Europe et qui passaient pour les plus anciens du monde. Or il semble maintenant établi par les travaux des géologues des États-Unis que ces découvertes méritent l'attention; elles se multiplient et nous promettent des indications précieuses (1).

(1) Journ. of the anthrop. Inst. London, 1888. — Matériaux, etc., p. 505, 1888.

CHAPITRE III

ÈRE QUATERNAIRE — PÉRIODE PALÉOLITHIQUE OU DE LA PIERRE TAILLÉE

Abandonnons ces nébuleuses perspectives et arrivons à l'homme des temps post-tertiaires que des découvertes précises, multipliées, indiscutables, ont mis en lumière, du moins dans une grande partie de l'Europe, car pour le reste du monde, nous n'avons que des renseignements tout à fait incomplets.

Nous avons vu que le pliocène est par excellence la période des précipitations atmosphériques et par suite des érosions. A sa fin, les principales vallées étaient déjà découpées jusqu'au cœur des massifs montagneux. Leur fond était tapissé d'alluvions et de graviers tandis que sur les plateaux s'étalaient des nappes de limon, témoins des cours d'eau formidables de ce temps-là, et qui ne devaient qu'en partie aux eaux de sources et de pluies leur ampleur et leur puissance.

La température était chaude encore ; les eaux, très abondantes partout, s'évaporaient aisément ; une très grande humidité surchargeait l'atmosphère. Nos montagnes étaient plus jeunes et partant plus intactes, plus volumineuses et plus hautes ; elles jouaient le rôle de condensateurs immenses. Elles recevaient des masses de neige qui se convertissaient en *névés* et formaient en définitive de vastes glaciers. Les vents du sud qui, secs et brûlants, dévorent aujourd'hui la glace sur les versants méridionaux, arrivaient, humides et tièdes, de l'Afrique alors plus arrosée. Ceux du nord et de l'est, où n'existait pas encore un froid intense, étaient tempérés.

C'est ainsi que déjà l'existence des glaciers dans les montagnes était parfaitement compatible avec celle d'une végétation luxuriante dans les plaines ; ce qui se voit de nos jours à la Nouvelle-Zélande.

On connaît mal les causes qui modifièrent le climat pliocène et

amenèrent un grand retrait des glaciers et dans la suite des oscillations si étendues de leurs masses renaissantes qu'on a pu distinguer les plus importantes et les noter comme des périodes séparées par les époques interglaciaires dont la géologie et la paléontologie démontrent la durée.

Je ne puis qu'effleurer ici tout ce qui touche à la géologie. J'indiquerai seulement que l'on a de nombreux moyens pour reconnaître et distinguer les traces d'un glacier disparu. Agissant comme un véritable fleuve, il descend avec une majestueuse

Fig. 11. — Un bloc erratique des environs de Foix (Ariège).

lenteur des sommets où il prend naissance dans les dépressions profondes, dans les cirques surtout. Il reçoit dans son sein où ils pénètrent à la longue, il garde à sa surface toutes les terres et les blocs qu'il rencontre ou qui se sont éboulés sur ses bords. Il les transporte dans la plaine ; et au contraire de l'eau courante qui roule les pierres d'un volume proportionné à ses forces, les arrondit, les use et les rapetisse jusqu'à les réduire en poussière, la glace peut conduire au loin un bloc énorme, sans altérer ses contours. Si le glacier vient à fondre, les *blocs erratiques* (fig. 11) sont abandonnés en chemin au premier endroit où ils ont touché terre et trouvé leur équilibre. Ils restent là comme des jalons qui permettent par l'étude de leur répartition à la surface du

sol et la recherche minéralogique de leur gisement originel de retracer l'étendue et la direction du glacier.

Les blocs dans la masse du glacier se froissent, se polissent sans s'arrondir, se raclent; les plus durs strient les plus tendres. Ces stries sont caractéristiques; certaines roches, telles que les calcaires, les gardent admirablement. On les voit aussi burinées sur les roches encaissantes du glacier, sur le fond et les flancs de la vallée qu'il a occupée. Ainsi armé d'instruments que la pression rend irrésistibles, le glacier efface les aspérités des roches des montagnes qu'il recouvre et il les polit; il leur donne des formes moutonnées d'un aspect tout particulier. Pendant sa période d'activité, il accumule à son extrémité inférieure, où il fond sans cesse, tout ce qu'il a charrié; s'il est en recul, ces amas se forment en échelons, s'étalent là où étaient ses bords, là où ses branches se rencontraient. Ce sont les *moraines* frontales, de fond, latérales, médianes, où l'on n'observe aucune stratification, où les blocs, les cailloux, les sables, les boues sont pêle-mêle, sans ordre de densité; ce sont souvent des formations gigantesques qui doivent ainsi leur naissance aux ruines de la montagne.

Mais elles-mêmes, en général, sont singulièrement déchues de leur ancienne puissance. Le glacier en fusion a fourni des masses d'eau torrentielle qui ont lavé, dégradé, entamé, emporté les moraines ou qui les ont simplement remaniées. Les dépôts sur les pentes, les blocs erratiques ont dégringolé au bas des vallées, dans les eaux courantes, et subi le même sort. Les agents atmosphériques ont effacé les stries, altéré le polissage. La terre végétale, les prairies, les forêts ont dissimulé tous les vestiges. Puis le glacier a reparu, recommençant son œuvre, sa marche en avant, ses oscillations, son recul, laissant de nouveaux et de semblables vestiges. Le géologue doit faire les plus grands efforts pour débrouiller ce chaos et reconstituer l'histoire d'un si grandiose phénomène.

Il lui manque surtout les éléments paléontologiques. Les dépôts glaciaires sont dépourvus de fossiles; on n'y rencontre ni ossements, ni coquilles. Il est extrêmement difficile de les relier aux alluvions pliocènes qui d'ailleurs exposées à de nombreuses causes de destruction n'existent plus qu'en lambeaux épars en général très loin des montagnes.

La grande période glaciaire pliocène n'était pas la première probablement; et certains indices porteraient à croire que les glaciers, si réduits de nos jours, ne resteront pas toujours confinés au sommet de nos plus hautes montagnes.

L'époque pliocène vit aussi le grand effort des feux souter-

rains. Les volcans du centre de la France étaient depuis longtemps en pleine activité et tandis qu'ils accumulaient leurs épaisses coulées sur un espace immense, ils élevaient très haut leurs cratères aujourd'hui démantelés et ruinés.

Les temps quaternaires verront la continuation de ce régime climatérique, chaud, humide et pluvieux, la suite de ces extensions glaciaires, la fin de ces éruptions volcaniques, les mêmes érosions et les mêmes remplissages. Aucun événement n'établit de séparation entre le tertiaire et le quaternaire. La faune fournit une transition parfaite. C'est donc uniquement par convention que les géologues arrêtent la fin du tertiaire aux alluvions de Saint-Prest que caractérise l'*Elephas meridionalis*, et les débuts du quaternaire aux alluvions interglaciaires de Chelles, vallée de la Marne, en France, de la vallée de l'Ouse en Angleterre, aux lignites de Durnten dans les Alpes. Plusieurs naturalistes font même commencer le quaternaire avec Saint-Prest.

Pendant la période interglaciaire, une faune magnifique occupe nos contrées. La France notamment est comme le rendez-vous des espèces du sud et du nord-est. Elle possède deux éléphants, l'*E. antiquus* probablement dérivé du *meridionalis* et l'*E. primigenius*, mal nommé puisqu'il est le plus récent des trois; deux rhinocéros, le *R. Merckii* sans doute fils du *leptorhinus* et le *R. tichorhinus;* un hippopotame qui paraît être le successeur direct de celui qui caractérise le forest bed, en Angleterre, et Saint-Prest. Ces pachydermes de taille excessive étaient entourés d'une quantité d'autres espèces. Les cervidés sont moins nombreux cependant que dans la période antérieure.

Il va sans dire qu'un tel mélange d'espèces qui ont des affinités avec d'autres plus anciennes ou plus récentes de l'Asie ou de l'Afrique, faites les unes pour les climats chauds (*Elephas antiquus*, *Rhinoceros Merckii*), les autres pour les climats glacés (*E. primigenius*, *Rh. tichorhinus*, *Cervus tarandus*), soulève une foule de questions que les progrès de la paléontologie éclairent chaque jour davantage. On est obligé d'admettre qu'il y avait encore des liens entre l'Europe et l'Afrique par Gibraltar, par la Sicile, et aussi entre l'Europe et les îles Britanniques. Cette géographie quaternaire est également à l'étude. Elle est singulièrement compliquée par ce fait que les masses continentales, grossies à certains moments par les glaciers, exhaussaient dans leur voisinage, en vertu des lois de l'attraction, et inégalement les eaux de l'Océan et des grandes mers.

Les oscillations du sol qui s'effectuent encore sous nos yeux jouaient peut-être un rôle plus efficace.

Enfin la partie habitable des terres était limitée par les glaciers. Il y avait encore à la place de la Baltique et des pays voisins le grand glacier qui des Alpes Scandinaves descendait en éventail jusqu'au milieu de l'Europe, de la Hollande à la Russie. Le glacier du Rhône avait 800 mètres de glace au-dessus du niveau actuel de lac de Genève et atteignait les points où sont Lyon, Bourg et Vienne. Celui de la Garonne, plus modeste, avait 700 mètres d'épaisseur dans la vallée de la Pique, à Bagnères-de-Luchon, et près de 50 kilomètres de longueur.

Les alluvions quaternaires, singulièrement réduites, couvrent encore de vastes surfaces. Elles sont souvent fossilifères.

On peut évaluer, en outre, leur âge relatif suivant la position qu'elles occupent au fond ou sur le flanc des vallées, contre les terrasses étagées le long du fleuve et qui correspondent aux diverses phases du creusement de son lit, recommencé après chaque période glaciaire.

Une autre catégorie de terrains qu'il est nécessaire d'étudier pour retracer l'histoire des temps quaternaires aurait une origine toute différente. Ce sont les couches de limon, souvent très épaisses, qui recouvrent tout et qu'on suppose formées au dépend des terres sous-jacentes par le ruissellement très intense des eaux de pluie sur les pentes. Dans ce *loess*, on peut retrouver des lits irréguliers de graviers et les débris d'animaux entraînés à de faibles distances de leur gisement superficiel.

La subdivision du quaternaire est depuis longtemps à l'étude. Dans un récent mémoire, M. Marcellin Boule, résumant l'état de la science à cet égard dans les pays où l'on a fait les plus importants travaux sur les terrains quaternaires, exprimait très judicieusement les difficultés de la tâche (1):

« Pour établir la chronologie relative des terrains qu'ils étudient, les géologues combinent l'emploi des méthodes stratigraphique et paléontologique. La première est basée sur le principe de superposition: de deux terrains superposés, le plus récent est celui qui recouvre l'autre. A part les cas exceptionnels où l'ordre normal de succession a été bouleversé, cette méthode est évidemment d'une rigueur parfaite. Le principe de la seconde est de regarder comme formés à la même époque les terrains renfermant les mêmes fossiles; ce principe est loin d'être absolu. S'il peut être considéré comme exact dans l'application qu'on en fait à l'étude des terrains anciens, formés à des épo-

(1) Essai de paléontologie stratigraphique de l'homme. *Revue d'anthropologie*, Paris, 1888.

ques où les milieux étaient plus homogènes, il perd de sa valeur à mesure qu'on s'élève vers les époques plus récentes. Les difficultés de climat s'accentuent, les mers s'individualisent, les migrations jouent un rôle considérable, et le problème, simple au début, finit par présenter les plus grosses difficultés. Ces réflexions s'appliquent plus encore aux animaux terrestres qu'aux animaux marins. Pendant les temps quaternaires si rapprochés de nous, la distribution géographique des mammifères était certainement aussi compliquée que de nos jours. Par suite, des faunes différentes peuvent avoir été synchroniques et des faunes identiques peuvent avoir vécu à des époques diverses dans des endroits différents... »

M. Boule observe ensuite que « c'est par la considération des fossiles regardés comme dénotant un climat chaud et un climat froid que les anthropologistes ont voulu établir la succession des phénomènes géologiques. Ils n'ont pas tenu compte de ce fait que la pureté des faunes est le cas exceptionnel, tandis que le mélange, dans une même couche, d'espèces dites froides et d'espèces dites chaudes est la règle pour un grand nombre de gisements. D'ailleurs, sommes-nous tellement en possession des lois biologiques touchant les animaux fossiles que nous puissions leur appliquer les raisonnements tirés des animaux actuels? Ne faut-il pas tenir grand compte des facultés d'adaptation qui ont pu leur permettre de traverser les âges géologiques en transformant continuellement leur manière de vivre? »

On a aussi interrogé les plantes dont on trouve les traces souvent merveilleusement conservées dans les lignites, dans les cendres volcaniques, dans les couches calcaires et dans les tufs. Mais on n'a pas encore pu établir un parallélisme incontestable entre les variations de la faune et de la flore. Les observations stratigraphiques ne se plient pas toujours aux exigences des faits paléontologiques qu'elles dominent à juste titre.

Enfin les évolutions de l'industrie ont été recherchées. On a constaté dans les legs des civilisations primitives des aspects très différents, on a cru pouvoir les mettre en série chronologique. Mais ces phases, sur lesquelles nous allons insister bientôt, loin de correspondre à l'ensemble des subdivisions géologiques, n'occupent qu'une faible partie des temps quaternaires.

Des diverses classifications présentées par les auteurs et dont nous avons déjà dit un mot, nous retiendrons seulement celle de M. G. de Mortillet sans la connaissance de laquelle il est difficile de comprendre les nombreux ouvrages des écrivains qui l'ont suivie.

TABLEAU DE LA CLASSIFICATION

DE M. GABRIEL DE MORTILLET

TEMPS.			AGES.	PÉRIODES.	ÉPOQUES.
Actuels.	Historiques.		du Fer.	Mérovingienne.	Wabennienne, Franque, Burgonde, Germanique.
				Romaine.	Champdolienne, Décadence Romaine.
					Lugdunienne. Beau-temps Romain.
	Protohistoriques.			Étrusque, Galatienne.	Marnienne, Gauloise, 3e Lacustre.
					Hallstattienne, des Tumulus, 1re du Fer.
			du Bronze.	Bohémienne.	Larnaudienne, du marteleur, 2e Lacustre en majeure partie.
					Morgienne, du fondeur, 2e Lacustre partie.
Géologiques.	Quaternaires.	Préhistoriques.	de la Pierre.	Néolithique, Pierre polie.	Robenhausienne, 1re Lacustre, des Dolmens.
				Paléolithique, Pierre taillée.	Magdalénienne, des Cavernes en majeure partie, du Renne en presque totalité.
					Solutréenne, du Renne et du Mammouth partie.
					Moustérienne, du grand Ours des Cavernes.
					Chelléenne, Acheuléenne, du Mammouth partie, de l'Éléphant antique.
	Tertiaires.			Éolithique, Pierre éclatée.	Ottaienne, Tortonienne.
					Thenaisienne, Aquitanienne.

On voit que M. G. de Mortillet a introduit dans sa classification des époques bien étrangères à la géologie et qui sortent même des âges préhistoriques. Pour simplifier le discours, il a adopté l'usage des géologues et il a nommé chaque division du nom du gisement où elle est le mieux caractérisée : chelléenne, de Chelles (Seine-et-Oise) ; moustérienne, du Moustier (Dordogne) ; solutréenne (de Solutré, Saône-et-Loire) ; magdalénienne (de La Madeleine, Dordogne), etc. Ce système de dénomination devait cependant déplaire aux naturalistes, parce qu'ils ne pouvaient admettre comme quantités de même ordre l'époque champdolienne, par exemple, qui correspond à l'état de civilisation d'une partie de l'Empire romain, à une durée de quelques années, et l'époque aquitanienne, qui est une subdivision de l'histoire de la Terre, d'une durée immense bien qu'indéterminée. D'autre part, les archéologues et les historiens qui employaient déjà couramment des dénominations analogues, telles que périodes mérovingienne, carlovingienne, etc., critiquèrent moins les mots que l'idée de généralisation que l'auteur y attachait, que plusieurs de ses disciples exagéraient. Il leur paraissait impossible que l'on pût subdiviser en coupures applicables au monde entier ou seulement à une de ses grandes parties les manifestations essentiellement variées de l'activité et de la pensée humaines.

En réalité, la classification de M. G. de Mortillet a les avantages et les défauts de l'anthropologie archéologique elle-même, à cheval, si je puis ainsi dire, sur la géologie et l'histoire, obligée de passer de l'une à l'autre, de prendre l'homme dans les âges préhistoriques incommensurables et de le suivre jusqu'aux siècles historiques dont les faits journaliers sont enregistrés. Considérée comme provisoire et spéciale tout au plus à la Gaule, elle n'aurait rendu que des services. Mais, au lieu de la contrôler sans cesse et de la varier selon les pays, elle fut tenue pour la règle à laquelle inconsciemment on subordonna souvent les recherches, les observations, les résultats eux-mêmes. D'autre part, sous la pression des faits, il s'est produit dans l'esprit de savants et de lettrés qui s'intéressent à ces études, une réaction à son tour fort exagérée.

En attendant mieux, voici la classification mixte que je suivrai dans cet ouvrage et pour laquelle j'ai profité du tableau donné par M. Marcellin Boule dans un travail déjà cité et que j'ai souvent mis à contribution dans ce chapitre. Elle n'est valable que pour notre pays.

DIVISIONS GÉOLOGIQUES.			PHÉNOMÈNES PHYSIQUES.		ÉLÉMENTS DE LA FAUNE.	DIVISIONS ARCHÉOLOGIQUES. PÉRIODES.	ÉPOQUES.
	Temps actuels		Climat voisin de l'actuel. Formation des Tourbières. . .		Espèces actuelles. Races domestiques	Du fer	Romaine, Gauloise,
						Du bronze . .	Celtique.
						De la pierre polie ou Néolithique.	
Quaternaire.	Proprement dit	supérieur. . .	Froid et sec. Dépôts des cavernes.	Extension glaciaire.	Elephas primigenius. . . Rhinoceros tichorhinus. Cervus tarandus. Saïga tartarica.	De la pierre taillée ou Paléolithique .	Madelénienne. Solutréenne. Moustierienne.
		inférieur. . .	Continuation des mêmes régimes. Climat doux et humide, lit majeur des fleuves, dépôt d'alluvions.		Elephas antiquus. Rhinoceros Merckii.		Chelléenne.
Tertiaire . .	Pliocène	supérieur. . .	Climat chaud, précipitations atmosphériques abondantes.	Extension glaciaire.	Elephas meridionalis. Rhinoceros leptorhinus.	Aucune trace certaine de l'Homme en Europe.	
		inférieur . . .	Période d'érosion. Depôts glaciaires et continentaux. Climat chaud et unifé.	Extension glaciaire.	Mastodon arvernensis. Rhinoceros leptorhinus et R. etruscus.		

Nous rencontrons l'homme en Europe pour la première fois au contact de l'*Elephas antiquus* et du *Rhinoceros Merckii*. M. Rothplatz a fait remarquer cette coïncidence de l'apparition de l'homme et des animaux asiatiques. Il a pensé voir dans ce fait une indication de l'origine des premiers hommes de l'Europe. Au point de vue zoologique, la conclusion est bonne. Mais sans doute il ne faut pas perdre de vue cette considération, si justement mise en évidence par M. de Quatrefages, que l'homme est déjà doué de qualités supérieures qui le rendent indépendant de la faune. Il est libre là où les animaux restent esclaves de la nature, soumis à ses actions et ses influences.

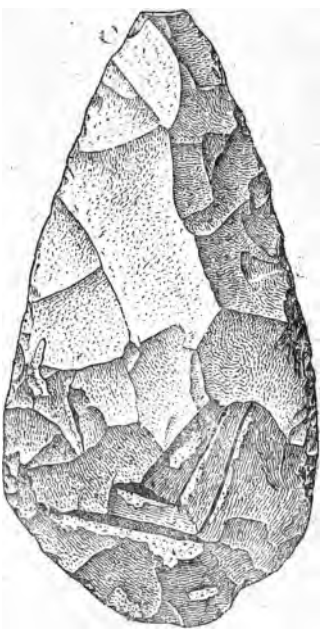

Fig. 12. — Silex taillé de Chelles (Seine-et-Marne). 1/2 Gr.

Il est signalé par ses œuvres bien plutôt que par ses ossements, ce qui dans la question est indifférent. Sauf un cas, sur lequel je vais revenir, ces ouvrages sont des pierres travaillées qu'on rencontre en abondance sur une foule de points. Si, à l'exemple d'un *glaciériste* éminent, M. Penck, qui a fait ce travail pour l'Allemagne, on note sur une carte de l'Europe quaternaire les gisements de ces objets, on reconnaît, comme M. Boule l'a dit dans sa notice précitée, que toutes les régions glacières en sont dépourvues et l'étude comparée des conditions géographiques et des caractères paléontologiques de ces *stations humaines* démontre que l'auteur de ces armes et outils en pierre date probablement de l'époque interglaciaire indiquée ci-dessus.

Partout où des stations de cette sorte et les pierres qui les caractérisent ont été trouvées en relation étroite avec le terrain glaciaire, avec des moraines, ces stations ou ces instruments se sont toujours montrés au-dessus de ces terrains, c'est-à-dire plus récents que l'époque glaciaire qui leur correspond.

D'un autre côté, de nombreuses observations faites aussi bien en Angleterre qu'en France, qu'en Amérique, nous obli-

gent à croire que l'époque des silex taillés de Saint-Acheul ou de Chelles est datée, dans ces divers pays, comme correspondant à la période interglaciaire dont nous avons parlé plus haut.

Tout récemment un fait précis a été constaté au centre de la France.

Le Cantal avait déjà fourni à M. Rames un certain nombre d'objets, lesquels avaient tous été trouvés à la surface du sol. L'un d'entre eux reposait à 900 mètres de hauteur au milieu

1 2

FIG. 13. Gr. 1/2. — Silex taillé du type paléolithique ancien, alluvions interglaciaires près d'Aurillac.

1. Face. — 2. Profil.

des blocs erratiques d'une première période glaciaire toujours localisée sur les plateaux. Les alluvions du fond des vallées en ont fourni un pareil (fig. 13); il a été trouvé en place par M. Boule qui a dressé la coupe du gisement et donné le schéma (fig. 14) résumant les relations des divers terrains quaternaires du Cantal et montrant bien la position interglaciaire du silex en question (1).

Les pierres taillées se rencontrent soit isolées, soit groupées

(1) *Bull. de la Soc. philomathique*, Paris, 1889.

comme sur l'emplacement d'un lieu habité ou fréquenté. Mais c'est surtout dans les ballastières qu'elles se présentent en abondance. Bien peu sont roulées ; si quelques-unes ont été enlevées par la force des eaux et transportées comme les cailloux de la rivière, la plupart gisent au point où l'homme les abandonna. La rivière n'occupait pas sans cesse son lit entier, elle divaguait lors des basses eaux, et sur les graviers qu'elle laissait à découvert, l'homme aimait à séjourner. Il délaissait aisément des ustensiles dont la matière première était commune, dont la fabrication rapide coûtait d'insignifiants efforts. Peut-être aussi était-il souvent surpris par les crues et obligé d'abandonner son matériel.

La grande quantité de ces objets permet de croire qu'ils correspondent à une très longue période, ce qui est d'accord avec les indications de l'histoire naturelle. Toutefois je supposerais volon-

FIG. 14. — Schéma de M. Boule montrant les rapports stratigraphiques des diverses formations quaternaires dans le Cantal.

T. Terrain tertiaire miocène. — V. Terrain volcanique. — A. Alluvions anciennes restant sur les plateaux auxquels est subordonné le terrain erratique E. — a^1. Terrasses des vallées à silex, de Saint-Acheul. — *e*. Moraines du fond des vallées (Carnejac). — a^2. Terrasses inférieures. — Alluvions actuelles.

tiers que la population de nos vallées était déjà très nombreuse.

On admet généralement que des hommes vivant du produit de la chasse ont besoin de plus d'espace que des pasteurs et surtout que des agriculteurs. Mais à l'époque dont il s'agit le gibier était sans doute plus commun qu'à aucune autre et sa recherche ne nécessitait pas de longues courses. Les eaux étaient poissonneuses, la vie largement assurée. Ces conditions ne sont pas ordinairement remplies dans les pays où l'on a cherché des exemples de civilisation primitive. Ce serait, croyons-nous, s'exposer à des erreurs essentielles que de comparer nos ancêtres de ce temps-là avec les misérables tribus qui vivent aujourd'hui dans les climats les plus rudes et dans les parages les plus désolés.

Ces pierres travaillées sont des roches choisies. Ce sont des fragments de silex ou quelquefois, dans les pays où le silex fait défaut, environs de Toulouse, Bois du Rocher (Côtes-du-Nord), d'autres roches dures et coupantes, surtout des quartzites, assez

souvent des galets triés avec soin. Ces pierres sont généralement taillées sur toute la surface, par l'enlèvement de grands éclats, plus finement retaillées sur les bords ou vers la pointe, rendues ainsi plus ou moins discoïdales, amygdaloïdes, ovales. Dans la Somme, les ouvriers les nommèrent, par comparaison assez juste, langues de chat.

Ces instruments varient beaucoup de grandeur, de forme, de fini dans le travail, ils sont pourtant faciles à reconnaître. Ils sont souvent ciselés de manière à être aisément et commodément saisis avec la main droite. Il n'en est pas de même avec la main gauche. Boucher de Perthes assure que ce caractère n'existe pas dans les imitations, dans les faux fabriqués par les ouvriers de nos jours. M. G. de Mortillet se base principalement sur cette facilité de prise en main pour affirmer que ces pierres étaient ainsi maniées sans être emmanchées. Pour lui, c'était une sorte de coup-de-poing, apte à servir de hache, de couteau, de scie, de perçoir, de racloir... Nous en connaissons pourtant de si volumineuses et de si menues qu'on se demande si la main pourrait les saisir utilement; et d'autre part les Australiens de l'Ouest ont des pierres taillées assez comparables aux nôtres et ils les emmanchent fort bien.

D'ailleurs, ces instruments ou ces armes ne sont pas aussi primitifs qu'on pourrait le croire d'après la plupart des descriptions qu'on a données. Quelques-uns ont été amenés à la forme voulue par si peu de travail, la surface naturelle du bloc a été si largement conservée, qu'on pourrait les regarder comme ayant succédé sans transition à la pierre brute. Mais ce n'est point sur ces échantillons qu'il faut juger la série.

Que l'on visite par exemple la collection la plus importante qui existe, celle de M. d'Acy, de Paris. Elle renferme surtout des pointes du type classique (fig. 12), mais à côté d'elles, que de variétés bien représentées par de nombreux exemplaires. Dans chacun de ces groupes il y a des pièces grossières, qui ne sont peut-être que des ébauches inachevées; il y a aussi des spécimens mieux finis et il est impossible de méconnaître l'art qui a présidé à leur confection; plusieurs sont véritablement élégants et beaux. L'aspect général de ce singulier outillage, à la fois si simple et si compliqué, presque toujours volumineux, mériterait d'être mieux connu. En réalité, aucun matériel de sauvages actuels ne peut lui être comparé.

Ces types et leurs variétés sont fixés aussi bien en France qu'en Angleterre, en Espagne, en Portugal, en Algérie et en Égypte, dans l'Inde et aux États-Unis. C'est évidemment le résul-

tat d'une expérience traditionnelle. Partout on a déjà pratiqué les roches locales et choisi les meilleures, ici le silex, çà et là des quartzites et même des calcaires très résistants.

Enfin, si, comme il est probable, ces ustensiles ingénieux ont réellement servi à couper, scier, racler, on doit penser qu'ils ne composaient pas, à eux seuls, l'outillage et l'armement. L'industrie contemporaine comprenait encore maints objets en peau et en bois tout au moins, que le temps n'a pas épargnés.

On a donc de bonnes raisons pour supposer que l'industrie humaine n'est pas à ses débuts au moment où nous la trouvons pour la première fois. Elle a des origines plus reculées, peut-être étrangères à notre pays et à ceux où elle apparaît brusquement ainsi caractérisée.

Un fait encore unique, mais garanti par l'autorité de M. Rutimeyer, viendrait à l'appui de nos hypothèses. Ce naturaliste éminent a découvert dans les charbons interglaciaires de Wetzikon, en Suisse, qui, d'après M. Boule, datent de la même époque que nos sablières de Chelles ou de Saint-Acheul, des morceaux de bois de sapin, un peu comprimés, taillés en pointe à une de leurs extrémités et portant les traces d'un lien qui les unissait en les entourant. On aurait là les débris d'une sorte de panier, plus ou moins grossier, fabriqué par l'homme contemporain de l'*Elephas antiquus* et du *Rhinoceros Merckii* (1).

Nous n'essaierons pas d'évaluer en années ou même en siècles l'âge auquel remonte la race ou les races inconnues qui ont laissé dans notre pays ces vestiges de leur séjour. Nous n'avons aucune base pour en faire le calcul. Tant que nous ne serons pas sortis des périodes géologiques et arrivés au moment où l'histoire enregistre les événements, nous serons incapables de fournir des dates. Nous pouvons dire dès à présent, et une fois pour toutes, que les chronomètres auxquels on a songé sont incertains et insuffisants. Tantôt on peut les apprécier de plusieurs manières et obtenir des résultats bien différents; tantôt, en calculant la durée des phénomènes anciens d'après le temps qu'ils exigent aujourd'hui, on ne peut pas savoir si les causes qui les produisaient n'étaient pas alors plus lentes ou plus rapides, régulières ou non.

On est dès lors obligé de s'en rapporter aux impressions des naturalistes qui sont unanimes pour attribuer un immense laps de temps aux événements du quaternaire ancien.

(1) *Archiv für Anthropologie*, 1875, VIII, 133. *Bibl. universelle de Genève*, 1876, t. LVII.

La période de Chelles et de Saint-Acheul est ainsi plus longue que les autres divisions archéologiques, sans doute plus longue que toutes les autres réunies. Cependant la civilisation, d'après le peu que nous savons, paraît stationnaire. Plus une population est primitive et plus elle doit faire effort pour s'élever à un degré supérieur. Les générations se suivent sans se souvenir. Les siècles succèdent aux siècles, pourquoi y aurait-il des changements. On croirait en effet que dans un tel milieu, dans de telles circonstances, une innovation, une découverte ne pouvait se produire, être appréciée, immédiatement propagée; nullement; l'industrie se complique, la marche en avant est générale; le génie humain accomplit son œuvre.

Aujourd'hui les races, les nations occupent des rangs divers. Quelques-unes sont en tête de la civilisation, la plupart des autres sont à leur remorque; il en est qui ne suivent pas et paraissent en décadence irrémédiable. Parmi les peuples de la race blanche règne une émulation féconde, le flambeau passe de main en main et projette ses rayons sur la terre entière. Des auteurs ont pensé que ce rôle de Messie — l'expression est, croyons-nous, de M. Renan — leur avait toujours appartenu.

Que se passait-il à cet égard sur la terre lorsque l'homme de l'époque interglaciaire taillait ses pierres? On ne le sait guère. Le saura-t-on jamais?

Cependant il y a quelque chose de grave dans ce fait qu'une grande partie du monde a traversé au même moment géologique la même phase industrielle. L'Europe, une partie du Nord et probablement du Sud de l'Afrique, certains points de l'Asie, surtout dans la péninsule indienne mieux étudiée, le Nord-Ouest de l'Amérique, ont livré les mêmes pierres taillées dans des gisements identiques. Les Américains du Sud paraissent avoir possédé une industrie différente, mais pas moins rudimentaire (1). En dehors de ces traces d'une civilisation, barbare en somme, malgré les réserves que nous avons dû faire, il n'y a rien. Il ne semble guère possible qu'une étincelle sacrée ait pu venir d'ailleurs pour allumer le foyer des sciences et des arts. En un mot, notre civilisation dans son ensemble et dans ses détails paraît issue de cet état social et industriel que laissent deviner les silex taillés de nos alluvions anciennes.

On connaît dans les terrains calcaires accidentés, des anfractuosités plus ou moins étendues et qui sont dues en grande

(1) F. Améghino, *Armes et instruments de l'homme préhistorique des Pampas.* Revue d'anthrop., 1880, p. 4.

partie aux érosions des eaux infiltrées dans la terre suivant des lignes de fracture. Pendant les périodes qui avaient vu des chutes fréquentes de pluies et de neiges, de véritables rivières souterraines circulaient dans ces cavernes irrégulières, augmentant sans cesse leur étendue. Vint un moment où ces eaux, diminuées et inconstantes, se mirent à déblayer certains passages obstrués par les graviers entraînés auparavant et à opérer le comblement de certaines autres salles. Aux ruines de la caverne elle-même, blocs détachés des voûtes, matériaux résultant de l'altération et de la désagrégation incessante des parois, les eaux ajoutaient l'apport des terres extérieures et, avec elles, de toutes les épaves qu'elles pouvaient entraîner en même temps dans les profondeurs du sol en passant par les fentes, les puits, les *iguos* du Lot, les *tyndouls* de l'Aveyron, les *avens* du Gard, qui forment les couloirs supérieurs des cavernes et qui étaient alors nombreux et bien ouverts. Ainsi arrivèrent peu à peu dans les galeries les ossements des bêtes mortes aux environs de ces trous et dont les restes s'étaient trouvés sur le passage des eaux ruisselantes.

Certains animaux avaient choisi pour leur repaire ces cavernes dès lors accessibles. En première ligne les ours, puis l'hyène et quelquefois le lion, la panthère et les autres fauves de l'époque. Les carnassiers y apportaient leurs proies. Probablement l'ours y venait mourir. Les autres y succombaient par accident, peut-être quelquefois à la suite des combats qu'ils s'y livraient, plus souvent lors du retour brusque des eaux les jours des orages exceptionnels. Nous trouvons les ossements accumulés dans les parties inférieures au sein de couches argileuses. Ils gisent pêle-mêle, souvent intacts, d'autres fois fragmentés, avec les arêtes et les angles émoussés par suite du roulis dans les eaux qui les ont souvent repris et remués.

Pendant que s'effectuait ce remplissage, durant des périodes très inégales, les conditions favorables à la formation des concrétions calcaires se trouvant remplies, les cavernes se tapissaient de stalactites et de stalagmites. C'est ainsi que l'on voit des planchers souvent très épais séparer les couches ossifères ou même les empâter. L'épaisseur de ces dépôts ne peut en aucune façon servir de chronomètre. Ils ont pu se former très lentement ou très vite, comme nous le constatons encore.

Il paraît inutile de faire observer que les cavernes habitées par les animaux les plus dangereux de cette époque ne devaient guère être fréquentés par l'homme. Ses traces en effet sont rarissimes dans les couches ossifères, et les vestiges qu'on a

pu recueillir y vinrent probablement apportés par les eaux. Je veux parler d'un petit morceau de quartzite qui paraît travaillé et que MM. Rames, Garrigou et Filhol recueillirent dans l'ossuaire de la caverne de L'Herm (Ariège), d'un gros quartzite qui pourrait être également taillé par la main de l'homme découvert dans la caverne de Gargas (Hautes-Pyrénées) par M. F. Regnault. Les deux petites pointes en silex de la grotte de Gondenans (Doubs) qui sont au musée de Lyon, si elles proviennent réellement des couches à ours, pourraient être des

Fig. 15. Gr. 1/2. — Silex taillé, Asnières (Seine).

Fig. 16. Gr. 1/2. — Silex taillé, La Hutte (Eure-et-Loir).

bouts de traits demeurés dans la chair d'un de ces animaux mort de ses blessures : peut-être aussi ces pierres sont-elles descendues des champs supérieurs où elles gisaient, par les couloirs que suivaient les eaux d'infiltration.

De rares ossements humains ont été rencontrés dans plusieurs de ces cavernes, ils paraissent avoir eu la même origine que les débris d'animaux auxquels ils sont associés.

L'homme, tout en vivant surtout au grand air, s'était installé dans des grottes beaucoup plus petites, généralement ouvertes le long des rivières. C'est le cas de la grotte du Moustier sur les bords de la Vézère.

Soit dans ces abris sous roche, soit dans les alluvions supérieures à celles de l'époque de Chelles, soit à la surface du sol en dehors des zones à formations quaternaires, on recueille les innombrables vestiges de l'industrie contemporaine.

Ces vestiges sont encore uniquement des pierres ouvragées. Il y a la survivance d'abord assez complète de l'outillage de Chelles, il y a plus souvent d'autres éclats auxquels on a su donner, au moyen de fines retailles, des formes originales, convenues, en un mot il y a des types d'outils nouveaux et bien distincts. En général, l'une des faces de ces pierres reste lisse, c'est-à-dire intacte et telle que l'offrent toutes les lames détachées par un choc, tandis que l'autre est habilement retouchée, surtout sur les bords. Les pointes, les racloirs ont un aspect spécial qu'il est difficile de méconnaître, surtout lorsqu'on a sous les yeux une série.

Bien que cette industrie paraisse logiquement dérivée de l'industrie interglaciaire, il faut attendre un plus grand nombre de faits avant de dire qu'elle a dû fatalement lui succéder partout, qu'elle s'est manifestée aussi largement dans les diverses parties du monde.

Le paléontologiste distingue à peine le gisement du Moustier de ceux de Laugerie-Haute (ou de Solutré) et de La Madeleine qui caractérisent aux yeux de l'archéologue des époques bien déterminées.

Il fait un bloc de cet ensemble de dépôts dont la faune subit incessamment l'action d'un climat de plus en plus froid et sec.

Les animaux qui vivaient alors chez nous sont les suivants :

Espèces éteintes		Ursus spelæus. Felis antiqua. Rhinoceros tichorhinus. Elephas primigenius. Cervus megaceros.
Espèces reléguées	Vers les régions occidentales	Ursus ferox. Ovibos moschatus. Cervus canadensis.
	Vers les régions méridionales	Felis leo (race spelæa). Hyæna crocuta (r. spelæa).
	Vers les régions orientales	Antilope saïga.
	Dans les régions boréales	Gulo fuscus. Canis lagopus. Lemnus. Lagomys. Cervus tarandus.
	Sur les hautes montagnes	Arctomys marmota. Antilope rupicapra. Capra ibex.

Espèces actuelles des régions tempérées de l'Europe en train de disparaître.	Ursus arctos. Felis lynx. Canis lupus. Castor fiber. Bos primigenius. Bison europæus. Cervus alces. Equus caballus, et toutes les autres qui vivent autour de nous.

La faune a perdu les espèces qui ne pouvaient vivre sans la chaleur humide et a vu arriver ou simplement se multiplier celles qui s'accommodaient du froid et de la sécheresse du climat nouveau. Une immense quantité de gisements correspond à cette période et leur étude paléontologique dévoile la marche de cette évolution. Cependant une cause d'erreur doit être envisagée. Ces gisements sont en majorité l'œuvre de l'homme. C'est l'homme qui a accumulé sur les points où il vivait, les débris de son industrie, les rejets de sa cuisine et cela forme souvent d'énormes amas. Il ne faut pas regarder la faune de ces *stations* comme la représentation exacte de la faune locale. L'homme a dû affectionner certaines espèces, soit parce qu'elles étaient d'une capture plus facile, soit parce qu'elles constituaient à son goût une nourriture meilleure. Plusieurs n'étaient pas admises à ses repas. Les fauves qu'il redoutait et fuyait n'y figuraient pas souvent. Les alternatives des saisons, les flores régionales influençaient la faune qui variait ainsi selon le pays, et selon le moment quant au choix des espèces et quant à leur densité.

L'archéologie intervient à son tour et peut faciliter la classification des gisements. Mais nous savons avec quelle prudence il faudra mettre ses indications au niveau de celles que fournit la géologie. Nous allons, en effet, constater la transformation de l'industrie. Mais il est difficile de croire que les évolutions du travail se sont succédé avec précision sur un territoire aussi vaste que celui du sol gaulois. En gros et de loin les phases industrielles sont distinctes et superposées. N'est-ce point quelquefois une illusion? N'y avait-il pas des peuplades en progrès et d'autres en retard? C'est seulement grâce à la longueur de ces phases qu'un certain équilibre a dû s'établir et que les courants de la civilisation paléolithique ont pu passer sur la population du grand pays dont il s'agit, mais dans une certaine mesure et en laissant des zones livrées à un mouvement plus ou moins indépendant.

Ce qui distingue l'industrie immédiatement postérieure à

celle du Moustier, c'est le merveilleux développement du travail de la pierre. Pour la première fois les armes se distinguent des outils. Les pointes de traits en forme de feuilles de laurier atteignent des dimensions excessives ; elles sont généralement longues, larges, très minces et taillées avec un art étonnant. Les pointes de flèches, dont le type dit à cran est remarquable, sont effilées et légères, élégantes en même temps, et témoignent d'un chasseur émérite, sachant viser droit et frapper fort. Une foule de pierres sont nettement des outils et c'est un peu au hasard que nous les appelons : grattoirs, racloirs, perçoirs, burins, etc. Ce qui est positif, c'est que nous avons enfin des objets en os de formes simples, mais bien fabriqués. Il faudrait faire à cette époque l'honneur d'avoir produit les premiers objets d'art, les premières sculptures. Mais ces figurines, sur lesquelles nous reviendrons, ont été découvertes à Solutré. Or si des observations stratigraphiques précises ont établi sur quelques points de notre territoire, l'antériorité de l'industrie solutréenne, il est juste de reconnaître que la station de Solutré n'a point bénéficié d'un semblable classement. Il ne serait point impossible qu'elle fût, comme la station des grottes de Menton, plus ou moins synchronique de la station de La Madeleine. Rien ne s'oppose à ce que l'on admette, pour expliquer plusieurs détails embarrassants, que sur certains points, notamment dans l'Est et le Sud-Est de notre pays, les habitants ont tardé à adopter les nouveautés. Chez eux, l'industrie dite de Solutré a pu prendre un développement exceptionnel et divergent.

FIG. 17. Gr. 2/3. — Pointe de la station de Solutré (Saône-et-Loire).

FIG. 18. Gr. nat. — Pointe à cran de la grotte de l'Église (Dordogne).

Cette industrie, qui varie de la Dordogne au bassin de la Saône et aux bords de la Méditerranée, est signalée en Italie, en Belgique et en Angleterre. Ses gisements sont rares jusqu'ici et mal caractérisés.

C'est justement le contraire pour ceux qui correspondent au type de La Madeleine, un des riches abris sous roche fouillé par Christy et Lartet, le long de la Vézère, affluent de la Dordogne. La civilisation qu'ils nous dévoilent était répandue en France, en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Allemagne. Nous la suivons jusqu'en Pologne et aux environs de Saint-Pétersbourg (lac Ladoga), mais sensiblement modifiée.

La pierre, presque uniquement le silex, est transformée en une

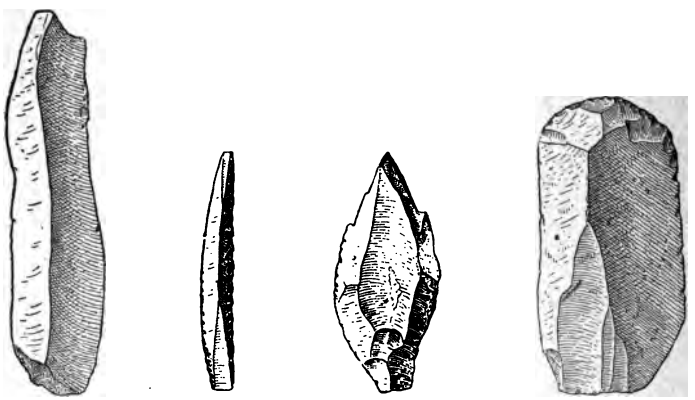

Fig. 19. Lame simple. — Fig. 20. Lame retouchée. — Fig. 21. Burin? — Fig. 22. Grattoir.

Silex taillés de la période de La Madeleine.

série d'outils, œuvres d'une étonnante sagacité. Les lames longues et minces, habilement détachées des nucléus, puis retouchées par le choc ou la pression, sont devenues des racloirs, des scies, des burins, des lissoirs, et ont permis de porter à son apogée l'industrie de l'os. Le bois devait être employé comme aux époques précédentes, il a naturellement disparu. Tandis qu'il nous reste des milliers d'objets d'os, les parures ingénieuses et souvent élégantes, perles et pendeloques, dents perforées d'ours, de lion, de lynx, de loup, de renard, de cerf, de renne, de bœuf, de cheval, etc. Les sagaies ou armatures de traits à base pointue, en biseau ou fendue, les harpons aplatis ou arrondis, garnis de barbelures d'un ou des deux côtés, avec base conique ou à trou, fabriqués principalement avec le bois des

cervidés, et tant d'autres objets tels que spatules, lissoirs,

FIG. 23. Gr. 2/3. — Aiguilles, harpons, pendeloques (dents et coquilles perforées), objets divers de la période de La Madeleine.

bâtons à trous, etc. Ces derniers, que Lartet considérait comme des bâtons de commandement, que M. Pigorini, sur des indices

moins sûrs, regarde comme des mors, sont souvent comparables aux baguettes de tambour magique des Lapons. Différents de grandeur et de formes, ils pouvaient être destinés à des buts bien distincts (fig. 23). Les aiguilles à chas faites avec des os d'oiseaux, aiguisées, polies, et fines comme les nôtres, sont nombreuses et montrent quelle devait être l'importance du costume et de son ornementation.

Des mortiers de très petite taille, des morceaux de limonite ou de sanguine recueillis çà et là permettent de croire que les hommes se peignaient et se tatouaient quelque peu.

Des coquillages venus de l'Océan ou de la Méditerranée, des fossiles originaires de couches étrangères, des silex apportés de gisements éloignés témoignent de relations commerciales, ou de l'habitude qu'avaient ces peuples de faire de longs voyages, soit à la poursuite des troupeaux sauvages, soit à la recherche de meilleurs territoires de chasse.

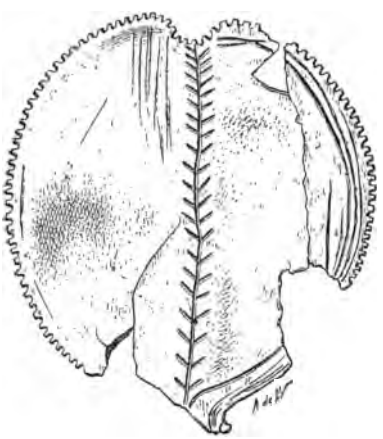

Fig. 24. — Plaquette d'os découpée et gravée. Station de Bruniquel (Tarn-et-Garonne).

Les chasseurs de rennes fréquentaient les entrées de cavernes, les grottes peu profondes et les abris sous les escarpements rocheux au bord des rivières poissonneuses. Ils avaient aussi d'autres demeures éloignées des cours d'eau. Les huttes, les villages ont disparu avec tous leurs matériaux périssables, mais les silex, taillés suivant les types déterminés, les pierres et les cendres des foyers se retrouvent encore de temps en temps sous la pelouse de nos prairies ou les broussailles de nos bois. La chasse et la pêche fournissaient amplement aux besoins de ces peuplades.

Elles ne paraissent pas avoir connu d'animal domestique. Si le chien eût été déjà le compagnon des chasseurs, les traces de ses dents se trouveraient sur les reliefs des repas. Or ces traces font absolument défaut. Sans le chien, la domestication du renne est impossible, au dire de tous les voyageurs qui ont fréquenté les pasteurs de rennes actuels. Le renne, le cheval, le bœuf ont été traités comme les espèces dont l'état sauvage

n'est pas discutable : ils étaient tués à tout âge, et partiellement apportés dans les stations, ainsi qu'il convient de faire pour un gibier lourd, volumineux, encombrant et capturé au loin. Les zoologistes n'ont pas reconnu les marques ordinaires de la domestication sur les ossements exhumés des couches quaternaires. Il n'en est pas ainsi lorsque des indices certains de remaniement apparaissent dans le dépôt. La rareté même de quelques os de *Bos* ou d'*Ovis* qui pourraient avoir appartenu à des races domestiques, doit faire douter que l'homme du renne ait été autre chose que chasseur. Cependant il est permis de laisser encore la question posée.

Aucune trace de céréale n'a été rencontrée, ni aucun instrument, tel que la meule, pouvant permettre de croire que l'agriculture était déjà pratiquée.

Enfin, parmi les autres lacunes notables de cette époque, il faut citer la poterie. Elle ne se rencontre jamais dans les couches puissantes et riches des principales stations. Un ou deux faits contraires sont signalés en Belgique, mais ils ne peuvent infirmer nos conclusions définitivement vérifiées pour la France, la Suisse et l'Angleterre.

L'âge du renne est la période artistique par excellence de tous les temps préhistoriques. Dans d'autres, le goût de la parure et les arts décoratifs seront en rapport avec le développement naturel et considérable de l'agriculture et de l'industrie, de la vraie et solide richesse; ici c'est tout autre chose, c'est une efflorescence inattendue, sans précédents. Pour la première fois l'homme dessine, grave, sculpte, représente les êtres vivants qui l'entourent avec une esthétique étonnante et il n'oublie pas sa propre image.

C'est un événement dans l'histoire de l'humanité, et nous allons lui consacrer un chapitre spécial, mais avant il convient de noter quelques comparaisons ethnographiques et surtout de préciser l'ancienneté de cette période.

On a souvent assimilé les populations de notre âge du renne aux Esquimaux et à certains habitants du Nord et de la Sibérie. Ceux-ci, en effet, nous présentent des conditions d'existence très analogues à celles que nous révèlent les restes de foyers et de repas de nos grottes et ils paraissent attardés à la même étape de la civilisation.

Il suffit pour s'en convaincre de citer les extraits suivants de la *Description de toutes les nations de l'empire de Russie*, publiée en 1776.

Les Finnois et les Wogoules gardent un culte pour les caver-

nes sacrees dans lesquelles ils déposaient autrefois leurs idoles. Ils vivaient alors du renne, de la chasse et de la pêche. Les Wogoules païens mangeaient même les animaux de proie et, en cas de disette, ils se nourrissaient d'une soupe qu'ils apprêtaient en faisant cuire des *os concassés* dont la graisse et la moelle leur fournissaient une espèce de bouillon.

Les Tchouktsches, qui habitent le promontoire sibérien le plus avancé à l'orient, entre la mer Glaciale et le Pacifique, vivent, comme les Kamtchadales, dans des tanières souterraines et dans des *antres de rochers dont ils bouchent l'ouverture en suspendant des peaux de renne devant l'entrée.* Ils n'avaient, à l'époque où fut rédigé l'ouvrage précité, aucun instrument de fer ni de métal; leurs couteaux étaient des *pierres tranchantes;* leurs poinçons, des *os pointus;* leur vaisselle, de bois et de cuir; leurs armes, l'arc, la flèche, la pique et la fronde. Les *piques étaient armées d'os pointus.*

Les femmes tannaient les peaux des animaux tués à la chasse en les raclant pour en ôter les poils, après quoi elles les frottaient de graisse et de frai de poisson; puis, les foulaient à tour de bras. Elles se servaient pour coudre des nerfs des quadrupèdes, d'os pointus et d'aiguilles faites d'arêtes de poissons.

« Non loin des Tchouktsches et des autres nations Kamtchadales, vivaient, sur de petites îles, des populations encore plus sauvages que l'auteur de l'ouvrage mentionné plus haut désigne sous les noms d'*Insulaires orientaux.* Ces hommes se nourrissaient de gibier à la façon des précédents, et leurs femmes tannaient, de même, les peaux de poissons et les fourrures.

« Ils ne connaissent ni lettres, ni écriture, ni hiéroglyphes, ni chronologie et ne savent rien de leur histoire nationale.

« Leurs occupations et leurs ouvrages n'ont d'autre but que les besoins les plus naturels et les plus indispensables de la vie.

Ils n'ont aucune espèce de bestiaux domestiques, pas même le chien, et ils font la chasse à ceux que les Russes y amènent comme si c'était quelque autre gibier.

« Leurs armes, leurs meubles sont une image de l'enfance du monde, l'arc et la flèche, le dard et la lance, le tout sans armure de fer. C'est avec des os et des pierres pointues qu'ils tâchent de les rendre meurtrières.

« Leurs habitations (*oullaa*), qui sont des tanières souterraines, ressemblent à celles des Kamtchadales et aussi à celles des Groenlandais (Ilgons). Un *oullaa* a une longueur de 10 à

50 brasses, une largeur de 3 à 5 et une profondeur d'environ une brasse et demie. Il est divisé en compartiments au moyen de perches. Il y a un ou plusieurs foyers.

« Quelques-uns de ces caveaux contiennent cinquante, cent, deux cents, et même trois cents personnes.

« Plusieurs passent leur vie dans des antres de rochers ou dans des cavernes qu'ils tâchent d'arranger aussi bien qu'ils peuvent avec du bois flotté, des peaux et des nattes. »

Ces mœurs des peuplades arctiques semblent avoir été celles des anciens troglodytes de notre contrée.

La France avait alors un climat comparable à celui de l'extrême nord de l'Asie et de l'Amérique.

Car, à ce moment même, les plaines de l'Europe se trouvaient transformées en des steppes analogues à celles du sud-est de la Russie et au sud-ouest de la Sibérie, ainsi que l'a mis en évidence M. Nehring. Elles étaient habitées par les animaux que l'on trouve actuellement dans ces dernières régions. C'est proprement l'âge du renne ; le mammouth, le rhinocéros aux narines cloisonnées (*tichorhinus*), l'antilope saïga, le lemming de Norvège, le lièvre des glaces, le bœuf musqué, le renard bleu, le spermophile, lui faisaient cortège. C'est la faune d'un climat sec et rigoureux.

La flore fournit les mêmes renseignements : quelques mousses conservées dans la tourbe de Schussenried, en Wurtemberg, au contact des vestiges d'une riche station humaine, sont les mêmes qui vivent de nos jours en Laponie, au Groenland, au Labrador et pas au-dessous.

La couche rubéfiée qui se trouve à la surface de certains sols et au-dessous de la terre arable, et qu'on observe aussi bien sur les plateaux et sur les pentes que sur le fond des vallées, est de cette époque ; ses caractères sont, paraît-il, le résultat des alternatives de gelée et de dégel sur la partie superficielle d'un sol qui devait être constamment gelé dans la profondeur, comme cela se produit de nos jours en Sibérie.

D'autre part, la congélation du sol empêchait les infiltrations profondes et suspendait la formation des stalagmites dans la plupart des cavernes. Celles-ci, par leurs orifices libres, par les fentes du terrain, recevaient la bouillie limoneuse provenant du dégel de la saison chaude et empâtant dans sa masse les ossements et autres produits épars sur le sol des grottes : hypothèse de M. S. Wood acceptée par M. de Lapparent.

L'âge du renne est donc positivement une phase géologique, un moment court, mais déterminé dans l'histoire de la Terre,

signalé par des caractères considérables et non par un simple phénomène atmosphérique se poursuivant de nos jours dans la même mesure qu'aux époques précédentes.

Les événements que dévoile l'histoire naturelle dépassent l'ère d'habitat du renne et s'accomplissent à la surface de notre hémisphère.

C'est pendant leur durée que l'Angleterre se détache enfin du continent européen, et que les courants marins, par suite, trouvent de nouveaux débouchés, prennent leur direction actuelle et modifient notre climat.

La température se radoucira, l'humidité reviendra, des eaux vives et courantes encombreront de tourbe le lit de certaines vallées, les stalagmites recommenceront à se former dans les cavernes, les animaux prendront leurs cantonnements actuels, et nous serons encore à une époque bien reculée.

Quelque vieilles que soient les civilisations de l'Égypte et de l'Asie, elles appartiennent à un temps plus moderne. Notre âge du renne, les œuvres d'art qu'il nous a laissées sont positivement antérieures à leurs premiers rayons.

C'est là une vérité acquise même aux yeux des historiens à la fois les plus érudits et les plus prudents. « Ces âges lointains, dit M. Perrot, de l'Institut, la mémoire de l'humanité n'en avait même pas gardé le vague souvenir. Les voici qui s'ouvrent et se creusent sous ce rayon qui en perce les ténèbres. Cette nuit de notre enfance, au seuil de laquelle s'arrêtait jadis la curiosité scientifique, la voici qui s'éclaire par places jusque dans ses profondeurs les plus reculées, qui s'anime, qui se remplit, qui se peuple de multitudes innommées. Il ne peut être ici question de chronologie; mais lorsqu'on sonde le sable des couches diluviennes d'Abbeville ou le terreau qui forme le sol des cavernes du Périgord, lorsqu'on en retire les premiers silex taillés ou ces fragments de bois de renne, d'os et d'ivoire qui nous ont conservé les premiers essais peut-être que l'homme ait tentés pour copier la silhouette des êtres vivants, combien l'on se sent encore loin des temps les plus anciens dont quelque trace ait été gardée par la tradition et surtout des siècles où commence à blanchir la première aube de l'histoire ! (1) »

(1) *Histoire de l'Art*, t. I, introduction, p. XLVII.

CHAPITRE IV

PREMIÈRES MANIFESTATIONS ARTISTIQUES DE NOS ANCÊTRES

L'histoire de l'art a provoqué de nombreux ouvrages.

Il est très probable que, par suite des originalités de l'esprit humain, les théories doivent être rarement d'accord avec les faits tels qu'ils se sont produits dans ces périodes lointaines dont l'archéologie veut entrevoir le tableau. Il est encore permis de laisser la poésie raconter à sa manière l'invention du dessin. Elle nous dira même le nom de cette ingénieuse vierge de Corinthe qui observa sur la muraille l'ombre du profil de son amant et fixa d'un trait ses contours.

Les dissertations ordinaires seraient ici d'ailleurs hors de saison. Leur but n'est pas de chercher des origines philosophiques dans un passé nébuleux; mais de reconnaître à la lumière des merveilleuses découvertes de ces temps derniers, la source commune des traditions et des inspirations qui se retrouvent dans les monuments des grandes civilisations orientales et qui devaient féconder tour à tour la Grèce, l'Italie, le monde moderne.

Les faits qui nous occupent sont étrangers à ce mouvement, à cette évolution du progrès. M. Perrot a justement observé qu'ils constituent dans la vie de l'humanité un épisode sans lendemain et sans conséquences utiles, mais ils offrent par cela même un intérêt d'un autre genre. Les documents sont nombreux et variés. Ils appartiennent à une longue période et à des populations répandues sur une assez vaste région. Pas un seul indice ne peut faire soupçonner qu'ils soient dus à une initiative étrangère. Ils sont de notre sol et de nos pères; ce sont des souvenirs de famille et dignes dès lors d'une attention plus vive.

Il s'agit de gravures et de sculptures exécutées sur la pierre

et sur l'os ; le bois a été sans aucun doute travaillé de même, mais il a disparu.

Une première série comprend des dessins géométriques. Ce

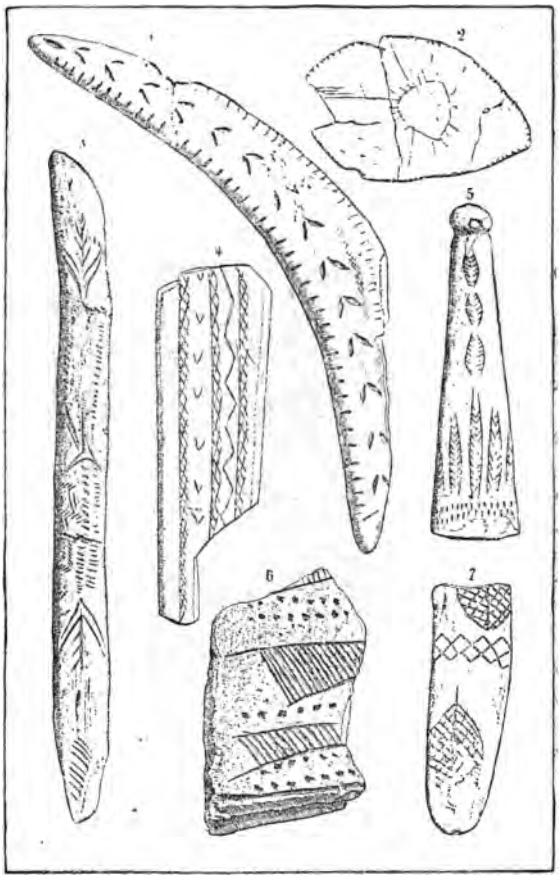

FIG. 25. Gr. 2/3. — Objets d'os ornés de gravures au trait, Laugerie-Basse (Dordogne). (Collection Élie Massenat.)

sont des arrangements plus ou moins réguliers ou bizarres de lignes droites, courbes, ondulées et brisées ; les traits sont croisés ou forment des festons, des zigzags, des chevrons. Des points creusés, des mamelons en relief, s'y ajoutent parfois.

Quelques dispositions semblent copiées sur des branches de fougère et de sapin. D'autres reproduisent des feuilles, donnent l'image de la queue bifurquée des poissons, et surtout la flèche ailée (fig. 23, 24, 25 et 26).

Quelques figures très simples font défaut. On remarque surtout l'absence du cercle. Un ou deux essais montrent qu'on était malhabile à l'exécuter. En général, la forme même des objets se prêtait mal à son tracé.

Cet art décoratif, parfois très élégant, a sa physionomie propre et se distingue de tous les autres de n'importe quel temps et quel pays.

Une seconde série est celle des dessins d'imitation réalisés en

Fig. 26. Gr. nat. — Bois de renne troué et sculpté ; fragment, Laugerie-Basse. (Collection Élie Massenat.)

sculptures et gravures. Nous avons une fleur à neuf pétales sur une pointe de sagaie de La Madeleine (Dordogne), une longue branche garnie de ses feuilles sur un bois de renne de Veyrier (Savoie). C'est à peu près tout, en fait de plantes. Les représentations d'animaux, au contraire, sont au nombre de plus de trois cents. Il est presque toujours possible de déterminer l'animal représenté. Tous les détails caractéristiques de l'espèce, de l'âge, du sexe sont admirablement rendus. Ils révèlent un profond esprit d'observation, un sentiment exquis de la nature. Plusieurs de ces dessins sont supérieurs aux illustrations de quelques-uns de nos livres d'histoire naturelle et il faut avouer que plus de la moitié des copies qu'on a faites de ces œuvres pour les publier sont au-dessous des originaux. Ce fait est tout à

l'éloge des artistes primitifs. Il y a de très rares oiseaux et un bon nombre de poissons gravés au trait ou en bas-relief: on reconnaît très bien la truite et le brochet, ils sont ciselés avec un soin minutieux sur deux pièces admirables. L'une est un long morceau de bois de renne de la station de Montgaudier (Charente), et qui est conservé dans la galerie de paléontologie du Muséum (fig. 41). Des gravures nettes et fines, d'un dessin très élégant, figurent juxtaposés des phoques, des poissons, des anguilles de grandeur fort exagérée — l'artiste d'ailleurs n'avait pas l'habitude de tenir compte des dimensions relatives de ses modèles. L'autre objet est un bois de cerf de la grotte de Lortet (Hautes-Pyrénées). Le sujet principal est une file de cerfs. Entre les jambes, dans les intervalles, sont les poissons quelquefois ployés en deux d'une façon originale, et pour pouvoir remplir l'espace libre. Chose étrange, cette pièce qui a certainement coûté beaucoup de travail a été fortement entaillée sur une partie de sa longueur et sans aucun souci des gravures.

Les ouvriers d'ailleurs manquaient de prévoyance. Ils n'ont terminé certains instruments qu'après les avoir complètement ornés de sorte que le travail de l'industriel venait souvent détruire en partie l'œuvre de l'artiste. C'est ce que l'on voit par exemple sur plusieurs bois de renne troués de La Madeleine. Les trous ont enlevé une partie des figures (fig. 42).

On a deux et peut-être trois figurines de mammifères sculptées en pierre, découvertes à Solutré dans cette station plus ancienne que celles de l'âge du renne proprement dit, mais qui peut aussi avoir été longtemps fréquentée par quelque peuplade à l'industrie retardataire. Ce sont sans aucun doute des cervidés, bien que la tête ait été emportée par une cassure ancienne ; les jambes sont repliées sous le corps. Les lignes principales, quelques détails sont soigneusement traités.

M. de Mortillet, rappelant que pour transporter un animal entier on lui attache les quatre pattes sous le ventre, croit que le sculpteur a voulu figurer un trophée de chasse. M. de Ferry pensait au contraire qu'il s'agissait d'une bête au repos et dans la position, par exemple, d'une chèvre qui rumine.

Je ne me rangerai pas à l'un de ces avis. En effet, l'étude de toutes les autres pièces sculptées ou gravées sur os que nous possédons à présent, établit que l'artiste n'a point isolé les jambes, soit parce qu'il n'était pas assez habile, soit parce que l'objet eût été trop fragile, soit parce que le bloc à ouvrager ne le permettait point.

En général, dans les sculptures comme dans les gravures, il a

su contourner ingénieusement les membres comme l'exigeait la surface disponible ou la destination de l'objet. Il ne pouvait pas toujours grouper les quatre pieds sur le même point comme

Fig. 27. Gr. 2/3. — Éléphant mammouth sculpté en ivoire, abris sous roche de Bruniquel (Tarn-et-Garonne). (British Museum.)

dans une statuette d'éléphant (Bruniquel) (fig. 27) et une autre de renne (même station) dont il ne reste justement que les pattes. Quelquefois il a complètement supprimé les jambes. Nulle part l'appropriation de l'œuvre aux nécessités de l'emploi n'est plus

Fig. 28. Gr. 2/3. — Renne sculpté en ivoire, abris sous roche de Bruniquel (Tarn-et-Garonne). (British Museum.)

remarquable que dans les deux rennes sculptés en ivoire de Bruniquel et dans un autre en os de Laugerie-Basse. Ce sont des manches ou poignées d'armes longues et pointues. Pour que les cornes ne gênent pas la main, elles retombent sur les épaules et sont appliquées le long du dos. Pour le même motif,

les pattes de devant sont repliées sans efforts sous le ventre, comme si l'animal effectuait un saut. Les pattes de derrière se trouvent ainsi allongées dans le sens de la lame (fig. 28).

Une statuette de bœuf (d'aurochs?) sortie de la station du Mas d'Azil montre que le sculpteur savait aussi isoler les jambes, respecter l'attitude naturelle, graver tous les détails extérieurs de l'animal et faire une œuvre de grande allure que l'art classique ne désavouerait pas. Par malheur, cette statuette est fragmentée, la tête est perdue.

La même localité a livré à M. Piette une pièce non moins remarquable, qu'il a bien voulu nous autoriser à publier ici (fig. 30). Le relief de la tête en partie décharnée est tout à fait étonnant. Une tête isolée, de la même grotte, est également figurée sans la peau. De tels ouvrages donnent à l'art de l'âge du renne un aspect inattendu. Les découvertes récentes nous

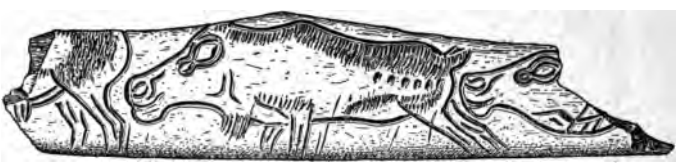

FIG. 29. Gr. 2/3. — Cervidés en file gravés sur os, grotte de Massat (Ariège). (Collection Cartailhac.)

ont appris que cet art connut la fantaisie. Un bel ouvrage que M. Piette appelle un sphinx est véritablement un produit de l'imagination. C'est encore du Mas d'Azil que viennent des sculptures très instructives à cet égard. Notamment un cygne triple où l'on voit qu'un agencement ingénieux permet au même corps de servir pour trois têtes bien séparées.

Les gravures sur pierre sont les moins nombreuses. Il est malheureusement certain qu'on ne les a pas toujours recherchées avec assez de soin! A Bruniquel, où M. Peccadeau de Lisle fit passer à l'eau courante tous les galets du gisement qui est sous les abris du château, on en a découvert une magnifique série qui fait maintenant partie du British Museum.

Les principales sont en outre un cheval des Eyzies (Dordogne), des rennes et un bœuf de Laugerie-Basse (Dordogne), un grand ours de Massat (Ariège) une file de chevaux du Chaffaut (Vienne).

Les gravures sur os sont en grande majorité et combien ont été perdues dans des fouilles hâtives et mal conduites! On les voit sur des morceaux d'omoplates et de côtes, d'os longs,

Fig. 30. — Bois de renne sculpté (grotte du Mas d'Azil). (Collection E. Piette.)

sur de grosses canines, et le plus souvent sur des bois de renne ou de cerf; leur description exigerait un volume spécial.

Tantôt il y a un seul dessin dont les traits n'ont pas toujours pu contenir sur une face plate de l'os; ils en font plus ou moins le tour. Tantôt il y a plusieurs dessins à la file. Ce sont des animaux entiers ou simplement des têtes qui se suivent le long de l'objet (fig. 29 et 31). Tous les individus de la file sont de grandeur uniforme; les têtes sont en général de la même espèce, du même âge, du même sexe.

Fig. 31. Gr. nat. — Têtes de jeunes cervidés, gravées sur os, Laugerie-Basse (Dordogne).

On a ainsi toute la faune du temps, surtout le renne, le cheval, les bœufs, le cerf, le bouquetin, le chamois. Quelques autres, le saïga, le renard, le loup, le lynx, la loutre, le glouton, l'ours, etc., sont représentés une ou deux fois seulement. Il y

Fig. 32. Gr. 2/5. — Éléphant gravé sur ivoire, La Madeleine (Dordogne). (Musée de Saint-Germain.)

a quelques figures sculptées ou gravées avec soin et que nous ne savons pas reconnaître. Ce sont peut-être des bêtes imaginaires.

Nous avons plusieurs représentations de l'éléphant. La première fut découverte par Lartet (fig. 32). Elle parut au moment des plus vifs débats sur l'ancienneté de l'homme, en 1864, et fut d'un grand poids dans la discussion. C'est bien l'espèce perdue, le mammouth quaternaire, qui se trouve légèrement

esquissé sur une grande plaque d'ivoire des Eyzies. Ses défenses recourbées, ses longs poils sont hardiment tracés. Les proportions sont exactes, l'attitude vraie. Peu de temps après, Laugerie-Basse livrait au marquis de Vibraye une tête d'éléphant sculptée en bois de renne, petit fragment d'une pièce qui devait être très bonne, meilleure que la sculpture de Bruniquel. Celle-ci met bien en évidence quelques-uns des traits caractéristiques du mammouth, par exemple ses défenses courbes appliquées contre l'arme (?) dont la figurine forme la poignée.

L'artiste des bords de la Vézère ou de l'Aveyron était donc le contemporain des derniers éléphants de notre pays. Mais l'excessive rareté des ossements de ce pachyderme dans la terre rouge des cavernes et de la surface du sol des vallées permet de se demander si l'homme, dans quelque lointain voyage, n'avait pas rencontré ces grandes bêtes plus à l'est ou plus au nord, sur leur ligne de retraite.

Fig. 33. 1/2 gr. nat. — Phoque gravé sur une dent d'ours, Sordes (Landes). (Collection Chaplain-Duparc.)

On peut faire avec plus de certitude une pareille observation à propos du phoque (fig. 33). Nous avons signalé ceux du bâton de Montgaudier. On en connaît un autre moins bien dessiné sur une dent d'ours de la grotte de Sordes, au sud des Landes. Le phoque arrivait-il jusque sur ces côtes méridionales, lui qui de nos jours ne descend pas des régions polaires. Y avait-il donc un tel accord entre les animaux de la mer et ceux de la terre? Le renne et le phoque jusqu'aux Pyrénées, aux lieux où devait être Bayonne et Biarritz? Pouvons-nous affirmer que le collier de dents de lion et d'ours gris n'était pas un produit d'importation, ou tout au moins que le graveur n'avait pas circulé dans des parages plus septentrionaux?

Pour donner une idée de la valeur de ces dessins au point de vue zoologique, nous pouvons rappeler que le professeur Gervais a reconnu l'image du saïga alors qu'on n'avait pas encore trouvé les os de cette antilope et que M. Piette a signalé aussi les figures de plusieurs espèces d'équidés (fig. 34, 35, 36) dont on n'a pu encore distinguer et séparer les ossements parmi ceux de nos cavernes.

M. G. de Mortillet, qui a porté son attention sur ces petits et précieux monuments, pense que toutes ces œuvres ont été exécutées avec un instrument de silex qu'on retrouve surtout dans les stations qui les possèdent et dont la pointe taillée en biseau a presque la forme de nos burins en métal. L'autre bout est souvent taillé en grattoir qu'il juge destiné à nettoyer les surfaces et à effacer les traits irréguliers et imparfaits (fig. 21). C'est possible, mais non démontré.

Quoi qu'il en soit, nous avons la preuve que les artistes se montraient vraiment dignes de ce nom dans la préparation de

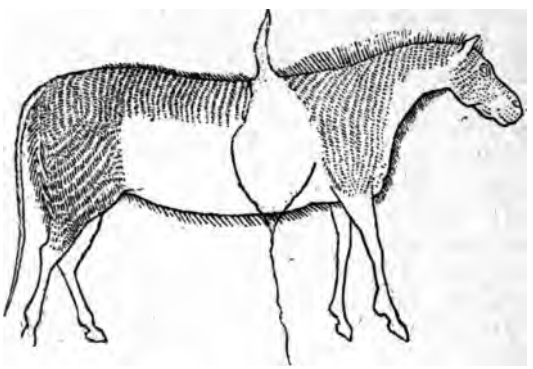

FIG. 34. — Équidé gravé sur os, Thaïngen (Suisse).

leurs ouvrages. On pourrait à cet égard citer bon nombre de documents. Je choisis au hasard :

C'est un morceau d'omoplate dont la surface large et plane se prêtait parfaitement au travail de la gravure. L'ouvrier a voulu figurer un cheval au trot et son silex tenu d'une main ferme et assurée, après avoir gravé l'esquisse, a corrigé certains concours du corps, a buriné plusieurs tracés de jambes; l'artiste a fait preuve ainsi non seulement de son souci de l'exactitude, de son habileté d'imitation, mais encore d'un mobile supérieur; il a été inspiré par la recherche d'un type idéal, en un mot, par le sentiment du beau. En examinant cette pièce, je ne puis m'empêcher de songer à ces crayons de nos peintres qui procèdent de la même manière pour le dessin de leurs tableaux (fig. 35).

Lorsque l'artiste avait choisi son trait définitif, il le creusait et grattait la surface de l'objet pour effacer les autres. De sorte que son œuvre achevée semble avoir été créée sans tâtonnements.

Le nombre des gravures tracées d'une main hésitante, maladroite, qui se rapprochent ainsi des esquisses à trait unique et grossières que font nos écoliers ou des gens illettrés, est si restreint qu'on a pu d'abord douter de leur authenticité. Selon l'expression de M. de Mortillet, cette enfance de l'art est loin d'être de l'art d'enfant.

Fig. 35. Gr. 2/3. — Gravures sur os, Laugerie-Basse (Dordogne). (Collection G. Marty.)

Cependant il offre un caractère étrange. Il baisse de niveau et perd singulièrement de sa valeur lorsqu'il s'attaque au type humain. C'est ce que l'on remarque dans les dessins du peuple ou des écoles et dans l'art d'époques très différentes. La femme et l'homme sont figurés plusieurs fois. C'est d'abord une statuette de femme en ivoire, de Laugerie-Basse. Le corps est sans tête, sans bras et presque sans pied; sa poitrine est plate, les parties sexuelles exagérées, les hanches proéminentes (fig. 37).

La gravure d'une femme se voit sur un fragment d'omoplate découvert dans la même station. La femme occupe un espace libre entre les jambes d'un renne bien dessiné et dont il ne reste malheureusement qu'une partie. Elle est nue et paraît enceinte. Par suite de la rupture de la plaque, la tête a disparu. Les bras et les jambes sont assez mal dessinés. Les seins sont vaguement indiqués, le corps est très velu. Des bracelets ornent le poignet et un collier de perles le cou (fig. 37).

Fig. 36. Gr. nat. — Gravure sur os, Bruniquel (Tarn-et-Gar.). (British Museum.)

L'homme est figuré à son tour sur un bois de renne du même gisement. Dans la partie la plus élargie de l'objet, on a gravé un aurochs superbe de pose et d'exécution. L'homme qui vient

à la suite est couché simplement parce que la surface disponible ne permettait pas de le mettre debout. Le corps a ses contours passablement indiqués, sauf les bras qui sont mauvais. Le visage a une physionomie sardonique qui n'est que le résultat inconscient des lignes de la gravure. L'artiste a tenu à bien marquer le sexe de son personnage. Tout le corps est

Fig. 37.— Femme sculptée en ivoire (Laugerie-Basse). (Coll. de Vibraye.)

Fig. 38. — Femme et renne gravés sur os, fragment, Laugerie-Basse. (Collection E. Piette.)

sillonné de traits que l'on a pris pour l'image des poils, mais qui n'ont pas d'autre rôle que celui de délimiter le personnage, de le distinguer du fond comme ferait une demi-teinte, de l'ombrer; à ce point de vue, il n'y a pas à comparer le dessin de la femme enceinte et celui du chasseur d'aurochs.

Cet homme s'apprête à lancer un trait qu'il tient à sa main droite; il va frapper l'aurochs qui fuit la tête baissée, la queue haute, dans une attitude élégante et vraie.

L'homme sur une autre pièce est en marche, un bâton léger à la main et sur l'épaule. Les contours sont nets et assez exacts. Mais il n'y a que cela ; les détails font défaut. Le reste de la surface de l'os a été orné de têtes de chevaux et de cerfs et d'herbes hautes au travers desquelles est une sorte de serpent ou d'anguille gigantesque comme sur le bâton de Montgaudier. Les autres représentations de l'homme sont des ébauches ou des croquis moins heureux (1).

N'est-il pas curieux de voir que ces artistes ont figuré l'homme nu, alors que les nombreuses aiguilles retrouvées partout, les coquillages disséminés de la tête aux pieds sur les squelettes, et enfin les analogies ethnographiques les plus sûres nous invitent à croire à l'existence de vêtements compliqués. Le costume lui-même aurait dû inspirer le burin et lui fournir matière à de faciles et attrayantes images. Il n'en fut rien : semblables aux artistes des meilleures époques, ces dessinateurs ont préféré l'*académie*.

Cependant nous venons de voir qu'ils ont mis des parures à l'un des portraits de femme. Ils nous disent ainsi la part qu'ils font au luxe dans leurs préoccupations journalières. Depuis longtemps, il est impossible d'en douter, le superflu avait devancé l'utile et dans le doux climat des premiers siècles du quaternaire la nudité s'était ornée avant de se vêtir, suivant un mot de M. Baudrillard.

Quel singulier hasard ! Dans une gravure, l'homme se manifeste par son industrie, son courage, sa virilité. Sur l'autre, la femme se montre également sous de vraies couleurs dans son rôle éternel de coquette et de mère.

Il est probable que dans les cavernes et sous les huttes où l'on entretenait de grands feux, où s'entassaient les familles dans une promiscuité dont les peuplades boréales nous donnent encore le spectacle, la température était fort élevée. Les vêtements devenaient inutiles, ils disparaissaient. Mais l'orgueil et la vanité l'emportaient sur la pudeur. L'homme avait son rouge, la femme gardait ses bijoux. Tous les deux probablement étaient tatoués.

Cela est vraiment conforme aux données de l'ethnographie.

(1) En attendant la publication du bel album commencé par M. Piette (*l'Art pendant l'Age du Renne*), on trouvera de nombreuses reproductions de ces gravures dans les *Reliquiæ aquitanicæ*, de Lartet et Christy, dans les *Matériaux pour l'Hist. prim. de l'Homme*, 1869, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877, 1880, 1885, dans l'*Album préhistorique* de G. de Mortillet, dans les *Stations de l'Age du Renne* de Girot et Massenat.

Lorsque Lartet présenta pour la première fois ces œuvres d'art au monde savant, on trouva qu'elles s'accordaient mal avec l'état de barbarie inculte dans lequel nous nous représentons ces peuplades aborigènes. Lartet rappela que la chasse et la pêche fournissaient amplement au besoin de ces peuplades, et leur laissaient ainsi les loisirs d'une existence peu tourmentée. Or, si la nécessité est mère de l'industrie, on peut dire aussi que les loisirs d'une vie facile enfantent les arts.

Notre savant maître avait raison en théorie. Les renseignements fournis par l'ethnographie, qui doit être notre guide incessant, ne contredisent-ils pas sa manière de voir?

Ainsi certains Polynésiens, vivant au milieu de l'abondance, arrivés à l'apogée de la civilisation de la pierre, ayant une industrie compliquée, habile, luxueuse, sachant faire des armes et des parures superbes, ne savent dessiner ni les plantes ni les animaux. Une pareille ignorance s'observe, on le sait, chez des races très civilisées.

Les Bosjesmans, au contraire, peuvent compter parmi les races les plus misérables de l'Afrique. Ils étaient naguère encore à l'âge de la pierre et leurs curieuses peintures sur rocher dénotent des aptitudes étonnantes au dessin d'imitation. On y reconnaît aisément les bêtes représentées, zèbre, autruche, éléphant, rhinocéros, hippopotame, grue, chien, élan, veau marin, etc. Il y a même de véritables tableaux : une chasse à l'éléphant, une attaque du lion. Dans une scène de chasse à l'élan, l'un des chasseurs est affublé d'un déguisement propre à tromper l'animal.

On signale de semblables dessins chez les primitifs et très sauvages Australiens.

Dans son fameux voyage autour de l'Asie et de l'Europe, M. Nordenskiold put étudier les populations qui habitent de nos jours le nord de la Sibérie orientale; les renseignements qu'il nous donne prouvent que les mœurs, les coutumes, la situation industrielle n'ont guère changé depuis cent ans, c'est-à-dire depuis la publication d'un ouvrage que nous avons cité plus haut et qui décrit les nations de l'empire de Russie.

Sous ce rude climat, dans ces parages désolés, la vie est loin d'être facile. Les aborigènes qui se trouvaient en relation avec l'équipage de la *Vega* répétaient plus souvent que tous autres les mots qui veulent dire : « J'ai faim. »

Or, ce sont des artistes, moins habiles il est vrai que ceux de notre âge du renne. La peuplade si bien étudiée par M. Nordenskiold n'a eu que peu de relations avec les Européens et

ces rapports n'ont pu modifier sensiblement ses goûts et ses aptitudes. Au contraire des Néo-Calédoniens qui ont appris à figurer l'homme et les bêtes, mais qui ne font que de ridicules images, les Tschouktchis continuent comme leurs ancêtres à copier avec exactitude les animaux qu'ils connaissent. Le navigateur suédois a pu former une grande collection de leurs œuvres. Beaucoup de ces os sculptés sont vieux ; à en juger d'après leur surface usée, les indigènes devaient les posséder depuis longtemps et s'en servaient probablement comme d'amulettes. Un certain nombre de statuettes représentant des animaux figurent des êtres imaginaires. En général, ces images grossières sont cependant supérieures à celles des tribus occidentales et notablement inférieures à celles des Esquimaux de Port-Clarence (fig. 39). Ceux-ci savent exécuter de véritables

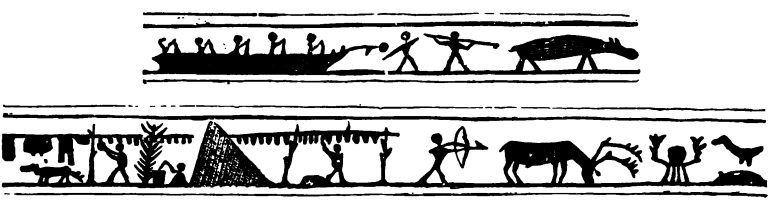

Fig. 39. — Gravures sur os des Esquimaux.

tableaux, mais ils n'atteignent pas mieux la valeur artistique de nos Européens de l'âge du renne.

Les nombreuses œuvres d'art que ceux-ci nous ont laissées se divisent en deux séries. L'une se compose de tous les objets à forme définie, jouant un rôle déterminé dans l'outillage, l'armement ou la parure. Ils sont ornés : l'ouvrier les a distingués à sa manière, les a rendus plus précieux. Il a ciselé leur ornementation, poussé par son penchant pour le luxe, par un besoin coexistant avec les besoins matériels de l'existence. Ces objets en général sont fragmentés et c'est parce qu'ils avaient été cassés et mis hors d'usage que, jetés aux rebuts, ils sont parvenus jusqu'à nous ; plusieurs paraissent avoir été brisés pendant leur confection et ne sont point achevés. D'autres sont des ébauches excellentes, mais abandonnées sans que nous devinions pour quel motif.

Dans l'autre série, nous rencontrons des pierres et des fragments d'os qui furent ramassés au hasard, et qui ne sont pas moins couverts de ciselures.

Ces pièces informes, irrégulières, ne paraissent avoir eu aucune destination. Ce ne sont ni des outils ni des parures, évidemment; on pourrait peut-être supposer que ce sont des espèces

FIG. 40. Gr. 2/3. — Esquisses de cervidés et d'équidés gravés autour d'un os. Grotte de Lortet (Hautes-Pyrénées). (Collection E. Piette.)

de fétiches ou tout au moins des amulettes; certains faits d'ethnographie comparée n'y contrediraient pas. Mais sur ces os et ces pierres il y a plus souvent des esquisses que des dessins achevés. Les unes sont des figures géométriques; les autres, plus

nombreuses, des figures d'animaux. Ces derniers croquis sont d'ordinaire enchevêtrés ; l'artiste les a superposés en retournant son os ou sa pierre dans tous les sens; il a utilisé son papier. Il s'est attaché à reproduire certaines parties du corps ou certaines attitudes. La pièce classique appelée par erreur le combat de rennes (collection de Vibraye) est un bon exemple de cette manière d'agir. Il en est de même d'une série de pierres de Bruniquel sur lesquelles on voit un mélange d'animaux et de têtes ébauchés, et d'un gros os de Lortet qui porte un pareil assemblage d'équidés et de cervidés (fig. 40).

Dès lors une conclusion paraît s'imposer : les auteurs de ces ouvrages se perfectionnaient volontairement, sciemment, dans l'art de la gravure et du dessin, par une série d'*études*.

Ils avaient vraiment la passion de l'art, et en toute occasion ils se mettaient à tracer des dessins qu'ils abandonnaient ou détruisaient sans regrets, ayant atteint leur but, une satisfaction personnelle. Dans des sociétés d'un ordre très élevé, le plus grand nombre des hommes jouit des productions du plus petit, d'une élite artistique. A l'âge du renne chaque individu est isolé, chacun d'eux a sa part d'organisation artistique.

Tel est le secret de la présence de tant de gravures et de sculptures dans presque toutes les stations si nombreuses où les tribus et les familles ont laissé des traces de leurs foyers, de leur séjour, de leur industrie. Tous ces habitants semblent avoir eu les mêmes impressions; ils savaient les manifester d'une manière sensiblement égale.

Le plus heureux des explorateurs de ces gisements, M. Piette, en comparant les œuvres de la Dordogne et des Pyrénées, disait qu'il n'y eut pas seulement un art véritable, mais même des Écoles d'art. Des découvertes récentes ont contredit les caractéristiques formulées d'abord par notre collègue. La Dordogne, à Laugerie-Basse, avait alors plus de sculptures que tous les autres pays réunis, et maintenant c'est du Mas d'Azil (Ariège) que sont venues les plus belles et les plus nombreuses figurines. Le bâton de Montgaudier a montré que ni les Pyrénées, ni les bords de la Vézère n'avaient possédé le meilleur des artistes en fait de gravure et de décoration. Je ne crois pas que l'on puisse *a priori* reconnaître l'origine d'une ciselure quelconque, ni même d'une série de spécimens. Et cela doit d'autant moins nous surprendre que nos chasseurs n'étaient pas installés à demeure comme le seront plus tard les populations pastorales ou agricoles qui tiennent à leurs champs, aux tombeaux des ancêtres, à la patrie. Ils vaguaient au gré des

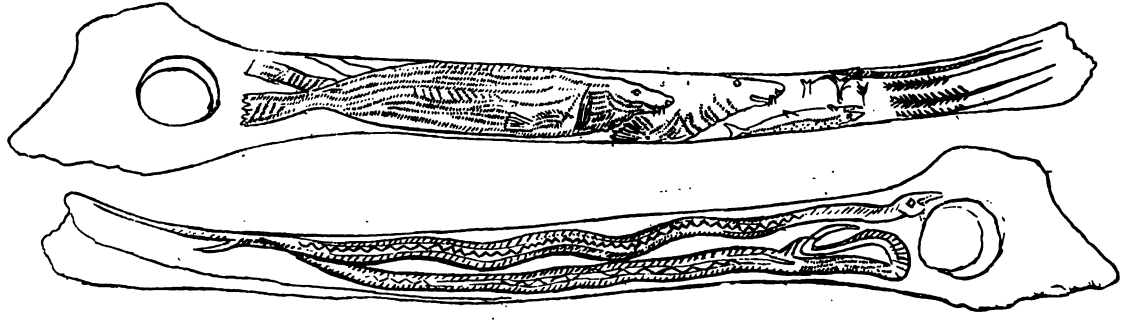

Fig. 41. — Le bâton de bois de renne de Montgaudier (Charente). (Muséum d'histoire naturelle.)

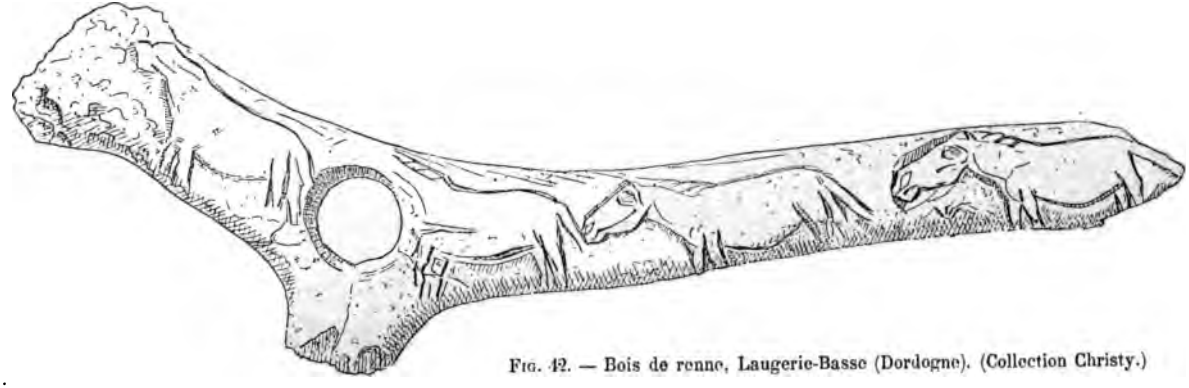

Fig. 42. — Bois de renne, Laugerie-Basse (Dordogne). (Collection Christy.)

troupeaux de bêtes sauvages qu'ils poursuivaient ; des indices positifs nous montrent que leurs stations restaient quelquefois inhabitées.

Il serait fort curieux de pouvoir saisir l'art de l'âge du renne à ses débuts, de le suivre dans son développement, de voir si ce que M. Piette considérait comme des différences d'école n'est pas le résultat d'une évolution de l'art. Ce même auteur s'est livré à cette recherche en se basant sur ses fouilles dans une série de gisements et sur ses observations comparées. Il nous assure que les dessins d'imitation étaient à la base et les dessins géométriques au sommet ; il ajoute que, si les œuvres sculptées et gravées se montrent toujours ensemble, du moins, la sculpture prédomine d'abord, la gravure ensuite. Celle-ci aurait atteint son apogée au moment où abondent les harpons à barbelures les plus élégants.

Nous arriverions peut-être à vérifier cette première conclusion si nous n'étions pas si embarrassés pour classer les gisements par ordre chronologique. Pour en arriver à ce but, que de considérants à noter ! Il nous faut tenir compte du point géographique et même des saisons qui peuvent avoir influé sur la faune que nous révèlent les abords et les cendres même des foyers. Les tribus de l'âge du renne avaient probablement certains caractères personnels. Quelques familles enfin semblent avoir cultivé des spécialités industrielles et inventé la division du travail. Il est donc bien difficile en l'état des choses de se baser sur les nuances de l'industrie et même de la faune pour établir la succession de ces gisements qui appartiennent à une période fort longue ayant certainement duré plusieurs milliers d'années.

Les gravures et les sculptures que nous avons retrouvées sont-elles les meilleures de leur temps ? Ont-elles été burinées et ciselées par les artistes les plus habiles ? Les chefs-d'œuvre de Montgaudier et du Mas d'Azil ont été découverts tout récemment. On peut s'attendre à bien d'autres surprises (1).

C'est vraiment merveille que nous ayons entre nos mains

(1) Au moment où nous mettons ce livre sous presse, l'Exposition universelle étale de riches collections d'archéologie préhistorique dans sa galerie de l'Histoire du travail. A côté des séries de Bruniquel (vicomte de Lastic Saint-Jal), de la Dordogne (M. Élie Massenat) et autres, M. Piette a exposé le produit de ses fouilles à Arudy et au Mas d'Azil (Pyrénées). On remarque dans ses vitrines une quantité de petits galets portant des traces de peinture rougeâtre. La couleur forme des taches symétriques, des lignes croisées, et quelques autres dessins très simples. Ces pièces proviennent de la partie tout à fait supérieure de l'âge du renne.

tant de pièces précieuses à divers titres. Mais cette série est évidemment insignifiante comparée aux quantités que l'homme a dû produire.

Quelque nombreux que soient les foyers connus de cet âge du renne, nous sommes bien loin de les avoir tous explorés. Quelle que soit l'étendue des dépôts accumulés dans les stations, combien ces débris sont peu de chose par rapport à ceux qui, jetés hors des grottes sur les pentes des collines, ont subi les injures du temps! Il y a des grottes dans lesquelles des silex à profusion, parfaitement caractérisés, sont la preuve de leur ancienne richesse. Le terrain est siliceux; les ossements ont tous disparus! Ajoutons la série des grottes brutalement vidées et tant d'autres fouillées par divers explorateurs avec intermittence, sans précaution et sans science: lorsqu'une commission tout à fait compétente et surtout assidue cherchera de nouveaux gisements à étudier avec soin, il sera probablement trop tard, et elle n'en trouvera plus.

CHAPITRE V

OSSEMENTS HUMAINS DANS LES ALLUVIONS

Bien que les recherches aient été multipliées dans ces vingt dernières années, et que l'attention ait été attirée sur les fouilles exécutées partout en si grand nombre, on n'a que très rarement signalé la présence d'ossements humains dans les alluvions anciennes, dans les terrains quaternaires proprement dits. Nous devons même ajouter que pour la plupart des cas il est difficile d'avoir une confiance absolue dans l'âge de ces débris. Les causes de remaniement des couches qui les contenaient sont nombreuses et souvent aussi les observations manquent de précision ou d'autorité.

Il nous sera facile d'énumérer et de discuter en quelques pages les principales découvertes. Le rôle que les ossements ainsi recueillis jouent dans les classifications des anthropologistes français nous oblige à signaler quelques trouvailles exécutées hors de notre pays.

En 1700, le duc Eberhard-Ludwig de Wurtemberg avait fait exécuter des fouilles sur l'emplacement d'un oppidum romain à Canstadt, près Stuttgard. Pendant six mois on mit à jour de grandes quantités d'ossements d'animaux quaternaires; le narrateur de la découverte affirme qu'aucun des os « ne pouvait être comparé aux os humains ».

Cent ans après, Cuvier fut informé qu'il y avait pourtant parmi ces débris un fragment de mâchoire humaine et quelques autres parties. Mais il fit observer que le terrain fut remué sans précaution, et que l'on ne tint point compte des diverses hauteurs où chaque chose fut découverte. Plus tard encore, en 1835, Jæger trouva, dans la collection des princes de Würtemberg, parmi les os de Canstadt, un crâne humain, et il le présenta comme un argument en faveur de la coexistence de l'homme et des grands animaux d'espèces disparues.

Ce crâne, accepté comme originaire du lehm, est le type de la première race humaine fossile admise par MM. de Quatrefages et Hamy (1). A cette race dite de Canstadt, dolicho-platycéphale et prognathe, se rattachent un certain nombre de pièces osseuses, celles de Brux, d'Eguisheim, de Néanderthal, de Denise, de l'Olmo, etc., dont la haute antiquité ne nous est pas davantage démontrée. En 1871, en perçant un puits de mine dans le voisinage de l'hôpital du Saint-Esprit près de Brux en Bohême, on avait constaté la présence d'une couche de sable que l'on voulut utiliser. On fit un sondage à quelque distance du puits et on la retrouva au-dessous de moins de 60 centimètres de terre végétale. Les ouvriers rencontrèrent à 15 centimètres environ sous l'humus une magnifique hache-marteau de pierre polie, et à 60 centimètres plus bas, des ossements humains, une voûte de crâne et des fragments de squelettes.

On a dit que ce sable avait subi à son contact avec le sol végétal, quelque remaniement à la faveur duquel un objet pesant aurait pu pénétrer dans son sein à une faible profondeur. Cela est possible; mais il est certain que cette hache néolithique donne le droit de douter de l'âge du squelette qui gisait au même niveau.

En 1865, on creusait une galerie dans une cave à Eguisheim (Haut-Rhin). C'était au flanc de la montagne de Bühl, c'est-à-dire au sein d'une couche de lehm qui, très faible au sommet de la colline, s'étale à ses pieds avec une épaisseur de 2 à 3 mètres, qu'elle conserve jusqu'à Colmar. C'est à l'entrée de la galerie souterraine, à $2^{m},50$ de profondeur, que furent remarqués un frontal et un pariétal droit appartenant au même crâne humain. Vingt mètres plus loin on recueillit une portion notable de corne de cerf, ailleurs des fragments de fémur et d'un bassin de bœuf.

Un an après, dans une propriété voisine, on trouva une molaire d'éléphant; elle était à la base du lehm qui avait contenu les os humains, dans une couche de menu gravier entremêlée de lehm et composée de fragments de roches granitiques désagrégées. Cette zone caillouteuse est, dans le Haut Rhin, la plus riche en débris des grands proboscidiens. Le crâne humain pourrait être moins ancien.

En 1856, on exploitait une carrière de calcaire dévonien, dans

(1) Les ossements humains cités dans ce chapitre sont presque tous décrits et figurés dans les *Crania ethnica* de MM. A. DE QUATREFAGES et HAMY, J.-B. Baillière et fils. Paris, 1882.

cette partie de la vallée de la Düssel qui s'appelle le Néanderthal, au voisinage de Düsseldorf et de Elberfeld. Le calcaire était fissuré en plusieurs endroits ; le sol d'une de ces anfractuosités était couvert de limon sur une épaisseur de $1^{m},50$. Cette boue avait-elle été apportée par une inondation de la rivière qui coule à 18 mètres plus bas, au fond d'un ravin sinueux? N'est-elle pas plutôt descendue du plateau supérieur par une fente qui montait en cheminée au fond de la caverne jusqu'au sommet du rocher, et qui était à peu près comblée par des pierres et de la terre? Sur le plateau s'étendait une couche de limon de composition fort analogue à celui de la grotte.

Les ouvriers, en avançant leur coupe verticale, trouvèrent un crâne humain près de l'entrée, puis d'autres os. On pense que le squelette était complet. Les ouvriers dispersèrent et perdirent la plus grande partie de ces débris. Tardivement averti, le professeur Fuhlrott recueillit le crâne et quelques gros os. Comme le fait observer Lyell, on n'a trouvé avec ce squelette aucun débris d'animal ; nous n'avons pas la preuve qu'il ne soit pas plus récent que les ossements d'*Ursus spelæus* exhumés d'une caverne voisine.

Dans tous les cas, le crâne de Néanderthal, objet de discussions mémorables, reproduit en les exagérant les particularités anatomiques des crânes de Canstadt, de Brux et autres de même type dont nous parlerons plus loin (Spy, etc.). S'il n'est pas quaternaire, il garde une grande valeur aux yeux des anthropologistes.

En 1863, les travaux du chemin de fer de la vallée de l'Arno, en amont de Florence, mirent à découvert, dans la tranchée de l'Olmo, un crâne humain écrasé et déformé par la pression des terres. Il gisait à 15 mètres de profondeur dans l'argile lacustre post-pliocène. Aux environs on recueillit des ossements d'*Elephas primigenius,* de *Cervus euryceros,* de *Bison priscus,* d'*Equus,* d'après les déterminations de M. Cocchi, et un silex taillé ; ce dernier objet, d'après le dessin qu'en donne ce géologue, n'est guère susceptible de nous fournir une date.

On a souvent signalé des ossements humains dans les anciennes alluvions de la Seine. Malheureusement les découvertes sont dues presque toujours aux ouvriers et l'on ne peut avoir confiance dans leurs récits. Ajoutons que les personnes qui ont fait elles-mêmes quelques-unes de ces trouvailles n'avaient pas en général une expérience suffisante pour établir des faits indiscutables.

Ainsi un lycéen avait extrait des graviers de l'avenue de

Clichy une bonne partie d'un squelette humain; au même endroit il avait rencontré des débris d'éléphant, de bœuf, de cheval et de cerf. M. de Mortillet soutint que ce jeune amateur, visitant la carrière en l'absence des ouvriers, avait simplement découvert la cachette où l'un d'eux avait accumulé des os de diverses provenances mis en réserve pour les collectionneurs qui voudraient bien les payer. MM. Hamy et Louis Lartet répondirent aux diverses objections. Mais finalement chacun put garder son opinion.

Dans d'autres sablières, celles de Grenelle par exemple, les ossements humains ne manquent pas; mais, au lieu de se rencontrer dans le gravier de fond avec les vestiges d'hippopotame, d'*Elephas antiquus*, d'*Elephas primigenius*, de rhinocéros, etc., ils appartiennent aux couches supérieures, formations particulières mal datées. M. de Mortillet a fait remarquer, à propos des squelettes exhumés dans l'alluvion du dernier grand lit de la Seine, qu'ils ne sont pas les produits de sépulture, mais bien ceux des victimes d'une inondation remontant à une époque antérieure à la domination romaine.

La classification des anciens dépôts de la Seine est encore l'objet des études des géologues malgré le nombre et la valeur des travaux déjà publiés.

Le lit de la Saône, près de la Truchère, est constitué par une couche de marnes grises dont la partie supérieure a fourni çà et là des os de mammouth, d'aurochs, etc. La partie inférieure est remplie d'arbres entremêlés, témoins d'une forêt disparue. En 1868, les eaux étaient exceptionnellement basses; on voyait très bien les troncs d'arbres, et les gens de la Truchère les arrachaient à l'aide de coins et de coups de cognée. Après avoir enlevé, pièce à pièce, un chêne de $0^{m},70$ environ de diamètre, ils aperçurent, à la base du vide formé par cette extraction, une tête d'homme qu'ils enlevèrent et déposèrent sur la grève. M. Le Grand de Mercey, averti, en prit possession et, quelques jours après, il fouilla le gisement sans aucun autre résultat. Il observa que sur le fond d'arbres, de branches, de racines enchevêtrés, le tout enveloppé d'un ciment compact, les eaux glissent sans rien entraîner ni apporter; elles délayent la surface des marnes et ne comblent pas les vides que laissent les troncs enlevés. Le crâne était rempli par de la marne homogène et non par les dépôts modernes de la rivière; il avait la couleur sombre que prennent tous les objets trouvés dans les gisements analogues et qui s'explique par un long séjour dans des vases imbibées d'eau saturée de tannin.

Après une trentaine d'années de recherches dans les alluvions de la vallée de la Somme, à Abbeville et à Amiens notamment, Boucher de Perthes avait exhumé de nombreux silex parfaitement taillés et contemporains de la faune quaternaire. On continuait un peu partout, dans les Académies, dans la Presse, dans l'enseignement, à nier ces conclusions sous prétexte qu'il n'avait jamais trouvé l'homme lui-même dans les couches si soigneusement explorées; comme si un objet travaillé par l'homme n'avait pas la valeur d'un ossement humain pour résoudre la question de contemporanéité.

Boucher de Perthes, impatient, s'avisa de promettre une forte récompense à l'ouvrier qui découvrirait des os humains en place dans le gravier. Peu de temps après, en mars 1863, on découvrait dans les carrières de Moulins-Quignon d'abord une dent, puis une seconde, enfin à côté un os que Boucher de Perthes dégagea lui-même et qui se trouva être une demi-mâchoire humaine. M. de Mortillet déclare que les ouvriers étaient connus pour leurs fraudes, pour leurs silex faux, et qu'on ne peut accorder aucune confiance à une mâchoire qui leur rapportait un salaire exceptionnel ; il ajoute que cette mâchoire, sciée en deux, a montré à l'intérieur « du sable grisâtre qui différait complètement de la gangue noirâtre située à l'extérieur » : elle était donc primitivement, dit-il, dans un autre gisement. Mais il serait juste de ne pas oublier une phrase du rapport officiel de M. Milne Edwards, qui parlait au nom d'une commission d'enquête composée de géologues éminents anglais et français : « Immédiatement au-dessus de la couche noire se trouvait une couche grise... et on conçoit facilement que si l'os, après avoir séjourné quelque temps dans de l'eau chargée de ce sable, avait été exposé à l'action de quelque petit remous, il aurait pu être enfoui plus profondément dans le gravier noirâtre sous-jacent. Ainsi l'existence de ce sable grisâtre dans l'intérieur de l'os, qui la veille nous avait paru fournir un argument plausible en faveur de la non-authenticité de la découverte de M. Boucher de Perthes, est devenue tout à coup une preuve très forte du séjour prolongé de l'os dans le lieu où ce savant l'avait trouvé. »

Boucher de Perthes, à partir de cette époque, fit connaître de nouvelles découvertes d'ossements humains, mais elles attirèrent beaucoup moins l'attention. Ce furent un frontal, un occipital, un sacrum, des vertèbres, des dents, une autre mâchoire, etc. Ces fragments, réduits, roulés, étaient disséminés dans un espace de 40 mètres à divers niveaux, mais

dans les couches non remaniées. Boucher de Perthes explique qu'avant 1863 et 1864 les ouvriers prenaient pour des cailloux pourris, ces petits os rongés et méconnaissables dans leur gangue d'argile ou de sable.

En 1844, un paysan, travaillant sa vigne, à peu de distance du sommet du volcan éteint de la Denise, près du Puy-en-Velay, amena à la surface d'abord un frontal humain et plusieurs mois après quelques autres ossements engagés dans le tuf. C'étaient les restes de deux ou trois individus. Assez longtemps après, un amateur du Puy fit l'acquisition de deux nouveaux blocs empâtant des os humains, mais il eut, peut-être à tort, des doutes sur leur origine et leur authenticité.

Des fouilles entreprises dans la vigne par les naturalistes du pays, en tête desquels il faut placer M. Aymard, et, en 1859, par Lartet, Lyell et M. Hébert, n'amenèrent aucune découverte supplémentaire. On admit en général que les tufs contenant les os avaient été produits par les déjections volcaniques et étaient contemporains des alluvions des berges de la Borne qui renferment des os du grand ours, du mammouth, du cheval, etc.

L'ancienneté de l'homme de la Denise semblait ainsi établie. Cet homme aurait été victime d'une éruption du volcan le plus récent de France.

M. Hébert avait pourtant publié dans un recueil anglais une note très explicite qui concluait tout autrement. Pour lui, le terrain était évidemment remanié. M. Marcellin Boule en faisant, il y a quelques mois, la géologie du volcan de Denise a pu reprendre l'étude de ce gisement à la lumière d'une connaissance très complète de la région. Il a confirmé l'opinion de M. Hébert et démontré que le dépôt renfermant les os fut produit par le ruissellement des eaux pluviales sur la pente à une époque inconnue. Il n'est possible de le dater ni par la stratigraphie ni par la paléontologie (1).

Voilà donc la série des principales découvertes. Ces corps ou ces débris humains retrouvés dans des conditions diverses, au sein de couches anciennes, peut-être quaternaires, n'apportent aucun renseignement sur les mœurs et les coutumes. Ces morts ne nous apprennent rien sur les vivants et ce serait faire un trop grand appel à l'imagination que de s'inquiéter des causes qui les ont amenés au milieu des dépôts où nous les rencontrons semblables, en général, aux épaves des inondations.

(1) *Géologie des environs du Puy.* Bull. de la Soc. géol. de France, 1889.

CHAPITRE VI

LE CULTE DES MORTS DANS LES CAVERNES ET LES STATIONS QUATERNAIRES

Les découvertes d'os humains effectuées dans les abris sous roche et les cavernes sont beaucoup plus importantes. Ces gisements ne remontent jamais à l'époque de Saint-Acheul ou de Chelles. Les plus anciens sont de l'époque du Moustier.

La Naulette (Belgique), Arcy-sur-Cure (Yonne), Monserou (Ariège), telles sont les localités de ce genre qui méritent seules de nous retenir un instant.

Le trou de la Naulette fut exploré en 1865-66 par les soins de M. Édouard Dupont. Un maxillaire inférieur humain gisait à près de cinq mètres de profondeur au milieu d'ossements de mammouth, de rhinocéros, de renne, d'ours (*U. arctos*) et autres animaux, et au-dessous de quatre couches alternatives de stalagmites et d'argile. Le maxillaire offre des caractères anatomiques très remarquables et plus qu'aucun autre se rapproche du type simien.

Cette célèbre mâchoire n'est pas isolée dans le monde. Un autre maxillaire, portant lui aussi, mais à un moindre degré, des caractères de race inférieure, fut recueilli par le marquis de Vibraye dans la couche profonde de la vaste grotte d'Arcy-sur-Cure, au milieu des os d'ours, d'hyène, d'éléphant et de rhinocéros.

Tout récemment des fouilles entreprises sous la direction de M. F. Regnault dans la caverne de Malarnau, près de Monserou (Ariège), ont mis au jour encore une mâchoire inférieure plus remarquable que celle de la Naulette. Elle gisait peut-être avec d'autres parties du squelette, — la fouille était faite en cet endroit par un ouvrier inexpérimenté, — dans une couche très bien datée par de bonnes espèces quaternaires : grand ours, lion, hyène, etc. Nous en reparlerons plus loin.

Les ossements humains sont bien plus nombreux dans les

cavernes dès qu'on arrive aux époques relativement récentes de Solutré et de La Madeleine.

Solutré (Saône-et-Loire). — Lorsque l'on remonte la vallée de la Saône, avant Mâcon, on aperçoit à gauche et au loin deux pointes abruptes : l'une d'elles est Solutré (1).

Plus près, on reconnaît qu'au pied de cet escarpement pittoresque, formé par des calcaires jurassiques, s'étend un vaste mamelon légèrement incliné jusqu'au fond de la vallée creusée dans les marnes du lias. Voisin d'une source abondante, abrité contre les vents du nord, exposé aux rayons du soleil et dominant un vaste horizon, ce lieu fut une des stations privilégiées de nos lointains devanciers.

De temps en temps la falaise s'écroule, mais l'homme a repris plusieurs fois possession du terrain, accumulant de nouveaux débris qui devaient être à leur tour enfouis sous les blocs éboulés et la descente des talus. On a quelques détails sur les catastrophes de ce genre survenues en 1768 et en 1806. L'occupation n'a jamais cessé, et aujourd'hui encore, un modeste village s'élève sur le flanc du coteau, au bas du *Cro du Charny* (le Clos du Charnier).

Il est difficile de se reconnaître dans ce terrain, au milieu des couches plus ou moins disloquées, plissées, irrégulières, et de classer à leur date relative les ossements et les débris d'industrie qu'elles renferment.

Les travaux entrepris depuis 1865 par MM. de Ferry, Arcelin, Ducrost, Lortet, Toussaint, ont cependant permis d'avancer quelques conclusions.

Parmi les dépôts, ceux qui paraissent les plus anciens sont constitués par un amas d'ossements de chevaux accumulés en quantité prodigieuse. Ils forment des couches profondes et surtout une muraille prismatique de 4 mètres de large sur 3 de haut. Elle se développe suivant une ligne irrégulière et brisée de plus de 100 mètres de long. On aurait pu reconstituer les squelettes de 40 000 chevaux! Les os de ce solipède sont mêlés à très peu d'autres. Ils sont confusément entassés et liés, surtout à la base de l'amas, par des concrétions calcaires produits des agents atmosphériques. La plupart sont brisés pour l'extraction de la moelle; beaucoup paraissent avoir subi l'ac-

(1) *Le Mâconnais préhistorique,* par H. de Ferry et A. Arcelin. Mâcon, 1870. — *Etudes sur la Station préhistorique de Solutré,* par l'abbé Ducrost et le Dr Lortet. Lyon, 1872. — Matériaux pour l'hist. de l'homme, t. III, IV, V, etc. — Association française, session de Lyon. 1872. — Bull. de la Soc. d'anth. de Lyon, t. VII, 1888.

tion du feu; au milieu d'eux se rencontrent des éclats de silex.

Ce sont évidemment des débris de cuisine qu'il faut attribuer à l'époque où le cheval eut son maximum de développement. Cet animal vivait en bandes innombrables dans les prairies, et les peuplades de Solutré n'avaient pas besoin de rechercher un autre gibier. La découverte d'une vertèbre traversée violemment par une pointe en silex, dit M. l'abbé Ducrost, indique que ces chevaux étaient des produits de chasse destinés à l'alimentation.

On trouve çà et là des traces de foyers qui sont contemporains des grands amas. Ils renferment presque exclusivement des débris de cheval, et ce qui confirme leur ancienneté, c'est que les bouts de traits taillés avec soin, si communs ailleurs, ne s'y montrent pas encore, et qu'en revanche on y voit quelques pièces dans le style de celles du Moustier et même une ébauche de hache ou pointe du type de Saint-Acheul (1).

Dans la suite, d'autres foyers plus importants furent allumés contre la muraille d'os de chevaux ou sur ses ruines, entre les blocs éboulés de l'escarpement et un peu partout; ils étaient ordinairement établis sur de larges pierres et souvent leurs cendres et résidus étaient recouverts par d'autres dalles. On y recueille une faune variée. Renne très abondant, cheval, mammouth, aurochs, cerf wapiti, ours brun, grand ours, lion des cavernes, loup, renard, lynx, hyène des cavernes, antilope saïga, putois, blaireau, lièvre et marmotte.

La richesse de ces foyers en objets d'industrie est fort inégale : toutefois, l'ensemble des pièces recueillies (et leur nombre est considérable) est très caractérisé. Les pointes de javelots et les flèches en minces lames de silex, merveilleusement retaillées sur les deux faces, y dominaient. Il y avait aussi beaucoup d'autres silex travaillés et de rares objets d'os simples et sans ornements.

Sur la station tout entière s'étend un vaste cimetière. Le « clos du Charnier » a une surface d'un hectare environ; les recherches ont porté sur une faible partie de son étendue, où l'on a retrouvé un nombre considérable de foyers. Parmi ceux-ci, beaucoup sont bien délimités, intacts et offrant une épaisseur qui trahit une longue durée; d'autres sont de moindre impor-

(1) La dernière note de M. l'abbé Ducrost (*loc. cit.*, Lyon, 1888) ne parait pas toujours d'accord avec les documents publiés antérieurement. Ainsi, la présence de cet instrument du type de Saint-Acheul n'y est pas confirmée. En revanche, les couches auraient contenu des os habilement travaillés, des pendeloques variées, des perles de serpentine, des coquillages percés.

tance, remaniés peut-être. En définitive, ils forment ensemble comme un réseau à mailles serrées. M. de Ferry a pu dire : « Les foyers sont presque tous contigus. » Leur zone suit les ondulations du terrain sous-jacent: ils sont tantôt bien au-dessous, tantôt voisins de la surface du sol actuel. Ils coïncident avec le niveau du sol de l'époque du mammouth et des chasseurs aux flèches et aux lances armées de pierres plates, ovales ou losangées.

Combien de temps le sol est-il resté libre de tout apport naturel ou artificiel? On ne sait.

Toujours est-il que sur les foyers reposent sans intervalle des sépultures si nombreuses, qu'en 1870 on en avait exploré plus de soixante.

Tantôt le squelette se montre à la surface du foyer; tantôt il est couché immédiatement à côté; tantôt il est dans la terre libre. On a fait connaître le chiffre des sépultures des deux premiers groupes; il était de 30 sur 60 en 1870, de 45 en 1873. Nous n'avons pas le chiffre exact des tombes hors des foyers, mais il a grandi en proportion et doit être considérable.

La première sépulture dont il fut question, la première du moins dans son état primitif et sans traces de remaniement, était composée de dalles brutes formant un parallélogramme, un caisson bien joint et bien fermé. Le corps reposait, étendu sur un lit épais d'os de cheval pilés et brûlés. Des os de renne fragmentés et des silex se trouvaient mêlés aux ossements humains. « De cet ensemble de faits, disait M. Arcelin racontant les trouvailles de M. de Ferry, pouvaient naître déjà de fortes présomptions tendant à assimiler ces sépultures aux foyers voisins et à les reporter par conséquent à l'époque du renne; fait capital, puisqu'on n'avait pas signalé jusque-là de sépulture se présentant avec ces caractères concluants et très complets. Un second crâne retrouvé depuis fut soumis avec les ossements de la première sépulture à l'examen de Pruner Bey, qui n'hésita pas à reconnaître le type de l'âge du renne. De plus, l'analyse chimique des os a donné des résultats conformes à ces conclusions.... »

Voilà le point de départ de nombreuses discussions sur les tombes de Solutré!

Or, l'analyse chimique ne prouve rien; en second lieu, il est encore aujourd'hui impossible de dater un crâne d'après ses caractères anatomiques.

Que devons-nous penser de la tombe elle-même et de son mobilier funéraire?

Il y avait d'autres tombeaux en dalles bien assemblées; la culture en avait épargné plus ou moins une demi-douzaine, mais on se rappelle qu'il en existait un plus grand nombre.

La plupart des autres sépultures, disaient les explorateurs en 1869, sont le rudiment de ce type.

Elles présentent une, deux ou trois dalles dressées souterrainement à côté du squelette, soit d'un côté ou des deux côtés de la tête, soit aux flancs ou aux pieds; quelques corps paraissent avoir été recouverts de pierres amoncelées, d'autres sont enterrés sans aucun indice de sépulture.

Les corps ne sont presque jamais dans une position horizontale, mais inclinés à droite ou à gauche, les pieds ou la tête plus haut ou plus bas, comme s'ils avaient participé aux mouvements du sol lors des glissements du talus ou plutôt comme si on les avait jetés négligemment dans les dépressions irrégulières du terrain.

Le cimetière continue au delà des limites de la station préhistorique.

Sur l'emplacement des foyers « qui sont presque contigus », il était impossible que le corps ne coïncidât pas souvent avec les amas de cendres que l'on a peut-être même recherchés pour y déposer les morts. C'est à tort dans tous les cas que l'on a cru voir sur les os des traces de la chaleur du foyer. Les ossements recueillis sur les foyers présentent le même degré d'altération, les mêmes incrustations blanchâtres, le même état crayeux que ceux de quelques tombes fermées.

Vers la partie nord du tertre la plus rapprochée de l'escarpement, les sépultures sont, pour ainsi dire, à la surface du terrain moderne; plus bas, elles suivent les inégalités du sol de l'âge du renne et sont ainsi recouvertes par une épaisseur plus ou moins grande de terrain rapporté, d'éboulis dans lequel ne manquent pas les silex et os d'animaux qui se rencontrent d'ailleurs partout à Solutré.

Quant aux armes et aux débris de cuisine ou aux divers objets recueillis dans le voisinage des morts, on ne peut pas dire qu'ils ont été déposés là à l'occasion des funérailles. M. Arcelin nous avoue que les mêmes objets se retrouvent dans les foyers qui n'ont aucun caractère funéraire. Souvent, après avoir soulevé la dalle recouvrant des cendres, des instruments en silex apparaissaient à la surface. Ils semblaient déposés là pour être repris à la première occasion (1).

(1) C'est probablement le résultat du lavage superficiel opéré par les pluies

Il n'y a dans tout Solutré aucun fait de superposition de sépulture, aucun exemple de foyer situé au-dessus d'un squelette.

Parmi ces tombes, il en est de l'âge de la pierre polie bien caractérisées, l'une par un vase sphérique de terre orné de quatre anses mamelonnées et percées d'un trou de suspension (Muséum de Lyon), les autres par des morceaux de poterie d'aspect néolithique. Une sépulture du sommet du tertre appartient aux temps historiques (Burgonde); une autre a livré un squelette de jeune fille avec un collier de verroterie et une bague de bronze avec croix et lettres gravées (Burgonde); plusieurs autres corps étaient dans le même cas. Enfin, M. Arcelin a recueilli un fragment d'inscription funéraire romaine et des briques à rebord dans les murs d'un petit caveau.

Cet auteur revendique pour l'âge du renne tous les cas de superposition exacte de tombes et de foyers. M. l'abbé Ducrost attribue à cette époque les squelettes qu'il a trouvés *lui-même* dans cette situation; mais il abandonne à l'âge de la pierre polie, aux Gallo-Romains peut-être, la plupart de ceux que MM. de Ferry et Arcelin ont exhumés.

M. Arcelin reconnaissait les tombes quaternaires à ce fait qu'elles ne sont pas orientées : or, le hasard a voulu qu'un squelette exhumé solennellement devant l'Association française fût orienté. Il en est de même de celui que M. Ducrost a principalement signalé.

M. Arcelin ne soutient plus l'ancienneté des tombeaux avec dalles; M. Ducrost abandonne également même la tombe close, contenant avec le corps humain des os de renne et des couteaux en silex. On a dû recueillir ces pièces pendant le creusement de la fosse et les placer dans le caisson avec quelque préoccupation superstitieuse, d'autant mieux qu'on avait mis le corps sur un épais lit cendreux évidemment emprunté à quelque foyer voisin. On est dès lors encouragé à douter aussi de l'âge du squelette que M. Ducrost a signalé dans les Annales du Muséum de Lyon et qui, d'après le dessin et le texte, paraît avoir été placé exactement au centre d'un foyer quaternaire circonscrit par des blocs de pierre.

Il est impossible de séparer de toutes les autres cette tombe qui ne présente rien de spécial.

En résumé, ce cimetière de Solutré comprend des sépultures d'époques très diverses; les unes sont mérovingiennes, romai-

tant que le foyer resta découvert. Les eaux entraînèrent les cendres et la terre, elles rapprochèrent les objets et les mirent en évidence.

nes, néolithiques. L'âge des autres ne peut être déterminé. Il est très possible que çà et là soient des squelettes de chasseurs de rennes, mais nous n'avons pas le moyen de les reconnaître sûrement et de les distinguer. Le critérium stratigraphique et archéologique nous fait défaut et nous ne pouvons recevoir aucun secours de la craniologie.

Nous serons plus heureux dans une autre grande station de l'âge de la pierre taillée, au pied des Alpes Maritimes.

Menton. — Les Baoussés-Roussés (les grottes rouges) sont situées en Italie, dans la province de Porto-Maurizio, commune de Vintimiglia, frontière de France. Elles s'ouvrent dans le crétacé inférieur, dont les escarpements touchent à la Méditerranée et la dominent. Elles sont au nombre de neuf, à 27 mètres environ au-dessus du niveau de la mer. Au pied de la falaise, un plateau couvert d'euphorbes et formé par un conglomérat de cailloux roulés, de fragments de roches brisées et de terre rougeâtre provenant des éboulements supérieurs de la montagne et cimentés par un dépôt calcaire des eaux d'infiltration, s'étendait, avant les travaux du chemin de fer de Marseille-Menton à Gênes, de ces cavernes au bord de la mer. Ce plateau, large de 15 à 35 mètres selon les endroits, était jadis traversé par la voie romaine, *via Julia Augusta*, dont il reste quelques rares vestiges.

Ces grottes ne sont parfois que des abris sous roche; elles étaient à moitié comblées par des couches charbonneuses pétries d'os d'animaux et de coquilles, véritables débris de cuisine, et aussi de pierres taillées et de quelques os ouvrés. La hauteur des foyers qui, pour certaines grottes, dépasse 16 mètres, la quantité considérable de débris et d'objets, tout démontre le séjour prolongé de l'homme.

La tranchée profonde exécutée au-devant des grottes pour l'établissement de la voie ferrée montra que l'homme avait allumé ses premiers feux sur le dépôt coquillier formant la plage même de la mer. Il fut le témoin et en partie l'auteur de la formation du remblai qui recouvrit ces primitives traces et atteignit une puissance énorme, principalement sous les surplombs rocheux aujourd'hui effondrés.

Des fouilles très superficielles avaient à peine attiré à diverses reprises et depuis longtemps l'attention sur ces gisements, lorsque M. Émile Rivière entreprit leur exploration sur une vaste échelle (1). Ses récoltes, étudiées au Muséum d'histoire natu-

(1) *De l'antiquité de l'homme dans les Alpes-Maritimes*, Paris, 1878-1888.

relle, ont démontré que l'ensemble des couches appartient aux temps quaternaires. La faune, surtout dans les couches profondes, est très ancienne. Elle comprend l'ours des cavernes, le lion, l'hyène, le glouton, l'éléphant (*E. primigenius*), le rhinocéros (*R. tichorhinus*), de nombreux cervidés, des oiseaux, quelques rares poissons, des quantités de mollusques.

Le renne ne figure pas sur cette liste. C'est qu'en effet, cette espèce si intéressante n'est pas descendue, même à l'époque où la température de l'Europe était abaissée, d'un côté en Espagne, de l'autre en Italie. Dans cette dernière direction, c'est au pied du pont du Gard, dans la grotte La Salpêtrière, que M. P. Cazalis de Fondouce a rencontré ses traces les plus méridionales (1).

Les objets de pierre, dans les dépôts inférieurs, sont plutôt en quartzite qu'en silex, et ils affectent le type dit du Moustier. Au-dessus, les silex prédominent sous forme de lames et de pointes souvent retouchées sur les bords, de grattoirs, de racloirs à encoches, et de petits triangles soigneusement ouvragés. Avec eux sont quelquefois des ossements travaillés très simples.

On est très embarrassé pour établir l'âge de cette industrie. Elle est superposée au moustérien et, par bien des caractères essentiels, elle se rattache au solutréen : mais on n'y trouve pas les pointes de traits de Solutré ou de Laugerie-Haute et des stations similaires.

Elle a une physionomie spéciale. C'est ici le cas de se rappeler que, de nos jours, des peuplades sauvages encore ont, malgré leur voisinage, des mœurs et une civilisation différentes. Les troglodytes des Baoussés-Roussés ne sont pas ceux de la Vézère ; ils ont un autre outillage, mais ils appartiennent à la même race ; ce fait et divers indices, comme nous le verrons chemin faisant, permettraient de supposer que les uns et les autres furent contemporains.

A partir du ravin de Saint-Louis, qui sépare la France de l'Italie, et à 350 mètres, s'ouvre la première caverne ; au milieu, à $2^{m},70$ de profondeur au-dessous du premier niveau et à 10 mètres environ de l'entrée, gisaient deux squelettes d'enfants de quatre et six ans. Ils étaient couchés l'un près de l'autre, la tête au fond de la grotte, les pieds en avant ; près d'un millier de petites *Nassa neritea*, percées intentionnellement, étaient accumulées dessus et dessous à la hauteur de la ceinture. Ces

(1) *L'Homme dans la vallée inférieure du Gardon*, Montpellier, 1872.

coquillages avaient été sans aucun doute cousus sur un vêtement, sur une sorte de jupon court. On en voit d'analogues dans le vestiaire des îles Carolines et ailleurs.

Rien autre ne fut remarqué au voisinage de ces corps ; dans cette grotte, les coquilles, les silex taillés, les instruments en os étaient peu nombreux. Les genres *Sus scrofa*, *Capra* et *Cervus* dominaient.

La quatrième caverne, large de 9 mètres à l'entrée et de 19 de profondeur, avait été en partie vidée lorsque M. Rivière commença ses fouilles. Quelques incrustations calcaires avaient soudé à la muraille des os, des coquilles, des silex, des cendres charbonneuses qui permirent de déterminer le niveau supérieur qu'avaient atteint les foyers.

A $6^{m},55$ de profondeur, à 7 mètres environ de l'entrée, près de la paroi latérale droite, était étendu un squelette d'adulte (fig. 43). Son attitude était celle d'un homme endormi. La tête était un peu plus élevée que le reste du corps, elle reposait sur la main gauche, les jambes légèrement ployées.

La base du crâne ainsi que la région postérieure du tronc jusqu'au bassin étaient voisines de quelques pierres plus ou moins volumineuses, irrégulières, paraissant avoir servi de point d'appui au corps.

Le crâne était couvert d'un très grand nombre de coquilles méditerranéennes, perforées de main d'homme, *Nassa* ou *Cyclonassa neritea* (plus de 200) et par 22 canines de cerf également percées, qui se trouvaient principalement appliquées contre la région temporale droite ; cette parure devait être comme une véritable résille sur la tête.

Les mêmes coquilles se rencontrèrent aussi au sommet du tibia et du péroné gauche et avaient dû former une jarretière. On ramassa en outre, sous l'occiput, deux lames triangulaires en silex, toutes deux brisées à la base à pointe à peu près intacte et à bords accidentellement dentelées ; et sur le front, un radius de cerf appointé avec soin.

Au-devant de la bouche et des fosses nasales, à 6 centimètres environ de ces ouvertures, était creusé un sillon parfaitement régulier, sinon intentionnel, long de 18 centimètres, large de 4, profond de 3 ; il était rempli de fer oligiste en poudre. Les ossements du squelette, ses parures, les objets de son voisinage immédiat étaient saupoudrés des parcelles brillantes de ce fer et avaient de la sorte une coloration des plus prononcées, rouge brique ou rouge brun, ainsi qu'un certain reflet métallique.

M. Rivière a observé, dans la terre prise sous le squelette, des parcelles d'épiderme et des nombreux fragments de poil, reste

Fig. 43. — Squelette humain quaternaire, IVe grotte de Menton.

de quelque peau de bête étendue sur le sol ou qui aurait servi de vêtements.

Le dépôt ossifère au-dessus du squelette fut enlevé par cou-

ches successives de $0^m,25$ d'épaisseur ; au-dessus l'exploration fut continuée avec la même précaution. De la surface du sol jusqu'au fond la faune et l'industrie ne présentèrent pas des différences réelles.

Dans la couche de $2^m,50$ qui couvrait le squelette on trouva quelques ossements des espèces éteintes, absolument comme dans les couches sous-jacentes. Aucune trace de remaniement ne fut notée.

Dans la partie gauche de la caverne, à plus de 8 mètres de profondeur, une mince couche rougeâtre d'apparence métallique et brillante comme si la terre avait été broyée et mêlée avec du fer, contenait quelques ossements humains très fortement colorés en rouge, un radius d'enfant d'une douzaine d'années (fragment), un os cuboïde du pied droit d'un homme de grande taille ; une phalange de gros orteil.

Parmi les coquillages disséminés dans les cendres ou accumulés par milliers dans une sorte de cachette, quantité ont été perforés par l'homme pour être probablement portés comme objets de parure. On retrouve parmi eux la *Nassa neritea*.

Les plus nombreux sont méditerranéens ; quelques-uns, comme les *Purpura lapillus* et *Littorina littorea*, sont exclusivement océaniques. Enfin d'autres se rencontrent à la fois dans les deux mers.

Diverses coquilles fossiles proviennent soit des terrains nummulitiques des environs, soit de Valognes (Manche), soit du pliocène de Biot près Antibes.

Les ossements travaillés sont relativement rares ; il n'y a aucune sculpture, aucun harpon barbelé, aucune corne de cervidé trouée à la manière des soi-disant bâtons de commandement, aucune aiguille avec chas. Une seule pointe de flèche cylindrique à base fendue se rapproche d'un type commun dans les stations de l'âge du renne. Les poinçons ou perçoirs, qui sont peut-être ici comme ailleurs des bouts de traits, et les lissoirs, ciseaux ou spatules en bois de cerf rappellent ceux de l'époque solutréenne.

La cinquième caverne est étroite ($6^m,50$) et longue (28^m). La partie supérieure (3^m) de dépôt de remplissage fut enlevée par les soins de diverses personnes, et leur livra des objets d'industrie et des os d'animaux semblables à ceux des stations voisines. M. L. Julien continua l'exploration, avec tout le soin voulu. Il ne tarda pas à rencontrer des terres solides, non remaniées, dans lesquelles la disposition des foyers, des os, des silex, des pierres éboulées établissaient plusieurs niveaux,

marquaient les sols successifs correspondant aux différentes périodes d'occupation. Il évalue à 75000 le nombre des fragments d'os qu'il put recueillir, et déclare que les os ouvrés cessèrent de se montrer quand on arriva à 4 mètres de profondeur. Trois mètres plus bas, au moment d'atteindre le roc, les ouvriers mirent à découvert, entre un grand bloc descendu de la voûte et la paroi gauche de la grotte, comme dans un sarcophage naturel, un squelette humain placé, comme les autres déjà cités, la tête au nord et les pieds vers la mer. Il était étendu sur son dos : trois grands éclats de silex étaient placés l'un près de la tête, les deux autres sur la poitrine vers chaque épaule.

Il y avait un lit de terre rouge entourant le crâne, « comme une espèce de bonnet ».

La sixième caverne mesure 16 mètres de largeur et 12 de profondeur. Son premier niveau était avant le commencement de toute fouille à 16 mètres au-dessus de la Méditerranée dont elle n'est séparée que par le sentier qui correspond à la voie romaine. Le sol était formé à la surface par un conglomérat rougeâtre que la pioche entamait sans trop de difficulté, d'une épaisseur de plus d'un mètre et dans lequel il n'y avait que des ossements de rats ou de lapins. Au-dessous apparaissaient des blocs volumineux, débris de la voûte entremêlés de foyers avec ossements, de coquilles et de silex. A $3^{m},75$ de profondeur, dans un foyer, apparut un squelette humain moins complet que ceux des autres grottes, fortement saupoudré lui aussi de fer oligiste : il gisait étendu horizontalement sur le dos dans le sens longitudinal de la caverne. La tête, un peu plus haute que le reste du corps, devait avoir été appuyée contre le fond de la grotte ; le genou gauche était légèrement relevé. Il avait dû être déposé à la surface du sol, peut-être recouvert d'un peu de terre empruntée à la caverne elle-même. On avait continué à vivre dans la grotte comme par le passé. De nombreux os font totalement ou partiellement défaut. Le fémur paraît avoir été rongé par un animal. La terre voisine de ce squelette a offert aussi quelques rares plaques d'épiderme des poils droits au niveau du bassin et quelques cheveux (?). Au niveau de la région cervicale, sous une des clavicules, sous les coudes et au poignet droit, aux deux jarrets il y avait des séries plus ou moins nombreuses (3, 32, 24, 16, 22, 24) de coquillages perforés, *Nassa neritea*, *Buccinum corniculum*, *Cypræa pyrum ;* une dent canine de cerf percée figurait dans l'une de ces parures.

A la hauteur de l'omoplate gauche était une lame de silex, à

côté de l'humérus droit, un galet de silex colorié en rouge comme tous les objets intentionnellement joints au corps.

Immédiatement au-dessous, à droite et un peu avant, gisait un second squelette ayant lui aussi la tête haute, allongé à peu près de même, sur un sol plus inégal.

Il avait autour de la tête une résille de coquilles et de dents de cerf, autour du cou les traces d'un collier également composé, et des bracelets au coude et au poignet gauches. Les mollusques étaient ceux des parures déjà décrites, plus *Cypræa lurida*, *C. europæa*, *Nassa reticulata*, *Cerithium*, et *Cardium edule*.

Une *Cypræa lurida*, perforée par entaille, était adhérente au fémur gauche un peu au-dessous du grand trochanter. Une seconde fut découverte au-dessous de l'extrémité supérieure du corps du fémur droit.

M. Rivière a fait remarquer que le mode de perforation des coquillages trouvés dans les grottes de Menton varie avec le genre auquel ils appartiennent. C'est ainsi que les cyprées ne sont jamais percées d'un trou rond, sauf l'espèce *europæa*, mais *toujours* perforées par une entaille plus ou moins longue, selon les dimensions de la coquille, dirigée dans le sens transversal et toujours située au même point, c'est-à-dire près de l'une des extrémités de cette coquille. Il en est de même des coquillages du genre *Conus*, dont la perforation, faite aussi presque toujours dans la partie la plus rétrécie du test, est également une entaille assez étroite et généralement courte. Cette même entaille se retrouve parfois encore, mais d'une façon moins constante, sur le genre Patella. Par contre, les *Nassa*, les *Buccinum*, etc., sont toujours percés d'un petit trou régulièrement arrondi. Ces cyprées sont perforées suivant le système en usage à Menton. Nous allons les retrouver à Laugerie-Basse, à Bruniquel, à La Madeleine, ce qui viendrait encore à l'appui, s'il en était besoin, de la contemporanéité des squelettes de ces diverses localités.

Parmi les ossements d'animaux trouvés aux environs immédiats de ce squelette, une dent canine d'*Ursus spelæus* gisant près de la clavicule et de la tête, était seule colorée par l'action du fer oligiste; elle était en réalité la pièce la plus voisine des restes humains. Deux os aiguisés en pointes les accompagnaient intentionnellement peut-être.

Au-dessous de cette zone les foyers continuent; la faune ne change pas, mais on ne rencontre plus les os ouvrés et les objets en silex diminuent, puis disparaissent; ils sont remplacés par des grès taillés généralement à plus grands éclats,

accompagnés de quelques quartzites, de quelques aphanites et surtout de calcaires taillés suivant le type du Moustier.

A 80 centimètres environ en avant du dernier squelette et à un niveau à peine supérieur, il y en avait un troisième, appartenant à un enfant de quinze ans étendu cette fois sur le ventre, en assez bon état de conservation. Il n'était orné d'aucune parure ni accompagné d'aucun objet.

Le second de ces squelettes offre le plus grand intérêt. D'abord il est encore plus incomplet que le premier : la main et l'avant-bras droit ont disparu, sauf deux courts fragments de la partie supérieure de cubitus et du radius qui sont encore dans leurs rapports articulaires normaux avec l'humérus. La première côte droite, deux vertèbres cervicales, l'os iliaque droit et le sacrum, les rotules, la tête du fémur droit, le péroné gauche et tous les ossements des pieds, sauf l'astragale et la phalange unguéale du gros orteil du côté droit, font défaut. Les fémurs, les tibias, le péroné droit sont brisés et diminués de longueur.

En outre, certains os ne sont pas à leur place : Le fragment inférieur du fémur droit était en dehors et à gauche du squelette. Le tibia gauche était retourné, son extrémité inférieure correspondant à l'extrémité inférieure du fémur. Le tibia droit se trouvait au niveau du thorax au lieu et place du sternum qui a disparu, etc.

La plupart des pièces osseuses qui constituaient les membres inférieurs ont été rongées au niveau des extrémités brisées par quelque carnivore, l'*Hyæna spelæa* peut-être dont les incursions dans la caverne sont prouvées par les nombreux coprolithes ramassés çà et là.

« Il semblerait, dit M. Rivière, que ce qui restait des membres en partie dévorés en l'absence des habitants ait été à leur retour religieusement recueilli et remis tant bien que mal auprès du cadavre. »

Mais cette explication paraît insuffisante. On comprend mal que l'hyène ait pu arracher certains os qui manquent sans altérer leurs voisins, qu'elle ait fait le choix qui est indiqué.

Faut-il aussi mettre sur le compte des carnassiers les lacunes plus considérables encore du squelette supérieur?

Les os absents n'ont pu être enlevés que lorsque la chair avait depuis longtemps disparu.

Il y a dans la description même donnée par M. Rivière une observation fort importante : « La couche de fer en poudre était assez épaisse pour que dans certaines cavités osseuses naturelles, comme la cavité coronoïde de l'humérus, entre autres,

elle atteignit près d'un centimètre d'épaisseur, comblant celle-ci entièrement. »

Cette accumulation dans les creux n'aurait pas eu lieu si le squelette n'avait pas été dépouillé.

Les découvertes effectuées dans les Baoussés-Roussés s'éclairent et se confirment mutuellement. Guidés par l'ethnographie comparée, nous pouvons dire que les sept corps humains, de même race, installés de la même manière, avaient été décharnés avant d'être l'objet de derniers soins. Les ossements en général étaient restés en connexion naturelle, unis par leurs tendons et leurs ligaments, ce qui semble indiquer que la chair avait été enlevée par quelque procédé artificiel et rapide. Le squelette ainsi préparé avait été l'objet de la mystérieuse sollicitude des vivants, revêtu de vêtements ou de parures, couvert de poudre rouge et probablement enfoui sous un léger linceul de terre et de cendres ossifères, dans ces demeures naturelles ouvertes sur la mer, exposées au soleil, où les hommes avaient depuis si longtemps l'habitude de stationner ou de passer leur vie.

La contemporanéité des corps humains avec les dépôts qui les renferment, mise en doute lors de la découverte du premier squelette, est aujourd'hui certaine (1).

De très rares objets de l'âge de la pierre polie ont été recueillis à la surface du remblai; mais les squelettes gisaient à une profondeur si considérable qu'il faudrait admettre que l'homme néolithique, si l'on suppose que ces sépultures lui appartiennent, a creusé de véritables puits funéraires.

Les os aiguisés qui accompagnent les corps sont tout à fait pareils à ceux qu'on a ramassés, au-dessus ou au-dessous, avec la faune quaternaire; et dans les couches intactes de toutes ces cavernes, on a trouvé des coquilles identiques à celles des résilles, des bracelets, des parures percées de la même manière.

Nous allons noter au cœur de la France et jusqu'en Belgique des faits qui révèlent le même rite funéraire.

Cro-Magnon. — La Vézère, en traversant les terrains crétacés du Périgord, s'est creusé un lit étroit et assez profond. Elle est dominée, sur une partie de son cours, par des escarpements souvent grandioses, toujours pittoresques. Les cavités, les abris abondent le long de ces rives. La rivière poissonneuse, les grottes, peut-être autant que les avantages du pays au point de vue du

(1) M. L. Pigorini a signalé en Italie des squelettes humains peints en rouge. Ces ossements sont néolithiques, mais cela ne rajeunit pas ceux de Menton dont l'âge est fixé par la paléontologie et qui ont été traités d'une manière un peu différente.

climat et de la chasse, ont séduit les populations paléolithiques. Elles étaient là aux défilés qui séparent le bassin de la Garonne de celui de la Loire. Elles y ont séjourné si longtemps, que les silex taillés foisonnent dans toutes les terres et que d'énormes talus formés en grande partie par les débris de repas et les rejets de l'industrie, s'élèvent au pied des rochers qui surplombent.

C'est autour de la gare actuelle des Eyzies, près du hameau de Tayac, que ces stations primitives sont les plus nombreuses.

Au lieu dit Cro-Magnon, en construisant la voie ferrée, on découvrit un abri caché sous d'épais éboulis et presque comblé (fig. 44). En pénétrant sous le banc rocheux qu'ils avaient dégagé, les ouvriers ne tardèrent pas à rencontrer des ossements brisés, des silex taillés et enfin des crânes humains; l'importance de la trouvaille fut heureusement comprise; on continua la fouille avec précautions, et M. Louis Lartet, averti, arrivait à temps pour noter la coupe du gisement et explorer le riche dépôt inférieur aux squelettes et dans lequel abondaient les pierres ouvrées et les vestiges de la faune contemporaine éparpillés au milieu des terres rougies par les feux allumés au pied de l'escarpement.

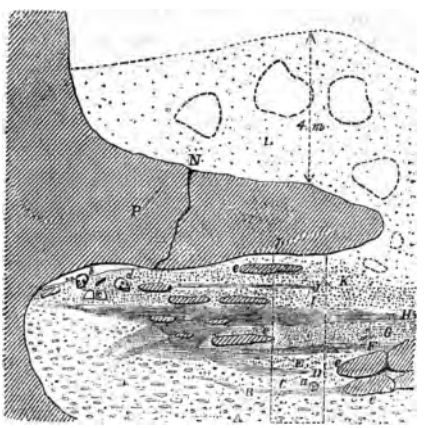

FIG. 44. — Coupe de l'abri sous roche de Cro-Magnon, aux Eyzies, d'après L. Lartet.

La rareté relative des restes de renne, de cerf, d'aurochs, d'oiseaux, l'abondance des ossements de cheval, la présence du *Felis spelæa* et du spermophile, l'absence des os de poisson, la rareté des objets en os, — aucun de ceux qui caractérisent La Madeleine, les Eyzies, Laugerie-Basse, la découverte, postérieure aux premières fouilles, de pointes de lances retaillées sur les deux faces, permettraient d'attribuer la station de Cro-Magnon à une époque assez reculée de l'âge du renne.

Les chasseurs primitifs avaient longtemps stationné sous le surplomb du rocher. Peu à peu, sous leurs pieds, le sol s'exhaussait, accru par leurs détritus de tous genres et, vers la fin, à des intervalles tellement rapprochés qu'ils ne permirent pas

l'intercalation des dépôts d'éboulis calcaires au milieu de leurs divers lits correspondant aux phases successives de cette période d'habitation. Un jour, ils cessèrent de venir; sans doute ils n'avaient plus assez de place pour circuler et s'installer sous l'avancement du rocher. Les éboulements des talus supérieurs se produisirent ensuite et entassèrent sur la pente des terres dont l'épaisseur (4 et 6 mètres) suffirait à elle seule pour établir l'antiquité. Mais après l'extinction du dernier foyer et avant la descente du remblai, le *Cro* avait reçu des corps humains.

Au fond de l'abri, tout à fait à la surface, on découvrit cinq morts, un vieillard, des hommes adultes, une femme et un fœtus. Au milieu des os, on ramassa une multitude de coquilles marines, près de trois cents, toutes percées d'un trou et appartenant à l'espèce si commune sur nos côtes océaniques, *Littorina littorea*, et parfois aux *Purpura lapillus*, *Turritella communis* et *Fusus Jeffreysianus* (Fischer).

Non loin d'elles, M. Lartet trouva une plaquette en ivoire d'éléphant, à peu près ronde et percée de deux trous. Avant son arrivée, on en avait recueilli deux autres plus petites, ainsi que plusieurs dents percées d'un trou de suspension, des bois de renne et des silex travaillés suivant les mêmes types que ceux des foyers inférieurs.

Ces derniers objets étaient étrangers aux morts et se rattachaient aux dépôts et aux foyers sous-jacents. En est-il de même pour les pendeloques ou amulettes? Rien n'empêche de croire qu'elles faisaient partie des parures des corps au même titre que les coquilles percées. Mais ce sont des pièces encore uniques et qui ne donnent pas elles-mêmes d'indication sur leur âge.

Les coquilles qui avaient positivement orné les cadavres ont conservé leur nuance rouge, tandis que toutes les coquilles retrouvées en nombre dans les stations de l'âge du renne sont décolorées. Ce serait une présomption en faveur de leur non-ancienneté, si les conditions de leur origine ou de leur gisement ne pouvaient être les seules causes de cette conservation exceptionnelle. Leur antiquité s'appuie sur d'autres faits.

Ces littorines se sont rencontrées aussi à Laugerie-Basse en face du Cro-Magnon, de l'autre côté de la Vézère, et ailleurs, au sein de gisements de la même époque, à Gourdan (Haute-Garonne), à Bise, près Narbonne, aux Baoussés-Roussés, près Menton. Sur tous ces points, elles arrivaient par voie d'échange ou grâce aux migrations des tribus errantes; celles-ci ont l'apparence d'avoir été ramassées mortes et roulées dans les laisses

des rivages de l'Aquitaine ou du Poitou. Celles du Cro-Magnon avaient été sans doute recueillies vivantes.

D'autre part, cette espèce est une de celles qui dominent dans les kjokenmoeddings danois; elle ne manque pas dans les tumulus des îles Britanniques et surtout de l'Irlande. Mais elle fait défaut dans les gisements néolithiques de France.

Enfin, au point de vue ethnique, les ossements humains du Cro-Magnon offrent des caractères anatomiques spéciaux et appartiennent à une race très répandue dans l'Europe occidentale à l'âge paléolithique aussi bien qu'à l'âge néolithique.

Ainsi donc, ces squelettes ne sont probablement pas ceux des hommes qui avaient encombré l'abri des restes de leurs foyers et de leurs objets abandonnés ou perdus. Ils seraient plus récents sans cesser d'appartenir à la dernière époque paléolithique et aux peuplades qui stationnaient à Laugerie-Basse ou à leurs contemporains.

Dans tous les cas, nous éprouvons ici, pour expliquer leur présence, plus d'embarras qu'aux Baoussés-Roussés. La cavité était basse et profonde, les corps de deux hommes, d'une femme enceinte blessée au front, d'un vieillard y prirent place dans des circonstances ignorées. Les squelettes restèrent à la surface du sol, recevant l'eau qui tombait de la voûte et qui couvrit quelques os d'incrustations stalagmitiques.

Rien ne prouve qu'on ait remanié le sol pour fermer la communication entre la cavité et l'extérieur. La nature peut avoir accompli seule cette besogne. Quelques blocs se détachèrent de la voûte, les éboulis descendirent le long de la pente du coteau et s'entassèrent en couche épaisse devant l'abri que le hasard seul fit rouvrir il y a vingt ans.

Continuons l'étude des gîtes analogues et nous trouverons de plus amples éclaircissements.

Laugerie-Basse. — De l'autre côté de la Vézère les abris sont plus vastes : les surplombs, cédant à l'action incessante des agents atmosphériques, se détachent de la falaise et les débris souvent énormes se retrouvent au milieu des foyers. A chaque éboulement, les habitants étaient forcés de se déplacer quelque peu; à la longue, les cendres, les os, les silex, l'humus montaient autour des blocs, les enfouissaient et le terrain s'exhaussait jusqu'à 10 et 12 mètres au-dessus de l'eau.

A la surface de cet amas, les fouilles furent singulièrement heureuses. Il y avait quelques vestiges de diverses époques historiques, d'autres plus anciens, puis des quantités d'objets de l'âge du renne, mieux conservés que ceux qui avaient subi

dans le talus la pression des couches supérieures. Lartet, Christy, de Vibraye avaient trouvé là leurs magnifiques séries. M. Élie Massenat a continué leurs investigations ; on a creusé, on a contourné les blocs ; des galeries étroites, tortueuses, d'un accès fort difficile, dans lesquelles le travail était pénible et dangereux, ont permis d'aller jusqu'à la base du dépôt au travers des couches les plus inviolées qu'il soit possible d'imaginer.

Une assise superficielle de 1m,25 d'épaisseur avait été en-

FIG. 45. — Vue de l'abri de Laugerie-Basse (Dordogne). Les fouilles de Lartet, Christy, de Vibraye, Massenat ont eu lieu dans le talus, sous la maison.

levée; elle contenait les objets ordinaires caractéristiques de l'âge du renne; elle reposait sur une série de grands blocs; quelques-uns avaient 5 mètres de long et 2 de large. On reprit les fouilles à une certaine distance, on passa sous les rochers et sans cesser de recueillir des os et des silex. On se trouvait alors dans une couche de 1m,20 d'épaisseur, dans laquelle on remarquait des lits de terre brûlée et de charbons. L'horizontalité de ces traces de foyers avait été dérangée par le choc et la pression des rochers ; mais c'est plus bas encore que gisait

un squelette humain (fig. 46) (1). Le corps avait les pieds dirigés vers l'escarpement, il était ramassé sur lui-même et couché sur le flanc. La main gauche sous le pariétal, la droite sur le cou ; les coudes touchant à peu près les genoux, un pied plus rapproché que l'autre du bassin. Les os étaient en place ; c'est à peine si l'on constatait les résultats d'un très léger tassement des terres. La colonne vertébrale était écrasée par l'angle d'un gros bloc et le bassin était brisé.

FIG. 46. — Le squelette humain de Laugerie-Basse (Dordogne) avec ses coquillages. (Collection Élie Massenat.)

Quelques coquillages étaient disséminés sur le corps. C'étaient des coquilles de la Méditerranée, deux espèces de porcelaines, *Cypræa pyrum* (Gmel.) ou *rufa* (Lam.) et *C. lurida* (Lin.). Il y en avait quatre sur le front, deux à chaque bras au coude, deux au-dessus de chaque genou, deux sur chaque pied. Cela dit, il serait impossible d'ajouter un mot sur le vêtement qu'ornaient ces coquillages perforés par une entaille transversale, permettant de les attacher ou de les suspendre.

Nous avons donc ici un squelette placé à peu près comme celui de la quatrième grotte de Menton et associé aux *mêmes* coquilles que l'un de ceux de la sixième grotte du groupe.

Il est fort intéressant, M. de Mortillet l'a fait observer, de rencontrer dans la vallée de la Vézère, en plein versant océa-

(1) E. CARTAILHAC, *Un squelette humain de l'âge du renne à Laugerie-Basse (Dordogne)* (Bull. de la Soc. d'hist. nat. de Toulouse, 1872). — Matériaux, etc., sér. 2e, vol. VII, p. 224.

nique, et même à une faible distance du golfe de Gascogne, des coquilles méditerranéennes (1). Les habitants des cavernes du Périgord avaient des relations avec ceux des côtes de la Méditerranée. Faut-il aller jusqu'à dire qu'ils chassaient le renne dans les régions froides en été, et qu'ils venaient au moment des grands frimas, sur les bords de la Méditerranée, se réchauffer aux rayons de soleil? Je suis sûr que non, et M. P. Cazalis de Fondouce a eu raison de dire qu'ils auraient apporté avec eux dans leurs stations d'été ces harpons, ces outils en os, ces objets si variés qui, dans l'ouest, caractérisent leur industrie. Installés aux Baoussés-Roussés durant une saison, ils y auraient laissé des vestiges identiques à ceux qu'on trouve sur les rives de la Vézère : ce qui n'est pas.

Si les dépôts des Baoussés-Roussés et leurs squelettes sont antérieurs à ceux de Laugerie-Basse, il sera établi que les coutumes funéraires comme d'autres n'ont pas varié de l'époque solutréenne à la magdalénienne. Une autre hypothèse est admissible : les populations du littoral, tout en appartenant au même temps, à la même race que les chasseurs de rennes, tout en ayant des habitudes communes, et jusqu'aux mêmes costumes, possédaient une industrie bien différente, très arriérée à certains égards.

Eyzies, Bruniquel, Gourdan, etc. — Si les gisements de l'âge du renne avaient toujours été fouillés avec un soin minutieux, la patience des explorateurs eût été singulièrement récompensée. Les faits suivants auraient été plus complets, mieux détaillés.

La station de Laugerie-Basse est immense. Sur divers points du talus au sein des couches anciennes, on a recueilli des dents humaines, des maxillaires inférieurs, des os longs en général brisés, mais jamais fendus comme ceux des animaux, des crânes et plus souvent des fragments de crânes. Il est certain que des fouilles plus minutieuses auraient mis à découvert d'autres corps comparables à celui que nous avons décrit. Dans toutes les stations de l'âge du renne, on eût noté des traces semblables des rites funéraires de nos primitifs ancêtres.

Édouard Lartet avait recueilli un fragment de maxillaire inférieur, aux Eyzies; une portion de frontal, de maxillaire et plusieurs os longs, à La Madeleine, où j'ai trouvé aussi, dans les débris des fouilles antérieures, un morceau de maxillaire.

Dans le dépôt, parfaitement compact, de la grotte des Forges,

(1) *Soc. d'anthr. de Paris,* 4 avril 1872.

à Bruniquel, au bord de l'Aveyron, on a rencontré plusieurs fragments de mâchoires inférieures, un frontal et plusieurs autres débris de crâne humain, qui portent les stries caractéristiques du silex qui les a décharnés. Ces ossements sont au Muséum de Toulouse; d'autres portions, plus ou moins considérables de plusieurs têtes et d'un squelette, sont au Bristish Museum : M. Richard Owen a cru reconnaître que le corps avait été accroupi. Mais a-t-il suivi les fouilles? La collection de M. le vicomte de Lastic Saint-Jal, propriétaire et explorateur de la grotte, renferme encore de menus fragments d'une dizaine d'individus. Il y a surtout des morceaux de tête et il est plus que probable que les autres parties qu'on a pu rencontrer ont été méconnues. Il suffit d'ailleurs d'étudier les brèches dans lesquelles plusieurs de ces os sont encore incrustés pour constater que les squelettes ont été bouleversés et brisés à l'âge du renne même par les habitants successifs de la caverne.

Les fragments de crâne portent souvent, eux aussi, les rayures des coups de silex.

Enfin parmi les coquilles marines de la station des Forges, il y a les mêmes espèces qui accompagnent les squelettes de Menton et de Laugerie, perforées de la même manière.

La grotte du Placard, près de Rochebertier (Charente), explorée par M. de Maret, renfermait aussi dans ses couches magdaléniennes quelques ossements se rapportant à des individus des deux sexes et de tout âge; ce sont des dents, des maxillaires, des phalanges. Un maxillaire inférieur droit présente, près du trou mentonnier, deux petites stries qui peuvent avoir été faites avec une lame de silex?

Dans les puissants foyers de la grotte de Gourdan (Haute-Garonne), on trouva souvent de petits fragments de crânes humains parmi les débris de repas et les rejets d'industrie. Les crânes et les mâchoires d'homme paraissent avoir été brisés, en certains cas, par les coups vigoureux d'instruments contondants. Il y a certainement des cassures dues à un écrasement de l'os; elles ressemblent à celles qu'on produirait sur une portion de crâne en marchant sur elle, mais il y en a d'autres qu'on ne peut expliquer ainsi. Cela n'a pas été suffisamment étudié.

La peau des crânes a été enlevée avec des outils en silex, les stries, les incisions produites sur la boîte osseuse le démontrent.

M. Piette ne croit pas que le chasseur de rennes des Pyrénées, ait été cannibale dans le sens ordinaire du mot, car on ne trouve jamais auprès des foyers d'autres os humains que les crânes, les mâchoires et les deux premières vertèbres du

col, l'atlas et l'axis. On pourrait croire que les têtes seules étaient quelquefois apportées dans les grottes. Il y a cependant une exception : deux seuls os longs, les humérus d'un enfant, ont été rencontrés intacts; une mince couche de stalagmite s'était formée sur ces débris d'un corps abandonné à la surface du remblai. Les chasseurs revenus plus tard dans la caverne ont recouvert le tout de nouveaux amoncellements de cendres, d'os d'animaux et de silex taillés.

M. A. de Quatrefages s'est demandé si les troglodytes ne scalpaient pas ou s'ils ne mêlaient pas la cervelle humaine à quelque breuvage, comme font aujourd'hui certaines tribus des îles Philippines. Assurément cela est possible; mais l'ensemble des faits autorise mieux d'autres conclusions.

Nous en savons maintenant assez pour pouvoir affirmer que les usages constatés à Menton régnaient sur d'autres points et persistèrent longtemps. La présence d'ossements humains, de squelettes plus ou moins complets déposés entre les couches accumulées lentement, est fréquente à l'âge du renne. L'état des corps ou des débris et notamment les stries que l'on remarque sur quelque os, démontrent qu'ils avaient été décharnés avec intention; et tous les indices réunis nous rappellent les coutumes des sauvages modernes. Autres temps, mêmes mœurs!

Sordes. — Vers les limites du département des Landes du côté des Basses-Pyrénées, un promontoire rocheux s'élève sur les deux vallées du gave de Pau et du gave d'Oloron; à peine élevé de cent mètres, il domine tout le pays. Le talus abrupt, exposé au sud-ouest, est excavé sur plusieurs points. Ces abris peu considérables ont reçu les noms de « grottes de Sordes », localité voisine, et MM. Louis Lartet et Chaplain-Duparc ont attribué à l'une d'elles le nom de son propriétaire, M. Duruthy (1) (fig. 47).

Elle s'étend de 8 à 9 mètres de long sur 2 au plus de profondeur, c'est plutôt un abri qu'une grotte, bien que l'on ait quelques raisons de croire que le rocher supérieur s'est autrefois avancé beaucoup plus, et a dû se fragmenter et s'ébouler.

Le sol de cette cavité offre en beaucoup de points la trace d'une calcination prolongée. Il supportait une couche de $2^{m},70$ à 3 mètres de hauteur, dont voici la composition.

Le fond était immédiatement recouvert d'un léger lit de silex taillés en longs éclats, d'une couche mince de terre brûlée

(1) *Une sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées.* Matériaux, etc., 1874, p. 101.

rougeâtre, qui va s'épaississant vers l'extérieur, et au-dessus tantôt d'une couche très noire de cendres grasses, tantôt d'un limon jaunâtre.

C'est dans cette dernière assise qu'ont été rencontrées plus de quarante canines d'ours et trois de lion, presque toutes percées d'un trou de suspension, et dont un bon nombre présentaient des gravures figurant des flèches, des lignes ornementales et même des animaux.

Ces parures étaient associées aux débris épars d'un squelette humain.

Là commençait une couche épaisse constituée par des cen-

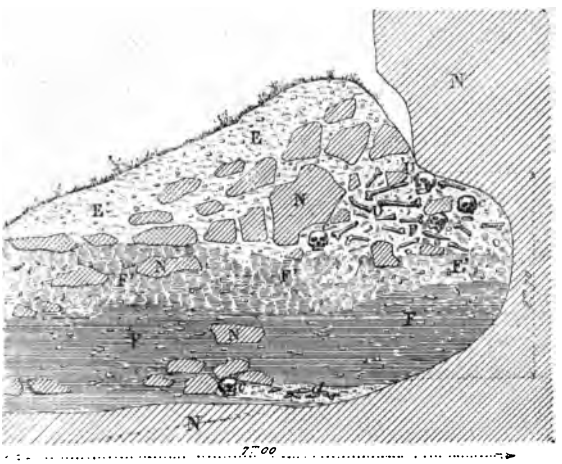

Fig. 47. — Coupe du gisement de la grotte Duruthy à Sordes (Landes), d'après M. L. Lartet.

dres argileuses noirâtres, des silex taillés suivant les types classiques, des galets empruntés aux alluvions de la vallée, quelques blocs calcaires détachés de la voûte, enfin des ossements d'animaux, brisés pour la plupart, et parmi lesquels il faut citer un harpon barbelé.

La partie supérieure de ce dépôt, de $0^m,70$ à $0^m,80$ d'épaisseur, était nettement limitée par un petit niveau d'hélix indiquant l'abandon momentané de la grotte.

Au-dessus de cette zone une couche de $0^m,50$ renfermait les mêmes silex, les mêmes espèces que le foyer principal, mais en plus petit nombre. Il y avait enfin la trace de quelques petits foyers d'habitation temporaire.

Ce remblai lentement formé était surmonté par une couche distincte à tous égards où l'on a découvert des silex, des poinçons d'os, des amulettes sans rapport avec les objets travaillés des foyers sous-jacents associés à une trentaine de squelettes humains, sépulture relativement récente et qui nous occupera dans un autre chapitre.

Le corps humain qui reposait dans la couche profonde, presque sur le sol, se rapporte à la première et courte occupation de l'abri. Les débris d'os cassés de bœuf et de renne sont mêlés à ses débris; il se trouve en partie engagé lui-même dans les cendres du grand foyer; son dépôt a précédé de peu l'arrivée d'une famille ou d'un groupe de chasseurs appartenant à la même époque et sans doute à la même race, qui s'installèrent à cet endroit et y séjournèrent pendant une période fort longue évidemment.

Cet homme a-t-il été enseveli? a-t-il été tué ou écrasé là par la chute d'un bloc? est-il venu seul et fugitif y mourir?

Si la mort eût résulté d'un meurtre, comment admettre que le vainqueur ne se fût pas emparé de ce trophée de dents d'ours et de lion qui devait avoir, à cette époque, un prix inestimable?

« L'idée d'une sépulture, dit M. Lartet, peut à la rigueur s'accommoder avec les circonstances du gisement, en admettant que le crâne a pu être fracturé par suite du poids des blocs qui le surmontent. Cependant, parmi bien d'autres difficultés, il resterait à expliquer la dispersion des ossements à la base du grand foyer, et lorsque les chasseurs de rennes sont venus à leur tour prendre possession de la cavité, comment n'ont-ils pas respecté les restes de ce mort dont la sépulture devait être accompagnée de quelque marque intelligible pour eux? Comment ont-ils dispersé ses ossements parmi les débris de leur repas? Mais alors ils se seraient emparés du collier de dents d'ours. »

« On le voit, la position de ces débris humains n'indique pas, d'une façon précise, l'événement auquel leur enfouissement est dû. Si l'on devait adopter une de ces hypothèses, nous donnerions notre préférence à celle d'une mort accidentelle. Le squelette dispersé, le crâne recouvert par les blocs, les dents d'ours légèrement recouvertes par la boue, tout cela aurait pu passer inaperçu pour les chasseurs qui sont venus établir domicile dans cette grotte. Ils ont même pu, en remuant les cendres de leurs premiers foyers, disperser parmi elles les ossements humains, sans en remarquer l'origine. »

Toutes les circonstances s'expliquent si l'on admet que le

squelette était déjà décharné et disloqué lorsqu'il fut apporté dans la grotte, avec divers objets qui lui avaient appartenu ou qu'on lui joignit par amour ou par respect. Est-ce alors qu'on jeta quelques blocs sur sa tête et de la terre sur les os longs et les dents? Sont-ce les troglodytes, qui vinrent ensuite habiter sur ce point, qui prirent soin d'abriter ainsi ces restes et ces objets sans y toucher et selon l'habitude invariable de leurs pareils en divers pays? Dans tous les cas, ce que nous avons vu aux bords de la Méditerranée ou de nos rivières, nous a déjà révélé avec quelle indifférence ils allumaient près des restes des morts leurs foyers de cuisine.

Les dents d'animaux ont été trouvées réparties en deux groupes inégalement distants du crâne comme si l'un avait constitué un collier et l'autre une ceinture par exemple. Trois d'entre elles offrent les caractères du genre *Felis* et paraissent se rapporter au lion plutôt qu'au *Felis spelæa*. Toutes les autres appartiennent au genre *Ursus* et se rapprocherait, au jugement de M. Busk, de cet *Ursus ferox* de l'Amérique du Nord qui, succédant à l'*Ursus priscus* et à l'*Ursus spelæus*, aurait à son tour cédé la place à l'*Ursus arctos :* changements qui exigent des siècles. La moitié de ces canines est ornée de figures diverses gravées habilement. Ce sont en général des deux côtés de la racine des flèches à une, deux et trois barbelures, dont on ne saurait qu'admirer la symétrie, sans pouvoir deviner leur signification. Quatre de ces dents sont mieux ornementées par des ciselures linéaires et par des chevrons, par d'autres dessins figurant peut-être des mains ou des gantelets brodés semblables à ceux des Esquimaux, un poisson (brochet?) sculpté en haut relief, un phoque gravé au trait (fig. 34).

L'artiste de la grotte de Duruthy est bien de la même école, si le mot peut être prononcé, que les chasseurs de rennes des gisements classiques de La Madeleine, de Laugerie-Haute, de Bruniquel, de Gourdan et de Lortet. Mais sa parure est unique encore.

Raymonden près Chancelade (*Dordogne*). — Cette découverte est due aux fouilles attentives de MM. Feaux et Hardy, qui n'ont publié qu'une partie des résultats obtenus (1). Les abris sous roches exposés au soleil couchant et voisins d'une rivière, la Bauronne, avaient été remarqués et fréquentés par les chasseurs de rennes. Parmi les objets qu'ils y ont laissés, on a distingué des gravures sur os fort bien exécutées et très intéres-

(1) Note à l'Acad. des Sciences, 17 déc. 1888.

santes. Au-dessous gisait un squelette humain. Voici la coupe du terrain, en cet endroit :

A la base, un foyer A de $0^m,37$ d'épaisseur, sur le milieu duquel on remarquait une veinule colorée en rouge brique par du peroxyde de fer. Ce premier foyer, sablonneux et très noir, reposait directement sur le roc.

La couche B, qui le recouvrait sur une épaisseur de $0^m,32$,

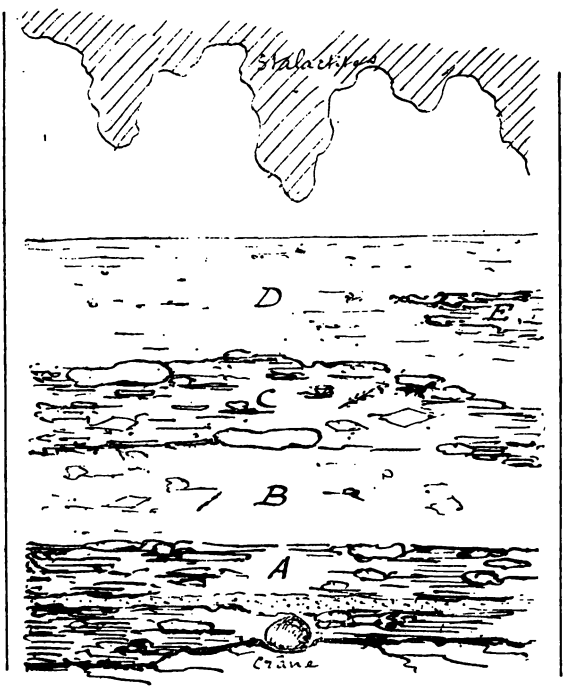

FIG. 48. — Coupe du dépôt de l'abri sous roche de Raymonden (Dordogne), d'après M. Hardy.

était formée d'une terre jaune mélangée avec de nombreux débris de calcaire, et constituée en grande partie par des limons d'inondation.

Cette couche était recouverte elle-même par un foyer C, de $0^m,40$ d'épaisseur, de couleur grisâtre, et riche en silex et ossements ouvrés.

Enfin, au-dessus, s'étendait une nouvelle couche de limon d'inondation D, atteignant une épaisseur de $0^m,55$.

On remarquait au milieu de cette couche le dernier prolongement d'un foyer E, ici presque disparu, mais le plus important par l'abondance des ossements fossiles et des objets travaillés qu'il renfermait.

Vers le fond de l'abri, la couche D était recouverte d'une nappe de stalagmites que de nombreuses stalactites reliaient à la voûte.

C'est à la base du foyer A et à $1^m,64$ de profondeur que gisait le squelette.

Le corps, replié sur lui-même, en flexion forcée, reposait sur le côté gauche, la tête inclinée en avant et en bas, les deux bras repliés brusquement; la main gauche était appliquée contre la tête et au-dessous, la droite se trouvant reportée sur le côté gauche du maxillaire inférieur. De même, les membres inférieurs étaient repliés, de telle sorte que le niveau des pieds correspondait à celui de la partie inférieure du bassin, et que les genoux arrivaient au contact des arcades dentaires.

C'est une fois de plus, à peu de chose près, l'attitude des corps de Menton (squelette du Muséum) et de Laugerie-Basse. Mais ici le rapprochement des os a paru excessif à M. Hardy (1) :

« Dans sa plus grande longueur, c'est-à-dire des articulations coxo-fémorales à l'occiput, la sépulture n'avait que $0^m,67$; dans le sens transversal, sa largeur n'était que de $0^m,40$. En admettant que l'homme de Raymonden, qui était un vieillard, fût d'une maigreur excessive, son cadavre pouvait-il de lui-même être réduit à n'occuper qu'un aussi petit espace ? »

Le corps aurait-il été en partie décharné?

« J'ai signalé plus haut, continue M. Hardy, dans le foyer A, un peu au-dessus du crâne, une veinule de peroxyde de fer. En arrière du crâne, cette couche se montra beaucoup plus épaisse, et répandue sur tout le squelette, comme dans les sépultures des grottes de Menton, avait coloré les ossements d'une teinte rouge brique et sur plusieurs points violacée. La cavité coronoïde de l'humérus droit en était même remplie. Cette couche ferrugineuse avait-elle été appliquée sur les ossements après l'enlèvement des muscles, et avions-nous là un nouvel exemple du rite funéraire entrevu par M. Cartailhac ?

« Dans mon amour pour la vérité, je dirai que cette couche ocreuse n'était pas limitée à la sépulture, mais que je l'ai rencontrée, sur le même horizon, dans toute l'étendue de la station. J'ajouterai cependant que le peroxyde de fer était en

(1) *Matériaux*, 1889.

plus grande abondance auprès du squelette humain, et qu'il n'est pas impossible que dans l'une des inondations dont la station gardait les traces, ce fer dilué par les eaux se soit trouvé réparti un peu partout.

« Si le cadavre n'a pas été décharné, je serais du moins porté à croire que, pour lui faire tenir moins de place, on l'aura ligaturé fortement avec des liens quelconques et peut-être recouvert ensuite d'une natte de joncs ou d'une peau de bête. »

Spy près Namur. — Nous sortons de France, mais non du territoire gaulois, en disant un mot de ce très intéressant gisement belge. La grotte est située dans la vallée et sur la rive gauche de l'Orneau, au sud-est de la station du chemin de fer d'Onoz. Elle s'ouvre au midi, à une très faible hauteur au-dessus de la rivière. A l'entrée et en dehors sur un avancement du rocher formant une sorte de large terrasse étaient accumulés des dépôts ossifères assez bien stratifiés.

La couche inférieure était une argile brune, noire même, à silex et à ossements. Ceux-ci appartiennent aux espèces suivantes :

Rhinoceros tichorinus (abondant).
Equus caballus (très abondant).
Cervus elaphus (rare).
Cervus tarandus (très rare).
Bos primigenius (assez abondant).
Elephas primigenius (commun).
Ursus spelæus (rare).
Meles taxus (rare).
Hyæna spelæa (abondante).

Aucun de ces os n'est travaillé.

Les silex et autres roches taillées sont de larges éclats dans la forme des types du Moustier.

Au-dessus s'étendaient deux squelettes humains. La situation de l'un d'eux a été soigneusement notée. Il gisait sur la terrasse en travers de la grotte, la tête vers l'est. Il était couché sur le côté, la main appuyée contre la mâchoire inférieure. MM. Julien Fraipont et Max Lohest, auteur de la découverte, croient que cet homme (et sans doute aussi son compagnon) sont morts à l'entrée de la grotte qui leur avait servi de demeure sur le sol qu'ils avaient en partie contribué à former par leurs débris de cuisine. Ils ont donc la même impression que M. L. Lartet lorsqu'il découvrait le squelette de Sordes. Il suffit de se rappeler aussi la description du principal squelette de Menton, de celui de Laugerie-Basse, de celui de Raymonden, pour voir qu'ils avaient tous une situation très analogue. On les avait évidemment placés comme on est quand on dort : en réalité, ils dormaient du dernier sommeil.

Lorsqu'on eut ainsi installé ces morts la caverne de Spy resta comme abandonnée, mais pas assez longtemps pour permettre aux éboulis de descendre et de s'entasser sur la terrasse comme cela s'est passé dans la suite. Cet intervalle est absolument indéterminé. Il peut avoir été considérable parce que nous ne savons pas si les conditions favorables aux éboulis régnaient alors.

Une couche très dure recouvrait les squelettes et ne permettait pas de retirer intacts les os longs. Puis le dépôt devenait rougeâtre, prenait la teinte de l'âge du renne. La faune cependant est encore ancienne, il y a les espèces de la couche sous-jacente, plus le *Sus scrofa*, les *Cervus canadensis* et *C. megaceros*, le *Bos priscus*, les *Canis vulpes* et *C. lupus* (?), les *Felis spelæa* et *F. catus:* cela n'implique pas un changement. La différence est sensible au point de vue industriel. Les lames de silex se montrent à côté des pointes et des grattoirs analogues à ceux du Moustier. Il y a des perçoirs, des burins, puis de nombreux objets ouvrés en os et surtout en ivoire, bâtonnets, poinçons, aiguilles, perles. Les déchets du travail de l'ivoire forment de véritables couches. Quelques pièces sont ornées de dessins linéaires; d'autres, des pendeloques, d'une forme originale, ont probablement été teintées en rouge par de l'oligiste, répandu du reste à profusion dans tout le niveau. Notable rapprochement avec les sépultures de Menton et de Raymonden!

Sur cette couche on trouvait un tuf argileux jaune, avec encore des os de mammouth et vers sa surface des silex plus perfectionnés, lames fines, longues et retaillées.

Et par-dessus tout une grande masse d'éboulis et d'argile brune sans débris osseux ni silex (1).

Conclusions. — Nous avons maintenant exposé la plupart des faits que les explorateurs ont indiqués en territoire gaulois.

Les fouilles de Solutré ont donné des résultats confus et doivent être négligées. Les gisements des Baoussés-Roussés ne sont pas d'une époque absolument déterminée; mais qu'ils soient contemporains de Solutré ou de La Madeleine, peu importe, ils sont quaternaires et nous fournissent les plus précieux renseignements. Ils renfermaient une série de squelettes humains placés et traités de la même manière. Il y a là incontestablement la révélation d'un rite bien établi. Il ne s'agit pas

(1) J. Fraipont et Max Lohest : *Recherches ethnographiques sur des ossements humains découverts dans les dépôts quaternaires d'une grotte à Spy.* Gand, 1887.

d'une sépulture ordinaire, d'une simple inhumation, ni d'un ossuaire comme ceux qui plus tard grouperont en masse les restes des morts. Les corps étaient quelquefois décharnés avant d'être installés dans les grottes où leur présence n'excluait pas l'habitation. Les observations faites dans le midi pyrénéen, dans le centre de la France et jusqu'en Belgique, montrent que cette coutume était générale. C'est là un fait à l'abri de toute controverse.

Cependant, quelque nombreux que soient les exemples cités, les trouvailles de ce genre sont rares eu égard au laps de temps énorme que représentent les couches au milieu desquelles on les a faites.

Nous sommes amenés à croire que les populations paléolithiques ne plaçaient que par exception dans les cavernes ou abris sous roches les ossements de leurs morts, ces dépouilles devaient le plus souvent rester au grand air, soit sur les rochers, soit suspendus dans les arbres ou autrement, dans des conditions qui ne devaient pas leur permettre de durer jusqu'à nous ; nos ancêtres européens de l'âge de la pierre taillée se rattachent ainsi par un trait de mœurs essentiel à une grande partie des populations primitives des autres continents.

CHAPITRE VII

PÉRIODE NÉOLITHIQUE OU DE LA PIERRE POLIE

Nous avons résumé l'histoire industrielle et sociale des temps quaternaires ou plutôt de leur portion qui correspond à l'âge de la pierre taillée. Il nous a semblé que les diverses phases sont en France intimement unies. Il y a des gisements bien caractérisés pour chacune d'elles, d'autres établissent des transitions régulières.

Il n'y a pas de changements à vue, pas de révolutions subites; mais des oscillations limitées et des variations lentes.

Chez nous, la civilisation se serait développée sur place et spontanément d'un bout à l'autre de la période paléolithique. Tous les progrès paraissent autochtones; le sont-ils réellement, on ne sait.

Lorsque, après avoir franchi l'âge du renne, nous nous trouvons dans un âge nouveau dit de la pierre polie, ou mieux, période néolithique, nous constatons que de grands changements se sont accomplis. Rien ne les faisait prévoir.

Entre les gisements paléolithiques les plus récents et les gisements néolithiques les plus anciens à notre connaissance, il y a une solution de continuité.

Au point de vue géologique, je me hâte de le dire, aucun accident brusque ne peut être invoqué pour expliquer cette séparation. Nous constatons l'avènement d'une période de remarquable tranquillité. Au froid et à la sécheresse de l'âge du renne succède le climat actuel d'abord plus humide qu'aujourd'hui. C'est proprement l'époque des tourbières. La tourbe se forme partout où s'accumule la végétation, le long des vallées dont la rivière est devenue petite, limpide, sans vitesse et constante, dont le fond plat est parcouru par une foule de filets d'eaux de source.

Ces tourbières ont ainsi comblé un grand nombre de dépres-

sions du sol. Elles ont gardé, recouvert et conservé à merveille les os d'animaux et tous les objets d'industrie que des circonstances variées ont mis dans leur sein.

L'étude de ces ossements et de ceux qu'on rencontre dans les alluvions contemporaines qui sont insignifiantes relativement à celles d'autrefois, fait voir qu'il n'y a plus de mammouth, ni de rhinocéros, ni de grand ours, ni de lion des cavernes. Le renne déjà rare dans certaines stations que l'archéologie rattache néanmoins à l'âge du renne, a tout à fait disparu de nos pays. Avec lui sont partis les animaux qui contribuaient à caractériser son époque et qui s'accommodaient du même climat.

En revanche, quelques espèces sauvages, le cerf par exemple, pullulent à leur tour et la plupart de nos animaux domestiques vont se montrer en abondance.

Au point de vue industriel et social, une révolution a coïncidé avec cette transformation de la faune. L'art, l'outillage de l'âge du renne sont tombés en oubli; des formes nouvelles ont fait leur apparition; on a la hache en pierre polie; on fabrique des vases de terre, on construit des monuments, on pratique l'agriculture.

C'est une civilisation nouvelle, inattendue.

Quelques grottes présentent même entre les couches des deux époques un dépôt d'éboulis, une accumulation d'os d'oiseaux et de rongeurs de lapins surtout, introduits par des causes naturelles, une nappe de stalagmite, en un mot une zone stérile en fait de débris humains. Il y a donc eu une certaine interruption dans l'occupation de ces abris. D'autre part, nous insisterons plus loin sur ce fait essentiel, l'industrie des plus anciens gisements néolithiques n'est pour ainsi dire pas représentée dans les cavernes.

Les chasseurs de rennes ont-ils donc émigré? Ont-ils suivi, vers l'est, le gros gibier qui fournissait sa chair à leurs repas et ses bois à leur industrie; ou bien ont-ils été amoindris et comme noyés dans les flots d'une de ces invasions immenses que l'Asie a de tous temps jetées en Europe?

On a soutenu en effet que les changements effectués étaient le résultat et l'apport d'une immigration formidable. « Il n'est pas nécessaire, pour expliquer ce phénomène, dit Broca, de faire intervenir d'autre influence que celle de l'homme lui-même. Nos paisibles chasseurs de renne, avec leurs mœurs adoucies, avec leurs armes légères, qui n'étaient plus faites pour le combat, n'étaient pas en état de résister à l'invasion des barbares, et leur civilisation naissante succomba au premier choc, lorsque de grossiers conquérants, mieux armés pour la guerre, et

déjà pourvus peut-être de la hache polie, vinrent envahir leurs vallées. On vit alors, comme on l'a vu depuis, que la force prime le droit (1). »

C'est un roman. La vérité est que le problème est loin d'être aussi simple qu'on pouvait le croire d'abord et que l'a raconté Broca.

Il est en effet de plus en plus évident que les mœurs et les coutumes de l'âge du renne étaient spéciales à une partie seulement des habitants de l'Europe. Quelle était à ce même moment la civilisation des autres races ou des autres peuples, nous ne le savons pas encore.

Le néolithique succède au paléolithique, soit. Mais ce néolithique offre des différences bien grandes selon le temps et les lieux. La plupart des faits qui le caractérisent ici, manquent là. Une moitié de l'Océanie ignorait la céramique. L'Amérique ne connaissait aucun de nos animaux domestiques, et même ceux-ci dans les anciens continents varient selon le sol et les climats. Sans aller si loin, dans notre Europe et même en France, on n'édifie point partout des tombes durables pour les morts. La hache en pierre polie, qui a donné son nom à la période, ne se montre pas dans les plus anciens gisements et elle reste inconnue de certaines populations.

Ainsi donc cette phase sociale est bien loin de se présenter à nous avec des caractères déterminés et nous nous tromperions étrangement si nous admettions qu'un beau jour elle fût enfantée quelque part, en Orient si l'on veut, et de là put s'imposer au monde entier.

La hache de pierre polie se trouve en Afrique, même dans la vallée du Nil, dans les plaines de l'Euphrate et du Tigre, en Chine et dans les Indes, dans les archipels océaniens, dans une grande partie des deux Amériques; mais le fait une fois indiqué, on doit renoncer à expliquer déjà l'origine de cette industrie primitive que la hache de pierre représente et résume.

Dans les contrées privilégiées où vécurent les grands peuples, répandant autour d'eux la lumière, se transmettant des uns aux autres le flambeau de la civilisation, l'âge de la pierre polie prit fin bien avant l'aurore de l'histoire; sur plusieurs points de l'Europe il dura jusqu'aux Romains. Il existe encore dans quelques pays écartés où vivent généralement, sous un ciel rigoureux, de misérables peuplades demeurées en dehors du mouve-

(1) Broca : *Les Troglodytes de la Vézère*. Conférence à l'Association française. Bordeaux, 1871.

ment qui entraîne les hommes dans la voie du progrès industriel et scientifique.

Ces populations sauvages primitives ne furent sans doute pas immobiles ; elles ont évolué dans une mesure inconnue, et ainsi se sont différenciées les créations de leur travail manuel comme de leur esprit, j'allais dire de leur génie.

Quelle est la part de leurs inventions personnelles et celle des importations ou des influences ?

La question est singulièrement compliquée par l'incertitude ou mieux par l'ignorance où nous sommes des anciennes migrations humaines. Prenons un exemple : Nous savons qu'il y a deux mille ans environ, la petite île de Bouro vit partir les hardis navigateurs qui devaient peupler les archipels de la Nouvelle-Zélande et toute la Polynésie jusqu'aux îles Sandwich. Ce qui s'est produit en Océanie peut s'être passé sur d'autres parties du monde. Les essaims de l'humanité ont toujours cherché de nouvelles et meilleures patries. Ils se sont croisés et succédé dans les régions les plus avantageuses.

Ainsi ont pu se répandre sur de grands espaces les mœurs et l'industrie des divers étapes de la civilisation.

Il n'est pas d'ailleurs nécessaire d'avoir recours aux migrations des peuples ; l'idée, mieux que l'homme souvent, se dissémine de proche en proche. Cette propagation était d'autant plus aisée que de trop grands écarts de civilisation ne séparaient pas encore les groupes de l'humanité ; l'homme était apte à comprendre la valeur des découvertes et des procédés nouveaux, à se les assimiler, à les appliquer, à les perfectionner.

En dépit de la vraisemblance de telles dispersions, il est encore possible qu'une civilisation d'un même degré ait spontanément surgi et brillé chez des races qui n'avaient aucun point de contact et s'ignoraient. Des faits en grand nombre témoigneraient en faveur des origines multiples.

Ainsi, dans nos contrées, une partie des nouveautés qu'on observe après l'âge du renne doit être le résultat de découvertes locales, de progrès accomplis chez nous. Nous citerons plus loin les preuves qu'on en peut donner. Si nous admettons cette hypothèse, il faudra avouer en même temps que cette période mystérieuse des débuts de notre âge de la pierre polie est plus longue qu'on ne l'avait admis et surtout plus compliquée, car toutes les causes indiquées, immigrations, relations commerciales, etc., peuvent avoir agi sur elle.

D'ailleurs, quelle que soit la solution, il est évident que toutes exigeront qu'on ne leur marchande pas les siècles.

Cette nécessité de compter le temps avec se montrera surtout chaque fois que l'archéologie cédera la parole à l'histoire naturelle.

Ainsi les marais tourbeux du Danemark, mieux étudiés que les nôtres, ont fourni des renseignements dont nous devons faire notre profit, même en France.

Les terrains quaternaires d'origine glaciaire, les argiles et sables à blocs dans lesquels on rencontre les os du mammouth, sont çà et là parsemés de dépressions souvent circulaires et plus ou moins étendues. Ces creux peuvent présenter contre leurs parois des dépôts d'argile sablonneuse qui dérive du gravier à blocs erratiques et qui contient des restes nombreux d'une flore subglaciale. Au-dessus sont souvent des nappes de tourbe amorphe alternant avec des tufs calcaires ou siliceux. A ce niveau on trouve le renne, mais pas encore de traces humaines.

Puis des couches de tourbe comblent la cuvette et elles sont caractérisées successivement par le pin, le chêne et le hêtre, ce qui implique des changements dans le climat scandinave.

Les pins sont d'abord rabougris, tortueux. Leurs anneaux d'accroissement sont tellement serrés qu'on en compte jusqu'à 70 sur un pouce d'épaisseur. On voit que la station ne leur était pas propice, ce qui ne les a pas empêchés de vivre jusqu'à trois et même quatre siècles. Dans les grands marais on trouve jusqu'à deux et trois couches superposées de troncs de pins en place avec leurs bases et leurs racines bien conservées. Plus tard ils prospèrent, ils atteignent un diamètre de trois pieds; ils croissent serrés, formant des forêts magnifiques où ne se mêlent pas d'autres espèces.

Or les forêts de pin correspondent exactement à l'âge de la pierre polie. Cette essence avait même à peu près disparue avant la fin de cette période, dont les indices s'observent encore dans les couches où le chêne commence à régner; le chêne correspond à l'âge du bronze.

Naturellement, la faune offre des modifications parallèles à ces transformations de la flore. Les unes et les autres n'ont pu s'accomplir qu'à la longue et, par leur concordance inattendue et de pur hasard avec nos âges préhistoriques, elles en démontrent la durée.

Pourtant il ne faut pas passer d'un excès à l'autre et exagérer cette durée. Le hêtre a largement expulsé le chêne depuis le commencement de notre ère et les forêts qu'il compose passent pour les plus belles du monde; l'âge du bronze qui correspond à l'âge du chêne ne peut guère remonter en Danemark au delà

du quinzième siècle avant notre ère; seule la période du pin doit être beaucoup plus considérable.

L'archéologie danoise a pu faire une division très importante dans cette période des pins. Elle a attribué à la première partie une série de gisements.

Ce sont les amas de coquilles comestibles accumulés sur les côtes de certains pays et connus sous le nom danois de *Kjœkkenmœddinger* (débris de cuisine).

En Danemark, les coquillages (l'huître, la carde, la moule, la littorine) sont mêlés à des charbons, des cendres, des fragments de poterie, des ossements d'animaux fendus pour l'extraction de la moelle et, enfin, à des silex grossièrement taillés.

Tout cela constitue des monticules souvent hauts de 3 mètres et longs de plusieurs centaines, admirablement étudiés par Forchammer, Steenstrup et Worsaae (1).

On constate par leur disposition que depuis leur époque il s'est produit certaines modifications géographiques dans le pays.

L'examen de la faune indique aussi leur grande ancienneté. On y trouve le cerf, le chevreuil, le sanglier; puis, moins fréquemment, l'ours brun, le loup, le renard, la loutre, le chat sauvage, le lynx, la martre, le phoque, le hérisson, la souris, le rat d'eau, le castor. Il faut ajouter l'urus et une autre petite espèce de bœuf qui paraît avoir été sauvage; mais on ne rencontre les ossements ni d'espèces quaternaires, ni d'animaux domestiques, le chien excepté. Il était déjà le compagnon de l'homme, ce qui ne l'empêchait pas d'être mangé parfois comme les espèces sauvages. Parmi les oiseaux, le coq de bruyère (*Tetrao urogallus*, L.) prouve que le Danemark avait encore ses forêts de pin.

L'examen des objets ouvrés conduit aux mêmes conclusions.

L'outillage est très primitif : à côté des nucléus, couteaux et grattoirs, les haches triangulaires ou tranchets de silex taillé par éclat ont une physionomie très caractéristique; les instruments d'os sont des haches-marteaux en bois de cerf, des perçoirs et des poinçons, des peignes à carder, des bouts de flèches, quelquefois avec des barbelures d'un côté. La poterie est peu commune et très grossière.

(1) Les travaux des savants danois sont très bien résumés dans Morlot : *Études géologico-archéologiques en Danemark et en Suisse* (*Soc. vaudoise des sc. nat.*, 1859-1860), et dans Beauvois : *Revue contemporaine.* — Voir aussi *Comptes rendus du Congrès intern. d'anth. et d'arch. préhist. de Copenhague*, 1869, pp. 135-160

L'absence absolue de haches polies suffirait à elle seule pour démontrer l'antériorité de ces dépôts sur les monuments sépulcraux de l'âge de la pierre polie, si riches en armes et ustensiles relativement perfectionnés et contemporains de nos animaux domestiques.

Les sépultures ou mieux les rites funéraires des pêcheurs primitifs du Danemark nous sont inconnues.

Ces kjœkkenmœddinger ne sont pas spéciaux aux anciennes provinces danoises, on les trouve en Irlande, en Sardaigne, en Portugal et en France. Les nôtres sont à Hyères (Var), à Saint-Georges-de-Divonne (Charente-Inférieure), à Saint-Valery (Somme), à Wisant (Pas-de-Calais), à l'île d'Arr en Morbihan, dans le Finistère, à l'île de Sein, enfin entre Pont-l'Abbé et la pointe de Penmarc'h, au lieu dit les Roches de la Torche. Ici les coquilles de patelles, d'huîtres, de solens, de peignes, etc., sont associées à des restes assez nombreux de poissons, à quelques ossements d'échassiers, de sangliers et de cerfs. L'industrie est représentée par quelques os aiguisés et par des silex en général grossièrement taillés, tous de petite dimension et détachés des rares galets de cette roche que l'on trouve le long de la grève.

Çà et là on voit encore en place la grande pierre plate sur laquelle on faisait griller les coquilles en les entourant d'un feu ardent.

Au milieu des couches supérieures du dépôt, M. P. du Chatellier a rencontré un squelette humain qu'il attribue aux ichthyophages.

Les amas de ce genre seraient certainement connus en plus grand nombre si l'Océan n'avait couvert de ses flots ou emporté l'ancien littoral sur presque tous les points.

En Portugal, on a surtout étudié ceux qui s'élèvent le long d'un petit affluent du Tage, à Mugem. L'industrie est très archaïque ; là aussi les poteries manquent ou n'apparaissent que dans les couches superficielles. Les os de mammifères sont rares dans les zones inférieures. Tout indique la substitution des chasseurs aux pêcheurs.

De nombreux squelettes, hommes et femmes de tous les âges, sont disséminés (fig. 49) dans la masse de ces grandes collines artificielles dont ils sont positivement contemporains. Ils se présentent allongés, accroupis, en tas isolés. Dans la plupart des cas, les os sont dans leurs connexions naturelles, mais quelquefois il y a confusion, les os ont été rapprochés alors que la chair avait disparu ; les os longs sont quelquefois brisés, ce qui ne peut s'expliquer d'une façon satisfaisante par la pression des

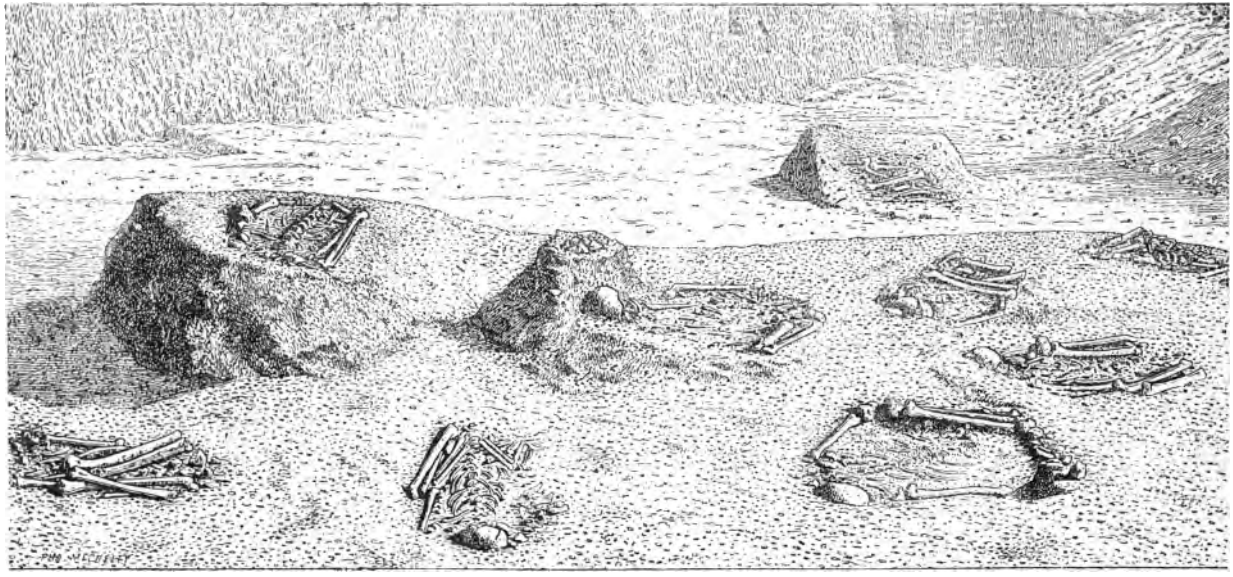

Fig. 49. — Amas de coquilles de Mugem (Portugal). Vue d'une tranchée dans laquelle les squelettes humains ont été laissés en place.

terres; enfin on constate dans plusieurs squelettes des lacunes qui rappellent tout à fait ce que l'on a observé à Menton. Nous ne doutons pas qu'il soit juste d'assimiler ces sépultures pourtant si éloignées. L'anthropologie nous apprend que la race des kjokenmœddings portugais n'est qu'une variété de notre vieille race de l'âge du renne, dite de Cro-Magnon.

Les kjokenmœddings sont très abondants en Asie et dans les deux Amériques. Ceux de la Floride, d'Omori au Japon (les plus récents, paraît-il), contiennent aussi des ossements humains. Les explorateurs ont conclu à l'anthropophagie, mais leurs raisons nous paraissent mauvaises. Nous sommes au contraire persuadé que dans tous les cas il s'agit de squelettes déposés à la surface du sol, puis recouverts avec le temps par les apports de terre ou de coquilles et de débris industriels, résultats de l'occupation prolongée du terrain.

Le genre de vie est réglé par la nature elle-même; partout les riverains de la mer et des fleuves se sont alimentés de la même façon et se sont différenciés des populations de l'intérieur du pays. Cela s'est toujours passé ainsi. Mais les exemples que nous avons sous nos yeux suffisent-ils pour nous avertir de ne pas trop insister sur l'antériorité des hommes des kjokenmœddings? Ils vivaient, dira-t-on, en même temps que d'autres peuplades plus civilisées avec lesquelles, malgré le voisinage, ils avaient peu de rapports.

Cette hypothèse que nous devions indiquer n'est certainement pas exacte pour le Danemark, où les monuments et les questions qu'ils provoquent ont été mûrement étudiés. L'étude comparée de la faune et de l'outillage dans les amas de coquilles et dans les dolmens ou autres gisements prouve l'antériorité des premiers. En Bretagne, les amas de la Torche sont justement en contact avec des cryptes mégalithiques, dont le mobilier appartient à une civilisation plus avancée. En Portugal, les kjokkenmœddings sont situés à vingt kilomètres en amont du point extrême où arrive la marée. Ils sont essentiellement composés de coquilles marines appartenant à diverses espèces de mollusques qui ne vivent aujourd'hui que sur des points encore plus éloignés et à un niveau plus bas. Il n'est pas admissible que les tribus molluscophages se soient installées à une aussi grande distance des lieux où elles trouvaient en abondance leur maigre nourriture. Quand elles vivaient sur ses bords, le Tage était plus large et la marée remontait au moins jusqu'à Mugem : ce qui nous reporte à une époque probablement antérieure au dernier soulèvement du littoral portugais.

Il est donc permis d'être plus affirmatif que Morlot et Worsaae et d'adopter une opinion qui a reçu en ces termes l'adhésion de M. de Quatrefages : « La haute antiquité des kjokkenmœddings, l'infériorité des industries usuelles, la connaissance d'un seul animal domestique, le chien, qui manque même en Portugal, me semblent devoir conduire à distinguer très nettement cette période et à la considérer comme une époque ou un âge distinct. »

La culture intellectuelle que dévoilent les amas de coquilles n'est pas aussi limitée aux pays maritimes qu'on le pensait naguère. Les formes de pierres taillées caractéristiques des kjokkenmœddings danois ont leurs analogues de plus en plus nombreux en Angleterre, en Belgique, en France, en Espagne, en Algérie. On s'accorde à placer au commencement de la période néolithique les gisements qui les fournissent.

Ainsi les petites hachettes ou ciseaux triangulaires, simplement taillés de l'amas de coquilles de Wisant (Pas-de-Calais), abondent au camp Barbet (Oise), à Campigny (Seine-Inférieure), stations très pauvres en fait de haches polies et qui sont placées dans de bonnes conditions défensives.

Ce dernier détail ne doit pas nous autoriser à dire, sans autre preuve, qu'il y eut dès lors des assaillants et des défenseurs armés et à rechercher s'ils étaient les uns ou les autres les premiers occupants de ces plateaux.

On a signalé dans plusieurs départements des enceintes que des raisons positives font remonter à l'âge de la pierre. Mais il n'est pas toujours démontré que ce soient des camps retranchés.

L'un de ces monuments est celui du Peu-Richard, près de Thenac, dans la Charente-Inférieure, découvert et décrit par M. le baron Eschassériaux. Il est situé sur le sommet d'un mamelon aux pentes très douces, constitué par de la craie tendre qui a rendu faciles les travaux de retranchement. Il est à peu près rond. Des fossés de 5 et de 7 mètres de large forment une double enceinte ; ils étaient bordés d'un bourrelet de terres provenant des déblais. La première enceinte est percée de quatre entrées, pavées, ouvertes entre deux murailles verticales en roches brutes. Elle comprend 6 hectares environ.

L'enceinte intérieure a 143 mètres de long sur 100 de large ; elle occupe le plateau et possède une porte unique également bien établie et défendue. On a recueilli à l'intérieur de toute la fortification et principalement dans les fossés qui avec le temps s'étaient comblés, de grandes quantités de silex taillés et polis, de tessons de poterie, d'instruments en os, lissoirs et pointes,

et enfin d'ossements, vestiges des repas — bœuf, mouton, chevreuil, cochon, sanglier, lièvre, blaireau, cerf... — Les hommes de l'âge de la pierre polie — le camp est absolument pur de tout mélange — ont très longtemps séjourné sur ce point. Ils y ont vécu du produit des animaux domestiques, de la culture de quelque céréale révelée par des meules à mains, indépendamment de celui de la chasse et de la pêche. Les vases sont de toute dimension et de toute forme, faits à la main, cuits à l'air libre. Les anses sont nombreuses ; tantôt largement ouvertes, tantôt percées seulement pour le passage d'un lien de suspension, souvent elles sont ornées de filets, dents de loup, ronds accouplés et concentriques tracés à la pointe. Une telle céramique, artistique et habile, est bien loin des débuts théoriques de l'âge de la pierre polie. Mais n'a-t-on pas eu dans un pays voisin, au sud-est de l'Espagne, la preuve que dans les anciens gisements sont les plus beaux vases en terre? MM. Siret n'ont pu expliquer ce fait que par l'hypothèse d'une importation (1).

M. le lieutenant-colonel de La Noë ne trouve pas au Peu-Richard les conditions d'une organisation défensive. Les diverses combinaisons qu'il a essayées s'expliqueraient à la rigueur dans l'hypothèse d'une construction de simples clôtures en terre, comme celles, par exemple, qu'on élève en Normandie pour parquer les bestiaux, mais nullement dans la supposition que ces levées auraient été destinées à recevoir des défenseurs.

Le même officier supérieur arrive à des conclusions analogues pour les enceintes nombreuses du nord-est de la France. Dans les Vosges, des promontoires escarpés dominent les vallées. Le sommet de la montagne est justement du côté de l'escarpement. C'est là que les hommes de l'âge de la pierre se sont installés. Les enceintes qu'ils ont formées ne sont pas limitées par un fossé parce que la dureté de la roche en rendait le creusement impossible avec un outillage encore si primitif. Il n'y a qu'une levée de faible hauteur. Sauf une exception, la surface délimitée par la nature et l'art varie entre un et quatre hectares : cette exiguïté est contraire à l'hypothèse d'une organisation défensive. Toutes les enceintes manquent d'eau, faute de puits ou de citernes; des défenseurs s'y seraient trouvés exposés à périr de soif ou à se rendre prématurément en cas d'attaque. Enfin à l'intérieur on ne rencontre aucune trace de foyers. N'est-ce pas une preuve certaine que nous ne sommes

(1) *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne.* Anvers, 1887. Texte in-4°, et atlas album in-f°.

pas ici en présence de centres habités, villes ou camps, indifféremment d'ailleurs?

Toutes les conditions seraient favorables à l'hypothèse d'une destination religieuse. Telle est la conclusion de M. de La Noë.

Les levées de ces enceintes surtout celle du Mont-Vaudois près d'Héricourt sont pétries de sépultures qui seront signalées dans un autre chapitre; contentons-nous de dire ici que les premières enceintes fortifiées sont probablement d'une invention plus récente et appartiennent à des populations parvenues à un degré plus avancé de civilisation.

Certaines circonstances cependant ont suggéré aux peuplades néolithiques un très ingénieux moyen de défense. Elles habitaient au centre des pays alpins le voisinage de grands lacs. Elles transportèrent sur l'eau leurs habitations, leurs richesses de tout genre. Elles bâtirent leurs villages sur pilotis, assez loin du rivage pour être abritées par un suffisant espace d'eau.

De semblables habitations existaient dans les temps historiques au milieu des lacs de la Roumélie et sont décrites par Hérodote et Hippocrate. Les voyageurs en ont trouvé de nos jours dans l'Amérique du Sud, à la Nouvelle-Guinée, dans les îles de la Malaisie, ailleurs encore.

Dans les lacs de la Suisse et du voisinage, les emplacements furent choisis avec soin dans les rades abritées, peu profondes, à une distance du rivage variant entre 40 et 90 mètres; les pieux étaient des troncs entiers, non dégrossis, appointés au feu ; et à coups de hache de pierre on les enfonçait, non sans peine assurément, de cinq pieds quelquefois et l'on suppose que leur tête était à 4 ou 6 pieds au-dessus des eaux; lorsque le fond était trop dur, on le couvrait d'une couche de pierres dans lesquelles les pilotis se trouvaient fixés (Steinbergen).

L'eau, toujours en mouvement, a rasé au niveau du sable ou de la vase les pieux des villages les plus anciens, tandis que les autres plus récents sortent encore de 30 à 60 centimètres, et font le désespoir des pêcheurs dont ils accrochent les filets.

Il y a dans chaque lac, selon sa grandeur et l'état de ses bords, de 40 à 100 emplacements indiqués par des milliers de pilotis; on compte jusqu'à 100 000 pilotis par bourgade.

Sur les pieux un plancher était soigneusement établi, surmonté de cabanes rondes, en bois garni de terre glaise, couvertes de paille, comme les huttes gauloises figurées sur la colonne Trajane. Nous savons ces détails parce que l'incendie a souvent dévoré ces villages et que leurs débris à moitié carbonisés se retrouvent au fond du lac ; les eaux, dans la plupart

des cas, ont conservé tous les objets tombés ou jetés entre les pieux, et jusqu'à des morceaux d'étoffe, lorsque la tourbe s'est développée au sein de la couche archéologique et au-dessus d'elle.

On a pu ainsi retracer l'histoire industrielle, commerciale même, de ces populations lacustres et en partie leurs mœurs et leurs coutumes.

Les plus anciennes palafittes (du mot italien *palafitti*, pilotis) sont celles de la Suisse orientale. Celles de l'âge de la pierre appartiennent à trois époques assez bien déterminées, d'après M. le Dr Gross. Dans les premières, les haches sont petites, à peine polies, fabriquées en roches indigènes (serpentine, diorite, saussurite,...) récoltées sur le rivage ou dans les graviers voisins. Tous les autres objets d'os ou de terre sont mal travaillés. On n'a pris aucun souci de l'ornementation, les poteries sont épaisses, les vases massifs et cylindriques.

Plus tard les armes sont perfectionnées; les haches sont plus grandes; quelquefois les haches-marteaux apparaissent avec leur trou central fabriqué avec habileté et patience, par exemple au moyen d'un roseau et de sable mouillé; les roches, dans la proportion de 5 à 8 p. 100, sont des néphrites, des jadéites, des chloromélanites dont le gisement est inconnu; la poterie est décorée de triangles rayés (dents de loup), de pointillés; les anses perforées pour ficelle ou simplement à crochet se montrent communément.

Enfin, dans les palafittes qui voient l'aurore de l'âge des métaux, les haches-marteaux perforées abondent, les outils de bois ou de corne sont variés et habilement faits, les vases sont ornés, les anses de toute nature se rencontrent. Il n'y a plus de haches de néphrite et de jadéite. En revanche, celles de cuivre ont fait leur apparition.

Les palafittes ont livré des quantités énormes d'ossements, appartenant à près de 70 espèces, poissons (10), reptiles (4), oiseaux (26), quadrupèdes (30).

Si l'on compare cette faune à celle des stations quaternaires tout à fait voisines, de Scée, du Salève à Veyrier, de Thaïngen, il y a en moins le lion, le mammouth, le rhinocéros, le renne, le glouton, le renard polaire, etc. Il y a en plus cinq ou six animaux domestiques, chien, cochon, chèvre, mouton, bœuf, cheval.

Le cheval, très commun dans le quaternaire, est rare dans les palafittes les plus anciennes de l'âge de la pierre; il est presque inconnu dans les autres, comme s'il était resté une de ces espèces sauvages dont le climat et l'homme ont provoqué la disparition. Le cheval manque aussi à Peu-Richard (Charente)

et dans les stations néolithiques des Pyrénées ; un peu plus tard, on retrouvera des chevaux domestiques venus on ne sait d'où.

Le cerf est très répandu dans les vieilles palafittes comme dans toutes les stations néolithiques.

Les bœufs sont nombreux ; le *Bos primigenius* ou urus, peut-être l'ancêtre de nos races actuelles ; le *Bison Europæus* ou aurochs actuel, en Russie ; le *Bos frontosus*, qui vient à l'âge du bronze et existe encore en Suisse et dans le Nord ; le *Bos longifrons* ou *brachyceros* actuel, en Scandinavie.

Le *Sus scrofa palustris* est une race éteinte spéciale aux constructions lacustres et aux gisements contemporains. Notre cochon domestique ne se montre que dans les plus récents dépôts. Une autre variété paraît à l'âge du bronze. Le mouton, de petite taille, aux jambes fines, aux cornes courtes, est d'abord absent. En revanche, dans les cités anciennes seulement, on rencontre le renard parmi les débris de repas : on avait faim ! Le chien, semblable à nos bassets, est très rare ; il n'était pas mangé. Le lièvre manque absolument, comme dans les kjokenmœddings. Nos antiques Bretons en avaient horreur ; les Lapons ne l'aiment pas davantage. Peut-être une semblable répulsion régnait-elle chez les Gaulois préhistoriques.

On comprendra maintenant pourquoi nous avons douté de la théorie qui introduit en Europe la civilisation de l'âge de la pierre polie tout d'une pièce. On voit combien les progrès dans la conquête des animaux domestiques ont été successifs et séparés par de notables intervalles. Il ne nous est pas encore permis de reconnaître ce qui appartient à l'importation, de le distinguer des découvertes locales.

Quant à la flore dont les traces nous ont été conservées par les graines carbonisées ou protégées dans la tourbe, elle n'infirmera point ces conclusions, bien au contraire (1).

Les hommes des palafittes consommaient tous les fruits sauvages qui peuvent se manger, la noisette, la châtaigne d'eau, la prunelle, la prune, la cerise sauvage, la fraise, la cornouille, l'amande de pin plus commune quoique moins bonne que la faîne ou fruit du hêtre qui sans doute était rare, le gland de chêne, la poire très rare, la pomme extrêmement abondante.

Les plus anciens lacustres ont une variété de blé, le *triticum vulgare antiquorum* (Heer), qui a disparu. A l'âge du bronze, ils possèdent en outre le *triticum compactum muticum* (Heer)

(1) Heer. *Planzen der Pfahlbauten*, Zurich, 1865. M. G. de Mortillet a formé et exposé à l'Exposition universelle de 1889 une magnifique collection de graines de tous les gisements archéologiques.

L'orge à deux rangs et surtout celle à six rangs se montrent dès l'âge de la pierre. L'orge communément cultivée aujourd'hui ne paraîtra que plus tard.

Le seigle, l'avoine, la lentille, la fève ne viennent pas avant le bronze.

Parmi les plantes texiles, on ne connaissait à l'âge de pierre que le lin, non pas l'actuel, mais un lin à feuille étroite, qui est spontané et indigène dans le bassin méditerranéen.

Ni la laine ni le chanvre n'étaient encore utilisés.

Nous avons en France des cités lacustres fort riches dans la région alpine, en Savoie, et dans le lac de Clairvaux (Jura). Celle-ci remonte à l'âge de la pierre. Peut-être y en avait-il une autre du même temps à Bordeaux même. Les tranchées urbaines quand elles pénètrent jusqu'à l'ancienne couche marécageuse mettent au jour des objets en grand nombre, os, pierres, poteries, qui ont un caractère archaïque très notable.

Mais c'est en dehors des lacs et des marais qu'on trouve en réalité la plus grande partie des bourgades néolithiques. La présence des pierres travaillés et des poteries nous dévoile les emplacements. Quelquefois les ossements eux-mêmes se sont bien conservés, par exemple dans les terres calcaires et dans les couches profondes, dans les alluvions de nos vallées, auprès des sources, à l'entrée des cavernes, dans les abris sous roche. La faune et l'industrie ont les plus grands rapports avec celles de la Suisse néolithique, mais il y a de nombreuses différences régionales.

Les gués de nos cours d'eau, bien plus importants et recherchés que de nos jours, le littoral surtout, les sables de la Gironde livrent de nombreux vestiges de l'âge de la pierre polie.

Il est rare que l'on soit assez heureux pour retrouver comme sur les plateaux de Campigny (Seine-Inférieure) et de Chassey (Saône-et-Loire), la base même des cabanes, cuvettes circulaires très évasées, creusées dans le sol, possédant encore au centre les cendres et les pierres de leur foyer, et tous les rejets de la cuisine ou de l'industrie.

Il est souvent mal aisé de distinguer les lieux d'habitation des ateliers de silex dans lesquels évidemment on devait séjourner aussi. De bons gisements de silex devaient retenir les habitants dans leur voisinage. Toutefois cette roche, matière première de l'industrie néolithique, était l'objet d'un grand commerce. On emportait tantôt les blocs bruts, les rognons qui étaient ensuite débités aux lieux de destination, tantôt des pièces terminées ou à peu près. Le Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), où

le silex est très abondant et se laisse diviser en très longues lames, fournissait ses beaux produits à la France presque entière.

La division du travail existait déjà; il y a des ateliers où l'on taillait les haches destinées au polissage; d'autres, où on les aiguisait à l'aide de grands blocs choisis parmi ceux qui émergent naturellement, et transformés en polissoirs dont les cuvettes et les sillons attestent un long usage. Ailleurs, on fabriquait plus spécialement telle arme ou tel outil.

Enfin nous connaissons en France plusieurs localités où comme à Spiennes en Belgique, et à Cissbury en Angleterre, les néoli-

Fig. 50. — Carrière de chaux de Bellevue près le Mur-de-Barrez (Aveyron), où de nombreux puits de l'âge de la pierre ont été mis à découvert.

thiques ont pratiqué de véritables exploitations minières, des puits d'extraction pour aller chercher une couche profonde de silex : au Bas-Meudon (Seine), près Paris ; au Petit-Morin (Marne) ; à Nointel (Oise) ; au Mur-de-Barrez (Aveyron) (fig. 50).

Les puits du Mur-de-Barrez sont les mieux connus; ils sont situés dans les couches lacustres miocènes qui dominent le Goult, affluent de la Truyère et, par suite, du Lot. Ce terrain renferme de nombreux bancs de silex horizontaux qui affleurent, mais que l'ouvrier néolithique a été exploiter par une série de puits qu'une carrière de pierre à chaux a mis en partie au jour. Ces excavations débutent toujours par un élargissement en entonnoir et ne sont pas absolument verticales. Elles dépassent les

bancs de silex de qualité médiocre et atteignent le banc inférieur formé d'une série de lentilles ou de rognons aplatis et de grande dimension, ayant toutes les qualités désirables. Les mineurs

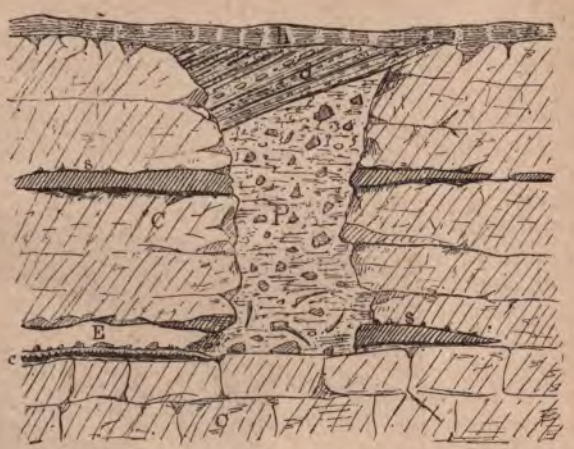

FIG. 51. — Puits remblayé, Mur-de-Barrez (Aveyron).

h. Humus. — *a*. Remplissage naturel. — P. Remplissage exécuté par les mineurs préhistoriques. — *s*. Couches aux rognons de silex. — E. Galerie surbaissée pour l'exploitation de la couche inférieure. — CC. Roche en place, bancs calcaires. (D'après M. Boule.)

prenaient une foule de précautions contre les accidents. C'est ainsi qu'ils remblayaient les puits avec beaucoup de soin après qu'ils en avaient retiré la matière précieuse.

Les puits donnaient accès à d'étroites galeries horizontales et

FIG. 52. Gr. 1/3. — Marteau-pic à douille en bois de cerf, outil des mineurs de l'âge de la pierre, Mur-de-Barrez (Aveyron).

de directions irrégulières dont le creusement dut être fort pénible. On laissait sur des points assez rapprochés le silex en place sous forme de piliers servant de garantie contre le tassement : malgré ce soin, il se produisait parfois des éboulements et M. Boule,

qui découvrit avec nous et qui a décrit ces monuments, a vu des instruments de bois de cerf pincés entre deux masses, aplatis et broyés par la chute du toit de la galerie. C'est en effet le pic de bois de cerf qui servait au creusement. On en a retrouvé des spécimens entiers ou fragmentés. Les traces des coups sont visibles sur toutes les parois. On rencontre même les pointes cassées encore incrustées dans la roche. Les mineurs allumaient du feu dans les galeries et ce puissant auxiliaire, faisant éclater les blocs de silex, épargnait à ces misérables un travail bien pénible. Enfin, pour retirer les blocs préalablement dégagés, on se servait de cordes qui ont laissé sur les angles des rainures caractéristiques. Les silex extraits n'étaient pas travaillés sur place comme à Spiennes. On devait les emporter au loin, comme cela se fait actuellement pour les lingots métalliques.

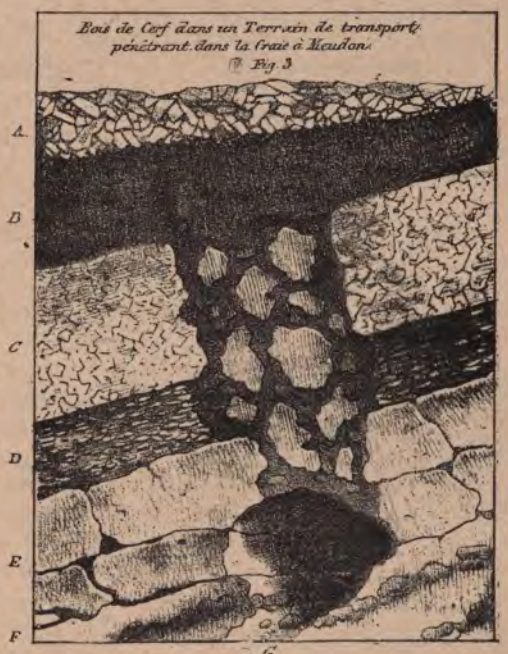

FIG. 53. — Puits de l'âge de la pierre remblayé, semblable à ceux du Mur-de-Barrez, Meudon, près Paris. D'après une lithographie d'un ouvrage de Cuvier et Brongniart (1822).

Nos ancêtres de l'âge de la pierre polie avaient la possession de la mer. Déjà dans les kjokkenmœddings du Danemark on trouve certains mollusques qu'il fallait aller pêcher loin du rivage. Des îles, dès ce moment, sont occupées ; la plupart le seront peu après. Autour des côtes françaises et anglaises, en plein Océan ou dans la Méditerranée, on en trouverait fort peu sans silex travaillés, sans haches de pierre. Il a certainement fallu beaucoup de temps à l'homme pour prendre ainsi une entière connaissance de la mer et la possession de ses îles.

Ce que nous savons de la Polynésie nous prouve que la grande navigation n'est pas faite pour effrayer l'homme de l'âge de la pierre et qu'elle n'était pas au-dessus des forces et de l'outillage de nos ancêtres.

Comment étaient les barques qui affrontaient alors la haute mer, nous l'ignorons absolument. Nous avons un peu plus de renseignements sur la navigation fluviale ; et quelques pirogues patiemment confectionnées avec des troncs d'arbres de grande taille, retrouvées dans le fond des lacs et dans le lit de nos rivières, égalent bien les bateaux des sauvages actuels.

En terminant ce chapitre, devons-nous ajouter un trait au tableau que nous avons tracé des mœurs et coutumes de l'homme néolithique ?

Était-il anthropophage comme on l'a dit en s'appuyant sur quelques faits et comme l'ont assuré certains auteurs qui se sont bien gardés de préciser leurs preuves.

Si nous interrogeons l'histoire, elle nous répondra en accusant formellement nos ancêtres d'avoir été cannibales.

Saint Jérôme raconte que « dans sa jeunesse il vit en Gaule les Attacottes (peuple breton), qui se nourrissaient de chair humaine et lorsqu'ils rencontraient dans les forêts des troupeaux de porc, de moutons ou de bœufs, ils avaient coutume de couper les fesses des garçons et les seins des femmes dont ils se nourrissaient avec délices ». Saint Jérôme vécut au IVe siècle. Pour les époques antérieures, les textes ne manquent pas : ainsi Strabon nous dira que les Irlandais sont plus sauvages que les Bretons d'Angleterre, étant anthropophages et polyphages, et se faisant un honneur de manger leurs parents lorsqu'ils viennent à mourir. Il est certainement très remarquable de voir ce motif d'anthropophagie signalé en Russie par Hérodote et naguère peut-être encore en vigueur chez maints peuples sauvages. Les contes de l'ogre qui mange les enfants, comme on nous l'a raconté dans notre enfance, non moins que la forme des pains ou gâteaux que l'on mange dans quelques provinces à certains jours de fête, seraient-ils comme une lointaine tradition du cannibalisme de nos anciens ? Nous ne voulons pas garantir la valeur de cet ordre de preuves dans le cas actuel, ni nous en rapporter au récit d'écrivains qui parlaient par ouï-dire et avaient tout intérêt à noircir les étrangers, les barbares, les ennemis. Un historien n'a-t-il pas accusé Annibal de faire manger de la chair humaine à ses soldats pour les rendre plus féroces ?

Les preuves directes de l'anthropophagie préhistorique mul-

tipliées à l'époque néolithique, si l'on en croit quelques écrivains, sont-elles de meilleur aloi? Nous n'avons aucun intérêt, est-ce utile de le dire, à accuser ou à défendre de cette coutume les Français de l'âge de la pierre. Nos voyageurs ont observé le cannibalisme chez des peuples du même degré de civilisation et chez d'autres bien moins primitifs. Il est très possible qu'il ait été pratiqué chez nous, mais il est incontestable que nous n'en avons pas la preuve. Il y a vingt ans, Édouard Lartet le disait en ces termes : « On sait d'ailleurs que de semblables accusations ont été renouvelées à diverses époques, elles ne furent même pas épargnées aux premiers chrétiens réfugiés dans les catacombes de Rome. Pour ma part, dans tout ce que j'ai pu observer d'anciennes stations rapportables à la Gaule primitive, je n'ai pas reconnu le moindre indice d'anthropophagie (1). »

Il n'y a rien à changer à ces conclusions. Nous avons pu examiner la plupart des pièces sur lesquelles on s'est basé pour soutenir l'opinion contraire, elles ne méritent pas qu'on s'y arrête; et un certain nombre de faits invoqués s'expliquent tout autrement et bien mieux.

(1) Ann. des Sc. nat. zool., XV, 239.

CHAPITRE VIII

GROTTES NATURELLES SÉPULCRALES

Le culte des morts va prendre un développement extraordinaire. On a peine à croire qu'en Europe occidentale il soit uniquement la suite des rites funéraires entrevus à l'âge de la pierre taillée.

Les ossements humains sont entassés dans un grand nombre de cavernes ou de grottes. Ils s'y trouvent quelquefois superposés, par hasard, à des couches remplies de débris d'animaux ou d'objets d'époques antérieures ; associés aussi à des traces d'occupations contemporaines ou plus récentes.

Dans certaines régions, on a creusé pour les morts des souterrains mieux isolés.

Enfin on a édifié des demeures sépulcrales, soit cachées dans le sol, soit protégées par un monticule souvent énorme de pierrailles ou de terre.

En principe, la sépulture dans les grottes naturelles est évidemment la plus ancienne ; mais les origines vraies des cryptes artificielles et mégalithiques restent ignorées.

Les grottes sépulcrales sont nombreuses dans le midi et dans l'est de la France.

La plus célèbre dans l'histoire des progrès de l'anthropologie est celle d'Aurignac, au nord-est de Saint-Gaudens (Haute-Garonne). C'est une très modeste anfractuosité qui mérite à peine d'être appelée une grotte (fig. 54).

En 1852, un terrassier, en abattant un talus de terre meuble amoncelée au pied d'un escarpement de roche calcaire, se trouva tout à coup en présence d'une grande dalle appliquée verticalement contre une ouverture cintrée. Il l'enleva et aperçut dans une sorte de niche une grande quantité d'ossements et plusieurs crânes humains, les restes de dix-sept individus qu'on se hâta de porter au cimetière. Edouard Lartet, averti longtemps

après par Leymerie, le professeur de géologie à Toulouse, put recueillir encore quelques débris humains, des fragments de poterie et de petits annelets blancs habilement confectionnés avec des cardes, coquille très commune sur nos rivages maritimes.

Les néolithiques qui s'étaient emparés de cette cavité pour y abriter leurs morts ne se doutaient pas qu'elle avait auparavant servi de repaire à quelques hyènes, que les chasseurs de

FIG. 54. — Vue du coteau de Fayolles, près Aurignac (Haute-Garonne), dans lequel est creusée la grotte (A-A).

l'ours des cavernes du mammouth, du rhinocéros et du renne s'y rencontraient et y stationnaient. Les débris de leurs repas, les silex taillés, quelques objets en os mêlés aux cendres étaient demeurés dans les terres du remblai. C'est au-dessus de cette couche épaisse que les corps avaient été entassés. Le mémoire publié sur cette découverte par Édouard Lartet démontra dénitivement la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles, comme on disait alors (1861).

Mais on commençait à peine à entrevoir les temps préhistoriques. Les faits étaient encore peu nombreux. L'éminent paléontologiste crut que ce foyer, ces ossements étaient contemporains de la sépulture. Il pensa que des réunions, un repas

funéraire, avaient eu lieu probablement à chaque époque d'inhumation des divers individus ensevelis dans la grotte, et que ces assemblées avaient cessé lorsque la cavité sépulcrale s'était trouvée entièrement occupée. Cette erreur n'infirmait en rien les conclusions essentielles du mémoire.

Dix ans après, nous savions que la poterie était parfaitement inconnue aux chasseurs de rennes comme elle l'est à de nombreuses populations, nos contemporaines ; l'expérience nous avait appris de même que les perles ou petits disques de cardium (fig. 55) caractérisent *exclusivement* les stations et les sépultures néolithiques.

Fig. 55. Disque de cardium.

Une grotte semblable à tous égards à celle d'Aurignac est celle de Duruthy, à Sordes, dans les Landes.

Nous avons déjà parlé de la partie inférieure (p. 113) : Les explorateurs trouvèrent, au-dessus du dernier foyer de l'âge du renne, trente-trois squelettes d'âges et de sexes divers accumulés au fond de la niche naturelle, à l'extrémité septentrionale de l'abri. L'âge de ces débris est certain.

Il y avait avec eux des poinçons, outils ou armes, fabriqués probablement avec des métatarses et des tibias de chevreuil et de lapin, pareils à ceux que livrent en abondance les stations de l'âge de la pierre polie, dans les Pyrénées et ailleurs; des rondelles d'os très minces percées de deux trous symétriques, semblables à celles des grottes sépulcrales artificielles néolithiques de la Marne, et dont l'usage est indéterminé; enfin des silex très remarquables.

Ce sont d'abord des lames étroites et longues, finement retouchées sur les bords, dont l'arête est dans un des exemplaires usée et aplanie par un commencement de polissage. La plus belle est de silex rose.

Une lame, sans doute un bout de lance, dont on n'a qu'une partie, est lisse du côté de l'éclatement et couverte sur le dos d'un travail perfectionné, orné de retouches que l'on a poétiquement comparées aux rides laissées par les vagues sur une plage sablonneuse. Ce mode de taille rappelle celui des belles armes du Danemark, de plusieurs pièces des cryptes mégalithiques françaises et des *longs-barrows* anglais, enfin de quelques autres de diverses régions.

Pour faire ces retouches régulières, symétriques, on a, par pression et avec un coin de bois de cerf, fait sauter des esquilles bande après bande, toujours dans le même sens. On a formé ainsi sur toute la surface de l'objet de petits sillons allongés, qui ressemblent à des coups de gouge parallèles.

L'arme la plus précieuse de la sépulture de Duruthy est un beau silex gris brunâtre, à section triangulaire dont une face est unie, usée et polie, tandis que les deux autres ont subi un système de retouches analogues à celui de la pièce précédente. Les arêtes latérales sont finement dentées par des retailles secondaires et, des deux côtés, le talon est moins finement taillé pour donner plus de prise à l'emmanchement. Ce qu'il y a encore de notable dans cet objet, c'est qu'on aperçoit çà et là, sur l'arête, quelques traces de polissage. Elle avait été préparée par une sorte d'usure préliminaire destinée à faciliter les retouches et les dentelures qui lui donnent un aspect si élégant. Ce mode de travail est prouvé par d'autres exemples.

Cette admirable pointe était-elle une tête de lance ou un poignard? C'est ce qu'on ne saurait trop dire, bien que toutes les présomptions soient en faveur de la seconde hypothèse.

Cette arme, les deux rondelles en os, quelques os aiguisés en pointe gisaient dans les couches les plus inférieures de la sépulture, près d'un squelette non bouleversé. Était-ce celui d'un chef? avait-il été simplement celui d'un homme plus aimé?

On doit être surpris de trouver si peu d'objets avec ces restes de trente-trois individus. Souvent les grottes sépulcrales naturelles ou artificielles et les cryptes mégalithiques ne sont pas mieux garnies d'outils, d'armes, de parures, quelquefois même le mobilier funéraire se réduit à quelques tessons de poterie ou manque entièrement.

Nous ne pouvons pas donner l'explication de ces différences. Cependant il est logique de penser que dans les ossuaires qui recevaient des ossements et non des cadavres, on ne doit pas s'attendre à rencontrer les restes du vêtement et de ses parures et accessoires comme lorsqu'il s'agit d'une sépulture proprement dite entourée de soins plus attentifs où le défunt repose dans l'appareil de la vie.

A Sordes, sans la présence d'un petit lot d'objets, on eût probablement soutenu que la grotte Duruthy était une sépulture quaternaire, et cette affirmation aurait pris une base sérieuse dans ce fait que le type de la race humaine qu'elle révèle est le même que celui de l'individu aux dents d'ours et de lion retrouvé sous les foyers de l'âge du renne, tandis qu'en réalité elle est plus récente et prouve seulement que la population n'avait point changé d'une époque à l'autre, dans cette région.

Les grottes d'Aurignac et de Duruthy sont des abris sans profondeur; presque toutes les autres sont plus vastes; nous allons énumérer les plus intéressantes. Celle de Pena-Blanque, dans

le massif d'Arbas (Haute-Garonne), s'ouvre dans la falaise à 800 mètres de hauteur. On y arrive par des pentes rocailleuses hérissées de buissons épineux. Il faut avoir les mains libres et profiter habilement de quelques aspérités du rocher. La difficulté est telle que les explorateurs, MM. E. Filhol, Jeanbernat et autres, doutaient qu'on eût pu s'y introduire avec un cadavre. Ils croyaient qu'on avait apporté seulement des quartiers et ils pensaient avoir découvert un antre des cannibales de l'âge de la pierre. Sauf à cet égard, ces naturalistes avaient raison. La caverne d'Arbas est un ossuaire et n'a eu que des corps déjà dépouillés, des squelettes plus ou moins fragmentés. Le vestibule est large et reçut ces précieuses reliques. Des couloirs profonds et souvent surbaissés conduisent à un abîme impraticable. Le grand ours y avait élu domicile et l'ours brun (*Ursus arctos*) lui avait succédé. Puis l'homme était venu à son tour et en avait apprécié les avantages dans un temps où il faisait bon se garder contre toute surprise. Il y laissa les débris de sa nourriture, des os de bœuf, de mouton, de chèvre, de cerf associés à des outils en os et en pierre, à des poteries brisées. Il découvrit enfin les couches ossifères profondes et rapporta au jour quelques ossements des grandes bêtes qu'il n'avait jamais connues.

Mêmes faits à l'entrée d'un autre repaire d'ours le plus considérable de tous. A l'est et à 8 kilomètres de Foix est la petite commune de l'Herm, dont le nom dérivé du roman et du latin *eremus*, désert, indique la solitude. Elle possède une caverne de très grandes proportions. Ses galeries immenses, accidentées, ont livré des centaines de squelettes du grand ours et quelques-uns de lion, d'hyène et d'autres espèces contemporaines. Le vestibule est spacieux et était parsemé d'ossements humains de trente personnes au moins, des deux sexes et de tout âge. L'outillage et les parures d'un art sauvage encore, recueillis avec ces débris, étaient fabriquées avec des os d'ours brun, de cerf, de porc, de bœuf, de brebis et de chèvre (1); citons encore quelques éclats informes de quartzite, deux haches en ophite, plusieurs perles en calcaire et aussi un annelet irrégulier en fil de bronze ou de cuivre, indice d'une civilisation prochaine.

« Tout porte à croire, écrit M. Noulet, l'auteur des fouilles, que de tels objets ont été plus nombreux et plus variés dans ces antiques sépultures, car il est aisé de comprendre que lorsque

(1) On peut se fier aux déterminations des naturalistes comme dans le cas actuel, mais il faut suspecter la plupart des listes d'espèces données par les archéologues.

de nouvelles familles humaines eurent pris la place de celles qui avaient ainsi entouré de soins les morts qu'elles avaient aimés

Fig. 56. – Les grottes de Saint-Mamet, près Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne).

et honorés, que lorsque d'autres usages eurent remplacé ceux qui avaient inspiré de tels soins, les tombes autrefois vénérées

n'attirèrent plus aucun respect. Elles furent dès lors abandonnées et par suite livrées d'abord à l'indifférence, puis à la convoitise de ceux qui les rencontraient.

« Les restes humains qu'on avait pris soin de protéger furent dispersés ; on enleva les objets votifs qui pouvaient être encore utilisés, jusqu'au jour où se produisirent la ruine et l'abandon complet, dans lequel nous avons trouvé ce lieu, autrefois sacré, que nous avons à notre tour violé, au nom de la science, sans scrupule, mais non sans quelque émotion. »

Aux portes de la ville de Luchon, au bas des rochers formant falaise au sud de la plaine, s'ouvrent quelques abris (fig. 56) explorés par MM. A. de Chasteigner et Gourdon. Ils renfermaient des pierres travaillées en plus grande abondance qu'aucun autre gisement néolithique de la chaîne, des pointes de flèches, de petites hachettes telles qu'on en trouve dans les sépultures, la nature du sol n'avait pas permis aux os de se conserver. Le talus qui recouvrait en partie ces grottes était riche en vases identiques à ceux qu'ont livrés les tumulus des Pyrénées centrales.

De nombreuses grottes sépulcrales se voient dans la haute vallée de l'Ariège, à Ussat, à Montgrenier, d'autres appartiennent à l'Aude et aux Pyrénées-Orientales. Dans l'une, au pied du mont Tauch, le sommet le plus élevé des Corbières, M. Barnier notait l'absence presque complète des os du crâne : « Il semble que les têtes n'aient pas été jointes au tronc. » A l'Aveyron appartiennent les ossuaires connus de Sorgues, de Saint-Jean-d'Alcas décrits par M. P. Cazalis de Fondouce, mais qui sont tout à fait de la fin de l'âge de la pierre.

Plus anciennes *peut-être,* à coup sûr plus précieuses, ayant été fort bien explorées, sont les cavernes qui dans la Lozère, à la limite de l'Aveyron, s'ouvrent dans les falaises ou sur le plateau même qui domine les rivières. Le causse de Sainte-Énimie, à 1 000 mètres de hauteur, est limité au sud-ouest par le Tarn et la Jonte dont le lit est à 5 et 600 mètres de profondeur souvent verticale. Dans l'angle sauvage et désolé où se trouve perdu le hameau de Saint-Pierre-des-Tripieds, le plateau est couvert de roches dolomitiques, déchiquetées, aux aspects étranges et ruiniformes entremêlées de sapins et de chênes rabougris. Un de ces rochers formant une masse isolée offre une plate-forme circulaire, et une galerie qui le traverse de part en part. C'est la caverne de l'Homme-Mort. Les squelettes humains, au nombre de plus de cinquante, y gisaient dans un sable fin et sec, qui les a merveilleusement conservés. L'entrée était fermée

par un mur de pierres sèches, bien choisies ; elles tentèrent un paysan qui les enleva, découvrit la grotte, voulut l'utiliser et commença à la vider. Au dire de cet homme, de « grandes briques » dont on retrouva des débris, séparaient les premiers squelettes ; près d'eux on recueillit une belle pointe de lance fabriquée aux dépens d'une hache ou d'un fragment de pointe polie, deux os appointés et un racloir de silex.

Ces quatre pièces étaient donc à l'entrée ; il n'y avait aucun autre objet dans la galerie, fait inexpliqué. Quelques rares ossements humains carbonisés gisaient dans un des foyers extérieurs observés par le Dr Prunières, et par Broca, qui apporta souvent à son disciple et ami l'appui de sa collaboration.

Les grottes de Saint-Georges-de-Levejac sont en face, de l'autre côté du Tarn qui coule à 400 mètres du fond d'une gorge très étroite. Elles sont au coude que forme le cours de la rivière et le touriste qui de leur entrée peut dominer 20 kilomètres de la vallée et assister aux effets d'un lever de soleil n'oubliera jamais ce merveilleux spectacle.

Les unes sont humides et se perdent dans la montagne. Les morts y étaient entassés en quantité prodigieuse et recouverts d'un linceul de stalagmites. Les os sont blancs, n'ayant jamais subi l'action du feu, entourés cependant de cendres et de charbons, mêlés parfois à des os d'animaux, à des morceaux de vases en poterie, à quelques rares silex.

Dans le voisinage, les Baumes-chaudes, trop bien situées pour n'avoir pas été longtemps la demeure des vivants, ont livré tout le matériel de l'époque néolithique. Mais la plus basse avait été réservée aux ossements de trois cents morts. Ils reposaient au sein d'une couche épaisse de cendres rapportées et étaient dans le plus complet désordre. Toutefois les crânes avaient été placés à part le long de la paroi de droite ; cinq traits de silex, quatre pendeloques de bois de cerf, d'une forme inconnue ailleurs, constituent à peu près tout ce que l'on a trouvé dans ce vaste ossuaire.

On a beaucoup disserté sur les races dont les grottes de la Lozère nous ont conservé les vestiges. On a soutenu qu'elles étaient les descendantes immédiates des races quaternaires et qu'elles s'étaient trouvées en lutte avec des envahisseurs, avec les gens des dolmens. Ces conclusions étaient et sont encore prématurées ; l'époque relative de toutes ces populations reste indéterminée. Une seule chose est certaine : elles vivaient durant cette longue période qui suit l'âge du renne et précède l'arrivée

de l'industrie métallurgique, et parmi elles se retrouvent les anciens types ethniques.

La guerre régnait dans cette très vieille Gaule préhistorique. Ces flèches incrustées dans les os et qui rendent ce témoignage, nous les retrouverons encore dans le dolmen de Font-Rial, près Saint-Affrique (Aveyron), dans l'allée couverte du Castellet, près d'Arles, en Provence, et dans les grottes sépulcrales artificielles de la Champagne. Nouveau trait de ressemblance entre les primitifs de l'Europe et ceux du reste du monde. Partout la lutte pour la vie. « Nous ne sommes plus des hommes, nous ne nous battons plus, » disait un Néo-Calédonien à un missionnaire français. Le pauvre sauvage pouvait se rassurer ; il y a encore des hommes parmi les Européens actuels et si la mécanique fait des progrès, la morale, la bonté, les sentiments d'humanité et de justice restent stationnaires...

Les grottes sépulcrales de la vallée de la Jonte aux environs de Meyrueis, celles de l'Hérault à Souvignargues, Lunel-Viel, le Pontil... que les premiers explorateurs Tournal, de Cristol, Émilien Dumas firent connaître, celles du Gard, à Pondres et à Mialet, avaient un mélange confus d'ossements et d'objets de divers âges. Parmi tant d'ossuaires des environs de Ganges, un des plus curieux est celui que l'on appelle *Aven laurier*. C'est une grotte à ciel ouvert, dont l'orifice, largement béant, se voit à la partie supérieure du massif jurassique de Thaurac. Le mot *aven* sert à désigner, dans le pays, de grandes fissures ou excavations taillées dans les rochers, et, dans le cas actuel, on y a peut-être ajouté celui de *laurier*, par allusion aux nombreux pieds de fougères du genre scolopendre, qui se sont développées sur les talus terreux de la grande cavité, ou aven, éclairée par l'ouverture dont il vient d'être question ; au premier abord, ces fougères simulent assez bien des feuilles de laurier. Elles donnent à cette excavation, dont elles occupent la partie la moins accessible, un aspect tout à fait pittoresque.

La baume des morts près de Durfort, celles d'Aubussargues, de Conqueyrac, de Labry, de Salindres, ont déjà quelques perles de métal qui annoncent la fin de l'âge de la pierre, période pendant laquelle les grottes furent surtout recherchées pour le dernier asile des trépassés.

On cite en Provence celles de Saint-Clair de Géménos, de Saint-Marc près d'Aix, le Baou de Rassuen, dans la Crau, et dans l'Ardèche les Baoumos de Louoï, du Dérocs, du Chaûmadou aux environs de Vallons. Ces dernières furent très remaniées et il ne faut point s'en étonner dans un pays où les pro-

testants persécutés par Louis XIV étaient réduits à se cacher et à vivre dans les cavernes à la manière des sauvages d'autrefois.

Sur l'autre rive du Rhône, nous trouvons dans la Drôme les grottes de Clausail et de Châteauneuf, dans l'Isère celles de Creyst, de Brotel, de Béthenas, de Fontabert, sur le territoire de la Buisse, décrites avec soin par M. Ernest Chantre.

Nous n'en pouvons signaler aucune dans la région alpine, excepté celle de Challes en Savoie au-dessus de la route de Chambéry à Montmélian. M. J. Carret ne put y pénétrer qu'au prix des plus grandes difficultés. Le premier passage franchi, la caverne s'agrandit, mais reste très accidentée. Il faut tantôt ramper, tantôt escalader les rochers, pour arriver à la salle dernière où les ossements humains, que l'on commençait à trouver dès l'entrée, étaient en plus grande abondance, plus entiers, mais pêle-mêle sans aucun ordre anatomique et le plus souvent recouverts de débris, ou enfouis dans la boue.

Il y avait des os ou fragments d'os d'animaux en petit nombre et paraissant le seizième du total, relativement moins brisés que les os humains. Ils étaient fréquents vers l'ouverture et manquaient presque totalement dès le milieu de la grotte. Ils semblent remonter à des époques très diverses ; il en est probablement de modernes, apportés par les renards ou par d'autres bêtes de proie.

Un seul objet a été découvert dans la première partie du souterrain, c'est un fragment de hache de bronze.

La forme de la grotte, sa longueur et les accidents de son trajet ne permettent pas de croire que les cadavres aient été passés par l'entrée et portés jusque sur l'étage du fond.

L'étude minutieuse de l'état des ossements a montré que le volume total des os retrouvés est minime, comparé au volume que formeraient les squelettes d'une dizaine d'individus, hommes et femmes, auxquels ils appartiennent.

En second lieu, les os portent des dendrites, qui se montrent principalement sur les surfaces qui, à l'état frais, étaient recouvertes d'un périoste, en d'autres termes sur les surfaces du squelette les premières dénudées de parties molles dans la décomposition du cadavre.

Il est visible que le complet développement dendritique a précédé la fragmentation des os et l'on peut conclure qu'il s'est produit dans un lieu primitif de sépulture et non dans la caverne. Ainsi s'exprime, avec toute compétence, M. le Dr Carret.

Les morts n'arrivaient donc à leur dernière demeure qu'après avoir séjourné dans des sépultures provisoires, probablement

aériennes où ils avaient été réduits à l'état de squelettes; une partie des ossements avait échappé à l'ossuaire définitif.

Les grottes naturelles sépulcrales deviennent de plus en plus rares à mesure que nous avançons vers le nord. Celles du Lyonnais, du Jura, de la Côte-d'Or ne doivent pas nous arrêter. Plus importante est celle de Cravanches aux environs de Belfort. Découverte par un coup de mine, elle était inviolée depuis les temps les plus reculés et aurait mérité un examen attentif. Dans la salle principale, le sol était formé par un amas incohérent de

FIG. 57. FIG. 58. FIG. 59.

Céramique de la grotte de Cravanches (Belfort).

dalles éboulées ; dans les salles voisines s'étendait une nappe uniforme de stalagmites. Sous ce linceul gisaient de nombreux squelettes qu'on paraissait avoir renoncé à extraire lors de notre visite. A la surface des éboulis, dans certains vides ou sur de grandes dalles les corps avaient été, dit-on, posés assis ou allongés. Çà et là on rencontrait de légers tas de charbons. Les premiers explorateurs peu éclairés sur la valeur d'une telle découverte se contentèrent de ramasser quelques ossements et les objets qui les accompagnaient, vases en terre, grands anneaux plats en roche verte, de très rares silex taillés, quelques os et bois de cerf ouvragés, des coquilles marines, des perles de pierres diverses...

CHAPITRE IX

GROTTES ARTIFICIELLES SÉPULCRALES

Des grottes sépulcrales artificielles ont été signalées dans quelques départements : Finistère, Eure, Aisne, Oise, Marne, Seine-et-Marne, Meuse. C'est dire que leur répartition est très inégale sur le sol français.

Celles du Finistère sont en bien petit nombre ; mais elles sont de découverte récente, l'attention n'ayant pas été sérieusement appelée jusqu'ici sur ce genre de monuments. Elles sont creusées les unes dans les schistes, d'autres dans des terrains sablonneux ou dans un calcaire marneux. Il résulte des recherches de M. P. du Chatellier que les souterrains de Kérédan et de Ty ar Gall en Dineault, de la Tourelle, du Moulin de l'Écluse et de Pont-Croix, de Parc Rugolven en Primelin, étaient des sépultures gauloises d'une époque mal déterminée.

Positivement néolithiques, les grottes sépulcrales de la Marne et des régions voisines, presque toutes creusées dans la craie, sont autrement nombreuses et dignes d'attention.

Sans doute plusieurs s'étaient révélées aux paysans et aux carriers à diverses époques, mais ces découvertes étaient passées presque inaperçues et n'avaient presque jamais donné lieu à une publication archéologique (1) ; c'est à M. le baron J. de Baye que revient l'honneur d'en avoir compris toute l'importance, de les avoir recherchées et explorées avec soin (2).

Dans la vallée du Petit-Morin, arrondissement d'Épernay, il a trouvé les principales. Elles étaient ignorées ; il n'y avait à la surface du sol aucun indice révélateur. Elles formaient des groupes plus ou moins importants sur le flanc des collines.

(1) Il convient cependant de rappeler que le Recueil des antiquités bellovaques, Paris 1860, renferme une excellente *description d'une grotte sépulcrale*, découverte en 1816 sur le territoire de Nogent-les-Vierges.

(2) B. de Baye, *Archéologie préhistorique*. Paris, 1879 et 1889.

Toutes ont été pratiquées dans le banc crétacé qui a une grande puissance dans la contrée, le même dans lequel sont aujourd'hui creusées les immenses caves des fabricants de vin de Champagne. Les localités où la craie est compacte, solide, formée par des couches d'une épaisseur considérable, ont été choisies de préférence. Les stations les plus nombreuses sont celles où la raie offrait le plus de sécurité par sa solidité. Les stations sont invariablement moins considérables dans les localités où le banc de craie, peu solide, était susceptible de tomber et de produire de dangereux éboulements.

La craie se laisse facilement entamer; les empreintes de haches en silex, si bien conservées, qui subsistent encore sur les parois des cavernes, témoignent de l'habitude de travailler avec méthode et de régulariser avec art les surfaces des habitations. Des filons de silex se rencontraient quelquefois, on reconnaît que le silex était brisé avec un percuteur. Lorsque des obstacles imprévus se présentaient, le travail commencé était abandonné. Les traces de ces tentatives infructueuses sont très multipliées dans les alentours des stations.

Les grottes sont toutes précédées d'une tranchée qui procure un accès facile et commode. Il était indispensable, pour assurer la solidité de la partie supérieure de la grotte, de lui laisser une épaisseur bien calculée. Cette disposition nécessitait la tranchée. Les tranchées sont plus ou moins creusées, selon la profondeur et la situation de la grotte. Par elles se faisait le déblaiement. Puis elles favorisaient la fréquentation et donnaient un accès favorable à l'air et à la lumière... On peut conclure de l'importance de quelques-unes de ces avenues, que les grottes pour lesquelles elles ont été exécutées jouaient un rôle considérable et avaient une destination exceptionnelle.

Leurs parois étaient taillées avec soin, surtout lorsqu'elles conduisaient à une grotte destinée à être fréquentée. Celles qui donnent accès aux grottes les plus vastes ont subi des dégradations qui attestent des fréquentations réitérées. Les altérations provenant des influences atmosphériques ne sont pas moins évidentes dans certaines circonstances particulières.

Ces différences et d'autres plus grandes encore ont permis de reconnaître plusieurs catégories de grottes. Une première série comprend des grottes peu profondes ; l'ouverture en est régulière et plus difficile à franchir ; les parois en sont grossièrement taillées ; le sol est couvert d'aspérités ; en un mot, le travail est simplement ébauché. L'étendue est toujours moins grande et l'élévation de la voûte, inférieure à celle des autres. Ces grottes

ont été à peine fréquentées, car elles n'offrent aucune trace de polissage, d'usure aux entrées, sur les parois et sur le sol. On les croirait récemment creusées. L'épaisseur de la voûte est peu considérable ; aussi sont-elles souvent effondrées. La fermeture, composée d'une pierre unique cimentée puis recouverte de pierres et de terre, obstruait si bien l'entrée qu'il n'y avait aucune communication avec l'extérieur.

Le mode de sépulture dans cette première catégorie présentait deux nuances bien tranchées. Les sujets étaient déposées en grand nombre, la tête dirigée vers la paroi antérieure et vers la paroi du fond. Un étroit passage est réservé au milieu. Les morts étaient séparés par des pierres plates et de la terre. On voyait que les sépultures avaient été successives. Les individus étaient variés par l'âge et probablement par le sexe. L'espace était tout à fait rempli et le nombre des corps s'élevait jusqu'à quarante et plus. Dans une petite série de sépultures semblables, les cadavres paraissent avoir été déposées tous à la fois ; ils sont simplement superposés sans séparations et sans terre, tous ayant appartenu à des hommes jeunes et robustes, et non à des enfants. Ces grottes n'étaient pas remplies, comme les premières, jusqu'à la retombée de la voûte. Dans une d'elles, dix haches emmanchées étaient debout entre la paroi latérale et les squelettes ! Les flèches à tranchant transversal abondaient sur tous les points du corps.

La seconde catégorie se compose de grottes simples, mais pro fondes, dont l'ouverture est soigneusement taillée et dont les parois sont fort régulières, très solides, plus commodes ; elles portent des traces bien évidentes de passages réitérés et pourtant elles renferment deux, trois, quatre, cinq et rarement plus de huit morts. Elles étaient obstruées par des grès ou des pierres meulières énormes ; le mobilier funéraire est déjà plus abondant et plus varié.

Mais les grottes de la trosième catégorie sont autrement importantes.

D'abord elles offrent au delà de la tranchée un vestibule ou antichambre très étroit, peu proportionné à la grandeur du caveau, sauf de rares exceptions. Les entrées sont disposées de manière à rendre l'accès dans la grotte principale plus difficile, la seconde entrée étant toujours plus étroite ; en franchissant le seuil du vestibule, il faut descendre et descendre plus encore en pénétrant dans la crypte. Les degrés sont fortement usés. Le sol offre ces traces que nous observons sur le dallage des lieux très fréquentés. Toutes les surfaces des parois ont subi

de même une sorte de polissage dû au passage des habitants. On remarque aussi des soins pour prévenir l'invasion des eaux. Tout indique, en un mot, que ces grottes étaient destinées à rester constamment accessibles et qu'elles ont été longtemps ou souvent ouvertes.

L'entrée de la crypte était toujours plus soigneusement fermée et mieux régularisée que la première ouverture. Elle est pratiquée dans un massif laissé avec intention en saillie de chaque

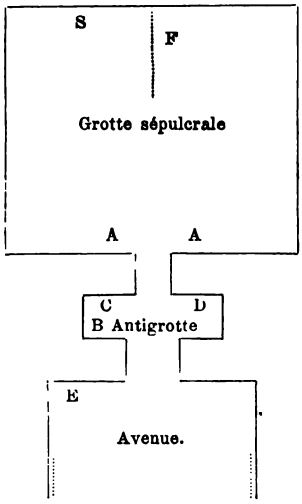

Fig. 60. — Plan géométrique d'une grotte du Courjonnet.
S. Trou d'aération. — F. Cloison verticale. — A, A. Sculptures figurant hache et objet inconnu. C, D, B, E. Emplacements des bas-reliefs figurant déesse (?) et hache.

côté, large et solide. Les bords offrent quelquefois une feuillure évidemment exécutée pour faciliter l'application d'une porte. On trouve aussi, à droite et à gauche, deux petites excavations destinées sans doute à recevoir une barre transversale pour maintenir la fermeture.

On a taillé carrément la partie supérieure de la grotte proprement dite sans souci de la solidité nécessaire ; de là de nombreux éboulements.

Il est des grottes qui, dans le fond, sont divisées par une cloison mince réservée en plein dans la roche (F). Plusieurs sont munies d'un trou d'aération (S). Une forte saillie ménagée dans la craie a formé dans une grotte une sorte de crochet de

suspension et dans une autre elle est taillée en forme de cuvette. Ailleurs, ce sont des gradins et des étagères sur lesquelles on a retrouvé des poinçons, des couteaux et d'autres menus objets. Les parois portent souvent une multitude de lignes dirigées sans ordre et dans tous les sens, il y a quelquefois des traits réguliers qu'on pourrait considérer comme destinés à rappeler un nombre ou une série de faits.

Ces grottes renfermaient le plus grand nombre d'objets. Les squelettes y étaient clairsemés... Certaines, de grandes dimensions, portant les traces d'une fréquentation bien caractérisée, capables de contenir plus de deux cents sujets, si on les avait rangés comme dans les grottes de la première catégorie, possédaient deux ou trois squelettes seulement, une fois huit.

Faut-il admettre, avec M. de Baye, que ces grottes, avant de devenir le dernier asile de quelques morts privilégiés, ont été la demeure, l'habitation des vivants ? Nous ne voyons pas les preuves de cette hypothèse et nous sommes plutôt disposés à croire que les traces de fréquentation, le petit nombre de squelettes, les détails de leur installation prouvent qu'il s'agit uniquement de grottes funéraires dans lesquelles on venait souvent accomplir des prescriptions rituéliques ; peut-être avaient-elles un caractère religieux ; peut-être les corps s'y succédaient-ils ?

M. Alfred Grandidier a trouvé de telles coutumes chez les Hovas de Madagascar. « Ils ont des caveaux de famille, de vastes chambres souterraines, orientées de l'est à l'ouest, dont le sol est pavé, dont les côtés sont revêtus de grandes plaques de pierre et que ferme en haut une énorme dalle ; on y entre par une ouverture pratiquée dans le mur qui est situé du côté de l'ouest. Les corps sont déposés, enroulés dans des lambas et des nattes, les uns par terre, les autres sur des tablettes de pierre disposées horizontalement tout autour de la chambre mortuaire. De temps en temps, les familles hovas procèdent à une cérémonie qu'ils appellent *mamadika* et qui consiste à aller dans leur caveau changer les morts de côté, afin qu'ils ne se fatiguent pas en restant longtemps dans la même position. Cette cérémonie se fait d'ordinaire l'année qui suit la mort d'un des membres de la famille. C'est une occasion de fête et de réjouissances ; tous les parents sont convoqués et se rendent, revêtus de leurs plus beaux habits, musique en tête, au tombeau de famille pour faire visite à leurs morts qu'ils retournent et enveloppent dans des lambas neufs. J'ai vu un jour passer, avec violons et tambours, un convoi qui transportait les ossements d'une femme hova de haut rang du tombeau de son avant-

dernier mari dans celui du dernier, où elle devait rester définitivement. Depuis quelques années, elle les avait tous visités les uns après les autres, tenant compagnie à chacun d'eux pendant quelques mois ; on l'enlevait de ce tombeau parce que la femme qui l'avait remplacée dans le cœur de ce défunt, venait de mourir et avait besoin d'une place (1). »

En admettant quelques usages analogues chez les anciens Champenois, la plupart des faits observés dans les grottes s'expliquent aisément.

Des pierres plates, souvent apportées de loin, étaient disposées régulièrement de manière à former un lit funèbre sur lequel le corps était étendu avec une délicate attention attestée par la régularité des positions. Ordinairement ces pierres avaient été chauffées ; et placées sur le sol dans un état incandescent, car la chaleur a altéré la craie sous-jacente.

Quelquefois il y avait un corps unique dans la chambre ; la tête, les reins et les pieds reposaient sur des pierres plates. Dans une grande et belle grotte de Villevenard, deux squelettes étaient ainsi le long d'une paroi latérale. En fait d'objets, deux couteaux de silex sous la main de l'un d'eux ; rien autre.

Un seul sujet était accroupi (groupe de la Pierre-Michelot).

Les cas d'incinération méritent une grande attention. Des ossements brûlés, profondément carbonisés, en conservant toutefois leurs formes, reposaient sur le sol. Cette première assise d'ossements avait été ensuite recouverte par des squelettes intacts. Ces faits se sont présentés plusieurs fois et particulièrement à Vert-la-Gravelle. Dans ce cas, on ne voyait point de pierres disposées pour former un lit funèbre.

Une crypte de la Pierre-Michelot était remplie d'ossements ainsi brûlés, calcinés, noircis, qui formaient un mélange confus avec de la cendre. Ces débris paraissent provenir d'un autre lieu de sépulture. Des haches qui les accompagnaient avaient été livrées aussi à l'action du feu : les unes étaient craquelées, d'autres brisées.

Une grotte de Razet contenait une quantité de petits monceaux isolés d'ossements placés immédiatement sur le sol. Ces restes d'une incinération imparfaite ne renfermaient pas toutes les parties intégrantes d'un squelette. Ici encore, il y a lieu de croire qu'ils avaient été successivement apportés dans la grotte.

Enfin, une grotte de la station des Ronces, à Villevenard, avec de nombreux squelettes et un outillage exceptionnelle-

(1) Revue d'ethnographie, p. 229, 1886.

ment riche, a livré un vase de terre cuite rempli de fragments d'os, parmi lesquels une petite rotule à moitié carbonisée et des cendres.

En somme, il y a deux mille squelettes inhumés. Il est plus difficile de noter les cas beaucoup plus rares de crémation.

On a constaté plusieurs fois des inhumations dans les tranchées positivement contemporaines de celles qui étaient à l'intérieur. On ne nous a pas dit si dans ce cas le vestibule était également utilisé, si des corps nombreux remplissaient la chambre principale.

Ailleurs, on a mentionné en passant la présence dans une antigrotte d'un squelette d'enfant accompagné d'une très petite hachette de chloromélanite ; les cryptes funéraires de la Marne offraient un intérêt d'autant plus considérable qu'elles étaient vierges de tout remaniement, la poussière même n'avait pu pénétrer chez elles. Que d'observations précieuses ne devaient-elles pas livrer sur la position respective et du mobilier et des ossements !

Un vase, à Coizard, était placé sur un crâne absolument comme s'il eût été une coiffure ! Fait unique.

Quatre crânes provenant de différentes grottes ont été trouvés remplis d'ossements et de divers objets. Le premier contient les restes d'un squelette d'enfant en bas âge, la tête du fémur, vertèbres, phalanges, les petits os du pied.

Le second avait des vertèbres d'enfant, quatre côtes, plus deux ornements en coquillages, une phalange et un fragment de crâne d'adulte.

Dans un autre étaient de petits os des pieds et des mains, des vertèbres d'enfant paraissant provenir de deux sujets, une côte d'un sujet jeune, une dizaine de coquillages, enfin une flèche à tranchant transversal. Dans le quatrième, des os d'un jeune sujet, de petits os du pied d'un adulte et quelques os calcinés ; dans un cinquième, des os d'enfant et des os brisés en poussière. Le sixième, enfin, contenait une pendeloque percée en forme de cône (Vert-la-Gravelle) ; c'est le seul objet trouvé parmi les squelettes de cette grotte.

Il est bon d'insister : les crânes ont été ainsi bourrés par les sauvages.

Il n'y a pas de poussée possible sous une voûte et dans un souterrain où il reste des vides considérables ; d'ailleurs la terre même faisait quelquefois défaut dans les chambres.

Les peuplades néolithiques de la Champagne avaient-elles donc les mêmes coutumes que les Andamans ? Ceux-ci enterrent

les cadavres assis. Quand on suppose que les chairs se sont décomposées, on exhume le squelette et chacun des parents du défunt s'approprie un ossement. Si c'est un homme marié, la veuve obtient toujours le crâne et le porte suspendu par une corde autour de son cou. Elle s'en sert comme d'une boîte pour déposer de petits objets, tandis que les autres os sont portés en collier ou à la ceinture. Nous aurons l'occasion de citer des faits analogues. Les observations que nous avons rapportées prouveraient tout au moins que les grottes de la Marne étaient souvent dépositaires du *résidu* des inhumations et des incinérations exécutées dans des conditions inconnues, et qu'elles étaient dans ce cas des sépultures du deuxième degré.

Les sculptures ménagées en relief sur les parois de sept grottes réparties entre les divers groupes attirent impérieusement l'attention.

Nous leur consacrerons un chapitre spécial. Disons seulement qu'elles figurent soit des haches emmanchées, soit une divinité féminine. Quelquefois les deux sujets sont combinés. Les haches se voient sur les parois des deux côtés de la porte d'entrée en dedans de la grotte ou dans son vestibule (aux points A, C, D du plan, page 156). La divinité féminine est *toujours* à gauche du seuil; une fois dans l'avenue (E), et pour les autres cas, dans l'antigrotte (B, C). Nous montrerons de semblables représentations dans les tombes mégalithiques de la Normandie et de la Provence.

Lorsque l'on pénétrait pour la première fois dans une grotte, les haches déposées et dressées contre les parois, en contact avec les squelettes et rangées avec ordre, produisaient un grand effet. Le tranchant était toujours placé en haut! Dans ces conditions, l'instrument n'était pas isolé, il formait dans certains cas une série assez considérable.

Le mobilier funéraire comprenait en bloc 57 pointes de flèches de silex en forme de losange ou à peu près; 3 seulement étaient pédonculées et à ailerons; mais des traits bien plus simples étaient en usage, il n'en faut pas d'autres preuves que les os blessés par eux qui retiennent encore les lames aiguës sans retouches, ou la pointe à tranchant transversal. Il y avait deux grattoirs de ce type large et échancré au bout que l'on a remarqué depuis longtemps aux environs du Grand-Pressigny, — un seul nucléus. — Des lissoirs et des poinçons d'os, un fémur de chèvre ou de mouton dont les deux extrémités sont armées d'une incisive de porc, des lamelles d'os en grand nombre, une pioche et des houes de bois de cerf, des défenses de *Sus* ouvrées, enfin des

os de différents animaux, des bois de cerf entiers et d'autres qui étaient certainement des matériaux gardés en réserve pour un emploi ultérieur.

Des perles et pendeloques d'os, de test de coquille, de craie, schiste, quartz, aragonite, un grain de turquoise, deux d'ambre. Une fois, les perles de coquilles et de schiste se trouvaient répandues sur toute la surface du crâne comme si elles avaient formé une résille.

Les dents percées appartiennent au *Sus*, à l'ours, au loup, au cheval, au bœuf, au renard. Il y a plus de trente spécimens de ces plaquettes de pierre en arc de cercle qui ne sont pas toujours percées de deux trous de suspension. Vingt-trois vases et de nombreux fragments.

Toutes les grottes ne contenaient pas de vases; le plus grand nombre même en était dépourvu. Jamais les sépultures qui comptait un grand nombre de sujets n'ont donné la moindre trace de céramique. Les sépultures mélangées que M. de Baye considère comme renfermant les membres d'une même famille en contenaient beaucoup plus que toutes les autres.

Dans la station de la Vigne-Basse, à Courjeonnet, les vases étaient placés près de l'entrée de la grotte dans l'intérieur. Ils étaient rangés le long de la paroi antérieure et penchés contre elle.

Dans une autre grotte, deux vases cylindriques étaient couchés regardant le squelette.

Ailleurs, d'autres sont debout ou renversés, bousculés, brisés par les éboulements; il est difficile de déterminer leur position respective.

Ces poteries sont pétries et faites à la main. Le travail est d'une extrême grossièreté. La terre manque de cohésion, sa porosité est très grande; la cuisson est insuffisante et inégale.

Deux vases font exception, l'un provient de Vert-la-Gravelle, l'autre de la station d'Oyes (ceux-ci sont plus récents); ils sont résistants et solides. Plusieurs vases sont si petits qu'ils possèdent à peine la capacité d'un verre à boire ordinaire.

Le plus grand a $0^m,27$ de haut sur $0^m,17$ de diamètre.

Ces poteries n'ont pas d'anses. C'est à peine si elles offrent quelques ornements faits avec l'empreinte de l'ongle ou des doigts.

Un certain nombre de crânes ont été trépanés ou offrent des perforations posthumes. Nous en parlerons dans un chapitre spécial.

La richesse de ces nécropoles et les observations de M. de Baye nous permettront souvent de préciser et de comprendre les faits que nous aurons l'occasion de rencontrer dans des sépultures d'autres pays et de types différents.

CHAPITRE X

CRYPTES SÉPULCRALES MÉGALITHIQUES
LÉGENDES ET PREMIÈRES ÉTUDES

A l'âge de la pierre polie, un grand nombre de populations ne se sont pas contentées, pour le logement des morts, de grottes naturelles ou de souterrains artificiels. Elles construisaient de véritables demeures. Ces chambres sépulcrales furent établies sur le sol, ou au-dessous, avec des blocs généralement bruts, le plus souvent de grande taille. Ces dalles étaient juxtaposées avec soin et les intervalles étaient clos par des murets en pierres sèches ou par de l'argile. L'édifice était revêtu d'une chape de cailloux, de pierrailles ou de terre et se trouvait enfoui sous un monticule plus ou moins élevé.

Avec le temps le monument s'est dégradé, la couverture a disparu. Les blocs ont été mis à nu et la crypte dépouillée est elle-même souvent ruinée.

De tels monuments sont communs dans notre pays. Ignorants et superstitieux, nos paysans ont considéré avec surprise ces grands blocs bizarrement agencés, comme par une main plus puissante que celle des hommes. Ils ont fait appel aux explications fantastiques (1).

Tels sont nos dolmens, allées couvertes, pierres levées ou plantées, maisons des fées ou des lutins, tombes des géants, palets du Diable, de Gargantua ou de Roland, cabanes de César, l'appellation varie selon les provinces. L'imagination populaire en présence de ces constructions extraordinaires n'est pas restée inactive. Par malheur, au milieu de toutes les légendes et traditions qui concernent les mégalithes, nous ne trouvons plus le souvenir de leur véritable origine. La mémoire des habitants

(1) F. Daleau : *Légendes des monuments mégalithiques*. Assoc. franç. Le Havre. — Ch. Musset : *La Charente-Inf. avant l'histoire*, 1885. — P. Bezier : *Inventaire des monuments de l'Ille-et-Vilaine*. Rennes, 1885, etc.

n'a rien su conserver quant à leur âge ou à leurs constructeurs. D'ordinaire, il s'agit des fées : château des fées, pierre des fées maison, tombeau, terrier des fées. Ici une fée allaitait son fils, il tomba dans la rivière et se noya. Sa mère, l'ayant retiré de l'eau, l'enterra et porta son plein tablier de gravier pour le recouvrir, ce qui forma le monument. Ailleurs la légende est plus longue. A Essé (Ille-et-Vilaine), on racontait que les fées, au temps où elles vivaient, honoraient après leur mort ceux qui avaient fait quelque bien pendant leur vie, et bâtissaient des grottes indestructibles pour mettre leurs cendres à l'abri de la malveillance et de la destruction du temps, et dans lesquelles elles venaient causer la nuit avec les morts.

Et l'on dit que leur influence bienfaitrice répandait dans la contrée un charme indéfinissable, en même temps que l'abondance et la prospérité. C'est dans ce but qu'elles bâtirent la Roche aux fées qui s'élève dans un des champs.

Ces fées, dit-on, se partagèrent le travail : quelques-unes d'entre elles restèrent au lieu où devait s'élever le monument, en préparaient les plans et l'édifiaient ; les autres, en même temps, tout en se livrant à des travaux d'aiguille, allaient dans la forêt du Theil, chargeaient leurs tabliers de pierres et les apportaient à leurs compagnes ouvrières, qui les mettaient en œuvre. Mais elles ne comptèrent pas à l'avance ce qu'il leur en fallait. Or il advint que le monument était terminé et que les fées pourvoyeuses étaient en route, apportant de nouveaux matériaux ; mais, averties que leurs matériaux étaient inutiles, elles dénouèrent leurs tabliers, les déposèrent là où elles étaient quand l'avertissement leur parvint. Or il y en avait dans la lande Marie ; il y en avait près de Retiers ; il y en avait à Richebourg et dans la forêt du Theil. De là vient qu'on trouve dans tous ces endroits des pierres de même nature et provenant du même lieu que celles qui forment notre Roche aux fées.

« Depuis longtemps les fées ont malheureusement disparu ; mais le monument est resté. Dans les nuits, quand la bise souffle au dehors, on entend comme des plaintes dans la roche aux fées, et l'on dit que ce sont les morts qui reposent là qui appellent les fées protectrices, et que ces plaintes se renouvelleront jusqu'à ce qu'elles soient revenues. »

Des populations plus chrétiennes ont remplacé les fées par la Vierge et les saints. Magdeleine porte la table sur sa tête et les cinq supports dans les poches de son tablier de gaze. La très sainte Vierge portait sur sa tête ou dans son tablier une grosse pierre destinée à l'achèvement d'un clocher ; apprenant en route

que celui-ci était terminé, elle laissa choir le bloc où il se trouve actuellement. Le dolmen de Saint-Eugène, dit la Pierre-Merveille, fait des miracles à certaines époques de l'année. La pierre de Saint-Martin offre l'empreinte du pied de ce personnage. La Pierre levée de Poitiers, sur la gauche du chemin de Bourges, fut le fruit d'un miracle opéré par la sainte reine Radegonde, lorsqu'elle habitait cette ville, où elle avait fondé un couvent. La sainte prit dans son tablier les cinq grosses pierres d'appui; elle mit sur sa tête celle qui fait la table, et porta ainsi le tout au lieu où on le voit aujourd'hui.

Des saints et des fées au Diable la transition est toute naturelle et celui-ci joue un aussi grand rôle dans les récits et les noms populaires. Nous avons l'enclume, la forge, la chaire du Diable. Il y a tel tumulus où l'on tenterait en vain d'élever une construction, le Diable démolit la nuit ce qui a été bâti le jour.

La Pierre du Diable fut lancée du haut de la colline voisine par la druidesse Irmanda contre saint Martin, évangélisant le pays, et les creux observés sur la pierre ne sont autre chose que l'empreinte de la main de la druidesse.

Le Diable avait fortement sanglé cette pierre pour l'emporter au Grand Mont (le mont Saint-Michel) et se disposait à la soulever, lorsque la sangle se rompit: l'entaille longitudinale serait l'empreinte de la sangle, le creux du flanc sud celle du dos de Satan.

Ailleurs il s'agit de Roland, l'immortel paladin. Tantôt c'est un palet qu'il s'amusa à lancer du haut des monts, tantôt c'est son tombeau.

Ou bien, c'est Gargantua, le géant classique des vieux récits, qui avait cette pierre dans son soulier et qui s'en débarrassa un jour qu'il passait par là.

Un curé voisin de Bristol, raconte-t-on, avait quitté avec son clerc la paroisse qui lui était confiée, un jour de dimanche, et avait négligé de dire la messe pour aller dans la plaine se mêler à des gens qui dansaient au son des instruments; aussitôt le ciel s'obscurcit et tout fut transformé en pierre, le curé, son clerc, les danseurs, les musiciens.

Souvent on ne sait à qui faire honneur du monument ou des choses surnaturelles qui se passent à son sujet. Les pierres dansent à minuit, ou bien seulement quand, la nuit de Noël, elles entendent sonner la cloche du village voisin; elles se virent (elles se retournent) la nuit lorsque le coq chante; on les enlève le jour, elles reviennent la nuit; ceux qui cherchent à

les enlever meurent dans le courant de l'année; ailleurs des chiens invisibles dévorent les sacrilèges.

Tous les ans, à Noël, quand les cloches sonnent la messe de minuit, la roche la plus élevée descend pour boire dans le ruisseau qui coule au fond de la vallée, puis elle remonte se replacer d'elle-même sur sa base éternelle. Mais malheur à qui se trouverait sur son passage! Elle traverse l'espace avec la rapidité d'un clin d'œil et son terrible choc serait inévitable.

Le tombeau mégalithique souvent ruiné a quelquefois laissé voir les ossements : dès lors il est baptisé Pierre à la morte, ou Pierre du charnier. C'est une croyance très répandue qu'il renferme une peau de bœuf ou de veau remplie d'or ou quelque animal, lion, veau, chèvre en or. On peut comprendre dès lors pourquoi si souvent ces monuments ont été violés et saccagés en dépit des historiettes intimidantes.

Un des menhirs de Luitré recouvrait un trésor considérable qu'un merle venait mettre à découvert, tous les ans, pendant la nuit de Noël, en soulevant la pierre. Mais malheur à celui qui aurait été tenté d'emporter le trésor enfoui! Il n'en aurait pas eu le temps, car le merle ne pouvait soutenir en l'air qu'un seul instant son pesant fardeau, et l'imprudent aurait été écrasé par le poids de la pierre s'abattant sur sa tête.

Il y a bien longtemps de cela, des gens voulurent s'emparer du trésor caché sous les Roches-piquées de Saint-Aubin-du-Cormier et creusèrent au pied de la pierre; mais, à mesure qu'ils creusaient, la Roche-piquée s'enfonçait plus avant, et on voyait sortir de dessous des crapauds noirs qui sautaient sur la terre et grossissaient à vue d'œil : on trouva de la cendre auprès.

Ainsi parlent nos légendes et nos traditions populaires, longtemps les auteurs n'en dirent pas davantage.

La plus ancienne mention détaillée de nos monuments en pierre brute se trouve dans Rabelais. « Pantagruel, dit-il, vint à Poictiers pour estudier; auquel lieu, voyant que les escholiers estoient aulcunes fois de loisir et ne savoient à quoy passer le temps, en eut compassion. Et ung jour, print d'un grand rochier une grosse roche ayant environ de douze toises en quarré, et d'épaisseur quarré, et d'épaisseur quatorze pans, et la mist sur quatre piliers au milieu d'un champ, bien à son aise, affin que lesdictz escholiers, quand ils ne sauroient aultre chose faire, passassent temps à monter sus ladicte pierre, et là bancqueter, à force, flaccons, jambons et pastés, et escrire leurs noms dessus avecques ung cousteau; et de présent, l'appelle-on la pierre-levée. »

L'illustre curé de Meudon avait évidemment entendu les récits populaires qui circulent encore aujourd'hui. De son temps, les Danois seuls se doutaient d'une meilleure explication de ces pierres gigantesques. En 1555, Olaüs Magnus, archevêque d'Upsal, dans son ouvrage *De gentibus septentrionalibus*, croyait reconnaître en elles les tombeaux des Goths et des Suèves.

Cent ans plus tard, un rescrit du roi de Danemark et de Norvège, Christian IV, ordonnait aux évêques de ces royaumes de recueillir tout ce qui pouvait servir à éclaircir l'histoire locale et nationale, et entre autres la description de tous les monu-

FIG. 61. — La pierre levée de Poitiers (réduction d'une vieille gravure). Parmi les signatures on remarque celle de Gérard Mercator, 1660.

ments et tombeaux anciens, avec les traditions qui s'y rattachent.

Quelques années après, le roi d'Angleterre, Jacques Ier, chargeait un célèbre architecte, Jones Inigo, de rechercher par qui et dans quel but avait été bâti l'alignement circulaire et complexe de Stonehenge ; J. Inigo, dont nous avons le rapport imprimé, en 1655, déclare que « c'était un temple romain dédié à Cœlus, le père des dieux, et bâti dans le style toscan ».

Il faut réserver nos sourires pour la théorie d'un géographe anglais, et pour celle d'un physicien français. Guillaume Camden, « ayant beaucoup vu », supposait que toutes ces étranges antiquités de la Grande-Bretagne avaient été faites sur le lieu même, avec du sable, de la chaux, du vitriol, et enfin quelque matière grasse et onctueuse pour lier ensemble et incorporer les autres ingrédients.

Deslandes appartient au XVIIIe siècle. Dans son *Traité sur des arrangements singuliers de pierres, qu'on trouve en différents endroits de l'Europe*, il répond au voyageur allemand Jean-Georges Keyfler, qui attribue ces amas singuliers, les uns à des géants venus d'Afrique, les autres à des sorciers et des enchanteurs, ou même au démon. Mais qu'est-ce que ces géants, dit Deslandes, quelle route auraient-ils tenue? Quel sujet les attirait en Europe? Qu'est-ce que des sorciers? Quelle force, quelle

FIG. 62. — Le monument de Salisbury (Angleterre), d'après une gravure de Sébastien Le Clerc (1667), reproduite en 1750 par Deslandes.

industrie, quelle habileté ne devaient-ils point avoir? Et après tout qui les aurait rendus si habiles, si industrieux, si forts? Quel but, quel dessein pouvait avoir le démon? Fait-il quelque chose sans la permission expresse de l'Être suprême, et Dieu à son tour fait-il quelque chose qu'il n'ait une raison suffisante et digne de lui, pour le faire?

Deslandes n'admet ni les géants, ni les sorciers, ni le démon. Il entend tout expliquer par les causes naturelles. D'abord il précise de quelles pierres il s'agit, ce sont celles que l'on remarque aux environs de Vannes et d'Auray; ce sont bien nos monuments préhistoriques. Puis il déclare que « ces pierres

sont une suite et un effet des bouleversements que la terre a soufferts par ce grand nombre de déluges, de tremblements, d'inondations et d'incendies dont toute sa surface a été défigurée; bouleversements qui sont encore plus remarquables dans les provinces maritimes que dans les autres : et ce qu'on s'imagine y apercevoir de régulier doit être non seulement confondu dans le nombre infini de combinaisons irrégulières que produit le mouvement, mais en faire encore partie ».

Pourtant des idées vraiment justes étaient déjà publiées. En 1685, on avait découvert et fouillé avec soin à Cocherel, en Normandie, un ossuaire caché dans une crypte en grosses dalles brutes. On avait remarqué les os pointus qui avaient armé les lances, et les haches de pierre. Montfaucon, dans son *Antiquité expliquée*, avait figuré cette sépulture qu'il n'hésite pas à attribuer aux anciens Celtes ou Gaulois, et qu'il compare avec beaucoup de sagacité aux tombeaux du même type déjà signalés dans le nord de l'Europe.

M. de Robien (1698-1756), conseiller au parlement de Bretagne, avait remarqué les monuments de sa seigneurie de Locmariaker et de Carnac. Il les avait étudiés, jugés, décrits avec beaucoup d'exactitude et de sagacité. Son peintre Huguet les avait figurés avec soin; rien ne fut publié, et ses notes, ses dessins sont conservés parmi ses manuscrits à la bibliothèque de Rennes, où M. le Dr G. de Closmadeuc les a récemment retrouvés.

A la fin du siècle dernier, nous rencontrons enfin une série d'ouvrages qui concernent plus ou moins nos monuments primitifs, mais qui ne sont pas tous ni toujours bien inspirés.

Le meilleur est le *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus, dont le dernier tome parut en 1767. Là, point d'erreur grossière, point de dissertation fantaisiste, mais de très bons dessins et des descriptions exactes, soit des alignements, soit des tombeaux. « On voit, dit-il, que non seulement on rencontre ces monuments barbares sur les côtes de la mer; mais qu'on les trouve, et même en grand nombre, à quarante lieues ou environ dans les terres, ce qui donne une nouvelle preuve du long séjour que ces hommes du Nord ont fait dans la Gaule; car enfin, ce n'est que de proche en proche, et par une succession de temps, qu'un peuple étranger abandonne les côtes pour avancer dans les terres. Mais enfin, la forme singulière de ce monument et d'autres pareils ne pouvant servir d'habitation, doit-elle être regardée comme un objet de culte? Quelle conjecture serait-il possible de hasarder à cet égard? Quelle idée

pourrait être adoptée par la raison ? On s'y perd, et le silence est le meilleur parti... »

De la Sauvagère ne suivit pas fidèlement ces exemples, et sa *Description historique des pierres extraordinaires des environs de Vannes* (1770) est émaillée de conclusions sans preuves et elle est médiocrement illustrée.

Legrand d'Aussy se chargea de résumer tout ce que l'on savait sur *Les anciennes sépultures nationales ;* son travail, lu devant l'Institut le 7 ventôse an VII, publié dans les Mémoires, offre un grand intérêt.

C'est Legrand d'Aussy qui, le premier, établit une classification de nos monuments, et attribue un nom à chaque catégorie.

« Dans un sujet totalement neuf, et dont par conséquent le vocabulaire n'existe pas encore, dit cet auteur, je suis forcé de m'en faire un ; et quoique par mon droit je fusse autorisé à créer des mots, je préfère néanmoins adopter ceux que je trouve existants, surtout quand ils me donnent comme le bas-breton l'espoir de représenter les anciennes dénominations gauloises. »

« En France où il existe des quantités immenses de piliers bruts, le peuple leur a donné les noms de *pierre levée*, de *pierre debout*, de *hautes bornes* et autres semblables, tous également vagues et impropres ; elles n'en ont point encore chez nos savants parce qu'aucun d'eux jusqu'à ce moment n'a entrepris de traiter ce sujet, et que ceux qui en ont parlé se sont contentés d'en indiquer quelques-uns.

« On m'a dit qu'en bas-breton, ces obélisques bruts s'appellent *ar-men-ir* (la pierre longue). J'adopte d'autant plus volontiers cette expression qu'avec l'avantage de m'épargner des périphrases, elle m'offre encore celui d'appartenir à la France et de présenter à l'esprit un sens précis et un mot dont la prononciation n'est pas trop désagréable.

« Le citoyen Coret (La Tour d'Auvergne), *Origines gauloises*, parlant d'une de ces tables qu'on voit à Locmariaker, dit qu'en bas-breton on l'appelle *dolmin*. Je saisis de nouveau cette expression qui comme les deux précédentes m'est nécessaire... J'adopte donc le mot de dolmine et je vais l'employer pour désigner les tables dont je parle. »

Voilà l'origine des mots menhir et dolmen qui devaient être universellement acceptés (1).

1. H. Schuermans. *Néologismes archéologiques, Dolmen, Menhir, Cromlech*, etc. Mém. de l'Acad. d'arch. de Belgique, 2e série, t. V, 3e liv.

Legrand d'Aussy attribue les divers modes de sépultures que l'on rencontre sur le sol français à six âges différents : le premier âge comprend celles du temps où les Gaulois ne connaissaient point encore les métaux; aux caveaux composés de pierres brutes on substitua les buttes tumulaires faites en terre rapportée. Ce second âge arriva tardivement, car il faut bien des siècles à des peuples à demi sauvages pour passer de l'état de barbarie à la connaissance et à la pratique de la métallurgie et des différents arts. Chez les nations anciennes, le cuivre a été en usage avant le fer. Les collines sépulcrales avec objets en cuivre formeront le troisième âge de notre auteur. Au temps de la domination romaine, il y avait déjà plusieurs siècles que ces monticules n'étaient plus d'usage. Les Gaulois savaient depuis longtemps employer le fer, et Legrand d'Aussy, après avoir fait un rapide tableau de leur civilisation propre, conclut en ces termes : « Si, du temps où ils n'avaient que des tombeaux en pierres brutes dans lesquels ils déposaient des haches de cailloux, nous descendons par la pensée au temps dont je viens de tracer l'esquisse, que de milliers d'années ont dû s'écouler ! »

Telle est la théorie de l'archéologue français, évidemment en avance sur ses contemporains, et auquel nous sommes heureux de donner la place qu'il mérite dans l'histoire des progrès de la science. Son nom peut se placer à côté de celui de Goguet et Jussieu parmi les fondateurs de l'archéologie et de l'ethnographie comparées.

En lisant son ouvrage, on est surpris de voir qu'il n'a omis aucun des aspects de l'étude des sépultures primitives. Non seulement il rapporte et critique les descriptions données des pierres levées, des dolmines, des collines, etc., mais il a fait lui-même des recherches et des voyages dont il résume les résultats. Quelques pierres ont paru travaillées, il en parle comme nous le ferions nous-même : « On n'a donc eu d'autre moyen (et c'est ce que Caylus soupçonne) que d'employer, en guise d'instruments, une petite masse de pierre dure, de frapper avec cette sorte de marteau la partie du bloc qu'on voulait amincir, et, à force de coups, de patience et de temps, de parvenir ainsi à l'effiler, en brisant et pulvérisant, d'une manière insensible, les molécules de la surface. Plus on réfléchit sur tout ce qu'il devait en coûter de peines et de travaux pour transporter, pour tailler, pour planter ces effrayants monuments, presque toujours choisis dans les matières les plus dures et les plus lourdes que fournissait la contrée, plus on est con-

vaincu que les architectes de ces temps barbares se formaient à plaisir des difficultés, pour avoir l'honneur de les surmonter. »

En parlant des *dolmines*, Legrand d'Aussy dit que La Tour d'Auvergne (Coret) croit que ce sont des autels sur lesquels les Gaulois juraient leurs traités, et où les druides égorgeaient des hommes. « Je rapporte cette opinion, dit-il, parce que mon devoir est de les faire connaître toutes. Mais puisque M. Coret cite encore ici pour son autorité César, je le prierai d'observer... que nulle part il ne dit que des hommes fussent égorgés sur de grandes pierres. »

Legrand d'Aussy n'a pas un instant d'hésitation : pour lui, les galeries des *dolmines* prouvent qu'ils sont uniquement des chambres funéraires. Il ajoute que « ces masses imposantes et étranges devaient frapper singulièrement les hommes du canton. Quand, par l'effet successif des siècles, ils eurent perdu la mémoire de sa destination primitive, ils durent, dans leur étonnement, lui chercher une origine ; de là les noms de roche aux fées et autres, de là les superstitions et les légendes ».

Legrand d'Aussy déplore que la découverte des tombeaux antiques, effectuée presque toujours par hasard et au cours des travaux agricoles par des ouvriers ignorants et insoucieux, ne profite guère à la science. N'espérons rien des chances du hasard, et ne comptons sur d'autres succès que ceux que nous devons à nos recherches, à nos travaux et à nos soins.

Dans un chapitre spécial, il énumère les fouilles à faire dans les départements, et propose une méthode des travaux à exécuter sous la surveillance des délégués du gouvernement ; il entend que les chimistes et les anatomistes se joignent aux archéologues pour l'étude des sépultures.

Enfin il réclame avec éloquence une place dans le Musée des monuments français que Lenoir venait de fonder, pour les monuments les plus anciens : « Je demande que tous les âges s'y trouvent, et spécialement ceux des temps primitifs. J'y veux menhirs, lécavènes, dolmines, dolmines en galerie, colonnades... que ce soient des tombeaux véritables, qu'on choisira parmi les plus beaux... qu'on puisse y voir le gisement des morts, leur position et tout ce qui les accompagnait... Quel autre musée en Europe présentera un spectacle aussi singulier, aussi piquant et aussi nouveau ?

« Et quel est le Français ou l'étranger qui, voyant réuni là ce que nulle part encore on n'a projeté de recueillir, ne s'empressera de le connaître, et n'accourra y étudier cette partie de notre histoire primitive, qui d'ailleurs est l'histoire commune de l'Europe ?

Legrand d'Aussy ne devait pas être entendu de sitôt!

En revanche le roman de la Tour d'Auvergne, loin d'être jugé et condamné par ces justes observations critiques, fit fortune et eut sur les historiens de la première moitié de notre siècle la plus désastreuse influence.

Cambry, « né près d'un monument celtique, fut porté à faire des recherches sur les druides et leurs doctrines oubliées depuis deux mille ans ». Ce sont là ses expressions et elles dévoilent les tendances de son esprit. Pour lui point d'incertitude. Il a beau connaître la littérature de la question, il s'en tient à cette conclusion que ces pierres réunies au nombre de sept et de douze, de trente, innombrables comme à Carnac, sont des thèmes célestes appartenant aux astres, aux planètes, en zodiaque, au cycle de trente ans adopté par les Druides, etc., etc.

« Si quelquefois, dit-il, on a trouvé des cendres ou des ossements sous les *dolmin*, ils y furent déposés par des hommes trompés, qui les prirent pour d'anciens tombeaux, et profitèrent d'un travail déjà fait pour préserver des injures du temps les restes précieux qu'ils ensevelissaient. »

« Je ne doute pas, dit-il ailleurs, que les *dolmin* qui rappelaient à la sainteté des engagements entre les hommes, n'aient été dans la suite des emblèmes de la vérité et de la religion du serment, et que les enfants n'aient été passés sous ces pierres, par une sorte de consécration. »

« Les *dolmin* ou tables de pierre, dit-il encore, furent évidemment le signe des traités passés entre les peuples, à des époques qui se perdent dans la nuit des temps; ils furent incontestablement l'emblème de l'union, de la stabilité, de l'immutabilité. »

Cambry admet que les différents peuples à des époques variées ont imité les monuments druidiques.

Il est passionné pour les druides et ne trouve pas de termes suffisamment enthousiastes pour célébrer leur prétendu sanctuaire, les pierres levées de Carnac, « le plus ancien, le plus grand monument du monde », selon les expressions de sa dédicace pompeuse à Sa Majesté Impériale et Royale : on était en 1805.

Cette même année l'Académie celtique avait pris naissance et elle se montra au plus haut degré animée du même esprit. Cambry fut son premier président, et La Tour d'Auvergne, mort au champ d'honneur, fut inscrit quand même à la tête de ses membres résidants.

Cependant au milieu des dissertations lyriques à la gloire des

Fig. 63. — Vue partielle des alignements de Carnac, d'après une gravure de Cambry.

Celtes qui se seraient élevés au plus haut degré des sciences et des arts, et à la mémoire des druides, on rencontre dans les cinq volumes qu'a publiés cette Académie des ouvrages plus sérieux tels que l'inventaire des pierres celtiques de plusieurs régions.

Elle eut une existence éphémère, et en 1814 une société nouvelle se forma sous le titre de *Société royale des antiquaires de France*, et avec l'intention déclarée de réagir contre les écarts d'imagination. Dans ses Mémoires les travaux touchant les menhirs et les dolmens ne manquent pas, mais on ne cesse pas de les considérer comme des monuments du culte druidique.

L'élan d'ailleurs était donné; des notices spéciales se lisent dans certains annuaires des départements; les brochures se multiplient et des volumes entiers sont consacrés à ces sujets.

C'est la Bretagne qui fut l'objet des plus nombreuses publications et surtout le Morbihan. J. Mahé, chanoine de Vannes, publiait en 1825 un livre de cinq cents pages sur les antiquités de son pays. Il ne doute pas que les Venètes ne soient les auteurs de ces barrows, galgals, dolmens, menhirs, cromlechs, témènes, lichavens, roulers... qu'il décrit, en passant en revue toutes les communes.

Il déclare que la tradition générale en France et en Angleterre est que ces dolmens sont des autels druidiques, et tout favorise cette opinion. Il affirme que les Gaulois immolaient des victimes humaines sur ces dolmens, souvent assez élevés pour faciliter à tout le peuple la vue des sacrifices, quelquefois situés en des lieux écartés, au sein des forêts obscures, sauvages, où tout inspirait une espèce d'horreur.

Telles sont les idées du digne archéologue; il pense comme La Tour d'Auvergne que les ossements humains découverts sous plusieurs dolmens ne prouvent rien en faveur de l'hypothèse que ce sont des pierres sépulcrales. Un certain nombre de trouvailles sont mentionnées dans son *Essai*, et elles auraient dû lui dessiller les yeux.

Après 1830, il se produisit en France un grand mouvement en faveur des études archéologiques. M. Guizot créa la place d'inspecteur des monuments historiques. Le deuxième inspecteur fut Prosper Mérimée qui devait être un jour un de nos littérateurs les plus renommés. De 1834 à 1840 il fit plusieurs voyages dans nos différentes provinces, et ses rapports au ministre sont des modèles trop oubliés aujourd'hui. Ses notes d'un *Voyage dans l'ouest de la France* font une large part à l'examen

des monuments en pierres de la Bretagne ou de l'Anjou. « Le manque presque absolu de renseignements historiques condamne d'avance ces recherches à demeurer à peu près stériles, mais il laisse la carrière ouverte à l'imagination. Aussi maint système s'est produit, plus ou moins ingénieusement inventé, rarement appuyé sur des observations exactes ; car, lorsqu'on part d'une théorie arrêté à l'avance, on s'efforce involontairement d'y rattacher le fait au risque de le dénaturer.

« Je me suis efforcé de ne pas tomber dans de semblables erreurs et dans les notes que j'ai l'honneur de vous soumettre, j'ai tâché de décrire exactement, laissant à d'autres le soin de présenter des explications quelquefois plausibles, mais toujours contestables. »

Mérimée, dans son ouvrage, est fidèle aux engagements de sa préface. Ses aperçus tranchent heureusement sur la manière des archéologues surannés de son temps. Son texte abonde en observations judicieuses.

Ainsi nulle part, sur aucun dolmen, il n'a vu ces rigoles dont on a tant parlé, pratiquées, disait-on, de main d'homme et destinées à l'écoulement du sang des victimes égorgées. Les cavités qu'il a remarquées sont naturelles. Les gens qui sculptaient des reliefs sur un pilier de la table des marchands à Locmariaker, ne manquaient pas d'instruments ni d'habileté pour creuser des rigoles efficaces.

Ailleurs, Mérimée fait justice des théories légèrement émises sur les alignements, et aussi de la valeur attribuée aux poésies d'Ossian, dont Napoléon Ier et ses contemporains furent si fort engoués, et que les *celtistes* à outrance avaient invoquées comme témoignage historique.

« Erdeven, Carnac, tels que nous les voyons, ne sont-ils point assez merveilleux pour que l'imagination cherche encore à les agrandir ? »

C'est Mérimée qui le premier attira l'attention sur l'allée couverte de Gavrinis, qu'un préfet intelligent, M. Lorois, était justement en train de faire fouiller. Il fut vivement frappé par le caractère si original des sculptures, et il les décrit et les figure. Il les compare aux ornements bizarres et compliqués que les naturels de la Nouvelle-Zélande s'impriment sur le visage et plusieurs parties du corps ; il voit dans ce rapprochement des indices sur le degré de civilisation des constructeurs du tombeau.

Mérimée fut très préoccupé de la destruction si rapide des monuments celtiques. « Ne pourrait-on pas prendre quelques

mesures pour leur conservation; par exemple, défendre de les exploiter comme matériaux pour les routes? Les ponts et chaussées en ont déjà brisé beaucoup dans ce pays... » Son vœu ne devait recevoir un commencement d'exécution que quarante ans après!

Les notes si mesurées, si instructives de Mérimée, furent-elles lues et comprises en Bretagne? On en pourrait douter. En 1847, Cayot-Delandre refait l'inventaire archéologique du Morbihan, et recommence à affirmer que « partout, la pierre brute et colossale était choisie et consacrée par les Gaulois pour y interroger les entrailles des victimes et pour y rendre leurs oracles en plein air, en face d'un horizon immense, n'ayant au-dessus de leur tête que la voûte des cieux, ou bien au fond des bois, sous le chêne séculaire et sacré... »

Je n'insisterai pas sur les services rendus à l'archéologie primitive par M. de Caumont et ses Congrès, par tant de Sociétés et de Revues qui dès ce moment attaquèrent ces questions sous toutes leurs faces.

Les Danois s'étaient débarrassés très vite de l'influence de notre Académie celtique; aux rêveries sur le druidisme, aux fantaisies emblématiques, aux étymologies extravagantes Worsaae, Nilsson, Thomsen et la Société des antiquaires du Nord préférèrent les théories déduites de fouilles nombreuses et méthodiques. Ils réalisaient de la sorte le rêve de notre Legrand d'Aussy.

On finit enfin, chez nous aussi, par où l'on aurait dû commencer; on ouvrit les vieux tombeaux et les morts racontèrent eux-mêmes leur histoire qu'on supposait à jamais perdue.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1862, mettait au concours le sujet suivant:

« Déterminer par un examen approfondi ce que les découvertes faites depuis le commencement du siècle ont ajouté à nos connaissances sur l'origine, les caractères distinctifs et la destination des monuments dits *celtiques* (menhirs, dolmens, allées couvertes, tumuli, etc.). Rechercher les différences et les analogies des monuments ainsi désignés, qui existent sur le territoire de l'ancienne Gaule, et de ceux qui ont été trouvés en d'autres contrées de l'Europe, notamment en Angleterre. »

La mention honorable fut accordé à M. A. Carro, déjà connu par son *Voyage chez les Celtes, ou de Paris au mont Saint-Michel, par Carnac*, suivi d'une notice sur les monuments celtiques des environs de Paris. Le prix fut obtenu par M. Alex. Bertrand qui publia des extraits de son ouvrage dans la *Revue archéologique*

(1864). Sa carte montrant la distribution des dolmens sur la surface de la France eut, en 1867, une seconde édition dans le Dictionnaire de cette Commission de topographie de l'ancienne Gaule qui dut sa naissance au goût de Napoléon III pour l'histoire de César et qui rendit de signalés services à l'archéologie nationale.

Mais les découvertes et les observations postérieures n'ont pas confirmé toutes ses conclusions. Nul n'avait si bien mis en évidence la nécessité de diviser les monuments dits celtiques en groupes distincts, et de renoncer à les attribuer en bloc à une même époque et à une même race. Il démontrait le vrai rôle des dolmens, tombeaux préceltiques de l'âge de la pierre, primitivement recouverts d'un amas de terre et de pierres, l'origine naturelle des pierres branlantes, de certains blocs isolés, etc.

D'autre part, il rattachait les grands alignements et les dolmens aux races du Nord. « A considérer les contrées où ils dominaient, on est porté à croire que les populations qui les avaient élevées, après avoir séjourné quelque temps sur les côtes méridionales de la Baltique et occupé le Holstein et le Danemark, étaient remontées par la Suède occidentale, avaient tourné l'Angleterre, en se servant des îles comme étapes, et après avoir laissé à droite et à gauche, en Irlande et en Écosse, dans le pays de Galles et en Cornouailles, des colonies nombreuses, étaient venues s'abattre sur l'Armorique et avaient pénétré dans le cœur du pays, en remontant le cours des rivières qui se jettent, à l'ouest, dans l'Océan.

A cent ans de distance, M. Alex. Bertrand reprenait en la développant la théorie de Caylus !

Presque en même temps, un archéologue suisse, le baron de Bonstetten, donnait dans un *Essai sur les dolmens* une carte plus étendue de leur répartition ; elle comprenait l'Europe et des indications sur l'Asie et l'Afrique ; l'auteur suppose que ces monuments appartiennent tous à un peuple indéterminé qui eut le triste privilège de ne marquer son existence dans l'histoire que par l'architecture bizarre de ces tombeaux. De nombreux dessins figurent ces sépultures de l'Inde, de la Crimée et du Caucase, de la Syrie, de l'Europe septentrionale et occidentale, de l'Algérie.

Il nous reste à dire que c'est au congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique à Paris en 1867, que le terme de monument *mégalithique*, déjà en usage au sein de la Société polymathique du Morbihan, fut définitivement adopté.

Henri Martin a souvent parlé de ces monuments dans ses nombreux ouvrages. Ce qu'il en dit est généralement entaché d'erreurs. Mais notre historien populaire était en même temps un politique estimé et respecté. Il mit son influence au service des études sur l'antiquité celtique et, grâce à lui, un Comité pour la conservation des monuments mégalithiques fut annexé, en 1879, à la Commission des monuments historiques près le Ministère des beaux-arts. La législation fut remaniée (lois du 4 mai 1841 et du 30 mars 1887; décret du 21 septembre 1887), et l'on a pu déjà acquérir, au nom de l'État, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, une notable partie de nos monuments mégalithiques, surtout en Bretagne.

Le vœu de Prosper Mérimée est enfin rempli.

CHAPITRE XI

CRYPTES SÉPULCRALES MÉGALITHIQUES
DISTRIBUTION ET ARCHITECTURE

L'architecture des monuments mégalithiques est en vérité surprenante et si le peuple l'explique par l'intervention de puissances supérieures, les savants ont dû rechercher par quels artifices des ouvriers si mal outillés encore avaient pu obtenir de si grandioses résultats.

Un roi de Danemark, Frédéric VII, passionné pour l'étude des antiquités, a exposé dans un mémoire resté classique un *Système de construction des salles dites de Géants* (1).

« Le nom d'âge de la pierre, dit-il, est très significatif. La pierre était pour ces hommes-là ce qu'est devenu pour nous le métal. De même que le temps moderne emploie depuis longtemps tout son esprit d'invention à exploiter le métal et à en tirer parti pour des buts autrefois inconnus, les hommes de l'âge de pierre s'efforcèrent physiquement et intellectuellement de se rendre maîtres du règne des pierres, à remuer les grosses pierres de granit dans leurs constructions rudes et informes, et à pouvoir à l'aide des plus petits cailloux confectionner leurs outils les plus fins. Ils étaient dépourvus de cuivre et de fer. La pierre était leur tout ; l'exploitation en était pour eux le problème de toute la vie. Les races, en se succédant, héritaient de l'expérience, des connaissances, du savoir-faire et des progrès de celles du temps passé ; les grandes difficultés, les moyens imparfaits et le but important excitaient, fortifiaient et conservaient ce talent d'observation subtile, cet esprit d'invention ingénieuse et cette persévérance infatigable qu'on a si souvent lieu d'admirer chez les peuples incultes. Par suite, il se développa parmi eux un certain degré de civilisation.

(1) Mém. de la Soc. roy. des Antiquaires du Nord, 1850-60. Copenhague.

« L'état de civilisation de l'âge de pierre, dont nous nous occupons ici, pourra être comparé aujourd'hui à celui des ouvriers et des manœuvres, en un mot, des tailleurs de pierre les plus simples qui se chargent chez nous de fendre les grosses pierres, de les emporter et de construire des enceintes ou des digues de pierres brutes. Leur procédé est assez instructif.

« Celui qui a suivi avec attention le travail de ces hommes, et qui s'est entretenu avec eux au sujet de leur métier, aura dû remarquer que, sans pouvoir analyser leur méthode ou en indiquer les raisons, ils ont acquis une certaine connaissance relative au remuement des grosses pierres de granit, à leur taille, ainsi qu'à leur transport d'un endroit dans un autre. Ils se sont faits pour ainsi dire une connaissance de l'intérieur de la pierre. C'est ainsi qu'on les entend dire : « Je vois bien que c'est de ce côté qu'il faut l'aborder, ou que c'est de ce côté qu'il faut en faire la taille. » On les voit tracer au charbon un léger sillon à la surface de la pierre, et ensuite y porter leurs coups selon la direction indiquée, et l'on s'étonne de voir la facilité avec laquelle la pierre la plus colossale se divise sous leurs coups en fragments bien lisses et réguliers. Le géologue ou le minéralogiste le plus savant aurait de la peine à en faire autant. Si donc une pareille connaissance ou habileté peut se développer pendant nos jours où ces travaux sont si peu estimés, on reconnaîtra qu'elle a dû le faire encore plus facilement dans l'antiquité, où des travaux de pierre de toute espèce étaient de la plus haute importance pour la vie et le service de la religion. Il n'est pas moins certain que les hommes vivant pendant l'âge de pierre, étaient, malgré leur peu de moyens, capables de produire des ouvrages de pierre qui font encore aujourd'hui l'objet de notre admiration. Que l'on considère seulement leurs pointes de flèches, leurs ciseaux de cailloux, leurs haches, etc., etc. Personne n'ayant d'autres outils que ceux de cette époque-là, ne pourrait aujourd'hui tailler une telle pointe de flèche ni un pareil ciseau. Il serait certainement aussi difficile à notre époque de construire avec les instruments de l'antiquité des chambres sépulcrales semblables à celles de cette ancienne époque. Mais comment se fait-il que cet art et ce savoir-faire des anciens se soient perdus ? Ne faut-il pas en chercher la cause dans leur défaut d'importance pendant le temps où nous vivons ? Quand aux outils de pierre succédèrent les outils métalliques, et quand les puissantes chambres sépulcrales furent remplacées par les fosses creusées, les ouvrages de pierre perdirent leur importance, et l'on oublia l'ancienne expérience de la taille des cail-

loux, de la coupure des pierres de granit et de leur transport sans le secours des moyens mécaniques auxquels on aurait recours aujourd'hui. Ainsi ce n'est pas dans l'atelier des mécaniciens qu'il faut acquérir la connaissance de la manière dont les anciens avaient construit leurs chambres sépulcrales. Il faut que l'archéologue, pour éclaircir ce point, descende jusqu'à ceux qui savent se tirer d'affaire à l'aide des moyens les plus simples. »

Les blocs étaient choisis de façon à se juxtaposer aussi bien que possible et à présenter une face plane qui devait former une portion de la paroi intérieure de la chambre. Dans ce but, ils pouvaient quelquefois être dégrossis, il ne devait pas être difficile d'enlever avec la massue de gros fragments à certaines qualités de roches. On pouvait même piquer certaines pierres et nous aurons l'occasion d'en signaler qui sont absolument sculptées.

Le terrain de la sépulture était préparé d'une manière toute spéciale; on se contentait rarement d'unir sa surface, on enlevait d'ordinaire la terre arable, on creusait quelquefois une fosse de la dimension désirée.

Les constructeurs avaient certainement la connaissance du levier, la poutre mobile en fournit un excellent. En y joignant l'emploi du rouleau et des cordes de cuir, qu'il était aisé de faire tirer par les forces réunies d'hommes et de bœufs, toute difficulté disparaissait.

Les pierres destinées à former le pourtour de la chambre sépulcrale étaient dressées et calées, puis enfoncées jusqu'au sommet, dans un talus de terres et de pierrailles, sur lequel, au moyen d'un plan incliné, on faisait arriver celle ou celles qui devaient constituer le plafond. L'édifice, une fois complet, était intérieurement dégagé et restait en équilibre très stable. Les interstices entre tous les blocs étaient maçonnés en murets de pierres sèches ou bouchés avec de l'argile, le talus était régularisé tout autour; de nouveaux apports de terres ou de pierrailles couvraient, cachaient et protégeaient le tombeau. Quelquefois il était enfoui sous un monticule gigantesque.

La sépulture est en principe une simple chambre, un véritable caisson dont chaque côté est formé par un bloc ou une dalle. La pierre supérieure formant couverture déborde sur les montants; ceux-ci ne sont pas toujours verticalement dressés; leurs sommets s'inclinent en dedans, s'arc-boutent l'un l'autre et une très grande solidité se trouve réalisée. Le caisson a quelquefois des dimensions tellement réduits qu'il est trop petit

pour recevoir un corps entier, même ramassé sur lui-même, à la manière de certaines momies bien connues.

Ce type, à la fois le plus élémentaire et le plus ancien, supposons-nous, a été compliqué dans une très large mesure. Un plus grand nombre de dalles est entré dans la construction et dans la suite des murs en pierres sèches ont été substitués aux grands blocs. La chambre est devenue une galerie tantôt droite et tantôt coudée; ici d'une largeur égale d'un bout à l'autre, ailleurs non. Le caveau proprement dit est souvent précédé d'une avenue plus étroite, plus basse, plus ou moins longue; Il est dès lors carré, rectangulaire, rond, ovale, ou irrégulier; il peut être cruciforme, subdivisé en plusieurs salles et même par exception flanqué de compartiments latéraux.

De sorte que l'on peut dresser une série progressive de plans pour donner une juste idée du développement de cette architecture. Parmi ceux qui l'ont étudié avec une rare compétence, il faut citer M. W. C. Lukis (1). Cet auteur ne doute pas de l'antériorité des types massifs et grossiers parce que dans les tumuli qui renferment deux ou plusieurs caveaux distincts ils occupent la place principale au centre et par conséquent en premier rang. Dans plusieurs monuments, le plan primitif de la chambre principale a été altéré, afin de l'adapter à une nouvelle forme et partant à de nouveaux besoins. C'est ainsi qu'on saisit nettement le passage du plafond horizontal formé par un ou plusieurs blocs juxtaposés au toit arqué et voûté par le moyen de pierres plates superposées les unes sur les autres.

Ces additions subséquentes, faites de temps en temps lorsque la nécessité le demandait, viennent singulièrement compliquer tout essai de classification chronologique.

Il est probable qu'un certain nombre de tombes avaient été construites pour être garnies de restes humains, puis closes pour toujours; ce sont les plus récentes. Mais, dans la plupart des cas, la crypte devait rester accessible, même lorsqu'il s'agit du type le plus primitif. Tantôt la dalle d'un des petits côtés pouvait être aisément déplacée, tantôt elle était munie d'une ouverture pouvant donner passage et facile à fermer.

Ces systèmes d'entrée se retrouvent dans les monuments plus compliqués. Le trou d'accès est tantôt au centre d'une dalle et tantôt au bas en forme de porte de four. Il peut aussi résulter de l'évidement symétrique de deux dalles juxtaposées. Enfin il n'est pas toujours à une extrémité du caveau; il est

Sur la dénomination des dolmens. Bull. de la Soc. arch. de Nantes, 1869.

aussi pratiqué sur les flancs. Il était fermé par un véritable bouchon en pierre ou par une plaquette appliquée contre la dalle, et dans ce dernier cas une gorge ou feuillure pratiquée sur le pourtour du trou permettait quelquefois une adaptation plus complète. C'est ce que nous avons déjà remarqué dans les grottes artificielles. Le caveau peut être enfin clôturé par une véritable porte mobile, pour laquelle sont établis des montants, un linteau, un seuil.

Il n'y a aucun rapport de proportion entre la grandeur de la crypte et la dimension du tumulus. Mais, dans la plupart des cas, il devait être facile aux initiés de retrouver l'entrée, malgré d'étranges irrégularités de construction destinées, peut-être, à dérouter les profanes ou les ennemis, ou bien à établir une orientation voulue.

Il n'y a aucune orientation proprement dite dans l'axe du monument, bien que dans certains pays on constate une réelle tendance à des directions précises, mais toujours avec des exceptions aussi variées que possible.

La plupart de ces considérations générales trouveront leur application même dans les régions où des circonstances locales auront influencé l'architecture jusqu'à donner naissance à des formes primitives ou dérivées bien différentes.

Ainsi nous rencontrerons des cryptes mégalithiques perdues dans la profondeur du sol, formant de longues et larges galeries, dont les parois sont tantôt de gros blocs, tantôt des murs, et tantôt la roche en place assez tendre pour avoir été creusée et travaillée et en même temps assez résistante pour supporter le poids des dalles de la toiture.

Ailleurs on aura choisi le bloc-couverture parmi ceux qui gisaient à la surface des champs et sans le déplacer on aura creusé au-dessous la chambre funéraire.

Nous trouverons ainsi toutes les transitions du mégalithe sous tumulus proprement dit aux grottes artificielles de certains pays.

Les renseignements que l'on doit à la sagacité des archéologues ou des ingénieurs, peuvent quelquefois céder le pas à ceux que livre l'ethnographie. C'est ici le cas. On construit encore de véritables monuments mégalithiques dans des contrées lointaines et bien distinctes. Les peuples de Madagascar ou des Indes qui les édifient sont en partie attardés à un degré très inférieur de civilisation comparable à celui des anciens habitants de notre pays.

Ce sont d'abord les Khasias qui habitent dans le coude mé-

ridional de Bramapoutre et forment un îlot ethnique du plus grand intérêt au point de vue des mœurs, des coutumes et du

Fig. 64. — Monument des environs de Shillong, chez les Khasias.

langage. Ils ont rempli leur pays de pierres verticales, semblables à de hautes bornes, que l'on rencontre sur le bord des che-

Fig. 65. — Monument des environs de Shillong, chez les Khasias.

mins et dans les villages même, ou se profilant sur l'horizon, au sommet des montagnes, et toujours accompagnées, devant

elles, d'une espèce de banc horizontal. Ces monuments ont pour but de perpétuer la mémoire d'un personnage, depuis longtemps décédé, dont l'esprit veille à la prospérité de ses descendants, sa famille ou son clan.

D'autres forment une chambre sépulcrale dans laquelle on peut se tenir debout et se composent de quatre pierres taillées posées de champ en carré ou d'un plus grand nombre disposées en rond, sur lesquelles repose une lourde dalle carrée ou ronde Ce sont absolument nos « dolmens » et si beaucoup sont très anciens, cachés par la végétation, d'autres sont modernes. On les érige chaque année pendant la saison sèche. Les Khasias font des entailles dans le rocher et allument des feux sur ces entailles, ce qui fait éclater le rocher dans la direction qu'ils leur ont donnée; des leviers et des cordes sont les seuls moyens mécaniques qu'ils emploient pour transporter et élever ces blocs. Lorsqu'il faut les amener de loin, on les place sur de grands rouleaux formés par deux ou trois arbres. Ceux-ci sont reliés par des bambous assez gros, croisés eux-mêmes par des bambous plus petits, et ces pièces régulièrement entre-croisées forment une claie gigantesque. Trois ou quatre cents hommes, unissant leurs efforts, peuvent ainsi soulever la pierre et la porter à travers le pays. En deux ou trois heures ils ont franchi 4 000 pieds de distance dans la montagne.

Fig. 66. — Monument des Khasias.

Bien loin de ces parages, à Madagascar, on voit les anciens territoires des Vazimbas semés de monolithes. Ces Vazimbas se disaient les maîtres de la Terre, les traditions leur donnent en effet un certain droit à se croire les autochtones de la grande île. On ne sait s'il faut les rattacher à quelque rameau africain de race nègre au teint rouge. Leur anthropophagie est restée célèbre parmi les peuples qui les ont détruits. Ils ne savaient point travailler le fer et ce fut la principale cause de leur infériorité. Leurs pierres droites et leurs tombes mégalithiques en blocs brutes et grossiers sont, de la part des Sakalaves et des Hovas, l'objet de craintes superstitieuses.

Certaines tombes des Hovas, qui sont, comme on sait, d'origine malaise et totalement différents des autres insulaires, sont cependant pareilles à celles des Vazimbas, bien que d'un travail moins rude. Leurs vastes caveaux de famille, orientés de l'est à l'ouest, dont le sol est pavé, ont des parois formés par de grandes plaques de pierre et sont fermés en haut par une énorme dalle ; on y entre par une ouverture pratiquée dans le mur de l'ouest.

La construction d'un tombeau est une œuvre importante. Tous les parents, amis ou esclaves sont convoqués et laissent toute autre occupation. Ce n'est point en effet une petite affaire, raconte M. Grandidier (1), que d'apporter, souvent de fort loin, les cinq énormes dalles qui doivent former les murs de la crypte; pour les détacher de la montagne, on commence par choisir un bloc de granit qui soit naturellement divisé en couches superposées de quelques décimètres d'épaisseur comme il en existe beaucoup dans le massif central, et on y trace la forme et la dimension qu'on veut donner aux diverses dalles au moyen d'une bande étroite de bouse de vache sèche, à laquelle on met le feu ; quand le contour de la pierre est bien échauffé, on y verse de l'eau froide et il se produit tout autour une fissure ; on n'a plus alors qu'à la soulever à l'aide de leviers et à la traîner à l'endroit où doit se construire le tombeau, ce qui est la partie de la besogne la plus longue et la plus difficile, car il faut plusieurs centaines, quelquefois plusieurs milliers de bras, pour traîner ces gros blocs à travers vallées et montagnes. Ce travail est l'occasion de fêtes pendant lesquelles on tue beaucoup de bœufs et qui coûtent fort cher. Les tombeaux des Hovas sont toujours placés de manière à attirer l'attention; quelquefois ils sont même devant la maison du chef de la famille.

Madagascar possède d'autres types de sépultures, tels que les cryptes souterraines creusées dans le sol. Mais elles sont dues à des peuplades différentes, aux Betsileo. Ce qui prouve l'erreur dans laquelle on serait tombé si un jour, après la disparition de tout souvenir, on eût déclaré que les caveaux mégalithiques ne sont que le développement des souterrains artificiels imités eux-mêmes des grottes naturelles sépulcrales par une même race humaine.

On a successivement découvert des « dolmens » dans la plus grande partie de l'Europe occidentale, sur certains points de l'Europe orientale, de l'Asie et dans tout le nord de l'Afrique ;

(1) Revue d'ethnographie, 1886.

ils manquent dans le reste du monde et notamment en Amérique.

En Asie, le groupe le plus lointain est celui dont nous venons de parler et qu'on a rencontré au fond du golfe du Bengale dans les hautes montagnes de l'Assam, pays des Khasias. Les mégalithes de ces parages ne sont pas tous anciens ; quelques-uns, nous l'avons vu, sont même actuels. Ils sont encore peu connus.

La région inférieure de la péninsule indienne offre une série de groupes évidemment plus archaïques et d'un grand intérêt. Ils paraissent destinés à former des sépulcres apparents plutôt

Fig. 67. — La maison des Nains dans le Malabar.

que des chambres sous tumulus ; ils sont infiniment plus entassés que les nôtres sur un même point et souvent ils se touchent. Ils offrent fréquemment l'aspect de très grands caissons construits avec symétrie au moyen d'un nombre de dalles aussi restreint que possible, c'est-à-dire avec cinq : quatre formant les parois et une autre le couvercle. Une des parois, celle d'un des petits côtés, est percée d'un trou par lequel, dit un des explorateurs, M. Godwin Austen, on faisait entrer les cendres des morts, peut-être, d'une famille.

Soit dans la province de Sorapoor dans le Deccan, soit dans les Neilgherries ou dans le Malabar, ce sont, au dire du peuple, des *Morie munni*, les maisons des Moris, nains qui ont habité le pays avant la race humaine.

On raconte aussi que ce sont des hommes qui, pendant qu'ils cherchaient un lieu de campement pour les éléphants du roi des nains, furent changés en pierre parce qu'ils ne voulaient pas se tenir tranquilles. De même, pour les rocs du Shahpoor, ceux autour du parallélogramme étaient des hommes et les plus grands étaient des chefs. Les pierres grises et noires et le granit qui couvraient le tumulus étaient des bestiaux qu'ils avaient volés ; c'est parce qu'ils n'avaient pu s'entendre pour le partage que le roi des nains les avait tous changés en pierres.

FIG. 68. — Tombeau mégalithique de la Crimée.

De pareilles légendes, en général, prouvent l'ancienneté des monuments qu'elles visent. Le mobilier pourtant ne s'est pas montré fort archaïque. C'étaient souvent des urnes cinéraires, poteries vernies et non vernies, des armes, des objets en fer. Dans les cas d'inhumation, on a cru trouver des preuves de sacrifices humains parce que dans un compartiment du coffre se trouvait un squelette d'homme, dans l'autre des femmes ayant quelquefois le crâne séparé du corps, placé sur la face ou irrégulièrement. Cette séparation du crâne fut surtout observée dans certaines tombes où gisaient en nombre considérable, mais en désordre, des squelettes ou des portions de squelettes.

On a noté de semblables détails dans les sépultures néolithiques de l'Europe et nous les expliquerons autrement que les archéologues anglais. Pour nous, ils démontrent simplement que la crypte fut surtout un ossuaire.

On a très vaguement signalé quelques tombes analogues aux « dolmens » au nord-ouest de l'Inde. Il faut arriver jusqu'en Syrie et au Caucase pour rencontrer des monuments identiques.

Ceux de la Syrie sont, en Palestine, cantonnés dans l'Ammonitide et sur la rive gauche du Jourdain. Ils forment divers îlots distincts à Ala-Safat, à Manfounieh à l'est et au nord de la mer Morte. Ils sont de dimensions médiocres et ils affectent, sauf de très rares exceptions, la forme la plus simple. Ce sont des

FIG. 69. — La maison des Nains de Tzarskaya (Caucase), d'après M. Chantre.

caissons avec une dalle trouée. Ce trou, généralement au nord, est circonscrit par une gorge ou feuillure ; il a dû recevoir une fermeture, une sorte de dalle formant porte.

A ces tombes, que l'on n'a pas encore fouillées, sont associés des caveaux funéraires creusés dans les escarpements rocheux et qui offrent le même système de fermeture. Ces niches sont trop petites pour avoir permis l'installation d'un corps allongé.

Par leur aspect, par ce voisinage de caveaux, les monuments en pierre brute de la Palestine se rattacheraient plutôt à ceux de l'Algérie qu'à ceux du reste de l'Europe occidentale.

Les « dolmens » de la région nord-ouest du Caucase leur ressemblent absolument. Ils sont assez nombreux dans les provinces de Kouban et d'Abkhasie et ne sont pas trop loin du lit-

toral de la mer Noire. La plupart, comme ceux de la Syrie ou

FIG. 70. — Rond-Dysser de Toashœi (Seeland).

des Indes, ont une dalle munie d'une ouverture tantôt de la

FIG. 71. — Jœttestuer, tumulus avec chambre intérieure à Uby, Danemark. 100 mètres de tour sur 4 mètres de haut.

grosseur de la tête d'un homme, tantôt plus grande. Les fouilles — très rares — ont produit quelques objets de fer et de cuivre,

des vases en terre, tous objets d'un âge indéterminé et qui ne sont peut-être pas contemporains de la construction.

Les dalles de schiste ou de dolomie ont été quelquefois régularisées par un travail de taille évident.

Les bergers y font élection de domicile et pour eux ce sont là les demeures d'un peuple de nains qui habitaient jadis la région et l'œuvre d'un peuple de géants, leurs voisins, qui, par pitié pour leur faiblesse, leur auraient élevé ces solides abris. Le trou était l'entrée de l'habitation.

Les géants étaient doués d'une force si grande qu'ils avaient

Fig. 72. — Allée couverte de Karleby (Suède), d'après une photographie de MM. Montelius et Retzius.

pu transporter sur l'épaule chacune des pierres constituant les édifices.

Nous sommes ainsi parvenus aux frontières de l'Europe, et au delà nous rencontrons les dolmens de la Crimée et du voisinage d'Odessa. Les seuls que la Russie possède sont ainsi cantonnés sur les rivages septentrionaux de la mer Noire. On a exhumé de leur sein les ossements d'une race brachycéphale, un vase en terre, des perles ou fusaïoles en verre bleu, matériel insuffisant pour conclure quoi que ce soit. Aucun monument analogue n'a été signalé en Turquie, ni en Grèce, ni en Autriche.

En Allemagne, la situation change à tous égards. Il n'y a pas de mégalithe funéraire à droite de l'Oder, il y en a quelques-uns

entre l'Oder et l'Elbe; la plupart s'étendent sur la rive gauche de l'Elbe et particulièrement dans les plaines du Hanovre. Ils descendent à peine vers le centre de l'Europe.

Ce sont des sépultures de l'âge de la pierre, mais elles ne sont pas les seules. Il en est d'autres de dimensions plus humbles, mieux abritées sous un tumulus ou sous terre, répandues un peu partout et qui passent insensiblement à l'âge des métaux. On trouve ces tombes en Poméranie et en Prusse où les mégalithes proprement dits font défaut.

D'autre part, la civilisation de l'âge de la pierre dans le nord

Fig. 73. — Le creux des Fées à Saint-Saviour (Guernesey, d'après M. S.-P. Oliver.

de l'Allemagne faisait grand usage du silex presque inconnu dans le sud où il était remplacé par d'autres roches.

Nous avons ainsi l'indication de la complexité du problème, puisqu'il faut tenir compte de la répartition de la matière première à la surface du sol, de la variété des sépultures contemporaines, de leur succession ou de leur développement et enfin des influences ethniques.

L'absence des matériaux convenables suffit à expliquer la rareté des mégalithes dans les Pays-Bas et en Belgique.

Les *Hunebedden* ou *Hunenbetten* (lits des Huns) ne se montrent que dans la province de Drenthe, la moins peuplée actuellement, et en Luxembourg où « les pierres du Diable » sont seules notables.

En revenant au nord et vers la Baltique, nous trouvons un des plus riches territoires en fait de sépultures de pierres brutes. Elles abondent dans le Holstein et le Schleswig et dans toutes les îles et presqu'îles du Danemark. Les *jöttestuer* (chambres ou demeures des géants) sont rares sur les côtes occidentales et plus encore dans l'intérieur des terres.

En Suède, elles sont également localisées près de la mer; elles sont aussi le long des rivières ou près des grands lacs, sauf un seul groupe situé dans le voisinage de Falkoping en Vestergotland au sein des plaines les plus vastes et les plus fertiles du pays.

FIG. 74. — La roche qui sonne à l'Ancresse (Guernesey), d'après M. S.-P. Oliver.

En outre, on peut reconnaître une distribution régionale des divers types qu'elles présentent. Les dolmens proprement dits, c'est-à-dire les chambres sans galerie, n'existent que le long des côtes méridionales et occidentales, près de la mer, tandis que les sépultures à galerie (*ganggrifter*) et les vastes cercueils à dalles, couverts ou non de tumulus, s'éloignent souvent à une grande distance de la mer. Spécialement ces derniers, qui sont les tombeaux les plus récents de l'âge de la pierre, se rencontrent à peu près dans toutes les provinces qui étaient alors peuplées et dans toute la région orientale.

L'étude des antiquités confirme cette direction du sud-ouest à l'est.

En Norvège, les tombeaux de l'âge de la pierre sont très clairse-

més, aussi bien que les menus objets de cette époque. Cependant on y signale le plus septentrional de l'Europe à Frederikshald.

Les silex taillés, si communs en Scanie, où gît la matière première, ne remontent vers le nord que jusqu'à un certain niveau. La partie supérieure de la grande péninsule contient en revanche des objets et des armes en schiste ardoisier de formes toutes spéciales et un outillage en os, principalement en bois de renne, qui révèlent une civilisation de la pierre, mais toute particulière, dite arctique, et que l'on attribue volontiers aux ancêtres des

Fig. 75. — Stazzona de Fontanaccia, Sartène (Corse), d'après M. A. de Mortillet.

Lapons actuels. Ces derniers ne sont sortis de l'âge de la pierre qu'au commencement de ce siècle.

Encore une preuve des dangers d'une classification ou d'une chronologie des monuments primitifs dans les pays moins connus où des faits de ce genre peuvent avoir existé.

En Scandinavie, les légendes concernant les vieux tombeaux mégalithiques sont peut-être plus nombreuses que nulle autre part. Ces pays sont restés si longtemps en dehors de la civilisation ; ils ont subi tardivement et mal les influences classiques de la Grèce et de l'Italie. La tradition orale, la seule qui fut à leur usage durant des milliers d'années, a passé et s'est propagée de générations en générations ; nous la trouvons transformée, défigurée, affaiblie surtout dans les récits populaires, les eddas et les sagas qui sont la littérature parlée des Scandinaves. Sven Nilsson a cru y retrouver des indications précises.

Les *jotnes* ou géants, les *dvergs* ou nains qui sont aussi les *bergpyslingar*, pygmées des rochers, ou encore *trolls*, sorciers, seraient une réalité historique. Les nains seraient les Lapons, la seule petite race ayant habité l'Europe; les géants, les Goths, remarquables comme on sait par leur haute stature. En fait, les sagas laponnes traitent les géants en ennemis dangereux et les sagas suédoises font de même à l'égard des nains. Nous ne discuterons pas cette hypothèse. Nilsson a insisté aussi sur les analogies que présentent entre elles les sépultures à galeries

FIG. 76. — Crypte en ruines de Condutto, Sartène (Corse), d'après M. A. de Mortillet.

et certaines habitations d'Esquimaux. Mais l'on peut objecter à ce rapprochement ou du moins aux conséquences qu'on en veut tirer que les sépultures mégalithiques manquent partout où les Esquimaux et les Lapons vivent encore et qu'ils ont des tombes bien différentes.

Les mégalithes de la Grande-Bretagne sont multipliés et souvent considérables, mais ils sont répartis irrégulièrement sur les diverses îles. En Écosse, on ne trouve guère la forme la plus simple du coffre rudimentaire. En revanche, les allées couvertes à plan compliqué ou tout au moins en forme de croix s'y cachent sous des tumulus. On rencontre les deux types dans les îles qui séparent l'Angleterre de l'Irlande et sur les

côtes, qui se font face, occidentale et orientale, de ces royaumes. Ils sont surtout accumulés dans le pays de Galles et en Cornouailles et toutes les côtes méridionales. Quelques-uns des tombeaux en pierre brute de la Grande-Bretagne ont une forme *sui generis*. Il est évident que dans ces parages la civilisation de l'âge de la pierre et des premiers siècles subséquents, à laquelle ils appartiennent, eut un développement particulier et partant des caractères spéciaux.

Indiquons en passant les beaux monuments des îles de la

FIG. 77. — Lapa dos Mouros, cabane des Maures, Ancora (Portugal).

Manche, et réservons l'examen de ceux de la France. Disons seulement qu'ils appartiennent principalement à la moitié occidentale du territoire. Ils manquent dans le Nord et sont rares sur la rive gauche du Rhône : les Alpes en possèdent quelques-uns très disséminés, de la Suisse au Var. Plus loin, en Italie, on signale ceux de Saturnia, sur les côtes de la Toscane. Ce dernier groupe n'a pas été suffisamment étudié, c'est le moins connu de toute l'Europe.

Il n'y a pas d'autres tombes mégalithiques dans la péninsule, si riche en vestiges de l'âge de la pierre, et parmi les îles grandes ou petites de la Méditerranée, la Corse est seule à en posséder de comparables aux nôtres. Elles sont remplacées partout

ailleurs par des sépultures différentes à physionomie régionale bien caractérisée et dont l'origine et le développement sont, en général, ignorés.

La grande péninsule ibérique en renferme, au contraire, de très riches séries. Rares dans la région pyrénéenne, multipliés sur tout le versant océanien et notamment dans les vastes plaines du Portugal, ils vont s'épanouir dans les provinces des Algarves et de l'Andalousie, avec un mobilier néolithique tout particulier.

En Afrique, la liste des mégalithes augmente chaque jour. Ils couvrent le nord-ouest depuis le Maroc jusqu'aux environs de Kairouan, et sur certains points de la Tunisie et de l'Algérie, ils sont accumulés en nombre vraiment prodigieux. Ils forment là de vastes nécropoles et se distinguent ainsi de ce que l'on remarque en Europe. La forme la plus commune est le simple caisson. Pas d'allée couverte véritable. En revanche, ils se lient à d'autres monuments dont la physionomie est tout à fait régionale, et à des caveaux creusés dans la falaise des rochers qu'ils avoisinent. Ils ne sont pas de notre âge de pierre ; aucun objet caractéristique de cette civilisation n'est sorti des nombreuses fouilles exécutées un peu partout et qui ont livré surtout des vases très variés, des anneaux de bronze et d'argent.

Il résulte des recherches toutes récentes de M. le docteur Hamy que ces groupes de monuments dits dolmens ne sont en Tunisie que les nécropoles des cités ruinées qu'il a découvertes sur plusieurs points de l'Enfida et qui sont semblables à celles des Ouled Izenati, populations berbères qui survivent à l'état pur dans quelques montagnes du Sud.

D'autre part, les explorateurs du sud-est de l'Espagne, MM. Siret, ont montré l'analogie de certains objets d'argent et de bronze, des tombes de Roknia près Constantine, avec ceux des cimetières préhistoriques des environs de Carthagène.

De sorte que la question probablement complexe appelle de nouvelles études.

Dès que l'on eut quelques renseignements généraux sur cette distribution des mégalithes funéraires dans le monde antique, diverses théories furent proposées.

On était encore sous l'impression des idées préconisées par les anciens archéologues du siècle dernier et du commencement du nôtre, qui croyaient aux monuments druidiques et en faisaient l'attribution à la race gauloise ou celtique. On fut ainsi amené à croire à l'existence d'un peuple des dolmens, d'un

peuple unique venu de l'Inde, en Europe et en Afrique, qui aurait semé sur son passage ses constructions étranges. Les partisans du système préconisé par M. de Bonstetten n'y regardaient pas de très près ; ils identifiaient aux tombes de pierres brutes une foule d'autres sépultures et ils groupaient avec elles quantité de monuments tout différents. Ils parvenaient ainsi à diminuer les intervalles qui séparent les groupes positifs de l'Inde, de la Syrie, du Caucase, de l'Europe occidentale. Ils ajoutaient, et cette fois avec raison, que chaque année les voyageurs signalaient de nouveaux gisements ; ils insistaient enfin sur ce fait, également juste, que les mégalithes ne peuvent exister que dans les régions où les blocs convenables ne font pas défaut à la surface du sol.

La thèse d'un peuple unique, dont chacun traçait à son gré le sens des migrations, cessa d'être accepté dès que les études d'archéologie préhistoriques furent entrées dans cette activité féconde qui régna à la suite de l'Exposition et du Congrès international de 1867.

M. Lane Fox, un des plus éminents ethnologistes anglais, soutint que ces mégalithes semblaient jalonner la route suivie par la civilisation depuis les temps historiques. Ils font défaut dans les pays où la lumière de la civilisation n'a jamais pénétré. Ils se ressemblent, disaient-ils, comme se ressemblent de nos jours les institutions des communautés civilisées ; ils se sont propagés dans le même espace où ces institutions se sont aussi répandues. S'ils n'appartiennent pas à un peuple commun, ils peuvent, ce qui est analogue, dériver d'une source commune.

Pour M. Alex. Bertrand, la distribution géographique des monuments funéraires est la preuve d'une pensée religieuse maîtresse, poursuivie sur plusieurs points très différents de cette grande zone avec des caractères si spéciaux et si particuliers que le fait d'une origine commune paraît pouvoir difficilement être contesté. M. A. Bertrand est frappé du caractère maritime de ces populations et il lui paraît presque impossible qu'elles ne soient pas rattachées entre elles par un lien étroit. Enfin il admet que les chambres des morts sont à l'imitation des demeures des vivants ; il adopte ainsi l'hypothèse de Nilsson et il voit dans ce rapprochement une idée générale, la foi dans une vie future.

Parmi tous les traits caractéristiques de cette architecture primitive M. Bertrand en a signalé quelques-uns, un surtout, les dalles trouées, qu'on retrouve dans des régions très éloignées les unes des autres. Il est bien difficile de croire, dit-il, que ces

ressemblances qui, dans certains cas, constituent des identités au point que les monuments pourraient passer pour avoir été élevés par les mêmes mains, ne tiennent pas à des rapports d'un ordre quelconque dont l'avenir nous livrera probablement le secret entre ceux qui ont construit ces sépultures : rapports d'origine, de migration ou de rites religieux communs.

M. de Mortillet fit remarquer que, dans des régions éloignées l'une de l'autre, comme le Danemark et la France, on trouve au sein des dolmens un développement de civilisation tout à fait semblable. Ce développement prouve que dans les deux régions les constructions des dolmens étaient à l'état stable,

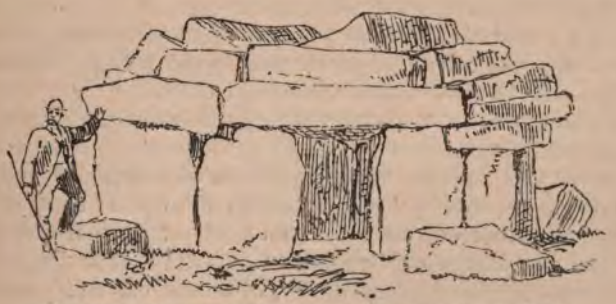

FIG. 78. — Monument péruvien ayant une certaine analogie avec les cryptes mégalithiques de l'ancien monde.

puisque dans les deux régions ils ont assisté au même progrès lent de l'industrie. Quoique les dolmens aient tant de caractères communs qui en font un groupe bien défini, pourtant dans les détails ils varient d'un pays à un autre, ce qui montre qu'ils ne sont pas l'œuvre d'un seul et même peuple en émigration, mais bien l'œuvre de populations sédentaires, assez distinctes pour avoir des habitudes diverses.

Le dolmen n'est, d'après M. de Mortillet, qu'une simple dérivation ou modification de la grotte sépulcrale ; et l'ensevelissement dans les grottes est un usage qui s'est répandu chez des peuples nombreux très divers.

L'ensevelissement aurait d'abord eu lieu dans la grotte naturelle. Les grottes devenant rares et les morts toujours plus nombreux, on se serait mis à creuser des grottes artificielles ; puis on serait arrivé à en construire de toutes pièces, avec des matériaux rapportés : ce sont les dolmens.

M. de Mortillet denie ainsi toute valeur ethnique à ces monu-

ments. D'autre part, les anthropologistes, dès qu'ils eurent entre les mains un certain nombre d'ossements humains exhumés de ces tombeaux, furent frappés de la diversité des types représentés. M. de Quatrefages signalait deux races dans un même dolmen, et M. Hamy démontrait que la population de notre pays était déjà presque aussi mélangée à la période néolithique qu'aujourd'hui. Mais il n'affirmait pas que l'une ou l'autre des races nouvelles qui interviennent alors, à son avis, dans l'ethnogénie européenne, ait pu importer ce genre de constructions; d'autant plus qu'il y a certains dolichocéphales qui paraissent dominer dans les ossuaires de la Suède, de la France, de l'Algérie même.

Ces opinions diverses ne sont que le résultat de l'insuffisance de renseignements. Nous ne sommes point près d'une solution, car le problème se complique à mesure que les recherches se multiplient et produisent des faits nouveaux.

Le problème des monuments mégalithiques est exactement celui de cette civilisation avancée, qui devint presque universelle et qu'on appelle néolithique. Est-elle arrivée dans nos pays avec les races ou les populations nouvelles? s'est-elle répandue par influence de proche en proche? Nous n'avons aucune réponse à faire à ces questions. La vérité est probablement dispersée dans tous les systèmes, et ce qui est vrai pour une contrée est peut-être inexact dans une autre.

Mais voici ce qu'il convient de ne pas oublier.

Au milieu de tant de diversités, il y a quelqu'un qui ne varie guère, c'est l'auteur de ces choses, c'est l'homme. Et voilà pourquoi nous constatons sans aucune surprise que des peuplades qui n'ont en réalité aucun lien commun, de nos jours, sous nos yeux, construisent des monuments analogues à ceux de notre Occident préhistorique.

CHAPITRE XII

CRYPTES SÉPULCRALES MÉGALITHIQUES
PRINCIPAUX GROUPES

Il suffit de jeter les yeux sur une carte des dolmens en France pour reconnaître qu'ils y sont très irrégulièrement répartis (1).

La géologie nous donne une première explication. Les mégalithes font défaut dans les régions où le terrain sablonneux, de roche fragile, ne fournissait pas les blocs nécessaires à leur édification. Ils sont au contraire accumulés sur certaines zones, granitiques, calcaires... riches en matériaux convenables.

On peut en outre reconnaître que ces vestiges d'un si lointain passé ont été détruits dans les pays les plus cultivés et que cette destruction s'opère en grand sous nos yeux et en dépit de toutes les défenses officielles et officieuses.

Ces explications ne sont pas suffisantes et il faudra faire intervenir les hypothèses.

Mais d'abord exposons les éléments de la question, en suivant l'ordre géographique.

Les monuments mégalithiques de la vieille Armorique ne sont pas seulement les plus grandioses; ils y sont accumulés sous toutes leurs formes. Là plus qu'ailleurs ils sont l'objet de superstitions tenaces et de souvenirs populaires enchantés. Ils ont les premiers attiré l'attention des curieux et ils ont livré d'admirables trésors.

Ils offrent à tous égards un intérêt inépuisable.

On connaît l'aspect de la Bretagne; les ondulations de ses schistes anciens et de ses granits n'atteignent jamais quatre

(1) MM. de Bonstetten, A. Bertrand, Lane Fox, Maury, A. de Mortillet ont publié des *Cartes des dolmens*. Le travail de ce genre le plus complet est celui de la Commission de topographie des Gaules; et l'*Inventaire* le plus précis est celui de la Commission des monuments mégalithiques. (*Bull. de la Soc. d'anth. de Paris*, 1880.)

cents mètres d'altitude; elle eut néanmoins ses glaciers qui tracèrent d'amples et profonds sillons suivant les bandes rocheuses les plus fragiles et qui découpèrent ses longues baies aujourd'hui à demi oblitérées par les alluvions, estuaires où la mer s'unit à l'eau pure des rivières.

L'Océan l'entoure. Sans cesse en mouvement, il a réduit la péninsule à ses dimensions actuelles et continue à la saper sur

FIG. 79. — Ilot de Erlanic (Morbihan) et ses cercles de pierres, d'après M. le Dr de Closmadeuc.

tout son pourtour. Les îles si nombreuses à marée basse sont les témoins et les ruines du continent qui jadis, avant et peut-être pendant l'âge du renne, se prolongeait par le nord jusqu'à l'Angleterre et au delà. Le sol n'a pas été seulement érodé, il s'est surtout affaissé. On ignore où était le littoral à l'époque romaine, à plus forte raison à l'âge de la pierre polie.

Il ne faut pas évidemment exagérer, mais sur certains points les changements sont historiques, ailleurs ils sont visiblement indiqués.

Des mégalithes restent cachés même lors des plus basses

eaux. Dans la baie du côté de Quiberon, un alignement de menhirs, c'est-à-dire de pierres dressées plonge au-dessous de la ligne des grandes marées. Dans le golfe du Morbihan — la petite mer — il en est de même d'une enceinte de pierres plantées en rond sur le flanc méridional de l'île d'Erlanic.

Sur d'autres points, par exemple au Port-Blanc, des tombes situées sur une hauteur sont à moitié démolies par les vagues et menacées d'une disparition totale.

On doit donc se méfier du paysage actuel. Les mégalithes ont été placés plus fréquemment sur les points élevés. Or les îles ne sont que les sommets de collines immergées. Ainsi s'expliquerait le grand nombre de monuments qu'on rencontre sur les îlots du grand golfe et du littoral morbihannais.

Un inventaire des cryptes mégalithiques est difficile. Il n'est pas possible de retrouver toujours les traces des monuments disparus. Dans ce siècle même, leur destruction a été rapide: il est en outre probable que plusieurs sont encore ignorés. On a noté 50 dolmens dans la Loire-Inférieure, 305 dans le Morbihan, 170 dans le Finistère, 112 dans les Côtes-du-Nord : tandis que l'Ille-et-Vilaine, au centre, n'en compte que 15. Dans les départements limitrophes, il y en a beaucoup moins.

Ils semblent, en définitive, plus nombreux le long des rivages maritimes et cette distribution a été remarquée aussi en Danemark; cela tient sans doute en partie à ce que ces régions sont généralement sauvages et incultes. Peut-être aussi est-ce une cause géologique qui a déterminé l'accumulation des tombeaux sur quelques points, par exemple sur l'arête qui constitue aujourd'hui le littoral vannetais. Cette zone, très nette, est séparée d'une autre, également riche, par un espace assez large, où les dolmens font presque défaut; ils reparaissent nombreux sur la lande de Lanvau, parallèle à la côte dont elle est éloignée de quatre à cinq lieues. Le littoral et cette colline sont en granit qui se délite naturellement en gros blocs mal cachés par une légère couche de terre arable. Tout autour le granit se morcelle en menus fragments ou gît trop bas; ailleurs on est sur les schistes dont les fragments peu solides ne pouvaient être utilisés par les constructeurs.

Sauf les cryptes établies en souterrains, la Bretagne a tous les systèmes de construction: les plus grandes et les plus petites, les plus simples et les plus compliquées (1).

(1) Consulter la collection du *Bull. de la Soc. polym. du Morbihan* (Vannes), et les vol. de la *Soc. d'émulation des Côtes-du-Nord* (Saint-Brieuc).

Le tumulus y est particulièrement soigné avec des assises superposées de pierrailles et de vase marine.

Nulle part on n'a trouvé des monuments sculptés aussi nombreux et aussi étranges, des mobiliers funéraires aussi riches.

La plus remarquable des chambres avec avenue, des allées couvertes, si l'on veut employer le mot en usage, est celle de l'île des chèvres (Gavr'inis), dans le Morbihan. Le monticule de pierrailles, le galgal suivant le terme breton, est situé à la pointe de l'île au sud-ouest. Il a 60 mètres de long et pouvait avoir autrefois 8 à 9 mètres de haut. La galerie de 13 mètres de longueur donne accès à une toute petite chambre. Une quarantaine de gros blocs forment le pavé, les pa-

Échelle : 0,0012 pour 1m

Échelle : 0,005 pour 1m.

Fig. 80. — Coupe et plan de l'allée couverte de l'île de Gavr'inis, Morbihan.

rois, la toiture. Ils sont très habilement juxtaposés ; quelques fragments de petit volume bouchent les interstices. Deux sont en quartz et les autres en granit qu'on dit étranger à l'île. Toutes celles qui entrent dans la construction des parois ont été l'objet d'un important travail. Leur surface a été légèrement égalisée et couverte de gravures décoratives qui font de cette sépulture un monument unique au monde. Les pierres ont été sculptées avant leur mise en place et les deux blocs de quartz, étant trop durs pour l'outillage du temps, sont seuls restés bruts.

Bizarres et mystérieux à d'autres points de vue sont trois autres tumulus voisins, fouillés et décrits par M. R. Galles.

Le Mont Saint-Michel, à Carnac, est le plus grandiose. Un temple romain le surmontait jadis, des villas somptueuses s'appuyaient sur ses flancs et il supporte encore une chapelle, en face des ruines d'un sémaphore et d'un lech ou croix de

pierre historié. Il domine toutes les landes semées de mégalithes, le golfe, les îles, l'horizon jusqu'à dix lieues en mer (fig. 73).

Le Mané-er-Hroèg (Montagne de la Fée) est à Locmariaker, dans le véritable centre des dolmens que caractérisent des sculptures étranges que nous décrivons plus loin, à quelques pas du plus colossal des menhirs connus.

Plus modeste est le tumulus de Tumiac en Arzon.

Le Mané-er-Hroèg est un amas de pierrailles; les deux autres ont une épaisse couche moyenne, une chape intérieure d'hu-

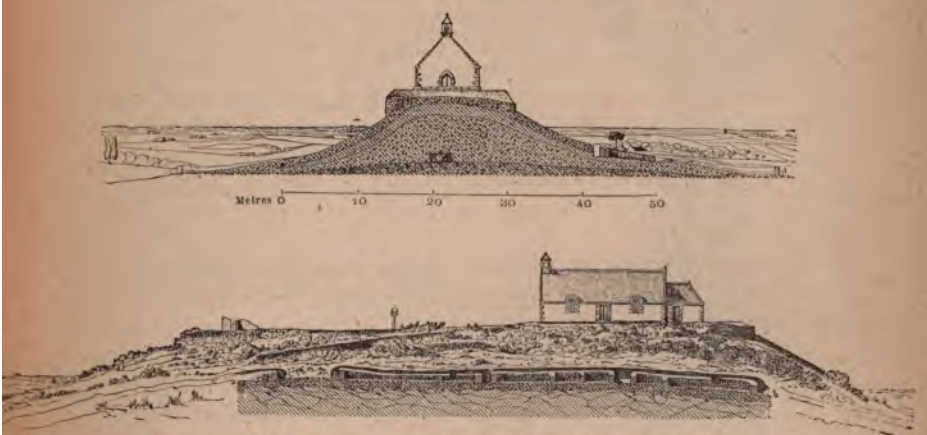

Fig. 81. — Coupe transversale et longitudinale du Mont Saint-Michel, d'après M. J. Miln.
(Au bas de la seconde figure se voient les ruines de la villa romaine.)

mus et de terre rapportée, de vase marine imperméable. Dans tous, les pierres sont plus grosses à mesure qu'on approche des cellules qu'elles enveloppent et qu'on avait voulu, évidemment, rendre inaccessibles.

Ces caveaux, perdus au sein de ces collines élevées de 10 et 15 mètres, longues de 55 à 112, sont de dimensions exiguës. Ils n'offrent pas la solidité des chambres ordinaires si communes dans les environs, car des murs remplacent quelques-uns des supports.

Quelques menus objets, plus ou moins modernes, s'étaient faufilés dans des couches extérieures du monticule; mais les cryptes, admirablement protégées, n'avaient pas été comblées, comme tant d'autres, avec le temps; elles étaient inviolées et

le mobilier était intact, disposé avec une apparence d'ordre, arrangement bizarre mais voulu.

On retrouvait à Tumiac trois poignées de perles de turquoise, quinze hachettes de fibrolite et séparément, quinze de jadéite, la plupart de grandes dimensions.

Fig. 81. Gr. 1/4. — Hache et anneau de jadéite du Mané-er-Hroèg (Morbihan).

Le Mané-er-Hroèg avait d'abord une hache magnifique dont la pointe reposait sur un grand disque largement perforé, une autre hache et quatre grains de turquoise. Mais en dehors du dallage qui ne couvrait qu'une partie du sol, un petit réduit, limité par des pierres posées de champ, renfermait en tas cent une haches : quatre-vingt-dix en fibrolite et onze grandes en jadéite. Dans un autre compartiment, cinquante perles de turquoise, deux silex taillés, trois haches et quelques rares débris de poterie, du charbon.

Enfin, le Mont Saint-Michel avait aussi une quantité de haches (37), une centaine de grains de turquoise, et sous une pierre un collier de perles blanches.

Chose étrange, la plupart des haches de jadéite (fig. 81), et elles seules, sont brisées en deux et trois morceaux ; presque tous les fragments ont été retrouvés. A-t-on voulu les tuer pour permettre à leurs âmes d'accompagner plus sûrement quelque mort illustre dans la terre des esprits ?

Si l'on examine le mobilier de ces tombeaux, uniques en leur genre, le nombre, la forme, la matière des objets, si on les compare à tous ceux qu'ont livrés les sépultures ordinaires, on ressent la même impression que produirait une civilisation différente d'un peuple étranger ou d'un autre temps. La petitesse de la crypte et la grandeur du tumulus, le mélange de construction en blocs et en murs semblent indiquer un âge plus récent.

Un archéologue de Nantes osait écrire en 1882 : « Tous nos

dolmens ont été interrogés ; ils n'ont plus rien à nous apprendre. Qu'attendons-nous pour conclure?

Quelle présomption! Le contraire est absolument vrai. Nous avons beaucoup à apprendre, nous conclurons plus tard.

Les tombeaux les plus simples, et dont les matériaux ont souvent des dimensions fort exiguës, sont disséminés un peu partout. Mais ils ont été principalement remarqués sur la presqu'île de Quiberon.

Le groupe le mieux étudié est sur le sommet dit Port-Blanc, d'où l'œil embrasse un lointain horizon. La mer y déferle dans les tempêtes et ses embruns ont entamé ses flancs. C'est à l'extrémité de cette espèce de cirque, ainsi formé par l'érosion, que sont situés les dolmens, à 20 mètres de hauteur au-dessus de l'abîme qui en a englouti plusieurs et qui les aura tous.

Ils sont établis sur le sol rocheux et dans une couche de sable qui a très bien conservé les ossements. Ces propriétés conservatrices du sol de la presqu'île de Quiberon sont connues des habitants. On cite un village qui fut obligé de déplacer son cimetière pour obtenir un plus prompt retour des morts à la poussière originelle.

Ces étroits caissons se retrouvent en nombre dans la petite île de Thinic qui est encore accessible à pied sec, à marée basse, et que l'Océan a fort diminuée. Sur une superficie de 160 mètres carrés et sous un large amas de pierrailles, M. Gaillard mit au jour vingt-sept coffres, la plupart en ruines et qui avaient subi les premiers assauts de la mer.

De semblables sépultures ont été signalées aux environs de Carnac, à Beuzec, cap Cizun, dans le Finistère. Combien sont détruites ou encore ignorées!

Le bassin de Paris, excepté sur ses bords, est formé de terrains crétacés et tertiaires faiblement ondulés et qui ne dépassent guère 200 mètres d'altitude. Les vallées, les flancs des coteaux, les plateaux eux-mêmes sont couverts d'alluvions profondes. Les tombes de l'âge de la pierre s'y présentent souvent avec un aspect tout à fait particulier; elles sont enfouies dans ce sol meuble et rien ne les dévoile aux passants.

On a creusé un fossé sur la pente de la colline et perpendiculairement au talus. On a soutenu les terres de cette tranchée soit au moyen de grands blocs pris à la surface du sol et sur place ou dans le voisinage immédiat, soit avec des murs de pierre sèche. Des dalles reposent au-dessus, au niveau du sol, et forment le plafond de l'invisible sépulture. Quelquefois elles paraissent avoir été remplacées par une charpente de bois.

Dans ces conditions, les cryptes sont très variées sans avoir la complication de plan des bretonnes.

Tantôt l'excavation est assez petite pour être couverte par un seul bloc (Crépy-en-Brie, Seine-et-Marne). Tantôt la cavité est longue jusqu'à 13 mètres et au delà. La largeur, qui est quelquefois de moins d'un mètre (abbaye de Val), ne dépasse guère 3 mètres. Car il eût été difficile de trouver des blocs à la fois peu épais et solides pour servir de plafond.

On retrouve ici tous les systèmes d'entrée. La Pierre Turquaise (Seine-et-Oise) a une vraie porte avec montants et cintre. Dans les monuments de Novales à Abbecourt, de la Bellehaye, de Chamant, de Conflans Sainte-Honorine (transportée dans les fossés du château-musée de Saint-Germain), la porte est un trou rond que fermait un bouchon en pierre. Ailleurs une feuillure contourne extérieurement le trou ovale ou rectangulaire (La Justice, à Presle, Oise). Elle devait recevoir les bords d'une dalle bien ajustée que fixaient des bâtons de bois mis en travers.

Ordinairement, il y a une antichambre basse, étroite et courte. Le caveau proprement dit est presque toujours pavé de dalles brutes, minces et irrégulières ; il est rare que l'on puisse y circuler debout. Il était quelquefois subdivisé en deux ou trois sections par des dalles ou des murets placés en travers de la galerie et qu'il était facile d'enjamber.

Dans la région commune aux départements de l'Aube, de Seine-et-Marne et de l'Yonne, la craie était surmontée d'une couche de grès tertiaire que les érosions ont en partie détruite. Il en reste seulement des témoins disséminés, blocs épars, *dormants*, suivant la locution du pays, qui gênent la culture et trouvent d'ailleurs un excellent emploi. On les transforme en pierre à bâtir, en pavés ou simplement en macadam. On a même vu à des expositions récentes des machines destinées à les broyer; bon nombre de pierres à légendes et de monuments funéraires ont ainsi servi à empierrer les routes et les chemins.

Les hommes de l'âge de la pierre avaient, les premiers, recherché ces grandes roches quartzeuses, dures, à grains serrés. Sans avoir besoin de les amener de très loin, ils avaient avec elles construit leurs caveaux sur la pente des collines; ailleurs les grès de trop petite dimension ou trop rares pour l'édification des grandes tombes ont servi à clore l'entrée des souterrains creusés dans la craie (Chouilly, Marne); quelquefois, lorsque le bloc isolé était de taille excessive, il était utilisé sans déplacement et un travail d'excavation habile et patient ména-

geait aux morts, sous sa masse tutélaire, un abri qu'on pouvait croire éternel.

Dans cette zone des grès « sauvages » parfaitement indiquée sur les cartes géologiques, M. Ph. Salmon signale plus de soixante *pierres couvertes* ou *pierres couverlées*, tombeaux des Romains ou de Gargantua, existant, dégradés ou disparus.

Ce groupe, cantonné dans les arrondissements de Troyes et

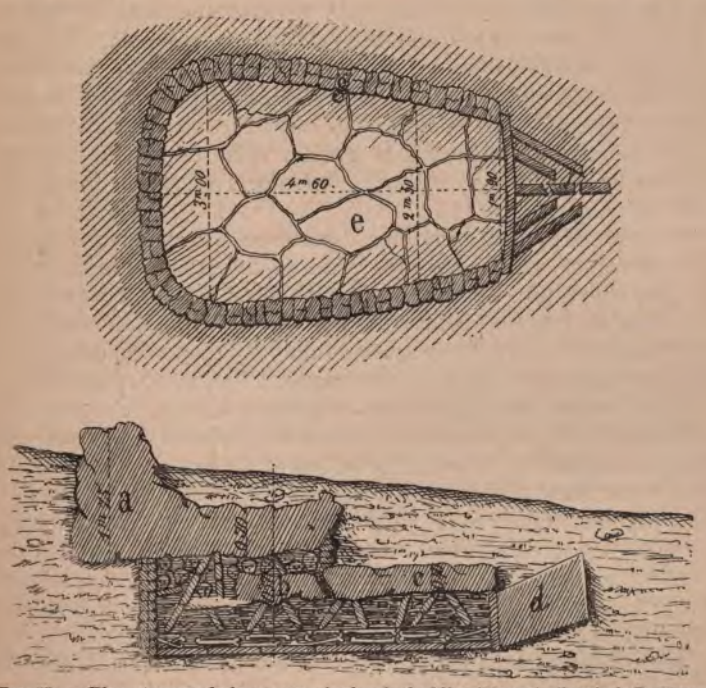

FIG. 83. — Plan et coupe de la crypte sépulcrale de Mizy (Marne), d'après le Dr Remy.

de Nogent-sur-Seine, est le dernier que l'on rencontre en France dans la direction du nord-est et de l'est.

Mais cette limite n'est nullement ethnologique; les populations de l'âge de la pierre polie ont laissé bien au delà, partout on peut le dire, des traces de leur séjour prolongé : témoin ces découvertes chaque jour plus nombreuses de grottes naturelles sépulcrales, d'objets isolés, d'ateliers et de stations.

L'un des ossuaires les plus curieux et des mieux étudiés des départements précités est celui de la ferme de Mizy, près Dor-

mans. Il est situé sur un mamelon d'alluvions anciennes qui forme la limite nord d'un petit plateau situé à mi-hauteur du coteau qui borne la vallée de la Marne au sud et la domine dans une grande étendue.

Trois énormes blocs de silex meulière reposaient sur le sol. Sous eux, on avait creusé un souterrain régulier long de près de 5 mètres, plus large au fond, à l'est; le sol en pente est complètement pavé avec des dalles calcaires minces et brutes, bien juxtaposées. Les parois sont garnies sur toute leur hauteur par un mur en fragments de plaques semblables. L'entrée était close par trois pierres verticales dont les bords, bien que ne présentant aucune trace de travail, s'appliquaient cependant assez exactement l'une à l'autre. Elles formaient une courbe dont la concavité regardait la grotte. Elles étaient soutenues en dehors par un système de contreforts assez ingénieux et très solide.

La caverne était complètement comblée soit avec les os et les pierres apportées, soit avec les terres entraînées par l'infiltration des eaux de pluie. La totalité du pavé était recouverte par une couche d'os longs associés à divers objets. Immédiatement au-dessus on remarquait une suite de cloisons disposées dans tous les sens et dans toutes les directions, d'épaisseur variable et construite très grossièrement en pierres sèches, comme les autres murs du monument. Ces petites cellules étaient remplies par les ossements. Mais celles du bas et du milieu contenaient des os courts et plats; dans celles du sommet, au contact des roches, on rencontrait les crânes placés indistinctement dans tous les sens; çà et là gisaient des objets caractéristiques de l'âge de la pierre. L'auteur des fouilles, M. le Dr Remy, admet que cet ossuaire a réuni les dépouilles provenant de sépultures provisoires, comme cela se fait chez les Indiens de l'Amérique.

Dans l'Aisne, la plupart des tombes néolithiques, cachées plus ou moins dans les profondeurs du sol, ont été découvertes par les ouvriers agricoles qui n'ont presque rien observé ni recueilli, et qui ordinairement se sont empressés, suivant la coutume du pays, de débiter et de vendre les blocs. Les trouvailles de ce genre ne sont pas toutes connues bien certainement.

Les départements qui limitent au nord et à l'ouest le bassin parisien comptent d'assez beaux mégalithes qui doivent à leur situation dans les bois ou les fourrés d'avoir survécu à tant d'autres. Ceux de la Normandie signalés par de bonnes indications de M. de Puligny sont à peu près inexplorés.

Les sépultures néolithiques de la presqu'île du Cotentin

étaient fort nombreuses. La construction de l'arsenal de Cherbourg a accaparé toutes ces pierres. On voit encore les débris de la grande allée de Bretteville-en-Saine au sud du village de la Forge. Une de ses dalles est en granit, apporté d'assez loin sur le sol uniquement composé de grès et d'arkose. Les « pierres encouplées » à Tourlaville, dans les landes de Saint-Gabriel, ne comptent plus que quatorze blocs sur vingt-quatre qui formaient son enceinte. On y fouilla en 1773 « pour chercher des pierres à rasoirs » : ce n'est pas la seule fois que les haches de pierre ont eu cette destination finale.

Les ossuaires mégalithiques sont assez multipliés dans tout le centre occidental de la France.

Dans le Vendômois, ils ne paraissent pas avoir été fouillés, avec soin du moins. Les uns sont de grès du tertiaire inférieur, et ont de petites dimensions. Les autres, de calcaire de Beauce, sont plus vastes. Le plus remarquable du groupe des bords de la Cisse, celui de la Chapelle-Vendômoise, a été acquis par la Société archéologique de Vendôme en 1862.

Dans le Berry, dont le sol peut être partagé en quatre régions naturelles bien distinctes, les traces des monuments primitifs sont très inégalement réparties. M. Ludovic Martinet a noté que la Sologne n'en contient pas ; la Champagne, fort peu. Ils abondent au contraire dans la Brenne et dans le Boischaut. Les pierres destinées à former les supports et les tables ont été apportées de fort loin. Celles de l'allée couverte de Liniez seraient originaires de la commune de Bagneux, située à 35 kilomètres de là en ligne directe ; pourtant un de ses quatorze blocs mesure 4 mètres sur $2^{m},50$ et $0^{m},75$ d'épaisseur. M. Martinet croit qu'ils étaient halés au moyen de radeaux et que les constructeurs ne se sont arrêtés que lorsque l'eau leur a manqué.

Aucune règle fixe n'a présidé à la direction de l'axe de ces tombeaux.

Dans le Poitou, ils ont été étudiés surtout par M. de Longuemar. Ils sont là plus communs que sur les territoires voisins. Les uns occupent les points les plus élevés ; un nombre égal est répandu dans les plaines ; d'autres occupent le fond des vallées.

Ils sont sur les granits et sur le jurassique. Mais dans cette seconde région, les matériaux étant rarement propres aux constructions mégalithiques, on a eu recours aux masses de grès ferrugineux répandues sur le pourtour de cette zone argilo-calcaire et presque sur les mamelons et dans les vallées crayeuses qui lui succèdent dans le nord de la Vienne.

M. de Longuemar n'admit pas que les pierres de ses méga-

lithes poitevins avaient été charriés de loin. Il croyait une telle opération impossible.

Le plan de ces monuments n'est ni régulier ni constant. On peut dire que les constructeurs ont été dirigés dans la disposition de leurs supports plutôt par les exigences mêmes des formes des blocs que par un parti pris à l'avance de les astreindre à certains arrangements particuliers.

Sur cinquante observations on a noté que le grand axe était orienté nord-sud quatorze fois; nord-est — sud-ouest dix fois; est-ouest seize fois.

A ces renseignements généraux, les récentes recherches de M. Tartarin ont ajouté de nouveaux documents et ont fait la preuve qu'il ne faut jamais s'imaginer que l'ère des recherches fécondes est terminée.

Il y a dans les environs de Saint-Martin-la-Rivière, sur les bords de la Vienne, de nombreux ateliers de silex qui sont la trace des lieux d'habitation. Découverte par hasard, une première tombe attira l'attention et se montra entourée de plusieurs essains de tumulus à demi effacés et de coffres en blocage, rappelant ceux de Quiberon, une véritable nécropole dont l'âge n'était pas douteux. Elle a livré, en effet, des silex aussi nombreux que variés, plusieurs hachettes de fibrolite et de serpentine; des outils en os; des dents d'ours, de chien, de sanglier perforées pour colliers; des poteries en général grossières, etc.

Dans le Maine-et-Loire, la gigantesque allée couverte de Saumur est depuis longtemps célèbre. Plus grande encore et presque ignorée, est celle qu'on rencontre sur la route de Fontevrault à Loudun et que l'on a pu subdiviser en plusieurs écuries. La pierre centrale de recouvrement a 22 mètres de long! Parmi les sépultures mégalithiques, encore sous tumulus, qui ne sont pas rares auprès de Bougon, il en est qui ont livré de superbes séries d'objets. On cite enfin, aux environs, au moins un long hypogée souterrain divisé en compartiments et rempli d'os, et un ossuaire sous roche en pleine terre, à Brézé. Ce pays se lie ainsi à la région archéologique de Paris.

Dans les Deux-Sèvres, indépendamment de quelques mégalithes ordinaires, M. Souché a signalé à Pamproux, aux Lizières, une singulière construction. Elle était recouverte par un amas de pierrailles, un *chiron*, suivant le terme local.

C'étaient d'abord des murailles concentriques de hauteur inégale, entre lesquelles, vers le centre, une couche d'humus noirâtre se présentait avec silex taillés, charbons, débris d'os, et était soigneusement recouverte d'un lit de dalles minces. La

crypte, au milieu de la muraille intérieure, était construite en pierres plates habilement superposées, munie, au sud,

Fig. 84. — L'allée couverte de Bagneux, à Saumur.

d'un vestibule qui se perdait dans la masse du chiron. Elle était partiellement pavée. Sous ce dallage, deux couches : en haut, un lit de terre jaunâtre, sur un nouveau pavé, puis

enfin, une terre noirâtre avec de rares morceaux de poterie.

Dans la Charente, à part de très rares exceptions, les cryptes auraient été faites de blocs étrangers aux places où ils s'élèvent. Les conclusions de M. Trémeau de Rochebrune sont formelles :

A Pérotte, les tables et les piliers sont constitués par des roches appartenant au calcaire corallien à *Terebratula insignis* et à entroques, calcaire que l'on trouve en place à 3 kilomètres, vers Château-Renaud, sur les bords de la Charente, et le sol sur lequel ils reposent appartient à l'étage kimméridgien.

Les mêmes faits existent pour le beau dolmen de Saint-Fort sur le Né, dont la couverture est en poudingue quartzeux, et les piliers en calcaire à *Ostrea auricularis*, matériaux étrangers à la localité, et qui n'existent les premiers qu'à Garde-Épée, à 30 kilomètres de Saint-Fort sur le Né ; les autres, qu'aux environs de Cognac, à une distance à peu près égale.

La table de la Pierre levée, près Francillac, est en calcaire turonien ; le plateau est tout entier formé par les étages portlandien et cénomanien ; une autre, près de Châteauneuf, est dans des conditions identiques.

Quelque précis que soient ces faits et ceux que nous citions plus haut, il est permis d'hésiter. La conclusion que les blocs ont été transportés par l'homme n'en découle pas nécessairement ; il faudrait revoir la configuration du sol et être certain qu'on doit écarter l'hypothèse, soit d'un apport par les glaciers, soit plutôt d'un legs des couches superficielles qui auraient disparu en laissant ces seuls témoins.

Car il s'agit de masses vraiment formidables ; une des pierres de Pérotte mesure $7^{m},80$ sur 4 mètres, son épaisseur moyenne est de $0^{m},60$, son poids de 40,000 kilogrammes. Et elle aurait parcouru 30 kilomètres ! D'autres blocs ont des dimensions voisines.

Jamais l'épithète de « mégalithique » ne fut mieux méritée.

Ici l'orientation des monuments est presque toujours constante et dans la direction nord-est.

Des fouilles anciennes, il n'y a rien à dire ; les plus récentes sont autrement intéressantes. Elles ont prouvé, une fois de plus, que les cryptes mégalithiques ne sont pas les seules sépultures de l'âge de la pierre, et qu'à côté d'elles il en est d'autres plus modestes, plus variées, qui ont moins attiré l'attention, qui sont plus intactes et partant plus instructives.

M. Lièvre et surtout M. Chauvet ont exploré une quinzaine de tumulus dans les forêts de la Boixe, canton de Saint-Amand : quelques-uns renfermaient de véritables mégalithes, les autres

recouvraient une maçonnerie de pierres plates, fortifiée par des blocs debout, montant jusqu'aux deux tiers et aux trois quarts de la hauteur. La chambre était rectangulaire, polygonale et surtout circulaire. Il restait des parties de leur toiture en dalles superposées, système de voûte primitif, en usage encore aujourd'hui pour les huttes de berger, sur les plateaux calcaires du Midi.

Plusieurs avaient eu des avenues étroites et longues. Enfin, dans la plupart, une couche d'argile rouge était intentionnelle-

FIG. 85. — La Pierre pèse, près de Civray, d'après une photographie de M. Harié.

ment étalée sur le sol et renfermait les restes des morts et les objets qui les accompagnaient.

Dans une autre nécropole, près de Fouqueure, M. Chauvet put reconnaître que certaines chambres avec avenue, et dont les bases étaient seules conservées au sein du tumulus, avaient été recouvertes soit d'une voûte en moellons, soit plus probablement d'une toiture en poutres recouverte à l'extérieur de gazon et de petites pierres plates. Nous avons dans le Finistère une construction analogue; ici, comme là, il s'agit bien d'une sépulture néolithique.

La série des départements qui forment le Plateau central n'est pas des plus riches en fait de mégalithes. A vrai dire, ils n'ont pas été suffisamment examinés à ce point de vue, et lorsque les monuments ont été notés on n'a pas en revanche

étudié leur contenu. Ceux de la Creuse ont leurs chambres rectangulaires, ovales ou circulaires. Ils n'ont pas été fouillés. Dans la Haute-Vienne, ils atteignent de très grandes dimensions et le nombre de ceux qu'on découvre augmente chaque année. Dans le Cantal, ils prédominent sur le vaste plateau basaltique qu'on nomme la Planèze et les paysans les appellent *pierres des géants*, *peyre-levade*, *pierre au loup*, *caverne du Diable*. Ils sont quelquefois encore recouverts du tumulus : tel est celui de Mons exploré par M. Delort.

Au sud du Plateau central et sur les flancs des terrains anciens qui constituent son ossature, s'étend sur un espace immense la région des *causses* (de *calx*, chaux), si admirablement

Fig. 86. — Une Peyro-levado du Causse de Saint-Affrique (Aveyron).

décrite par M. Élisée Reclus. C'est une succession de tables de pierre à la surface un peu bossuée, dont la hauteur moyenne est de 600 à 900 mètres. Les cours d'eau, largement espacés, ont leur pourtour découpé d'entailles profondes et surprenantes.

En général, on n'y voit point d'arbres ; à peine quelques broussailles dans les creux garantis du vent. La pierre n'est revêtue que d'une herbe courte et les habitants, peu nombreux, n'ont utilisé que de faibles surfaces. Les hameaux sont rares et si clairsemés qu'on peut marcher quelquefois une journée sans en apercevoir. En hiver, quand les neiges se sont entassées en une couche de plusieurs pieds d'épaisseur, la plupart des habitants ont émigré vers les plaines ou se sont retirés dans les ravins ; ce n'est pas sans danger que les voyageurs se hasardent dans ces régions désertes.

Cependant les causses étaient jadis, en partie au moins, couverts de forêts. Nous avons vu par exemple quelques arbres séculaires au Viala du Pas de Jaux ; ils se dressaient au-dessus de l'horizon désolé et ont naguère disparu. Les noms des tènements et des lieux-dits appuient cette hypothèse, que confirment les cadastres et les documents des archives. Enfin, dans le sein des vieux tombeaux, on retrouve les coquilles de quelques mollusques qui établissent l'existence d'un climat plus humide que celui d'aujourd'hui.

Les cryptes mégalithiques sont nombreuses sur ces plateaux. Les demeures des vivants ont disparu sans laisser autre chose que des traces bien rares et très effacées. L'ossuaire des morts,

FIG. 87. — Jayantière des environs de Vaour (Tarn-et-Garonne).

au contraire, est très souvent resté debout, malgré les coups des hommes et des siècles. La tempête, tous les agents atmosphériques, ont emporté presque toujours le léger tumulus qui cachait et recouvrait mal le caveau, et épargné quelquefois le noyau pierreux, monticule surbaissé d'où l'on voit émerger le mégalithe ; il semble alors que celui-ci fut construit pour être toujours visible sur son piédestal. Mais ce n'est qu'une illusion.

Il faut se méfier surtout des auteurs anciens qui voyaient et dessinaient les monuments tout autrement qu'ils ne sont. J'ai moi-même commis la faute, au début de mes études, d'accepter comme exactes des descriptions imprimées dans les comptes rendus du Congrès archéologique de Rodez (1864), et de reproduire dans le volume du Congrès d'archéologie préhistorique de Norwich, 1868, des dessins qui sont encore exposés au musée de Rodez. J'ai vu plus tard ces monuments. Les gradins, les

ceintures de pierres que l'on disait couvrir les flancs des tertres au sommet desquels se dressent les tombes de Sauclières, sont trop vaguement indiqués pour qu'on doive en tenir compte.

Dans les régions les moins arides, les plus cultivées, lorsque les dalles énormes demandaient, pour être brisées ou jetées de côté, un trop grand effort, elles redevenaient d'ordinaire le centre d'un amas des pierrailles dont les terres étaient débarrassées. Ces clapiers, en patois *clapasses*, gardent ainsi aux archéologues de l'avenir quelques tombes inviolées.

Un pointage minutieux de tous les monuments découverts

Fig. 88. — Une des Pierres levées de Soumont, près Lodève (Hérault).

ne nous a point permis de reconnaître une loi dans leur distribution. La nature du sol est sans doute en grande partie la cause de leur présence ou de leur absence ; elle n'explique pas tout.

Ils sont rares sur les terrains divers qui avoisinent les causses, sur les granits, les schistes, les gneiss, les grès, mais on a trop exagéré cette pénurie. On n'a pas observé que souvent ces roches s'altèrent à l'air et se désagrègent. Elles sont aussi plus accidentées et plus cultivées ; les tombes ont pu disparaître plus vite, elles peuvent plus facilement passer inaperçues. Les mégalithes de basalte de la Planèze du Cantal, ceux de gneiss du Levezou et de granit au Truel dans l'Aveyron, ceux de grès

rouge de Lodève dans l'Hérault, sont parmi les plus grands et les plus intéressants du Midi.

S'il est exact que ces sépultures ont été construites au sein des forêts, le regard ne pouvait pas aller comme aujourd'hui d'un monument à l'autre. Quelques-uns dominent à présent un lointain horizon. Debout sur les sommets, ils s'imposent à l'attention de tous. Les chemins les plus vieux se détournent pour passer à leur pied. Autrefois cachés sous le tumulus, perdus sous la feuillée, ils remplissaient leur unique rôle, ils gardaient les morts. Peut-être avait-on quelque souci de les placer aussi haut que possible, exposés à tous les airs chargés d'emporter les miasmes dangereux pour les vivants — et en même temps plus près du ciel, la demeure des esprits suivant la plupart des primitifs.

Du Lot à l'Ardèche, on les connaît sous les noms de *peyro-levado*, *peyro-plantado*, *peyro-ficado :* termes patois qui n'ont pas besoin de traduction; dans le Tarn-et-Garonne ce sont des *jayantières* ou tombes des géants, dans l'Aveyron, *roc del Fodat*, *oustal de los Fados*, dans la Lozère, *Cibournios*, tombeaux des *Poulacres*, gens inconnus dont on n'a que ce nom pour tout souvenir.

Elles sont très simples et n'atteignent jamais les dimensions de celles de l'Ouest. La chambre est rectangulaire, bornée en général par quatre pierres, deux longues et deux courtes; une de celles-ci, maniable, tenant lieu de porte. Il en est au moins deux dont l'ouverture est en forme de gueule de four : à Gramat (Lot) et à Lodève (Hérault) (fig. 88 et 89). Quelquefois il reste des vestiges d'une avenue très surbaissée ouverte directement au bout ou sur le côté. La dalle qui couvre l'édifice est souvent très volumineuse.

Ordinairement, la chambre en ruine est devenue un abri toujours prêt, une cabane pour les paysans, les bergers et même les troupeaux que surprend l'orage ou qui passent la nuit aux champs.

L'orientation du plus grand axe varie beaucoup; l'entrée peut regarder un point quelconque de l'horizon; cependant elle est en majorité dirigée vers l'est.

En fait de sépulture néolithique d'un type exceptionnel, on ne connaît que celle de la Roquette, dans la commune de Saint-Pargoire (Hérault). M. P. Cazalis de Fondouce la découvrit et l'explora : au-devant d'une pierre plantée, de trois mètres de longueur, d'une hauteur inconnue (car elle est cassée au-dessus du sol, qui est jonché de ses débris), fichée en terre à un mètre de profondeur, se trouvait une fosse trapézoïdale, pré-

sentant une surface d'environ neuf mètres carrés, et circonscrite d'un côté par la pierre dressée, et des trois autres par des murailles formées de trois assises de grosses dalles posées sur leur lit. Le fond de la fosse était dallé. Le tout, adossé au penchant de la colline et dissimulé sous un tertre gazonné, ne se décelait aux regards que par les parties subsistantes de la pierre dressée, qui dépassaient encore le sol d'environ un mètre.

Il y avait là vingt-six individus, dont quelques-uns présen-

Fig. 89. — La Maison des Fées de Grammont, près Lodève (Hérault).

taient des traces d'ustion partielle; au milieu de leurs débris, une belle lame de silex ($0^m,18$) et d'autres plus ordinaires, des rondelles de cardium percées, des pendeloques de divers genres d'os, de coquille, de pierre, de cuivre (ou de bronze?), d'ambre. Pour nous montrer un monument analogue, M. Cazalis de Fondouce nous conduit en Sardaigne. Les tombes de géant de cette île affectent deux types : l'un très grossier, que reproduit, semble-t-il, la sépulture de la Roquette; l'autre, perfectionné dans lequel la pierre dressée est parfaitement et régulièrement taillée.

Mais, pour admettre sans réserves que le peuple sarde de l'époque néolithique a touché un jour à notre littoral, il faudrait, ce

me semble, que les mobiliers funéraires fussent identiques, et nous l'ignorons encore. Les objets de l'ossuaire de la Roquette sont pareils à ceux des cryptes ordinaires du département de l'Hérault. D'autre part, les tombes de la montagne de la Gardéole, au-dessus de Frontignan, ont, elles aussi, une place à part, et se distinguent de celles du Midi en rappelant, sinon l'ampleur, du moins le plan des allées couvertes du Nord et de l'Ouest : l'avenir peut-être fournira des explications.

La grande plaine de la Garonne ne possède pas de mégalithes.

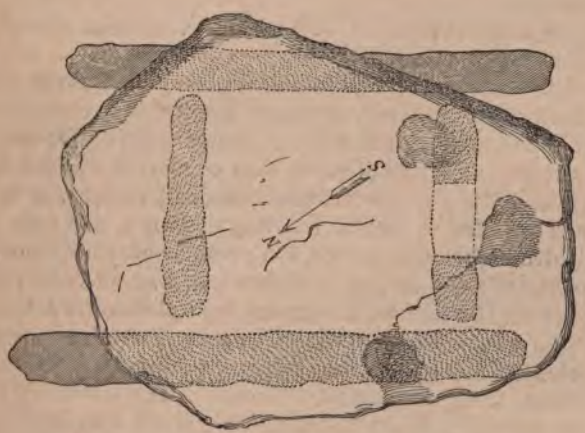

Fig. 90. — Plan de la Maison des Fées de Grammont.

Le sol de la plupart des vallées est formé d'une couche souvent épaisse d'alluvions, et les coteaux eux-mêmes ne fournissent guère de roches utilisables pour ce genre d'édifice.

Les hommes de la période néolithique ont occupé fort longtemps ce fertile pays : les innombrables haches de pierre polie que l'on a déjà ramassées dans les champs le démontrent. Ils n'ont pas eu l'idée de creuser des caveaux comme leurs frères de la Marne. Ils avaient, sans aucun doute, des sépultures d'un autre genre et très mal, sinon tout à fait inconnues.

Car la culture s'est depuis des siècles emparée de toutes les terres, souvent même l'emplacement des bois actuels fut jadis labouré. Les travaux de défrichement et de défoncement ont dû rencontrer et détruire les tombes superficielles et peu profondes alors que personne ne songeait à l'intérêt des trouvailles archéologiques.

Il y a vingt ans, on découvrit une sépulture dans une gravière de la commune de Pauilhac, entre Lectoure et Fleurance (Gers). Aucun détail ne fut noté. Les objets furent sauvés par hasard et dispersés. On connaît le sort de quelques-uns. Ce sont de superbes lames de silex, atteignant 34 centimètres de longueur, de non moins belles haches de pierre, de jadéite, qu'on dirait sœurs de celles du Manné-er-Hroèg, quelques perles d'or (collection de M. A. de Chasteigner). Bon nombre des plus remarquables pièces de nos musées, notées comme ayant été trouvées à la surface du sol, proviennent sans doute de semblables sépultures méconnues.

Lorsque nous atteignons la montagne, nous revoyons nos mégalithes et leurs tumulus.

La partie des Pyrénées qui appartient au pays basque n'a pas été suffisamment explorée. Elle paraît cependant plus riche du côté de l'Espagne que sur le versant français. Une allée couverte aux environs de Buzy était assez bien conservée malgré la disparition complète de son tumulus. Elle se trouvait sur le passage de la voie ferrée de Pau à Arudy et l'on a pris soin de la reconstruire à quelques pas de son premier emplacement.

La route nationale de Pau à Tarbes traverse un vaste plateau qui s'élève de 100 mètres au-dessus de la plaine de l'Adour et à 430 mètres en moyenne au-dessus de la mer. Il se compose principalement de landes marécageuses couvertes d'ajoncs et de fougères. C'est une des moraines que le glacier d'Argelès après un parcours de 50 kilomètres déposait à sa limite inférieure. Elle est remplie de blocs anguleux descendus des hauteurs de la chaîne; matériaux excellents pour la construction des chambres mortuaires.

Autour des villages de Ger, de Pontacq, d'Ossun, etc., le terrain ne peut servir qu'à des pacages; les agriculteurs n'y ont guère touché, les tumulus y abondent. Le plateau tout entier, comme celui de Lannemezan qui lui fait suite entre Tarbes et Montréjeau, est une immense nécropole de nos temps préhistoriques.

Rien à l'extérieur ne distingue des plus récentes les mottes qui renferment un caveau mégalithique de l'âge de la pierre. Dans ces dernières années, les fouilles ont été habilement faites sur une grande échelle, d'un côté par le colonel Pothier, de l'autre par M. Ed. Piette. On a pu alors différencier les monuments.

Les allées couvertes ainsi explorées ne se rapportent pas à un ou deux types; elles ont toutes leurs détails particuliers. Si les unes comme celles de Taillant et sa voisine dans le champ de tir de l'artillerie sur le plateau de Ger, et celle de Pouy

Fig. 91. — Crypte en ruine, du Mas d'Azil (Ariège), d'après une photographie de M. F. Regnault.

mayou, « la grande butte » de la lande de Pontacq, rappellent les beaux mégalithes bretons, d'autres diffèrent de tout ce que nous avons vu.

La motte de la Halhade, c'est-à-dire du feu de la Saint-Jean, avait été violée à l'époque des tumulus de l'âge de fer. Mais au-dessous des cendres du bûcher et de l'urne cinéraire, le monument primitif était intact. C'est une longue et basse galerie qui s'étend de l'est à l'ouest, c'est-à-dire parallèlement aux Pyrénées dont le panorama superbe se dresse à l'horizon prochain. Elle est subdivisée en huit cellules inégales séparées par des cloisons qui généralement n'atteignent pas le plafond. Trois compartiments renfermaient seuls des objets : 1° quatorze vases dont un renfermant deux pesons de terre et quelques parcelles d'os calcinés; des éclats de quartzite et de schiste très friable affectant grossièrement la forme de pointes et de couteaux ; 2° huit vases ; 3° encore huit vases ; une poignée de perles en turquoise répandues sur le sol ; une petite lame d'or.

Le monument est flanqué d'une courte allée perpendiculaire divisée en deux cellules ; une de celles-ci, fermée au sud par un amas de galets, contenait une hachette de grès poli.

Il y avait peut-être sur ce plateau des mégalithes moins bien protégés et que les pluies et les vents ont pu dès longtemps mettre au jour. Leur disparition n'a rien de surprenant dans une région où les pierres plates sont précieuses, où celles des dolmens que nous connaissons, à peine exhumées, n'ont pas tardé à être mises au pillage par les habitants des fermes voisines.

Il convient d'ajouter que les granits de ces moraines se désagrègent rapidement au contact de l'air. Il n'en est plus de même quand nous sortons des plateaux et que nous arrivons à Montserié, sur la limite des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne, au Mas d'Azil dans l'Ariège, aux Corbières de l'Aude où les couches calcaires fournissent d'inépuisables matériaux. Les dolmens de ces localités sont tous en ruine. Leur mobilier, dont on possède de faibles traces, rappelle celui des tombes du causse cévennol et n'a rien offert de notable.

Cependant les investigations récentes, entre Saint-Girons et le mont Vallier, ont fait voir que nous ne sommes pas au bout des découvertes. Lorsque M. l'abbé Cau-Durban commença à étudier la paroisse de Bordes, il y a très peu d'années, on n'avait aucune donnée sur ses antiquités. Maintenant elle a fourni de belles collections et des renseignements très précieux.

On y rencontre à côté de véritables dolmens des sépultures probablement contemporaines, mais bien différentes : un bloc

de rocher a été choisi parmi ceux qui se distinguent par leur

Fig. 92. — Le caxa (cabane) de Rolland, Arles-sur-Tech (Pyrénées-Orientales).

grandeur et leur situation élevée; au-dessous de lui, dans une

sorte de cavité moitié naturelle, moitié artificielle, les morts ont trouvé place. Le hasard seul peut révéler ces tombes.

Explorés avec le même soin que ne donneraient pas les Pyrénées orientales, où les mégalithes sont plus nombreux qu'on ne le croyait naguère, leurs matériaux sont du granit, du calcaire, du quartz et du schiste. Près de Céret, sur la montagne de Teulis, s'élève la *Caxa del Moro*, en calcaire, sur un terrain schisteux. Ailleurs on montre les *tumuls dels Gentils*, plus rarement les *covas del Arpes*, *balmas del Moro*, *caxa de Rotland*.

C'est aussi le *palet de Roland*, allée couverte assez complète qu'on voit de l'autre côté de la plaine qu'elle domine, sur un des premiers échelons de la Montagne-Noire. Ces dénominations populaires, ici pas plus qu'ailleurs, n'ont de valeur historique.

L'Hérault a au moins 115 cryptes mégalithiques, le Gard 159, l'Ardèche 241. C'est que nous revenons là sur les causses.

Nous franchissons le Rhône et nous ne trouvons plus de pareils chiffres. La Drôme, le Vaucluse, les Bouches-du-Rhône réunis n'arrivent pas à dix. Et cependant les stations, les silex taillés, les haches polies, les grottes sépulcrales n'y font pas défaut.

Il y a sans doute dans ces parages bon nombre de sépultures ignorées ou détruites, semblables à celles des environs d'Arles si bien combinées pour rester cachées.

La ville d'Arles est entourée de vastes champs cultivés et fertiles. C'étaient des marécages au commencement de ce siècle. Autrefois un grand lac allait du Rhône au Louériou, immense bassin encore navigable et poissonneux vers le XIe siècle. Il baignait la haute Crau et ce dernier ressaut des Alpines qui forme la montagne de Fontvielle. Trois îles le dominaient, les collines rocheuses de Montmajour, de Cordes et du Castellet, constituées par cette molasse coquillière exploitée dans tout le Midi comme pierre à bâtir.

La montagne de Cordes s'élève de beaucoup au-dessus des antres mamelons. A l'est, au nord, au couchant, elle est très escarpée. C'est une forteresse naturelle qui fut longtemps occupée. Le côté du midi seul accessible a été garni, on ne sait à quel moment, d'une muraille peu soignée, mais considérable. A mi-hauteur, du côté du nord, on voit suspendu le *jardin de la Fée*, amas de blocs éboulés couvert d'arbrisseaux variés, et tout près, sur le plateau, *la grotte des Fées*. Aujourd'hui le passant qui circule sur le plateau s'arrête surpris au bord d'une excavation. Un large escalier aux marches hautes, et telles qu'il en faudrait à des demeures de géants, descend dans

un ample vestibule qui précède un souterrain grandiose. Le plan du monument est assez semblable à une croix.

La galerie profonde de 4 mètres dans la roche serait à ciel ouvert si les constructeurs n'avaient pas posé par dessus, au niveau du sol, une série de pierres énormes dégrossies et bien jointes formant le plafond. C'est le système des allées couvertes du bassin de Paris, mais combien plus curieux.

Cette caverne a 24 mètres de longueur, 4 de large. Ses parois fort bien taillées surplombent afin de diminuer la portée des

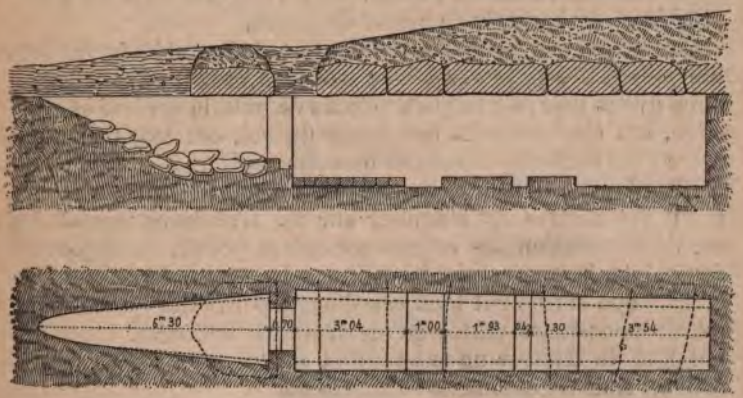

Fig. 93. — La crypte du Castellet, près Arles (Bouches-du-Rhône).

pierres couvertures ou par imitation d'un détail nécessaire à la solidité des mégalithes proprement dits.

Il reste des traces sensibles d'un tumulus incomplet et surbaissé qui recouvrait autrefois toute la grotte.

D'autres sépultures semblables, mais de dimensions plus réduites, existent au pied de la montagne de Cordes dans les collines du Castellet. M. P. Cazalis de Fondouce les a fait connaître et j'ai eu la bonne fortune de fouiller avec lui et plusieurs de nos amis la mieux conservée, la seule qui restait à peu près inviolée (fig. 93). Des carriers nons avaient précédés et la sépulture avait été reconnue dès 1760, ainsi qu'il résulte d'une notice de ce temps. On lit sur les murs des noms gravés, des lettres, une date qui révèlent même le xve siècle et d'autres plus récents, de ce siècle même.

Sauf peut-être sur un point, la couche épaisse des ossements associés à de nombreux objets était intacte. Nous avons déblaye l'escalier ouvert à l'ouest. Ses marches, ordinaires cette fois,

avaient été formées par des blocs régulièrement taillés. Des pierres également ouvragées avaient dû clôturer l'entrée. La porte a ses montants taillés dans la roche vive. La chambre et sa couverture commencent immédiatement. Les détails de la construction sont les mêmes que dans la grotte des Fées.

Mais ici le sol était pavé dans le premier tiers; plus loin, des fossés transverses étaient intercalés avec des exhaussements carrément sculptés. Dans le dernier tiers, on remarquait cinq petites cavités circulaires situées tout à fait contre les parois, trois d'un côté, deux de l'autre. Dans l'une d'elles étaient rassemblées une poignée de perles de pierre.

Ce dallage, qui paraît au premier abord si complètement inutile puisqu'il repose sur le roc très bien unifié, et sous lequel nous avons trouvé quelques tessons de poterie épaisse et grossière, ces changements de niveau du sol, ces trous excitent notre vive curiosité et restent inexpliqués.

Plus de cent individus avaient trouvé place dans cet espace étroit (10 mètres de longueur sur 2). L'enchevêtrement des os, l'accumulation des crânes sur divers points, la dispersion des objets, la couverture de cailloux de quartz déposée sur la couche que formaient tous ces débris, permettent de dire que c'était un ossuaire plutôt qu'un sépulcre ordinaire. Il est impossible de trouver un monument mieux combiné pour être rouvert sans tâtonnement et sans peine.

Les deux souterrains pareils et qui sont tout auprès ne sont probablement pas les seuls de la Provence. Si l'on en juge par des descriptions incomplètes, il y en avait au moins un autre aux environs d'Aix que les travaux du canal du Verdon firent découvrir à la Blaque.

Le mobilier funéraire riche en pointes de flèches de silex et d'os, avec ses hachettes, ses perles de turquoise, ses poteries ornées, a le caractère de l'âge de la pierre le plus net. Une perle et une plaquette d'or n'y contredisent pas. Mais une belle lame de poignard en bronze rouge (ou en cuivre?) nous avertit que l'ossuaire correspond à l'aurore de la civilisation nouvelle. Nous avons dû faire la même observation à propos des dolmens et des grottes sépulcrales du midi de la France.

Les dolmens, à peu près semblables à ceux des causses de la rive droite du Rhône, reparaissent dans les Alpes. Celui de Draguignan est depuis longtemps connu; les autres ont été découverts naguère et leur nombre augmente chaque année. Ils sont sur le jurassique et le crétacé de Saint-Paul-les-Fayence, de Saint-Césaire et de Saint-Vallier. Les dalles de la couverture

sont généralement de grès emprunté aux couches du voisinage, pierre excellente, très recherchée pour les constructions, ce qui fait que la plupart des chambres sont aujourd'hui réduites à leurs quatre côtés; elles étaient précédées d'une antichambre, presque toujours bâtie en pierres sèches, de sorte qu'il n'en reste que des ruines.

La région des Alpes proprement dite ne possède qu'un petit nombre de sépultures du même genre. Des souvenirs précis

FIG. 94. — Ruines de l'allée couverte de Tallard, dans les Alpes, d'après un croquis de M. B. Tournier.

nous apprennent que plusieurs ont disparu dans ces dernières années, utilisées, comme de nos jours celle de Tallard, par les maçons du voisinage. Il en est à peu près de même en Savoie où l'on signale les traces de cinq ou six dolmens.

Il n'est pas probable que la Suisse à l'âge de la pierre ait été plus peuplée que les autres régions de la Gaule. Mais elle possède de nombreux et grands lacs et leurs cités que nous avons décrites ont été pour les nombreux objets de cette époque un merveilleux moyen de conservation. Sur la terre ferme, le temps et la culture ont, comme partout ailleurs, détruit les habitations, effacé même leurs traces. Les sépultures sont rarissimes; celles

que l'on a retrouvées ressemblent aux groupes de Quiberon, de Thinic en Bretagne, de Saint-Martin en Poitou. Ce sont des coffres enfouis dans le sol, remarquables par leur simplicité et leurs dimensions généralement exiguës.

L'ossuaire le plus important de la Suisse fut découvert aux environs d'Auvernier, au bord du lac de Neuchâtel (fig. 95). Il renfermait avec de nombreux squelettes une petite série d'objets appartenant à la période de transition de la pierre au métal, mais ayant, chose curieuse, un aspect différent des an-

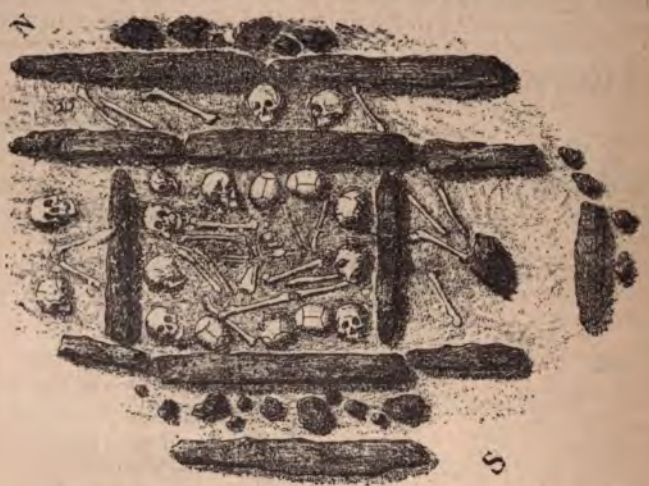

Fig. 95. — Ossuaire d'Auvernier, près Neuchâtel, en Suisse. Plan donné par M. le Dr Gross.

tiquités du même âge recueillies dans les palafittes du lac.

Le Jura, malgré tant d'objets de l'âge de la pierre et ses riches palafittes du lac de Clairvaux, est plus dépourvu de tombeaux contemporains qu'aucune autre région de France. Toute la vallée de la Saône en est au même point, la Côte-d'Or exceptée. Ce département en possède dix ou douze isolés, indépendamment de plusieurs véritables cimetières.

Cinq mégalithes subsistent encore sur la montagne de Santenay. Tout autour se pressent plus de trois cents tombes. Quand le sous-sol n'est pas le rocher, un lit de pierres plates revêt le fond à une profondeur moyenne de 40 centimètres. Aux deux extrémités une forte pierre plate, dressée et dont la pointe perce et dépasse le sol, offre souvent la principale, l'uni-

que indication qui décèle une sépulture; de chaque côté une rangée d'autres pierres plus petites et plus légères forment, en se rejoignant par leur partie supérieure, une sorte de toiture grossière. Ce système rappelle celui des tombes gallo-romaines et mérovingiennes, mais ici un riche mobilier révèle l'âge de la pierre.

Au nord du bassin de la Saône, dans les « ballons » granitiques ou dans les vallées triasiques des Vosges, on a souvent pris pour des monuments mégalithiques, des roches isolées ou

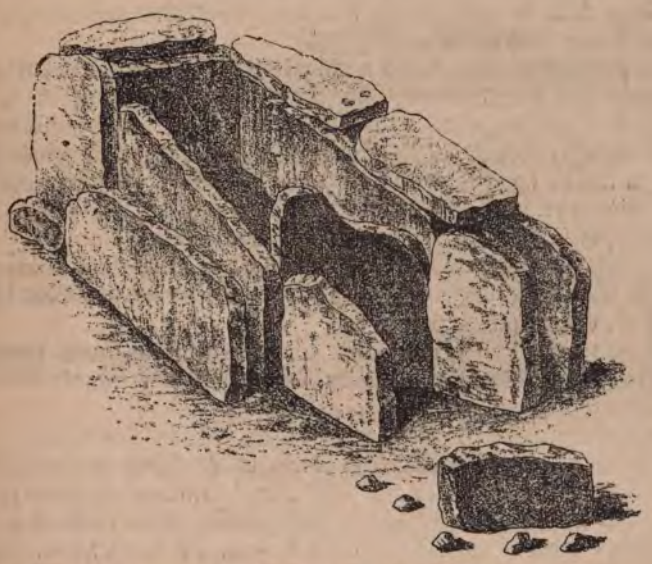

Fig. 96. — Ossuaire d'Auvernier, près Neuchâtel. Vue de la construction.

superposées, érodées par la seule action des agents atmosphériques.

Les fouilles considérables entreprises sur les sommets que devaient occuper les nouveaux forts de notre frontière, ont mis à jour de nombreux vestiges de l'industrie néolithique. La découverte la plus importante fut faite près d'Héricourt. Nous avons déjà signalé le camp retranché du Mont Vaudois. L'enceinte renferme 21 tumulus; 70 se voient aux environs immédiats.

Les fouilles peuvent avoir été faites avec soin, mais le compte rendu laisse fort à désirer. La « muraille » ne serait qu'un

tumulus extraordinairement prolongé et les corps auraient été inhumés à mesure qu'on la construisait. Les sépultures se présenteraient identiques dans les petits monticules et dans cet étrange monument funéraire.

Elles ne sont nullement orientées ; elles suivent en général la direction du *Vallum* ou lui sont perpendiculaires. Elles sont aussi placés sans ordre à diverses profondeurs. La plupart des sarcophages formés de dalles brutes, empruntées au calcaire oolithique du plateau, sont très courts. L'industrie s'y révèle avec une physionomie locale très originale.

Dans tout le nord de la France, les cryptes mégalithiques font à peu près défaut.

Cependant M. Ed. Piette a signalé jadis une sépulture néolithique bien caractérisée à Rumigny, dans les Ardennes, et on en a découvert tout récemment de semblables en pleine terre à Liry près Monthois. La Meuse possédait un puits funéraire de la même époque et fort curieux. On le mit au jour près de Cumières en creusant une tranchée pour le passage de la voie ferrée, et il fut presque tout entier démoli avant l'arrivée d'un observateur compétent. M. Liénard put vider le fond et sauver de la destruction sept crânes, plusieurs os longs, des silex bien taillés, deux haches polies.

Une telle sépulture ne doit pas être unique, mais aucune recherche systématique ne peut être entreprise pour la découverte des autres.

En terminant, disons un mot des petites îles anglo-normandes : Jersey, Guernesey, Herm et Aurigny ont conservé sur une petite étendue un plus grand nombre de sépultures néolithiques que le reste de la Normandie, grâce surtout à ces terrains vains et vagues ou à ces herms, qui forment en général la bordure même de ces îles et qui en composent le littoral. Cette observation très juste qui peut s'appliquer à d'autres régions est de M. H. Moulin, qui nous apprend que les insulaires connaissent ces pierres sous les noms de *poquelayes, pouquelayes* ou *roquelayes*. Nous retiendrons quelques passages de sa description.

Dans le tombeau d'Anneville, en Jersey, on trouva avec divers objets ordinaires des ossements, surtout trois squelettes de petite taille et « dont la tête avait dû être enlevée », savoir : deux squelettes d'hommes et un de femme. Deux de ces squelettes, parfaitement conservés, étaient enfermés dans des coffres de pierre et recouverts de macadam.

Le tombeau du Montlaville, déblayé en 1785, se composait

d'une enceinte extérieure ovale formée de pierres plantées et mesurant 42 mètres de circonférence. On montait de là dans une seconde enceinte de 23 mètres et enfin on pénétrait par une allée couverte, de $2^m,60$ de long sur 1 mètre de large, dans la chambre sépulcrale proprement dite, divisée elle-même en six cellules de 1 mètre de haut sur autant de long, triangulaires, séparées par des dalles droites; dans plusieurs compartiments on trouva des cendres.

A Guernesey, le grand dolmen de l'Ancresse, découvert par hasard en 1811, fut fouillé par M. Lukis. Il se composait de vingt-quatre pierres supportant sept tables énormes. Il mesurait $10^m,50$ de longueur sur $3^m,40$ de largeur maximum et $1^m,80$ de hauteur. Sur l'aire du monument, on trouva deux couches séparées par des fragments de granit et reposant soit sur le sol vierge, soit sur un pavé grossier, couches composées d'une très grande quantité d'ossements humains, de 150 vases, d'amulettes, de colliers de pierres, d'épingles en os, etc. Ces lits étaient d'ailleurs disposés d'une façon singulière, les ossements non brûlés aux deux bouts, et les parties calcinées au centre; les os des squelettes ayant dû appartenir à des êtres de tout âge étaient amoncelés en tas et entourés d'un petit cercle de pierres.

L'autel du Grand Sarrazin à Dé-hus ou Du Thus, dont la dalle couverture a 16 pieds de longueur, renfermait plusieurs cellules carrées ou polygonales dans sa galerie; dans la chambre étaient deux squelettes au nord et à l'est, plusieurs couches d'ossements au sud. Les os étaient disposés en tas, ce qui indiquait non pas que les corps avaient été placés assis ou accroupis, comme le dit M. S.-P. Oliver, mais que les os avaient été apportés décharnés et par paquets.

M. Lukis ne s'y est pas trompé et pour lui les sépultures de ces îles ne sont que des ossuaires.

On le voit, la même conclusion s'impose partout.

CHAPITRE XIII

SCULPTURES DES CRYPTES MÉGALITHIQUES ET DES GROTTES SÉPULCRALES

Les pierres qui entrent dans la construction des tombes néolithiques ne sont pas toujours à l'état brut. Dans un certain nombre de cas, elles ont été dégrossies et ouvragées et ce genre de travail n'est nullement incompatible avec l'outillage rudimentaire et primitif des ouvriers de ce temps-là.

L'étude de ces sculptures et de cette ornementation doit porter sur trois séries principales : les inscriptions et gravures linéaires de la Bretagne, les écuelles ou cupules, les figures humaines et bas-reliefs des grottes de la Marne et de plusieurs dolmens.

Sur les blocs d'un certain nombre de dolmens bretons nous voyons une ornementation des plus curieuses. Ce sont des gravures en creux et exceptionnellement en relief.

Des expériences, qui semblent décisives, exécutées au Musée des antiquités nationales, à Saint-Germain, ont montré que le coin de pierre était parfaitement capable d'opérer par écrasement ces sillons à la surface des granits. Le coin de bronze s'émousse au contraire et ne peut être utilisé dans ce but.

Une preuve suffisante que ces sculptures n'ont pas été faites avec le fer, c'est qu'elles manquent sur les roches les plus compactes et les plus dures. Ainsi, à Gavr'inis, tous les piliers de granit sont sculptés, les deux qui sont de quartz sont restés bruts.

Les blocs destinés à être ciselés paraissent avoir subi un dégrossissement préalable qui devait exercer à un haut degré la patience de l'ouvrier.

L'examen de la construction de l'allée couverte de Gavr'inis a prouvé que le travail d'ornementation était terminé avant la mise en place des blocs.

Il n'est guère possible de donner une description de ces dessins. On peut voir sur nos figures 97 à 99 que ce sont diverses

combinaisons linéaires, des lignes droites, courbes, ondulées, isolées ou parallèles, ramifiées comme une fougère, des segments de cercles concentriques, limités ou non et garnissant certains compartiments de spirales aux tours pressés, rappelant assez exactement, on l'a fait remarquer naguère, les figures que

FIG. 97 à 99. — Dalles sculptées de l'allée couverte de Gavr'inis (Morbihan).

dessinent les rides de la peau dans le creux de la main et au bout des doigts.

Au milieu des lignes accumulées et groupées très bizarrement et qui sans doute ne sont que décoratives, on rencontre des signes qui devaient avoir un sens et quelques figures faciles à déterminer.

La hache, *la hache de pierre et pas une autre*, la grande hache des mobiliers de Tumiac, du Mané-er-Hroèg, du Mont Saint-Michel, est figurée en creux ou en relief, de grandeur exacte. Un seul pilier de Gavr'inis en porte dix-huit; des groupes moins nombreux se voient sur quelques autres blocs de la même allée.

Fig. 100. — Dalle du Mané-er-Hroèg.

Sur un petit bloc mis sous le plafond pour caler une dalle de recouvrement, on voit l'image d'une hache emmanchée (fig. 101, n° 4) conformément à un type trouvé en Angleterre, dans le marais d'Ehenside (Cumberland) (1).

Dans bien d'autres monuments, on a constaté la présence des mêmes figures de haches emmanchées ou non : au Petit-Mont en Arzon, au Mané-Lud, à Men-er-Rethual, à l'île aux Moines, à Kerveres, à Locmariaker, à Kercado; ces localités sont voisines.

La dalle la plus curieuse est certainement celle du Mané-er-Hroèg. Elle avait été brisée et ses trois morceaux avaient été jetés en désordre devant le seuil de la crypte. Une de ses faces, très bien égalisée, porte un cartouche de la forme d'un étrier rempli de signes énigmatiques et entouré au-dessus et au-dessous d'une dizaine de haches emmanchées, tout cela gravé en creux.

Un seul autre signe est à noter, on l'a rencontré une seule fois : c'est l'empreinte du pied nu. Deux pas humains sont tracés

(1) Evans, *l'Age de la pierre*, p. 149, fig. 92.

sur un des piliers de la crypte du Petit-Mont en Arzon. Ils se détachent, dit-on, par un léger relief du cadre en granit sur le-

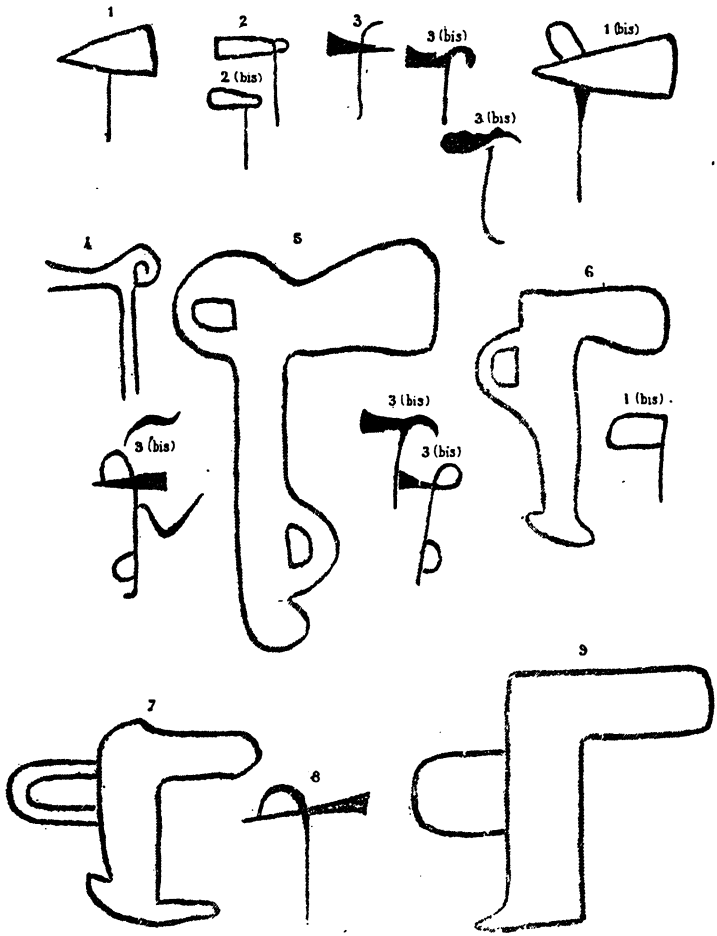

Fig. 101. — Haches sculptées sur les monuments funéraires du Morbihan, d'après M. de Closmadeuc.

quel ils sont sculptés et qui contient d'autres dessins. On cite à l'étranger, dans des pays bien éloignés les uns des autres, de semblables figures gravées sur le rocher ou sur les pierres des tombeaux. En Suède, les empreintes de pieds nus ou chaussés

de sandales sont communes au milieu des sculptures sur rocher de l'âge de bronze, qui représentent de si curieuses scènes de

FIG. 102. — Écussons énigmatiques gravés sur les monuments funéraires du Morbihan, d'après M. le Dr de Closmadeuc.

la vie des habitants de cette époque. Il est utile de faire observer que ces sculptures scandinaves et morbihannaises ne sont

pas synchroniques : il ne peut être question d'une influence immédiate d'un peuple sur l'autre. Mais on pourrait soutenir l'identité des origines.

Les autres inscriptions de la Bretagne sont énigmatiques à tous égards. Mais elles avaient probablement une valeur de convention, un sens déterminé.

C'est d'abord une sorte de cartouche compliqué, nettement délimité et qui a l'aspect d'un bouclier ou d'un écu héraldique. Nous l'avons vu au Mané-er-Hroëg ; il se trouve encore à Gavr'inis dans une crypte de l'île Longue, dans celle de Keryaval, du Mané-Lud, etc. Un autre type se trouve à plusieurs exemplaires variés sur les Pierres plates en Locmariaker.

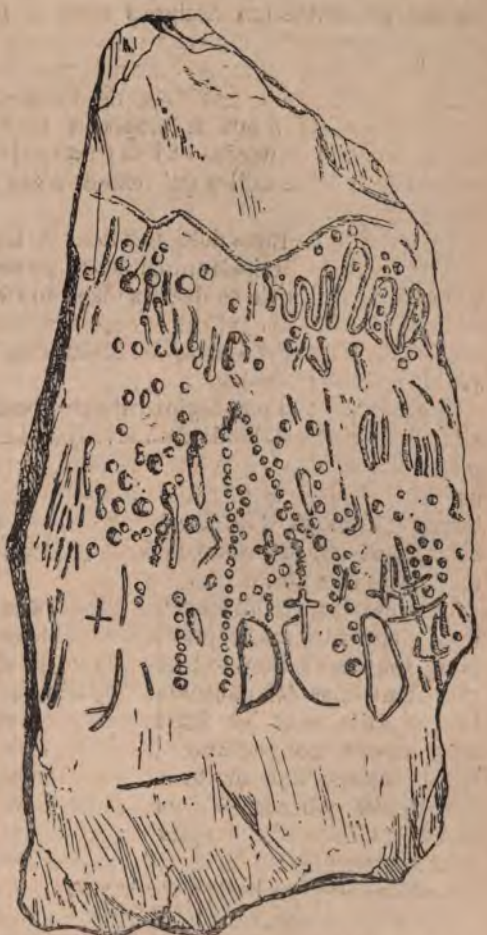

Fig. 103. Gr. 1/25. — Pierre sculptée (Finistère), d'après M. P. du Chatellier.

Parmi les signes isolés il faut citer une figure en forme d'U très évasé et aux bouts recourbés en sens contraire (fig. 102, n° 4). Elle rappelle, si l'on a beaucoup de bonne volonté, celle qui sur les rochers scandinaves représente plus nettement les navires et les barques.

Une série de points rangés en rond, semblables à des colliers de perle.

Des crosses simples ou croisées, en relief ou en creux.

Ce sont enfin de petits godets circulaires creusés dans la pierre, généralement désignés sous le nom de cupules ou écuelles et sur lesquels nous reviendrons.

Toutes ces sculptures caractérisent les monuments d'une région limitée aux environs de Vannes. On a observé que plusieurs exposées aux intempéries de l'air depuis quelques années sont déjà altérées et l'on peut conjecturer que beaucoup ont ainsi disparu. Celles qui restent n'ont que plus d'intérêt et d'importance.

Sans doute de rares dolmens dans la Loire-Inférieure, l'Ille-et-Vilaine et le Finistère, eux aussi, portent quelques inscriptions. Mais celles de ce dernier département ont leur physionomie spéciale (fig. 103) et la race écriveuse, comme dit M. R. Galles, du littoral d'Arzon, de Locmariaker et de Carnac n'en paraît pas moins isolée.

Il est évident que sa région est extrêmement étroite, et qu'on s'explique mal que là aient pu vivre pendant des siècles des peuplades si distinguées de leurs voisins par un trait de civilisation essentiel. Mais à ce territoire restreint s'ajoutent la mer et les terres lointaines, l'Angleterre, l'Irlande où les sculptures se retrouvent sur de nombreux mégalithes et quelquefois très analogues aux nôtres.

Ces inscriptions s'adressent-elles à une divinité, lorsqu'elles appartiennent à ces cryptes inaccessibles aux vivants et fermées pour toujours? Donnent-elles le nom du dieu ou du mort, racontent-elles des combats, la gloire, la puissance d'un chef? On ne sait; nous les interrogeons en vain. Nous trompons-nous lorsque nous sommes disposés à les considérer partiellement comme une écriture? Ne sont-elles en général que des motifs d'ornementation sans autre valeur ? Comment, en effet, ne pas être surpris de retrouver les méandres et les enchevêtrements de Gavr'inis dans les broderies traditionnelles des vêtements du Breton moderne.

Nous attribuons, sans hésitation, un tout autre intérêt au bas-relief sculpté des grottes de la Champagne explorées et décrites par M. le baron de Baye. On se souvient du plan que nous avons donné. Le caveau funéraire est précédé d'une petite antichambre à laquelle donne accès une étroite galerie ; le souterrain entier est creusé dans les flancs de la colline. Sept grottes jusqu'ici ont offert des sculptures en relief. Et sauf un objet énig-

matique reproduit par notre figure 108, p. 244, elles représentent des haches emmanchées et des figures humaines.

La figure humaine a ce caractère archaïque déjà signalé en Orient, en Asie Mineure et en Grèce, et dont il a été si souvent question dans tous les mémoires provoqués par les découvertes de M. Schlieman. On crut voir d'abord dans ces types étranges l'image d'une divinité moitié femme et moitié chouette, la Minerve Glaucopis des Athéniens.

Dans la Marne, on s'abusa aussi dans le premier moment:

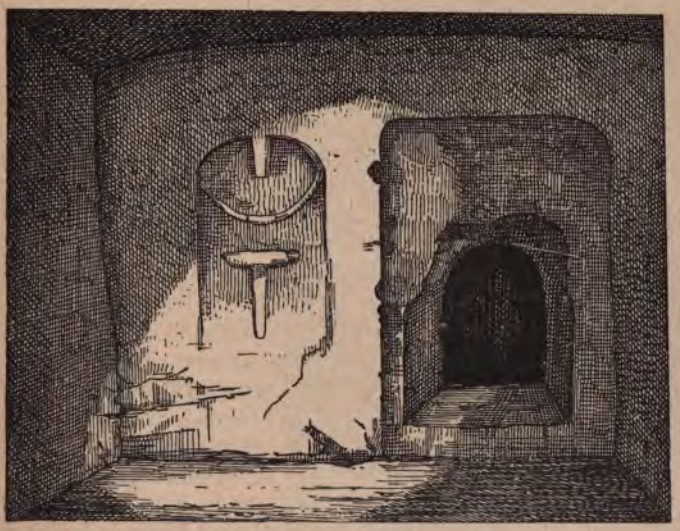

FIG. 104. — Vue de l'antigrotte avec bas-relief et de l'entrée de la grotte.

l'idée que les bas-reliefs des grottes figuraient quelque peu une tête d'oiseau de nuit fut vite abandonnée et en définitive on dut se préoccuper uniquement du sens de ces formes humaines. Elles ne sont jamais dans le caveau; elles occupent une des parois de gauche de l'antichambre ou antigrotte; une d'elles, simple ébauche, se voit aussi dans une tranchée à côté de la porte extérieure, mais toujours à gauche.

Les dessins ci-joints les feront bien comprendre et dispensent de longs détails : le panneau 104 est de la grotte dite du Courjeonnet. Il faut évidemment le rapprocher des autres pour ne plus douter de la représentation humaine voulue par le sculpteur. Le nez est le seul trait du visage qui soit indiqué; on

remarquera le collier aux perles variées et irrégulières, un grain volumineux formant médaillon; au bas, une hache emmanchée, la petite hache de pierre, la gaine de bois de cerf trouée, le manche de bois, c'est le type si répandu dans l'industrie néolithique de la Marne et de toute la région avoisinante (fig. 139, p. 268).

Une seconde sculpture se voit dans une grotte du groupe de Razet à Coizard : elle est plus étendue, plus soignée; les yeux sont marqués par un point de couleur noire. Il y a aussi le collier, la grosse perle centrale est colorée en jaune. Plus bas sont deux seins proéminents. Ce relief est à gauche du vestibule. A droite et à gauche de la porte qui mène au caveau sont deux haches emmanchées, placées dans un sens différent de façon à présenter toutes deux leur tranchant vers l'entrée.

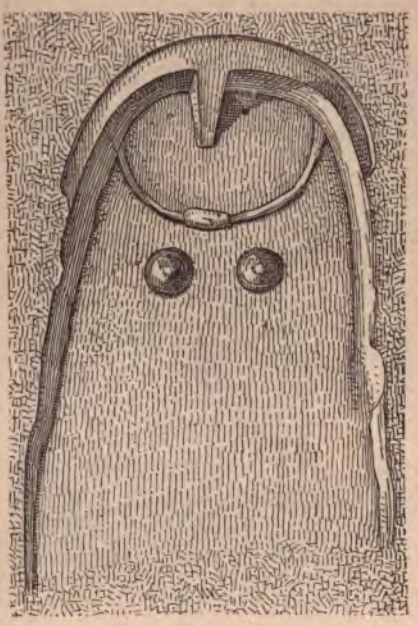

Fig. 105. — Divinité (?) féminine sculptée sur les parois d'une grotte sépulcrale de la Marne.

Dans le caveau on voit dans la même situation, c'est-à-dire à droite et à gauche de la porte, deux autres haches pareilles posées de même. Il y a là bien évidemment la preuve d'une position intentionnelle et voulue, exigée peut-être par une règle religieuse.

Là-bas, on avait coloré en jaune un médaillon de collier. Ici, une de ces haches est noircie avec soin; elle se distingue ainsi à merveille de son manche et se détache mieux sur le fond blanc de la craie. C'est véritablement de la sculpture polychrome (fig. 107).

A quelques pas de cette grotte est celle qui renferme la figure sculptée dans la tranchée. L'image est grossière et fruste, ayant été exposée à l'air et à la pluie; elle est plus régulière que les

autres où le front et le menton sont seuls accusés. Les seins sont bien à leur place et l'ensemble a quelque analogie avec un maillot. Dans le vestibule du même monument sont d'autres sculptures, l'une qui revient au type archaïque, mais avec l'indication de la bouche et d'un collier à plusieurs rangs (fig. 106), et deux qui reproduisent la hache. Dans la crypte contre la porte, à droite, le relief de l'objet inconnu déjà cité.

Quatre autres grottes contenaient la même représentation de la hache, de la hache en pierre polie, redisons-le, qui a servi à sculpter ce relief, à creuser les souterrains et qui a laissé sur toutes les parois ses empreintes irrécusables.

Fig. 106. — Bas-relief d'une paroi d'une grotte sépulcrale de la Marne.

Le soin avec lequel elle est représentée si souvent assigne assurément une place distinguée à cet instrument. Son utilité, les services rendus inspirèrent-ils l'idée d'en faire tout à la fois le symbole et la glorification du travail? C'était sans doute aussi l'engin de guerre, entouré à ce titre d'un prestige spécial.

Il y a loin de la Bretagne à la Champagne et pourtant il est impossible de ne pas être frappé par le trait commun que présentent leurs tombes de l'âge de la pierre. Dans les deux régions, ces haches emmanchées, conformes aux types locaux, reproduites avec grand soin et à grand'peine, là sur les dalles, ici sur le rocher formant les parois des chambres funéraires, rendent témoignage d'une idée commune, disons le mot, d'une même religion.

Les figurines humaines sont loin d'être localisées dans la Marne, comme on le crut d'abord.

Dans l'Oise, au lieu dit la Bellehaye, à Boury, existent les ruines d'une tombe mégalithique dans laquelle on distingue les divisions ordinaires. Le bloc qui forme la paroi gauche au bout de

l'avenue et au seuil de la chambre présente un ovale ayant les dimensions d'une tête tout à fait aplatie ; il n'y a pas indication des traits du visage, mais les seins placés au-dessous et les reliefs qui correspondent au collier ne laissent aucun doute. C'est encore la femme sculptée des grottes de la Marne.

C'est elle que l'on trouve indiquée plus sommairement encore dans une allée couverte de la même région, à Dampsmesnil-sur-Ecos (Eure), également ruinée et à laquelle on a recours

FIG. 107. — Hache de pierre emmanchée sculptée et peinte sur les parois d'une grotte de la Marne. La hache est peinte en noir.

FIG. 108. — Objet indéterminé sculpté sur les parois d'une grotte de la Marne.

lorsqu'on veut de grands blocs à bâtir. Contre la dalle percée d'un trou qui sépare le caveau de la galerie et sur le pilier de *gauche*, — la situation est constante, — on remarque deux reliefs ovales toujours munis des colliers volumineux.

C'est la même image que l'on vient de découvrir à l'autre bout de la France, dans le Gard, près d'Uzès, à Collorgues ; ici la ressemblance est parfaite. Tous les détails typiques sont réunis. On retrouve même sculptée au-dessous la hache emmanchée qui est ici de la forme locale, type commun à la Suisse, au Jura et aux Cévennes. Malheureusement la place de la dalle n'a point été reconnue.

Une revision minutieuse de nos mégalithes permettrait peut-être d'augmenter cette série.

Si vraiment il n'y a aucun doute, et je le crois, sur l'antiquité de certaines gravures signalées par M. Souché dans une crypte très originale des Deux-Sèvres, l'une d'elles pourrait, à la ri-

Fig. 109. — Une pierre à écuelles dans les montagnes de la Suisse.

gueur, se rattacher au même type rituélique et traditionnel. Si nous hésitons, c'est que cette silhouette humaine se trouve associée à celle de divers oiseaux gravés au trait: cela nous éloigne tout à fait de l'art néolithique. Mais en ces périodes préhistoriques il faut être prêt à accueillir les constatations nouvelles.

Parmi les autres rares pierres sculptées des mégalithes fran-

çais, nous devons mentionner rapidement une crosse en relief d'une crypte du Poitou, quelques lignes trop vagues sur un bloc de l'allée couverte du Castellet, près d'Arles, et insister enfin sur le seul signe qui soit vraiment commun à un grand nombre de contrées.

Nous parlons de ces cupules ou écuelles qu'il ne faut pas confondre avec les bassins plus vastes et presque toujours isolés, qu'on a signalés çà et là, dans des pays différents, et qui n'ont aucun rapport avec nos sculptures de l'âge de la pierre.

Nos écuelles ou cupules sont généralement groupées : c'est peut-être le seul signe qui ne se trouve pas exclusivement sur les parois *intérieures* des caveaux funéraires ou de leurs avenues, c'est dire qu'il a moins que tout autre un rôle décoratif.

Les pierres à écuelles furent remarquées d'abord en Suisse, il y a quarante ans ; elles y sont nombreuses. Ce sont en général des blocs erratiques, de roche dure, des granits et des gneiss. Les petits creux ne peuvent s'expliquer par une cause naturelle comme on l'a fait avec raison dans d'autres pays ; plusieurs fois un œil exercé a découvert sous la mousse séculaire, à côté des simples cupules, des cercles concentriques dont l'origine humaine est encore moins contestable.

L'attention une fois appelée sur ces monuments, on reconnut leur analogie avec les blocs de certains mégalithes écossais, anglais, scandinaves et français, qui ont des écuelles semblables.

On sut bientôt qu'elles se rencontraient aussi en Allemagne et je les ai moi-même retrouvées sur plusieurs allées couvertes ou *antas* du Portugal.

Examinées isolément, les pierres à écuelles ne nous apprennent ni leur signification ni leur âge. Les godets sont réunis sans ordre apparent. En Suisse, on s'est demandé si leurs groupes ne figuraient pas quelques constellations. Plusieurs auteurs ont supposé que c'était simplement le produit de l'oisiveté des peuples primitifs, de même que l'on voit encore de nos jours les bergers graver l'image du soleil et d'autres objets sur les rochers autour desquels paissent leurs troupeaux.

D'autres ont rappelé que certains jeux de divers pays exigent de pareils groupes de godets.

Mais nous sommes en présence d'un fait trop général pour qu'il n'ait pas un sens. Les écuelles creusées sur les parois des chambres mégalithiques enfouies sous les tumulus ne sont ni le produit de l'oisiveté des pâtres, ni le résultat d'une fantaisie.

Au fond d'un tertre situé en Seeland, à Borreby, et qui recouvrait plusieurs sépultures de l'âge du bronze, on trouva une

grande pierre portant de 75 à 80 petites écuelles sur sa face convexe et supérieure. Placée au milieu du monticule, elle semble être là pour le consacrer.

Dans le Schleswig-Holstein, Mlle Mestorf a constaté que treize pierres à écuelles furent exhumées de tumulus préhistoriques.

Dans les sépultures de Jægerspris et de Landerslev, les écuelles ont été gravées sur les blocs avant la construction.

En France, les exemples ne manquent pas. On a remarqué des groupes de cupules sur le menhir du fond de la chambre du Petit-Mont en Arzon, au plafond de la crypte du Mont-Saint-Michel, et de celle de Kerveres, dans le Morbihan, sans parler de tous les cas où elles se trouvent dans des conditions d'antiquité moins sûres et notamment à la surface des menhirs.

Enfin, dans les Pyrénées, l'allée couverte de Taillant, que les fouilles récentes ont dégagée de son monticule protecteur, avait quatre ou cinq cupules gravées sur la tranche de la dalle qui recouvrait le caveau. Elles sont du côté de l'avenue, mais étaient invisibles pour ceux qui fréquentaient le sépulcre.

Il est donc positif qu'elles avaient une signification pour les hommes de l'âge de la pierre et pour leurs descendants ou successeurs immédiats. Leur sens mystérieux était compris dans une grande partie de l'Europe. Après l'âge du bronze, elles disparaissent.

Partout, lorsque le bloc à écuelles était à découvert ou qu'il a été par hasard mis au jour, il est resté ou il est devenu l'objet de l'attention populaire. Mais les superstitions et les légendes qui le concernent maintenant n'ont sans doute aucun rapport avec son histoire primitive et sa valeur d'autrefois.

Dans toute la péninsule indienne, on voit les femmes hindoues apporter de l'eau du Gange jusque dans les montagnes de Pendjab et en arroser ces signes dans les temples où elles vont implorer la divinité en vue de devenir mères.

Dans le département de l'Ain, lorsque les jeunes filles et les veuves allaient en pèlerinage à l'antique chapelle de Saint-Blaise, elles passaient à Thoys et près d'un petit bloc erratique ovale, couvert d'une soixantaine de cupules ; là, elles se livraient à certaines pratiques pour obtenir un époux dans l'année.

Aux Pyrénées, non loin de Bagnères-de-Luchon, l'un des plus grands blocs des alignements et des enceintes qui couvrent la montagne d'Espiaup et remontent à l'âge du bronze, le *Cailhaou des pourics*, « le caillou des poussins », tire son nom de ses soixante-deux fossettes et était autrefois vénéré. Ce sont pourtant ses voisins sans cupules, le *Cailhaou d'Arriba Pardin*

et la *Peyra dé Peyrahita*, qui accaparent, d'après M. J. Sacase, les sympathies intéressées des jeunes femmes et des amoureux.

Dans les pays scandinaves, on connaît ces pierres sous le nom de *Elfenstenars*, pierres des Elfes, et de nos jours encore les habitants y déposent des offrandes pour les âmes des morts qui attendent le moment d'être revêtues de nouveau d'un corps mortel.

En Suisse, des paysans superstitieux apportent aussi, à certains jours de l'année, leurs offrandes sur ces pierres.

Mais il faut écarter l'idée que leurs vieux ancêtres faisaient de même; les écuelles si souvent creusées sur les parois verticales et même sous le plafond des sépultures n'étaient certainement pas destinées à recevoir des objets ou un liquide quelconque.

En définitive, nous connaissons l'antiquité de la plupart de ces sculptures; elles indiquent une pensée commune, sinon une origine commune; mais elles restent inexpliquées.

« Pierres, parlez donc! » s'écriait le chanoine Mahé, enthousiaste de ses dolmens bretons et fanatique des druides. « Voici que les pierres parlent, répondait quarante ans plus tard René Galles lorsqu'il eut mis au jour la fameuse dalle du Mané-er-Hroèg; hélas! nous ignorons leur langue, et, en vérité, nous ne pouvions espérer qu'elles connussent la nôtre. Cette langue primordiale, qui nous l'apprendra? Serait-ce toi, sorcière ou fée, *h'roèg* du *Mané* de *Kerpenhir!* »

CHAPITRE XIV

LES MOBILIERS FUNÉRAIRES, LES OFFRANDES PIEUSES

Nous n'avons encore donné que des indications très sommaires sur les objets divers que l'on a recueillis dans les tombes.

Il est évident que s'il ne s'agit pas en général de sépultures proprement dites, mais bien d'ossuaires, le mobilier funéraire doit s'en ressentir à plusieurs points de vue.

Quand on se préoccupe de transporter et de classer les ossements dans leur demeure définitive, on n'a pas un égal souci pour les choses que la piété spiritualiste avait mises auprès des cadavres.

C'est ce que nous voyons très nettement dans les cryptes de la Marne. Celles qui renferment un très grand nombre de corps, quarante et plus, n'ont presque pas d'objets. C'est le contraire dans les grottes qui renferment deux ou trois corps, y faisant peut-être leur stage funéraire, si je puis ainsi dire.

Dans les hypogées des environs de Paris, qui ont une si grosse quantité d'ossements, il n'y a qu'une série relativement infime de haches, de flèches, de perles ou pendeloques, de poteries. Le fait, déjà signalé, que ces objets sont quelquefois groupés sans soin, en un petit tas, montre bien la justesse de notre théorie.

Ce défaut de rapport entre le nombre des squelettes et celui des reliques industrielles s'observe dans toutes nos provinces archéologiques et aussi bien dans les cavernes naturelles que sous les mégalithes. Il y a cependant des exceptions. Si parfois nous trouvons un dolmen sans objets industriels, nous ne doutons pas en principe de l'âge des ossements humains; le monument nous garantit leur ancienneté. Tandis que nous connaissons plusieurs grottes naturelles avec des ossements qui remontent à l'âge de la pierre probablement, mais qu'il convient de mettre de côté faute d'un objet pour en certifier la date.

Les objets recueillis dans les tombeaux peuvent avoir des origines bien distinctes. Ce sont soit des offrandes soit des vestiges du costume ou de l'enveloppe du mort; quelques-uns ont pu être perdus ou délaissés sans intention par les constructeurs du sépulcre ou par les ensevelisseurs. Il est presque impossible de différencier ces séries.

Les offrandes sont d'autant plus abondantes que la tombe est plus récente. Les squelettes sont alors en petit nombre ou par unité et ils ont provoqué une plus grande sollicitude. C'est ce que nous avons observé dans les tumulus de Tumiac, du Manéer-Hroèg, du Mont-Saint-Michel, et ailleurs.

On connaît le chant funèbre du *Nadœssis* de Schiller :

« Regardez, Il est assis sur sa natte, assis droit, dans l'attitude qu'il avait lorsqu'il voyait encore la lumière.

« Cependant, où est la force de ses poings, le souffle de son haleine qui naguère encore faisait monter vers le Grand Esprit la fumée du calumet.

« Où sont ces yeux, perçants comme les yeux du faucon, qui comptaient les traces du renne sur les vagues de l'herbe, sur la rosée des champs?

« Et ces jambes qui volaient sur la neige plus vite que le cerf de vingt cors et le chevreuil de la montagne?

« Ces bras qui bandaient l'arc raide et fort ? Voyez, la vie s'est envolée; voyez, ils pendent inertes.

« Il est heureux; il est allé où il n'y a plus de neige, où le maïs venu sans culture dore les champs,

« Où tout buisson est gaiement peuplé d'oiseaux, la forêt de gibier, tout étang de poisson.

« Il se repaît là-haut avec les Esprits; il nous a laissés seuls ici pour louer ses hauts faits et déposer son corps dans la terre.

« Apportez les derniers dons; entonnez la plainte funèbre. Qu'on enterre avec lui tout ce qui peut le réjouir.

« Mettez-lui sous la tête les haches qu'il brandissait vaillamment, et de plus ce gros jambon d'ours, car le chemin est long.

« Et encore ce couteau bien affilé, qui, en trois coups habiles, enlevait de la tête d'un ennemi la peau et les cheveux en touffe.

« Mettez-lui aussi dans la main ces couleurs pour peindre le corps, afin qu'il brille d'un beau rouge dans le pays des âmes. »

C'est là une page d'ethnographie d'une exactitude parfaite. Elle exprime admirablement les idées des primitifs, nos pères, en expliquant les faits que nous observons dans certaines de leurs sépultures.

Parmi les objets qui figurent le plus souvent dans le mobilier

des tombeaux sont les bouts de traits d'os et de silex, surtout ces derniers. Bon nombre de ces armes ont été remises au défunt, sans aucun doute pour son service dans le monde des es-

FIG. 110. FIG. 111. FIG. 112. FIG. 113. FIG. 114.

Pointes de flèches de silex, sépultures de l'Aveyron.

prits, mais plusieurs ont une origine tout autre et réclament une explication bien différente.

Ces flèches sont le témoignage des combats, elles avaient

a *b* *c*

FIG. 115. — Silex taillé, flèche à tranchant ou tranchet.
a. Face. — *b*. Profil. — *c*. Revers.

frappé, elles avaient pénétré dans les chairs et dans les os, elles ont été introduites avec le corps ou avec le squelette dans le sépulcre.

Dans les grottes de la Marne, M. de Baye a remarqué que des silex taillés d'une certaine forme, dits à tranchant transversal, ne se trouvaient jamais dans un endroit vide, libre, comme il est arrivé pour tant d'autres objets. C'était seulement après avoir

Fig. 116. Fig. 117. Fig. 118.
Pointe de silex, pointes d'os, sépultures du Midi.

relevé les ossements qu'on pouvait les découvrir dans la couche de poussière plus ou moins épaisse qui recouvrait l'aire de la grotte. Elles ne sortaient jamais des lignes décrites par la décomposition des corps. Dans une grotte, entre autres, il y avait vingt-deux squelettes superposés et dont les os avaient con-

Fig. 119. — Perle de cuivre, sépulture de l'Aveyron.

Fig. 120. — Cuivre ou bronze, sépulture des Cévennes.

Fig. 122. — Perles de pierre, pendeloque de jadéite (Bouches-du-Rhône).

Fig. 121. — Poinçon ou flèche cuivre ou bronze (Cévennes).

Fig. 123. — Perles de pierre (Aveyron).

servé généralement leurs relations anatomiques. M. de Baye aperçut une vertèbre ayant gardé son rang normal dans un squelette complet et dans laquelle le projectile était profondément engagé et solidement fixé. Une grande quantité de flèches semblables reposaient sur le sol et étaient évidemment tombées des corps lorsque le temps eut fait sur les chairs son œuvre destructive. La grotte ne contenait que des hommes capables, par leur stature et leur âge, de soutenir la lutte. Ces victimes du combat avaient été inhumées simultanément.

Fig. 124. — Vertèbre humaine percée d'une flèche à tranchant, grotte de la Pierre-Michelot (Marne). D'après M. J. de Baye.

Dans d'autres souterrains et dans des conditions similaires, M. de Baye recueillit trois autres vertèbres lombaires pénétrées par des silex différemment taillés. J'ai moi-même rencontré, dans l'allée couverte du Castellet, près d'Arles, une vertèbre avec pointe de trait incrustée. Dans un dolmen de l'Aveyron, à Font-Rial, près Saint-Affrique, la flèche était dans l'os d'un tibia et avait amené le développement d'un cal volumineux (fig. 125). Enfin M. le Dr Prunières a une magnifique collection de pièces analogues, plus de quinze, qui proviennent de ses recherches dans les grottes des bords du Tarn, en Lozère.

Fig. 125. — Tibia humain avec une flèche de silex fixée dans un cal osseux, Font-Rial (Aveyron).

Les os iliaques, le corps des vertèbres, les extrémités des os longs paraissent privilégiés pour ces sortes de blessures, c'est qu'ils sont spongieux ; les os à tissu compact, qui dévient même si souvent nos balles mues par une force autrement puissante

Fig. 126. Fig. 127.

Pointes de flèches de silex (Gironde).

Fig. 128. Fig. 129. Fig. 130.

Pointes de flèches de silex, [illegible]

que celle des archers néolithiques étaient à peine pénétrés par la pointe de flèche en silex.

Les vertèbres de la collection du Dr Prunières ont été frappées de tous côtés. Il est facile de reconnaître si le blessé a succombé ou s'il a survécu; dans ce dernier cas, c'est la règle de ces sortes de blessures, le trait est fixé à l'os par un bourrelet lisse, à peine saillant qui entoure le pourtour de l'ouverture étroite; une bien faible suppuration a dû se faire. La guérison a dû être prompte et parfaite dans la plupart des cas.

Dans les os iliaques, le silex se logeait ordinairement tout entier : tantôt restant très visible, délicatement enchâssé dans la cavité qu'il avait formée et qui s'était à la fois agrandie à l'intérieur et rétrécie sur les bords, à la suite du travail de cicatrisation; tantôt perdu au milieu du cal osseux épais et volumineux qui n'en a plus laissé paraître qu'une partie. On connaît l'histoire de Garibaldi, frappé au pied par une balle à la bataille d'Aspromonte, que Nélaton, plusieurs années après, sut débarrasser de ce projectile. Or, un des individus de la sépulture d'Almières avait vécu avec une blessure identique et la mignonne flèche en silex était exactement au même endroit que la balle du célèbre condottiere, c'est-à-dire sur la tête de l'astragale. D'ailleurs, nous pouvons mentionner ici les très nombreux cas pathologiques présentés par les ossements humains de l'âge de la pierre et guéris de telle manière qu'il n'est guère de chirurgien moderne, au dire de Broca, qui ne fût satisfait, dans un cas pareil, d'obtenir un aussi bon résultat.

Les flèches étaient lancées avec une force étonnante. Certaines blessures ne peuvent s'expliquer que s'il est possible d'admettre que le choc était quelquefois assez violent pour séparer la hampe du trait qui continuait seul sa course en évoluant sur lui-même jusqu'à pénétrer par sa base.

M. de Mortillet, qui est un très habile observateur, ne peut pas croire que ces silex, et surtout ceux qui sont à tranchant, « aient pu traverser tout le ventre pour venir s'implanter avec une telle vigueur dans une vertèbre du côté interne. La large ligne droite de cet instrument, cheminant d'une manière transversale, ne se serait-elle pas trouvée puissamment entravée et arrêtée par les divers viscères? Sa force d'impulsion n'aurait-elle pas été complètement amortie avant d'atteindre la vertèbre?» Lorsqu'il écrivait cette note, M. de Mortillet ne connaissait que quatre vertèbres, toutes frappées du côté interne. Cela lui paraissait indiquer une intention réalisée, des pratiques religieuses, des sacrifices humains peut-être.

Les découvertes plus récentes de MM. de Baye et Prunières ont multiplié le nombre des vertèbres blessées, il en est qui ont reçu le trait de côté et de dos. Mais il y a toujours un certain nombre de détails qu'il semble difficile de concilier avec le fait de blessures ordinaires et que n'expliquerait pas la théorie de M. de Mortillet. « Dans certains cas, dit M. de Baye, il faudrait admettre que le silex a été introduit dans le corps après l'enlèvement préalable des viscères. Une telle supposition sera accueillie difficilement. » Qui sait? Reconnaissons que « cette théorie présente une multitude de difficultés inconciliables avec les circonstances que nous avons remarquées ». Mais M. de Baye n'éprouve-t-il pas lui-même quelque embarras à expliquer ceci : Les vertèbres cervicales, après la décomposition des chairs, s'étaient détachées de la tête, et la tête *sans faire aucun mouvement* continuait à reposer sur sa base, sur le trou occipital. Ce n'était pas évidemment sa position naturelle. Tout cela démontre l'intérêt prodigieux des recherches bien conduites et des descriptions minutieuses.

Les objets extérieurs aux morts et qui les accompagnent au gré des vivants, conformément aux coutumes locales ou aux exigences d'un culte, sont extrêmement variés. Ils constituent une collection complète des parures, des amulettes; ils nous fournissent aussi une partie des ustensiles et outils, et surtout des armes en usage dans ce temps-là.

Pour les décrire, il faudrait en réalité passer en revue tout le matériel de l'âge de la pierre. Or ce travail descriptif a été très bien fait dans deux ouvrages que l'on peut appeler classiques, le *Préhistorique*, et surtout l'*Album préhistorique* (1) de M. G. de Mortillet. Nous devons nous contenter d'appeler l'attention sur quelques points essentiels.

L'industrie néolithique offre des caractères régionaux très accentués : le mobilier des sépultures diffère donc d'un pays à l'autre et même d'une province à l'autre, mais il faut noter aussi certains rapprochements qui ont la plus grande importance.

Il est tout à fait difficile de résumer par quelques lignes générales ce que l'on sait à cet égard. Ainsi il n'y a pas de région qui ait fourni de plus belles et de plus nombreuses haches en roches rares que la Bretagne. Mais elle les doit presque exclusivement à trois sépultures. Si l'on groupe les résultats fournis par quantité d'autres tombes, on devra reconnaître que les haches polies ne se trouvent guère que par unités et qu'elles

(1) Paris, Reinwald, 1886.

manquent souvent. Ce ne sont presque jamais de belles pièces. Elles sont petites, de roches vulgaires, diorite, grès, dolomie, et quelquefois de fibrolite, souvent ce sont de simples fragments.

Des sépultures plus ou moins exceptionnelles viennent ainsi modifier partout les inventaires et les moyennes. Autrefois on eût dit : Ce sont des tombes de grands chefs ou de prêtres. Mais nous ne pouvons pas nous contenter d'une telle explication et nous savons qu'il faut faire intervenir une donnée chronologique et peut-être aussi le fait d'importation.

Nous avons appris que, dans le Nord scandinave, on était d'accord pour reconnaître une plus grande antiquité aux cryptes simples voisines de la mer; avec le temps les hommes des dolmens auraient gagné l'intérieur des terres et transformé leurs constructions et leur industrie. On nous informe d'autre part qu'à l'est de notre pays, les cités lacustres dévoilent une évolution de l'industrie qui va des roches du pays aux roches étrangères, puis au cuivre et enfin au bronze.

Fig. 131. — Vase de terre néolithique des environs de Paris.

Il en fut probablement de même chez nous; mais nous ne pouvons pas encore retracer les mouvements des peuplades néolithiques et si nous subdivisons les sépultures en trois groupes : celles qui n'ont que des roches locales, celles qui ont les roches exotiques et celles qui ont déjà des métaux, c'est le premier groupe qui sera le plus réduit, tellement réduit qu'il y aura tout à fait disproportion entre lui et la longue période à laquelle il correspondrait seul. Il est possible que ce soit le véritable point de vue.

Les rapprochements qu'on peut établir d'un bout à l'autre du territoire et avec les territoires étrangers donnent, eux aussi, plus d'importance au second et au troisième groupe dont ils enchevêtrent les gisements de liens incontestables. C'est ce que nous allons voir en étudiant diverses poteries, quelques roches,

telles le jade, la jadéite, la turquoise callaïs, et les premiers objets d'or.

Les grottes de la Marne et la plupart des mégalithes du bassin de Paris et même du centre occidental renferment peu de vases de terre. Ils sont de formes si simples, de facture si malhabile, de poterie si grossière qu'on croirait vraiment que ce sont des spécimens d'un art à ses débuts (fig. 131). Telle est d'ailleurs l'opinion de M. de Baye à l'encontre de celle de M. de Mortillet qui croirait volontiers que ces spécimens n'étaient que des simulacres, de simples vases votifs.

Fig. 132. — Vase néolithique des Pyrénées.

Les sépultures qui les renferment sont celles dont le mobilier est le plus franchement archaïque ; mais quelle peut être la valeur de cette constatation en présence de ce fait que l'un des monuments les plus positivement de l'âge de la pierre, le camp du Peu-Richard, a fourni des poteries grossières et d'autres très perfectionnées, et qu'il en est de même dans les palafittes les plus primitives ?

Dans la région des Cévennes, les vases de terre sont très rarement sortis entiers des sépultures. Ils sont petits, irréguliers, en forme de gobelets à bords droits ou de bols sans pieds. Mais les fragments de vases plus volumineux, à parois souvent épaisses, de pâte plus ou moins grossière, sont assez abondants. Ils sont les uns et les autres fabriqués à la main et très mal cuits. L'ornementation est rudimentaire, les anses sont rares.

Or ici le complément du mobilier permet de classer les sépultures parmi les plus récentes.

En Bretagne, les vases de terre se sont montrés d'abord en

petits fragments par suite de la maladresse ou de l'impatience des premiers explorateurs. Depuis peu d'années, on sait mieux les recueillir ou les reconstituer. Ils gisaient dans les positions les plus diverses, soit dans la chambre, soit dans l'allée. Les pâtes les plus soignées, les plus fines se rencontrent à côté des plus grossières, les unes et les autres d'ailleurs fabriquées à la main sans l'aide du tour, mais avec des lissoirs et des outils spéciaux ; la cuisson était à feu libre. La base est rarement aplatie, et pour faire tenir droits les vases à fond arrondi il fallait soit les caler dans la terre, le sable ou la cendre, soit les placer

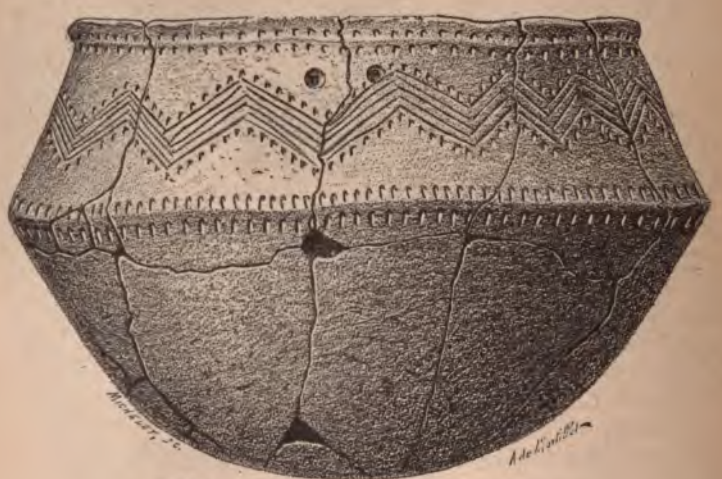

Fig. 133. — Vase néolithique des Pyrénées.

sur un torchis de paille. Certains sont munis d'anses plus ou moins développées, d'autres ont seulement des mamelons perforés en largeur ou en hauteur et la plupart étaient destinés à être suspendus.

Les vases en forme de calice sont les mieux ornés ; ils le sont même très bien. L'ornementation consiste en zones circulaires remplies de dessins faits avec la pointe d'un stylet ou même à l'aide d'une sorte de molette gravée en relief qu'on portait successivement sur la pâte humide avant la cuisson ; ces dessins sont purement linéaires ou géométriques. Ce sont des bandes rayées, des séries de chevrons ou de triangles.

M. de Closmadeuc, qui a étudié avec soin cette céramique, a fait remarquer que son ornementation n'avait aucun point de

contact avec la décoration sculpturale des tombeaux. Le même

Fig. 134. — Vase néolithique des Pyrénées.

Fig. 135. — Vase d'une crypte des Alpes.

observateur avait déjà noté l'absence presque complète de la poterie dans les cryptes renfermant de nombreuses haches.

La série de vases des sépultures pyrénéennes est superbe,

presque aussi nombreuse que celle de tous les autres gisements de la même époque; mais un petit nombre de dolmens en ont livré une telle quantité qu'on peut voir là un fait exceptionnel comme celui des haches si nombreuses dans trois tumuli bretons.

Fig. 136. — Vase d'une crypte des Alpes.

Cette céramique, très habilement ouvragée, bien que fragile et de pâte grossière en général, a un aspect particulier. La forme et l'ornementation rappellent en général ce que l'on a pu voir ailleurs. C'est comme un air de famille que l'on retrouve et qui fait mieux ressortir les caractères de l'art local. Parmi les détails spéciaux, on remarquera les couronnes de petits pieds qu'offrent les pots, assez nombreux, à fond arrondi (fig. 134). Un pareil système se voit sur un spécimen de Suisse, et suffit

Fig. 137. Gr. 1/3. — Vase d'une crypte de la Provence.

Fig. 138. — Vase d'une crypte des Hautes-Pyrénées.

a prouver l'existence de relations entre les néolithiques des Pyrénées et ceux des Alpes.

Les petits ossuaires des Alpes, une allée couverte d'Arles, des mégalithes pyrénéens et bretons, contenaient des poteries cali

ciformes (fig. 135 à 138) qu'on pourrait attribuer au même atelier et qui sont également semblables, sinon pareilles, à d'autres du Portugal, de la Sicile, de l'Angleterre, du Hanovre, de la Bohême et de la Hongrie. Elles ne se trouvent ni dans les cités lacustres, ni dans le centre de la France. Elles sont en Occident confinées en général dans les régions maritimes. Ce fait curieux peut-il être expliqué ? Leur forme élégante, leur pâte traitée de la même manière, leur décoration exécutée suivant les mêmes procédés, sont-ce là des preuves d'une commune origine ? Il est certain que ces vases se montrent surtout en contact avec d'autres objets qui nous amènent, eux aussi, vers l'hypothèse de l'importation. Leurs gisements des Alpes ont déjà du métal, cuivre ou bronze, ceux d'Arles un peu d'or et de cuivre, des roches rares et exotiques, ceux des Pyrénées les mêmes perles d'or et de turquoise, ceux de la Bretagne, ceux du Portugal, encore les mêmes perles de turquoise, et des haches de pierre imitées des haches de métal.

La question mérite ainsi de nous retenir.

Cette turquoise, avec laquelle sont fabriquées les perles que nous venons de signaler, est une variété que M. Damour a décrite.

Sa couleur est vert pomme, se rapprochant du vert de l'émeraude. Quelques échantillons sont comme marbrés de parties blanches et de parties bleuâtres ; d'autres sont maculés de veines et de taches brunes ou noires, par suite d'un mélange accidentel de matières argileuses. La substance minérale est translucide ; sa cassure est compacte comme celle de la cire. Elle raye le calcaire, mais elle est facilement rayée par une pointe d'acier. Sa poussière est blanche ; sa densité égale 2,50 à 2,52. Sa composition est voisine de celle de la turquoise d'Orient. Elle contiendrait un équivalent d'alumine, au lieu de deux, pour un d'acide phosphorique et cinq d'eau. Elle devrait sa couleur verte à l'oxyde de fer ; la turquoise orientale doit sa teinte bleue à l'oxyde de cuivre.

Elle répond autant qu'il est possible à la roche que Pline décrit sous le nom de *callaïs*, et qu'il signalait au delà des Indes, chez les Phycares qui habitaient le Caucase et la Caramanie. On n'en connaît aucun gisement en Europe, où elle se présente uniquement sous forme de perles dans les tombeaux néolithiques. Dans le Morbihan, elle est ainsi répartie : dans le Mané-er-Hroëg en Locmariaker (50 grains), dans une crypte de la Trinité-sur-Mer (1 grain), dans celles de Kériaval (2 grains), du Mont-Saint-Michel (107 grains), de Tumiac (147 grains), du Moustier Carnac (1 grain), de Kercado (7 grains), etc.

Elle manque jusqu'ici dans les autres départements bretons, même dans le Finistère si largement exploré.

Dans l'intérieur de la France, on signale un grain dans les grottes sépulcrales artificielles de la Marne, trois ou quatre grains sous les mégalithes de l'Aveyron et de la Lozère; elle reparaît assez abondante dans les allées couvertes de la Provence (114 perles dans la crypte du Castellet, près d'Arles), des Pyrénées (60 perles dans la chambre d'un tumulus du plateau d'Ossun, près Lourdes). Elle est plus commune encore loin de là, en Portugal, dans les grottes sépulcrales artificielles de Palmella (214 perles) et dans l'*anta* de Monte Abrahâo près Lisbonne (30), enfin dans les sépultures si variées du littoral oriental de l'Espagne, au sud de Carthagène, près Argar.

Ainsi, nous connaissons cinq localités qui la possèdent : Vannes, Lourdes, Arles, Lisbonne et Argar. Toutes ces perles ont-elles la même origine? Ce n'est pas probable, si l'on tient compte de leur forme qui varie d'un groupe à l'autre.

En Bretagne, elles sont de trois dimensions; les plus grosses sont presque brutes et semblables à des galets ou cailloux roulés ovoïdes ou piriformes; les plus petites sont pareilles à des lentilles.

Celles des Pyrénées sont toutes très petites et cylindriques, celles de la Provence sont aussi menues, mais moins symétriques. La série de Palmella contient des grains assez volumineux, mais tous ciselés avec soin, sous forme d'olive, de cylindre, de plaquette. Enfin, en Espagne, la forme et la qualité diffèrent : là nous aurions une variété de callaïs plus voisine de la serpentine noble.

Les rapports archéologiques entre le Portugal, la France occidentale et l'Irlande sont visibles, mais ni l'Irlande ni les îles n'ont jusqu'ici livré la moindre perle de callaïs. Si cette substance était venue de l'intérieur de l'Europe, nous aurions trouvé quelques jalons de sa route. Le fait qu'elle manque dans les palafittes est essentiel dans l'espèce.

Cependant il ne faut pas se hâter, sur ces bases, de rattacher l'Asie à notre Occident. Il est très certain qu'à l'époque des sépultures qui nous occupent, les régions indiquées par Pline étaient déjà sorties de la civilisation néolithique; elles auraient envoyé bien autre chose, si le moindre lien commercial les avait unies à l'Europe! La callaïs a-t-elle accompagné le cuivre? Nous la trouverions un peu partout dans les nombreux gisements où le cuivre se montre. Avait-elle une valeur de souvenir ou d'amulette comme les médailles et chapelets de pèlerinage,

comme ces parures en calcédoine que tout bon musulman rapporte de la Mecque et que nous retrouvons en Algérie, en Égypte ou dans la Turquie. Vient-elle de quelque gîte épuisé ou encore inconnu, comme il est arrivé pour d'autres roches du matériel préhistorique ? On a découvert des turquoises avec quelques autres raretés minéralogiques dans les filons d'étain de Montebras, dans la Creuse. Mais a-t-on fait de tels travaux miniers aux temps où la callaïs servait de parure ?

Sans pouvoir choisir la meilleure hypothèse, nous nous souviendrons seulement que la callaïs fait cortège à d'autres objets dont la provenance étrangère est également possible et avec lesquels il y a peut-être communauté d'origine.

Il résulte des observations de M. Damour et de M. G. de Mortillet que, dans chaque région, c'est toujours la meilleure pierre utilisable de l'endroit qui prédomine dans l'industrie. Dans Seine-et-Marne et dans l'Aisne, régions siliceuses, il n'y a presque que des haches de silex. Dans la Loire-Inférieure, au contraire, région dioritique, les haches sont en diorite. Dans l'emploi des meilleures pierres, comme la fibrolite, les variétés se localisent aussi. C'est ainsi que les haches en fibrolite grenue se sont surtout répandues en Bretagne, tandis que dans l'Auvergne et le bassin du Rhône se trouvent des haches en fibrolite fibreuse.

Il n'y a pas très longtemps qu'on ignorait tous les gîtes de fibrolite ; successivement on en a découvert dans le Velay et en Auvergne. Ceux de l'Ouest sont encore inconnus. Cependant le Mané-er-Hroèg, le Mont-Saint-Michel et la butte de Tumiac ont livré cent quarante-deux coins ou erminettes de fibrolite ; à première vue, on remarque leur air de famille ; ces hachettes ont la même forme qui se distingue nettement de celle des autres. Il est probable qu'elles proviennent du même atelier. Chaque fabrique imprimait une physionomie particulière à tous ses produits et il y avait une véritable division du travail. Ces hachettes ont gardé intact leur merveilleux tranchant.

Des haches de jadéite sont signalées dans presque tous les départements français, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Suisse, en Italie. Or nous ne connaissons pas en Europe un seul gisement de jadéite ; ceux de l'Asie sont au contraire, de nos jours et depuis des siècles, en pleine activité d'exploitation. Mais si l'on compare la matière des haches trouvées en Europe avec celle des objets qui nous viennent de Chine, on y remarque de notables différences dans les caractères extérieurs malgré l'identité de composition. Les jadéites de la Chine montrent une trans-

lucidité plus prononcée, des teintes plus franches, depuis le blanc de lait jusqu'aux nuances de l'aigue-marine, du vert pomme et du vert foncé de l'émeraude. Les jadéites trouvées en Europe ont, pour la plupart, un aspect plus ou moins mat, causé par une sorte d'empâtement de matières argileuses ou chloriteuses qui ont pénétré dans leur structure intime; elles ne montrent guère de translucidité que sur leurs bords amincis. Leur couleur vert pâle, vert sombre ou gris bleuâtre plus ou moins terne n'a rien de commun avec les teintes qui distinguent les jadéites travaillées dans l'Inde et dans la Chine.

Celles qui paraissent se rapprocher le plus des variétés orientales ont été signalées dans quelques cités lacustres de la Suisse qui possèdent aussi certains objets d'une physionomie exotique. Il n'est guère possible d'admettre un courant commercial venu de si loin et qui n'aurait pas laissé çà et là entre les Alpes et l'Himalaya des témoins de sa route. D'autre part, la question des jadéites est une et ne saurait être subdivisée. Il est positif que le groupe alpin se comporte de la même façon que les autres; il a à tous égards, matière et forme, sa physionomie propre.

C'est précisément le même cas pour la jadéite bretonne avec laquelle sont fabriquées des pièces de la plus grande beauté. Ces haches, souvent de très grande taille, ont un faciès spécial, moins uniforme cependant que le groupe des fibrolites. Nous avons vu que ce sont elles qu'on a systématiquement brisées en les plaçant dans les tombes; ce sont elles qui figurent sur les parois sculptées. Elles avaient donc une valeur exceptionnelle due à la qualité de leur roche aussi bien qu'à leur élégance et au fini du travail qui avait dû exercer longtemps la patience d'un habile ouvrier.

Ce sont des pièces semblables qui jouent un grand rôle dans les traditions polynésiennes. Dans une des légendes, il est parlé de *Poutini* et de *Whaiapa* qui ne sont nullement, comme on pourrait le croire, des héros et des héroïnes. Ce sont deux pierres qu'on se dispute les armes à la main. L'une est une hache en jade, l'autre servait à travailler le jade. Le chef, propriétaire de Poutini, est vaincu et cherche en vain un refuge sur une terre étrangère. Vivement poursuivi, il prend le parti de chercher un lieu où lui et *ses pierres* puissent rester en paix; il va plus loin, toujours plus loin, d'île en île, avec ses pierres. Il découvre dans son expédition une certaine quantité de jade. Il s'en empare et s'en sert pour fabriquer deux haches et des ornements pour les oreilles et le cou. La tradition garde le

nom de tous ces objets, dont quelques-uns avaient été conservés jusqu'à nos jours. Les deux haches, nous dit M. de Quatrefages dans son ouvrage sur les Polynésiens, servirent à creuser des pirogues.

Pour en revenir à l'origine des jadéites bretonnes, il faut noter un fait important dont la constatation est due à un minéralogiste de Vannes, M. le comte de Limur ; à marée basse, on peut recueillir à Roquedas, dans le golfe du Morbihan, une roche dont on ne connaît aucun autre gisement et qui est une sorte de jade. Et comme nous avons admis que la mer a agrandi son empire depuis l'âge de la pierre, il serait possible que le gîte des fibrolites et des jadéites, des callaïs même, fût enfoui pour toujours sous ses flots ? Peut-être aussi le gîte a-t-il été épuisé par l'exploitation préhistorique. Telle a été la destinée de nos placers aurifères espagnols et gaulois, si féconds jusqu'à l'époque romaine.

M. Damour avait entrepris, il y a vingt années, de débrouiller le « chaos jadéique », selon l'expression de M. Théodose Morel, et il semblait y avoir réussi. Mais de nouvelles analyses, de nouveaux spécimens apportés de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique même, ont renversé les bases des conclusions présentées et replacent la question entière devant la science.

A l'époque des haches polies et des colliers de callaïs, l'art de la navigation était sans doute développé depuis de longs siècles. Nous pouvons admettre que des pirogues, aussi belles que les océaniennes, aussi bien montées et conduites avec autant d'audace, voguaient sur toutes les mers. Le caractère maritime des populations qui ont couvert de leurs mégalithes une partie du littoral et les îles françaises, anglaises, scandinaves, est évident et elles connaissaient les chemins et voulaient aller toujours plus loin. Le précurseur des Wikings savait-il déjà trouver les côtes normandes et bretonnes ? Étaient-ce au contraire les ancêtres de nos matelots de Saint-Nazaire, de Brest, du Havre qui fréquentaient les routes de la mer du Nord et de la Baltique ? On a recueilli sur nos côtes un casse-tête de forme et de roche scandinave. Mais n'a-t-il pas fait partie du lest d'un navire moderne revenant du Danemark ?

Nous pouvons reconnaître à d'autres indices qu'il existait à l'âge de la pierre polie des relations entre des pays fort éloignés beaucoup plus certaines que dans les cas indiqués un peu plus haut. Les coquillages de l'Océan, de la Méditerranée, de quelques rivières, les fossiles de divers dépôts pénétraient jusqu'aux extrémités du territoire gaulois ou rayonnaient autour de cer-

tains gisements. Si la plupart des explorateurs avaient pris soin de soumettre les objets de ce genre recueillis par eux à un naturaliste compétent, on aurait, pour la période néolithique, des renseignements aussi précieux que ceux que M. Fischer a pu donner grâce à l'étude des coquilles des cavernes paléolithiques.

Les coquilles étaient en général perforées, le trou de suspension était près de la bouche dans les valves qui restaient entières. Elles étaient souvent découpées en petites rondelles régulièrement forées, perles caractéristiques des sépultures de la région des causses et pour lesquelles on utilisait surtout le car-

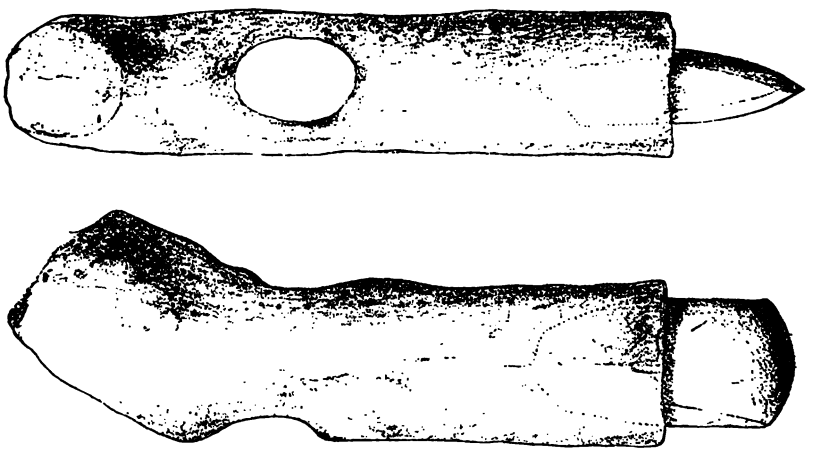

Fig. 139. — Hache de pierre dans sa gaine en bois de cerf. Ossuaire de Mizy (Marne).

dium et le pétoncle (fig. 54). C'est à peine si ce genre de parure marine arrivait jusqu'au bassin de Paris ; il n'était nullement à la mode en Bretagne.

Un objet bien typique et que l'on retrouve depuis le fond de l'Espagne et du Portugal jusqu'aux environs de Dijon est le bracelet en test de gros pétoncle.

Une qualité de silex exceptionnellement propre à la confection de longues armes et de bons outils, le silex pyromaque de la Touraine nous fournit des renseignements aussi positifs sur le mouvement commercial de l'époque néolithique. Les lames de Pressigny se retrouvent, dans la Côte-d'Or, dans plusieurs départements autour de la Seine, en Vendée jusque dans le Finistère à Plogastel Saint-Germain, dans les Côtes-du-Nord à Drun-Plestan, en plusieurs tombes du Morbihan. Il est incon-

testable que l'exportation est la conséquence de la fabrication. Nous pouvons donc assurer que les dolmens bretons qui renferment ces armes sont bien contemporains de la période de la pierre polie tout en réservant la question de savoir dans quelle mesure cette période néolithique sur le déclin était ignorante des métaux (cuivre ou bronze).

On se rappelle les divisions établies par M. Gross pour les cités lacustres de la Suisse. L'âge de la pierre se présente là avec trois phases bien nettes, et la dernière véritable période de transition voit le métal en usage au sein d'une civilisation néolithique perfectionnée. Les recherches de MM. Siret en Espagne ont montré plus nettement encore l'importance qu'avait eue là cette transition. En France, le nombre des grottes sépulcrales et des dolmens qui offrent un mélange de pierre et de métal est si considérable qu'on se demande si bien d'autres, où l'on ne trouve que la pierre, ne sont pas également contemporains du premier usage du cuivre ou du bronze. Certains détails viennent à l'appui de cette hypothèse : Par exemple, les haches de pierre au tranchant évasé ne sont-elles pas une copie des haches de cuivre dont le tranchant pareil est le résultat du martelage ?

Nous devons tirer des faits indiqués un autre enseignement. Les coquilles, ces silex voyagent de main en main. Il ne faut donc pas exagérer la division des peuples de cette époque. Il n'y a pas si longtemps que nos provinces avaient encore leurs costumes, leurs modes, leurs usages particuliers sans être pour cela séparées au point de vue ethnique pas plus qu'au point de vue national. Cette diversité régnait au même moment, ayant pour origine l'influence de la terre et les événements les plus disparates enregistrés ou non par l'histoire.

Comment s'étonner de se trouver sans explications en présence de faits qu'il faut multiplier encore avant de reconstituer passablement des civilisations préhistoriques dont tout démontre la complication et la durée !

CHAPITRE XV

RITES FUNÉRAIRES, INCINÉRATION, CRANES PERFORÉS ET TRÉPANÉS

On admettait naguère comme un fait démontré que le rite de l'inhumation correspond à l'âge de la pierre et le rite de l'incinération à l'âge du bronze. Il en est ainsi dans le Nord scandinave. Dans leur ensemble les fouilles exécutées sur le sol gaulois conduisaient aux mêmes conclusions, qu'il n'est plus possible d'accepter aujourd'hui.

Dans la plupart des sépultures, les ossements ne portent aucune trace de crémation et pour elles la question n'est pas douteuse. Mais il n'en est pas de même partout. On a enregistré des faits qui prouvent que l'on incinérait aussi les morts, et l'on peut supposer que ces faits seraient plus nombreux si les explorateurs les avaient recherchés ou notés avec plus de soin.

Ils ont été bien observés dans les souterrains de la Marne. Les squelettes y correspondent à 2000 individus. Mais il y avait aussi des ossements brûlés, profondément carbonisés, qui reposaient sur l'aire même de la grotte. Cette première assise avait été ensuite recouverte par des squelettes intacts. Cette disposition s'est présentée plusieurs fois et particulièrement à Vert-la-Gravelle.

Une grotte de la Pierre-Michelot était remplie d'ossements noircis brûlés et calcinés qui formaient un mélange confus avec de la cendre. Il est de toute évidence, dit M. de Baye, que ces os avaient précédemment fait un séjour dans un autre lieu de sépulture. Des haches qui les accompagnaient avaient elles-mêmes été livrées à l'action du feu dont elles portaient les marques incontestables. Une grotte de Razet contenait beaucoup de petits monceaux isolés d'ossements placés immédiatement sur l'aire de la grotte. Ces restes d'une incinération imparfaite

ne renfermaient pas toutes les parties intégrantes d'un squelette. Il y a lieu de croire qu'ils avaient été apportés successivement dans la grotte.

Il ne faut pas oublier que ce qui a donné à toutes ces constatations une valeur exceptionnelle, c'est que les chambres funéraires dont il s'agit étaient restées closes depuis que l'homme de l'âge de la pierre les avait refermées, la poussière même n'avait pu y pénétrer.

Dans une d'elles, aux Ronces à Villevenard, contenant de nombreux squelettes et un outillage exceptionnel, M. de Baye a recueilli un petit vase rempli de plusieurs fragments d'os parmi lesquels on reconnaît une rotule de faible dimension, à moitié carbonisée.

Ailleurs était une urne funéraire étrange. Un crâne humain bourré avec des os d'un jeune sujet, de petits os du pied d'un adulte et quelques os calcinés.

Un archéologue également attentif va nous fournir, cette fois pour des dolmens, des documents analogues. En Bretagne, la nature du sol ne permet presque jamais aux ossements de se conserver. On trouve très souvent dans les tombes des cendres et des charbons pêle-mêle avec les objets ou entassés à part, mais dans des conditions qui ne permettent aucune conclusion sur le rite suivi. M. P. du Châtellier a prouvé qu'il en est autrement dans le Finistère. Ainsi il a décrit les curieux monuments de Plomeur et de Trefiagat, du canton de Pont-l'Abbé. Ce sont des sépultures à galerie d'un plan vaste et compliqué. Une d'elles atteint 100 mètres de développement est-ouest. Elle est divisée par des dalles dressés et posées sur champ en compartiments nombreux qui sont à présent à ciel ouvert, mais qui avaient dû recevoir une toiture de bois. Il y a des traces évidentes du tertre qui jadis enveloppait l'édifice (fig. 140).

A l'intérieur, on trouva de petites cellules qui ne gênaient pas la circulation ; quelquefois si exiguës, qu'elles atteignaient à peine 25 centimètres de côté et 15 de hauteur, toujours closes soigneusement avec une ou deux dalles superposées. Elles renfermaient des cendres fines mêlées de charbon.

Dans les espaces libres des chambres, au niveau du pavé gisaient des silex taillés, de rares hachettes, un petit galet perforé, des percuteurs, une pierre à moudre, des vases entiers debout, couchés ou posés sur l'orifice, des tessons... Mobilier qui ne diffère pas de celui de la plupart des allées couvertes, et qui démontre l'âge néolithique le plus pur.

Il résulte d'une statistique dressée par M. P. du Châtellier

qu'en Bretagne, sur 145 tombeaux, 20 étaient des sépultures par inhumation, 72 par incinération, 31 ont donné des charbons et dans 22 aucune constatation n'a été faite.

Isolément, le Finistère nous donne les chiffres suivants : sur 69 sépultures, 58 étaient à incinération, 6 à inhumation et 5 incertaines.

Cependant nous devons faire encore des réserves, parce qu'il y a dans cette région une quantité de sépultures analogues à celles de l'âge de la pierre, mais qui appartiennent en fait à la période qui suivit.

A l'autre extrémité des Gaules, en Suisse, on connaît quel-

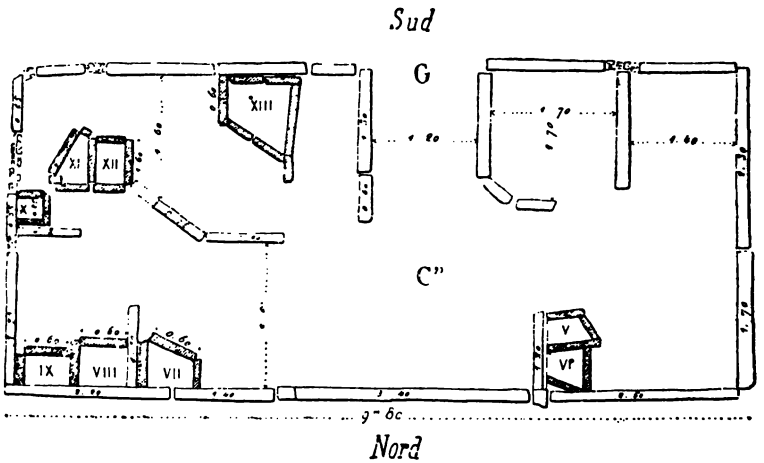

FIG. 140. — Partie des cryptes à incinérations de Treflagat, près Pont-l'Abbé.

ques-uns des cimetières des habitants des cités lacustres. Ce sont des caissons formés avec cinq pierres plates et enfouis dans le sol. M. Morel-Fatio recueillit dans l'un d'eux un amas d'os brisés et calcinés; les coffres les plus petits, réduits à 35 centimètres d'arête, tout à fait analogues à ceux de Pont-l'Abbé, n'avaient pu recevoir qu'une poignée de cendres.

Dans le département de l'Aisne, le rite de l'incinération à l'époque néolithique est admirablement démontré. Un jour, les ouvriers rencontrèrent au milieu de la craie qui constitue le sol de Ribemont, à $1^{m},50$ de profondeur, de nombreux grès bruts posés à plat les uns à côté des autres, et quelquefois placés les uns sur les autres. Certains paraissaient brûlés, et

sur ces roches existait une couche de charbons, de terre noire et brûlée, dans laquelle de distance à autre se trouvaient des amas d'ossements humains très fragmentés et dont la plus grande partie était fortement calcinée, quatre haches et des éclats en silex, des débris d'emmanchure en bois de cerf.

Reprises par M. Pilloy, les fouilles ont montré que la sépulture comprenait deux grandes fosses orientées nord-est-sud-ouest, de 2 à 3 mètres de largeur et de 1 mètre à $1^m,50$ de profondeur. Les os n'étaient pas répandus au hasard sous les blocs dans la couche d'humus qu'ils recouvraient; on les trouvait fragmentés, brisés pour en réduire le volume, avec les haches et les autres objets qui avaient appartenu aux morts, dans des sortes de cuvettes creusées dans la craie, bien limitées et distantes les unes des autres de $0^m,40$ à $0^m,50$. Lorsqu'on remarquait un amoncellement de grès, c'était toujours sur ce dépôt qu'il se rencontrait. Le fond des cuvettes et le grès qui se trou-

Fig. 141. — Sépultures néolithiques à incinération de Ribemont (Aisne).
1. Humus. — 2. Alluvion. — 3. Terre rapportée. — 4. Niveau des incinérations.

vait immédiatement au-dessus portaient toujours des traces de cuisson, et cependant il n'est pas possible d'admettre que ce fut là l'emplacement du foyer de crémation, car jamais dans un si petit espace on n'aurait pu obtenir une combustion aussi complète des ossements; et d'ailleurs les parois de l'excavation présenteraient des traces de feu, qui n'existent pas.

M. Pilloy suppose que le bûcher était allumé au voisinage du puits. Quand on jugeait que la combustion était complète, on en rassemblait les produits que l'on jetait au fond de la fosse funéraire avec les charbons encore incandescents; on recouvrait le tout avec un grès; par-dessus, on accumulait la terre. C'est ce qui expliquerait pourquoi le fond des cuvettes et le dessous des grès seulement sont calcinés.

Ce qui prouve encore que la crémation n'était pas faite dans le puits, c'est que souvent on n'a trouvé dans le même dépôt que des fragments qui, rassemblés, ne pouvaient restituer une hache complète; évidemment, les autres éclats ont été perdus pendant le transport ou laissés à la place du bûcher.

Lorsqu'une autre inhumation devenait nécessaire, on ouvrait un nouveau puits à côté du dernier; la rencontre des grès faisait facilement reconnaître la situation. C'est ainsi que successivement la nécropole s'est augmentée et a pris les vastes proportions indiquées par l'explorateur. Les deux fosses ont pu contenir les restes d'une centaine d'individus.

On saisit aisément tout l'intérêt d'une fouille si bien conduite. De telles sépultures à incinération existaient sans doute aux environs de Chassemy, dans l'angle formé par le confluent de la Vesle et de l'Aisne, et sur d'autres points tout à fait voisins de Paris, à Villeneuve-Saint-Georges, à la Varenne-Saint-Hilaire, à Issy.

Dans ces dernières localités, MM. Leguay et Roujou mirent au jour des vestiges qui n'étaient pas ceux d'un foyer accidentel ni d'un foyer d'habitation.

L'amas charbonneux était accumulé dans une fosse profonde à peine de quelques centimètres, creusée dans la berge de la Marne ou de la Seine. La terre avait été rejetée au-dessus avec quelques pierres plus ou moins grosses, suivant que la localité en fournissait et souvent aussi venant d'assez loin. Ces cendres renfermaient beaucoup de charbon, des éclats, lames et hachettes de silex, entiers ou brisés, souvent altérés par le feu; des débris de poterie en quantité fort inégale et par exception des vases. En général, il n'y avait que des parcelles d'os carbonisés et indéterminables, des os d'animaux rares, très fragmentés; aux environs immédiats on recueillit quelquefois des ossements humains, non brûlés, sauf une phalange, mais épars et fracturés.

Une fois la trouvaille fut plus complète: MM. A. de Mortillet et Roujou découvrirent, à Villeneuve, à $2^{m},30$ au-dessous de la surface du sol de la plaine, un squelette humain. La coupe de la berge ne portait aucune trace de creusement d'une fosse. Le tassement des terres avait écrasé en partie le squelette et dérangé divers os; l'ensemble permettait pourtant de reconnaître que le corps avait été placé la tête du côté du nord-ouest et les pieds vers le sud-est; les ossements ne portaient aucune trace de crémation; mais la tête reposait sur un tas fort large et très considérable de cendre et de charbon. Le feu avait été si vif que la terre était cuite sous les cendres, cendres groupées et très pures. Le corps était accompagné uniquement de petits fragments de silex; ces éclats se retrouvent dans les autres foyers; on avait proposé de les appeler silex votifs, et de les considérer comme des offrandes; c'est une hypothèse gratuite.

L'âge de cette sépulture n'est pas douteux et l'ensemble des

gisements de ce genre me paraît mieux interprété par Leguay, resté fidèle à la théorie des sépultures à incinération de l'âge de la pierre polie que par M. Roujou qui n'y reconnaît que des foyers de cannibales.

Une des plus intéressantes sépultures néolithiques à incinération du bassin de la Seine est celle d'Écuelles près Moret (Seine-et-Marne). Elle fut découverte et en partie bouleversée par le propriétaire, qui s'était décidé à extraire les pierres faisant obstacle au travail de sa charrue ; il enleva ces blocs souterrains et fut tout étonné d'apercevoir au-dessous de nombreux ossements ; les fouilles, reprises par M. Chouquet, mirent au jour des fragments de crânes entremêlés d'os longs plus ou moins rompus, mais pas de vertèbres, pas de mâchoires inférieures, peu de phalanges. Il y avait çà et là quelques fragments d'os brûlés : trois par exemple dans un crâne non calciné. En arrivant à un mètre de profondeur, on put observer la vraie physionomie de ce tombeau. Les constructeurs avaient posé sur le roc une ou deux pierres plates de la dimension des deux mains ; sur elles les os brûlés, puis alentour, d'autres pierres plates mises de champ, formant comme une petite chambre, recouverte par d'autres pierres. Différentes cryptes, ainsi disposées, se suivaient. En dehors d'elles, il n'y avait aucune trace de cendres ni de charbons.

La carbonisation des os était très incomplète ; deux crânes qui ont pu être reconstitués (d'un homme et d'une femme) présentent tout à fait le type ordinaire des populations de l'âge de la pierre polie dans ces régions et un fragment d'un autre portait les traces d'une trépanation chirurgicale suivant le système fréquent à cette même époque. Enfin les rares objets retrouvés sont tous néolithiques.

Avant de nous éloigner du bassin de la Seine, nous citerons encore le riche ossuaire de Buno-Bonnevaux, qui avait plusieurs ossements brûlés parmi les restes intacts de plus de quarante morts.

Dans les nécropoles du Poitou, nous trouverons des preuves également sûres. Dans quelques-uns des coffres que M. Tartarin découvrit aux environs de Saint-Martin-la-Rivière et dont l'âge est indiscutable, il y avait des os brûlés et des cendres. Peut-être faut-il croire que l'incinération explique la vacuité apparente de la singulière crypte découverte par M. Souché au sein d'un tumulus des Lizières, dans les Deux-Sèvres (ci-dessus, p. 213).

Les dolmens du Midi offrent trop souvent des objets de métal, pour que nous puissions ici invoquer leur témoignage. Mais au fond de la Provence, dans la petite grotte de Saint-Marc près

d'Aix, M. Marion fut si vivement frappé du nombre des os humains brûlés et brisés qu'il crut avoir exhumé les restes d'un festin de cannibales. La crémation partielle fut également constatée par ce naturaliste dans l'ossuaire de Saint-Clair, à Géménos.

Çà et là les grottes sépulcrales de l'Est fournissent des faits identiques.

Au Mont Vaudois, près d'Héricourt, le remblai qui limite l'enceinte du camp en dehors des sépultures à inhumation serait pétri d'incinérations, quelquefois très incomplètes. M. Voulot a remarqué le corps d'une jeune fille partiellement épargné par le feu du bûcher. La description des fouilles exécutées sur ce point laisse à désirer et nous ne pouvons pas insister.

En tenant compte de toutes les indications que nous avons énumérées, nous pouvons donc affirmer que les hommes de l'âge de la pierre n'hésitaient pas à brûler leurs morts et qu'ils recueillaient pieusement les cendres sans avoir adopté pour cela le récipient de terre cuite, l'urne qui sera plus tard d'un usage si général.

Le rite de la crémation laisse les traces les plus fugitives et peut-être était-il en vigueur dans les régions où nous trouvons à la fois abondance extrême de vestiges de l'âge de la pierre et pénurie de sépultures de quelque type que ce soit.

Il règne en pleine époque néolithique : est-il encore plus ancien? on ne sait.

Le rite de l'inhumation dominait en apparence, mais il comportait souvent des pratiques d'un genre particulier, originales et mystérieuses.

Le caractère des sépultures à inhumation est de renfermer plusieurs morts. Ce sont des demeures communes. Nous avons parlé de certaines grottes dans lesquelles il y avait les dépouilles de plus de 300 personnes. Dans les cryptes mégalithiques, les chiffres (approximatifs) sont moins élevés, mais on a encore celui de 200 à Meudon, de 140 à Courtieux, de 100 à Chamant... Ce sont là ces galeries parisiennes dont nous avons signalé les belles proportions. Mais, dans la Lozère, le dolmen du Monastier, dix fois moins vaste, avait reçu 62 squelettes bien comptés, un de ceux du Var 25, un des sarcophages de la Côte d'Or au Mont Juliard, ne mesurant que $1^m,15$ sur $0^m,90$, sur $0^m,50$ de profondeur, 16 individus, un autre de Saint-Martin-la-Rivière, Vienne, également petit, 15.

Des chiffres très minimes sont presque partout exceptionnels. Il n'y a d'ailleurs aucune proportion entre ces quantités et la dimension des monuments.

Ces entassements démontrent que le sépulcre n'a pas été rempli de cadavres en une fois : ne constituait-il pas un ossuaire ?

Il n'est pas rare de trouver les ossements réunis pêle-mêle en couches plus ou moins épaisses, superposées et séparées par des lits de pierres plates. Dans la galerie d'Epone il y avait ainsi deux couches, trois à Luzarches et au Courtieux ; l'inférieure était mêlée de terreau charbonneux et se composait d'os brisés. Même disposition en couches à Vic-sur-Aisne (Aisne), dans un tumulus de Bougon (Maine-et-Loire), dans un dolmen de Quiberon en Morbihan, que j'aurais pu citer tout à l'heure, car il renfermait les dépouilles de quarante à cinquante individus. Quelques squelettes de la partie supérieure paraissaient à peu près isolés et entiers, mais les autres étaient entremêlés et les os formaient un chaos complet.

Dans la plupart de ces cas, on constate un certain classement des os ou même des corps.

Ainsi l'allée couverte de l'Isle-Adam près de Senlis avait été divisée en compartiments destinés aux femmes et aux enfants —aux hommes adultes —aux vieillards. Celle d'Étang-la-Ville, sur une longueur de 18 mètres, avait divers amas d'ossements. Deux comprenaient des têtes placées en rond et les gros os. Un tas d'os brisés formait un dépôt intermédiaire. Les silex et objets étaient groupés à l'extrémité de la crypte.

La presqu'île si instructive de Quiberon nous fournit des exemples plus curieux. A côté du dolmen que je viens de citer, M. Gaillard découvrit auprès d'une grande pierre longue, couchée sur champ, dix crânes assemblés au-dessus d'un amas d'ossements très restreint et ne représentant pas l'ensemble d'un seul squelette. Les os avaient servi à caler et à soutenir les crânes sur un petit plateau de $0^{m},95$ de côté.

Le même amateur a noté que l'une des tombes de l'île de Thinic, un coffre de petite dimension, avait les restes de quatre individus, mais pas assez d'ossements pour représenter l'ensemble d'un squelette.

Toutefois, dans le voisinage immédiat, comme sur bien d'autres points de la Bretagne, de l'ouest et du midi de la France, on put constater que les corps avaient été placés accroupis, debout ou couchés, les jambes repliées à moitié et les bras ramenés vers le crâne. C'est à peu près la position des morts quaternaires de Laugerie et de Menton, c'est exactement celle des amas de coquilles des bords du Tage. Ce serait donc l'ordonnance d'un très vieux rite.

« Cette attitude funéraire était ou est encore usitée chez nombre

de peuples, notamment chez les Annamites, les Péruviens, les anciens Écossais, etc., et elle a donné lieu à bien des conjectures dont la plus vraisemblable, d'après M. Letourneau doit être la plus simple : Pour l'imagination de la plupart des hommes primitifs, la mort est un long sommeil. Dans cette supposition, rien de plus naturel que de donner au cadavre l'attitude du repos que l'on a l'habitude de prendre au coin du feu, le soir, après une journée de chasse ou de guerre.

Dans la nécropole de Saint-Martin-la-Rivière, les sarcophages avaient une quantité de squelettes très variable. On en avait entassé dans les plus grands six, quinze, dix-sept et jusqu'à dix-neuf; dans les petits un ou deux seulement avaient pris place. Toutes les têtes retrouvées reposaient sur la face et étaient appuyées sur la masse des os du corps.

M. Chauvet trouva les ossements des cryptes tumulaires de la forêt de la Boixe « dans la position que prendraient ceux d'un squelette s'affaissant sur lui-même ». Ces os étaient en paquets. Aucun des squelettes n'occupait en superficie un espace de plus de $0^m,50$ dans tous les sens. D'ailleurs certaines cellules ne dépassaient pas cette dimension. Dans l'une, les crânes, au nombre de six, avaient été placés le long des parois sur des pierres plates rangées à $0^m,30$ et $0^m,60$ de hauteur, tandis que les os étaient épars et fragmentés. Dans une autre, les corps avaient été allongés sur des dalles, en sens divers, à peu près complets, mais tassés et brisés. Nulle part un corps entier. « Toujours quelques parties manquaient. »

Il en était exactement de même dans les sépultures de la Suisse occidentale. Dans une, les quatre crânes étaient placés aux angles et les os mal conservés et fort en désordre, au milieu. Une autre des plus petites ($0^m,34$ sur $0^m,70$) offrait la disposition suivante. A l'est, une portion de crâne était posé à la façon d'une coupe et renfermait trois petites pierres plates et rondes semblables à des fusaïoles ou à des palets. Un petit monceau de débris d'ossements occupait le centre et un autre avec traces de crémation se voyait à l'ouest.

De sorte que nous rencontrons de tous côtés les mêmes observations et la conclusion qui s'en dégage est incontestable. Les caveaux de l'âge de la pierre sont des ossuaires qui sont en général restés longtemps accessibles et utilisés.

Il est possible qu'on ait d'abord apporté un ou plusieurs morts et qu'après le temps voulu ces premiers arrivés aient dû faire place à de nouveaux venus. On aura ainsi successivement introduit et remanié les cadavres jusqu'au complet remplissage de la crypte ou jusqu'à son abandon.

Mais si les choses ont pu se passer ainsi dans tel ou tel pays dans tel ou tel monument, il est certain que ce système ne rend pas compte de tous les faits et que nos ancêtres avaient d'autres coutumes. Ce sont aussi des squelettes et même des ossements isolés qu'ils apportaient à leurs ossuaires. Nous avons même vu dans la caverne de Challes la preuve que les ossements avaient séjourné longtemps quelque part ailleurs avant d'être portés à leur dernière demeure. Nous avons appris que fréquemment une partie du corps restait en chemin.

Ainsi s'expliquent ces ossuaires situés dans des grottes presque inaccessibles où l'apport d'un cadavre est jugé impossible et ces constructions trop petites pour recevoir un cadavre, et ces allées couvertes et surbaissées où l'on a peine à circuler en s'aidant des deux mains et en rampant, enfin ces trous donnant accès aux chambres proprement dites, trop restreints parfois, pour laisser passer autre chose que des ossements isolés ou des cendres, résidus d'un bûcher.

Nous trouverons dans l'ethnographie contemporaine de nombreux éclaircissements et nous verrons que les sépultures à deux degrés sont si bien la règle chez les hommes attardés aux étapes inférieures de la civilisation qu'on ne peut plus être surpris de les rencontrer chez nos ancêtres de l'âge de la pierre.

Un assez grand nombre de nos sépultures renferment des crânes humains perforés. Ces ouvertures, sans être géométriques, sont assez régulières; elles se rapprochent plus ou moins de la forme d'une ellipse; leur longueur est en moyenne de 4 centimètres; leur bord, régulièrement aminci, toujours oblique, est taillé aux dépens de la face externe de l'os, en un biseau aigu, quelquefois presque tranchant, dont la surface bien lisse est formée par une lame de tissus compacte qui est dû à un travail de cicatrisation complètement terminé.

Ces ouvertures occupent des régions très variables; la plupart correspondent au pariétal, quelques-unes à l'écaille occipitale ou à la partie la plus élevée de l'écaille frontale; d'autres, assez nombreuses, sont en quelque sorte à cheval sur une suture, de manière à empiéter à peu près par moitié sur les deux os voisins. Toutefois, il semble qu'on ait toujours respecté la partie du crâne qui n'est pas recouverte de cheveux, celle qui constitue le front et qui appartient à la face. Sans doute on ne voulait pas mutiler le visage.

Les exemples sont assez nombreux pour que l'on puisse constater l'existence d'un procédé régulier appliqué par un opérateur méthodique. Ces ouvertures, d'ailleurs, diffèrent essen-

tiellement de celles qui sont congénitales, pathologiques ou traumatiques. Il est en particulier de toute impossibilité qu'elles soient dues à l'action d'une arme tranchante qui aurait enlevé d'un seul coup un grand copeau de crâne. Cet effet, bien rare et très difficile, ne peut s'obtenir que sur les régions craniennes qui offrent un certain degré de courbure, une saillie, telle que le vertex, le front, l'occiput, les bosses pariétales. Ce n'est pas sur ces parties que sont les ouvertures qui nous occupent, au contraire. D'autre part, les pertes de substance produites par un coup tranchant laissent une trace toute spéciale. Enfin, aucun instrument de l'âge de la pierre polie n'aurait pu accomplir cette large et régulière section.

Il y a eu trépanation. On la pratiquait indistinctement sur les deux sexes, et sur les enfants seulement.

L'examen des bords montre que la cicatrice est toujours achevée, que les tissus des deux tables compactes de l'os adjacent est revenu à son état le plus normal, que toutes ces trépanations, en un mot, ont été exécutées longtemps avant la mort. C'est là ce qui se voit chez tous les crânes, même sur celui d'une femme de vingt-cinq ans et si l'on songe que le rétablissement parfait de l'état normal, quoique possible à tout âge, n'est habituel que lorsque la blessure osseuse a précédé la fin du travail d'accroissement du crâne, on est conduit à présumer que ces opérations ont dû être pratiquées pendant l'enfance et au plus tard pendant l'adolescence.

Toutes ces considérations sont résumées d'après Broca, qui a fait de ces pièces une étude approfondie. C'est encore lui que nous allons citer.

Les procédés à l'aide desquels on peut pratiquer méthodiquement des ouvertures sur le crâne, se réduisent à trois : la rotation, la section et le raclage.

La trépanation, par rotation ou par térébration, était certainement à la portée des opérateurs néolithiques ; il était facile de faire tourner une tige terminée par un silex tranchant, mais on aurait obtenu ainsi des trous ronds et dont les bords seraient perpendiculaires à la surface des os. On n'en connaît pas d'exemple.

Le procédé de la section est employé par les Kabyles de l'Algérie et par les Péruviens. Ses résultats ne sont pas ceux que l'on remarque sur les crânes des individus néolithiques trépanés de leur vivant.

C'est le procédé du raclage qui était en usage; il donne des résultats parfaitement conformes. L'opération, il est vrai, est longue et laborieuse ; elle dure près d'une heure lorsque le

crâne est dur et épais, et l'exemple des insulaires de l'Océanie, qui se servent d'un éclat de verre comme nos ancêtres se servaient d'un éclat de silex, montre qu'elle n'excède pas la limite de la patience d'un opérateur et du courage d'un opéré, mais le crâne des enfants, beaucoup plus tendre et moins épais, se laisse aisément et rapidement perforer par le raclage. L'opération ne dure pas cinq minutes, elle n'est ni difficile ni dangereuse.

Le nombre de ces crânes trépanés est assez important pour

FIG. 142. — Crâne trépané de Nogent-les-Vierges (Oise). (Muséum d'histoire naturelle.

ne laisser aucun doute sur la généralité de la coutume.

Le premier exemplaire fut découvert dans la tombe de Cocherel (1685). Montfaucon dit « qu'une des têtes avait le crâne percé en deux endroits, et il paraissait que les plaies avaient guéri ». Un second spécimen découvert en 1816 ne fut pas mieux compris. Une caverne sépulcrale, dans la commune de Nogent-les-Vierges, ne renfermait pas moins de deux cents squelettes. « Un des crânes offre une grande ouverture d'environ trois pouces dans un sens et deux dans l'autre qui paraît être l'effet d'une blessure que l'individu aurait reçue, et qui,

l'ayant dépouillé de cette partie de l'os du crâne, ne l'aurait cependant pas empêché de vivre encore longtemps après cet accident. La nature a réparé les bords de la fracture, et M. Cuvier pense que l'homme a pu encore exister une douzaine d'années avec cette infirmité. » Ainsi parlait, à la Société des antiquaires, M. Barbié du Bocage.

C'est seulement à partir de 1872 que M. le Dr Prunières attira l'attention sur d'autres exemplaires exhumés par ses soins des ossuaires lozériens, grottes et dolmens; à partir de ce moment, on en signale un peu partout, notamment M. le baron J. de Baye dans ses cryptes souterraines de la Marne, et M. Ed. Tartarin dans la Vienne.

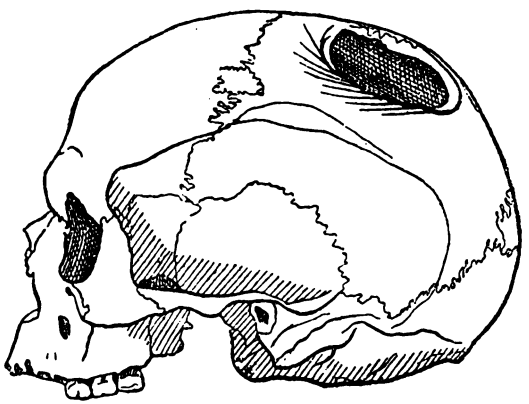

Fig. 143. — Crâne trépané de Feigneux (Oise). L'opéré est mort très peu après l'opération, d'après le Dr Topinard. (Musée Broca, à la Société d'anthropologie.)

Ce qui engendre la superstition, c'est l'inconnu, ce sont les maladies inexpliquées dont les causes latentes sont attribuées à des influences divines ou diaboliques, l'épilepsie et les convulsions, par exemple. De tous temps, elles ont excité l'épouvante et fait naître la croyance aux possessions.

Il n'y a qu'un esprit emprisonné dans le corps qui puisse produire les effets que l'on remarque. Il s'agite, il s'irrite dans sa prison; si on pouvait lui ouvrir la porte, il s'échapperait et le malade serait guéri. C'est ainsi, d'après Broca, que l'idée de la trépanation a dû naître. Cette hypothèse explique tous les faits d'une manière très satisfaisante, la grande fréquence de la trépanation préhistorique et la jeunesse habituelle des sujets opérés.

Il y a une seconde catégorie de crânes perforés, mais dans

lesquels les caractères de la perforation ne sont plus les mêmes. Elle avait un but tout à fait différent.

Dans cette série, la perforation a été exécutée avec peu de précautions et par sciage.

Les sections quelquefois perpendiculaires à la surface de l'os, plus souvent un peu obliques, tantôt presque droites, plus souvent un peu curvilignes, offrent une surface assez nette, mais cependant rayée longitudinalement; elles dénotent l'action réitérée d'un instrument, couteau ou scie, qui a pénétré de couche en couche, soit par des entailles successives, soit par un mouvement de va-et-vient. Au début de l'opération, l'instrument faisait quelquefois des échappées et produisait sur la surface voisine de petites rayures divergentes, et quelquefois assez longues. Enfin, les cellules du diploé sont ouvertes à la surface des sections et présentent le même aspect que sur un crâne récemment scié. J'insiste sur ces détails, ajoute Broca, non pas pour prouver que les sections sont artificielles — cela saute aux yeux — mais pour prouver que les os sont exactement dans l'état où ils étaient au moment où ils ont été coupés. Aucun travail de réparation ni de réaction organique ne s'est produit; il n'existe dans le tissu osseux aucune trace d'ostéite, aucune porosité anormale due à la dilatation

FIG. 144. — Crâne néolithique portugais avec trace d'une trépanation interrompue. (Musée Ribeiro, à Lisbonne.)

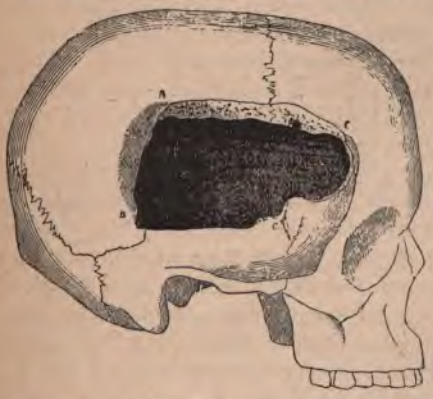

FIG. 145. — Crâne de la grotte de l'Homme-Mort (Lozère).

AB. Bord cicatrisé. — ACCB. Bord scié après la mort.

des canaux vasculaires. Les sections ont été faites après la mort.

Les ouvertures ont le plus souvent des formes irrégulières, festonnées ou anfractueuses, et des dimensions supérieures à celles des trépanations cicatrisées; elles sont parfois énormes. Ainsi, dans un crâne de la caverne de l'Homme-Mort (n° 19), l'ouverture occupe la plus grande partie de la région temporo-pariétale et empiète en outre sur l'écaille de l'os frontal jusqu'à la crête temporale, c'est-à-dire jusqu'à la limite du front proprement dit.

Dans un autre, le pariétal entier, toute la face latérale gauche a été enlevée, ce qu'on n'aurait jamais osé faire sur un homme vivant.

Mais les perforations posthumes, quelque étendues qu'elles soient, ne dépassent presque jamais la limite du front.

On connaît un certain nombre de crânes qui offrent à la fois les traces d'une trépanation chirurgicale et d'une perforation posthume. Tantôt les deux ouvertures sont séparées, plus ou moins éloignées l'une de l'autre, tantôt elles se confondent. On s'est borné, en fabriquant la seconde, à agrandir la première (fig. 145).

Les morceaux de crânes détachés par cette opération sont rarement circulaires, ils sont plus souvent elliptiques; lorsqu'ils ont été enlevés successivement, surtout lorsqu'il s'agissait d'agrandir une ouverture due à la trépanation, ils sont irréguliers, anguleux, de dimensions diverses, portant d'ordinaire une partie du bord falciforme et cicatrisé.

Quelques-uns offrent la trace d'un essai de régularisation. On cite une rondelle pariétale percée d'un trou, découverte dans une grotte sépulcrale de la Marne; une autre trapézoïdale avec deux encoches symétriques, réunies par un sillon superficiel provenant d'une *cave aux fées* de la Lozère; une troisième, également lozérienne, encore plus irrégulière, porte les traces d'un commencement de forage par section. Plus nombreux sont les morceaux de crânes découpés sans autre trace de travail que celle du sciage qui les a détachés.

Ils étaient conservés avec soin et nous les retrouvons dans les ossuaires. On a constaté une ou deux fois la présence, dans un crâne à ouverture posthume, d'une plaquette qui ne lui appartenait pas.

Le premier exemplaire découvert fut figuré en 1867 par M. Ernest Chantre qui l'avait remarqué au musée de Grenoble. Mais il le présenta comme une sorte de cuillère. C'est la ron-

delle la plus grande connue. Les plus remarquables appartiennent à MM. Prunières, J. de Baye, Paysant, Tartarin, à nous; la plupart des fouilleurs les ont méconnus.

Le Dr Prunières soutient, au sujet de ces trépanations, une théorie que Broca avait acceptée et à laquelle il avait prêté l'appui de toute sa science. Mais, depuis son mémoire magistral *sur la trépanation du crâne et les amulettes craniennes à l'époque néolithique*, les faits se sont multipliés et la question, sans être complètement résolue, est devenue plus claire.

Broca croyait que les crânes trépanés pendant l'enfance du sujet étaient l'objet d'une attention, d'une superstition toute spéciale, et que la trépanation posthume avait eu pour but exclusif la fabrication des pièces auxquelles il donna le nom « d'amulettes craniennes ».

Cette hypothèse ingénieuse, très admissible en 1873 et en 1876, repose aujourd'hui sur un nombre de faits absolument insuffisants, et se trouve en contradiction avec les autres.

Ainsi nous avons un grand nombre de crânes qui n'ont que la trépanation posthume.

Il faut reconnaître que l'individu trépané pouvait mourir pendant ou à la suite de l'opération. Les résultats de la trépanation sur le vivant se confondent dès lors avec ceux des perforations posthumes. Un anthropologiste danois, M. Hanzen, a insisté sur ce point, mais ses conclusions, qui nient toutes les perforations posthumes et les présentent comme des cas de trépanation suivie de mort, nous paraissent fort exagérées.

Sans doute, à l'époque gauloise, on trouve des rondelles craniennes enfilées dans les torques de bronze. Il y en a dans plusieurs collections de la Marne. M. de Baye en possède aussi d'isolées qui pouvaient être suspendues au cou, comme les médailles actuelles. Mais pouvons-nous tirer de ces faits une conclusion applicable à l'époque néolithique ?

Jusqu'à une époque presque récente, on a attribué à la substance du crâne humain des propriétés curatives toutes spéciales. On en usa et abusa pendant tout le moyen âge et même après la Renaissance. Taxil, dans son *Traité de l'épilepsie* qui reflète les pratiques grossières des empiriques du moyen âge, recommande de traiter cette maladie tantôt en enlevant par le raclage toute la table externe de l'os, tantôt en dépassant cette table et « en profondant jusqu'à la dure-mère ». Broca disait qu'il était permis de considérer comme probable que la rondelle des colliers gaulois n'était pas un simple ornement, qu'on lui attribuait quelque propriété imaginaire et il rattachait cette

superstition à la coutume néolithique des trépanations posthumes.

L'ethnographie comparée nous amène à d'autres conclusions. Il y a un certain nombre de populations qui ont l'habitude de préparer les têtes humaines soit pour obéir aux prescriptions d'un rite funéraire, soit pour obtenir de mémorables trophées. On s'est trouvé ainsi obligé d'extraire la masse cérébrale essentiellement putrescible.

Les embaumeurs égyptiens avaient la coutume d'enlever le cerveau en crevant les os nasaux, ce qui laissait le visage intact.

Fig. 146. — Crâne de Dayak avec perforation posthume, Bornéo. (Muséum d'histoire naturelle.)

D'autres ailleurs détachaient la tête et la vidaient par le trou occipital.

Chez les Aïnos du Japon, ce trou occipital paraissait insuffisant et on l'agrandissait en faisant sauter une partie des bords.

Les Péruviens traçaient sur le crâne un cercle de petits trous contigus : ils arrivaient ainsi à enlever une rondelle et à pratiquer l'ouverture nécessaire à l'enlèvement du cerveau. Une momie du musée d'ethnographie, au Trocadéro, fournit un bon exemple de ce système.

Les Dayaks de Bornéo découpaient aussi une ouverture dans le crâne, mais par le procédé de sciage. Une tête de négrito sculptée par ces insulaires avec une patience rare et un véritable goût artistique est conservée au Muséum de Lyon. Elle porte à l'occiput un grand trou parfaitement comparable à ceux des crânes de notre âge de la pierre.

Le Muséum de Paris possède une série de pièces semblables et de même origine. L'ouverture n'est pas exclusivement praquée sur l'occipital, elle se trouve aussi sur les pariétaux et même en partie sur l'écaille temporale, c'est-à-dire qu'il y a identité avec nos spécimens préhistoriques et que les points choisis sont ceux par où le nettoyage intérieur du crâne était le plus facile.

Dans plusieurs de ces crânes, on voit que la fraction détachée a été remise en place. Elle est maintenue au moyen d'un fil métallique pour le passage duquel on avait pratiqué de petits trous symétriques sur les bords voisins de la plaquette et du crâne (fig. 146).

Sans l'ombre d'un doute, de telles « rondelles » perforées, trouvées seules dans un mobilier de dolmen ou de crypte sépulcrale, passeraient pour des pendeloques ou pour des amulettes.

Ce n'est pas seulement dans les tombes que l'on a recueilli nos crânes préhistoriques à perforation posthume. Le Dr Gross en signale trois dans les palafittes du lac de Bienne, provenant de Chavannes, de Sutz et de Locras. Ils gisaient au pied des pilotis, au milieu de tous les débris de la cabane; le sauvage habitant du lac avait-il apporté ces têtes dans sa demeure pour les nettoyer? Était-ce un souvenir de guerre, la dépouille d'un ennemi, ou bien la relique d'un être aimé dont il n'avait pas voulu se séparer? MM. Virchow et le Dr Gross croient que c'étaient simplement des coupes à boire à la mode des Australiens qui emploient pour cet usage les crânes de leurs plus proches parents. Nous savons bien que les Gaulois, au dire des auteurs anciens, buvaient volontiers l'hydromel dans le crâne des vaincus, mais les exemplaires des cités lacustres sont pareils à ceux de nos ossuaires. C'est un ensemble qui ne peut être divisé et pour lequel il faut une explication unique.

Et puisqu'il est probable que souvent les néolithiques prenaient soin de décharner les morts avant de les transporter et de les délaisser dans une dernière demeure, les trépanations posthumes du crâne sont au nombre des preuves que l'on en peut donner. Nous partageons à cet égard l'opinion de M. L. Pigorini.

CHAPITRE XVI

ETHNOGRAPHIE COMPAREE : RITES FUNÉRAIRES DES SAUVAGES ACTUELS

Les indications de l'ethnographie sont précieuses pour expliquer la plupart des faits que nous a révélés notre archéologie nationale. Il est aisé de choisir parmi toutes les coutumes funéraires du monde celles qui peuvent faciliter cette interprétation.

On a cité quelques peuplades qui seraient aussi indifférentes pour leurs morts que des animaux. N'a-t-on pas exagéré? Connaît-on suffisamment ces sauvages? A-t-on tenu compte de toutes les circonstances?

Un Bosjesman tombe et meurt, ses compagnons s'éloignent sans souci de son cadavre. Si quelque malade ou un vieillard suit difficilement la horde, on le laisse avec un peu de provisions et on l'abandonne. C'est qu'une marche incessante est la seule sauvegarde de ces « hommes des buissons » qui errent sur les rives du fleuve Orange n'ayant pas plus de vêtements que de logis. Sans défense contre les races supérieures qui les entourent, ces malheureux n'ont qu'une ressource : fuir sans trêve.

Cette méthode d'ethnographie et d'archéologie comparées est pleine de difficultés. Il n'est pas possible d'assimiler au hasard les sauvages modernes aux primitifs nos ancêtres. Les uns portaient en eux les espérances de l'humanité, le génie des autres peut être sur son déclin.

Pourquoi les Bosjesmans qui sont des vaincus de la lutte pour l'existence seraient-ils identifiés aux anciens hommes dont la vie était moins rude, les ressources meilleures, le courage indompté, l'avenir assuré. Cette très sérieuse objection, qui est, croyons-nous, de M. Alex. Bertrand, s'est présentée souvent à notre esprit chaque fois que nous avons fait de la sociologie

comparée. Il nous semble cependant impossible de nier qu'on ne puisse découvrir des rapports évidents entre le côté matériel et le côté moral de la civilisation. Il suffit d'accumuler les documents pour dégager, sinon toujours les idées, du moins les usages qui ont eu forcément cours dans l'humanité à ses divers degrés de culture. C'est ce que nous allons essayer de faire.

Quelque convaincu que nous soyons de cette période fort antique, durant laquelle « l'homme était armé de ses seules aptitudes », nous ne nous croyons pas autorisé à bâtir des théories sur l'origine du culte des morts. Peut-être la frayeur et le respect de la mort, la douleur même, observés chez certaines bêtes, viendraient à l'appui d'une hypothèse qui montrerait le développement de ces émotions et de ces idées chez les précurseurs des hommes.

A cet égard, l'ethnographie ne nous renseigne guère. Que prouve en effet au point de vue de l'historique de la question le dédain des Cafres, ces ennemis héréditaires des Bosjesmans, pour les gens du commun? Ils les jettent dans une fosse ouverte aux environs du kraal. Les hyènes et les chacals se chargent du reste. Mais n'enterrent-ils pas cérémonieusement les chefs?

A Rome, au temps de la splendeur de l'empire, se donnait-on toujours la peine et les frais d'un bûcher pour les esclaves?

La crémation en grand honneur parmi les curieuses tribus proto-dravidiennes, Kolhs et Khonds, de droit pour les chefs, est sans exception refusée au menu fretin des femmes et des enfants. Les indigènes expliquent que la crémation comportent trop de dépense. L'homme est partout le même.

L'abandon des morts après les combats est une simplification des embarras de la guerre quand il ne s'impose pas. Il était d'usage chez les Galates, les conquérants de Delphes, qui inspiraient ainsi à leurs ennemis une terreur salutaire.

Quelquefois l'indifférence est pour d'autres motifs obligée. Dans les pays où le sol est glacé une partie de l'année ou couvert d'une épaisse couche de neige, il ne faut pas songer à enterrer le corps; le pauvre sauvage en aurait-il les moyens?

Les Kamtschadales avaient autrefois la coutume d'abandonner les cabanes où quelqu'un était mort, parce qu'ils croyaient que le juge du monde souterrain venait y faire sa visite, et peu après faisait mourir tous ceux qu'il y trouvait. Mais comme la construction d'une cabane neuve donnait beaucoup de peine à des gens qui n'avaient que des outils de pierre, ils prirent le

parti de transporter les malades hors de leurs huttes et de les livrer aux chiens qui les dévoraient en peu de temps.

Autour des huttes de certaines tribus d'Esquimaux, dans toutes les directions, le sol est jonché d'innombrables ossements de morses et de veaux marins, mêlés à des crânes de chiens, d'ours et de renards, dont beaucoup gardent encore des lambeaux de chair en putréfaction qui exhalent les miasmes les plus infects. Parmi ces débris, les ossements humains se rencontrent quelquefois en grand nombre. Les Esquimaux pensent que tout poids pesant sur un cadavre causerait au défunt une sensation douloureuse. Les morts sont recouverts très

Fig. 147. — Tombes d'Esquimaux.

légèrement : aussi les renards et les chiens les déterrent-ils fréquemment et les mangent. Ce que les naturels voient avec la plus profonde indifférence.

Cette installation du mort à la surface du sol est très fréquente dans toutes les régions polaires glaciales. Les compagnons de M. Nordenskiold nous ont rapporté la description et la vue de ces sépultures de Port-Clarence. L'Esquimau complètement habillé était étendu sur la terre nue, exposé sans autre protection qu'une sorte de clôture formée de montants de tentes enfoncés en terre et entre-croisés; auprès de lui étaient divers objets, dernière offrande de ceux qui l'aimaient, et, pour son secours dans l'autre monde, un fusil chargé au cran de repos.

On sait quelles analogies industrielles et artistiques il y a

entre ces races septentrionales et nos chasseurs de rennes : la ressemblance des rites funéraires n'est pas moins remarquable.

Nous indiquions plus haut et nous devons insister sur ce fait qu'un même peuple traite ses morts de plusieurs manières. Souvent les coutumes les plus disparates sont simultanément en usage, ce qui doit nous rendre très circonspect lorsque dans le préhistorique nous essayons de baser quelques conclusions ethniques ou chronologiques sur les différences observées.

Fig. 148. — Intérieur d'une *tour du Silence*, à Bombay.

Le Père Huc nous montre quatre espèces de sépultures en vigueur dans le Thibet : la combustion, l'immersion dans les fleuves et les lacs, l'exposition sur le sommet des montagnes, et « la plus flatteuse de toutes, qui consiste à couper les cadavres par morceaux et à les faire manger aux chiens. Cette dernière méthode est plus courue. Les pauvres ont tout simplement pour mausolée les chiens des faubourgs; mais pour les personnes distinguées, on y met un peu plus de façons; il y a des lamaseries où l'on nourrit *ad hoc* des chiens sacrés, et c'est là que les riches Thibétains vont se faire enterrer ».

Ainsi se trouve résumée, avec humour, l'histoire des morts en Asie, chez les Mongols et les Mongoloïdes. Nous observerons que ces variétés de sépultures ne laissent en général aucune trace dont l'archéologue puisse un jour faire son profit. Encore une leçon à retenir.

Les moyens employés pour activer la disparition des chairs sont très multipliés. Chacun connaît les *Tours du Silence* à Bombay et le rôle des vautours sacrés (fig. 148). En Sibérie, les anciens Euleuth attachaient les morts à des arbres pour les faire dévorer par les corbeaux et ils conservaient soigneusement les os. Dans tout le Pacifique et les deux Amériques, des coutumes analogues sont la règle et paraissent être justement celles des Européens d'autrefois. Nous ne citerons que ces exemples.

Les Mincopies des îles Andaman enterrent les cadavres assis. Quand on suppose que les chairs se sont entièrement détachées, on exhume le squelette et chacun des parents du défunt s'approprie un ossement. Si c'est un homme marié, la veuve obtient toujours le crâne et le porte suspendu par une corde autour de son cou. Elle s'en sert comme d'une boîte pour déposer de petits objets, tandis que les autres os sont portés en collier ou à la ceinture. Le Muséum de Paris possède deux exemplaires de ces crânes. Tous deux ont été portés assez longtemps pour que les os aient été polis par le frottement; tous deux ont conservé des traces de la peinture rouge qu'on applique sur ces espèces de reliques et on peut observer sur tous les os lisses du crâne et de la face de nombreuses et fines entailles irrégulièrement entre-croisées que M. de Quatrefages suppose avoir été faites dans le but de faciliter l'adhérence de la couche de peinture, mais dans lesquelles je verrais plus volontiers les marques du raclage ou du nettoyage du squelette.

Les Négritos, premiers habitants de la Malaisie, enfouissent leurs morts à l'emplacement de leur case. Mais les races plus récentes agissent tout autrement. C'est ainsi que, suivant un usage très général aux Philippines, les Tagbanuas de l'île de Busuanga ont pour cimetière des îlots où les corps, déposés nus sur une espèce de civière sans pied, sont suspendus aux branches de deux arbres voisins et recouverts d'un léger toit de feuilles. A côté et au-dessous sont déposés les ustensiles et les armes du défunt. Au bout d'un temps plus ou moins long, les rotins qui attachaient le tout se pourrissent et les ossements tombent à terre. Alors on les réunit et on les dépose dans une grotte après les avoir placés soit dans de petits cercueils en bois plus ou moins ornementés, soit dans de grands vases.

Dumont d'Urville nous raconte que les Maories, insulaires de la Nouvelle-Zélande, gardent le corps trois jours, puis le revêtent de ses plus beaux habits, frotté d'huile, orné et paré comme de son vivant.

Les membres sont ordinairement ployés contre le ventre et ramassés en paquet. Le corps est ensuite porté et inhumé dans quelque endroit isolé, entouré de palissades et taboué. Des pieux, des croix ou des figures sculptées et rougies à l'ocre annoncent la tombe d'un chef : celle d'un homme du commun n'est indiquée que par un tas de pierres.

Le corps ne reste en terre que le temps nécessaire pour que la corruption des chairs leur permette de se détacher facilement des os. Il n'y a pas d'époque fixe pour cette opération. Car cet intervalle paraît varier depuis trois mois jusqu'à six et même un an. Quoi qu'il en soit, au temps désigné, les personnes chargées de cette cérémonie se rendent à la tombe, en retirent les os, et ont soin de les nettoyer avec soin : un nouveau deuil a lieu sur ces dépouilles sacrées, certaines cérémonies religieuses sont accomplies ; enfin les os sont portés et solennellement déposés dans le sépulcre de la famille. Dans ces sépulcres, qui sont des caveaux ou des grottes formées par la nature, les ossements sont communément étendus sur de petites plates-formes élevées à deux ou trois pieds au-dessus du sol.

Il paraît qu'il y a des circonstances où les cadavres ne seraient point inhumés, et où ils seraient conservés dans des coffres hermétiquement fermés, ou déposés immédiatement sur des plates-formes, comme cela eut lieu pour le père de Wiwia, pour cet enfant que M. Cruise vit à Kawera-Popo, et sans doute aussi pour le corps que Koro-Koro montra à ce voyageur.

La cérémonie de relever les os des morts joue le plus souvent grand rôle chez ces sauvages. Les parents n'ont acquitté leurs devoirs envers leurs enfants, les enfants envers leurs parents et les époux entre eux, qu'après avoir accompli cette indispensable opération. « D'après l'idée que j'ai pu m'en former, ajoute Dumont d'Urville dans son Histoire du voyage de la corvette l'*Astrolabe*, l'enterrement ne serait qu'un état provisoire pour donner au corps le temps de se dépouiller de sa partie corruptible et impure ; pour le défunt, l'état de repos définitif n'aurait lieu que du moment où ses os seraient déposés dans le sépulcre de ses ancêtres. Ces naturels bravent les périls les plus grands, les fatigues les plus pénibles pour rendre ces devoirs à une personne qui leur est chère, quelle que soit la distance où elle aura péri, pourvu seulement qu'ils aient l'espoir de réussir. Les parents ont toujours eu soin de réclamer les os de leurs enfants qui sont morts pendant leur séjour à Port-Jackson et la possession de ces dépouilles chéries apaise considérablement leurs regrets. »

« ... Les cadavres des hommes du peuple sont enterrés sans cérémonie. Ceux des esclaves ne peuvent jouir de ce privilège : ordinairement ils sont jetés à l'eau ou abandonnés en plein air... »

Aucun des objets qui ont servi au Zélandais durant sa maladie n'est employé après sa mort ; on a coutume de les briser ou de les enterrer avec lui,

Un missionnaire français, le P. Vergnes, a publié dans la *Revue d'ethnographie* de semblables faits :

« Les Arossi de l'île de San-Christoval, du groupe Salomon, laissent le mort dans la maison pour y recevoir la visite de ses amis ; il est étendu tout nu sur sa natte. Ceux qui le visitent le couvrent de leurs mains et poussent des cris lamentables en baissant la tête ; lorsque le cadavre sent trop mauvais pour rester dans la maison, on lui élève une tombe à côté de sa demeure, au milieu de ses amis. Si c'est un personnage distingué comme Ouasin Paréo dont j'ai vu les obsèques, il aura l'honneur de coucher dans un grand plat de bois, orné de nacre et environné d'une palissade de bambou ou de bois de cocotier... La femme, pendant des mois entiers, hurlera de douleur auprès du corps de son mari. Enfin, quand la pluie et le soleil auront eu le temps de décomposer et de faire disparaître les chairs et qu'il ne restera plus que les os, la famille les prendra avec soin et les conservera religieusement exposés en plein air, sur des coques de nari, dans des enceintes spéciales. »

« Quand le défunt n'est pas un des principaux personnages, on donne à son cadavre la position d'un homme assis sur une chaise et qui pose les mains sur ses genoux : on l'attache pour cela à autant de bâtons qu'il est nécessaire, et on l'environne d'une palissade. L'homme tué à la guerre est conservé sur une sorte de claie, enveloppé de nattes. »

A la Nouvelle-Calédonie, où les morts sont accumulés à l'air sur des emplacements consacrés, on voyait naguère, dans quelques peuplades, la femme porter le crâne de son mari dans un panier artistement tressé. Elle ne devait jamais le quitter et la moindre négligence à cet égard était sévèrement punie.

Certains Australiens déposent les corps sur quelques branches maintenues en l'air au moyen de quatre bâtons fourchus fichés solidement dans le sol. D'autres brûlent les gens âgés et recueillent les os calcinés pour en faire des amulettes qui protègent contre les maladies ou qui donnent le succès à la guerre ou à la chasse.

Il en est qui portent les morts sur les hauts lieux et plus tard,

réunissant les têtes en tas au milieu d'un cercle de pierres, ils abandonnent ces restes aux injures du ciel et du temps.

M. Élie Reclus, dans ses « Contributions à la sociologie des Australiens », entre, au sujet de ces obsèques, dans les plus menus détails; il a fait la synthèse de tous les faits connus. « En cas d'urgence, la tête est tranchée et le corps dépecé lestement. Hommes, femmes, enfants, tous besognent à la fois, manient couteaux, hachettes et grattoirs. L'un tranche un genou, l'autre désarticule une cuisse, pendant que les bras tombent en morceaux. Le tout est rogné et déchiqueté, raclé et récuré en un rien de temps. Chacun happe un rogaton de graisse au passage et s'en frotte avec zèle pour bien puer le cadavre. Cela ne suffirait point : on brûle la barbe, les cheveux et les poils, on aspire la fumée à plein nez... » « Ce pauvre nègre est tellement affectionné à tels de ses morts, que pour les oublier il ne suffit pas qu'il ne les entende plus nommer et qu'ils soient enterrés depuis un an et un jour. On l'a vu exhumer les os, les nettoyer, les entourer d'une écorce flexible, les orner de colliers, de couleurs, de fioritures, en faire un *N'gobera*, autrement dit un dieu Lare. Le squelette révéré fait plus que jamais partie de la famille : trimballé de-ci, colporté de-là, il joue son rôle dans les grandes expéditions... Ces momies finissent par devenir encombrantes et de quelque vénération qu'on les ait entourées, il leur faut faire place à d'autres, car il y a décadence et sénilité pour les dieux comme pour les hommes. En fin de compte, on les relègue dans un ossuaire, ou bien on les niche dans les branches d'un grand arbre ; ils y restent ce qu'ils peuvent, et tandis qu'ils se délient, on les oublie.

« Les N'goberas sont trop volumineux, néanmoins, pour être d'un fréquent usage chez ces Australiens toujours en mouvement, et qui ont des abris, mais non pas des demeures. Si le squelette entier est encombrant, on peut se donner le luxe de reliques diminutives, telles qu'une pincée de cendre, un astragale, des vertèbres réunies en collier, une moitié de crâne, qu'on a disposée en vase à boire. Les mamans mettent une ingéniosité, souvent bizarre, à s'entourer de précieux souvenirs : l'une porte sur la gorge une résille à osselets dont elle ne veut jamais se séparer et que la nuit elle se met en couronne sur la tête ; une seconde a des jambettes qui lui pendillent au dos ; une troisième a je ne sais quoi attaché au cou par un bout de ficelle. Fouillé jusqu'au fond, le sac d'une ménagère montre presque toujours quelque objet pieux : ongle d'un amant ou d'un ancien mari, tibia de bébé, tête d'un nourrisson avec deux

menottes se dressant en guise d'oreilles. Une pauvre vieille avait conservé la peau de son fils et la déployait devant le feu afin de la réchauffer.

« Tout cela n'a pas le sens commun. D'accord; mais n'avez-vous jamais baisé une boucle blonde qu'enveloppaient des violettes flétries? n'avez-vous jamais regardé longuement une touffe de cheveux gris trouvée dans un vieux tiroir (1)? »

Un coup d'œil enfin sur l'Amérique.

La mort d'un Patagon est suivie de cérémonies semblables. Quand la chair a été aussi bien que possible détachée des os, ceux-ci sont suspendus en l'air sur un lit de roseau ou de jeunes branches entrelacées, pour sécher et blanchir au soleil et à la pluie. C'est une des femmes les plus distinguées qu'on choisit pour accomplir la tâche rebutante de faire le squelette. Tant que dure l'opération, les gens couverts de longs manteaux de peau et le visage noirci à la suie se promènent autour de la tente avec de longues perches ou des lances dans les mains, chantant sur un ton lugubre et frappant la terre pour mettre en fuite les méchants Vatichus... Les chevaux du mort sont tués, afin qu'on puisse s'en servir dans l'Alhuc Mapu, pays des morts. Au bout d'un an, on rassemble les os dans une peau et on les charge sur le dos d'un des chevaux favoris du défunt, qu'on laisse vivre pour ce motif. C'est ainsi que les naturels portent ces restes quelquefois très loin, jusqu'à ce qu'ils arrivent au cimetière particulier où gisent les ancêtres. Les os sont replacés dans leur position naturelle et rajustés avec de la ficelle. Puis le squelette est déposé au milieu des autres dans une fosse carrée, revêtu des plus beaux habits du défunt, orné de colliers, de plumes, etc. Les armes du défunt sont enterrées avec lui et autour du tombeau sont rangés plusieurs chevaux morts, dressés sur leurs pieds et soutenus au moyen de bâtons. Parfois on élève sur la tombe un monceau de pierres.

Lafitau, dans son livre sur les *Mœurs des sauvages*, nous rapportera que d'autres Américains du Sud, après avoir décharné les os de leurs guerriers et mangé la chair, conservent pendant quelque temps les squelettes dans leurs cabanes et les portent dans les combats en guise d'étendards pour ranimer leur courage par cette vue et inspirer de la terreur à leurs ennemis.

Dans le bassin de l'Orénoque, les Salivas jettent à la rivière leurs morts et tout ce qui leur appartenait. D'autres plongent le cadavre dans le fleuve, mais en ayant soin de l'attacher par

(1) *Revue d'anthropologie*. Paris, 1887.

une corde. En un ou deux jours les poissons dévorent les chairs; les os sont recueillis artistement dans un panier que l'on suspend au toit de la maison. Chez les Caraïbes, on attend, pour mettre les os au panier, que le cadavre, couché dans un hamac et sous la garde des femmes, se soit naturellement décomposé. En attendant, on expédie au mort la femme qu'il affectionnait davantage; mais on ne nous a point dit si le corps de cette malheureuse victime de l'amour conjugal était traité par les survivants comme celui de son maître et seigneur.

Chez les Guaymies de l'isthme de Panama, aussitôt qu'une personne est gravement malade, on fait venir le *sukia* ou magi-

FIG. 149. — Sépulture aérienne des indiens Dakota.

cien; si celui-ci, après examen du sujet, répond qu'il n'y a plus d'espoir, les proches parents du moribond le transportent dans la forêt et suspendent son hamac sous un petit hangar disposé à cet effet; on l'abandonne alors à lui-même en déposant à côté de lui une gourde pleine d'eau et quelques plantains. Dès ce moment personne ne peut l'approcher, il est fukuru (*tabou*). Quand on suppose qu'il est mort, le sukia est chargé de constater le décès; immédiatement on étend le corps sur des feuilles de lataniers qu'on replie par dessus et ligotte alors fortement; puis on transporte ce corps au loin dans la forêt, et là on le dépose sur un échafaudage. « Je n'ai pu savoir d'une manière exacte, dit M. A.-L. Pinard, ce que devient ensuite ce dépôt; tout me porte à croire cependant qu'au bout d'une

année, une personne dont c'est l'office spécial se rend auprès du cadavre, nettoie les ossements et en fait un petit paquet bien lié dans un morceau d'étoffe; les ossements ainsi disposés sont alors transportés en grande pompe à la sépulture de famille. Plusieurs personnes m'affirment que la sépulture encore employée par les Guaymies est dans les *guacas* de leurs ancêtres; d'autres, au contraire, qu'à l'instar de ce qui a lieu chez les Bsibsis et les Cabecars de la Talamanca, l'endroit de sépulture est dans une case en bois où les corps sont déposés sur des échafaudages.

Dans l'Amérique du Nord spécialement, les rites funéraires sont des plus variés. Chez les habitants de la Caroline, les ossements, après un certain temps de séjour dans les puits, étaient nettoyés des chairs et déposés dans des chambres mortuaires ou charniers. Les Indiens occupant le territoire sur lequel est aujourd'hui bâti New-York, plaçaient les cadavres dans un canot d'écorce que l'on assujettissait à des pieux fichés en terre. Chaque année les enfants du mort apportaient des provisions à l'endroit où leur parent avait été déposé.

L'inhumation dans des monticules ou *mounds* est très fréquente dans l'Ohio, dans l'Illinois, la Caroline du Nord; l'on trouve parfois ce mode d'ensevelissement combiné avec l'inhumation dans des cistes ou coffres de pierre, dans le Missouri par exemple; l'inhumation dans des cabanes ou des wighams a été pratiquée par certaines tribus de la Caroline, de l'Arizona, de la Louisiane. Le dépôt des corps dans des cavernes, souvent artificiellement agrandies, dans des fentes de rochers, s'est fait depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, dans le territoire de l'Utah, du Colorado, dans les États de l'Ouest, et sur le territoire indien jusque chez les Innuits de l'Alaska. Ces ensevelissements ne paraissent pas avoir été primitifs, mais bien secondaires, ainsi que semble le prouver l'état fragmentaire des ossements et leur position non naturelle.

La momification ou embaumement a été pratiquée par certaines tribus de la Virginie, des Carolines, de la Floride, surtout pour les chefs.

D'après Beverly, qui, en 1722, a écrit une *Histoire de la Virginie,* les Indiens de cette région embaumaient de la manière suivante : On enlevait d'abord la peau aussi entière que possible en la fendant par le dos, puis on détachait la chair des os, en ayant soin de ménager les ligaments des articulations, pour que les os pussent rester en rapport. Le squelette, ayant été séché au soleil, est replacé dans la peau ; celle-ci, par la dessic-

cation, est fort revenue sur elle-même, mais on l'assouplit au moyen de matières grasses et l'intervalle entre le squelette et la peau est rempli d'un sable très fin. Le corps est ensuite placé dans un monument spécial à la porte duquel veille un prêtre, tant est grand le respect que ce peuple porte à ses chefs, même après leur mort.

« Pourquoi les sauvages de l'Amérique, dit Chateaubriand, sont-ils de tous les peuples ceux qui ont le plus de vénération pour les morts? Dans les calamités nationales la première chose à laquelle on pense, c'est à sauver les trésors de la tombe; on ne reconnaît la propriété légale que là où sont ensevelis les ancêtres. Quand les Indiens ont plaidé leur droit de possession, ils se sont toujours servis de cet argument qui leur paraissait sans réplique. — Dirons-nous aux os de nos pères : Levez-vous et suivez-nous dans une terre étrangère? Cet argument n'étant pas écouté, qu'ont-ils fait? Ils ont emporté les ossements qui ne pouvaient les suivre.

« Les motifs de cet acharnement extraordinaire à des saintes reliques se trouvent facilement. Les peuples civilisés ont, pour conserver les souvenirs de leur patrie, les monuments des lettres et des arts; ils ont des cités, des palais, des tours, des colonnes, des obélisques; ils ont la trace de la charrue dans les champs par eux cultivés; leurs noms sont gravés sur l'airain et le marbre; leurs actions conservées dans les chroniques.

« Les sauvages n'ont rien de tout cela : leur nom n'est pas écrit sur les arbres de leurs forêts; leur hutte, bâtie dans quelques heures, périt dans quelques instants; la simple crosse de leur labour, qui n'a fait qu'effleurer la terre, n'a même pu élever un sillon; leurs chansons traditionnelles s'évanouissent avec la dernière mémoire qui les retient, avec la dernière voix qui les répète; il n'y a donc pour les tribus sauvages qu'un seul monument : *la tombe*. Enlevez à des sauvages les os de leurs pères, vous leur enlevez leur histoire, leurs lois et jusqu'à leurs dieux; et dans la postérité vous ravissez à ces hommes la preuve de leur existence comme celle de leur néant.

Mais c'est assez parler des sauvages!

La coutume de décharner les cadavres existait en France il n'y a pas longtemps, aux XIIe et XIIIe siècles. C'était un honneur réservé aux grands et aux rois. Une corporation appelée les « hanouards », porteurs de sel, possédait ce privilège de saler et de faire bouillir les rois de France. On enterrait séparément les chairs et le squelette. C'est ainsi que furent traités Louis le

Débonnaire, Charles le Chauve, saint Louis, Philippe le Hardi et sa femme Isabelle d'Aragon (1).

Certaines parties de leur corps furent disséminées comme c'était l'usage pour les martyrs chrétiens. Les entrailles et la chair de saint Louis furent le lot de l'abbaye de Montréal près

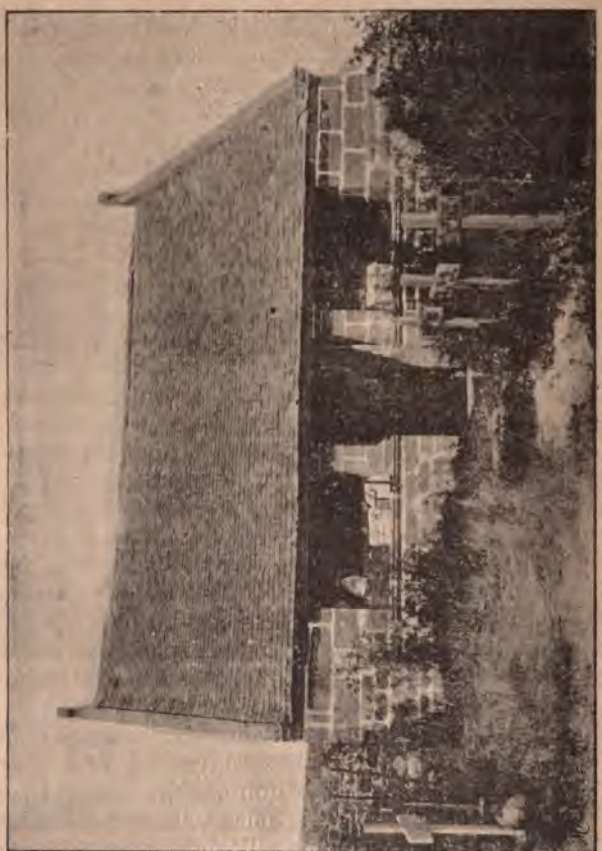

Fig. 150. — Le reliquaire du cimetière de Carnac.

de Palerme et les os seuls vinrent à Saint-Denis. La chair et les entrailles de Philippe son fils furent portés dans la cathédrale de Narbonne, le cœur aux Jacobins de Paris, les os à Saint-Denis. C'est pourquoi, lorsque la nécropole de Saint-Denis fut violée par ordre de la Convention en 1793, on trouva

(1) Legrand d'Aussy, *Les sépultures des rois de France.*

les cercueils de plomb de tous ces rois réduits à de petites dimensions.

En Espagne, à l'Escurial, on fait visiter au voyageur une chambre spéciale où les rois défunts font un stage avant d'être placés dans leur tombe définitive. Le nom de cette crypte est absolument réaliste : *El Putrido*.

La coutume de réunir les ossements dans des charniers était fort répandue et n'a pas disparue. Mais en général, sur les champs de bataille, dans nos cimetières, dans les couvents, ce charnier reste clos, souterrain et obscur. Ceux de la Sicile et de notre Bretagne font à cet égard une intéressante exception. Aux environs de Palerme, tous les voyageurs visitent les ossuaires où les morts après avoir été desséchés ont été pieusement réunis et où ils continuent à être l'objet des visites et des attentions des parents et amis.

Ces soins posthumes n'existent pas au même degré dans le Morbihan.

Mérimée, dans ses *Notes d'un voyage dans l'ouest de la France*, décrit en ces termes un ossuaire breton :

« Adossée au portail méridional, de l'église (Saint-Herbot), on remarque une petite construction bien lourde, dont les chapiteaux ioniques et la forme prétentieuse annoncent un ouvrage contemporain de Louis XIV. C'est le *reliquaire* de l'église. Je dois expliquer ce que c'est qu'un reliquaire en Bretagne et quelle est sa destination. Une pratique fort étrange règne dans cette province. Les parents d'un mort le font exhumer au bout de quelques années, lorsqu'ils croient que la terre a absorbé les chairs décomposées. Les os recueillis sont alors rejetés dans un petit bâtiment construit *ad hoc* auprès de l'église ; c'est le reliquaire. Quelquefois on réserve la tête du mort pour la mettre dans une boîte et la placer dans un lieu apparent de l'église, avec cette inscription : « *Ci-gît le chef de N...* » Il est impossible d'imaginer rien de plus repoussant que ce monceau d'ossements blanchis, jetés pêle-mêle au milieu des orties qui poussent toujours en abondance dans les reliquaires. Bien souvent un zèle empressé n'attend pas l'entier dépouillement du squelette et des lambeaux de chairs puantes attirent les chiens que personne ne prend soin de chasser. D'ailleurs ces ossuaires n'inspirent aux paysans ni dégoût ni respect. J'en ai vu plusieurs s'y abriter de la pluie, d'autres y manger ; quelques-uns attendaient que j'eusse passé pour y faire l'amour avec leurs maîtresses. Je ne sais à quelle époque remonte ce détestable usage ; mais je n'ai pas vu un seul reliquaire de construction

ancienne, un seul par exemple, qu'on pût rapporter à la période gothique. Dans les villes un peu considérables, ces charniers sont des dépendances des cimetières, et n'offensent pas la vue des passants et des dévots comme dans les villages; mais il y a peu d'églises où l'on ne trouve des chefs. »

Les dolmens étaient les reliquaires d'autrefois. Le pasteur suédois Bruzelius est le premier qui ait émis cette supposition lors de ses fouilles dans le tertre sépulcral d'Asa en Scanie, qu'il décrivit en 1832 (1). L'hypogée contenait, outre des ustensiles de pierre, des vases d'argile et une foule d'objets de parure d'ambre, une grande quantité d'ossements humains séparés en deux lits par une couche intermédiaire de sable, de l'épaisseur de 15 centimètres. M. Bruzelius tira l'induction que les os avaient été dégarnis des chairs, de la circonstance qu'il trouva, par place, des os des extrémités, mais nulle trace de vertèbres, ailleurs une masse de crânes, etc., et il rappelle à cet égard les procédés identiques d'inhumation qui avaient lieu à Otahiti et dans le royaume de Siam.

Un Danois, V. Boye, arrivait, en 1863, à de semblables conclusions. Il cite, à titre de comparaison, des faits constatés par Schoolcraft dans l'Amérique du Nord.

Cette théorie fut oubliée et reprise en 1880 par M. L. Pigorini. Les faits que le directeur du musée préhistorique de Rome avait sous les yeux ne laissaient aucun doute à l'esprit.

C'était dans une tombe néolithique de Sgurgola, à Anagni, un crâne humain dont la face était coloriée en rouge avec du cinabre. Dans la province de Palerme, d'autres tombes, petites grottes sépulcrales du même temps, avaient aussi des crânes coloriés en rouge. Ces trouvailles sont indiscutables, et reliées à l'ensemble de toutes les autres dont nous avons noté les circonstances particulières : elles constituent un faisceau de preuves en faveur de la théorie que deux archéologues suédois et danois eurent l'honneur de faire connaître, et que nous adoptons sans la généraliser outre mesure.

(1) Voir S. Nilsson, *Les Habitants primitifs de la Scandinavie* (édit. fr. Paris, 1868, p. 170).

CHAPITRE XVII

SÉPULTURES ADVENTICES ET VIOLATION DES OSSUAIRES NÉOLITHIQUES

Les sépultures de l'âge de la pierre se sont trouvées exposées dans la suite des siècles à des violations nombreuses. Les auteurs de ces bouleversements avaient cherché à satisfaire leur curiosité ou bien à s'emparer de trésors mystérieux; quelquefois ils voulaient utiliser la crypte soit pour la transformer en cabane, soit même pour y placer leurs morts. Enfin ils pouvaient être mus par quelques sentiments superstitieux.

Ainsi s'expliquent l'état de ruine et surtout les remaniements que nous avons tous observés, le mélange d'objets d'époques diverses, des inscriptions récentes gravées sur les parois, la présence de squelettes humains ou de mobiliers funéraires n'ayant aucun rapport avec ceux dont ils avaient pris la place.

Nous avons, d'ailleurs, des renseignements historiques qui jettent sur cette question un jour tout particulier.

On voit par un passage de Cassiodore qu'une des attributions des Sayons des Goths était de faire ouvrir les tombeaux où l'on soupçonnait des trésors et de faire respecter en même temps la cendre des morts.

Les prêtres avaient placé dans l'examen de conscience du Germain du VIIe siècle cette interrogation : N'as-tu pas volé et pillé un tombeau?

La loi salique défendait d'ouvrir et de dépouiller les tombeaux.

Les décrets des conciles établissent d'une manière rigoureuse que les monuments de pierre furent, en France et sans doute aussi dans les pays voisins, l'objet de la vénération des peuples.

Le concile d'Arles, en 452, ordonne que si quelqu'un allume des flambeaux, rend un culte à des arbres, à des fontaines ou *à des pierres*, ou bien néglige de les détruire, il soit réputé coupable de sacrilège.

Le concile de Tours, en 567, et d'autres prononcent les mêmes condamnations ; celui de Nantes, en 658, engage les évêques et leurs serviteurs à démolir et transporter dans des endroits inconnus où l'on ne puisse plus les trouver, ces pierres qui, dans certains bois et lieux écartés, sont encore l'objet d'un culte.

Enfin un décret de Charlemagne, daté d'Aix-la-Chapelle, en 789, condamne absolument et exècre devant Dieu les arbres, pierres et fontaines auxquels des gens insensés rendent un culte.

FIG. 151. — La chapelle de Saint-Germain-sur-Vienne, près Confolens (Charente).

« Que celui, dit-il, qui, suffisamment averti par la publication, ne ferait pas disparaître de son champ les simulacres qui y sont dressés ou qui s'opposerait à ceux qui auraient reçu l'ordre de les détruire soit traité comme sacrilège. »

C'est bien de nos monuments mégalithiques qu'il s'agissait; car ils forment encore aujourd'hui la majeure partie des pierres qui attirent l'attention superstitieuse du peuple de nos campagnes oublieux de leur histoire vraie et de leur destination primitive.

Nous aurons l'occasion de dire que l'Église catholique eut souvent l'habileté de détourner au profit de son Dieu la vénération que les premiers Français témoignaient aux divinités vaincues; nous verrons la croix dressée au sommet des menhirs préhistoriques ; nous pouvons montrer deux dolmens, transformés en chapelle, l'un dans la Charente, l'autre dans les Côtes-du-Nord.

Aux environs de Saint-Germain-sur-Vienne, près de Confolens, existe un monument remarquable. sur lequel se sont appuyés les rares auteurs qui, en dépit de toute évidence, ont sou-

tenu que les dolmens n'étaient pas très anciens. Au premier moment, dit M. W. C. Lukis, on est saisi d'étonnement, mais, après l'avoir étudié, son histoire, très simple, se déroule d'une manière convaincante. C'est un ancien tombeau qui a été modifié et approprié à un autre usage plusieurs siècles après sa construction. La couverture du monument primitif reste seule, et il y a des dessins taillés sur sa surface intérieure qui dénotent son âge et son emploi. Ces dessins, pour les énumérer brièvement, consistent en deux haches (de pierre); l'une attachée à son manche avec une bride pour le poignet rappelle comme celles qui sont représentées dans les sculptures du Morbihan ; l'autre est sans manche ; on ne peut pas se tromper sur l'histoire qu'elles démontrent. La table de pierre repose sur quatre colonnes de dessin « gothique », du XIIe siècle environ.

Une petite chapelle absidale, de 12 mètres de longueur sur 5 de largeur, de la même date probablement que les colonnes, enfermait le monument ; les murs, d'une maçonnerie très grossière, étaient visibles en 1826 à fleur de terre et l'entouraient ; la terre, sous la pierre de table, avait été creusée avec le dessein de gagner de la hauteur pour les colonnes ; quatre marches descendaient de la porte de l'ouest jusqu'au sol de la chapelle : et la pierre oblongue qu'on voit entre les colonnes est la dalle de l'autel chrétien. Tous ces faits tendent fortement à établir la conviction qu'on enleva, au XIIe siècle, les pierres brutes primitives qui soutenaient la grande pierre, et qu'on mit une à une les colonnes à leur place sans toucher à celle-ci et sans changer son élévation première. Sans doute, la chose était difficile, mais elle n'était pas dangereuse. Toutes les colonnes varient de dimensions et de hauteur pour satisfaire aux inégalités du grand bloc. Leurs bases ne sont pas au même niveau, et leurs chapiteaux ne sont pas en ligne l'un avec l'autre. Tous ces faits importants appuient l'opinion que le terrain n'avait pas été préparé d'avance, et que les colonnes n'avaient pas été faites pour soutenir une lourde pierre, pesant environ 20 tonnes, qu'on aurait été obligé de hisser et de mettre péniblement en place.

Le motif qui fit transformer ainsi la destination d'un monument préhistorique apparaît clairement à l'esprit de celui qui voudra vivre par la pensée au milieu des populations encore à moitié païennes de ce pays, à l'époque où le christianisme achevait d'établir sur elles sa domination matérielle et morale.

M. G. Chauvet, qui a examiné récemment ce curieux monument, est loin d'être aussi certain que M. Lukis de son an-

cienne et primitive destination. Les sculptures de la dalle lui paraissent vagues et très douteuses. Leur caractère préhistorique n'est d'ailleurs nullement établi; la croix seule est apparente. Le fait est que nous sommes ici bien loin du Morbihan, où les dolmens ont des gravures figurant des haches de pierre emmanchées. Il serait possible que la pierre fût tout simplement un bloc consacré successivement par la superstition gauloise et par la croyance chrétienne.

L'église des Sept-Saints est dans la commune du Vieux-Marché, à 5 kilomètres de la gare de Plouaret (Côtes-du-Nord).

Elle est flanquée au midi d'une chapelle qui n'est autre que la crypte formée par un dolmen, et dans laquelle on pénètre de l'extérieur par une porte toujours ouverte et percée dans le

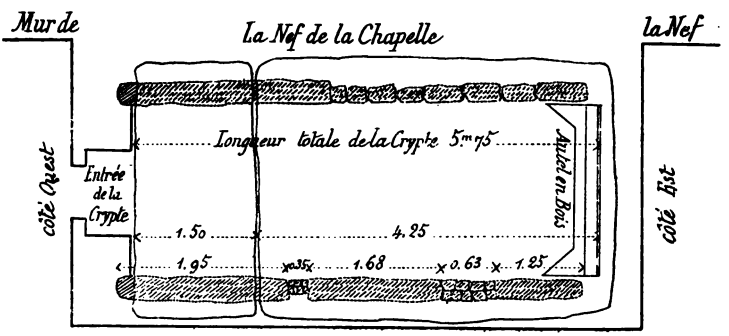

FIG. 152. — Le dolmen de la chapelle des Sept-Saints, près Plouaret (Côtes-du-Nord).

mur ouest du transept sud. Les pierres du dolmen sont dans la muraille et sa couverture supporte un plancher.

La chambre ou la crypte, convertie aujourd'hui en oratoire populaire, est partagée en deux parties à peu près égales, par une claire-voie de bois qui se trouve vers le milieu. On s'y tient facilement debout. Au fond, au delà de la claire-voie, est un autel en bois d'une simplicité toute primitive supportant les petits saints *primitifs*, ceux que la tradition dit avoir été trouvés sous le dolmen, et les plus révérés.

Le *Gwez* breton dit que cette grotte, œuvre merveilleuse, qui date de la création du monde, est faite de six pierres ou rochers qui n'ont pas été dressés de main d'homme. (Il y en a davantage en réalité; mais les gens du pays ne veulent point l'avouer.) « Qui ne comprendrait que, seul, Dieu tout-puissant a pu la bâtir? Vous me demanderez peut-être quand et com-

ment elle fut bâtie ; et moi je réponds que je crois que quand furent créés le monde, le ciel, la mer, la terre, elle fut aussi bâtie. »

« Outre la sainte chapelle, il y a encore dans le voisinage une belle fontaine dédiée aux Sept-Saints et qui a sept sources ; ce sont sept canaux par lesquels Dieu répand ses grâces et fait constamment grand nombre de miracles. »

La fontaine est à l'ouest de la chapelle, dans un champ. On ne voit sortir qu'un assez maigre filet d'eau du bassin inférieur où les malades faisaient autrefois leurs ablutions et qui sert aujourd'hui de lavoir aux femmes du village.

D'après une note de M. Renan, cette légende des Sept-Saints coïncide avec les plus menus détails du récit merveilleux qui, à partir du VIe siècle, a eu dans le monde chrétien une si grande célébrité. Le culte associé au vieux monument serait celui d'un des solitaires qui vinrent de l'île de Bretagne en Armorique vers la fin du Ve siècle, et dont la légende est liée intimement aux plus anciens souvenirs des Bretons Armoricains. Il eût été si naturel de supposer que c'était une cellule où avait vécu quelque pieux ermite, de même que l'on montre dans tant de chapelles l'auge où ces puissants thaumaturges traversèrent la mer ! Or, le culte que nous trouvons ici enraciné en quelque chose dans les monuments préhistoriques du pays est un culte relativement moderne et dont l'introduction dans nos contrées est connue avec assez de précision. C'est Grégoire de Tours, en effet, qui introduisit en Gaule l'histoire merveilleuse des Sept-Martyrs. C'est du VIIe ou VIIIe siècle que leur culte a pu être répandu en Bretagne.

Les faits que nous allons énumérer sont d'un ordre différent.

La chambre sépulcrale primitive de l'allée couverte de la Couëtte en Ploufragan (Côtes-du-Nord) était intacte avec son urne mal cuite, son collier d'os et ses hachettes de silex disposées en cercle, dit-on. Au milieu de la galerie d'accès, un Gallo-Romain s'était pratiqué une cachette où il avait laissé les débris de son petit ménage. A l'entrée, des poteries grossières, un foyer et du charbon attestaient que dans les temps modernes, probablement pendant les guerres de la Ligue, un paysan y avait trouvé un refuge.

Dans la colossale allée couverte de Crucuno en Plouharnel vivait, vers la fin du dernier siècle, raconte Cayot-Delandre, un pauvre fou, nommé Thuriaf Le Durner ; ses parents, qui habitaient le hameau, l'avaient relégué là sans pitié pour les souffrances qu'il y devait endurer. Il vécut dix ans attaché dans cette prison

sans porte, comme un chien dans une niche, mais plus mal abrité, car la pluie et le vent passaient entre les parois mal jointes de la grotte; et l'on sait que sur cette côte, les rafales de l'équinoxe sont accompagnées d'averses diluviales. L'hiver venait fondre ensuite avec toutes ses rigueurs sur le triste refuge de l'insensé, qui n'avait qu'un peu de paille fangeuse pour se garantir du froid. Seulement, quand la saison devenait trop rude, la famille du fou pensait qu'il serait mieux dans l'étable, et on l'y enfermait. C'étaient là ses seuls jours de calme; car, dans la grotte, il était perpétuellement en butte aux railleries et aux attaques des enfants du village, dont les provocations le mettaient en fureur et auraient rendu sa démence incurable, si elle ne l'eût été déjà. Il passa là dix années et il y mourut.

Les dates de 1448 et 1811, les monogrammes gravés sur les parois du souterrain funéraire du Castellet, près d'Arles, sont la preuve qu'on a pénétré fort anciennement dans le caveau. Dans la même région, la grande grotte des fées de la montagne de Cordes après avoir abrité jadis des faux-monnayeurs, servit de refuge à une nombreuse famille pendant la dernière épidémie cholérique, en 1884. De pareils faits sont communs hors de France; nous n'en citerons qu'un :

Dans les îles Orcades, à Maëshowe, une inscription gravée sur un dolmen atteste que des pirates danois, venus dans l'île, ont fouillé le tombeau et laissé ce rune en souvenir de leur séjour.

Pour faire suite à cette première série de faits, nous allons énumérer les sépultures secondaires ou adventices les plus notables.

Le plateau de Rosmeur, l'un des promontoires les plus avancés de la pointe de Penmarc'h, au nord-ouest du bourg de ce nom, est couronné par un vaste tumulus, écrêté pour l'établissement d'une batterie lors de nos guerres maritimes avec l'Angleterre. Sa masse se compose de terres mêlées de pierres brutes de toutes dimensions, parmi lesquelles M. du Châtellier père avait recueilli, en 1861, des fragments de poterie, des cendres, du charbon, quelques fers de javelot fortement oxydés et des monnaies romaines. Ses fouilles et celles de son fils, dix-huit ans plus tard, firent connaître l'existence de deux cryptes établis sur le sol ordinaire, vers le centre du monticule, et d'une troisième petite et superposée. L'une était un long boyau entre deux murs, en gros blocs d'abord, puis en pierres sèches, couvert de neuf dalles, large de $0^m,85$, long de $8^m,60$, n'ayant pas 1 mètre de hauteur. Il renfermait des vases et des tessons isolés, quelques éclats de silex, deux pendeloques en oligiste po-

Fig. 153. — Allée couverte de Crucuno en Plouharnel (Morbihan).

lies, deux perles en quartz perforées à la manière néolithique par deux trous coniques se rencontrant au sommet, trois pointes en silex qui sont probablement des bouts de traits. Partie de ce mobilier était divisée en deux groupes, l'un au milieu, l'autre au fond de la crypte contre les blocs qui la fermaient, enfouis l'un et l'autre au milieu de cendres et de charbons.

Immédiatement sur une des dalles recouvrant cette sépulture vers le fond, était un petit coffre formé par quatre pierres plates posées de champ et recouvertes par une dalle. Dans cet espace de $0^m,70$ sur $0^m,45$, il y avait des cendres noires fines et onctueuses et de très petits éclats de silex.

A $3^m,50$ de distance était la seconde crypte de 3 mètres sur 4, haute de près de 2; une galerie d'accès y pénètre jusqu'au centre, close à son entrée par deux dalles, recouverte par quatre autres; les murs de tout le monument sont en pierres sèches; au-dessus de la chambre, des dalles superposées forment une voûte grossière que supportent deux piliers dressés au milieu de la crypte.

Il y avait dans les terres de ce caveau quelques fragments d'os, de charbons, des tessons de poterie grossière, des percuteurs, une pierre à concasser le blé et une petite hachette de diorite, reliquat d'un ancien mobilier néolithique. Puis une vingtaine de monnaies romaines dont la plus récente est de Constantin, et deux fers de javelot pareils à ceux qu'avaient déjà livrés les couches supérieures du tumulus.

On n'a pu se rendre un compte exact du point par où l'on avait pénétré dans la crypte pour la dégager et y déposer un mort du bas empire. Le système de voûte et les piliers la soutenant sont bien exceptionnels; ne seraient-ils pas contemporains de cette violation?

Le tumulus de Signac en Saint-Nazaire recouvrait deux mégalithes. Dans l'un, on remarquait un remplissage tout à fait exceptionnel, avec des poteries romaines, des charbons, des pierres calcinées, des scories de minerai de fer, un débris de hache de pierre, des silex, etc. Tout établit un irrécusable bouleversement qui eut lieu à l'époque gallo-romaine, sans doute. On a religieusement replacé les blocs les uns sur l'allée et les autres sur la grande chambre. Mais l'un de ceux-ci reposait sur un pilier central établi après le remaniement, car il s'appuyait sur les pierrailles de remplissage.

Les faits de Signac expliquent ceux de Rosmeur.

Aux environs de Paris, le fait de remaniement se présente comme une évidence absolue à Presles. Aux environs de Beau-

mont-sur-Oise, non loin de la *Pierre-turquaise,* on découvrit une autre allée dans une pièce de terre appelée *La Justice.* Elle se composait d'un petit vestibule et d'une très longue chambre mortuaire séparés par une dalle percée d'un trou ovale. Le fond était dallé, les tables de recouvrement manquaient; on les avait emportées sans doute à l'époque romaine. A ce moment, on enleva une partie des matériaux qui remplissaient la crypte et le vide fut remblayé avec des terres de nuance plus foncée. Les explorateurs modernes, MM. A. Bertrand, de Quatrefages et autres recueillirent dans les parties inviolées l'outillage des tombes de l'âge de la pierre et, dans le remplissage, des objets

FIG. 154. — Coupe et plan de l'allée couverte *La Justice,* près Beaumont-sur-Oise, violée à l'époque romaine.

très caractéristiques de l'époque romaine, entre autres des monnaies d'Antonin le Pieux.

Un dolmen du plateau calcaire de Noguier, aux environs de Rodez (Aveyron), était enfoui dans un vaste tumulus; un genévrier seul poussait sur son sommet.

La chambre (long. $3^m,60$, haut. et larg. $1^m,30$) était fermée au fond par une petite dalle enclavée entre les deux grandes. Elle était précédée d'un vestibule rectangulaire; il y avait trois niveaux archéologiques appartenant à des époques bien diverses.

Ce premier se composait de toute la partie supérieure du remplissage. Ce sont des fragments de brique et quelques os plus ou moins récents.

Le second, très près du fond, a donné quelques débris d'un squelette étendu au milieu de la chambre, ayant à droite les fragments d'une de ces larges et grandes épées, fréquentes dans

les tumulus du premier âge du fer; quelques morceaux de fer indéterminables : l'un d'eux, un disque, ayant conservé les traces d'une étoffe, grosse toile assez grossière; un ornement en forme de tasse avec huit petits cerles produits au repoussé, renforcé de deux plaquettes et percé au centre de quatre trous et des fragments de poterie assez fine en terre décantée.

Enfin le troisième niveau, sur le sol même de la chambre et presque exclusivement dans les coins, a fourni des morceaux d'une poterie très grossière, une sorte de sifflet en dent de cochon, des pointes de flèches en silex.

Donc le tumulus et sa crypte sont de l'époque néolithique indiquée par ces objets qui accompagnaient les morts.

Bien plus tard un guerrier armé de l'épée en fer est décédé dans le pays. Au lieu de lui faire un tumulus particulier, on a trouvé plus commode de l'ensevelir dans un tumulus tout construit. On a ouvert le grand et beau tumulus du genévrier, et rencontrant la crypte on y a placé le mort avec son mobilier spécial bien différent de celui des gens qui reposaient au-dessous; puis on a remblayé le vide et longtemps après l'antique sépulture a été encore violée, mais seulement à la superficie, peut-être par des chercheurs de trésor, certainement par des bergers désireux de trouver un abri sous la large dalle.

Cette fouille, faite par M. G. de Mortillet en 1869, montre tout le parti qu'un explorateur attentif sait tirer d'un gisement dont l'intérêt eût été méconnu par ces chercheurs plus désireux d'accroître leurs collections que de servir la science.

D'autres sépultures mégalithiques de l'Aveyron contenaient aussi les traces de sépultures adventices. Nous avons trouvé dans l'une d'elles auprès d'Hermilis, sur le causse de Saint-Affrique, des bracelets de bronze probablement gaulois, et dans une autre, sur le plateau qui domine Roquetaillade et Peyre, une tombe entière de l'époque romaine.

La montagne est couronnée par des lignes et amas de pierrailles qui sont sans doute des ruines d'habitation. Le sol est parsemé de briques à rebords et de poterie dite samienne. A côté s'étend le cimetière; chaque corps est enfermé dans une tombe longue, véritable cercueil en dalles de pierre. Le dolmen en est absolument entouré, et l'une d'elles était à l'intérieur même de la vieille crypte, avec son squelette, dont les os semblaient dater d'hier à côté de ceux qui gisaient en miettes sur le dallage et aux coins du dolmen avec les objets ordinaires de l'âge de la pierre.

Les Gallo-Romains ont trouvé le mégalithe presque dans

l'état où il s'offre à nos yeux; le tumulus avait disparu; le vieux tombeau préhistorique n'était déjà qu'une ruine.

M. Salmon a constaté des sépultures adventices de l'époque romaine dans deux dolmens de l'Aube, l'un à Nogent-sur-Otthe, l'autre à la Saulsotte.

En résumé, ce sont là des faits exceptionnels qui s'éclairent mutuellement. Bien loin de rajeunir nos ossuaires mégalithiques comme l'ont soutenu quelques archéologues, peu éclairés sur ces études, ils confirment de tous points leur ancienneté.

Les cryptes construites en grosses dalles, allées couvertes, chambres sépulcrales connues sous les noms les plus divers dans nos provinces sont des ossuaires de l'âge de la pierre. Avant de construire de tels sépulcres, les habitants de notre pays n'enterraient pas leurs morts. Ils avaient d'autres rites funéraires. Quand l'usage de ces grands ossuaires fut abandonné, le caveau perdit ses vastes proportions, il fut bientôt destiné à un seul individu, la Tombe et le Tumulus proprement dit prirent naissance; d'autre part l'incinération vint à dominer à certains moments et sur tout ou partie du territoire gaulois.

CHAPITRE XVIII

LES PIERRES PLANTÉES.

Il existe dans un grand nombre de pays des monuments d'une simplicité absolue, puisque ce sont des pierres longues telles que les fournit la nature, qu'on a plantées debout dans la terre.

Les peuples, en dressant ces colonnes grossières, obéissaient à des motifs singulièrement variés.

On connaît les textes de la Genèse : d'abord celui qui raconte l'histoire de Josué la nuit où il eut ce fameux songe qui devint le titre des Israélites à la possession de la terre de Chanaan; Jacob, se levant de grand matin, prit la pierre qui lui avait servi d'oreiller, la plaça debout comme un pilier et versa de l'huile sur son sommet.

Après le passage du Jourdain, Josué désigna douze hommes, un de chaque tribu, pour prendre chacun une pierre au milieu du fleuve, là où s'étaient arrêtés les prêtres, et la porter dans l'endroit où les Hébreux avaient campé, afin que ce fût un mémorial éternel pour les enfants d'Israël.

Ailleurs le même personnage prit une grande pierre et l'éleva sous un chêne, près du sanctuaire, en disant qu'elle serait un témoignage pour les Juifs de l'alliance conclue entre lui Jacob et son beau-père Laban.

On sait encore qu'après la victoire remportée par les Israélites sur les Philistins à Mitspa, Samuel dressa une pierre qu'il nomma *la pierre du Secours*, parce que là l'Éternel l'avait secouru.

De même en Kabylie, c'était une ancienne coutume de consacrer ainsi les résolutions importantes des clans confédérés. Lors de la réunion de l'assemblée délibérante, chaque tribu, ayant droit au vote dressait une pierre levée et l'ensemble de ces pierres formait un cercle autour du lieu où avait siégé le

conseil ; puis, en cas de manquement d'une des parties contractantes, le pilier qui la représentait était renversé. Ces symboliques archives, accompagnées chacune d'une tradition qui se perpétuait d'âge en âge, redisent ainsi aux descendants les lois ou les traités de leurs pères, les fidélités comme les félonies de leur histoire.

Cette coutume a duré jusqu'à notre âge et selon le récit de Si-Moula-Aït-Amer, marabout des Beni-Raten, on s'y serait conformé pour la dernière fois, il y a environ 130 ans, lorsqu'il a été décidé que, contrairement aux prescriptions du Coran, les femmes seraient exclues des successions.

C'est aussi pour garder le souvenir que l'on a mis toujours et partout des pierres plantées aux limites des territoires et des propriétés. Elles ne servent pas seulement de bornes, elles indiquent le chemin. C'est Hermès, Terme ou Mercure ! Dieu des voyageurs, Dieu du commerce parce que les marchands viennent à ses pieds échanger les produits de leurs pays respectifs.

La pierre plantée marque le rendez-vous des populations. Autour d'elle la jeunesse aime à danser, la jeune fille y cherche la fée bienfaisante qui lui promet un fiancé, et lorsque, mariée, elle veut avoir des enfants, elle vient en cachette toucher la colonne symbolique.

Il est possible que la forme du monument ait, dans bien des cas, inspiré la superstition. Mais quelques-uns ont peut-être pour origine ce culte phallique qui avait divinisé la force productrice.

Chez combien de peuples les pierres ne sont-elles pas sacrées ou divines, aux îles Viti comme dans l'Inde méridionale, chez les Nègres du N'pal en Afrique, chez les Wogules de la Sibérie.

En Irlande, au ve siècle, le roi Laoghaire adorait un pilier appelé Crom-Cruah, que renversa saint Patrick. Les Irlandais adoraient une autre pierre, à Clogher, sous le nom de Kermand-Kelstach.

Dans chaque district de l'île de Skye, presque dans chaque village, une grosse pierre représente le Soleil, appelé Grugach, ou le Dieu aux cheveux blonds, et les habitants lui offrent des libations de lait.

Les piliers de pierres de la Sardaigne portent des sculptures en haut relief figurant évidemment des seins de femme. La pierre est donc une sorte de divinité féminine. Plusieurs groupées forment le cercle : les déesses ou les fées dansent en rond.

On pourrait voir, avec M. A.-F. Lièvre, une preuve du caractère religieux d'une partie de nos pierres levées dans ce fait qu'à l'arrivée du christianisme elles étaient l'objet d'un culte

bien établi. Observons toutefois que le peuple du moyen âge visait dans ses croyances aussi bien les tombes mégalithiques

Fig. 155. — Une pierre sacrée à Plésidy (Côtes-du-Nord).

en ruine que les grands blocs isolés et dressés. La preuve est donc sujette à caution.

Aux faits que nous rappelions plus haut (p. 302) ajoutons ceux-ci : le concile de Tours en 567, ordonne aux prêtres de refuser l'entrée des églises à toutes personnes adorant les *pierres levées*. Théodoric, archevêque de Cantorbéry, au VIIe siècle

Charlemagne dans son capitulaire de 789, le roi Edgar au xe siècle, Canut au xie, proscrivent le culte des pierres.

A la suite de tous ces efforts, les superstitions chrétiennes ont succédé aux païennes; beaucoup de piliers bruts, dans l'Yonne, les Côtes-du-Nord, le Finistère, le Morbihan, l'Indre, la Creuse, le Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, etc., supportent des croix et même des madones.

Le concile de Nantes, 658, ordonnait d'enfouir ces pierres dans des fosses profondes de sorte que jamais leurs adorateurs ne puissent les retrouver. Naguère à Meudon, canton de Belle-Ile-en-Mer, en démolissant une chapelle, on a découvert

Fig. 156. — Menhirs sur un tumulus, île de Sein.

une pierre longue et arrondie à son sommet. Était-ce l'ancien dieu?

Les pierres plantées peuvent être l'indication de sépultures. Ces stèles funéraires sont communes à tous les temps et presque à tous les pays.

On en connaît qui sont de simples cénotaphes : Chez les Vorimo, Malgaches de Madagascar, lorsqu'une famille n'a pu retrouver le corps d'un de ses membres ou le rapporter au pays natal, elle élève à sa mémoire une dalle ou colonne de pierre qu'on nomme *tsangambato* (littéralement, pierre debout). On place aussi des tsangambato aux endroits où pendant les funérailles le corps a été momentanément déposé.

Il est dès lors évident que nous chercherons le plus souvent en vain la signification et la destination des monuments de ce genre qui datent d'une époque reculée et sur lesquels il n'existe aucun document certain, ni écrit ni traditionnel. Et même, lorsque l'histoire les mentionne, nous avons rarement la certi-

tude qu'elle enregistre le véritable sens du monument. Ce sens a pu être altéré, transformé par les peuplades qui ont succédé aux véritables constructeurs.

Les blocs habilement dressés, de dimensions colossales parfois, abondent en Bretagne, où ils sont connus sous le nom de *menhir*.

La plupart sont contemporains des allées couvertes, c'est-à-dire de l'âge de la pierre et des débuts de l'âge suivant. Les uns sont perdus dans la masse même du tumulus et se révèlent seulement lorsque celui-ci disparaît ou diminue de hauteur. Ils avaient peut-être joué quelque rôle pendant l'accomplisse-

Fig. 157. — Le grand menhir tombé et brisé de Locmariaker (Morbihan).

ment des rites funéraires. Le Mané-Lud (Morbihan) en renfermait ainsi toute une série et sur chacun des cinq piliers du nord reposait une tête de cheval; le tumulus de la Haye, en Saint-Gravé, dans le même département, avait aussi une série de menhirs, quatorze, rangés en rond, et au centre, les deux plus élevés ($1^m,75$) aux pieds desquels étaient accumulés des cendres et des charbons. Il y a des tumulus à crypte surmontés de menhirs au Trehorenteuc, au Moustier en Carnac, et ailleurs.

Il est plus ordinaire de rencontrer des pierres debout aux environs des tombes, assez nombreuses ou assez rapprochées pour qu'il soit difficile de ne pas les attribuer aux mêmes constructeurs.

Les dimensions et les formes des menhirs ne sont d'aucun secours pour étudier les questions qui les concernent. Le plus considérable est *la pierre des fées* ou *la grande pierre* de Locmariaker, renversé par la foudre, dit-on, actuellement couché sur le sol et cassé en trois morceaux. Il mesure 21 mètres, et il a 4 mètres d'épaisseur. Son poids est de 250 000 kilogr. (fig. 157). Le menhir de Plésidy (Côtes-du-Nord) atteint 11^{m},20 et celui de

Fig. 158. — Partie centrale des alignements de Carnac, à Kev-Mario.

Plouarzel (Finistère), 11^{m},05. Soixante autres en Bretagne dépassent 5 mètres de hauteur. Dans le reste de la France, ils n'atteignent pas ces dimensions. Ainsi le plus haut de l'Auvergne, celui de Davayat, n'a que 4^{m},66.

Leur forme varie naturellement selon la nature des roches employées. Ils sont pyramidaux, cylindriques, élargis au sommet. Plus souvent qu'on ne croit ils ont subi une sorte d'épannelage.

Comme pour les pierres des cryptes sépulcrales, on a quelquefois soutenu qu'ils avaient été portés de loin : on a signalé dans Belle-Ile-en-Mer des menhirs de granit; or l'île ne renferme pas de granit. Mais elle est sans doute bien diminuée depuis l'époque des menhirs.

On a dit aussi que la roche du grand menhir de Locmariaker n'existe ni dans le pays ni même aux environs, et l'on assure qu'il faudrait aller jusqu'à Pont-Aven (Finistère), pour trouver un granit pareil. Le contrôle des géologues serait ici nécessaire.

Un grand nombre de menhirs sont maintenant renversés. Beaucoup même ont disparu, mais souvent des noms de lieux-dits, de tènements, de localités en ont conservé le souvenir : Gros-Cailloux, Pierrefitte, Haute-Borne, La Folie.

Si d'un coup d'œil général on envisage les monuments de ce genre disséminés sur le sol français, on est convaincu sans

Fig. 159. — Partie des alignements de Carnac, près du village le Ménec.

peine de la nécessité de distinguer ceux de la Bretagne. Ils forment une catégorie vraiment à part. Sur aucun autre point, ils ne sont accumulés de la même manière et dans les mêmes conditions. C'est là le pays des menhirs, dont le centre est justement ce même territoire où nous avons constaté la présence mystérieuse des inscriptions ou gravures sur les parois des dolmens. On n'est point surpris que quelques écrivains aient fait de cette région privilégiée je ne sais quelle terre sacrée.

Les menhirs y sont sur certains points systématiquement groupés. Ce sont des enceintes et surtout des alignements. Les plus remarquables de ces monuments compliqués sont au nombre de huit dans le Morbihan, à Carnac, Erdeven, Plouharnel, Plouhinec, Quiberon, Saint-Marcel, Tréhorenteuc ; de neuf,

moins importants, dans le Finistère, à Argel, Brasparts, Camaret, Crozon, Plomeur, Plougastel-Daoulas, Pluguffan ; de cinq dans l'Ille-et-Vilaine, à Landeau, Mangon, Sixts, Saint-Just, Le Teil. Quant à ceux des Pyrénées, très importants, ils forment une catégorie distincte et d'un autre âge. On n'en cite que six ou sept dans le reste de la France et encore sans certitude.

FIG. 160. — Les cercles de pierres. Ilot de Er-Lanic (Morbihan).

Les alignements bretons sont droits ou sinueux, composés d'un ou de plusieurs rangs.

A Carnac, il y a trois alignements imposants et pittoresques faisant suite l'un à l'autre, mais séparés par un certain espace libre ; ils ont 3 kilomètres de longueur. Ce sont le Ménec, composé de 11 lignes de menhirs de 3 à 4 mètres de haut au début, et n'atteignant même pas 1 mètre à l'extremité ; Kermario, 10 lignes ; Kerlescant, 13 lignes, mais moins bien tracées.

Les blocs sont assez régulièrement espacés ; les allées, sans être tirées au cordeau, sont très nettes et de largeur à peu près égale. Le fait que la dimension des menhirs diminue gra-

duellement des extrémités au centre prouve que c'est bien un monument construit avec une vue d'ensemble et pour répondre à une pensée unique. Les rochers ont été pris sur place; le temps les a corrodés, usés, arrondis et ces traces profondes peuvent être invoquées à l'appui de sa vieillesse. Il est défiguré, ruiné; il l'était déjà du temps des Gallo-Romains qui comprenaient ses blocs dans les clôtures de leurs établissements; au XVIIe siècle l'église Saint-Cornély de Carnac fut bâtie avec ses pierres.

Il surexcite notre curiosité et malgré nos efforts il reste sans explication.

Les enceintes de pierres plantées sont circulaires, ovales, rectangulaires. Elles se relient parfois à des alignements. Ainsi, en tête de l'alignement du Ménec, on reconnaît très bien les traces d'une grande courbe circulaire, dont il existe encore des portions bien conservées, en dépit des maisonnettes qu'on a construites avec les débris des grands blocs.

On est réduit à des conjectures sur la destination de ces enceintes, de ces « cromlechs ».

L'un des plus nets et des plus curieux est celui de l'île d'Er-Lanic, au sud de Gav'rinis. Soixante pierres forment un cercle; la plupart sont couchées, la plus haute de celles qui sont debout a 3 mètres de hauteur au-dessus du sol. La moitié du cercle est sur la rive, l'autre moitié déjà dans l'eau. Le monument entier est en évidence à marée basse. La terre intérieure est pétrie de poteries; on y trouve les types de toutes les poteries néolithiques bretonnes, des silex taillés, des hachettes fragmentées de quartz, agate, fibrolite, diorite surtout, des meules de granit, des galets avec gorge circulaire.

Un deuxième cercle est tangent au premier et pareil; à marée basse, les plus hauts menhirs se montrent au-dessus des flots et rendent témoignage de l'affaissement du sol et de l'invasion de l'Océan.

On connaît quelques cromlechs en dehors du Morbihan, dans les départements bretons et autres; une quarantaine en tout, très disséminés, en général mal étudiés, décrits avec fantaisie et souvent problématiques.

Nous avons écarté comme plus récents ceux des Pyrénées. Seules les enceintes assez vastes que M. P. Cazalis de Fondouce a signalées près de Durfort dans le Gard, méritent d'être citées ici.

Les sculptures sur les menhirs bretons sont rares, probablement parce qu'elles étaient exposées à l'air. Elles ont pu disparaître avec le temps. Mais ce qui reste d'elles permet de voir

que ce sont précisément les mêmes figures qui ont été remarquées sur les dalles des dolmens. La pierre de Kermarquer-en-Moustoirac porte en relief deux petites tiges recourbées comme des houlettes ou des crosses. Celle de Crach a des arcs de cercle concentriques traversés par une ligne verticale ; plusieurs ont des séries de cupules groupées sans symétrie (Saint-Urnel, Finistère).

Des recherches exécutées au pied de dix-huit menhirs du Morbihan ont toujours montré la présence de charbons de bois et

FIG. 161. — Menhir à cupules de Saint-Urnel en Plomeur (Finistère).

de granits rougis au feu. On trouva un seul fragment de hache, quatre fois des tessons de poterie antique, trois fois des cristaux de quartz, une fois des cailloux roulés, une fois un fer à cheval ; quatorze fois, à une assez grande profondeur, des terres faisaient contraste de couleur, d'aspect et de tact avec les autres terres du sol ; cinq fois il y avait accumulation de pierres certainement étrangères pour la plupart au point du sol où elles étaient.

Ces observations, dues au Dr Fouquet, ne prouvent pas grand'chose.

A Carnac, un grand bloc isolé, nommé dans le plan cadastral *er Menhir* et qui semble en rapport avec le dolmen de la colline voi-

sine, était calé avec de grosses pierres parmi lesquelles on remarqua un fond de vase en terre rouge, un morceau de marbre brut, un éclat de silex noir et plusieurs fragments de tuiles à rebord.

Au pied d'une pierre levée, à l'ouest de Quiberon, était un amas compact de pierres et de terres pour la fixer et la tenir en équilibre; au-dessous et sous la base même du bloc étaient deux ou trois vases l'un dans l'autre et remplis de terre; et çà et là quelques éclats de silex pyromaque avec des traces de charbon et des coquillages de la côte.

Le Finistère a donné des résultats plus nets. Si l'on trouva une monnaie romaine et plusieurs fragments de tuile sous un des blocs d'un alignement à Quimper, ce qui est une preuve de remaniement du sol, ailleurs les pierres levées ont livré des séries d'objets de leur âge, qui répondent à peu de chose près au mobilier de certaines allées couvertes de ce département.

On en jugera par l'inventaire suivant que nous devons à M. Paul du Châtellier:

En Plobannalec : pierre de Lesconil, vase et cendres;

Pierre de Kervintic, vase, rondelle en poterie, éclats de silex, charbons. Sous une dalle placée au pied de la pierre de Tronwel, poteries, éclats de silex, fragment de hache, charbons.

Pierre de Kerlay dressée au sommet d'un tumulus, charbons, percuteurs, silex, écuelle de terre;

Pierre du Run à Tréfiagat, poteries, percuteurs, silex, deux flèches de silex, charbons;

Pierre de Kerscaven à Penmarc'h, pierre à grain, percuteur en silex, poteries, charbons;

Pierre de Lestridiou, poterie samosienne, silex, charbons;

Pierre de Prat-Palud, elle est au centre de tout un cimetière primitif, vase caliciforme, tessons.

Lavenäel : ossements de cheval, cendres, vase caliciforme, fragment de hachette, silex, débris de meule.

Pierre de Saint-Urnel : hache, meule, silex, charbons, poterie.

Guiric, meule à concasser le blé, poterie, charbon.

Sont-ce là des renseignements suffisants ? Le moindre os humain ferait mieux notre affaire. Mais si le fossoyeur d'Hamlet enseignait avec raison que « l'eau est le plus actif destructeur des morts », nous pouvons ajouter qu'elle les détruit plus vite dans le sol granitique de la Bretagne que dans tout autre.

L'os redevient poussière; cette poussière peut être recherchée, reconnue, elle nous dira le secret de son origine, Dans les terres recueillies au pied des blocs, la chimie a examiné s'il y avait trace d'un corps humain. Mais que d'objections a sou-

levées ce procédé! Si l'on se fie à l'analyse chimique, à quelle distance devra-t-on rechercher la place d'un cadavre disparu? Comment savoir si le phosphate de chaux trahit la présence d'une cendre humaine ou animale? Jusqu'à quel point n'existe-t-il pas naturellement dans le terrain où l'on a fouillé; et enfin si l'on relève, comme cela est arrivé, des faits positifs et à la fois d'autres négatifs, nous devrons reconnaître l'inutilité, l'insuffisance de ce système d'observation.

FIG. 162. Haut. 3m,20. — Colonne de Vaccil-Vecchio (Corse).

Les noms que la tradition populaire a donnés à ces monuments, nous dévoilent-ils des renseignements plus sûrs? Hélas, non! on dit que ce sont les soldats de saint-Cornély et il y a dans leur voisinage bon nombre de chapelles dédiées à ce saint Corneille qui, pour échapper à la poursuite d'une armée de païens, les métamorphosa en pierres.

Sans doute cette légende porte en elle l'idée de mort et de sépulture, mais qui peut nous affirmer qu'elle se relie à un fait historique.

Là, on cite un menhir dans un terroir dit le *champ dolent*. Ce mot révèle ordinairement des cimetières mérovingiens; qui peut dire si la pierre ne se dressait pas déjà sur ce point lorsqu'on le choisit pour la demeure des morts?

Ailleurs, à Trehorenteuc, une série de pierres sont dressées et alignées dans le *jardin des tombes*.

Au centre de la France, en Auvergne, les pierres droites sont les *plourousos*. Ce nom est significatif, mais n'est-il pas né de l'aspect même des monuments.

M. René Galles faisait une observation très juste. « Pour moi, disait-il, jusqu'à ce que l'oracle ait parlé, j'éprouve, je le confesse, je ne sais quelle gêne instinctive à admettre que, simultanément, les gens qui, d'un côté, tenaient si fort à créer stonecists ou dolmens, des demeures si énergiquement closes pour ces tristes débris, se résignassent de l'autre à les déposer, sans logis comme sans défense, dans la terre vague d'où les fauves, nombreux encore dans ces solitudes relatives, pouvaient facilement les arracher. »

Il s'agit des pierres levées du nord de l'Afrique. M. Galles continue : « Cependant ces grands fantômes de pierres, blanchis par les pâleurs nocturnes, pouvaient bien suffire pour effrayer la lâcheté des hyènes, et quelques indices sérieux m'ont inspiré la pensée que, peut-être, certains menhirs indiquaient une sépulture *provisoire*. On aurait, à leur pied, déposé le corps jusqu'au moment où la terre, ayant dévoré les chairs, ne renfermait plus que des ossements. Le dolmen aurait, seulement alors, ouvert son corridor dont, sous le tumulus, l'orientation prévoyante était la clef ; et il serait ainsi devenu la sépulture définitive ou plutôt l'ossuaire destiné à recevoir les restes d'une même famille ou d'une même caste. » Cette hypothèse « expliquerait pourquoi la sépulture au pied des menhirs n'est indiquée que par de faibles traces, reconnaissables seulement à l'analyse chimique : elle rendrait compte aussi du pêle-mêle d'ossements que j'ai trouvé dans toutes les tombelles à galerie que j'ai fouillées. Enfin, à Kergonfals, j'ai relevé un os gisant dans un vestibule séparé par un muret de pierres sèches, du dolmen où était le reste ; cela ne prouverait-il pas que les ossements apportés là quittaient une sépulture précédente et probablement plus imparfaite... »

Il y a vingt ans que M. René Galles s'exprimait ainsi avec cette remarquable intuition qui lui a procuré de si belles trouvailles. Nous n'avons rien à ajouter. La question reste ouverte.

CHAPITRE XIX

LES RACES HUMAINES DE L'AGE DE LA PIERRE EN FRANCE

Les monuments que nous avons passés en revue dans cet ouvrage appartiennent à des périodes dont il ne nous est pas possible d'évaluer la durée. L'âge de la pierre jusqu'à l'arrivée des métaux est, pour notre France, en dehors de toute histoire et de toute tradition. Nous avons dit pourquoi aucun chronomètre ne peut et ne pourra nous servir à mesurer la longueur des époques préhistoriques.

Si pourtant nous devons donner une idée de la date à laquelle on peut raisonnablement attribuer les dernières stations et les derniers tombeaux néolithiques nous indiquerons le XIIe siècle avant notre ère, mais sous toutes réserves. Si, plus tard, on peut arriver à une précision plus grande, ce sera certainement en augmentant plutôt qu'en diminuant la distance qui nous sépare de ce temps-là.

Dans tous les cas, cette distance même est insignifiante eu égard aux siècles qui correspondent à l'âge de la pierre en ne dépassant pas la limite fixée par les terrains de Saint-Acheul et de Chelles, où abondent les reliques certaines des plus anciens hommes connus en Europe.

Après avoir pris intérêt à tant d'objets et de faits qui nous dévoilent les évolutions de la culture matérielle et morale des habitants de notre pays pendant une si longue période, on réclamera avec une curiosité plus vive des détails sur les hommes eux-mêmes. Nous connaissons assez l'œuvre, nous voulons voir l'ouvrier.

Malheureusement notre espoir sera déçu. Nous avons très peu de documents et nous ne savons pas grand'chose encore.

En effet, de l'homme interglaciaire, du contemporain de l'*Elephas antiquus* et du *Rhinoceros Merckii*, du fabricant de ces innombrables instruments de silex que l'on exhume des couches

profondes des alluvions quaternaires les plus anciennes, nous n'avons absolument aucun débris.

Nous sommes un peu plus heureux pour ce qui concerne l'homme contemporain de l'*Elephas primigenius*, du *Rhinoceros tichorhinus* et du *Cervus tarandus*. Deux séries de documents sont soumises à nos études originaires, l'une des alluvions, l'autre des stations de l'âge du renne.

Si nous n'avions que la première, l'embarras serait grand; car nous avons vu dans notre chapitre V quelles incertitudes planent sur les gisements. La plupart de ces pièces, en vérité, ne sont pas datées, et elles ne trouveraient sans doute pas grâce devant un jury de géologues, habitués qu'ils sont à une grande rigueur, et à ne pas se contenter de probabilités superficielles. En admettant un verdict favorable, on doit se demander si une série aussi restreinte de crânes incomplets et de mâchoires pourrait éclairer sérieusement le problème compliqué de l'origine et de l'histoire des races humaines fossiles.

« Dans la paléontologie humaine, l'erreur nous menace de tant de côtés que l'on ne saurait apporter trop de réserves dans les inductions que l'on déduit de la considération des débris osseux. » Ainsi s'exprimait il y a près de quarante ans le professeur Serres, qui occupait au Muséum la chaire d'anatomie comparée et d'histoire naturelle de l'homme. Sages conseils qui sont toujours de saison.

La série des ossements des cavernes est à la fois plus récente et beaucoup plus nombreuse; les origines ne laissent en général rien à désirer.

C'est sur l'ensemble des deux séries que MM. de Quatrefages et Hamy ont établi leurs races humaines fossiles. Ils ont recherché et retrouvé les types de ces races au milieu de nos populations actuelles et ils se sont efforcés de reconnaître leurs domaines respectifs dans l'espace et dans le temps.

Cette histoire de nos races anciennes ainsi restituée est bien sommaire et ce que l'on sait n'est presque rien à côté de ce qu'il faudrait savoir.

La race dite de Canstadt paraît être d'abord la plus répandue dans notre pays. Celle de Cro-Magnon domine très certainement à la fin des temps quaternaires proprement dits; l'une et l'autre ont un trait commun, la longueur du crâne, la dolichocéphalie. Mais à côté d'elles se montrent déjà, erratiquement, les têtes courtes ou brachycéphales qui se présenteront en nombre dans les gisements tels que Furfooz (en Belgique) qui sont déjà néolithiques.

Le crâne de Canstadt est remarquable par la proéminence de ses bosses sourcilières, par son aplatissement et par sa longueur. Ces détails sont de plus en plus accusés sur les crânes d'Eguisheim, de Brux, du Néanderthal surtout. A ce crâne, objet depuis vingt ans de discussions mémorables, sont venus s'adjoindre tout récemment ceux de Spy, extraits cette fois d'une assise quaternaire bien déterminée. La ressemblance est vraiment extraordinaire : le n° 1 de Spy exagère encore certains traits. De plus, nous avons ici une partie des os de la face et l'hypothèse des auteurs des *Crania ethnica* rattachant les mâchoires d'Arcy et de la Naulette à leur type de Canstadt se trouve confirmée. Le maxillaire de la Naulette avec son absence de menton, son prognatisme si développé, ses molaires en progression d'avant en arrière, dépasse les traits de celles de Spy et laisse croire à un crâne plus étrange encore. La mâchoire de Malarnaud de couche certaine vient maintenant distancer à son tour la série; elle aussi, laisse supposer un crâne aussi étonnant; la race de Canstadt ne serait-elle pas mieux nommée race de Néanderthal, puisque ce crâne du Néander, jugé si extraordinaire jadis, prend aujourd'hui un rang intermédiaire dans le groupe des ossements de son époque?

Les hommes de Spy, les seuls Néanderthaloïdes dont nous ayons le squelette, avaient une taille au-dessous de la moyenne des Belges et analogue à celle des Lapons modernes. Robustes et musclés à l'excès, ils avaient les membres courts et leur allure dans la station verticale rappelait forcément celle des êtres qui se trouvent dans des conditions ostéologiques identiques, les anthropoïdes. Mais, tout compte fait, les caractères simiens du crâne, du tronc et des membres ne sont pas l'équivalent des caractères humains qui les accompagnent et les dominent.

Un nombre plus considérable d'ossements souvent très bien conservés nous font connaître la deuxième race humaine fossile ou race de Cro-Magnon. Elle est très différente de celle que nous venons de signaler. Au-dessus d'arcs sourciliers modérément saillants, le front large monte dans une direction un peu oblique et sa courbe dont l'allongement est tout à fait exceptionnel indique une ampleur remarquable des lobes cérébraux frontaux. Les pariétaux considérablement allongés se dilatent également beaucoup, fort loin en arrière, et contribuent à donner au crâne, par suite au cerveau, une grande capacité. La face est très caractérisée par sa largeur exubérante, par ses orbites rectangulaires et prodigieusement agrandies; ses pommettes développées, son nez saillant, long et mince, surmontent un maxil-

laire projeté en avant tout en ayant les alvéoles et les dents dirigées verticalement. Tandis que les branches horizontales des mâchoires de la Naulette et de Malarnaud tendent au parallélisme, celles de Cro-Magnon divergent; leur menton est massif et proéminent en avant. Partout les insertions musculaires témoignent de la vigueur peu commune des individus. Leur haute taille n'est pas douteuse et M. le docteur Topinard n'est pas le seul à croire qu'ils avaient les cheveux blonds.

Les divers caractères des gens de Cro-Magnon se retrouvent à un degré égal sur la plupart des squelettes des chasseurs de rennes de la Dordogne, des Pyrénées, de Menton...; ils viennent attester leur parenté et confirmer les conclusions que nous avons basées sur l'étude des objets ou des circonstances du gisement.

La race de Cro-Magnon est ainsi bien déterminée; on la suit au delà de l'époque quaternaire; elle est très répandue à l'époque néolithique et se rattache positivement à des populations anciennes ou actuelles de notre sol, de notre voisinage et surtout de la région méditerranéenne occidentale. M. le Dr Verneau l'a suivie jusqu'aux Canaries.

Lorsque nous aurons fait observer qu'à côté de ces divers dolichocéphales dits de Canstadt et de Cro-Magnon, il y a un très petit lot de crânes brachycéphales qui ont peut-être droit, eux aussi, à un certificat de haute antiquité, nous aurons mis le lecteur au courant de ce qu'il faut penser, en l'état de la science, des races humaines fossiles. Il s'en faut de peu que le crâne de la Truchère ne soit sûrement quaternaire et des plus anciens. Or ce brachycéphale était une pièce jusqu'à ces dernières années unique dans tous les temps, et aussi bien en Europe qu'en Asie; ce type s'est rencontré de nouveau dans le puits funéraire de Cumières (Dr Collignon). Les autres crânes dont le diamètre antéro-postérieur est relativement court proviennent des alluvions de la Seine, et leur âge peut être discuté.

Les brachycéphales, probablement bruns, apparaissent en nombre çà et là après notre âge du renne dans ces ossuaires qui fournissent aux anthropologistes des trésors inespérés.

Ces ossuaires, soit des cryptes mégalithiques, soit des grottes naturelles ou artificielles, ne peuvent être l'objet d'aucun classement chronologique. Il n'y a pas entre les indications de l'archéologie et celles de l'anthropologie le moindre accord.

Il y a longtemps que MM. de Quatrefages et Hamy, ce dernier surtout, ont insisté sur le « fouillis » de races qui forment la population de notre pays à la période néolithique; tous les re-

levés ont confirmé cette manière de voir. Nous retrouvons la race de Cro-Magnon dans la grotte de Sordes, dans quelques dolmens du Midi, dans celui de Léry (Eure). D'après le Dr Topinard, des métis de Cro-Magnon et d'une race mal connue forment la population des Baumes-chaudes sur le Tarn, et de l'Homme-Mort de Saint-Pierre-des-Tripieds (Lozère). Une race brachycéphale inconnue à l'époque quaternaire s'est rencontrée dans le trou du frontal à Furfooz, en Belgique, et s'est montrée plus pure encore dans un dolmen de l'Aisne à Montigny-l'Engrain, et plus ou moins mélangée dans le puits de Cumières et dans les allées couvertes de Vauréal et de Meudon. Dans les grottes de la Marne nous trouvons en contact la race de Furfooz et celle de l'Homme-Mort. Dolichocéphales et brachycéphales variés, types métissés se présentent pêle-mêle sur une foule de points : aucune catégorie de monuments ne possède une race spéciale.

Cependant on voit la race de Cro-Magnon prédominer dans le Midi et dans l'ouest ; celle de Furfooz, dans le Nord-Est. Nous devrions posséder des cartes de la répartition et de la densité de toutes ces races sur le sol français. Mais nous avons eu inutilement des milliers de sépultures. Les archéologues ont détruit, à eux seuls, plus d'ossements que les agents naturels et que les ouvriers des champs. On est vraiment stupéfait de trouver au Muséum, au musée Broca (laboratoire des hautes études), dans nos collections publiques et privées, une si faible quantité de pièces en bon état et de provenance sûre.

Or il n'y a aucun parti sérieux à tirer d'un ou deux crânes isolés. La détermination d'une race n'est possible que si on opère sur une série. Quand un cimetière fournit une quinzaine de squelettes, l'anthropologiste peut établir des moyennes vraisemblables et éviter l'écueil des variations individuelles.

Après avoir déterminé les races du pays qu'il étudie, il devra attendre les résultats semblables obtenus dans les régions voisines pour essayer de voir d'où sont arrivés les flots humains et les influences ethniques.

Et comme les nations qui vont et viennent englobaient les femmes des pays traversés et se métissaient sans cesse, le problème de l'histoire des populations préhistoriques paraît singulièrement difficile. En vain on apporte à l'étude de l'homme une science mathématique dont les paléontologistes n'ont eu nul besoin pour faire avancer l'histoire des animaux fossiles, en vain on invente chaque année de nouveaux instruments de précision pour la mesure comparative des os du squelette, en

vain on donne quatre-vingts chiffres pour un seul crâne, l'obscurité se dissipe bien lentement.

Pour y voir un peu plus clair, il faut arriver au moment où paraît l'aube de l'histoire, mais nous serons alors déjà loin de l'âge de la pierre.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Pages.

HISTORIQUE DES PROGRÈS DE LA SCIENCE SUR LES CIVILISATIONS PRIMITIVES ET L'ANCIENNETÉ DE L'HOMME 1

Les reliques de l'âge de la pierre. — Opinion des anciens. — La pierre de foudre dans l'antiquité, le moyen âge et de nos jours. — Les sauvages modernes. — Comparaisons ethnographiques. — Intervention de la géologie. — La question de l'homme fossile. — Preuves de l'antiquité de l'espèce humaine.

CHAPITRE II

ÈRE TERTIAIRE. — INCERTITUDE DES ORIGINES DE L'HUMANITÉ 28

Grandes divisions dans l'histoire de la Terre. — Le groupe tertiaire. — Aperçu sur la faune et la flore. — La doctrine de l'évolution. — Place de l'homme dans la nature. — Hypothèses sur son origine. — Traces prétendues de l'homme tertiaire.

CHAPITRE III

ÈRE QUATERNAIRE. — PÉRIODE PALÉOLITHIQUE OU DE LA PIERRE TAILLÉE 38

Climatologie et phénomènes physiques. — L'extension et les phases des glaciers. — Classifications géologiques et industrielles. — L'homme et les animaux de son temps. — La civilisation à l'époque de Saint-Acheul et de Chelles. — L'époque du Moustier. — Les cavernes. — L'époque de Solutré et de la Madeleine. — Les chasseurs de rennes. — Perfectionnement de leur outillage de pierre et d'os. — Analogies ethnographiques.

CHAPITRE IV

PREMIÈRES MANIFESTATIONS ARTISTIQUES DE NOS ANCÊTRES 65

Gravures et sculptures des chasseurs de rennes. — Dessins géométriques d'imitation. — Procédés d'exécution. — Exactitude des images. — Les principales représentations de l'homme et des animaux contemporains. — Utilité qu'en peut retirer le naturaliste. — Culture intellectuelle des artistes primitifs. — Comparaisons ethnographiques. — Évolution de l'art préhistorique.

CHAPITRE V

OSSEMENTS HUMAINS DANS LES ALLUVIONS 85

Gisements de Canstadt, près Stuttgard. — De Brux en Bohême. — D'Eguisheim dans le Haut-Rhin. — Du Néanderthal. — De l'Olmo en Toscane. — De la Seine à Paris. — De la Truchère en Saône-et-Loire. — De la Somme à Abbeville. — De la Denise au Puy-en-Velay.

CHAPITRE VI

LE CULTE DES MORTS DANS LES CAVERNES ET LES STATIONS QUATERNAIRES. 90

Les grottes de la Naulette (Belgique), d'Arcy-sur-Cure (Yonne), de Monserou (Ariège). — La station de Solutré et son cimetière. — Les Baoussés-Roussés près Menton, leurs squelettes humains. — Les rites funéraires suivis. — Les abris sous roche de Cro-Magnon, de Laugerie-Basse (Dordogne) et leurs squelettes. — Ossements humains dans divers gisements contemporains. — La grotte de Duruthy à Sordes (Landes), de Raymonden (Dordogne), de Spy (Belgique). — Identités des détails concernant les squelettes de ces gisements.

CHAPITRE VII

PÉRIODE NÉOLITHIQUE OU DE LA PIERRE POLIE. 122

Changements accomplis dans le climat, la faune et l'industrie. — Obscurités de la période de transition. — Renseignements fournis par le Danemark. — Ses marais tourbeux. — Les kjokkenmoeddings. — Les amas de coquilles en France et ailleurs. — Les stations sur les lieux élevés. — Enceintes et camps. — Les cités lacustres. — Les mines de silex. — La navigation. — Absence d'anthropophagie.

CHAPITRE VIII

GROTTES NATURELLES SÉPULCRALES 142

La grotte d'Aurignac (Haute-Garonne), celles de Sordes (Landes), et diverses des Pyrénées et du Midi. — La grotte de Challes (Savoie), de Cravanches-Belfort.

CHAPITRE IX

GROTTES ARTIFICIELLES SÉPULCRALES. 153

Elles appartiennent presque toutes à la Marne. — Plan des souterrains. — Mode d'exécution. — Trois séries distinctes. — Analogies avec les chambres funéraires de Madagascar. — Sculptures sur les parois. — Une divinité féminine. — La hache sacrée. — Le mobilier; céramique, objets de pierre et d'os. — Crânes humains servant de vases.

CHAPITRE X

LÉGENDES ET PREMIÈRES ÉTUDES SCIENTIFIQUES SUR LES CRYPTES MÉGALITHIQUES 162

Chambres sépulcrales construites en gros blocs. — Appellations populaires. — Contes expliquant leur origine. — Croyances et superstitions. — Pantagruel et la Pierre levée de Poitiers. — Opinions étranges des auteurs. — Descriptions et hypothèses plus exactes. — Justice rendue à Legrand d'Aussy et à Prosper Mérimée. — Les travaux récents.

CHAPITRE XI

DISTRIBUTION ET ARCHITECTURE DES CRYPTES SÉPULCRALES MÉGALITHIQUES 179

Système de construction d'après Frédéric VII. — Plan de nos divers monuments. — Analogies avec ceux que les Khasias du nord-est de l'Inde et divers habitants de Madagascar édifient de nos jours. — Les chambres sépulcrales mégalithiques de l'Asie, de l'Europe et du Nord de l'Afrique. — Théories sur leur origine et leurs analogies.

CHAPITRE XII

LES PRINCIPAUX GROUPES DE CRYPTES MÉGALITHIQUES 201

La Bretagne diminuée par l'Océan, depuis l'âge du renne. — Dolmens et grands tumulus, allées couvertes et cellules de pierre. — Les hypogées des environs de Paris. — Cryptes diverses de l'Ouest. — Preuves du transport des blocs utilisés pour la construction. — Les causses autour du Plateau central et leurs Pierres levées. — Tombes diverses des Pyrénées et du Midi. — Hypogées mixtes des environs d'Arles. — Les ossuaires de la région alpine et de l'Est. — Ceux des îles de la Manche.

CHAPITRE XIII

SCULPTURES DES CRYPTES MÉGALITHIQUES ET DES GROTTES SÉPULCRALES. 234

Mode d'exécution avec la pierre. — Art décoratif des mégalithes en Bretagne, ses variétés locales, sens caché de certaines figures. — Représentation des haches de pierre. — Les bas-reliefs des grottes artificielles de la Champagne. — La déesse et la hache sacrée. — Les mêmes sculptures sur divers tombeaux de la Normandie et de la Provence. — Les pierres à écuelles en Europe et en France.

CHAPITRE XIV

MOBILIERS FUNÉRAIRES, OFFRANDES PIEUSES 249

Spiritualisme des primitifs. — Les flèches et lances. — Nombreux exemples de blessures dues aux traits de silex. — Les haches. — La céramique. — Les perles de turquoise-callaïs. — La jadéite. — Les perles de coquillages et autres parures. — Le commerce du silex.

CHAPITRE XV

RITES FUNÉRAIRES, INCINÉRATION, CRANES PERFORÉS ET TRÉPANÉS. . . 276

Traces de crémation des morts dans les grottes de la Marne, dans les sépultures du Morbihan et du Finistère, de Ribemont (Aisne), et dans le reste de la France, etc. — L'incinération des morts expliquerait l'absence de sépultures dans certaines régions. — Abondance des corps dans les ossuaires. — État et situation des ossements. — Crânes humains trépanés et perforés. — Hypothèse des amulettes crâniennes. — Renseignements de l'ethnographie comparée.

CHAPITRE XVI

ETHNOGRAPHIE COMPARÉE : RITES FUNÉRAIRES DES SAUVAGES ACTUELS . 288

Les plus sauvages ont un culte pour les morts. — Exceptions justifiées. — Systèmes divers de sépultures simultanément en usage chez les mêmes races. — Nombreux exemples de morts passant d'une sépulture provisoire à une autre définitive. — Traitement des squelettes dans ces circonstances. — Décharnement des os. — Usages semblables en France, aux XIIe et XIIIe siècles. — Les charniers ou reliquaires bretons modernes. — Application de ces données aux faits des temps préhistoriques.

CHAPITRE XVII

SÉPULTURES ADVENTICES ET VIOLATION DES OSSUAIRES NÉOLITHIQUES. . 303

Renseignements historiques sur le pillage des vieux tombeaux après l'époque romaine. — Décrets des conciles contre le culte des pierres. — Mégalithes transformés en chapelles. — Chambres funéraires de la Bretagne des environs de Paris, de l'Aveyron avec additions de sépultures ou d'objets gallo-romains ou plus récents.

CHAPITRE XVIII

LES PIERRES PLANTÉES 314

Les monuments de pierre brute chez les Israélites et les Kabyles. — Le culte des pierres dans l'antiquité, le moyen âge et de nos jours. — Les menhirs bretons. — Les groupes ou enceintes de menhirs. — Les alignements de Carnac. — Fouilles exécutées sous les menhirs du Morbihan et du Finistère.

CHAPITRE XIX

LES RACES HUMAINES DE L'AGE DE LA PIERRE EN FRANCE. 327

Les races de Canstadt et de Cro-Magnon. — Importance du type néanderthaloïde. — Mélange de la population néolithique. — Impossibilité d'attribuer à une race déterminée chaque série de monuments. — Difficultés de l'anthropologie.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD. — 492-95.

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, Éditeur

PHILOSOPHIE — HISTOIRE

CATALOGUE

DES

Livres de Fonds

Pages.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE.
- Format in-12..... 2
- Format in-8..... 4

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES..... 7
- Philosophie ancienne..... 7
- Philosophie moderne..... 7
- Philosophie écossaise..... 8
- Philosophie allemande..... 8
- Philosophie allemande contemporaine..... 9
- Philosophie anglaise contemporaine..... 9
- Philosophie italienne contemporaine..... 10

OUVRAGES DE PHILOSOPHIE POUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. 11

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE..... 12

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'HISTOIRE MILITAIRE..... 14

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET POLITIQUE..... 14

Pages.

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES..... 14

RECUEIL DES INSTRUCTIONS DIPLOMATIQUES..... 15

INVENTAIRE ANALYTIQUE DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES..... 15

REVUE PHILOSOPHIQUE..... 16

REVUE HISTORIQUE..... 16

ANNALES DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES..... 17

REVUE MENSUELLE DE L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE..... 17

ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES..... 17

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE..... 18
- Par ordre d'apparition..... 18
- Par ordre de matières..... 21

OUVRAGES DIVERS NE SE TROUVANT PAS DANS LES COLLECTIONS PRÉCÉDENTES..... 24

BIBLIOTHÈQUE UTILE..... 31

On peut se procurer tous les ouvrages qui se trouvent dans ce Catalogue par l'intermédiaire des libraires de France et de l'Étranger.

On peut également les recevoir franco *par la poste, sans augmentation des prix désignés, en joignant à la demande des* TIMBRES-POSTE FRANÇAIS *ou un* MANDAT *sur Paris.*

PARIS

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

Au coin de la rue Hauteteuille.

FÉVRIER 1895

Les titres précédés d'un *astérisque* sont recommandés par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques des élèves et des professeurs et pour les distributions de prix des lycées et collèges.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-12, brochés, à 2 fr. 50.

Cartonnés toile, 3 francs. — En demi-reliure, plats papier, 4 francs.

(Quelques-uns de ces volumes sont épuisés, et il n'en reste que peu d'exemplaires imprimés sur papier vélin ; ces volumes sont annoncés au prix de 5 francs.)

ALAUX, professeur à la Faculté des lettres d'Alger. **Philosophie de M. Cousin.**
ALLIER (R.). **La Philosophie d'Ernest Renan.**
ARRÉAT (L.). **La Morale dans le drame, l'épopée et le roman.** 2e édition.
— **Mémoire et imagination** (Peintres, Musiciens, Poètes, Orateurs). 1895.
AUBER (Ed.). **Philosophie de la médecine.**
BALLET (G.), professeur agrégé à la Faculté de médecine. **Le Langage intérieur** et les diverses formes de l'aphasie, avec figures dans le texte. 2e édit.
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut. * **De la Métaphysique.**
BEAUSSIRE, de l'Institut. * **Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française.**
BERSOT (Ernest), de l'Institut. * **Libre philosophie.**
BERTAULD, sénateur. * **L'Ordre social et l'Ordre moral.**
— **De la Philosophie sociale**
BERTRAND (A.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon. **La Psychologie de l'effort et les doctrines contemporaines.**
BINET (A.), directeur du lab. de psych. physiol. de la Sorbonne. **La Psychologie du raisonnement**, expériences par l'hypnotisme.
— Avec la collaboration de MM. PHILIPPE, COURTIER et V. HENRI. **Introduction à la psychologie expérimentale.** 1894.
BRIDEL (Louis), professeur à la Faculté de droit de Genève. **Le Droit des Femmes et le Mariage.**
BOST. **Le Protestantisme libéral.** Papier vélin. 5 fr.
BOUTMY (E.), de l'Institut. * **Philosophie de l'architecture en Grèce.**
CARUS (P.). * **Le Problème de la conscience du moi**, avec gravures, traduit de l'anglais par M. A. Monod.
COIGNET (Mme). **La Morale indépendante.** 5 fr.
CONTA (B.). * **Les Fondements de la métaphysique**, trad. du roumain par D. TESCANU.
COQUEREL FILS (Ath.). **Transformations histor. du christian.** Papier vélin. 5 fr.
— **Histoire du Credo.** Papier vélin. 5 fr.
— **La Conscience et la Foi.**
COSTE (Ad.). **Les Conditions sociales du bonheur et de la force.**
DELBŒUF (J.), prof. à l'Université de Liège. **La Matière brute et la Matière vivante.**
DANVILLE (Gaston). **Psychologie de l'amour.** 1894.
DUMAS (G.), agrégé de philosophie. **Les états intellectuels dans la Mélancolie.** 1894.
DUNAN, prof. au collège Stanislas. **La théorie psychologique de l'Espace.** 1895.
DURKHEIM (Émile), prof. à la Faculté des lettres de Bordeaux. **Les règles de la méthode sociologique.** 1895.
ESPINAS (A.), doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux. * **La Philosophie expérimentale en Italie.**
FAIVRE (E.). **De la Variabilité des espèces.**
FERE (Ch.). **Sensation et Mouvement.** Étude de psycho-mécanique, avec figures.
— **Dégénérescence et Criminalité**, avec figures. 2e éd.
FONSÉGRIVE, professeur au lycée Buffon. **La Causalité efficiente.** 1893.
FONTANÈS. **Le Christianisme moderne.** Papier vélin. 5 fr.
FONVIELLE (W. de). **L'Astronomie moderne.**
FRANCK (Ad.), de l'Institut. * **Philosophie du droit pénal.** 4e édit.
— **Des Rapports de la Religion et de l'État.** 2e édit.
— **La Philosophie mystique en France au XVIIIe siècle.**
GAUCKLER. **Le Beau et son histoire.**
GREEF (de). **Les Lois sociologiques.**
GUYAU. * **La Genèse de l'idée de temps.**
HARTMANN (E. de). **La Religion de l'avenir.** 4e édit.
— **Le Darwinisme**, ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 5e édit.
HERBERT SPENCER. * **Classification des sciences.** 4e édit.
— **L'Individu contre l'État.** 4e édit.
JANET (Paul), de l'Institut. * **Le Matérialisme contemporain.** 5e édit.
— * ***Philosophie de la Révolution française.*** 5e édit.
— * ***Saint-Simon et le Saint-Simonisme.***

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-12, à 2 fr. 50 le vol.

JANET (Paul), de l'Institut. **Les Origines du socialisme contemporain.** 2e édit. 1892.
— **La Philosophie de Lamennais.**
LAUGEL (Auguste). * **L'Optique et les Arts.**
— * **Les Problèmes de la nature.**
— * **Les Problèmes de la vie.**
— * **Les Problèmes de l'âme.**
— * **La Voix, l'Oreille et la Musique.** Papier vélin. 5 fr.
LEBLAIS. **Matérialisme et Spiritualisme.** Papier vélin. 5 fr.
LE BON (le Dr G.). **Les lois psychologiques de l'évolution des peuples.** 1894.
LEMOINE (Albert). * **Le Vitalisme et l'Animisme.**
LEOPARDI. **Opuscules et Pensées**, traduit de l'italien par M. Aug. Dapples.
LEVALLOIS (Jules). **Déisme et Christianisme.**
LEVEQUE (Charles), de l'Institut. * **Le Spiritualisme dans l'art.**
— * **La Science de l'invisible.**
LIARD, directeur de l'Enseignement supérieur. * **Les Logiciens anglais contemporains.** 3e édit.
— **Des définitions géométriques et des définitions empiriques.** 2e édit.
LOMBROSO. **L'Anthropologie criminelle** et ses récents progrès. 2e édit. 1891.
— **Nouvelles recherches d'anthropologie criminelle et de psychiatrie,** 1892.
— **Les Applications de l'anthropologie criminelle.** 1892.
LUBBOCK (Sir John). * **Le Bonheur de vivre.** 2 volumes.
LYON (Georges), maître de conférences à l'École normale. * **La Philosophie de Hobbes.** 1893.
MARIANO. **La Philosophie contemporaine en Italie.**
MARION, professeur à la Sorbonne. * **J. Locke, sa vie, son œuvre.** 2e édit.
MAUS (I.), avocat à la Cour d'appel de Bruxelles. **De la Justice pénale.**
MOSSO. **La Peur.** Étude psycho-physiologique (avec figures).
— * **La fatigue intellectuelle et physique,** traduit de l'italien par P. LANGLOIS. 1894, avec grav.
PAULHAN (Fr.). **Les Phénomènes affectifs et les lois de leur apparition.**
— * **Joseph de Maistre et sa philosophie.** 1893.
PILO (Mario), prof. au lycée de Belluno. **La psychologie du beau et de l'Art.** 1895.
PIOGER (Dr Julien). **Le Monde physique,** essai de conception expérimentale. 1893.
QUEYRAT (Fr.), professeur de l'Université. * **L'imagination et ses variétés chez l'enfant.** 1893.
— **L'abstraction,** son rôle dans l'éducation intellectuelle. 1894.
RÉMUSAT (Charles de), de l'Académie française. * **Philosophie religieuse.**
RIBOT (Th.), professeur au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. **La Philosophie de Schopenhauer.** 6e édition.
— * **Les Maladies de la mémoire.** 9e édit.
— **Les Maladies de la volonté.** 9e édit.
— **Les Maladies de la personnalité.** 5e édit.
— **La Psychologie de l'attention.** 2e édit.
RICHET (Ch.), **Essai de psychologie générale** (avec figures). 2e édit.
ROBERTY (E. de). **L'Inconnaissable, sa métaphysique, sa psychologie.**
— **L'Agnosticisme.** Essai sur quelques théories pessimistes de la connaissance.
— **La Recherche de l'Unité.** 1 vol. 1893.
— **Auguste Comte et Herbert Spencer,** contribution à l'histoire des idées philosophiques au XIXe siècle. 1894.
ROISEL. **De la Substance.**
SAIGEY. **La Physique moderne.**
SAISSET (Émile), de l'Institut. * **L'Ame et la Vie.**
— * **Critique et Histoire de la philosophie** (fragm. et disc.).
SCHMIDT (O.). **Les Sciences naturelles et la Philosophie de l'inconscient.**
SCHŒBEL. **Philosophie de la raison pure.**
SCHOPENHAUER. * **Le Libre arbitre,** traduit par M. Salomon Reinach. 6e édit.
— * **Le Fondement de la morale,** traduit par M. A. Burdeau. 5e édit.
— **Pensées et Fragments,** avec intr. par M. J. Bourdeau. 12e édit.
SELDEN (Camille). **La Musique en Allemagne,** étude sur Mendelssohn.
SICILIANI (P.). **La Psychogénie moderne.**
SIGHELE. **La Foule criminelle,** essai de psychologie collective.
STRICKER. **Le Langage et la Musique,** traduit de l'allemand par M. Schwiedland.
STUART MILL. * **Auguste Comte et la Philosophie positive.** 4e édit.
— **L'Utilitarisme.** 2e édit.
TAINE (H.), de l'Académie française. **L'Idéalisme anglais,** étude sur Carlyle.
— * **Philosophie de l'art dans les Pays-Bas.** 2e édit.
TARDE. La Criminalité **comparée.** 3e édition.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-12, à 2 fr. 50 le volume.

TARDE. * **Les Transformations du Droit.** 2e édit. 1894.
THAMIN (R.), prof. à la Faculté des lettres de Lyon. * **Éducation et positivisme.** 2e éd. 1895. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.
THOMAS (P. Félix), prof. au lycée de Versailles. **La suggestion**, son rôle dans l'éducation intellectuelle. 1895.
TISSIÉ * **Les Rêves**, avec préface du professeur Azam.
VIANNA DE LIMA. **L'Homme selon le transformisme.**
WUNDT. **Hypnotisme et suggestion.** Étude critique, traduit par M. Keller.
ZELLER. **Christian Baur et l'École de Tubingue**, traduit par M. Ritter.
ZIEGLER. **La Question sociale est une Question morale**, traduit par M. Palante. 2e éd. 1894.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

Volumes in-8.

Br. à 5 fr., 7 fr. 50 et 10 fr.; Cart. angl., 1 fr. en plus par vol.; Demi-rel. en plus 2 fr. par vol.

ADAM (Ch.), professeur à la Faculté des lettres de Dijon. **La Philosophie en France** (première moitié du XIXe siècle). 1 vol. 7 fr. 50
AGASSIZ.* **De l'Espèce et des Classifications.** 1 vol. 5 fr.
ARRÉAT. * **Psychologie du peintre.** 1 vol. 5 fr.
AUBRY (le Dr P.). La contagion du meurtre. 1894. 2e édit., préface de M. le docteur CORRE. 5 fr.
BAIN (Alex.). * **La Logique inductive et déductive.** Traduit de l'anglais par M. G. Compayré. 2 vol. 2e édition. 20 fr.
— * **Les Sens et l'Intelligence.** 1 vol. Traduit par M. Cazelles. 2e édit. 10 fr.
— **Les Émotions et la Volonté.** Trad. par M. Le Monnier. 1 vol. 10 fr.
BARNI (Jules). * **La Morale dans la démocratie.** 1 vol. 2e édit. 5 fr.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, de l'Institut. **La Philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion.** 1 vol. 5 fr.
BERGSON, docteur ès lettres, professeur au lycée Henri IV. **Essai sur les données immédiates de la conscience.** 1 vol. 3 fr. 75
BLONDEL, docteur ès lettres. **L'Action.** Essai d'une critique de la vie et d'une science de la pratique. 1 vol. 1893. 7 fr. 50
BOIRAC (Émile), docteur ès lettres. **L'idée du Phénomène.** 1894. 5 fr.
BOURDEAU (L.). **Le Problème de la mort**, ses solutions imaginaires, d'après la science positive. 1 vol. 1893. 5 fr.
BOURDON, docteur ès lettres. * **L'expression des émotions et des tendances dans le langage.** 1 vol. 1892. 7 fr. 50
BRUNSCHWIG (E.), agrégé de philosophie. **Spinoza.** 1894. 3 fr. 75
BUCHNER. **Nature et Science.** 1 vol. 2e édit. Trad. de l'allemand par M. Lauth. 7 fr. 50
CARRAU (Ludovic), professeur à la Sorbonne. **La Philosophie religieuse en Angleterre**, depuis Locke jusqu'à nos jours. 1 vol. 5 fr.
CLAY (R.). * **L'Alternative**, *Contribution à la psychologie.* 2e édit. 10 fr.
COLLINS (Howard). **La Philosophie de Herbert Spencer.** 1 vol., avec préface de M. Herbert Spencer, traduit par H. de Varigny. 2e éd. 1895. 10 fr.
CONTA (B.). **Théorie de l'ondulation universelle.** Traduction du roumain et notice biographique par D. ROSETTI TESCANU, préface de Louis BUCHNER. 1894. 3 fr. 75
CRÉPIEUX-JAMIN, **L'Écriture et le Caractère.** 3e édit. 1895. 7 fr. 50
DELBOS, professeur de philosophie au lycée Michelet. * **Le Problème moral dans la philosophie de Spinoza et dans l'histoire du spinozisme.** 1 vol. 1894. 10 fr.
DEWAULE, docteur ès lettres. * **Condillac et la Psychologie anglaise contemporaine.** 1 vol. 1892. 5 fr.
DURKHEIM, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux. * **De la division du travail social.** 1 vol. 1893. 7 fr. 50
EGGER (V.), professeur à la Faculté des lettres de Nancy. **La Parole intérieure.** 1 vol. 5 fr.
FERRERO (G.). **Les lois psychologiques du symbolisme.** 1895. 5 fr.
FERRI (Louis), professeur à l'Université de Rome. **La Psychologie de l'association**, depuis Hobbes jusqu'à nos jours. 1 vol. 7 fr. 50
FLINT, professeur à l'Université d'Edimbourg. **La Philosophie de l'histoire en Allemagne.** 1 vol. 7 fr. 50
FONSEGRIVE, professeur au lycée Buffon. * **Essai sur le libre arbitre.** Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 1 vol. 2e éd. 1895. 10 fr.
FOUILLÉE (Alf.). * **La Liberté et le Déterminisme.** 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
— **Critique des systèmes de morale contemporains.** 1 vol. 2e éd. 7 fr. 50
— * **La Morale, l'Art, la Religion, d'après Guyau.** 1 vol. 2e édit. 3 fr. 75

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

FOUILLÉE (Alf.). **L'Avenir de la Métaphysique fondée sur l'expérience.** 1 vol. 5 fr.
— * **L'Évolutionnisme des idées-forces.** 1 vol. 7 fr. 50
— * **La Psychologie des idées-forces.** 2 vol. 1893. 15 fr.
FRANCK (A.), de l'Institut. **Philosophie du droit civil.** 1 vol. 5 fr.
GAROFALO, agrégé de l'Université de Naples. **La Criminologie.** 1 vol. 3e édit. 7 fr. 50.
GREEF (de), prof. à la nouvelle Université libre de Bruxelles. **Le transformisme social.** Essai sur le progrès et le regrès des sociétés. 1895. 7 fr. 50
GODFERNAUX (A.), docteur ès lettres. **Le sentiment et la pensée** et leurs principaux aspects physiologiques. 1894. 5 fr.
GURNEY, MYERS et PODMORE. **Les Hallucinations télépathiques,** traduit et abrégé des « *Phantasms of The Living* » par L. MARILLIER, préf. de CH. RICHET. 1 vol. 2e éd. 7 fr. 50
GUYAU (M.). * **La Morale anglaise contemporaine.** 1 vol. 4e édit. 7 fr. 50
— **Les Problèmes de l'esthétique contemporaine.** 1 vol. 5 fr.
— **Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction.** 1 vol. 2e édit. 1893. 5 fr.
— **L'Irréligion de l'avenir,** étude de sociologie. 1 vol. 3e édit. 7 fr. 50
— * **L'Art au point de vue sociologique.** 1 vol. 7 fr. 50
— * **Hérédité et Education,** étude sociologique. 1 vol. 2e édit. 5 fr.
HERBERT SPENCER. * **Les Premiers principes.** Traduit par M. Cazelles. 1 vol. 10 fr.
— **Principes de biologie.** Traduit par M. Cazelles. 2 vol. 20 fr.
— * **Principes de psychologie.** Trad. par MM. Ribot et Espinas. 2 vol. 20 fr.
— * **Principes de sociologie.** 4 vol., traduits par MM. Cazelles et Gerschel : Tome I. 10 fr. — Tome II. 7 fr. 50. — Tome III. 15 fr. — Tome IV. 3 fr. 75
— * **Essais sur le progrès.** Traduit par M. A. Burdeau. 1 vol. 5e édit. 7 fr. 50
— **Essais de politique.** Traduit par M. A. Burdeau. 1 vol. 3e édit. 7 fr. 50
— **Essais scientifiques.** Traduit par M. A. Burdeau. 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
— * **De l'Education physique, intellectuelle et morale.** 1 vol. 9e édit. 5 fr.
(Voy. p. 2, 18 et 19.)
HIRTH (G.). * **Physiologie de l'Art.** Trad. et introd. de M. L. ARRÉAT. 1 vol. 5 fr.
HUXLEY, de la Société royale de Londres. * **Hume, sa vie, sa philosophie.** Traduit de l'anglais et précédé d'une introduction par M. G. COMPAYRÉ. 1 vol. 5 fr.
IZOULET (J.). **La Cité moderne,** métaphysique de la sociologie. 1895. 10 fr.
JANET (Paul), de l'Institut. * **Les Causes finales.** 1 vol. 3e édit. 10 fr.
— * **Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale.** 2 forts vol. 3e édit., revue, remaniée et considérablement augmentée. 20 fr.
— * **Victor Cousin et son œuvre.** 1 vol. 3e édition. 7 fr. 50
JANET (Pierre), professeur au collège Rollin. **L'Automatisme psychologique,** essai sur les formes inférieures de l'activité mentale. 1 vol. 2e édit. 1894. 7 fr. 50
JAURÈS (J.). **De la réalité du Monde sensible.** 1 vol. 1892. 7 fr. 50
LAUGEL (Auguste). **Les Problèmes** (Problèmes de la nature, problèmes de la vie, problèmes de l'âme). 1 vol. 7 fr. 50
LAVELEYE (de), correspondant de l'Institut. * **De la Propriété et de ses formes primitives.** 1 vol. 4e édit. revue et augmentée. 10 fr.
— * **Le Gouvernement dans la démocratie.** 2 vol. 2e édit. 15 fr.
LÉVY-BRUHL. **La Philosophie de Jacobi.** 1894. 5 fr.
LIARD, directeur de l'enseignement supérieur. **Descartes.** 1 vol. 5 fr.
— * **La Science positive et la Métaphysique.** 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
LOMBROSO. **L'Homme criminel** (criminel-né, fou-moral, épileptique), précédé d'une préface de M. le docteur LETOURNEAU. 2e éd. 2 vol. (sous presse).
— **L'Homme de génie,** traduit sur la 8e édition italienne par FR. COLONNA D'ISTRIA, et précédé d'une préface de M. CH. RICHET. 1 vol. avec 11 pl. hors texte. 10 fr.
LOMBROSO et LASCHI. **Le Crime politique et les Révolutions.** 2 vol. avec planches hors texte. 15 fr.
LYON (Georges), maître de conférences à l'École normale supérieure. * **L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 1 vol. 7 fr. 50
MARION (H.), professeur à la Sorbonne. * **De la Solidarité morale.** Essai de psychologie appliquée. 1 vol. 3e édit. 5 fr.
MARTIN (Fr.), docteur ès lettres. **La perception extérieure et la science positive,** essai de philosophie des sciences. 1894. 5 fr.
MATTHEW ARNOLD. **La Crise religieuse.** 1 vol. 7 fr. 50
MAUDSLEY. **La Pathologie de l'esprit.** 1 vol. Trad. de l'ang. par M. Germont. 10 fr.
MILHAUD (G.), docteur ès lettres. **Essai sur les conditions et les limites de la certitude logique.** 1894. 3 fr. 75
NAVILLE (E.), correspond. de l'Institut. **La physique moderne.** 1 vol. 2e édit. 5 fr.
— **La Logique de l'hypothèse.** 2e édit. 5 fr.
— **La définition de la philosophie.** 1894. 5 fr.
NORDAU (Max). * **Dégénérescence,** traduit de l'allemand par Aug. Dietrich. 3e éd. 1895. Tome I. 7 fr. 50. Tome II. 10 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

NOVICOW. * **Les Luttes entre Sociétés humaines** et leurs phases successives. 1 vol. 1893. 10 fr.
— **Les gaspillages des sociétés modernes.** 1894. 5 fr.
OLDENBERG, professeur à l'Université de Kiel. * **Le Bouddha, sa Vie, sa Doctrine, sa Communauté**, trad. par P. Foucher. Préf. de Lucien Lévy. 1 vol. 1894. 7 fr. 50
PAULHAN (Fr.). **L'Activité mentale et les Éléments de l'esprit.** 1 vol. 10 fr.
— * **Les Caractères**, 1 vol. 1894. 5 fr.
PAYOT (J.), agrégé de philosophie. * **L'Éducation de la volonté.** 1 vol. 3e édit. 1895. 5 fr.
PÉREZ (Bernard). **Les Trois premières années de l'enfant.** 1 vol. 5e édit. 5 fr.
— **L'Enfant de trois à sept ans.** 1 vol. 3e édit. 5 fr.
— **L'Éducation morale dès le berceau.** 1 vol. 2e édit. 5 fr.
— **L'Art et la Poésie chez l'enfant.** 1 vol. 5 fr.
— **Le Caractère, de l'enfant à l'homme.** 1 vol. 5 fr.
PICAVET (E.), maître de conférences à l'École des hautes études. * **Les Idéologues**, essai sur l'histoire des idées, des théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc., en France, depuis 1789. 1 vol. (Ouvr. couronné par l'Académie française.) 10 fr.
PIDERIT. **La Mimique et la Physiognomonie.** Trad. de l'allemand par M. Girot. 1 vol., avec 95 figures dans le texte. 5 fr.
PILLON (F.), ancien réd. de la *Critique philosophique*. * **L'Année philosophique**, 1re, 2e, 3e, 4e et 5e années, 1890, 1891, 1892, 1893 et 1894. 5 vol. Chaque vol. séparément. 5 fr.
PIOGER (J.). **La Vie et la Pensée**, essai de conception expérimentale. 1894. 1 v. 5 fr.
— **La vie sociale, la morale et le progrès.** 1894. 5 fr.
PREYER, prof. à l'Université de Berlin. **Éléments de physiologie.** 5 fr.
— **L'Ame de l'enfant.** Observations sur le développement psychique des premières années. 1 vol., traduit de l'allemand par M. H. C. de Varigny. 10 fr.
PROAL. * **Le Crime et la Peine.** 1 vol. 2e édit. 1894. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 10 fr.
— **La criminalité politique.** 1895. 5 fr.
RAUH (F.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. **Essai sur le fondement métaphysique de la morale.** 1 vol. 5 fr.
RIBOT (Th.), prof. au Collège de France, dir. de la *Revue philosophique*. **L'Hérédité psychologique.** 1 vol. 5e édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie anglaise contemporaine.** 1 vol. 3e édit. 7 fr. 50
— * **La Psychologie allemande contemporaine.** 1 vol. 2e éd. 7 fr. 50 (Voy. p. 3, 16.)
RICARDOU (A.), docteur ès lettres. **De l'Idéal**, étude philosophique. 1 vol. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. 5 fr.
RICHET (Ch.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. **L'Homme et l'Intelligence.** Fragments de psychologie et de physiologie. 1 vol. 2e édit. 10 fr.
ROBERTY (E. de). **L'Ancienne et la Nouvelle philosophie.** 1 vol. 7 fr. 50
— * **La Philosophie du siècle** (positivisme, criticisme, évolutionnisme). 1 vol. 5 fr.
ROMANES. * **L'Évolution mentale chez l'homme.** 1 vol. 7 fr. 50
SAIGEY (E.). **Les Sciences au XVIIIe siècle.** La Physique de Voltaire. 1 vol. 5 fr.
SCHOPENHAUER. **Aphorismes sur la sagesse dans la vie.** 3e édit. Traduit par M. Cantacuzène. 1 vol. 5 fr.
— **De la Quadruple racine du principe de la raison suffisante**, suivi d'une *Histoire de la doctrine de l'idéal et du réel*. Trad. par M. Cantacuzène. 1 vol. 5 fr.
— * **Le Monde comme volonté et comme représentation.** Traduit par M. A. Burdeau. 3 vol. Chacun séparément. 7 fr. 50
SÉAILLES, maître de conf. à la Sorbonne. **Essai sur le génie dans l'art.** 1 v. 5 fr.
SERGI, professeur à l'Université de Rome. **La Psychologie physiologique**, traduit de l'italien par M. Mouton. 1 vol. avec figures. 7 fr. 50
SOLLIER (Dr P.). * **Psychologie de l'idiot et de l'imbécile.** 1 vol. 5 fr.
SOURIAU (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Nancy. **L'Esthétique du mouvement.** 1 vol. 5 fr.
— * **La suggestion dans l'art.** 1 vol. 5 fr.
STUART MILL. * **La Philosophie de Hamilton.** 1 vol. 10 fr.
— * **Mes Mémoires.** Histoire de ma vie et de mes idées. 1 vol. 3e édit. 5 fr.
— * **Système de logique déductive et inductive.** 3e édit. 2 vol. 20 fr.
— * **Essais sur la religion.** 2e édit. 1 vol. 5 fr. (Voy. p. 3.)
SULLY (James). **Le Pessimisme.** Traduit de l'anglais par MM. Bertrand et Gérard. 1 vol. 2e édit. 7 fr. 50
TARDE (G.). **La logique sociale.** 1895. 7 fr. 50
VACHEROT (Et.), de l'Institut. **Essais de philosophie critique.** 1 vol. 7 fr. 50
— **La Religion.** 1 vol. 7 fr. 50
WUNDT. **Eléments de psychologie physiologique.** 2 vol. avec figures. 20 fr.

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES

PHILOSOPHIE ANCIENNE

ARISTOTE (Œuvres d'), traduction de J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut.

— **Psychologie** (Opuscules), avec notes. 1 vol. in-8..... 10 fr.

— **Rhétorique**, avec notes. 2 vol. in-8..... 16 fr.

— **Politique**. 1 v. in-8... 10 fr.

— **La Métaphysique d'Aristote**. 3 vol. in-8. ..... 30 fr.

— **Traité de la production et de la destruction des choses**, avec notes. 1 v. gr. in-8..... 10 fr.

— **De la Logique d'Aristote**, par M. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE. 2 vol. in-8..... 10 fr.

— **Table alphabétique des matières de la traduction générale d'Aristote**, par M. BARTHELEMY-SAINT-HILAIRE, 2 forts vol. in-8. 1892..... 30 fr.

— **L'Esthétique d'Aristote**, par M. BÉNARD. 1 vol. in-8. 1889. 5 fr.

SOCRATE. * **La Philosophie de Socrate**, par Alf. FOUILLÉE. 2 vol. in-8..... 16 fr.

— **Le Procès de Socrate**. Examen des thèses socratiques, par G. SOREL. 1 vol. in-8..... 3 fr. 50

PLATON. **Études sur la Dialectique dans Platon et dans Hegel**, par Paul JANET. 1 vol. in-8. 6 fr.

— **Platon et Aristote**, par VAN DER REST. 1 vol. in-8..... 10 fr.

PLATON. * **Platon, sa philosophie**, précédé d'un aperçu de sa vie et de ses œuvres, par CH. BÉNARD. 1 vol. in-8. 1893..... 10 fr.

ÉPICURE. * **La Morale d'Épicure** et ses rapports avec les doctrines contemporaines, par M. GUYAU. 1 volume in-8. 3e édit..... 7 fr. 50

ÉCOLE D'ALEXANDRIE. * **Histoire de l'École d'Alexandrie**, par M. BARTHÉLEMY-ST-HILAIRE. 1 vol. in-8..... 6 fr.

BÉNARD. **La Philosophie ancienne**, histoire de ses systèmes. 1re partie : *La Philosophie et la Sagesse orientales. — La Philosophie grecque avant Socrate. — Socrate et les socratiques. — Études sur les sophistes grecs.* 1 v. in-8..... 9 fr.

FABRE (Joseph). * **Histoire de la philosophie, antiquité et moyen âge**. 1 vol. in-18. .... 3 fr. 50

FAVRE (Mme Jules), née VELTEN. **La Morale des stoïciens**. 1 volume in-18..... 3 fr. 50

— **La Morale de Socrate**. 1 vol. in-18..... 3 fr. 50

— **La Morale d'Aristote**, 1 vol. in-18 ..... 3 fr. 50

OGEREAU. **Essai sur le système philosophique des stoïciens**. 1 vol. in-8. ..... 5 fr.

RODIER (G.), docteur ès lettres. * **La Physique de Straton de Lampsaque**. 1 vol. in-8..... 3 fr.

TANNERY (Paul), professeur suppléant au Collège de France. **Pour l'histoire de la science hellène** (de Thalès à Empédocle). 1 v. in-8. 1887..... 7 fr. 50

BROCHARD (V.), professeur à la Sorbonne. * **Les Sceptiques grecs** (couronné pour l'Académie des sciences morales et politiques). 1 vol. in-8..... 8 fr.

MILHAUD (G.). * **Les origines de la science grecque**. 1 vol. in-8. 1893..... 5 fr.

PHILOSOPHIE MODERNE

LEIBNIZ. * **Œuvres philosophiques**, avec introduction et notes par Paul JANET. 2 vol. in-8.... 16 fr.

— **Leibniz et Pierre le Grand**, par FOUCHER DE CAREIL. 1 v. in-8. 2 fr.

— **Leibniz et les deux Sophie**, par FOUCHER DE CAREIL. In-8. 2 fr.

DESCARTES, par L. LIARD. 1 v. in-8. 5 fr.

— **Essai sur l'Esthétique de Descartes**, par KRANTZ, doyen de la Faculté des lettres de Nancy. 1 v. in-8 ..... 6 fr.

SPINOZA. **Benedicti de Spinoza opera**, quotquot reperta sunt, recognoverunt J. Van Vloten et J.-P.-N. Land. 2 *forts vol.* in-8 sur papier de Hollande..... 45 fr.

— **Inventaire des livres formant sa bibliothèque**, publié d'après un document inédit avec des notes biographiques et bibliographiques et une introduction par A.-J. SERVAAS VAN RVOIJEN. 1 v. in-4 sur papier de Hollande..... 15 fr.

GEULINCK (Arnoldi). **Opera philosophica** recognovit J.-P.-N. LAND, 3 volumes, sur papier de Hollande, gr. in-8. Chaque vol... 17 fr. 75

GASSENDI. **La Philosophie de Gassendi**, par P.-F. THOMAS, docteur ès lettres, professeur au lycée de Versailles. 1 vol. in-8. 1889. 6 fr.

LOCKE. * **Sa vie et ses œuvres**, par MARION, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-18. 3e édition. 2 fr. 50

MALEBRANCHE. * **La Philosophie de Malebranche**, par OLLÉ-LAPRUNE, maître de conférences à l'École normale supérieure. 2 vol. in-8..... 16 fr.

PASCAL. **Études sur le scepticisme de Pascal**, par DROZ, professeur à la Faculté des lettres à Besançon. 1 vol. in-8... 6 fr.

VOLTAIRE. **Les Sciences au XVIIIe siècle.** Voltaire physicien, par Em. SAIGEY. 1 vol. in-8. 5 fr.

FRANCK (Ad.), de l'Institut. **La Philosophie mystique en France au XVIIIe siècle.** 1 volume in-18..... 2 fr. 50

DAMIRON. **Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle.** 3 vol. in-8. 15 fr.

PHILOSOPHIE ÉCOSSAISE

DUGALD STEWART. * **Éléments de la philosophie de l'esprit humain**, traduits de l'anglais par L. PEISSE. 3 vol. in-12... 9 fr.

HAMILTON. * **La Philosophie de Hamilton**, par J. STUART MILL. 1 vol. in-8..... 10 fr.

HUME. * **Sa vie et sa philosophie**, par Th. HUXLEY, trad. de l'angl. par G. COMPAYRÉ. 1 vol. in-8. 5 fr.

BACON. **Étude sur François Bacon**, par J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

— * **Philosophie de François Bacon**, par CH. ADAM, professeur à la Faculté des lettres de Dijon (ouvrage couronné par l'Institut). 1 volume in-8.. 7 fr. 50

BERKELEY. **Œuvres choisies.** *Essai d'une nouvelle théorie de la vision. Dialogues d'Hylas et de Philonoüs.* Traduit de l'anglais par MM. BEAULAVON (G.) et PARODI (D.), agrégés de l'Université. 1895. 1 vol. in-8°..... 5 fr.

PHILOSOPHIE ALLEMANDE

KANT. * **La Critique de la raison pratique**, traduction nouvelle avec introduction et notes, par M. PICAVET. 1 vol. in-8. ..... 6 fr.

— **Critique de la raison pure**, trad. par M. TISSOT. 2 v. in-8. 16 fr.

— **Éclaircissements sur la Critique de la raison pure**, trad. par M. J. TISSOT. 1 vol. in-8. 6 fr.

— **Principes métaphysiques de la morale**, augmentés des *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduct. par M. TISSOT. 1 vol. in-8..... 8 fr.

— Même ouvrage, traduction par M. Jules BARNI. 1 vol. in-8... 8 fr.

— * **La Logique**, traduction par M. TISSOT. 1 vol. in-8..... 4 fr.

— * **Mélanges de logique**, traduction par M. TISSOT. 1 v. in-8. 6 fr.

— * **Prolégomènes à toute métaphysique future** qui se présentera comme science, traduction de M. TISSOT. 1 vol. in-8... 6 fr.

— * **Anthropologie**, suivie de divers fragments relatifs aux rapports du physique et du moral de l'homme, et du commerce des esprits d'un monde à l'autre, traduction par M. TISSOT. 1 vol. in-8..... 6 fr.

— **Traité de pédagogie**, trad. J. BARNI; préface et notes par M. Raymond THAMIN. 1 vol. in-12. 2 fr.

KANT. **Principes métaphysiques de la science de la nature**, trad. pour la 1re fois en français et accompagnés d'une introduction sur la Philosophie de la nature dans Kant, par CH. ANDLER et ED. CHAVANNES, anciens élèves de l'École normale supérieure, agrégés de l'Université. 1 vol. grand in 8. 1891. 4 fr. 50

FICHTE. * **Méthode pour arriver à la vie bienheureuse**, trad. par M. Fr. BOUILLIER. 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Destination du savant et de l'homme de lettres**, traduit par M. NICOLAS. 1 vol. in-8. 3 fr.

— * **Doctrines de la science.** 1 vol. in-8..... 9 fr.

SCHELLING. **Bruno**, ou du principe divin. 1 vol. in-8..... 3 fr. 50

HEGEL. * **Logique.** 2e édit. 2 vol. in-8..... 14 fr.

— * **Philosophie de la nature.** 3 vol. in-8..... 25 fr.

— * **Philosophie de l'esprit.** 2 vol. in-8..... 18 fr.

— * **Philosophie de la religion.** 2 vol. in-8..... 20 fr.

— **La Poétique**, trad. par M. Ch. BÉNARD. Extraits de Schiller, Gœthe, Jean-Paul, etc., 2 v. in-8. 12 fr.

— **Esthétique.** 2 vol. in-8, trad. par M. BÉNARD..... 16 fr.

HEGEL. **Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française**, par E. BEAUSSIRE. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

— * **La Dialectique dans Hegel et dans Platon**, par M. Paul JANET. 1 vol. in-8..... 6 fr.

—* **Introduction à la philosophie de Hegel**, par VÉRA. 1 vol. in-8. 2e édit..... 6 fr. 50

HUMBOLDT (G. de). **Essai sur les limites de l'action de l'État.** in-8..... 10 fr.

HUMBOLDT (G. de) * **La Philosophie individualiste**, étude sur G. de HUMBOLDT, par M. CHALLEMEL-LACOUR. 1 v. in-18..... 2 fr. 50

RICHTER (Jean-Paul-Fr.). **Poétique** ou **Introduction à l'Esthétique**, trad. par ALEX. BUCHNER et LÉON DUMONT. 2 vol. in-8. 1862. 15 fr.

SCHILLER. **L'Esthétique de Schiller**, par FR. MONTARGIS. 1 v. in-8. 4 fr.

STAHL. * **Le Vitalisme et l'Animisme de Stahl**, par M. Albert LEMOINE. 1 vol. in-18.... 2 fr. 50

PHILOSOPHIE ALLEMANDE CONTEMPORAINE

BUCHNER (L.). **Nature et Science.** 1 vol. in-8. 2e édit..... 7 fr. 50

— * **Le Matérialisme contemporain**, par M. Paul JANET. 4e édit. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

CHRISTIAN BAUR et l'École de **Tubingue**, par M. Ed. ZELLER. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

HARTMANN (E. de). **La Religion de l'avenir.** 1 vol. in-18.. 2 fr. 50

— **Le Darwinisme**, ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 1 vol. in-18. 3e édition.. 2 fr. 50

HERBART. **Principales œuvres pédagogiques**, trad. et fondues par A. PINLOCHE. 1 v. in-8. 1894. 7 fr. 50

O. SCHMIDT. **Les Sciences naturelles et la Philosophie de l'inconscient.** 1 v. in-18. 2 fr. 50

PIDERIT. **La Mimique et la Physiognomonie.** 1 v. in-8. 5 fr.

PREYER. **Éléments de physiologie.** 1 vol. in-8..... 5 fr.

— **L'Ame de l'enfant.** Observations sur le développement psychique des premières années. 1 vol. in-8. 10 fr.

SCHŒBEL. **Philosophie de la raison pure.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50

SCHOPENHAUER. **Essai sur le libre arbitre.** 1 vol. in-18. 5e éd. 2 fr. 50

— **Le Fondement de la morale.** 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

—**Essais et fragments**, trad. et précédé d'une Vie de Schopenhauer, par M. BOURDEAU. 1 v. in-18. 12e éd. 2 f. 50

— **Aphorismes sur la sagesse dans la vie.** 1 vol. in-8. 3e éd. 5 fr.

— **De la quadruple racine du principe de la raison suffisante.** 1 vol. in-8..... 5 fr.

— **Le Monde comme volonté et représentation.** 3 vol. in-8 ; chacun séparément..... 7 fr. 50

— **La Philosophie de Schopenhauer**, par M. Th. RIBOT. 1 vol. in-18. 5e édit..... 2 fr. 50

RIBOT (Th.). * **La Psychologie allemande contemporaine.** 1 vol. in-8. 2e édit..... 7 fr. 50

STRICKER. **Le Langage et la Musique.** 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

WUNDT. **Psychologie physiologique.** 2 vol. in-8 avec fig. 20 fr.

— **Hypnotisme et Suggestion.** 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

OLDENBERG. **Le Bouddha, sa vie, sa doctrine, sa communauté.** 1 vol. in-8..... 7 fr. 50

PHILOSOPHIE ANGLAISE CONTEMPORAINE

STUART MILL. * **La Philosophie de Hamilton.** 1 fort vol. in-8. 10 fr.

— * **Mes Mémoires.** Histoire de ma vie et de mes idées. 1 v. in-8. 5 fr.

— * **Système de logique** déductive et inductive. 2 v. in-8. 20 fr.

— * **Auguste Comte** et la philosophie positive. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

— **L'Utilitarisme.** 1 v. in-18. 2 fr. 50

— **Essais sur la Religion.** 1 vol. in-8. 2e édit..... 5 fr.

— **La République de 1848 et ses détracteurs**, trad. et préface de M. SADI CARNOT. 1 v. in-18. 1 fr.

— **La Philosophie de Stuart Mill**, par H. LAURET. 2 v. in-8. 6 fr.

HERBERT SPENCER. * **Les Premiers Principes.** In-8. 10 fr.

— **Principes de biologie.** 2 forts vol. in-8. 20 fr.

— * **Principes de psychologie.** 2 vol. in-8..... 20 fr.

— * **Introduction à la science sociale.** 1 v. in-8, cart. 6e édit. 6 fr.

— * **Principes de sociologie.** 4 vol. in-8..... 36 fr. 25

— * **Classification des sciences.** 1 vol. in-18. 2e édition. 2 fr. 50

—* **De l'éducation intellectuelle, morale et physique.** 1 vol. in-8. 5e édit..... 5 fr.

HERBERT SPENCER. ***Essais sur le progrès.** 1 vol. in-8. 2e éd. 7 fr. 50
— **Essais de politique.** 1 vol. in-8. 2e édit..... 7 fr. 50
— **Essais scientifiques.** 1 volume in-8.. 7 fr. 50
— **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 v. in-8. 5e édit. 6 fr.
— **L'Individu contre l'État.** 1 vol in-18. 4e édit..... 2 fr. 50
BAIN. ***Des sens et de l'intelligence.** 1 vol. in-8.... 10 fr.
— **Les Émotions et la Volonté.** 1 vol. in-8..... 10 fr.
— ***La Logique inductive et déductive.** 2 v. in-8. 2e éd... 20 fr.
— * **L'Esprit et le Corps.** 1 vol. in-8, cartonné. 4e édit .... 6 fr.
— ***La Science de l'éducation** 1 v. in-8, cartonné. 6e édit. 6 fr.
COLLINS (Howard). **La Philosophie de Herbert Spencer.** 1 vol. in-8, 2e édit..... 10 fr.
DARWIN. * **Descendance et Darwinisme,** par Oscar SCHMIDT. 1 vol. in-8, cart. 5e édit.. 6 fr.
— **Le Darwinisme,** par E. DE HARTMANN. 1 vol. in-18.. 2 fr. 50
FERRIER. **Les Fonctions du Cerveau.** 1 vol. in-8..... 3 fr.
CHARLTON BASTIAN. ***Le Cerveau,** organe de la pensée chez l'homme et les animaux. 2 vol. in-8. 12 fr.
CARLYLE. **L'Idéalisme anglais,** étude sur Carlyle, par H. TAINE. 1 vol. in-18..... 2 fr. 50
BAGEHOT. * **Lois scientifiques du développement des nations.** 1 vol. in-8, cart. 4e édit.... 6 fr.
DRAPER. **Les Conflits de la science et de la religion.** In-8. 7e éd. 6 fr.
HOBBES. **La Philosophie de Hobbes** par G. LYON. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
MATTHEW ARNOLD. **La Crise religieuse.** 1 vol. in-8.... 7 fr. 50
MAUDSLEY. ***Le Crime et la Folie.** 1 vol. in-8, cart. 5e édit... 6 fr.
MAUDSLEY. **La Pathologie de l'esprit.** 1 vol. in-8..... 10 fr.
FLINT. * **La Philosophie de l'histoire en Allemagne.** 1 vol in-8..... 7 fr. 50
RIBOT (Th.). **La Psychologie anglaise contemporaine.** 3e édit. 1 vol. in-8..... 7 fr. 50
LIARD. * **Les Logiciens anglais contemporains.** 1 vol. in-18. 2e édit..... 2 fr. 50
GUYAU*. **La Morale anglaise contemporaine.** 1 vol. in-8. 4e édit. 7 fr. 50
HUXLEY. * **Hume, sa vie, sa philosophie.** 1 vol. in-8..... 5 fr.
JAMES SULLY. **Le Pessimisme.** 1 vol. in-8. 2e éd..... 7 fr. 50
— **Les Illusions des sens et de l'esprit.** 1 vol. in-8, cart.. 6 fr.
CARRAU (L.). **La Philosophie religieuse en Angleterre,** depuis Locke jusqu'à nos jours. 1 volume in-8..... 5 fr.
LYON (Georges). **L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 1 vol. in-8..... 7 fr. 50
— **La Philosophie de Hobbes.** 1 vol. in-18..... 2 fr. 50

PHILOSOPHIE ITALIENNE CONTEMPORAINE

SICILIANI. **La Psychogénie moderne.** 1 vol. in-18..... 2 fr. 50
ESPINAS. * **La Philosophie expérimentale en Italie,** origines, état actuel. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
MARIANO. **La Philosophie contemporaine en Italie,** essais de philosophie hégélienne. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
FERRI (Louis). **La Philosophie de l'association depuis Hobbes jusqu'à nos jours.** In-8. 7 fr. 50
LEOPARDI. **Opuscules et pensées.** 1 vol. in-18..... 2 fr. 50
MOSSO. **La Peur.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
— **La fatigue intellectuelle et physique.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
MARIO PILO. **Psychologie du beau et de l'art.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
OSO. **L'Homme criminel.** in-8. Sous presse.
LOMBROSO. **L'Homme de génie,** in-8..... 10 fr.
— **L'Anthropologie criminelle,** ses récents progrès. 1 volume in-18. 2e édit..... 2 fr. 50
— **Nouvelles observations d'anthropologie criminelle et de psychiatrie.** 1 v. in-18. 2 fr. 50
— **Les Applications de l'anthropologie criminelle.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
LOMBROSO et LASCHI. **Le Crime politique et les révolutions.** 2 vol. in-8, avec pl. hors texte. 15 fr.
MANTEGAZZA. **La Physionomie et l'expression des sentiments.** 2e édit. 1 vol. in-8, cart... 6 fr.
SERGI. **La Psychologie physiologique.** 1 vol. in-8... 7 fr. 50
GAROFALO. **La Criminologie.** 1 volume in-8. 3e édit..... 7 fr. 50

OUVRAGES DE PHILOSOPHIE

PRESCRITS POUR L'ENSEIGNEMENT DES LYCÉES ET DES COLLÈGES

*COURS ÉLÉMENTAIRE DE PHILOSOPHIE

Suivi de Notions d'histoire de la Philosophie et de Sujets de Dissertations donnés à la Faculté des lettres de Paris

Par Émile BOIRAC

Professeur de philosophie au lycée Condorcet.

1 vol. in-8, 8e édition, 1895. Broché, 6 fr. 50. Cartonné à l'anglaise, 7 fr. 50

*LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

Choix de sujets — Plans — Développements

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION SUR LES RÈGLES DE LA DISSERTATION PHILOSOPHIQUE

PAR LE MÊME

1 vol. in-8. 4e édit. 1894. Broché, 6 fr. 50. Cartonné à l'anglaise, 7 fr. 50.

AUTEURS DEVANT ÊTRE EXPLIQUÉS DANS LA CLASSE DE PHILOSOPHIE

AUTEURS FRANÇAIS

Ces auteurs français sont expliqués également dans la classe de première (lettres) de l'enseignement moderne.

CONDILLAC. — **Traité des Sensations**, livre I, avec notes, par Georges LYON, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, docteur ès lettres. 1 vol. in-12..... 1 fr. 40

DESCARTES. — **Discours sur la Méthode**, avec notes, introduction et commentaires, par V. BROCHARD, directeur des conférences de philosophie à la Sorbonne. 1 vol. in-12. 4e édition..... 1 fr. 25

DESCARTES. — **Les Principes de la philosophie**, livre I, avec notes, par LE MÊME. 1 vol. in-12, broché..... 1 fr. 25

LEIBNIZ. — **La Monadologie**, avec notes, introduction et commentaires, par D. NOLEN, recteur de l'académie de Besançon. 1 vol. in-12. 2e édit..... 2 fr.

LEIBNIZ. — **Nouveaux essais sur l'entendement humain.** Avant-propos et livre I, avec notes, par Paul JANET, de l'Institut, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-12..... 1 fr.

MALEBRANCHE. — **De la Recherche de la vérité**, livre II (*de l'Imagination*), avec notes, par Pierre JANET, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur au collège Rollin. 1 vol. in-12..... 1 fr. 80

PASCAL. — **De l'Autorité en matière de philosophie.** — **De l'Esprit géométrique.** — **Entretien avec M. de Sacy**, avec notes, par ROBERT, professeur à la Faculté des lettres de Rennes. 1 vol. in-12. 2e édit..... 1 fr.

AUTEURS LATINS

CICÉRON. — **De natura Deorum**, livre II, avec notes, par PICAVET, agrégé de l'Université, professeur au collège Rollin. 1 vol. in-12..... 2 fr.

CICÉRON. — **De officiis**, livre I, avec notes, par E. BOIRAC, professeur agrégé au lycée Condorcet. 1 vol. in-12..... 1 fr. 40

LUCRÈCE. — **De natura rerum**, livre V, avec notes, par G. LYON, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure. 1 vol. in-12..... 1 fr. 50

SÉNÈQUE. — **Lettres à Lucilius** (les 16 premières), avec notes, par DAUMIAC, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. 1 vol. in-12. 1 fr. 25

AUTEURS GRECS

ARISTOTE. — **Morale à Nicomaque**, livre X, avec notes, par L. CARRAU, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-12..... 1 fr. 25

ÉPICTÈTE. — **Manuel**, avec notes, par MONTARGIS, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur de philosophie au lycée de Troyes. 1 vol. in-12..... 1 fr.

PLATON. — **La République**, livre VI, avec notes, par ESPINAS, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. 1 vol. in-12..... 2 fr.

XÉNOPHON. — **Mémorables**, livre I, avec notes, par PENJON, ancien élève de l'École normale supérieure, professeur à la Faculté des lettres de Lille. 1 vol. in-12..... 1 fr. 25

ÉLÉMENTS DE PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE ET DE PHILOSOPHIE MORALE

Suivis de sujets de Dissertations

Mathématiques élémentaires et Première (Sciences)

Par P. F. THOMAS, professeur de Philosophie au lycée Roche

1 vol. in-8. Broché 3 fr. 50 — Cartonné à l'anglaise, 4 fr. 25

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-12 brochés à 3 fr. 50. — Volumes in-8 brochés de divers prix

Cartonnage anglais, 50 cent. par vol. in-12; 1 fr. par vol. in-8.
Demi-reliure, 1 fr. 50 par vol. in-12; 2 fr par vol. in-8.

EUROPE

SYBEL (H. de). * **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française,** traduit de l'allemand par Mlle DOSQUET. Ouvrage complet en 6 vol. in-8. 42 fr.
DEBIDOUR, inspecteur général de l'Instruction publique. * **Histoire diplomatique de l'Europe, de 1815 à 1878.** 2 vol. in-8. (Ouvrage couronné par l'Institut.) 18 fr.

FRANCE

AULARD, professeur à la Sorbonne. * **Le Culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême,** étude historique (1793-1794). 1 vol. in-12. 3 fr. 50
— * **Études et leçons sur la Révolution française.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50
BLANC (Louis). **Histoire de Dix ans** (1830-1840). 5 vol. in-8. 25 fr.
— 25 pl. en taille-douce. Illustrations pour l'*Histoire de Dix ans.* 6 fr.
CARNOT (H.), sénateur. * **La Révolution française,** résumé historique. 1 volume in-12. Nouvelle édit. 3 fr. 50
ÉLIAS REGNAULT. **Histoire de Huit ans** (1840-1848). 3 vol. in-8. 15 fr.
— 14 planches en taille-douce. Illustrations pour l'*Histoire de Huit ans.* 4 fr.
GAFFAREL (P.), doyen de la Faculté des lettres de Dijon. * **Les Colonies françaises.** 1 vol. in-8. 5e édit. 5 fr.
LAUGEL (A.). * **La France politique et sociale.** 1 vol. in-8. 5 fr.
ROCHAU (de). **Histoire de la Restauration.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50
TAXILE DELORD. * **Histoire du second Empire** (1848-1870). 6 v. in-8. 42 fr.
WAHL, inspecteur général de l'Instruction aux colonies. **L'Algérie.** 1 vol. in-8. 2e édit. (Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.) 5 fr.
LANESSAN (de). **L'Expansion coloniale de la France.** Étude économique, politique et géographique sur les établissements français d'outre-mer. 1 fort vol. in-8, avec cartes. 1886. 12 fr.
— **L'Indo-Chine française.** Étude économique, politique et administrative sur *la Cochinchine, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin.* (Ouvrage couronné par la Société de géographie commerciale de Paris, médaille Dupleix.) 1 vol. in-8, avec 5 cartes en couleurs hors texte. 15 fr.
SILVESTRE (J.). **L'Empire d'Annam et les Annamites,** publié sous les auspices de l'administration des colonies. 1 vol. in-12, avec 1 carte de l'Annam. 3 fr. 50

ANGLETERRE

BAGEHOT (W.). * **Lombard-street.** Le Marché financier en Angleterre. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
LAUGEL (Aug.). * **Lord Palmerston et lord Russel.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50
SIR CORNEWAL LEWIS. * **Histoire gouvernementale de l'Angleterre depuis 1770 jusqu'à 1830.** Traduit de l'anglais. 1 vol. in-8. 7 fr.
REYNALD (H.), doyen de la Faculté des lettres d'Aix. * **Histoire de l'Angleterre** depuis la reine Anne jusqu'à nos jours. 1 volume in-12. 2e édit. 3 fr. 50
THACKERAY. * **Les Quatre George.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50

ALLEMAGNE

SIMON (Ed.). * **L'Allemagne et la Russie au XIXe siècle.** 1 volume in-12. 3 fr. 50
VÉRON (Eug.). * **Histoire de la Prusse,** depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa. 1 vol. in-12. 6e édit., augmentée d'un chapitre nouveau contenant le résumé des événements jusqu'à nos jours, par P. BONDOIS, professeur agrégé d'histoire au lycée Buffon. 3 fr. 50
— * **Histoire de l'Allemagne,** depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours. *1 volume in-12.* 3e édition, mise au courant des événements par P. *BONDOIS.* 3 fr. 50

BOURLOTON (Ed.). * **L'Allemagne contemporaine.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

ASSELINE (L.). * **Histoire de l'Autriche,** depuis la mort de Marie-Thérèse jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12. 3e édit. 3 fr. 50

SAYOUS (Ed.), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. **Histoire des Hongrois** et de leur littérature politique, de 1790 à 1815. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

ITALIE

SORIN (Élie). **Histoire de l'Italie,** depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel. 1 vol. in-12. 1888. 3 fr. 50

GAFFAREL (P.), doyen de la Faculté des lettres de Dijon. **Bonaparte et les Républiques italiennes** (1796-1799). 1895. 1 vol. in-8°. 5 fr.

ESPAGNE

REYNALD (H.). * **Histoire de l'Espagne,** depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

RUSSIE

CRÉHANGE (M.), agrégé de l'Université. **Histoire contemporaine de la Russie.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50

SUISSE

DAENDLIKER. * **Histoire du peuple suisse.** Trad. de l'allem. par Mme Jules FAVRE et précédé d'une Introduction de M. Jules FAVRE. 1 volume in-8. 5 fr.

GRÈCE & TURQUIE

BÉRARD. * **La Turquie et l'Hellénisme contemporain,** 1 v. in-12. 3 fr. 50

AMÉRIQUE

DEBERLE (Alf.). **Histoire de l'Amérique du Sud,** depuis sa conquête jusqu'à nos jours. 1 vol. in-12. 2e édit. 3 fr. 50

LAUGEL (Aug.). * **Les États-Unis pendant la guerre 1861-1864.** Souvenirs personnels. 1 vol. in-12, cartonné. 4 fr.

BARNI (Jules). * **Histoire des idées morales et politiques en France au dix-huitième siècle.** 2 vol. in-12. Chaque volume. 3 fr. 50

— * **Les Moralistes français au dix-huitième siècle.** 1 vol. in-12 faisant suite aux deux précédents. 3 fr. 50

BEAUSSIRE (Émile), de l'Institut. **La Guerre étrangère et la Guerre civile.** 1 vol. in-12. 3 fr. 50

DESPOIS (Eug.). * **Le Vandalisme révolutionnaire.** Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 4e édition, précédée d'une notice sur l'auteur par M. Charles BIGOT. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

CLAMAGERAN (J.), sénateur. * **La France répubicaine.** 1 volume in-12. 3 fr. 50

GUÉROULT (Georges). * **Le Centenaire de 1789,** évolution politique, philosophique, artistique et scientifique de l'Europe depuis cent ans. 1 vol. in-12. 1889. 3 fr. 50

LAVELEYE (E. de), correspondant de l'Institut. **Le Socialisme contemporain.** 1 vol. in-12. 9e édit. augmentée. 3 fr. 50

MARCELLIN PELLET, ancien député. **Variétés révolutionnaires.** 3 vol. in-12, précédés d'une préface de A. RANC. Chaque vol. séparém. 3 fr. 50

SPULLER (E.), sénateur, ministre de l'Instruction publique. * **Figures disparues,** portraits contemporains, littéraires et politiques. 3 vol. in-12. Chacun séparément. 3 fr. 50

— **Histoire parlementaire de la deuxième République.** 1 volume in-12. 2e édit. 3 fr. 50

— * **Éducation de la démocratie.** 1 vol. in-12. 1892. 3 fr. 50

— **L'Évolution politique et sociale de l'Église.** 1 vol. in-12. 1893. 3 fr. 50

BOURDEAU (J.). * **Le Socialisme allemand et le Nihilisme russe.** 1 vol. in-12. 2e édit. 1894. 3 fr. 50

DEPASSE (Hector). **Transformations sociales.** 1894. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

REINACH (J.), député. **Pages républicaines.** 1894. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE D'HISTOIRE MILITAIRE

VOLUMES PETIT IN-8 DE 250 A 400 PAGES

AVEC CROQUIS DANS LE TEXTE

Chaque volume cartonné à l'anglaise..... **5 francs**.

VOLUMES PUBLIÉS :

1. — **Précis des campagnes de Gustave-Adolphe en Allemagne (1630-1632)**, précédé d'une Bibliographie générale de l'histoire militaire des temps modernes.
2. — **Précis des campagnes de Turenne (1644-1675).**
3. — **Précis de la campagne de 1805 en Allemagne et en Italie.**
4. — **Précis de la campagne de 1815 dans les Pays-Bas.**
5. — **Précis de la campagne de 1859 en Italie.**
6. — **Précis de la guerre de 1866 en Allemagne et en Italie.**
7. — **Précis des campagnes de 1796 et 1797 en Italie et en Allemagne.**

(Recommandé pour les candidats à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.)

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE ET POLITIQUE

DESCHANEL (E.), sénateur, professeur au Collège de France. * **Le Peuple et la Bourgeoisie.** 1 vol. in-8. 2e édit. 5 fr.

DU CASSE. **Les Rois frères de Napoléon Ier.** 1 vol. in-8. 10 fr.

LOUIS BLANC. **Discours politiques** (1848-1881). 1 vol. in-8. 7 fr. 50

PHILIPPSON. **La Contre-révolution religieuse au XVIe siècle.** 1 vol. in-8. 10 fr.

HENRARD (P.). **Henri IV et la princesse de Condé.** 1 vol. in-8. 6 fr.

NOVICOW. **La Politique internationale.** 1 fort vol. in-8. 7 fr.

REINACH (Joseph), député. * **La France et l'Italie devant l'histoire** (1893). 1 vol. in-8. 5 fr.

LORIA (A.). **Les Bases économiques de la constitution sociale.** 1 vol. in-8. 1893. 7 fr. 50

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE, par Taxile DELORD. 6 vol. in-8 colombier avec 500 gravures de FERAT, Fr. REGAMEY, etc. Chaque vol. broché, 8 fr. — Cart. doré, tr. dorées. 11 fr. 50

HISTOIRE POPULAIRE DE LA FRANCE, depuis les origines jusqu'en 1815. — Nouvelle édition. — 4 vol. in-8 colombier avec 1323 gravures sur bois dans le texte. Chaque vol. broché, 7 fr. 50. — Cart. toile, tranches dorées. 11 fr.

HISTOIRE CONTEMPORAINE DE LA FRANCE, depuis 1815 jusqu'à la fin de la guerre du Mexique. — Nouvelle édition. — 4 vol. in-8 colombier avec 1033 gravures dans le texte. Chaque vol. broché, 7 fr. 50. — Cart. toile, tranches dorées. 11 fr.

De Saint-Louis à Tripoli

Par le Lac Tchad

Par le Commandant **MONTEIL**

1 beau volume in-8 colombier, précédé d'une préface de **M. de Vogüé**, de l'Académie française, illustrations de RIOU. 1895. 20 fr.

RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES

AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DEPUIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au Ministère des Affaires étrangères.

Beaux volumes in-8 raisin, imprimés sur papier de Hollande.

I. — **AUTRICHE**, avec Introduction et notes, par M. Albert SOREL, de l'Académie française..... 20 fr.

II. — **SUÈDE**, avec Introduction et notes, par M. A. GEFFROY, membre de l'Institut..... 20 fr.

III. — **PORTUGAL**, avec Introduction et notes, par le vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR..... 20 fr.

IV et V. — **POLOGNE**, avec Introduction et notes, par M. LOUIS FARGES, 2 vol..... 30 fr.

VI. — **ROME**, avec Introduction et notes, par M. G. HANOTAUX. 20 fr.

VII. — **BAVIÈRE, PALATINAT ET DEUX-PONTS**, avec Introduction et notes, par M. André LEBON..... 25 fr.

VIII et IX. — **RUSSIE**, avec Introduction et notes, par M. Alfred RAMBAUD, Professeur à la Sorbonne. 2 vol. Le 1er vol. 20 fr. Le second vol. 25 fr.

X. — **NAPLES ET PARME**, avec Introduction et notes par M. Joseph REINACH..... 20 fr.

XI. — **ESPAGNE**, avec introduction et notes par MM. MOREL-FATIO et LÉONARDON, 1 vol. in-8..... 20 fr.

INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PUBLIÉ

Sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques

I. — **Correspondance politique de MM. de CASTILLON et de MARILLAC, ambassadeurs de France en Angleterre (1538-1540)**, par M. JEAN KAULEK, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort.. 15 fr.

II. — **Papiers de BARTHÉLEMY, ambassadeur de France en Suisse**, de 1792 à 1797 (année 1792), par M. Jean KAULEK. 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort..... 15 fr.

III. — **Papiers de BARTHÉLEMY** (janvier-août 1793), par M. Jean KAULEK. 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort..... 15 fr.

IV. — **Correspondance politique de ODET DE SELVE, ambassadeur de France en Angleterre** (1546-1549), par M. G. LEFÈVRE-PONTALIS. 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort..... 15 fr.

V. — **Papiers de BARTHÉLEMY** (septembre 1793 à mars 1794,) par M. Jean KAULEK. 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort..... 18 fr.

VI. — **Papiers de BARTHÉLEMY** (avril 1794 à février 1795), par M. Jean KAULEK. 1 beau vol. in-8 raisin sur papier fort ..... 20 fr.

VII. — **Papiers de BARTHÉLEMY** (mars 1795 à septembre 1796). *Négociations de la paix de Bâle*, par M. Jean KAULEK. 1 beau volume in-8 raisin sur papier fort..... 20 fr.

Correspondance des Deys d'Alger avec la Cour de France (1759-1833), recueillie par Eug. PLANTET, attaché au Ministère des Affaires étrangères. 2 vol. in-8 raisin avec 2 planches en taille-douce hors texte. 30 fr.

Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour (1577-1830), recueillie par Eug. PLANTET, publiée sous les auspices du Ministère des Affaires étrangères. TOME I. 1 fort vol. in-8 raisin. 15 fr.

TOME II. 1 fort vol. in-8 raisin..... 20 fr.

*REVUE PHILOSOPHIQUE

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

Dirigée par Th. RIBOT

Professeur au Collège de France.

(20e *année*, 1895.)

La REVUE PHILOSOPHIQUE paraît tous les mois, par livraisons de 7 feuilles grand in-8, et forme ainsi à la fin de chaque année deux forts volumes d'environ 680 pages chacun.

CHAQUE NUMÉRO DE LA *REVUE* CONTIENT :

1° Plusieurs articles de fond; 2° des analyses et comptes rendus des nouveaux ouvrages philosophiques français et étrangers; 3° un compte rendu aussi complet que possible des *publications périodiques* de l'étranger pour tout ce qui concerne la philosophie; 4° des notes, documents, observations, pouvant servir de matériaux ou donner lieu à des vues nouvelles.

Prix d'abonnement :

Un an, pour Paris, 30 fr. — Pour les départements et l'étranger, 33 fr.
La livraison..... 3 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par livraisons de 3 francs.

Table générale des matières contenues dans les 12 premières années (1876-1887), par M. BÉLUGOU. 1 vol. in-8..... 3 fr.

---

*REVUE HISTORIQUE

Dirigée par G. MONOD

Maître de conférences à l'École normale, directeur à l'École des hautes études.

(20e *année*, 1895.)

La REVUE HISTORIQUE paraît tous les deux mois, par livraisons grand in-8 de 15 ou 16 feuilles, et forme à la fin de l'année trois beaux volumes de 500 pages chacun.

CHAQUE LIVRAISON CONTIENT :

I. Plusieurs *articles de fond*, comprenant chacun, s'il est possible, un travail complet. — II. Des *Mélanges et Variétés*, composés de documents inédits d'une étendue restreinte et de courtes notices sur des points d'histoire curieux ou mal connus. — III. Un *Bulletin historique* de la France et de l'étranger, fournissant des renseignements aussi complets que possible sur tout ce qui touche aux études historiques. — IV. Une *Analyse des publications périodiques* de la France et de l'étranger, au point de vue des études historiques. — V. Des *Comptes rendus critiques* des livres d'histoire nouveaux.

Prix d'abonnement :

Un an, pour Paris, 30 fr. — Pour les départements et l'étranger, 33 fr.
La livraison..... 6 fr.

Les années écoulées se vendent séparément 30 francs, et par fascicules de 6 francs. Les fascicules de la 1re année se vendent 9 francs.

Tables générales des matières contenues dans les dix premières années de la Revue historique.

I. — Années 1876 à 1880, par M. CHARLES BÉMONT. 1 vol. in-8. 3 fr. »
Pour les abonnés. 1 fr. 50
II. — Années 1881 à 1885, par M. RENÉ COUDERC. 1 vol. in-8. 3 fr. »
Pour les abonnés. 1 fr. 50
III. — Années 1886 à 1890. 1 vol. in-8, 5 fr.; pour les abonnés. 2 fr. 50

ANNALES DE L'ÉCOLE LIBRE
DES
SCIENCES POLITIQUES

RECUEIL TRIMESTRIEL

Publié avec la collaboration des professeurs et des anciens élèves de l'Ecole

(*Dixième année*, 1895)

COMITÉ DE RÉDACTION :

M. Émile BOUTMY, de l'Institut, directeur de l'École; M. Léon SAY, de l'Académie française, ancien ministre des Finances; M. ALF. DE FOVILLE, chef du bureau de statistique au ministère des Finances, professeur au Conservatoire des arts et métiers; M. R. STOURM, ancien inspecteur des Finances et administrateur des Contributions indirectes; M. Alexandre RIBOT, député; M. Gabriel ALIX; M. L. RENAULT, professeur à la Faculté de droit; M. André LEBON, député; M. Albert SOREL, de l'Académie française; M. A. VANDAL, auditeur de 1re classe au Conseil d'État; A. RAMBAUD, professeur à la Sorbonne; Directeurs des groupes de travail, professeurs à l'École.

Secrétaire de la rédaction : M. Aug. ARNAUNÉ, docteur en droit.

Les sujets traités dans les *Annales* embrassent tout le champ couvert par le programme d'enseignement de l'Ecole : *Economie, politique, finances, statistique, histoire constitutionnelle, droit international, public et privé, droit administratif, législations civile et commerciale privées, histoire législative et parlementaire, histoire diplomatique, géographie économique, ethnographie, etc.*

MODE DE PUBLICATION ET CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les *Annales de l'École libre des sciences politiques* paraissent tous les trois mois (15 janvier, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre), par fascicules gr. in-8 de 186 pages chacun.

Un an (du 15 janvier) : Paris, 18 fr.; départements et étranger, 19 fr.
La livraison, 5 francs.

Les trois premières années (1886–1887–1888) *se vendent chacune* 16 *francs, la quatrième année* (1889) *et les suivantes se vendent chacune* 18 *francs.*

Revue mensuelle de l'École d'Anthropologie de Paris

(5e *année*, 1895)

PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS :

MM. A. BORDIER (Géographie médicale), Mathias DUVAL (Anthropogénie et Embryologie), Georges HERVÉ (Anthropologie zoologique), J.-V. LABORDE (Anthropologie biologique), André LEFÈVRE (Ethnographie et Linguistique), Ch. LETOURNEAU (Sociologie), MANOUVRIER (Anthropologie physiologique), MAHOUDEAU (Anthropologie histologique), Adr. de MORTILLET (Ethnographie comparée), Gabr. de MORTILLET (Anthropologie préhistorique), HOVELACQUE, Directeur du comité d'administration de l'École.

Cette revue paraît tous les mois depuis le 15 janvier 1891, chaque numéro formant une brochure in-8 raisin de 32 pages, et contenant une leçon d'un des professeurs de l'Ecole, avec figures intercalées dans le texte et des analyses et comptes rendus des faits, des livres et des revues périodiques qui doivent intéresser les personnes s'occupant d'anthropologie.

ABONNEMENT : France et Étranger, 10 fr. — Le Numéro, 1 fr.

ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES

Dirigées par le Dr DARIEX

(5e *année*, 1895)

Les ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES ont pour but de rapporter, avec force preuves à l'appui, toutes les observations sérieuses qui leur seront adressées, relatives aux faits soi-disant occultes : 1° de **télépathie**, de **lucidité**, de **pressentiment**; 2° de **mouvements d'objets, d'apparitions objectives**. En dehors de ces chapitres de faits sont publiées des **théories** se bornant à la discussion des bonnes conditions pour observer et expérimenter; des **analyses, bibliographies, critiques**, etc.

Les ANNALES DES SCIENCES PSYCHIQUES paraissent tous les deux mois par numéros de quatre feuilles in-8 carré (64 pages), *depuis le* 15 janvier 1891.

ABONNEMENT : Pour tous pays, 12 fr. — Le Numéro, 2 fr. 50.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Publiée sous la direction de M. Émile ALGLAVE

La *Bibliothèque scientifique internationale* est une œuvre dirigée par les auteurs mêmes, en vue des intérêts de la science, pour la populariser sous toutes ses formes, et faire connaître immédiatement dans le monde entier les idées originales, les directions nouvelles, les découvertes importantes qui se font chaque jour dans tous les pays. Chaque savant expose les idées qu'il a introduites dans la science et condense pour ainsi dire ses doctrines les plus originales.

On peut ainsi, sans quitter la France, assister et participer au mouvement des esprits en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, en Italie, tout aussi bien que les savants mêmes de chacun de ces pays.

La *Bibliothèque scientifique internationale* ne comprend pas seulement des ouvrages consacrés aux sciences physiques et naturelles; elle aborde aussi les sciences morales, comme la philosophie, l'histoire, la politique et l'économie sociale, la haute législation, etc.; mais les livres traitant des sujets de ce genre se rattachent encore aux sciences naturelles, en leur empruntant les méthodes d'observation et d'expérience qui les ont rendues si fécondes depuis deux siècles.

Cette collection paraît à la fois en français, en anglais, en allemand et en italien : à Paris, chez Félix Alcan; à Londres, chez C. Kegan, Paul et Cie; à New-York, chez Appleton; à Leipzig, chez Brockhaus; à Milan, chez Dumolard frères.

LISTE DES OUVRAGES PAR ORDRE D'APPARITION

81 VOLUMES IN-8, CARTONNÉS A L'ANGLAISE. CHAQUE VOLUME : 6 FRANCS.

1. J. TYNDALL. * **Les Glaciers et les Transformations de l'eau**, avec figures. 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
2. BAGEHOT. * **Lois scientifiques du développement des nations** dans leurs rapports avec les principes de la sélection naturelle et de l'hérédité. 1 vol. in-8. 5e édition. 6 fr.
3. MAREY. * **La Machine animale**, locomotion terrestre et aérienne, avec de nombreuses fig. 1 vol. in-8. 5e édit. augmentée. 6 fr.
4. BAIN. * **L'Esprit et le Corps**. 1 vol. in 8. 5e édition. 6 fr.
5. PETTIGREW. * **La Locomotion chez les animaux**, marche, natation. 1 vol. in-8, avec figures. 2e édit. 6 fr.
6. HERBERT SPENCER. * **La Science sociale**. 1 v. in-8. 11e édit. 6 fr.
7. SCHMIDT (O.). * **La Descendance de l'homme et le Darwinisme**. 1 vol. in-8, avec fig. 6e édition. 6 fr.
8. MAUDSLEY. * **Le Crime et la Folie**. 1 vol. in-8. 6e édit. 6 fr.
9. VAN BENEDEN. * **Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal**. 1 vol. in-8, avec figures. 3e édit. 6 fr.
10. BALFOUR STEWART. **La Conservation de l'énergie**, suivi d'une Étude sur la *nature de la force*, par M. P. de SAINT-ROBERT, avec figures. 1 vol. in-8. 5e édition. 6 fr.
11. DRAPER. **Les Conflits de la science et de la religion**. 1 vol. in-8. 8e édition. 6 fr.
12. L. DUMONT. * **Théorie scientifique de la sensibilité**. 1 vol. in-8. 4e édition. 6 fr.
13. SCHUTZENBERGER. **Les Fermentations**. 1 vol. in-8. avec fig. *5e édit.* 6 fr.
14. WHITNEY. * **La Vie du langage**. 1 vol. in-8. 3e édit. 6 fr.

15. COOKE et BERKELEY. * **Les Champignons.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édition. 6 fr.
16. BERNSTEIN. * **Les Sens.** 1 vol. in-8, avec 91 fig. 5e édit. 6 fr.
17. BERTHELOT. * **La Synthèse chimique.** 1 vol. in-8. 6e édit. 6 fr.
18. VOGEL. * **La Photographie et la Chimie de la lumière,** avec 95 figures. 1 vol. in-8. 4e édition. *Épuisé.*
19. LUYS. * **Le Cerveau et ses fonctions,** avec figures. 1 vol. in-8. 7e édition. 6 fr.
20. STANLEY JEVONS. * **La Monnaie et le Mécanisme de l'échange.** 1 vol. in-8. 5e édition. 6 fr.
21. FUCHS. * **Les Volcans et les Tremblements de terre.** 1 vol. in-8, avec figures et une carte en couleur. 5e édition. 6 fr.
22. GÉNÉRAL BRIALMONT. * **Les Camps retranchés et leur rôle dans la défense des États,** avec fig. dans le texte et 2 planches hors texte. 4e édit. *Sous presse.*
23. DE QUATREFAGES. * **L'Espèce humaine.** 1 v. in-8. 11e édit. 6 fr.
24. BLASERNA et HELMHOLTZ. * **Le Son et la Musique.** 1 vol. in-8, avec figures. 5e édition. 6 fr.
25. ROSENTHAL. * **Les Nerfs et les Muscles.** 1 vol. in-8, avec 75 figures. 3e édition. *Épuisé.*
26. BRUCKE et HELMHOLTZ. * **Principes scientifiques des beaux-arts.** 1 vol. in-8, avec 39 figures. 4e édition. 6 fr.
27. WURTZ. * **La Théorie atomique.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
28-29. SECCHI (le père). * **Les Étoiles.** 2 vol. in-8, avec 63 figures dans le texte et 17 pl. en noir et en couleur hors texte. 2e édit. 12 fr.
30. JOLY. * **L'Homme avant les métaux.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édition. 6 fr.
31. A. BAIN. * **La Science de l'éducation.** 1 vol. in-8. 8e édit. 6 fr.
32-33. THURSTON (R.). * **Histoire de la machine à vapeur,** précédée d'une Introduction par M. HIRSCH. 2 vol. in-8, avec 140 figures dans le texte et 16 planches hors texte. 3e édition. 12 fr.
34. HARTMANN (R.). * **Les Peuples de l'Afrique.** 1 vol. in-8, avec figures. 2e édition. 6 fr.
35. HERBERT SPENCER. * **Les Bases de la morale évolutionniste.** 1 vol. in-8. 4e édition. 6 fr.
36. HUXLEY. * **L'Écrevisse,** introduction à l'étude de la zoologie. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
37. DE ROBERTY. * **De la Sociologie.** 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.
38. ROOD. **Théorie scientifique des couleurs.** 1 vol. in-8, avec figures et une planche en couleur hors texte. 6 fr.
39. DE SAPORTA et MARION. **L'Évolution du règne végétal** (les Cryptogames). 1 vol. in-8 avec figures. 6 fr.
40-41. CHARLTON BASTIAN. * **Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux.** 2 vol. in-8, avec figures. 2e éd. 12 fr.
42. JAMES SULLY. **Les Illusions des sens et de l'esprit.** 1 vol. in-8, avec figures. 2e édit. 6 fr.
43. YOUNG. * **Le Soleil.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
44. DE CANDOLLE. * **L'Origine des plantes cultivées.** 3e édition. 1 vol. in-8. 6 fr.
45-46. SIR JOHN LUBBOCK. * **Fourmis, abeilles et guêpes.** Études expérimentales sur l'organisation et les mœurs des sociétés d'insectes hyménoptères. 2 vol. in-8, avec 65 figures dans le texte et 13 planches hors texte, dont 5 coloriées. 12 fr.
47. PERRIER (Edm.). **La Philosophie zoologique avant Darwin.** 1 vol. in-8. 2e édition. 6 fr.
48. STALLO. * **La Matière et la Physique moderne.** 1 vol. in-8, 2e éd., précédé d'une Introduction par CH. FRIEDEL. 6 fr.

49. MANTEGAZZA. **La Physionomie et l'Expression des sentiments.** 1 vol. in-8. 2e édit., avec huit planches hors texte. 6 fr.
50. DE MEYER. **Les Organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage.** 1 vol. in-8, avec 51 figures, précédé d'une Introd. par M. O. CLAVEAU. 6 fr.
51. DE LANESSAN. ***Introduction à l'Étude de la botanique** (le Sapin). 1 vol. in-8, 2e édit., avec 143 figures dans le texte. 6 fr.
52-53. DE SAPORTA et MARION. ***L'Évolution du règne végétal** (les Phanérogames). 2 vol. in-8, avec 136 figures. 12 fr.
54. TROUESSART. **Les Microbes, les Ferments et les Moisissures.** 1 vol. in-8, 2e édit., avec 107 figures dans le texte. 6 fr.
55. HARTMANN (R.). ***Les Singes anthropoïdes, et leur organisation comparée à celle de l'homme.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
56. SCHMIDT (O.). **Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques.** 1 vol. in-8 avec 51 figures. 6 fr.
57. BINET et FÉRÉ. **Le Magnétisme animal.** 1 vol. in-8. 3e éd. 6 fr.
58-59. ROMANES. **L'Intelligence des animaux.** 2 v. in-8. 2e édit. 12 fr.
60. F. LAGRANGE. ***Physiologie des exercices du corps.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
61. DREYFUS. ***Évolution des mondes et des sociétés.** 1 vol. in-8. 3e édit. 6 fr.
62. DAUBRÉE. ***Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes.** 1 vol. in-8 avec 85 fig. dans le texte. 2e éd. 6 fr.
63-64. SIR JOHN LUBBOCK. ***L'Homme préhistorique.** 2 vol. in-8, avec 228 figures dans le texte. 3e édit. 12 fr.
65. RICHET (CH.). **La Chaleur animale.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
66. FALSAN (A.). ***La Période glaciaire principalement en France et en Suisse.** 1 vol. in-8, avec 105 figures et 2 cartes. 6 fr.
67. BEAUNIS (H.). **Les Sensations internes.** 1 vol. in-8. 6 fr.
68. CARTAILHAC (E.). **La France préhistorique,** d'après les sépultures et les monuments. 1 vol. in-8, avec 162 figures. 2e éd. 6 fr.
69. BERTHELOT. ***La Révolution chimique, Lavoisier.** 1 vol. in-8. 6 fr.
70. SIR JOHN LUBBOCK. ***Les Sens et l'instinct chez les animaux,** principalement chez les insectes. 1 vol. in-8, avec 150 figures. 6 fr.
71. STARCKE. ***La Famille primitive.** 1 vol. in-8. 6 fr.
72. ARLOING. ***Les Virus.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
73. TOPINARD. ***L'Homme dans la Nature.** 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.
74. BINET (Alf.). ***Les Altérations de la personnalité.** 1 vol. in-8 avec figures. 6 fr.
75. DE QUATREFAGES (A.). ***Darwin et ses précurseurs français.** 1 vol. in-8. 2e édition refondue. 6 fr.
76. LEFÈVRE (A.). ***Les Races et les langues.** 1 vol. in-8. 6 fr.
77-78. DE QUATREFAGES. ***Les Emules de Darwin.** 2 vol. in-8 avec préfaces de MM. E. PERRIER et HAMY. 12 fr.
79. BRUNACHE (P.). **Le Centre de l'Afrique. Autour du Tchad.** 1894. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
80. ANGOT (A.). **Les Aurores polaires.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
81. JACCARD. **Le pétrole, le bitume et l'asphalte** au point de vue géologique. 1 vol. in 8 avec figures. 6 fr.

OUVRAGES SOUS PRESSE :

MEUNIER (STAN.). **La Géologie comparée.** 1 vol. in-8, avec figures.
DUMESNIL. **L'hygiène de la maison.** 1 vol. in-8, avec figures.
ROCHÉ. **La Culture des mers.**
CORNIL ET VIDAL. **La microbiologie.** 1 vol. in-8, avec figures.
GUIGNET. **Poteries, verres et émaux.** 1 vol. in-8, avec figures.

LISTE PAR ORDRE DE MATIÈRES

DES 82 VOLUMES PUBLIÉS

DE LA BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Chaque volume in-8, cartonné à l'anglaise..... 6 francs.

SCIENCES SOCIALES

* **Introduction à la science sociale**, par HERBERT SPENCER. 1 vol. in-8. 10e édit. 6 fr.
* **Les Bases de la morale évolutionniste**, par HERBERT SPENCER. 1 vol. in-8. 4e édit. 6 fr.
Les Conflits de la science et de la religion, par DRAPER, professeur à l'Université de New-York. 1 vol. in-8. 8e édit. 6 fr.
Le Crime et la Folie, par H. MAUDSLEY, professeur de médecine légale à l'Université de Londres. 1 vol. in-8. 5e édit. 6 fr.
* **La Monnaie et le Mécanisme de l'échange**, par W. STANLEY JEVONS, professeur à l'Université de Londres. 1 vol. in-8. 5e édit. 6 fr.
* **La Sociologie**, par DE ROBERTY. 1 vol. in-8. 3e édit. 6 fr.
* **La Science de l'éducation**, par Alex. BAIN, professeur à l'Université d'Aberdeen (Écosse). 1 vol. in-8. 7e édit. 6 fr.
* **Lois scientifiques du développement des nations** dans leurs rapports avec les principes de l'hérédité et de la sélection naturelle, par W. BAGEHOT. 1 vol. in-8. 5e édit. 6 fr.
* **La Vie du langage**, par D. WHITNEY, professeur de philologie comparée à Yale-College de Boston (États-Unis). 1 vol. in-8. 3e édit. 6 fr.
* **La Famille primitive**, par J. STARCKE, professeur à l'Université de Copenhague. 1 vol. in-8. 6 fr.

PHYSIOLOGIE

Les Illusions des sens et de l'esprit, par James SULLY. 1 vol. in-8. 2e édit. 6 fr.
* **La Locomotion chez les animaux** (marche, natation et vol), suivie d'une étude sur l'*Histoire de la navigation aérienne*, par J.-B. PETTIGREW, professeur au Collège royal de chirurgie d'Édimbourg (Écosse). 1 vol. in-8, avec 140 figures dans le texte. 2e édit. 6 fr.
* **La Machine animale**, par E.-J. MAREY, membre de l'Institut, prof. au Collège de France. 1 vol. in-8, avec 117 figures. 4e édit. 6 fr.
* **Les Sens**, par BERNSTEIN, professeur de physiologie à l'Université de Halle (Prusse). 1 vol. in-8, avec 91 figures dans le texte. 4e édit. 6 fr.
Les Organes de la parole, par H. DE MEYER, professeur à l'Université de Zurich, traduit de l'allemand et précédé d'une introduction sur l'*Enseignement de la parole aux sourds-muets*, par O. CLAVEAU, inspecteur général des établissements de bienfaisance. 1 vol. in-8, avec 51 grav. 6 fr.
La Physionomie et l'Expression des sentiments, par P. MANTEGAZZA, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Florence. 1 vol. in-8, avec figures et 8 planches hors texte. 6 fr.
* **Physiologie des exercices du corps**, par le docteur F. LAGRANGE. 1 vol. in-8. 6e édit. Ouvrage couronné par l'Institut. 6 fr.
La Chaleur animale, par CH. RICHET professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8, avec figures dans le texte. 6 fr.
Les Sensations internes, par H. BEAUNIS, directeur du laboratoire de psychologie physiologique à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 6 fr.
* **Les Virus**, par M. ARLOING, professeur à la Faculté de médecine de Lyon, directeur de l'école vétérinaire. 1 vol. in-8, avec fig. 6 fr.

PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE

* **Le Cerveau et ses fonctions**, par J. LUYS, membre de l'Académie de médecine, médecin de la Charité. 1 vol. in-8, avec fig. 7e édit. 6 fr.
* **Le Cerveau et la Pensée chez l'homme et les animaux**, par CHARLTON BASTIAN, professeur à l'Université de Londres. 2 vol. in-8 avec 184 fig. dans le texte. 2e édit. 12 fr.
* **Le Crime et la Folie**, par H. MAUDSLEY, professeur à l'Université de Londres. 1 vol. in-8. 6e édit. 6 fr.
* **L'Esprit et le Corps**, considérés au point de vue de leurs relations, suivi d'études sur les *Erreurs généralement répandues au sujet de l'esprit*, par Alex. BAIN, prof. à l'Université d'Aberdeen (Écosse). 1 v. in-8. 4e éd. 6 fr.

* **Théorie scientifique de la sensibilité** : *le Plaisir et la Peine*, par Léon DUMONT. 1 vol. in-8. 3e édit. 6 fr.
La Matière et la Physique moderne, par STALLO, précédé d'une préface par M. Ch. FRIEDEL, de l'Institut. 1 vol. in-8. 2e édit. 6 fr.
Le Magnétisme animal, par Alf. BINET et Ch. FÉRÉ. 1 vol. in-8, avec figures dans le texte. 3e édit. 6 fr.
L'Intelligence des animaux, par ROMANES. 2 v. in-8. 2e édit. précédée d'une préface de M. E. PERRIER, prof. au Muséum d'histoire naturelle. 12 fr.
* **L'Évolution des mondes et des sociétés**, par C. DREYFUS. 1 vol. in-8. 3e édit. 6 fr.
* **Les Altérations de la personnalité**, par Alf. BINET, directeur adjoint du laboratoire de psychologie à la Sorbonne (Hautes études). 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.

ANTHROPOLOGIE

* **L'Espèce humaine**, par A. DE QUATREFAGES, de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. 1 vol. in-8. 10e édit. 6 fr.
Ch. Darwin et ses précurseurs français, par A. DE QUATREFAGES. 1 vol. in-8. 2e édition. 6 fr.
Les Émules de Darwin, par A. DE QUATREFAGES, avec une préface de M. EDM. PERRIER, de l'Institut, et une notice sur la vie et les travaux de l'auteur par E.-T. HAMY, de l'Institut. 2 vol. in-8. 12 fr.
* **L'Homme avant les métaux**, par N. JOLY, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-8, avec 150 gravures. 4e édit. 6 fr.
* **Les Peuples de l'Afrique**, par R. HARTMANN, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 93 figures dans le texte. 2e édit. 6 fr.
Les Singes anthropoïdes et leur organisation comparée à celle de l'homme, par R. HARTMANN, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 63 figures gravées sur bois. 6 fr.
* **L'Homme préhistorique**, par SIR JOHN LUBBOCK, membre de la Société royale de Londres. 2 vol. in-8, avec 228 gravures dans le texte. 3e édit. 12 fr.
La France préhistorique, par E. CARTAILHAC. 1 vol. in-8, avec 150 gravures dans le texte. 2e édit. 6 fr.
* **L'Homme dans la Nature**, par TOPINARD, ancien secrétaire général de la Société d'Anthropologie de Paris. 1 vol. in-8, avec 101 gravures. 6 fr.
* **Les Races et les Langues**, par André LEFÈVRE, professeur à l'École d'Anthropologie de Paris. 1 vol. in-8. 6 fr.
Le centre de l'Afrique. Autour du Tchad, par P. BRUNACHE, administrateur à Aïn-Fezza. 1 vol. in-8 avec gravures. 6 fr.

ZOOLOGIE

La Descendance de l'homme et le Darwinisme, par O. SCHMIDT, professeur à l'Université de Strasbourg. 1 vol. in-8, avec figures. 6e édit. 6 fr.
Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, par O. SCHMIDT. 1 vol. in-8, avec 51 figures dans le texte. 6 fr.
* **Fourmis, Abeilles et Guêpes**, par sir JOHN LUBBOCK, membre de la Société royale de Londres. 2 vol. in-8, avec figures dans le texte, et 13 planches hors texte dont 5 coloriées. 12 fr.
* **Les Sens et l'instinct chez les animaux**, et principalement chez les insectes, par Sir JOHN LUBBOCK. 1 vol. in-8 avec grav. 6 fr.
* **L'Écrevisse**, introduction à l'étude de la zoologie, par Th.-H. HUXLEY, membre de la Société royale de Londres et de l'Institut de France, professeur d'histoire naturelle à l'École royale des mines de Londres. 1 vol. in-8, avec 82 figures dans le texte. 6 fr.
* **Les Commensaux et les Parasites** dans le règne animal, par P.-J. VAN BENEDEN, professeur à l'Université de Louvain (Belgique). 1 vol. in-8, avec 82 figures dans le texte. 3e édit. 6 fr.
La Philosophie zoologique avant Darwin, par EDMOND PERRIER, de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris. 1 vol. in-8. 2e édit. 6 fr.
Darwin et ses précurseurs français, par A. de QUATREFAGES, de l'Institut. 1 vol. in-8. 2e édit. 6 fr.

BOTANIQUE — GÉOLOGIE

* **Les Champignons**, par COOKE et BERKELEY. 1 v. in-8, avec 110 fig. 4e édit. 6 fr.
* **L'Évolution du règne végétal**, par G. DE SAPORTA, correspondant de l'Institut, et MARION, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Marseille :
* I. *Les Cryptogames*. 1 vol. in-8, avec 85 figures dans le texte. 6 fr.

* II. *Les Phanerogames.* 2 vol. in-8, avec 136 fig. dans le texte. 12 fr.
* **Les Volcans et les Tremblements de terre**, par FUCHS, professeur à l'Université de Heidelberg. 1 vol. in-8, avec 36 figures et une carte en couleur. 5e édition. 6 fr.
* **La Période glaciaire**, principalement en France et en Suisse, par A. FALSAN, 1 vol. in-8, avec 105 gravures et 2 cartes hors texte. 6 fr.
* **Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes**, par A. DAUBRÉE. de l'Institut, professeur au Muséum d'histoire naturelle. 1 vol. in-8, 2e édit., avec 89 gravures dans le texte. 6 fr.

Le Pétrole, l'Asphalte et le Bitume, par M. JACCARD, professeur à l'Académie de Neuchâtel (Suisse). 1 vol. in-8 avec figures. 6 fr.

* **L'Origine des plantes cultivées**, par A. DE CANDOLLE, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-8. 3e édit. 6 fr.
* **Introduction à l'étude de la botanique** (*le Sapin*), par J. DE LANESSAN, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8. 2e édit., avec figures dans le texte. 6 fr.
* **Microbes, Ferments et Moisissures**, par le docteur L. TROUESSART. 1 vol. in-8, avec 108 figures dans le texte. 2e éd. 6 fr.

CHIMIE

Les Fermentations, par P. SCHUTZENBERGER, membre de l'Académie de médecine, prof. de chimie au Collège de France. 1 v. in-8, avec fig. 5e édit. 6 fr.

* **La Synthèse chimique**, par M. BERTHELOT, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, professeur de chimie organique au Collège de France. 1 vol. in-8. 6e édit. 6 fr.
* **La Théorie atomique**, par Ad. WURTZ, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences et à la Faculté de médecine de Paris. 1 vol. in-8. 6e édit., précédée d'une introduction sur *la Vie et les Travaux* de l'auteur, par M. Ch. FRIEDEL, de l'Institut. 6 fr.
* **La Révolution chimique** (*Lavoisier*), par M. BERTHELOT. 1 vol. in-8. 6 fr.

ASTRONOMIE — MÉCANIQUE

* **Histoire de la Machine à vapeur, de la Locomotive et des Bateaux à vapeur**, par R. THURSTON, professeur de mécanique à l'Institut technique de Hoboken, près de New-York, revue, annotée et augmentée d'une Introduction par M. HIRSCH, professeur de machines à vapeur à l'École des ponts et chaussées de Paris. 2 vol. in-8, avec 160 figures dans le texte et 16 planches tirées à part. 3e édit. 12 fr.
* **Les Étoiles**, notions d'astronomie sidérale, par le P. A. SECCHI, directeur de l'Observatoire du Collège Romain. 2 vol. in-8, avec 68 figures dans le texte et 16 planches en noir et en couleurs. 2e édit. 12 fr.
* **Le Soleil**, par C.-A. YOUNG, professeur d'astronomie au Collège de New-Jersey. 1 vol. in-8, avec 87 figures. 6 fr.

Les Aurores polaires, par A. ANGOT, membre du Bureau central météorologique de France. 1 vol. in-8 avec figures. 6 fr.

PHYSIQUE

La Conservation de l'énergie, par BALFOUR STEWART, professeur de physique au collège Owens de Manchester (Angleterre), 1 vol. in-8 avec figures. 4e édit. 6 fr.

* **Les Glaciers et les Transformations de l'eau**, par J. TYNDALL, suivi d'une étude sur le même sujet, par HELMHOLTZ, professeur à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec figures dans le texte et 8 planches tirées à part. 5e édit. 6 fr.
* **La Matière et la Physique moderne**, par STALLO, précédé d'une préface par Ch. FRIEDEL, membre de l'Institut. 1 vol. in-8. 2e édit. 6 fr.

THÉORIE DES BEAUX-ARTS

* **Le Son et la Musique**, par P. BLASERNA, prof. à l'Université de Rome, suivi des *Causes physiologiques de l'harmonie musicale*, par H. HELMHOLTZ, prof. à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec 41 fig. 4e édit. 6 fr.
* **Principes scientifiques des Beaux-Arts**, par E. BRUCKE, professeur à l'Université de Vienne, suivi de *l'Optique et les Arts*, par HELMHOLTZ, prof. à l'Université de Berlin. 1 vol. in-8, avec fig. 4e édit. 6 fr.
* **Théorie scientifique des couleurs** et leurs applications aux arts et à l'industrie, par O. N. ROOD, professeur à Colombia-College de New-York. 1 vol. in-8, avec 130 figures et une planche en couleurs. 6 fr.

PUBLICATIONS

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SCIENTIFIQUES

qui ne se trouvent pas dans les collections précédentes

Actes du 1er Congrès international d'anthropologie criminelle de Rome. Biologie et sociologie. 1887. 1 vol. gr. in-8. 15 fr.

AGUILERA. **L'Idée de droit en Allemagne** depuis Kant jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. 1892. 5 fr.

ALAUX. **Esquisse d'une philosophie de l'être.** In-8. 1 fr.

— **Les Problèmes religieux au XIXe siècle.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

— **Philosophie morale et politique,** in-8. 1893. 7 fr. 50 (Voy. p. 2.)

ALGLAVE. **Des Juridictions civiles chez les Romains.** 1 vol. in-8. 2 fr. 50

ALTMEYER (J.-J.). **Les Précurseurs de la réforme aux Pays-Bas.** 2 forts volumes in-8. 12 fr.

ARNAUNÉ (A.). **La monnaie, le crédit et le change.** 1894. 1 vol. in-8. 7 fr.

ARRÉAT. **Une Éducation intellectuelle.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50

— **Journal d'un philosophe.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2 et 4.)

Autonomie et fédération. 1 vol. in-18. 1 fr.

AZAM. **Entre la raison et la folie. Les Toqués.** Gr. in-8. 1891. 1 fr.

— **Hypnotisme et double conscience,** avec préfaces et lettres de MM. Paul Bert, Charcot et Ribot. 1 vol. in-8. 1893. 9 fr.

BAETS (Abbé M. de). **Les Bases de la morale et du droit.** In-8. 6 fr.

BALFOUR STEWART et TAIT. **L'Univers invisible.** 1 vol. in-8. 7 fr.

BARBÉ (É.). **Le nabad René Madec.** Histoire diplomatique des projets de la France sur le Bengale et le Pendjab (1772-1808). 1894. 1 vol. in-8. 5 fr.

BARNI. **Les Martyrs de la libre pensée.** 1 vol. in-18. 2e édit. 3 fr. 50 (Voy. p. 4 ; Kant, p. 8 ; p. 13 et 31.)

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE. (Voy. pages 2, 4 et 7, Aristote.)

BAUTAIN (Abbé). **La Philosophie morale.** 2 vol. in-8. 12 fr.

BEAUNIS (H.). **Impressions de campagne** (1870-1871). In-18. 3 fr. 50

BÉNARD (Ch.). **Philosophie dans l'éducation classique.** In-8. 6 fr. (Voy. p. 7, Aristote ; p. 8, Schelling et Hegel.)

BERTAULD. **De la Méthode.** Méthode spinosiste et méthode hégélienne. 2e édition. 1891. 1 vol in-18. 3 fr. 50

— **Méthode spiritualiste.** Etude critique des preuves de l'existence de Dieu. 2e édition. 2 vol. in-18. 7 fr.

— **Esprit et liberté.** 1 vol. in-18. 1892. 3 fr. 50

BLANQUI. **Critique sociale.** 2 vol. in-18. 7 fr.

BOILLEY (P.). **La Législation internationale du travail.** In-12. 3 fr.

BONJEAN (A.). **L'Hypnotisme,** ses rapports avec le droit, la thérapeutique, la suggestion mentale. 1 vol. in-18. 1890. 3 fr.

BOUCHARDAT. **Le Travail,** son influence sur la santé. In-18. 2 fr. 50

BOUCHER (A.). **Darwinisme et socialisme.** 1890. In-8. 1 fr. 25

BOURBON DEL MONTE. **L'Homme et les animaux.** 1 vol. in-8. 5 fr.

BOURDEAU (Louis). **Théorie des sciences.** 2 vol. in-8. 20 fr.

— **Les Forces de l'industrie.** 1 vol. in-8. 5 fr.

— **La Conquête du monde animal.** In-8. 5 fr.

— **La Conquête du monde végétal.** 1893. In-8. 5 fr.

— **L'Histoire et les historiens.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

— **Histoire de l'alimentation.** 1894. 1 vol. in-8. 5 fr. (Voy. p. 4.)

BOURDET (Eug.). **Principes d'éducation positive.** In-18. 3 fr. 50

— **Vocabulaire de la philosophie positive.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

BOURLOTON (Edg.) et ROBERT (Edmond). **La Commune et ses idées à travers l'histoire.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 13.)

BUCHNER. **Essai biographique sur Léon Dumont.** In-18. 2 fr.

Bulletins de la Société de psychologie physiologique. 1re année. 1885. 1 broch. in-8, 1 fr. 50. — 2e année, 1886, 1 broch. in-8, 3 fr. — 3e année, 1887, 1 fr. 50. — 4e année, 1888, 1 fr. 50; — 5e année, 1889, 1 fr. 50; — 6e année, 1890. 1 fr. 50

CARDON (G.). **Les Fondateurs de l'Université de Douai.** In-8. 10 fr.

CELLARIER (F.). **Études sur la raison.** 1 vol. in-12. 3 fr.

— **Rapports du relatif et de l'absolu.** 1 vol. in-18. 4 fr.

CLAMAGERAN. * **L'Algérie.** 3e édit. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

— **La Réaction économique et la démocratie.** 1 v. in-8. 1891. 1 fr. 25 (Voy. p. 13.)

CLAVEL (Dr). **La Morale positive.** 1 vol. in-8. 3 fr.

— **Critique et conséquences des principes de 1789.** In-18. 3 fr.

— **Les Principes au XIXe siècle.** In-18. 1 fr.

COMBARIEU (J.). **Les rapports de la musique et de la poésie** considérés au point de vue de l'expression. 1893. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

CONTA. **Théorie du fatalisme.** 1 vol. in-18. 4 fr.

— **Introduction à la métaphysique.** 1 vol. in-18. 3 fr.

COQUEREL fils (Athanase). **Libres études.** 1 vol. in-8. 5 fr.

CORTAMBERT (Louis). **La Religion du progrès.** In-18. 3 fr. 50

COSTE (Ad.). **Hygiène sociale contre le paupérisme.** In-8. 6 fr.

— **Les Questions sociales contemporaines** (avec la collaboration de MM. A. BURDEAU et ARRÉAT). 1 fort vol. in-8. 10 fr.

— **Nouvel exposé d'économie politique et de physiologie sociale.** In-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2 et 32.)

DAURIAC. **Sens commun et raison pratique.** 1 br. in-8. 1 fr. 50

— **Croyance et réalité.** 1 vol. in-18. 1889. 3 fr. 50

— **Le Réalisme de Reid.** In-8. 1 fr.

— **Introduction à la psychologie du musicien.** 1891. 1 br. in-8. 1 fr.

DAVY. **Les Conventionnels de l'Eure.** 2 forts vol. in-8. 18 fr.

DELBŒUF. **Examen critique de la loi psychophysique.** In-18. 3 fr. 50

— **Le Sommeil et les rêves.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

— **De l'Étendue de l'action curative de l'hypnotisme. L'hypnotisme appliqué aux altérations de l'organe visuel.** In-8. 1 fr. 50

— **Le Magnétisme animal,** visite à l'École de Nancy. In-8. 2 fr. 50

— **Magnétiseurs et médecins.** 1 vol. in-8. 1890. 2 fr.

— **Les Fêtes de Montpellier.** In-8. 1891. 2 fr.

— **Megamicros.** 1 br. in-8. 1893. 1 fr. 50 (Voy. p. 2.)

DELMAS. **Libres pensées** (littérature et morale). 1 vol. in-8. 2 fr. 50

DENEUS (Cl.). **De la réserve héréditaire des enfants** (art. 913 du Code civil). Étude historique, philosophique et économique. 1893. 1 vol. in-8. 5 fr.

DESCHAMPS. **La Philosophie de l'écriture.** 1 vol. in-8. 1892. 3 fr.

DESDOUITS. **La philosophie de l'inconscient.** 1893. 1 vol. in-8. 3 fr.

DIDE. * **Jules Barni, sa vie, son œuvre.** 1 v. in-18, 1891. 2 fr. 50

DOLLFUS (Ch.). **Lettres philosophiques.** In-18. 3 fr.

— **Considérations sur l'histoire.** In-8. 7 fr. 50

— **L'Ame dans les phénomènes de conscience.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

DUBOST (Antonin). **Des conditions de gouvernement en France.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

DUBUC (P.). * **Essai sur la méthode en métaphysique.** 1 vol. in-8. 5 fr.

DUFAY. **Etudes sur la destinée.** 1 vol. in-18. 3 fr.

DUNAN. **Sur les formes à priori de la sensibilité.** 1 vol. in-8. 5 fr.

DUNAN. **Les Arguments de Zénon d'Élée contre le mouvement.** 1 br. in-8. 1 fr. 50

DURAND-DÉSORMEAUX. **Réflexions et Pensées.** In-8. 2 fr. 50

— **Études philosophiques**, l'action, la connaissance. 2 vol. in-8. 15 fr.

DU TASTA. **Le Capitaine Vallé.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

DUVAL-JOUVE. **Traité de logique.** 1 vol. in-8. 6 fr.

DUVERGIER DE HAURANNE (Mme E.). **Histoire populaire de la Révolution française.** 1 vol. in-18. 3e édit. 3 fr. 50

Éléments de science sociale. 1 vol. in-18. 4e édit. 3 fr. 50

ESCANDE. **Hoche en Irlande** (1795-1798). 1 vol. in-18. 3 fr. 50

FABRE (Joseph). **Histoire de la philosophie.** Première partie : Antiquité et Moyen âge. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

FAU. **Anatomie des formes du corps humain**, à l'usage des peintres et des sculpteurs. 1 atlas de 25 planches avec texte. 2e édition. Prix, figures noires, 15 fr. ; fig. coloriées. 30 fr.

FAUCONNIER. **Protection et libre-échange.** In-8. 2 fr. — **La Morale et la religion dans l'enseignement.** 75 c. — **L'Or et l'argent.** In-8. 2 fr. 50

FEDERICI. **Les Lois du progrès.** 2 vol. in-8. Chacun. 6 fr.

FERRIÈRE (Em.). **Les Apôtres**, essai d'histoire religieuse. 1 vol. in-12. 4 fr. 50

— **L'Ame est la fonction du cerveau.** 2 volumes in-18. 7 fr.

— **Le Paganisme des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone.** 1 vol. in-18. 3 fr 50.

— **La Matière et l'énergie.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50

— **L'Ame et la vie.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50

— **Les Erreurs scientifiques de la Bible.** 1 vol. in-18. 1891. 3 fr. 50

— **Les Mythes de la Bible.** 1 vol. in-18. 1893. 3 fr. 50 (Voy. p. 32.)

FERRON (de). **Institutions municipales et provinciales** dans les différents États de l'Europe. Comparaison. Réformes. 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Théorie du progrès.** 2 vol. in-18. 7 fr.

— **De la Division du pouvoir législ. en deux Chambres.** In-8. 8 fr.

FLOURNOY. **Des phénomènes de synopsie.** In-8. 1893. 6 fr.

FOX (W.-J.). **Des Idées religieuses.** In-8. 3 fr.

GAYTE (Claude). **Essai sur la croyance.** 1 vol. in-8. 3 fr.

GOBLET D'ALVIELLA. **L'Idée de Dieu**, d'après l'anthr. et l'histoire. In-8. 6 f.

GOURD. **Le Phénomène.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

GRASSERIE (R. de la). **De la classification objective et subjective des arts, de la littérature et des sciences.** 1 vol. in-8. 5 fr.

— **Des moyens pratiques pour parvenir à la suppression de la paix armée et de la guerre.** 1 vol. in-8. 1894. 2 fr.

GREEF (Guillaume de). **Introduction à la Sociologie.** 2 vol. in-8. Chacun. 6 fr. (Voy. p. 2.)

GRESLAND. **Le Génie de l'homme**, libre philosophie. Gr. in-8. 7 fr.

GRIMAUX (Ed.). ***Lavoisier** (1748-1794), d'après sa correspondance et divers documents inédits. 1 vol. gr. in-8 avec gravures. 1888. 15 fr.

GRIVEAU (M.). **Les Éléments du beau.** Préface de M. SULLY-PRUDHOMME. In-18, avec 60 fig. 1893. 4 fr. 50

GUILLAUME (de Moissey). **Traité des sensations.** 2 vol. in-8. 12 fr.

GUILLY. **La Nature et la Morale.** 1 vol. in-18. 2e édit. 2 fr. 50

GUYAU. **Vers d'un philosophe.** In-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2, 5, 7 et 10.)

HAYEM (Armand). **L'Être social.** 1 vol. in-18. 2e édit. 2 fr. 50

HENRY (Ch.). **Lois générales des réactions psycho-motrices.** In-8. 2 fr.

— **Cercle chromatique**, avec introduction sur la *théorie générale de la dynamogénie*, grand in-folio cartonné. 40 fr.

HENRY (Ch.). **Rapporteur esthétique** *avec notice sur ses applications à l'art industriel, à l'histoire de l'art, à la méthode graphique.* 20 fr.

HERZEN. **Récits et Nouvelles.** In-18. 3 fr. 50 — **De l'autre rive.** In-18. 3 fr. 50. — **Lettres de France et d'Italie.** In-18. 3 fr. 50

HIRTH (G.). **La Vue plastique, fonction de l'écorce cérébrale.** In-8. Trad. de l'allem. par L. ARRÉAT, avec grav. et 34 pl. 8 fr. (Voy. p. 5.)

— **Les localisations cérébrales en psychologie. Pourquoi sommes-nous distraits?** 1 vol. in-8. 1895. 2 fr.

HUXLEY.* **La Physiographie,** introduction à l'étude de la nature, traduit et adapté par M. G. LAMY. 1 vol. in-8. 2e éd., avec fig. 8 fr. (Voy. p. 5 et 32.)

ISSAURAT. **Moments perdus de Pierre-Jean.** 1 vol. in-18. 3 fr.

— **Les Alarmes d'un père de famille.** In-8. 1 fr.

JANET (Paul). **Le Médiateur plastique de Cudworth.** 1 vol. in-8. 1 fr. (Voy. p. 3, 5, 7, 8, 9 et 11.)

JEANMAIRE. **La Personnalité dans la psychologie moderne.** In-8. 5 fr.

JOIRE. **La Population, richesse nationale; le Travail, richesse du peuple.** 1 vol. in-8. 5 fr.

JOYAU. **De l'Invention dans les arts et dans les sciences.** 1 v. in-8. 5 fr.

— **Essai sur la liberté morale.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

— **La Théorie de la grâce et la liberté morale de l'homme.** 1 vol. in-8. 2 fr. 50

JOZON (Paul). **De l'Écriture phonétique.** In-18. 3 fr. 50

KINGSFORD (A.) et MAITLAND (E.). **La Voie parfaite ou le Christ ésotérique,** précédé d'une préface d'Edouard SCHURE. 1 vol. in-8. 1892. 6 fr.

KLEFFLER (H.). **Science et conscience ou théorie de la force progressive.** 1894. 2 vol. in-8. Chacun. 4 fr.

KOVALEVSKY. **L'Ivrognerie,** ses causes, son traitement. 1 v. in-18. 1 fr. 50

LABORDE. **Les Hommes et les Actes de l'insurrection de Paris** devant la psychologie morbide. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

LAGGROND. **L'Univers, la force et la vie.** 1 vol. in-8. 2 fr. 50

LA LANDELLE (de). **Alphabet phonétique.** In-18. 2 fr. 50

LANGLOIS. **L'Homme et la Révolution.** 2 vol. in-18. 7 fr.

LAUSSEDAT. **La Suisse.** Études méd. et sociales. In-18. 3 fr. 50

LAVELEYE (Em. de). **De l'avenir des peuples catholiques.** In-8. 25 c.

— **Lettres sur l'Italie** (1878-1879). In-18. 3 fr. 50

— **L'Afrique centrale.** 1 vol. in-12. 3 fr.

— **La Péninsule des Balkans.** 2e édit. 2 vol. in-12. 1888. 10 fr.

— **La Monnaie et le bimétallisme international.** 1 vol. in-18. 2e édition. 1891. 3 fr. 50

— **Essais et Études.** Première série (1861-1875). 1 vol. in-8. 1894. 7 fr. 50 (Voy. p. 5 et 13.)

LEDRU-ROLLIN. **Discours politiques et écrits divers.** 2 vol. in-8. 12 fr.

LEGOYT. **Le Suicide.** 1 vol. in-8. 8 fr.

LETAINTURIER (J.). **Le socialisme devant le bon sens.** 1894. 1 vol. in-18. 1 fr. 50

LOURDEAU. **Le Sénat et la Magistrature.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

MAGY. **De la Science et de la nature.** 1 vol. in-8. 6 fr.

MANACÉINE (Marie de). **L'anarchie passive et le comte Léon Tolstoï.** 1 vol. in-18. 2 fr.

MAINDRON (Ernest). ***L'Académie des sciences** (Histoire de l'Académie; fondation de l'Institut national; Bonaparte, membre de l'Institut). 1 beau vol. in-8 cavalier, avec 53 gravures dans le texte, portraits, plans, etc. 8 planches hors texte et 2 autographes. 12 fr.

MALON (Benoît). **Le Socialisme intégral.** Première partie : *Histoire des théories et tendances générales.* 1 vol. grand in-8, avec portrait de l'auteur. 2e éd. 1892. 6 fr. — Deuxième partie : *Des réformes possibles et des moyens pratiques* 1 vol. grand in-8. 1892. 6 fr.

— **Précis théorique, historique et pratique de socialisme** (lundis socialistes). 1 vol. in-12. 1892. 3 fr. 50

Manuel d'hygiène athlétique (publ. de la Soc. des Sports athl.). 1895. 1 vol. in-32. 0 fr. 50

MARAIS. **Garibaldi et l'armée des Vosges.** In-18. 1 fr. 50

MARSAUCHE (L.). **La Confédération helvétique d'après la constitution**, préface de M. Frédéric Passy. 1 vol. in-18. 1891. 3 fr. 50
MASSERON (I.). **Danger et nécessité du socialisme**. In-18. 3 fr. 50
MATHIEU (H.). **Un peu de philosophie naturaliste**. In-18. 2 fr. 50
MENIÈRE. **Cicéron médecin**. 1 vol. in-18. 4 fr. 50
— **Les Consultations de Mme de Sévigné**. 1 vol. in-8. 3 fr.
MICHAUT (N.). **De l'imagination**. 1 vol. in-8. 5 fr.
MILSAND. **Les Études classiques**. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
— **Le Code et la Liberté**. In-8. 2 fr. (Voy. p. 3.)
MORIN (Miron). **Essais de critique religieuse**. 1 fort vol. in-8. 5 fr.
MORIN (Frédéric). **Politique et philosophie**. 1 v. in-18. 3 fr. 50 (V. p. 32.)
NAUDIER (Fernand). **Le socialisme et la révolution sociale**. 1894. 1 vol. in-18. 3 fr. 50
NETTER (A.) **La Parole intérieure et l'Âme**. 1 vol. in-18. 2 fr. 50
NIVELET. **Loisirs de la vieillesse**. 1 vol. in-12. 3 fr.
— **Gall et sa doctrine**. 1 vol. in-8. 1890. 5 fr.
— **Miscellanées littéraires et scientifiques**. 1 vol. in-18. 1893. 2 fr.
NIZET. **L'Hypnotisme**, étude critique. 1 vol. in-12. 1892. 2 fr. 50
NOEL (E.). **Mémoires d'un imbécile**, préface de *Littré*. In-18. 3e éd. 3 fr. 50
NOTOVITCH. **La Liberté de la volonté**. In-18. 3 fr. 50
NOVICOW. * **La Politique internationale**. 1 vol. in-8. 7 fr. (Voy. p. 5.)
NYS (Ernest). **Les Théories politiques et le droit international**. 1 vol. in-8. 1891. 4 fr.
OLECHNOWICZ. **Histoire de la civilisation de l'humanité**, d'après la méthode brahmanique. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
PARIS (le colonel). **Le Feu à Paris et en Amérique**. 1 v. in-18. 3 fr. 50
PARIS (comte de). **Les Associations ouvrières en Angleterre** (Trades-unions). 1 vol. in 18. 7e édit. 1 fr. — Édition sur papier fort. 2 fr. 50
PAULHAN (Fr.). **Le Nouveau mysticisme**. 1 vol in-18. 1891. 2 fr. 50 (Voy. p. 3, 5 et 32.)
PELLETAN (Eugène). **La Naissance d'une ville** (Royan). In-18. 1 fr. 40
— * **Jarousseau, le pasteur du désert**. 1 vol. in-18. 2 fr.
— * **Un Roi philosophe : Frédéric le Grand**. In-18. 3 fr. 50
— **Droits de l'homme**. 1 vol. in-12. 3 fr. 50
— **Profession de foi du XIXe siècle**. In-12. 3 fr. 50
PELLIS (F.). **La Philosophie de la mécanique**. 1 vol. in-8. 1888. 2 fr. 50
PÉNY (le major). **La France par rapport à l'Allemagne**. Étude de géographie militaire. 1 vol. in-8. 2e édit. 6 fr.
PÉRÈS (Jean). **Du Libre arbitre**. Grand in-8. 1891. 1 fr.
PEREZ (Bernard). **Thiery Tiedmann**. — **Mes deux chats**. In-12. 2 fr.
— **Jacotot et sa Méthode d'émancipation intellect**. In-18. 3 fr.
— **Dictionnaire abrégé de philosophie**, à l'usage des classes. 1893. 1 vol. in-12. 1 fr. 50
PERGAMENI (H.). **Histoire de la littérature française**. In-8. 9 fr.
PETROZ (P.). **L'Art et la Critique en France** depuis 1822. In-18. 3 fr. 50
— **Un Critique d'art au XIXe siècle**. In-18. 1 fr. 50
— **Esquisse d'une histoire de la peinture au Musée du Louvre**. 1 vol. in-8. 1890. 5 fr.
PHILBERT (Louis). **Le Rire**. In-8. (Cour. par l'Académie française.) 7 fr. 50
PIAT (Abbé C.). **L'Intellect actif ou Du rôle de l'activité mentale dans la formation des idées**. 1 vol. in-8. 4 fr.
PICARD (Ch.). **Sémites et Aryens** (1893). In-18. 1 fr. 50
PICAVET (F.). **L'Histoire de la philosophie**, ce qu'elle a été, ce qu'elle peut être. In-8. 2 fr.
— **La Mettrie et la critique allemande**. 1889. In-8. 1 fr. (Voy. p. 6, 8 et 11.)
POEY. **Le Positivisme**. 1 fort vol. in-12. 4 fr. 50
— ***M. Littré* et Auguste Comte**. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

PORT (Célestin), de l'Institut. **La Légende de Cathelineau**, avec nombreux documents inédits ou inconnus. 1 fort vol. in-8. 1893. 5 fr.

POULLET. **La Campagne de l'Est** (1870-1871). In-8, avec cartes. 7 fr.

Pour et contre l'enseignement philosophique, par MM. VANDEREM (Fernand), RIBOT (Th.), BOUTROUX (F.), MARION (H.), JANET (P.) et FOUILLÉE (A.) de l'Institut ; MONOD (G.), LYON (Georges), MARILLIER (L.), CLAMADIEU (abbé), BOURDEAU (J.), LACAZE (G.), TAINE (H.), de l'Académie française. 1894. 1 vol. in-18. 2 fr.

PUJO (Maurice). **Le règne de la grâce. L'idéalisme intégral.** 1894. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

QUINET (Edgar). **Œuvres complètes.** 30 volumes in-18. Chaque volume, 3 fr. 50. Chaque ouvrage se vend séparément :

*1. Génie des religions. 6e édition.
*2. Les Jésuites. — L'Ultramontanisme. 11e édition.
*3. Le Christianisme et la Révolution française. 6e édition.
*4-5. Les Révolutions d'Italie. 5e édition. 2 vol.
*6. Marnix de Sainte-Aldegonde. — Philosophie de l'Histoire de France. 4e édition.
*7. Les Roumains. — Allemagne et Italie. 3e édition.
8. Premiers travaux : Introduction à la Philosophie de l'histoire. — Essai sur Herder. — Examen de la Vie de Jésus. — Origine des dieux. — L'Église de Brou. 3e édition.
9. La Grèce moderne. — Histoire de la poésie. 3e édition.
*10. Mes Vacances en Espagne. 5e édition.
11. Ahasverus. — Tablettes du Juif errant. 5e édition.
12. Prométhée. — Les Esclaves. 4e édition.
13. Napoléon (poème). (*Épuisé.*)
14. L'Enseignement du peuple. — Œuvres politiques avant l'exil. 8e édition.
*15. Histoire de mes idées (Autobiographie). 4e édition.
*16-17. Merlin l'Enchanteur. 2e édition. 2 vol.
*18-19-20. La Révolution. 10e édition. 3 vol.
*21. Campagne de 1815. 7e édition.
22-23. La Création. 3e édition. 2 vol.
24. Le Livre de l'exilé. — La Révolution religieuse au XIXe siècle. — Œuvres politiques pendant l'exil. 2e édition.
25. Le Siège de Paris. — Œuvres politiques après l'exil. 2e édition.
26. La République. Conditions de régénération de la France. 2e édit.
*27. L'Esprit nouveau. 5e édition.
28. Le Génie grec. 1re édition.
*29-30. Correspondance. Lettres à sa mère. 1re édition. 2 vol.

RÉGAMEY (Guillaume). **Anatomie des formes du cheval**, 6 pl. en chromolithographie, publiées par FÉLIX RÉGAMEY, avec texte par le Dr KUHFF. 2 fr. 50

RENOUVIER (Ch.). * **Les Principes de la nature.** 2e édition, revue, corrigée et augmentée des *Essais de critique générale* (3e essai). 2 vol. in-12. 8 fr.

RIBERT (Léonce). * **Esprit de la Constitution** du 25 février 1875. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

RIBOT (Paul). **Spiritualisme et Matérialisme.** 2e éd. 1 vol. in-8. 6 fr.

ROSNY (Ch. de). **La Méthode conscientielle.** 1 vol. in-8. 4 fr.

SALMON (Ph.). **Age de la pierre.** Division industr. de la période paléolith. quatern. et de la période néolith. In-8 avec 36 pl. 1892. 3 fr.

SANDERVAL (O. de). **De l'Absolu.** La loi de vie. 1 vol. in-8. 2e éd. 5 fr.

— **Kabel. Le Soudan français.** In-8 avec gravures et cartes. 8 fr.

SECRÉTAN (Ch.). **Études sociales.** 1889. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

— **Les Droits de l'humanité.** 1 vol. in-18. 1891. 3 fr. 50

— **La Croyance et la civilisation.** 1 vol. in-18. 2e édit. 1891. 3 fr. 50

— **Mon Utopie.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

— **Le Principe de la morale.** 1 vol. in-8. 2e éd. 7 fr. 50

SERGUEYEFF. **Physiologie de la veille et du sommeil.** 2 volumes *grand in-8.* 1890. 20 fr.

SIÈREBOIS. **Psychologie réaliste.** 1876. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

SILVA WHITE (Arthur). **Le développement de l'Afrique.** 1894. 1 fort vol. in-8 avec 15 cartes en couleurs hors texte, traduit de l'anglais par E. VERRIER et Mlle LINDSAY. 10 fr.

SOREL (Albert). **Le Traité de Paris du 20 novembre 1815.** In-8. 4 fr. 50

SOUFFRET (F.). **De la Disparité physique et mentale des races humaines** et de ses principes. 1 vol. gr. in-8. 5 fr.

SPIR (A.). **Esquisses de philosophie critique.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50

STRADA (J.). **La loi de l'histoire.** 1 vol. in-8. 1894. 5 fr.

STRAUS. **Les Origines de la forme républicaine du gouvernement dans les États-Unis d'Amérique.** 1 vol. in-18. 4 fr. 50

STUART MILL (J.). **La République de 1848 et ses détracteurs.** Préface de M. SADI CARNOT. In-18. 2e éd. 1 fr. (Voy. p. 3 et 6.)

TARDE. **Les Lois de l'imitation.** Étude sociologique. 1 vol. in-8. 1890. 6 fr. (Voy. p. 3 et 6.)

TÉNOT (Eugène). **Paris et ses fortifications** (1870-1880). 1 vol. in-8. 5 fr.

— **Les Frontières de la France** (1870-82-92). In-8. 2e éd. 9 fr.

TERQUEM (A.). **Science romaine à l'époque d'Auguste.** in-8. 3 fr.

THOMAS (G.). **Michel-Ange poète et l'expression de l'amour platonique dans la poésie italienne du Moyen Âge et de la Renaissance.** 1 vol. in-8. 1891. 3 fr.

THULIÉ. **La Folie et la Loi.** 2e édit. 1 vol. in-8. 3 fr. 50

— **La Manie raisonnante du docteur Campagne.** In-8. 2 fr.

TIBERGHIEN. **Les Commandements de l'humanité.** 1 vol. in-18. 3 fr.

— **Enseignement et philosophie.** 1 vol. in-18. 4 fr.

— **Introduction à la philosophie.** 1 vol. in-18. 6 fr.

— **La Science de l'âme.** 1 vol. in-12. 3e édit. 6 fr.

— **Éléments de morale universelle.** In-12. 2 fr.

TISSANDIER. **Études de théodicée.** 1 vol. in-8. 4 fr.

TISSOT. **Principes de morale.** 1 vol. in-8. 6 fr. (Voy. KANT, p. 7.)

TRATCHEVSKY (E.). **France et Allemagne.** 1 vol. in-8. 3 fr.

VACHEROT. **La Science et la Métaphysique.** 3 vol. in-18. 10 fr. 50
— Voy. p. 4 et 6.

VALLIER. **De l'intention morale.** 1 vol. in-8. 3 fr. 50

VAN ENDE (U.). **Histoire naturelle de la croyance.** In-8. 5 fr.

VIGOUREUX (Ch.). **L'Avenir de l'Europe** au double point de vue de la politique de sentiment et de la politique d'intérêt. 1892. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

VILLIAUMÉ. **La Politique moderne.** 1 vol. in-8. 6 fr.

VOITURON. **Le Libéralisme et les Idées religieuses.** In-12. 4 fr.

WEIL (Denis). **Le Droit d'association et le Droit de réunion** devant les chambres et les tribunaux. 1893. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

— **Les Élections législatives.** Histoire de la législation et des mœurs. 1 vol. in-18. 1895. 3 fr. 50

WUARIN (L.). **Le Contribuable.** 1 vol. in-16. 3 fr. 50

WULF (M. de). **Histoire de la philosophie scolastique dans les Pays-Bas et la principauté de Liège jusqu'à la Révolution française.** 1895. In-8. 5 fr.

YUNG (Eugène). **Henri IV écrivain.** 1 vol. in-8. 5 fr.

ZIESING (Th.). **Érasme ou Salignac.** Étude sur la lettre de François Rabelais. 1 vol. gr. in-8. 4 fr.

ZOLLA (D.). **Les questions agricoles d'hier et d'aujourd'hui.** 1894. In-18. 3 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE UTILE

113 VOLUMES PARUS.

Le volume de 192 pages, broché, 60 centimes.

Cartonné à l'anglaise ou en cartonnage toile dorée, 1 fr.

La plupart des titres de cette collection ont été adoptés par le *Ministère de l'Instruction publique* pour les Bibliothèques des Lycées et Collèges de garçons et de jeunes filles, celles des Ecoles normales, les Bibliothèques populaires et scolaires. Ils embrassent l'histoire, le droit, les sciences, l'économie politique, la philosophie, les arts, etc. Aussi cette collection, par son esprit vulgarisateur, son format commode et son prix modeste, justifie-t-elle son titre et rend-elle de grands services aux élèves des divers établissements et à l'instruction populaire.

Les titres adoptés par la Commission consultative des Bibliothèques des Lycées sont marqués d'un astérique.

HISTOIRE DE FRANCE

***Les Mérovingiens**, par BUCHEZ.

***Les Carlovingiens**, par BUCHEZ.

Les Luttes religieuses des premiers siècles, par J. BASTIDE. 4e édit.

Les Guerres de la Réforme, par J. BASTIDE. 4e édit.

La France au moyen Âge, par F. MORIN.

Jeanne d'Arc, par Fréd. LOCK.

Décadence de la monarchie française, par Eug. PELLETAN. 4e édit.

***La Révolution française**, par H. CARNOT (2 volumes).

La Défense nationale en 1792, par P. GAFFAREL.

Napoléon Ier, par Jules BARNI.

***Histoire de la Restauration**, par Fréd. LOCK. 3e édit.

***Histoire de Louis-Philippe**, par Edgar ZEVORT. 2e édit.

Mœurs et Institutions de la France, par P. BONDOIS. 2 volumes.

Léon Gambetta, par J. REINACH.

***Histoire de l'armée française**, par L. BÈRE.

***Histoire de la marine française**, par Alfr. DONEAUD. 2e édit.

Histoire de la conquête de l'Algérie, par QUESNEL.

***Les Origines de la guerre de 1870**, par Ch. DE LARIVIÈRE.

PAYS ÉTRANGERS

L'Espagne et le Portugal, par E. RAYMOND. 2e édition.

Histoire de l'Empire ottoman, par L. COLLAS. 2e édition.

***Les Révolutions d'Angleterre**, par Eug. DESPOIS. 3e édition.

Histoire de la maison d'Autriche, par Ch. ROLLAND. 2e édition.

L'Europe contemporaine (1789-1879), par P. BONDOIS.

***Histoire contemporaine de la Prusse**, par Alfr. DONEAUD.

Histoire contemporaine de l'Italie, par Félix HENNEGUY.

Histoire contemporaine de l'Angleterre, par A. REGNARD.

HISTOIRE ANCIENNE

***La Grèce ancienne**, par L. COMBES. 2e édition.

L'Asie occidentale et l'Égypte, par A. OTT. 2e édition.

L'Inde et la Chine, par A. OTT.

Histoire romaine, par CREIGHTON.

L'Antiquité romaine, par WILKINS (avec gravures).

L'Antiquité grecque, par MAHAFFY (avec gravures).

GÉOGRAPHIE

***Torrents, fleuves et canaux de la France**, par H. BLERZY.

Les Colonies anglaises, par H. BLERZY.

Les Iles du Pacifique, par le capitaine de vaisseau JOUAN (avec 1 carte).

***Les Peuples de l'Afrique et de l'Amérique**, par GIRARD DE RIALLE.

Les Peuples de l'Asie et de l'Europe, par GIRARD DE RIALLE.

L'Indo-Chine française, par FAQUE.

***Géographie physique**, par GEIKIE.

Continents et Océans, par GROVE (avec figures).

***Les Frontières de la France**, par P. GAFFAREL.

L'Afrique française, par A. JOYEUX, avec une préface de M. DE LANESSAN.

— **Madagascar**, par A. MILHAUD.

— **Les grands ports de commerce**, par D. BELLET.

COSMOGRAPHIE

Les Entretiens de Fontenelle sur la pluralité des mondes, mis au courant de la science, par BOILLOT.

***Le Soleil et les Étoiles**, par le P. SECCHI, BRIOT, WOLF et DELAUNAY. 2e édition (avec figures).

Les Phénomènes célestes, par ZURCHER et MARGOLLÉ.

A travers le ciel, par AMIGUES.

Origines et Fin des mondes, par Ch. RICHARD. 3e édition.

***Notions d'astronomie**, par L. CATALAN. 4e édition (avec figures).

SCIENCES APPLIQUÉES

Le Génie de la science et de l'industrie, par B. GASTINEAU.

***Causeries sur la mécanique**, par BROTHIER. 2e édit.

Médecine populaire, par TURCK.

La Médecine des accidents, par BROQUÈRE.

Les Maladies épidémiques (Hygiène et Prévention), par L. MONIN.

Hygiène générale, par L. CRUVEILHIER. 6e édit.

Petit Dictionnaire des falsifications, par DUFOUR.

Les Mines de la France et de ses colonies, par P. MAIGNE.

Les Matières premières et leur emploi, par H. GENEVOIX.

Les Procédés industriels, du même.

***La Photographie**, par H. GOSSIN.

La Machine à vapeur, du même (avec fig.)

La Navigation aérienne, par G. DALLET (avec figures).

L'Agriculture française, par A. LARBALÉTRIER (avec figures).

***Les Chemins de fer**, par G. MAYER (avec figures).

Les grands ports maritimes de commerce, par D. BELLET (avec figures).

La Culture des plantes d'appartements, par A. LARBALÉTRIER (avec figures).

SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES

Télescope et Microscope, par ZURCHER et MARGOLLÉ.

***Les Phénomènes de l'atmosphère**, par ZURCHER. 4e édit.

***Histoire de l'air**, par ALBERT-LÉVY.

Histoire de la terre, par BROTHIER.

Principaux faits de la chimie, par SAMSON. 5e édit.

***Les Phénomènes de la mer**, par E. MARGOLLÉ. 5e édit.

***L'Homme préhistorique**, par ZABOROWSKI. 2e édit.

Les mondes disparus, du même.

Les Grands Singes, du même.

Histoire de l'eau, par BOUANT.

Introduction à l'étude des sciences physiques, par MORAND. 5e édit.

Le Darwinisme, par E. FERRIÈRE.

***Géologie**, par GEIKIE (avec figures).

Les Migrations des animaux et le Pigeon voyageur, par ZABOROWSKI.

Premières Notions sur les sciences, par Th. HUXLEY.

La Chasse et la Pêche des animaux marins, par JOUAN.

Zoologie générale, par H. BEAUREGARD (avec figures).

Botanique générale, par E. GÉRARDIN (avec figures).

La vie dans les mers, par H. COUPIN (avec gravures).

La vie dans les mers, par H. COUPIN.

PHILOSOPHIE

La Vie éternelle, par ENFANTIN. 2e éd.

Voltaire et Rousseau, par E. NOEL. 3e éd.

Histoire populaire de la philosophie, par L. BROTHIER. 3e édit.

***La Philosophie zoologique**, par Victor MEUNIER. 2e édit.

***L'Origine du langage**, par ZABOROWSKI.

***Physiologie de l'esprit**, par PAULHAN (avec figures).

L'Homme est-il libre? par RENARD.

La Philosophie positive, par le docteur ROBINET. 2e édit.

ENSEIGNEMENT. — ÉCONOMIE DOMESTIQUE

De l'Éducation, par H. SPENCER.

La Statistique humaine de la France, par Jacques BERTILLON.

Le Journal, par HATIN.

De l'Enseignement professionnel, par CORBON. 3e édit.

Les Délassements du travail, par Maurice CRISTAL. 2e édit.

Le Budget du foyer, par H. LENEVEUX.

Paris municipal, par H. LENEVEUX.

Histoire du travail manuel en France, par H. LENEVEUX.

L'Art et les Artistes en France, par Laurent PICHAT, sénateur. 4e édit.

Premiers principes des beaux-arts, par J. COLLIER (avec gravures).

***Économie politique**, par STANLEY JEVONS. 3e édit.

Le Patriotisme à l'école, par JOURDY, lieutenant-colonel d'artillerie.

Histoire du libre-échange en Angleterre, par MONGREDIEN.

Économie rurale et agricole, par PETIT.

***La Richesse et le Bonheur**, par Ad. COSTE.

Alcoolisme ou épargne, le dilemme social, par Ad. COSTE.

Les plantes d'appartement, de fenêtres et de balcons, soins à leur donner, par A. LARBALÉTRIER.

DROIT

***La Loi civile en France**, par MORIN. *3e édit.*

La Justice criminelle en France, par G. JOURDAN. 3e édit.

L.-Imprimeries réunies, rue Mignon, 2, Paris. — 19023.